

LA GAULE CATACOMBAIRE

L'APOTRE

SAINT MARTIAL

ET LES

FONDATEURS APOSTOLIQUES

DES

ÉGLISES DES GAULES

BAPTISTA SALVATORIS

OU

LE SANG DE SAINT JEAN A BAZAS

PEU D'ANNÉES

APRÈS L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

PAR

Dom AURÉLIEN

Des Célestins de l'Ordre de Saint-Benoît.



TOULOUSE
L. SISTAC ET J. BOUBÉE
Libraires-éditeurs,
RUE SAINT-ÉTIENNE, 14.

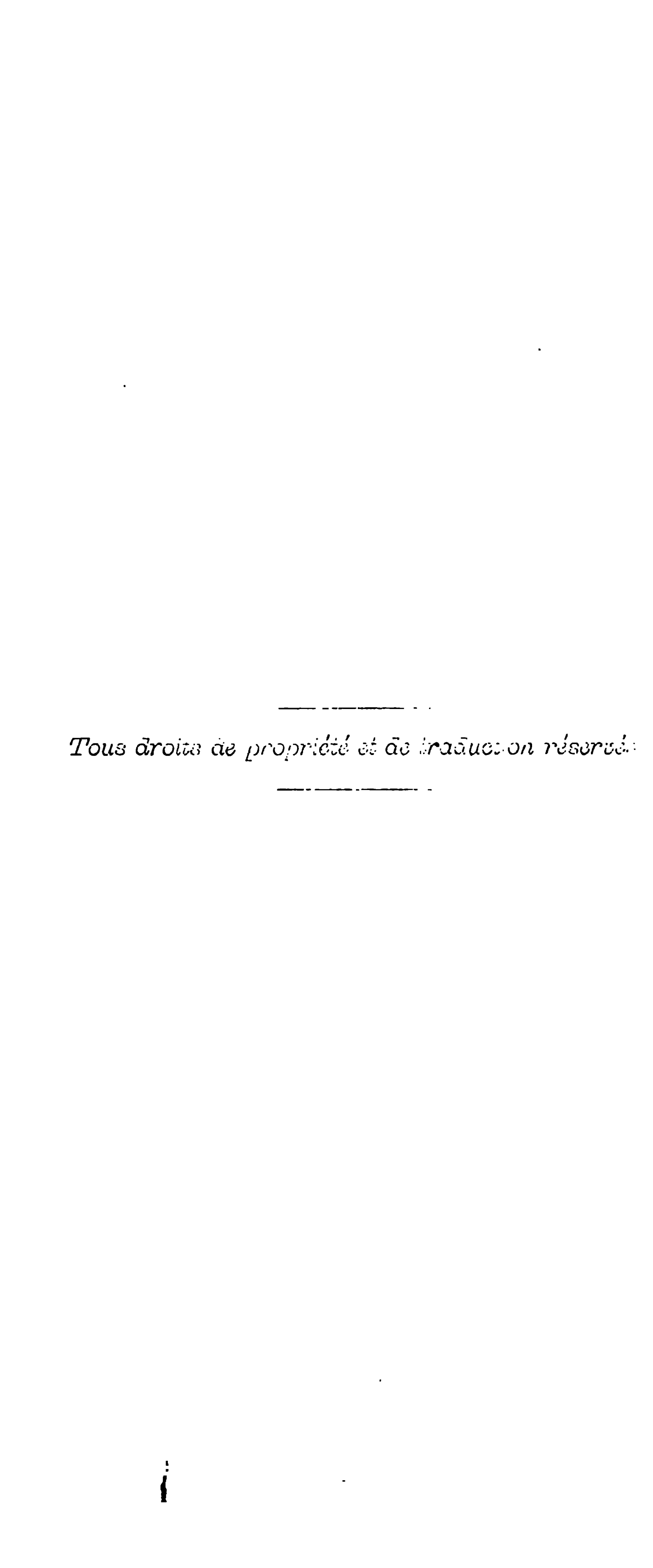
PARIS
VICTOR LECOFFRE
Libraire-éditeur,
RUE BONAPARTE, 90.

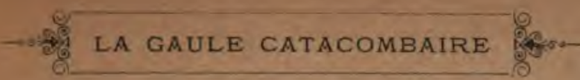
1880



L'APOTRE

SAINT MARTIAL





L'APOTRE

SAINT MARTIAL

ET LES

FONDATEURS APOSTOLIQUES

DES

ÉGLISES DES GAULES

BAPTISTA SALVATORIS

OU

LE SANG DE SAINT JEAN A BAZAS

PEU D'ANNÉES

APRÈS L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

PAR

Dom AURÉLIEN

Des Célestins de l'Ordre de Saint-Benoît.



TOULOUSE

L. SISTAC & J. BOUBÉE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

DE L'ŒUVRE DES MILICES APOSTOLIQUES

Pour les ouvrages destinés à la France et aux pays de langue française.

1880

TOULOUSE, IMPRIMERIE L. HÉBRAIL ET DELPUECH, RUE DE LA POMME, 5.

NOTE

Le travail, objet de ce volume, devait paraître isolément sous l'unique titre de BAPTISTA SALVATORIS.

Ce n'est qu'à la dernière heure que nous nous décidons à le publier comme volume d'avant-garde, faisant partie des *Fondateurs apostoliques* qui vont paraître successivement.

Nous donnons donc à ce volume ce titre général : *L'Apôtre saint Martial et les Fondateurs apostoliques des Eglises des Gaules*, et pour sous titre convenant à ce volume d'avant-garde : *Baptista Salvatoris, ou le sang de saint Jean à Bazas peu d'années après l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

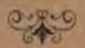
Désormais, dans les études de même genre, nous serons fidèle à ce titre général qui traduit mieux notre pensée et l'objet principal, pour ne pas dire exclusif de nos études.

Puissent *l'Apôtre saint Martial et les Fondateurs apostoliques des Eglises des Gaules* amener dans l'enseignement de notre histoire ecclésiastique nationale cette heureuse révolution que Notre Saint-Père le pape Léon XIII appelle de tous ses vœux, et qui doit rendre pour toujours à nos Eglises de France les titres immémoriaux et désormais indiscutables de leur apostolicité.



DIVO MARTIALI APOSTOLO

DOMINI JESU AC SANCTI PETRI DISCIPULO
AQUITANORUM PATRIARCHÆ
GALLICANARUM NATIONUM BAPTISTÆ



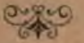
SANCTO PETRO CŒLESTINO PAPÆ V°

INSTITUTORI NOSTRO
QUI EX EREMO AD PAPATUM VOCATUS
FACTUSQUE RERUM DOMINUS OMNIUM
SUMMI PONTIFICATUS APICEM HUMILITATI POSTPONENS
EXEMPLUM DEDIT SINE EXEMPLO



ALMIFICO PATRI NOSTRO BENEDICTO

CUJUS COLLAPSAS DISCIPLINAS
AD GENUINAM STRENUAMQUE REVOCATAS NORMAM
GLORIOSISSIMUS INSTITUTOR NOSTER
ARCTIORIBUS OBSERVANTIIS AC STATUTIS FULCIVIT
A SUIS IN PERPETUUM RETINENDIS



HOC OPUS
AD DEI ET SANCTÆ MATRIS ECCLESIÆ CATHOLICÆ GLORIAM
ET AD SPECIALISSIMAM
TUM CLERI TUM POPULI GALLIARUM UTILITATEM
CORDE VOLENTI AC FERVENTI ANIMO
HUMILLIMUS OMNIUM ATQUE INDIGNISSIMUS FILIUS
FRATER JOANNES AURELIANUS A SANCTO ALODIO MEDULENSIS
DEDICABAT
ANNO REP. SAL. MDCCCLXXX
A FUNDATA CŒLESTINA CONGREGATIONE DCXVI

A

SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

GLORIEUSEMENT RÉGNANT

TRÈS-SAINT PÈRE,

La paix du cloître me permet enfin de livrer au public le résultat de vingt-cinq années d'études sur les origines apostoliques des Eglises de France.

Sous ce titre : L'Apôtre saint Martial et les Fondateurs apostoliques des Eglises des Gaules, *je m'aperçois que j'ai recueilli les éléments des premières pages de notre histoire ecclésiastique nationale. Après deux siècles de fatal oubli, notre chère patrie, étant retournée à l'unité romaine, retrouve aux sources apostoliques l'histoire dix-huit fois séculaire de ses origines religieuses.*

C'est bien l'Apôtre saint Martial, le disciple bien-aimé de saint Pierre, qui est venu le premier faire briller aux yeux de nos pères le soleil de l'Evangile.

Remettre en lumière cette auguste personnalité, et grouper autour de ce nom béni tous les prédicateurs envoyés par saint Pierre aux diverses cités des Gaules, me paraît être, à l'heure présente, pour un religieux français, une des bonnes œuvres de la piété filiale.

L'entreprise est difficile, je le sais, et j'ai besoin de toute la grâce de Dieu pour la mener à bonne fin.

J'ai suivi la pente naturelle de mon cœur en sollicitant, pour mon humble personne et pour ce hardi dessein, une bénédiction apostolique. Je regarde ce précieux bienfait comme une marque authentique de la mission que ces pages sont appelées à remplir. Fortifié par les encouragements du successeur de saint Pierre, soumettant d'ores et déjà à son jugement et à son magistère infaillible tout le fond et tous les détails de mes travaux historiques, j'irai humblement, mais avec une sainte ardeur. J'ai aussi le doux espoir que, présentées à nos vénérables évêques et à nos frères dans le sacerdoce, sous le couvert de la bénédiction de saint Pierre, ces modestes pages produiront plus aisément leurs fruits de lumière et de grâce.

Aussi bien l'heure me paraît opportune pour remettre sous les yeux des catholiques de France une tradition que l'Eglise romaine n'abandonna jamais.

TRÈS-SAINT PÈRE,

Le cœur qui, chez nous, ne fut jamais bien malade, est aujourd'hui pleinement guéri. On aime Rome, on aime le Pape, on aime la tradition apostolique.

Il reste à achever la guérison de l'esprit. Et cette guérison n'est possible qu'en ramenant notre histoire ecclésiastique nationale à sa vérité première et immaculée. C'est ce que j'ose entreprendre sur le sujet capital de la prédication apostolique, conformément à l'antique tradition.

Non, les premiers papes n'ont pas négligé à dessein le beau pays de France; et le premier de tous, saint Pierre, lui a envoyé son disciple de prédilection, saint Martial, lequel, dans l'espace de trente-deux ans, a réduit la Gaule en province chrétienne, renversé le culte des idoles, fondé les diverses Eglises, et conquis pour jamais à JÉSUS-CHRIST *cette région prédestinée.*

L'intérêt de la cause m'obligera à résumer de même

l'évangélisation universelle du vivant et par le ministère des Apôtres, et je serai heureux de faire arriver le lecteur à cette conclusion de l'apologétique, à savoir que le monde entier fut conquis à Jésus-Christ, *dans son ensemble et dans son universalité, pendant les trente-huit années qui séparèrent l'Ascension de la chute de Jérusalem et de la ruine du Temple, ainsi que l'avait prédit le Seigneur lui-même du haut de la montagne des Oliviers.*

Je supplie humblement Notre-Seigneur Jésus-Christ, *prince des pasteurs, de ménager à Votre Sainteté les consolations qui remplirent autrefois l'âme de saint Pierre, quand il put contempler de ses yeux l'admirable unité des Eglises naissantes, consommée par ses soins et en si peu d'années, jusqu'aux extrémités de l'univers.*

Conquis une première fois, les peuples de la terre sont retournés souvent à leurs idoles; et les aveugles qui les conduisent aujourd'hui prétendent bien compléter l'apostasie des nations. Mais nous savons que Dieu se prépare à retirer les peuples des portes de l'enfer. La sainte Eglise romaine sera seule capable de guérir les plaies de leur esprit et celles de leur cœur. De tous les rois de la terre, le Pape seul sera debout à cette heure suprême de la désillusion et du retour. Le Pape, à la suite de ses immortels prédécesseurs, gardien incorruptible de la citadelle de Sion, aura averti les peuples; il aura attendu, il aura prié; il ouvrira ses bras à l'enfant prodigue pour pardonner et pour bénir.

Tels sont les vœux qu'ose déposer à Vos pieds, dans toute l'ardeur de son âme,

Très-Saint Père,

Le plus petit et le plus indigne de vos enfants,

Fr. AURÉLIEN,
des Célestins de l'Ordre de Saint-Benoît.

AL REV^{mo} DOM AURELIANO

Superiore della Congregatione Celestina, monastero di Santa Maria degli Angeli.

REV^{mo} PADRE,

In corrispondenza al desiderio espressomi dalla Paternità Vostra, ho presentato al Santo Padre il foglio col quale Ella esponendogli di essere sul punto di pubblicare il frutto di venticinque anni di studii sulle origini apostoliche delle Chiese di Francia, con l'opera intitolata: *L'Apostolo san Marziale ed i Fondatori apostolici delle Chiese delle Gallie*, domanda la benedizione di Sua Santità.

Lo scopo prefissosi da Vostra Paternità, l'avere Monsig. Vescovo di Limoges, successore di san Marziale, accettato la dedica dell'opera, le testimonianze del Superiore del Monastero ove Ella a per tanto tempo atteso alla compilazione di essa, porgono all'animo del Santo Padre la lieta fiducia che saranno combattuti e dissipati gli errori che si fossero introdotti nella Storia ecclesiastica di quei tempi.

Ben volentieri perciò la Santità Sua ha accordato la im-

plorata benedizione. E nel renderla di ciò consapevole, non tralascerò di manifestarle la mia soddisfazione per le esplicite sue dichiarazioni di piena sottomissione ai decreti della Santa Sede; e ringraziandola delle benevole parole che usa a mio riguardo, passo a raffermarmi con sensi di ben distinta stima,

Di Vostra Paternità Rev^ma^.

Roma, 20 Agosto 1878.

Aff^mo^ per servirla,

✝ LORENZO, CARDINALE NINA,
Segretario di Stato di Sua Sanctità.



A

SON ÉMINENCE LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE

DE BORDEAUX ET DE BAZAS

ÉMINENCE,

Membre du vénérable chapitre de l'église de Bazas qu'il devait plus tard gouverner comme évêque, l'auteur du BAPTISTA SALVATORIS, Garcias, de sainte mémoire, dédiait son œuvre à ses pieux confrères vers l'an 1140.

Quatre siècles plus tard, Jean Dibarrola, chanoine lui aussi de l'église de Saint-Jean, adressait *à ses vénérables Frères et Seigneurs les chanoines de Bazas* une dédicace indentique. C'était bien naturel.

Le chanoine Dibarrola signait sa dédicace à Bordeaux, et annonçait à ses confrères l'achèvement de son manuscrit le 31 décembre 1529. L'unique exemplaire connu de ce travail original est conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, et porte la date de 1530. Claude Garnier, imprimeur à Bazas, crut ne pouvoir mieux attirer la béné-

diction de Dieu sur la première presse établie dans la contrée, qu'en éditant, sur beau vélin et avec un soin parfait, l'*Histoire du sang de saint Jean*, c'est-à-dire le Baptista Salvatoris.

Eminence,

L'éditeur d'aujourd'hui, rattaché à Bazas par des liens intimes et par des souvenirs ineffaçables, ne retrouve pas autour du sang de saint Jean cette garde d'honneur que la liturgie et le droit canonique maintinrent pendant dix-sept siècles dans l'auguste cathédrale.

Il a, du moins, la joie de dédier son humble travail au Prince de l'Eglise qui gouverne depuis plus de quarante ans les deux diocèses de Bordeaux et de Bazas, réunis aujourd'hui sous la même houlette. L'histoire, juste et reconnaissante, conservera le souvenir de celui qui fut le digne successeur de saint Martial, de saint Fort, de saint Delphin, des saints Amand et Seurin, des deux saints Léonce, des Gombaud, des Bertrand de Got, des Pey Berland, des Sourdis et des d'Aviau.

Vous avez, Eminence, renouvelé la face de votre archidiocèse, et la plus ancienne église fondée sur la terre de Bordeaux, Notre-Dame de Fin-des-Terres, a repris par vos soins son culte traditionnel de la Vierge immaculée et de sainte Véronique, apôtre du Médoc. Confiée aux soins intelligents et pieux d'une branche illustre de l'Ordre bénédictin, la vénérable basilique de Soulac demeurera une des plus fermes gloires de votre épiscopat.

Bazas vous doit tout et salue en vous le restaurateur de sa fortune religieuse, littéraire et matérielle. Après avoir confié à des archiprêtres, dignes de votre zèle, l'église des Raymond, des Garcia, des Arnaud de Pins et des Arnaud de Pontac, vous avez appelé auprès de vous une autre gloire bazadaise, ce vétéran de l'enseignement libre-catholi-



que [1], celui-là même qui, pendant plus de quarante ans, a fait de la vieille ville épiscopale l'Athénée de l'Aquitaine.

Daignez agréer cet humble tribut, Eminence, et le faire agréer de votre main bénie au noble Coadjuteur que votre prévoyance, toujours bien inspirée, a préparé pour les deux églises de Bordeaux et de Bazas. — Et permettez-moi de vous redire ici ce distique de notre poète bordelais que je vous adressais il y a quelques mois, et que vous avez daigné agréer. Il traduit avec une délicatesse attique les vœux intimes de l'éminent Coadjuteur, de votre clergé, et de tous les enfants de votre archidiocèse :

Justa quidem series patri succedere, verum
Esse simul dominos gratior ordo piis.

(AUSONIUS AD PATREM.)

Rome, le 16 mai 1878, en la fête de saint Fort, 1er évêque de Bordeaux.

[1] M. l'abbé Martial, vicaire général, ancien supérieur du collége de Bazas.

DESSEIN DE CET OUVRAGE

Nous commencerons par poser, dans un premier chapitre, l'état de la question.

Dans un second chapitre, nous commencerons à justifier la légende bazadaise, en établissant que le bruit des miracles du Sauveur a dû pénétrer en Occident dès la première année de sa vie publique.

Dans un troisième, nous établirons que la Dame bazadaise n'est autre que la Véronique.

Dans un quatrième, nous expliquerons comment la sainte femme a pu recueillir à Machéronte le sang du Précurseur.

Dans le cinquième, enfin, nous dirons que sainte Véronique a pu se trouver à Bazas peu de temps après l'Ascension du Sauveur, et pour mieux préparer aux conclusions de notre légende, nous exposerons en abrégé les éléments de trois thèses qui nous semblent être la base de l'histoire ecclésiastique, à savoir que la prédication apostolique se divise en trois périodes : 1° l'Evangile prêché aux seuls Juifs à Jérusalem et en Judée ; 2° l'Evangile prêché aux seuls Juifs hors de la Judée et dans le monde entier, pendant la période de la dispersion provisoire des Apôtres ; 3° l'Evangile prêché

indistinctement aux Juifs et aux Gentils à partir de la dispersion définitive des mêmes Apôtres.

A ce moment, le *Baptista Salvatoris* nous paraîtra venir en son lieu, et nous le donnerons *in extenso*, reproduisant l'unique exemplaire aujourd'hui connu et qui est conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

A la suite du *Baptista* viendra naturellement l'histoire du culte de saint Jean-Baptiste dans l'Eglise universelle.

Et ainsi, nous en avons la confiance, nous entrerons dans l'esprit du pieux et savant auteur du *Baptista Salvatoris*, qui a voulu glorifier à la fois et le divin Précurseur et l'illustre église de Bazas, qui emprunte à son sang béni sa gloire dix-huit fois séculaire. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que notre but, en écrivant ces pages, n'est pas seulement d'apporter notre modeste pierre à l'édifice de notre histoire ecclésiastique régionale. Nous voulons surtout faire connaître et aimer les glorieux protecteurs de notre pays. Dans les jours troublés où nous vivons, c'est en eux que repose notre meilleure espérance. Toute notre histoire nationale a été résumée par ces mots : « Ce que Dieu a fait par les Francs. *Gesta Dei per Francos.* » Nous oserions dire qu'il importe beaucoup de considérer comment Dieu lui-même nous a prévenus et comment il a préparé notre gloire. Toute l'histoire apostolique de notre évangélisation pourrait s'écrire sous ce titre : « Ce que Dieu a fait pour les Francs. GESTA DEI PRO FRANCIS. »



CHAPITRE PREMIER

L'ÉTAT DE LA QUESTION

Lorsque, il y a tantôt vingt-cinq ans, le manuscrit du *Chronicon Vasatense* nous tomba pour la première fois sous la main, nous ne pûmes nous empêcher de sourire en lisant le récit très-sérieux de l'introduction du christianisme à Bazas par le ministère d'une sainte femme, originaire de cette cité, et qui, étant allée à Jérusalem dès les débuts de la vie publique du Sauveur, y aurait connu saint Jean-Baptiste. Là, apprenant qu'on allait le décapiter, elle aurait offert de l'argent au bourreau, et obtenu de lui la faveur de recueillir le sang précieux. Ce sang, elle l'aurait apporté comme un riche trésor et l'aurait déposé dans le premier autel chrétien de sa ville natale, dans une église élevée par ses soins à la gloire du Précurseur, et cela sous le règne de Tibère, c'est-à-dire peu de temps après l'Ascension de Notre-Seigneur.

Nous l'avouons très-volontiers, l'enseignement de l'histoire ecclésiastique, tel qu'il nous avait été donné jusqu'alors, était loin de nous préparer à prendre au sérieux de semblables étrangetés. Les grands nuages amoncelés

depuis trois siècles par une critique fausse et chicanière à l'horizon de nos origines chrétiennes semblaient devoir nous cacher longtemps encore le soleil de la vérité. Les fondateurs apostoliques de nos églises de France étaient relégués dans l'ombre, et appartenaient, disait-on, *à l'Histoire et à la Géographie des Légendes,* et encore donnait-on à ce dernier mot le faux sens qu'a fait prévaloir depuis trop longtemps l'école janséniste. Pour nous, l'histoire ecclésiastique de la France commençait à peine au milieu du troisième siècle, et se traînait ensuite dans les ombres catacombaires jusqu'à l'ère triomphale.

Des circonstances plus heureuses nous amenèrent en peu de temps à étudier, dans leurs sources vraies, les origines de nos églises. La grande tradition de l'église de Limoges, mère primitive et maîtresse de toutes les églises d'Aquitaine, se présentait à nous comme fille de l'apôtre saint Pierre et de son légat saint Martial, le jeune enfant des cinq pains et des deux poissons. En étendant peu à peu le cercle de nos études, quelle ne fut pas notre joie de retrouver, vivante partout, dans ses détails les plus précis, la grande tradition limousine. La géographie archéologique et liturgique de l'apostolat de saint Martial s'éclaircissait à chaque pas, et, plus nous avancions, plus nous étions frappés par l'harmonie de l'ensemble et par le parfait accord des moindres détails. Nous n'avions plus affaire à des traditions isolées et sans lien commun qui leur assurât une consistance digne d'être prise au sérieux. Au nom et à l'apostolat de saint Martial se rattachaient obstinément les traditions apostoliques du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy, du Limousin, de l'Auvergne, du Berry, du Périgord, de l'Angoumois, de la Saintonge, de Bordeaux, de Bazas,

de la Gascogne, de Toulouse et du Languedoc. Et pendant que nous colligions tous ces fragments épars, cherchant à en faire un tout homogène, chaque fois qu'il nous était permis de porter nos regards au-delà de la Loire et du Rhône, c'est-à-dire en dehors de l'Aquitaine et jusqu'à l'extrémité des Gaules, nous y trouvions encore la même tradition fidèlement obstinée. Et saint Martial n'était plus seulement l'apôtre de l'Aquitaine; il devenait bien en réalité l'apôtre des Gaules : MARTIALIS GALLIARUM APOSTOLUS.

Cependant des chercheurs éclairés, hardis, infatigables, se mettaient à l'œuvre sur divers points de la France, et grâce à leurs admirables recherches, grâce au zèle des églises particulières et à la piété bien inspirée de leurs évêques, ce qui était paradoxe depuis plus de deux siècles devenait un patrimoine religieux digne du plus profond respect. La plupart des églises présentaient à la Sacrée Congrégation des Rites des Propres nouveaux dont l'approbation était d'autant mieux assurée que Rome, gardienne fidèle et immaculée de la vérité, n'avait jamais cédé aux novateurs sur le terrain ferme et vraiment apostolique de la possession. Ainsi les envoyés de saint Pierre reprirent peu à peu leur place légitime dans la liturgie sacrée, et ces premières conquêtes enhardissant de plus en plus les chercheurs, on vit paraître successivement en divers diocèses de France des études magistrales, dont quelques-unes semblent être devenues le dernier mot sur la question et ont obtenu l'adhésion des plus rebelles (1). M. le chanoine Arbellot

(1) Augustin Thierry écrivait à M. le chanoine Arbellot, au sujet de l'apostolat de saint Martial et de la tradition d'Aquitaine : « Je crois que vous avez pleinement raison, et qu'en ce point la tradition locale

a eu cette fortune, et la France entière lui doit toute reconnaissance pour avoir dégagé et solidement établi le fondement principal de notre histoire ecclésiastique nationale, l'apostolat de saint Martial, disciple du Seigneur et de saint Pierre. Autour de ce nom magistral, nous ne pouvons nous empêcher de ranger quelques-uns de ceux qui nous ont été plus particulièrement utiles au début de la carrière.

Citons, avant tous les autres, M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice qui, dans ses *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence,* a donné en faveur de la tradition orthodoxe ces deux volumes in-4° qui ont été définis l'ouvrage le plus érudit sorti de la main des hommes depuis deux cents ans. Signalons de même Dom Piolin, bénédictin de Solesmes, dont la piété filiale et l'érudition profonde ont remis en lumière, d'une manière définitive et indiscutable, la tradition apostolique de l'église du Mans. Enfin, sans préjudice aux travaux vraiment admirables qui ont vu le jour dans la plupart des diocèses de France sur la question capitale des origines chrétiennes, n'oublions pas de signaler à l'érudition et à la reconnaissance des Bordelais les dissertations de M. Rawenez sur les origines chrétiennes de Bordeaux, et le magnifique travail de Mgr Cirot de la Ville dans sa description de la Collégiale de Saint-Seurin ou *Histoire des origines religieuses de la ville de Bordeaux.*

Nous-même, puisqu'il faut absolument l'avouer, nous

prévaut réellement contre l'histoire. » Il aurait dû dire : Contre ce qu'on appelle faussement l'histoire. La tradition, revêtue de ses caractères légitimes, ne prévaut pas contre l'histoire, mais fait partie de l'histoire elle-même.

avons publié, il y a douze ans, une modeste étude sur les traditions religieuses du Médoc et sur l'*Apostolat de sainte Véronique, sa mort, son tombeau et son culte à Soulac*. Ce premier essai était encore sous presse, que notre thèse nous paraissait déjà digne d'un remaniement à peu près complet, non point pour le fond, mais pour la manière dont il convenait de la présenter à des lecteurs peu familiarisés avec l'étude des origines chrétiennes. C'est ce que nous avons fait dans la deuxième édition, entièrement refondue, et imprimée à Toulouse en juin 1877. L'épuisement rapide de ces deux mille exemplaires ne nous permet pas de douter du succès de ce travail, que nous allons compléter incessamment dans une troisième édition.

Et, pour ce qui est de la tradition de l'église de Bazas relative à sa fondation apostolique et au sang de saint Jean apporté par sainte Véronique, nous devons dire quelle marche calme mais sûre a fait dans notre esprit, depuis plus de vingt ans, cette importante question.

Dès la première lecture, nous l'avons dit, le sourire nous venait aux lèvres, et nous ne faisions au récit des vieilles chroniques que cet accueil bienveillant assuré d'avance à toute chose gracieuse mais naïve, racontée avec pleine bonne foi dans des temps reculés où l'on acceptait sans contrôle, croyions-nous, les faits merveilleux capables d'expliquer des traditions et des usages dont on ignorait la véritable origine.

Nous essayions de mille manières de mettre le pied sur un terrain plus ferme; et, chaque fois que nous voulions toucher à la terre de l'histoire, notre tâtonnement variait sans succès et notre pied ne trouvait point d'appui.

Etait-il possible d'admettre qu'à l'extrémité de notre Occident, le bruit des miracles du Sauveur des hommes ait pu prendre, l'an 31 de l'ère chrétienne, une consistance assez grande pour qu'une femme osât braver les immenses difficultés et les périls d'un long voyage, et arriver du fond de l'Aquitaine jusqu'en Palestine; et cela en un temps relativement restreint, puisque la décollation de saint Jean eut lieu cette même année, trente-unième de notre ère? — Première difficulté.

En admettant la possibilité de ce voyage et les circonstances détaillées qui permettent à la sainte Femme de recueillir le sang du Précurseur dans la prison de Machéronte, soit au moment même de la décollation, soit peu de jours après, peut-on bien admettre que cette courageuse apôtre soit venue fonder la première église chrétienne de Bazas deux ou trois ans à peine après l'Ascension du Sauveur? — Deuxième difficulté.

Enfin, selon les plus anciennes chroniques, répétées avec une invariable obstination, peut-on raisonnablement admettre que la sainte Femme qui a introduit le christianisme à Bazas et en a enrichi le premier autel du sang de saint Jean-Baptiste, soit réellement venue débarquer à Soulac? Le chemin le plus naturel, sinon le plus court d'Orient en Aquitaine, était-il donc cette grande ligne de navigation qui parcourait la Méditerranée, passait le détroit de Gadès (aujourd'hui Gibraltar), longeait la mer de Galice, pénétrait dans le golfe aquitanique et abordait à divers *emporia* ou comptoirs établis à l'embouchure de l'Adour, de la Garonne et de la Loire? — Troisième difficulté.

Le lecteur nous saura gré de lui en indiquer la solution dans les trois chapitres qui vont suivre, et nous

sommes assuré d'avance, s'il daigne nous lire attentivement, que, s'il a partagé dès le premier énoncé notre incrédulité d'il y a vingt ans, il rendra comme nous hommage à la bonté et à la sagesse de Dieu, qui a donné à la vérité une telle force intrinsèque, qu'elle n'a besoin pour braver le temps, les siècles et les dédains de l'incrédulité, que d'être exprimée et répétée sous une forme simple, nette, sans fard et sans apprêt. Sur la question présente, si étrange qu'elle paraisse, il faut s'en tenir à peu près absolument à la lettre des anciens chroniqueurs, de même que, pour la grande thèse des origines chrétiennes en général, il faut en revenir, après deux siècles de discussions verbeuses et chicanières, au texte simple, clair, savant de ces apologistes humbles et forts que l'école launoyenne écrasait de son mépris, et qui s'appelaient Mathoud, Labenazie, Millet, Bondonnet, et surtout Bonaventure de Saint-Amable, le plus étonnant de tous (1).

(1) L'érudition de Bonaventure de Saint-Amable est vraiment prodigieuse. Il y a moins à retrancher et à corriger qu'on ne pense dans ce redoutable arsenal; et nous espérons bien, avec la grâce de Dieu, rendre sous peu à l'érudition chrétienne et à notre histoire ecclésiastique nationale, ce fond obligé de toute recherche relative aux origines chrétiennes en général, et aux origines chrétiennes de la France en particulier.

CHAPITRE II

QUE LE BRUIT DES MIRACLES ET DE LA PRÉDICATION DU SAUVEUR A DU PÉNÉTRER EN OCCIDENT DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE SA VIE PUBLIQUE (1)

On voudra bien ne pas trouver étrange l'énoncé de ce chapitre, avant d'avoir considéré attentivement l'exposé qui va suivre et qui en sera, nous en avons la confiance, une absolue démonstration.

Il suffit de considérer attentivement l'état du monde romain et l'état général des esprits par rapport à l'avènement partout attendu du Rédempteur. Cette attente universelle est un fait dont les auteurs profanes eux-mêmes ont affirmé l'existence; mais, pour ce qui est des causes

(1) Nous raisonnons ici dans le sens des chroniques de Bazas, et sans préjuger la question de savoir si la sainte Femme qui a importé le christianisme à Bazas était réellement de cette ville, ou si, originaire d'Orient, elle a connu Bazas avant d'y venir en qualité d'apôtre. On verra plus loin quelle opinion possible et raisonnable nous adopterions au sujet des divers voyages de sainte Véronique en Occident et de sa coopération à l'apostolat de saint Martial. Le but de ce chapitre est surtout de justifier l'auteur du *Baptista Salvatoris* et les Bazadais eux-mêmes du reproche de crédulité trop facile, quand ils ont admis pour mobile du voyage de la sainte en Orient, le bruit des miracles du Sauveur parvenu jusqu'en Aquitaine dès l'an 31 de notre ère.

naturelles de cet état général, elles ne nous paraissent pas avoir été exposées jusqu'ici d'une manière suffisante, et c'est ce nouvel élément de démonstration que nous allons introduire dans le deuxième paragraphe de ce chapitre, sauf à lui donner tout le développement convenable dans l'*Apôtre saint Martial et les fondateurs apostoliques des églises des Gaules*.

§ 1er. — Le monde barbare et le monde romain attendaient le Rédempteur.

Suétone nous dit formellement que l'Orient tout entier était rempli du bruit qu'un dominateur parti de la Judée devait gouverner le monde (1). Cette expression : *percrebuerat toto Oriente*, dit fort clairement que c'était un bruit général, généralement répété et accrédité. L'Orient tout entier étant compris dans l'expression de cet auteur, nous ne croyons pas qu'on doive se borner à entendre par là les provinces orientales de l'empire romain. Il faut entendre l'Orient dans son sens le plus étendu, et cette interprétation sera confirmée encore par les motifs que nous ferons valoir dans le second paragraphe de ce chapitre.

Quant à l'Occident, il est bon de considérer que Rome était bien le centre et le cœur de l'empire, et que « le monde entier, pour employer le langage du grand pape saint Léon, ne pouvait ignorer ce que Rome avait une fois appris (2). » Ainsi le voulait l'état matériel de la

(1) *Percrebuerat toto Oriente ut a Judæa profecti rerum potirentur.* (Suétone.)

(2) *Aut quæ usquam gentes ignorarent quod Roma didicisset.* (Saint Léon, pape, Sermon pour la fête des saints apôtres Pierre et Paul.)

civilisation romaine. Une centralisation puissante; le réseau merveilleux et vraiment infini de ses voies toutes reliées entre elles et aboutissant à Rome, leur centre commun; une savante administration civile, politique, militaire et commerciale; un génie colonisateur incomparable; un va-et-vient continuel de la métropole aux extrémités de l'empire, et des extrémités de l'empire à la métropole: tels étaient les avantages de cette magnifique unité, œuvre de plusieurs siècles, et complétée enfin sous Auguste pour préparer, bien à l'insu de ses auteurs, une unité plus merveilleuse encore, l'unité de l'Evangile.

Or Rome, centre de l'empire et du monde, ne pouvait ignorer les merveilles attendues de l'Orient et annoncées par ses propres oracles. Les sibylles, organes étranges mais véridiques de Dieu, avaient annoncé le grand événement. Virgile fait parler la sibylle de Cumes :

« Nous voici parvenus au dernier âge prédit par l'oracle de Cumes. Une série de siècles tout nouveaux va commencer. Voici la Vierge qui revient; voici revenir le règne de Saturne. Un nouveau-né nous arrive du ciel. Chaste Lucine, votre Apollon règne déjà. Soyez propice à cet enfant qui doit faire cesser l'âge de fer ici-bas, et inaugurer pour le monde le règne de l'âge d'or. »

Ecoutons la sibylle Tiburtine, plus expressive encore : « Le CHRIST naîtra à Bethléem et sera annoncé à Nazareth sous le règne pacifique du taureau, fondateur de la paix. O heureuse la mère dont les mamelles allaiteront le CHRIST (1) ! »

Baronius nous apprend que des faits merveilleux se

(1) On sait que par le taureau pacifique il faut entendre l'empereur Auguste, qui avait un taureau pour emblème et était appelé *le pacifique*.

produisirent à l'époque de la naissance du Seigneur. La foudre tombant du ciel brisa en pièces plusieurs des statues du Capitole, et en particulier celles de Jupiter, de Romulus et de Rémus. Les lettres de plusieurs inscriptions gravées sur les colonnes furent tellement confondues qu'il n'a plus été possible de les lire depuis cet événement. Pline le Naturaliste raconte qu'on vit dans la même circonstance trois soleils éclairer à la fois le firmament. On vit aussi autour du soleil un cercle lumineux qui l'entourait, semblable à l'arc-en-ciel.

A Rome, dans la région du Transtevère, où habitaient les Juifs, on vit, au témoignage de Suétone, une huile très-pure couler d'une fontaine pendant un jour entier. Le poète Martial fait allusion à ce détail dans une de ses épigrammes.

En cette même circonstance, les portes du temple de Janus se fermèrent d'elles-mêmes, et le fameux oracle de Delphes demeura muet. Cicéron et Suétone nous apprennent que l'empereur Auguste lui ayant demandé raison de ce mutisme, l'oracle répondit en ces termes :

« Un enfant juif, Dieu lui-même et Maître des dieux, me chasse d'ici et me relègue de nouveau honteusement sous l'arceau. En conséquence, éloignez-vous de cet autel sans rien dire (1). »

Auguste lui-même, obéissant à une secrète inspiration, défendit que désormais on lui donnât le nom de Seigneur.

Ces prodiges toutefois, quelque étonnants qu'ils aient

(1) *Me puer Hebræus, Divos Deus ipse gubernans,*
Cedere sede jubet, tristemque redire sub arcum.
Aris ergo dehinc tacitus abscedito nostris.

paru aux yeux des Romains, ne prouveraient point notre thèse, si nous n'avions à les rattacher, dans le paragraphe suivant, à une autre série de faits consistants qui ne manquèrent point de leur donner une grande importance et durent les faire prendre au sérieux par un bon nombre de païens, tant à Rome que dans les autres provinces de l'empire.

§ 2. — Les Juifs, répandus par le monde entier, attendaient le Rédempteur.

C'est un fait trop peu remarqué, croyons-nous, qu'au premier siècle de notre ère il n'y avait pas seulement des Juifs dans la Judée, la Galilée et la Samarie, mais encore dans le monde entier. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à relire le chapitre des Actes des Apôtres dans lequel saint Luc raconte la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. « Or il y avait en ce moment, à Jérusalem, des Juifs, hommes religieux, représentant toutes les nations qui sont sous le ciel. » Le texte est précis, on le voit, et ne fait aucune exception. Il pourrait nous suffire, mais il n'est pas le seul que nous puissions alléguer en faveur de notre thèse. Sans recourir aux témoignages historiques et archéologiques qui attestent la présence des Juifs, au début de l'ère chrétienne, dans toutes les villes et provinces de l'empire romain et dans tous les comptoirs ouverts au commerce, bornons-nous à citer l'imposant et solennel témoignage d'un roi de Judée, Hérode Agrippa, rapporté par Philon, que saint Jérôme appelle *le plus savant des Juifs, — disertissimus Judæorum.*

Philon raconte qu'une sédition ayant éclaté à Alexandrie entre les Juifs et les Grecs qui habitaient cette ville, on convint d'envoyer, auprès de l'empereur Caius Caligula, trois députés de chaque nation pour obtenir justice et trancher la difficulté. Apion, le premier des députés d'Alexandrie, s'éleva violemment contre les Juifs et les accusa, entre autres choses, de ne pas rendre à César l'honneur qui lui était dû. Tandis que des temples et des autels s'élevaient en l'honneur de César sur toute l'étendue de l'empire, tandis que César recevait partout les mêmes honneurs que les autres divinités, seuls les Juifs croyaient se déshonorer en lui dédiant des statues et en jurant par son nom. Apion continua sur ce ton et eut soin d'ajouter tout ce qui était de nature à exaspérer le prince contre les Juifs. Alors Philon, le premier des députés juifs, doué d'une grande science et frère d'Alabarque, se mit en mesure de plaider en faveur de sa nation ; mais il fut absolument repoussé par Caligula, qui le congédia impitoyablement et avec fureur, retenant avec peine sur ses lèvres les plus cruelles injures. Se voyant ainsi traité, Philon se tourna vers ses collègues et dit : « Courage, mes amis ; c'est le moment de compter sur Dieu, puisque l'empereur nous est contraire. »

Philon fait observer que les Juifs, multipliés à l'infini, ont envoyé leur population exubérante hors de la Judée. Il nous apprend qu'il n'y a pas moins d'un million de Juifs dans la ville et dans la contrée d'Alexandrie. Il ajoute que les villes les plus populeuses et les plus riches de l'Europe et de l'Asie comptent par milliers des colonies juives, dont la métropole est Jérusalem, la cité sainte, où s'élève le temple du

Très-Haut; que ces Juifs, dispersés dans tout l'univers, habitent des maisons qui leur ont été léguées par leurs aïeux, et qu'ils regardent les villes où ils sont établis comme une nouvelle patrie, puisqu'ils y sont nés et y ont été élevés. D'autres fois ils profitent de la fondation d'une nouvelle ville pour y accourir des premiers. La persécution dirigée contre eux, si elle aboutissait à leur faire abandonner leurs rites et leurs pratiques religieuses, leur en amènerait une autre dans tout l'univers de la part de leurs frères, qui ne manqueraient pas de protester et de s'irriter. Le plus ardent accusateur des Juifs, à Alexandrie, était un certain Flaccus Avillius, qui réussit à conquérir l'amitié de Tibère et en obtint, en récompense, la préfecture d'Egypte.

Mais voici que les mêmes accusations, sans cesse répétées, menaçaient de créer à la Judée elle-même une situation pleine de périls (1). Le roi Hérode-Agrippa prit le parti d'aller lui-même à Rome plaider sa cause et celle de son peuple. Par malheur, Caligula gardait toutes ses préventions, et son entourage n'était pas plus favorable aux Juifs. Avant même que le roi de Judée eût demandé à voir l'empereur, il comprit que l'entrevue n'aurait aucun succès et qu'il compromettrait en vain sa dignité de roi. Il se résolut alors à rédiger, dans le palais même de César, la lettre suivante, qui nous a

(1) Les accusations portées contre les Juifs devant l'empereur et le sénat romain s'étaient déjà produites sous Auguste, au moment même de la venue des rois mages à Jérusalem, puisque le roi d'alors, Hérode, fut obligé de se transporter en personne à Rome et d'y faire un assez long séjour. Ce qui fut cause qu'il ne put procéder au massacre des saints Innocents qu'un an après le retour des mages. C'est pourquoi il ordonna qu'on mît à mort tous les enfants depuis deux ans et au-dessous. *A bimatu et infra.*

été conservée par Philon, et que nous croyons devoir reproduire *in extenso,* tant à cause de l'importance des détails qu'elle renferme, qu'à cause de la démonstration particulière qui en résulte en faveur de notre thèse.

Lettre écrite et signée à Rome, par le roi Hérode Agrippa, dans le palais de l'empereur Caligula (a).

« La crainte et le respect m'empêchent de me présenter devant vous, Seigneur. Je suis tout saisi d'effroi, et la vue de tant de majesté me met hors de moi. Cette lettre vous dira bien mieux l'objet de ma prière. Je vous l'offre de préférence à tout emblème.

Tous les hommes, auguste empereur, aiment naturellement leur patrie et ont un culte religieux pour les lois de leur pays. Ce n'est pas à vous qu'il faut démontrer cette vérité, puisque tout le monde sait combien vous aimez votre patrie et quel respect profond vous avez pour ses lois. Chacun trouve bons et honorables les usages de son pays, quand même ils ne le seraient pas.

(a) Sumptis tabellis, scribit has litteras Agrippa : « Ne coram te appellem, Domine, metus obstat ac reverentia ; quod et nimis terrear, et tanta majestate sim attonitus. Hæ litteræ melius preces meas indicabunt, quas supplex pro verbenis offero. Omnibus mortalibus, imperator, a natura inditus est amor patriæ, et legum patriarum religio : id quod non est opus ut te doceam, pium erga patriam, et leges ejus colentem ex animo. Cuique sua, etiamsi non sint, videntur honestissima, nimirum quæ affectu magis

Sur ce point, on a coutume d'interroger son cœur et non sa raison. Pour moi, vous le savez, je suis Juif de naissance, et ma ville natale est Jérusalem, la ville sainte où s'élève le temple auguste du Très-Haut. Mes aïeux et leurs ancêtres ont porté la couronne royale, et plusieurs parmi eux ont été souverains-pontifes, dignité qu'ils préféraient de beaucoup à celle de roi, persuadés qu'ils étaient que la dignité pontificale est autant supérieure à la dignité des rois, que Dieu lui-même est au-dessus de l'homme. Le pontife gère les choses de Dieu ; le roi, celles des hommes. Attaché par tant de liens à ma race, à ma patrie, au temple, je prie pour tous, et, en particulier, je demande à Dieu qu'il ne permette pas que ma nation renonce à sa foi pour en embrasser une autre. D'autant plus que nul peuple mieux que le nôtre n'a été fidèle à la famille impériale. A part le respect qu'elle porte aux lois de ses pères, auxquelles elle est attachée d'une manière inviolable,

---

quam ratione judicantur a singulis. Equidem (ut nosti), Judæus natus sum ; natale solum mihi sunt Hierosolymæ ubi Altissimi Dei templum sanctissimum situm est. Avos proavosque reges habui, et ex his aliquot etiam summos Pontifices, quam illi dignitatem pluris faciebant quam regiam, rati quanto Deus antestat homini, tanto pontificatum regno excellentiorem. Ad illius enim curam divinas res, humanas ad hujus pertinere. Huic generi, patriæ, templo cum sim tot modis conjunctissimus, pro cunctis deprecor ; pro gente, ne a vera persuasione transire cogatur ad contrariam, cum jam inde ab initio vestram familiam persancte coluerit. Quatenus enim licet, salvis patriæ pietatis legibus, hac parte nulli genti cedit in tota Europa et Asia, vota pro

la Judée ne le cède pour la fidélité à aucun autre pays d'Europe ou d'Asie. Elle fait des vœux pour la prospérité de l'empire; elle offre des dons et immole des victimes non-seulement dans les solennités publiques, mais encore chaque jour; et ainsi ne se borne-t-elle pas à faire parade de son dévouement à César par des discours et des paroles pompeuses; elle lui prouve par des effets combien elle lui est attachée. Pour ce qui est de la cité sainte ma patrie, j'ai à faire valoir en sa faveur qu'elle n'est pas seulement la capitale de la Judée, mais qu'elle est aussi la métropole de plusieurs pays, à cause des colonies qu'elle a envoyées tantôt à des contrées voisines, telles que l'Egypte, la Phénicie, la Syrie et la Célésyrie; tantôt à des pays éloignés, tels que la Pamphilie, la Cilicie, et dans la plupart des contrées de l'Asie, jusqu'en Bythinie et dans les régions les plus reculées du Pont. Et en Europe, j'ai à citer la Thessalie, la Béotie, la Macédonie, l'Etolie, l'Attique, Argos,

---

incolumitate imperii tui faciendo, dona afferendo, mactando victimas non solum in celebritatibus publicis, verum et quotidianas; atque ita non tam ore linguaque jactat suam pietatem erga Cæsares, quam re ipsa declarat propensissimum erga illos animum. Pro sancta vero civitate, patria mea, hæc afferre licet, eam esse metropolim non unius regionis Judææ, sed et multarum propter colonias inde olim deductas, vel propius in finitimam Ægyptum, Phœnicem, Syriam, tum cæteram, tum eam quæ Cœle cognominatur; vel longius in Pamphyliam, Ciliciam, plerasque Asiæ partes usque Bithyniam et Ponti sinus intimos. Pari modo in Europæ Thessaliam, Bœotiam, Macedoniam, Ætoliam, Atticam, Argos, Corin-

Corinthe, les contrées principales du Péloponèse. Et ce n'est pas seulement le continent qui est rempli de colonies juives. On nous trouve dans les îles les plus célèbres, dans les îles d'Eubée, de Chypre et de Crète, sans parler de celles d'au-delà de l'Euphrate. Car, dans cette dernière contrée, si l'on en excepte une faible partie de la province de Babylone et de quelques autres préfectures, toutes les villes qui sont entourées de terres propres à l'agriculture sont aux mains de colons juifs. Ainsi donc, en vous montrant clément pour la Judée et pour Jérusalem, vous acquerrez des droits à la reconnaissance d'un très-grand nombre d'autres villes et contrées, situées dans les divers pays du monde. En Asie, en Europe, en Afrique, dans les pays insulaires, méditerranéens ou d'outre-mer. Votre fortune est grande, César; vous la servirez bien en nous traitant avec clémence, puisque vous vous attacherez ainsi tant de peuples et que votre gloire sera publiée dans le monde

---

thumque, Peloponesi partes præcipuas. Nec tantum continentis provinciæ plenæ sunt coloniis Judaicis, sed et insularum celeberrimæ, Eubaœ, Cyprus, Creta, ne quid dicam de transeuphratensibus. Excepta enim parva parte Babylonis et aliarum præfecturarum, omnes urbes quæ bonum agrum habent a Judæis incoluntur. Itaque si exorat mea patria tuam clementiam, præter ipsam alias civitates demereberis plurimas sitas in diversis orbis tractibus, Asia, Europa, Africa, insulares, maritimas, mediterraneas. Convenit autem tuæ fortunæ amplissimæ, collato in unam beneficio, plurimas devinciri alias, ut per omnes orbis partes decantetur tua gloria, et gratiarum actionibus laudibusque omnia perstrepant. Amicorum

entier, au milieu des chants universels de l'action de grâces. Pour obliger quelques-uns de vos amis, vous avez donné à leur patrie tout entière le droit de cité romaine, et, d'esclaves qu'ils étaient, vous les avez faits maîtres et seigneurs; et l'auteur de ce bienfait n'en a pas éprouvé moins de joie que ceux à qui il l'accordait. Moi aussi je sais que vous êtes mon maître et mon seigneur, mais je sais aussi que vous daignez me compter parmi vos amis. Il en est peu que vous ayez autant honoré que moi; à l'égard d'aucun, votre bienveillance n'a été plus grande. Je puis dire que vous m'avez considéré comme le premier de ceux que vous jugiez dignes de vos faveurs, sans doute parce que vous me voyez revêtu d'une puissance héréditaire. Vous m'avez comblé de bienfaits, et pourtant je ne viens solliciter en faveur de ma patrie ni le droit de cité, ni même la liberté ou quelque privilége; je sollicite une faveur qui a un grand prix pour les miens et qui ne vous

---

aliquot patrias integras civitate romana donasti, et qui modo servi fuerant, fecisti aliorum dominos : nec magis gaudent hoc beneficio qui fruuntur quam ejus auctores. Ego quoque scio me habere herum et Dominum, sed inter amicos censeri, dignitate paucis secundum, benevolentia nemini, imo primum potius, vel quia mihi est hæreditaria, vel quia maximis cumulata beneficiis : non audeo tamen patriæ meæ petere, non dico romanam civitatem, sed ne libertatem quidem aut immunitatem : peto gratiam ipsis utilissimam, tibi vero innoxiam. Quæ enim est subditorum major felicitas quam habere propitium principem? Hierosolymis primum audita est, Imperator, exoptata tua successio et e sancta civitate diffusa est ejus fama ad

coûte rien à vous. Quel bonheur plus grand pour des sujets que d'être l'objet de la bonté du prince ! Empereur, c'est à Jérusalem qu'est parvenue la première nouvelle de votre avènement tant désiré, et c'est de la cité sainte qu'elle s'est répandue dans les provinces d'alentour. Elle mérite qu'il lui soit fait grâce. De même que les aînés sont plus chéris dans la famille, parce que, les premiers, ils ont prononcé ce doux nom : mon père, ma mère; de même Jérusalem qui, la première de toutes les villes d'Orient, vous a salué empereur, a plus de droits que toutes les autres à votre clémence. Dans tous les cas, elle ne doit pas être moins bien traitée que les autres villes de l'empire. Voici pour ma patrie.

Maintenant je dois implorer aussi votre grâce en faveur du temple. Ce temple, seigneur Caius, n'a jamais reçu, depuis sa fondation, une seule image faite de la main des hommes. C'est la maison de Dieu. Les œuvres des peintres, des statuaires, sont les images des

---

finitimas provincias. Digna est quæ impetret tuam gratiam. Quemadmodum enim maximi natu filii honoratiores sunt, quod primi faustum patris matrisque nomen parentibus dederint, eodem modo quoniam prima orientalium hæc civitas imperatorem te consalutavit, æquum est ut a te tractetur liberalius : aut saltem ne sit deteriore conditione quam cæteræ.

Hactenus pro patria deprecatus, postremas pro templo preces adhibeo. Hoc templum, Caii Domine, jam inde ab initio nullam unquam admisit manufactam effigiem, cum sit Deo domicilium. Pictorum enim atque statuariorum opera sunt sensibilium Deorum imagines : illum autem invisibilem pingere aut fingere nefas duxerunt nostri

Dieux qui tombent sous les sens. Or nos ancêtres ont toujours cru qu'il n'était pas permis de représenter sous une forme matérielle le Dieu invisible. Agrippa, votre aïeul, visita ce temple et lui rendit honneur. Auguste écrivit pour ordonner qu'on y envoyât de tous côtés les prémices, et il y fonda un sacrifice pour chaque jour. Votre bisaïeule lui a également rendu ses hommages. Ni les Grecs, ni les barbares, ni les rois, ni les satrapes les plus cruels, ni les séditions, ni la guerre, ni la captivité, ni le pillage, ni aucun désastre n'ont pu lui infliger la honte de voir dans son sein une image faite de main d'homme. Il s'est vu entouré d'ennemis violents, mais tous se sont arrêtés devant la majesté de ce lieu dédié au Créateur de toutes choses et au Père universel. Ils savaient que les violateurs en avaient été souvent punis par des châtiments exemplaires. Ils ont craint de semer l'impiété, de peur de récolter la ruine. Et pourquoi irais-je chercher des exemples au dehors quand j'en

---

majores. Agrippa tuus avus invisit id templum et honoravit; Augustus quoque per litteras jussit undecumque illuc mitti primitias, instituto ibi etiam quotidiano sacrificio. Honoravit id et tua proavia. Non Græcus, non barbarus, non rex satrapave ullus vel infensissimus, non seditio, non bellum, non captivitas, non vastatio, non alia res ulla unquam tantam cladem intulit, ut contra veterem morem effigies månufacta in id importaretur. Quamvis enim infensos haberet accolas, semper tamen sua religione tutum fuit ut sacratum conditori patrique rerum omnium. Sciebant enim violationem ejus expiatam sæpe gravissimis calamitatibus. Quamobrem veriti sunt jacere impietatis semina ne sibi perniciem inde meterent. Nec

trouve dans votre propre maison? Marc Agrippa, votre aïeul maternel, vint en Judée sous le règne d'Hérode, mon aïeul à moi. Il ne craignit point d'affronter les difficultés de la route qui conduit de la mer à Jérusalem. A la vue du temple et des rites somptueux observés par nos prêtres, en contemplant cette population à la tenue propre et distinguée, il fut ravi d'un si merveilleux spectacle, et il ne parlait plus que du temple et de sa magnificence. En conséquence, pendant tout le séjour qu'il fit auprès d'Hérode, il ne manquait pas d'aller chaque jour au temple, prenant plaisir à considérer le saint appareil et l'ordre des sacrifices, aussi bien que la majesté vénérable du Souverain-Pontife qui présidait aux cérémonies, revêtu de ses ornements sacrés. Il ne se retira point sans faire de riches présents au temple, et combla les habitants de ses faveurs, ne leur laissant guère d'autre charge que celle de payer le tribut. Il échangea avec Hérode les compliments les plus cordiaux,

---

est opus externis testibus cum possim citare tibi domesticos, Marcus Agrippa tuus avus maternus Judæam, Herode avo meo regnante, adiit, nec gravatus est a mari ad metropolim mediterraneam ascendere. Cumque spectasset templum et decoros ritus sacerdotum, puritatemque civium, delectatus est spectaculo ut mirifico ac ineffabili, adeo ut inter familiaria colloquia nihil tunc in ore haberet aliud, quam laudes templi ejusque ornamentorum. Ergo quamdiu hæsit ibi in Herodis gratiam, accedebat id quotidie, oblectans animum contemplatione sacri apparatus, et sacrificiorum ordine, verendæque majestatis in summo sacerdote sacrato cultu ornato præsidenteque cæteris. Dein ubi templum donis honoravit, et civibus indulsit quantum

et mes concitoyens l'escortèrent avec enthousiasme jusqu'à la mer, recueillant sur leur passage les habitants des autres villes et jonchant sous ses pas des fleurs et du feuillage. Votre autre aïeul Tibère n'eut pas d'autres sentiments à notre égard. Pendant les vingt-trois années de son règne, il vénéra notre temple et mit tous ses soins à lui assurer le respect religieux dont il était depuis si longtemps en possession. Je puis bien lui rendre le témoignage qu'il mérite, quoique j'aie eu beaucoup à souffrir sous son règne. Mais vous aimez la vérité et vous êtes toujours heureux de l'entendre. Pilate, étant procureur de la Judée, dédia dans la cité sainte et dans le palais d'Hérode des boucliers d'or, moins dans le but de plaire à Tibère que dans celui de vexer le peuple. Ces boucliers ne portaient néanmoins aucune image, ni rien de contraire à notre sainte loi. On y avait seulement gravé le nom de celui qui les offrait et le nom de celui en l'honneur duquel ils étaient offerts. Dès que le peuple

---

potuit, salvis vectigalibus, laudato Herode ipse vicissim laudatus plurimum ad mare deductus est prosequentibus non unius civitatis populis, et flore frondeque illum ob pietatis admirationem aspergentibus. Quid alter tuus avus Tiberius Cæsar? Nonne manifeste voluntatem eamdem habuit? Certe per viginti tres annos in quibus imperavit, antiquissimam religionem templi servavit incolumem immotamque modis omnibus. Et possum quidem in laudem ejus proferre, quamvis mille sub ipso jactatus casibus. Sed amica est et tibi quoque grata veritas. Pilatus erat procurator Judææ. Hic non tam in gratiam Tiberii quam in odium populi, auratos clypeos dedicavit intra sanctam urbem in Herodis regia, nulla insignes imagine,

en eut connaissance, il s'adressa aux quatre fils du roi comme ayant plus d'autorité par leur position. Il demanda également l'appui des autres membres de la famille royale et des principaux de la noblesse, pour conjurer Pilate de faire disparaître cette nouveauté, et de ne pas violer les rites nationaux conservés par les rois ses prédécesseurs et par les empereurs. Et comme Pilate s'y opposait énergiquement, étant par nature entêté et flexible, on lui cria : « Cessez d'exciter la sédition et de pousser à la guerre. Vous êtes l'ennemi de la paix. On n'honore pas l'empereur en méprisant les lois ; n'alléguez plus ce motif, qui n'est qu'un prétexte pour nous vexer. Tibère n'entend pas qu'on profane nos rites. Montrez-nous de lui un édit, une lettre ou quelque chose d'équivalent, sinon nous passons par-dessus votre tête et recourons directement à notre véritable souverain. » Ces cris ne firent qu'exaspérer davantage le gouverneur. Il craignait que, si on allait porter cette plainte à César,

---

nec habentes quicquam vetitum : tantum titulus continebat nomen dedicantis, et ejus cui dedicabantur. Id ubi divulgatum est in populum, advocatis usi quatuor regis filiis, fortuna dignitateque regia præditis, reliquisque hujus familiæ, atque optimatibus cæteris, orabant ut tolleretur illa clypeorum novitas, noc violarentur ritus patrii conservati a superioribus regibus et imperatoribus. Cumque ille adversaretur rigide, ut erat pervicaci duroque ingenio, conclamatum est : Desine seditiones bellaque ciere, desine pacem profligare. Non honoratur imperator per legum contumeliam, noli hunc injuriæ prætextum quærere. Tiberius nihil vult temerari in nostris ritibus. Aut ostende illius edictum vel epistolam, aliudve simile, ut, te omisso,

on ne lui découvrît bien d'autres crimes de son représentant, tels que la vente de la justice, les rapines, les injustices, les ruines, les tortures, des citoyens en grand nombre mis à mort sans jugement, la plus horrible cruauté. Dans sa colère, il ne savait à quel parti s'arrêter. Il ne voulait ni enlever les boucliers, ni se rendre aux exigences du peuple, et, d'autre part, il savait combien Tibère était inflexible en pareil cas. Les nobles voyant ce qui se passait, et s'apercevant que Pilate se repentait de ce qu'il avait fait, quoiqu'il ne le manifestât point extérieurement, écrivirent à Tibère une lettre fort humble mais très-pressante. En apprenant les propos de Pilate, l'empereur, qui se possédait si bien d'ordinaire, entra dans une colère indescriptible. On en jugera par ceci. Sans différer d'un instant, il écrivit à Pilate une lettre dans laquelle il lui reprochait, en termes énergiques, son audace, et lui ordonnait de faire imméditatement disparaître les boucliers. On les transporta, en effet, à

per legatos oremus Dominum. Id vero eum magis exasperavit, veritum ne, si mitteretur legatio, cætera quoque detegeret ejus crimina, venditatas sententias, rapinas, injurias, clades, tormenta, crebras cædes indemnatorum, crudelitatem sævissimam. Iratus igitur homo iracundus anceps erat animi, quod neque demere semel dedicatas res auderet, nec subditis gratificari vellet, non ignorans Tiberii talibus in rebus constantiam. Quod ubi viderunt optimates, et animadverterunt eum pœnitere cœpti, quantumvis dissimularet, scripserunt Tiberio litteras humili deprecatione plenissimas. Qui, cognito quod dixerit Pilatus, quid minatus sit, non est opus ut dicam quantum excanduit, quamvis non commoveretur temere :

Césarée de la mer, ville à laquelle Auguste, votre aïeul, avait donné son nom. C'est là que Tibère avait ordonné de les déposer dans un temple qu'on y devait construire; ce qui fut fait. Ainsi furent sauvés et l'honneur de l'empereur et nos usages nationaux. Mais alors on dédiait des boucliers qui ne portaient aucune image; maintenant il s'agit d'une statue colossale. Il s'agissait alors de boucliers placés dans les appartements du procureur; il s'agit aujourd'hui (paraît-il) de dresser la statue dans l'intérieur du sanctuaire où le Pontife n'entre qu'une fois par an, au temps de jeûne solennel, pour encenser les parfums et faire des vœux pour que l'année soit prospère et la paix universelle. En outre, quiconque viendrait à pénétrer dans le sanctuaire, que ce soit un homme du peuple ou un prêtre, fut-il le premier après le Souverain-Pontife, ou si ce dernier lui-même y pénètre plus d'une fois par an, ou trois ou quatre fois dans le même jour, il doit, sans rémission aucune, payer de sa tête, comme

---

ipsa res iram ejus indicat. Confestim nihil procrastinans, scribit litteras, valde objurgando ejus audaciam, jubendoque ut sine mora clypeos illos tolleret. Et translati sunt in Cæsaream maritimam, ab Augusto proavo tuo denominatam, quo in eo sacrato templo dedicarentur, sic ut factum est. Ita consultum fuit et imperatoris honori, et civitatis antiquis moribus. Tunc dicabantur clypei nulla picti effigie, nunc colossea statua : tunc in privatis procuratoris ædibus, nunc (ut fertur) ponetur in intimo sanctuario quod semel quotannis pontifex introgreditur jejunii tempore, tantum odores incensurus, et ex more vota facturus, ut felix annus et pax contingat omnibus hominibus. De cætero si quis, non dico plebeius judæus, sed

tous les autres, cette transgression de la loi. Pour inspirer un plus profond respect de ce lieu, le législateur a voulu qu'il fût sacré entre tous les autres, que personne n'y entrât, que personne n'y touchât. Combien de prêtres se donneraient la mort, s'ils voyaient introduire une statue dans cet asile trois fois saint. Ils immoleraient leurs femmes et leurs enfants et se détruiraient eux-mêmes ensuite sur leurs cadavres.

Voilà ce que fit Tibère. Que dire de votre bisaïeul, le premier des empereurs, dont la vertu et la fortune lui ont valu le nom d'Auguste, qui a fait régner la paix universelle jusqu'aux extrémités de l'univers. Apprenant qu'il n'y avait dans le temple aucune image faite de main d'homme pour représenter, sous une forme matérielle, la nature invisible, il fut saisi d'une admiration toute religieuse. Or, il n'avait pas seulement effleuré la science de la philosophie. Il se plaisait, dans les festins auxquels il assistait presque tous les jours, à en répéter les leçons avec ce qu'il

---

sacerdos vel a summo proximus, imo is ipse pontifex si duobus anni diebus, aut eadem die ter quaterve introierit, capite luet absque venia. Tantam religionem adytorum voluit esse legislator ut hæc sola inaccessa intactaque servarentur. Quam multos sacrificos putas ultro mortem obituros si videant importari statuam? Equidem puto illos jugulatis uxoribus et liberis, postremo seipsos mactaturos super domesticorum cadavera. Hæc sunt decreta Tiberii. Quid proavus tuus omnium quotquot unquam fuerunt imperatorum optimus, primus ob virtutem et fortunam Augustus cognominatus, qui pacem terra marique diffudit usque ad extremos orbis terminos, nonne postquam audivit ab his quos de hoc templo percontabatur nullum ibi inesse

avait appris des savants qu'il gardait auprès de lui dans son palais. Pendant les repas, la conversation roulait d'ordinaire sur des sujets scientifiques ou littéraires, afin que l'âme profitât en cette occasion en même temps que le corps. Je pourrais alléguer plusieurs traits de ce même empereur; je me borne à en rappeler deux. Le premier est celui-ci : apprenant qu'on négligeait d'offrir les prémices, il écrivit aux procureurs des provinces d'Asie, leur enjoignant de permettre aux seuls Juifs de se réunir dans leurs synagogues, attendu que ce n'étaient point des bacchanales ou des réunions séditieuses, mais des écoles de justice et de tempérance, où l'on n'avait à cœur que de devenir plus vertueux. Il voulut que chaque année on apportât les prémices pour les offrir dans le temple, et elles devaient arriver à Jérusalem sous la garde d'une députation sacrée envoyée tout exprès. Un édit du même prince voulait que les Juifs eussent toute liberté de se réunir, de faire des

---

simulacrum manufactum quod visibili forma naturam invisibilem exprimeret, religiose admiratus est; quippe qui non summis labris philosophiam gustaverat, sed plerumque in conviviis quæ fere quotidiana erant, memoria retractabat quæ a philosophis didicerat, aut ex doctorum virorum quos domi alebat consuetudine. Nam cœnæ tempus ut plurimum tribuebatur eruditis fabulis, ut non solum corpus, verum et anima suis reficeretur deliciis. Hujus Augusti proavi tui cum possim exempla proferre aliquot, contentus ero duobus. Primum, cognito quod negligerentur sacræ primitiæ, per litteras mandavit provinciarum Asiæ procuratoribus, ut sinerent Judæos solos in synagogis cœtus facere. Non enim hæc esse baccanalia, vel

collectes et de les envoyer à Jérusalem, selon l'usage de leur nation. Tel était le sens, sinon la lettre de l'édit impérial. Voici, en outre, pour mieux vous convaincre, seigneur, une lettre du proconsul C. Norbanus Flaccus, qui s'exprime ainsi : « C. Norbanus Flaccus, proconsul, aux magistrats d'Ephèse, salut. César m'a écrit pour que les Juifs aient toute liberté, en quelque lieu qu'ils se trouvent, de se réunir et de recueillir des offrandes pour les envoyer à Jérusalem. L'empereur ne veut pas qu'on s'y oppose, et je vous informe que j'entends formellement que cet ordre soit exécuté. » N'est-ce point là, empereur, une preuve manifeste des bonnes intentions de César, et ne voit-on pas combien il aimait notre temple, puisqu'il voulait que les Juifs tinssent publiquement leurs réunions pour recueillir les offrandes et remplir les autres devoirs de leur religion ? Un autre fait prouve mieux encore les sentiments intimes de l'empereur. Il ordonna qu'on prît sur ses propres

---

seditiosorum conventicula turbandæ pacis causa, sed scholas justitiæ temperantiæque, in quibus studium virtutis floreat : primitias vere quotannis conferri unde fiant sacrificia, missa in hoc sacra legatione ad templum Hierosolymæ. Dein edicit ne quis sit impedimento Judæis cœtus collectasve facientibus, aut Hierolosymam eos mittentibus more patrio. Hæc enim, etsi non his verbis, in eam tamen sententiam mandata sunt per litteras. Subjiciam exemplum unius epistolæ quo facilius credas, Domine, quam C. Norbanus Flaccus scribit, indicans quid ipsi Cæsar significaverit. Epistolæ verba sunt hæc : « C. Norbanus Flaccus, proconsul, Ephesiorum magistratibus salutem. Cæsar mihi scripsit Judæos, ubicumque sint,

revenus pour offrir chaque jour au Très-Haut deux victimes en holocauste. Cet ordre s'exécute encore aujourd'hui. On immole un taureau et deux agneaux. Or César, en ordonnant que ces victimes fussent immolées sur l'autel, savait très-bien que cet autel ne portait image d'aucune sorte. Et, néanmoins, ce prince, aussi savant philosophe que qui que soit, comprit parfaitement qu'il était nécessaire qu'il y eût dans l'univers un temple dédié au Dieu invisible, sans aucune représentation sensible, où les hommes confiants en ce Dieu, vinssent offrir leurs prières. Partageant ces sentiments de piété, votre bisaïeule Julia Augusta orna notre temple de vases sacrés et de coupes d'or, et lui fit d'autres dons précieux et magnifiques. Et pourquoi cela, je le demande encore, puisqu'il n'y avait dans le temple aucune image? Or on sait que les femmes, plus encore que les hommes, ont besoin de représentations sensibles. Mais

---

antiquo more suo cœtus facere, conferreque pecunias quas mittant Hierosolymam. Hos non vult vetari. Ideo vos certiores facio me jubere ita fieri. » Annon hæc manifesta fides, imperator, voluntatis Cæsaris, quam pie fuerit affectus erga templum nostrum, dum permittit Judæos in publico celebrare suos conventus, propter primitiarum collationem cæteraque pietatis officia? Est et aliud argumentum priore non minus, ex quo liquet Augusti sententia. Jussit e suis ipsius reditibus offerri quotidie victimas rite in holocaustum Altissimo Deo quæ hodieque offeruntur : videlicet taurus et agni duo; quas Cæsar altari destinavit, quamvis sciret ibi nullum simulacrum esse vel in occulto, vel in propatulo. Nihilominus tantus princeps cognitione philosophiæ nulli secundus, animadvertit

Julia, en ce point comme en tous les autres, s'élevait au-dessus de son sexe, et demandait à l'étude et à la méditation ce que la nature toute seule ne suffisait pas à lui bien enseigner. La force de sa raison alla jusqu'à lui faire voir les choses de l'intelligence mieux encore que les sensibles, et elle regardait les unes comme l'ombre des autres. Ainsi donc vous avez, seigneur, de magnifiques exemples donnés par vos ancêtres. Tous, sans en excepter un seul, nous ont été pleinement dévoués; c'est d'eux que vous tenez la vie; c'est à eux que vous devez votre gloire; maintenez ce qu'ils ont si bien maintenu eux-mêmes. Ainsi ce sont des empereurs qui plaident pour nous auprès d'un empereur, des Augustes auprès d'Auguste, des ancêtres auprès de leur descendant. Ils s'unissent tous et semblent vous dire : « N'oubliez pas des décrets dont on a bénéficié jusqu'ici. Fallût-il admettre qu'aucune calamité ne sui-

---

necessum esse ut in terris eximium fanum dicaretur invisibili Deo, sine ulla effigie, ubi homines cum bona spe vota faciant. Hoc magistro pietatis usa proavia tua Julia Augusta, ornavit templum hoc aureis phialis et calicibus, aliisque donis plurimis ac pretiosissimis. Cur tandem, cum nullum ibi esset simulacrum? Imbecilliores enim sunt mentes mulierum, et nihil nisi sensibile possunt percipere. At illa sicut cæteris rebus totum sexum, sic hac quoque superabat, eruditione meditationeque assecuta quod natura negaverat; et virilem rationem adepta, in tantum evasit perspicax, ut intelligibilia magis quam sensibilia cerneret, et hæc illorum umbras esse cerneret. Cum igitur habeas, Domine, tot exempla domestica optimæ erga nos voluntatis majorum tuorum, a quibus

vra immédiatement leur abolition, les plus audacieux eux-mêmes doivent redouter l'avenir, s'ils n'en ont pas encore pris leur parti avec les menaces de Dieu.

Le temps me manquerait, si je voulais énumérer toutes vos bontés à mon égard. Et certes je n'ai pas besoin de les résumer, puisque les faits eux-mêmes suppléent à mon silence. Vous m'avez arraché aux fers, nul ne l'ignore. Je vous en conjure, empereur, épargnez-m'en de nouveaux et de plus durs. Les premières accablaient une partie de mon corps, ceux-ci écraseraient mon âme tout entière. Je craignais la mort, et cette crainte me tuait. En m'enlevant cette crainte, vous m'avez rendu la vie. Faites, empereur, que ce bienfait soit durable, sinon je mourrai sûrement. Vous paraîtrez m'avoir sauvé, non pour m'assurer la vie, mais pour me faire mourir sous le poids de calamités plus éclatantes. Vous m'avez fait roi; c'est le sort le plus envié des mortels.

---

prognatus et ad hoc rerum fastigium evectus es, serva quæ illi ad unum omnes conservarunt. Deprecantur pro nostris legibus imperatores apud imperatorem, Augusti apud Augustum, avi proavique apud nepotem, plures apud unum, tantum non dicentes : Noli decreta nostra quæ in hanc usque diem permanserunt facere irrita. Etenim ut nihil infaustum antiquationem eorum sequatur, tamen incertitudo futuri temporis non sinit securos esse vel audacissimos, modo ne sint plane contemptores numinis. Si vellem enumerare quæ in me contulisti beneficia, dies me deficeret ; nec opus est me id obiter facere : sed ut ego taceam, res ipsæ loquuntur. Exemisti me ferreis vinculis, quis nescit? Obsecro, imperator, ne me astringas gravioribus. Illa partem premebant corporis, at hæc vereor ne

Je n'avais qu'une province, vous y en ajoutez deux autres, la Traconite et la Galilée. Vous m'avez donné plus qu'il ne fallait; ne m'enlevez pas le nécessaire. Vous m'avez rendu à la lumière, ne me plongez pas de nouveau dans l'horreur des ténèbres. Je renonce volontiers aux splendeurs de ma dignité, et je ne regretterai pas ma fortune passée. Pour tout cela, je ne demande qu'une chose, conservez les rites sacrés de nos aïeux. Sans cela, que diront de moi et mes compatriotes et le monde entier? De deux choses l'une, ou bien on me regardera comme traître à mon pays, ou bien on saura que je ne suis plus de vos amis. Dans les deux cas, quel plus grand malheur pourrait m'accabler? Si je conserve votre amitié, je serai accusé de trahison si je ne réussis pas à sauver mon pays et à conserver l'inviolabilité de son temple. Votre rôle à vous, qui êtes tout-puissant, est d'exaucer les requêtes de vos amis qui implorent

---

totam onerent animam. Impendentem mihi mortis metum depulisti, et metu præmortuum ceu redivivum excitasti e funere; velis, imperator, hoc beneficium esse perpetuum ne tuus Agrippa vitam abrumpat. Alioqui videbor servatus non ut viverem, sed ut novis calamitatibus insignis morerer. Donasti mihi regnum, qua sorte nulla inter mortales felicior : id cum prius unam regionem non excederet, adjunxisti mihi mox majorem alteram, Traconitim et Galilæam. Ergo cum superflua ditione me auxeris, Domine, noli adimere quæ sunt necessaria. Noli productum in lucem clarissimam, rursum in tenebras altissimas abjicere. Libenter cedo isto splendore, nec pristinam fortunam deprecor. Unum peto pro cunctis cæteris, incolumitatem ritus patrii. Quid enim de me loquentur vel tribules,

votre assistance. Que si je vous fatigue et vous importune, César, ne me mettez pas aux fers, comme fit Tibère; mais pour m'éviter de les craindre à chaque instant, faites-moi mourir. Qu'ai-je à faire de la vie, moi qui n'ai d'espoir de la trouver douce qu'en jouissant de votre amitié ? »

Nous le répétons : nous avons cru devoir reproduire en entier ce grave document dont la portée n'échappe à personne.

Ainsi donc, voilà un peuple à part dont les usages et la religion sont tout autres que les usages et la religion des Romains. Un peuple avec lequel il faut compter, parce que son importance et les services qu'il peut rendre ne se mesurent pas à l'étendue fort restreinte de son pays qui est la Judée. Sa population exubérante s'est dispersée par colonies nombreuses dans les meilleurs centres du continent, dans les ports les plus fréquentés, dans les îles les plus célèbres et dans les pays d'outremer visités par les hardis navigateurs de l'Orient. En

---

vel universi homines? Alterutrum enim sequetur, aut ut appeller meorum proditor, aut inter tuos amicos posthæc non habear : pro utrolibet quid potest esse infelicius? Nam si adhuc in amicis memorer, proditionis insimulabor, si nec patriam indemnem, nec templum inviolatum præstitero. Nam vos præpotentes soletis amicorum ad imperatoriam opem confugientium rebus consulere. Quod si qua in re animo tuo molestus sum, noli me vincire ut Tiberius, sed ne toties vincula timeam, jube mox interimi. Quid enim mihi vita opus est cui spes unica salutis fuit in tua benevolentia.

obligeant les Juifs de Jérusalem et de la Palestine, on obligera les Juifs répandus dans le monde entier, et c'est dans tout le monde connu que résonnera en l'honneur de César l'hymne de la reconnaissance d'un peuple répandu en tous lieux. Si le roi de Judée fléchit, c'est des points les plus reculés du monde que doivent lui arriver les reproches et les récriminations des Juifs fidèles, qui n'entendent pas renoncer à leurs usages nationaux et aux rites sacrés de leur religion. Et il faut que les empereurs qui ont précédé Caligula aient eu de puissants motifs de ménager les susceptibilités de ce peuple, pour lui maintenir le droit tout exceptionnel de ne point élever dans son temple la statue du dieu César. Loin de mettre la bienveillance d'Auguste sur le compte de son esprit religieux, nous préférons, avec ceux qui connaissent le vrai caractère de ce prince, la mettre au compte de son rare bon sens et de sa grande habileté politique. Auguste, en respectant les rites sacrés des Juifs et en vénérant leur temple, n'est que le digne successeur d'Alexandre, cet autre habile politique qui, en s'inclinant devant le nom de Jéhovah, brodé sur la ceinture du grand-prêtre Jaddus, s'assurait l'amitié d'un peuple qu'il était bon de ménager trois siècles avant l'ère chrétienne, comme au début même de cette ère. Telle est, à notre avis, la conclusion naturelle qu'il faut tirer de ce document royal. Les Juifs étaient répandus partout. Il fallait ménager ce peuple dont on trouvait les représentants dans toutes les provinces de l'empire et qui, alors comme aujourd'hui, hélas! tenait dans ses mains les sources les plus abondantes de la richesse immobilière, agricole, commerciale et financière de l'univers tout entier.

Que les Juifs fussent fidèles à leurs rites nationaux, le document précité ne nous permet pas d'en douter, et cet exposé, écrit de main royale, en est une preuve éclatante. Ce n'est pas sans un profond mystère et sans un dessein manifeste de la divine Providence que ce peuple privilégié a conservé, au milieu de toutes les vicissitudes de l'histoire antique, malgré ses infidélités désespérantes et son incomparable obstination, le culte inviolé d'un Dieu, pur esprit. Ce peuple a son unité à lui. Les circonstances ont pu être terribles et inéluctables. Ni les persécutions, ni les guerres, ni aucune captivité, ni la conquête, ni la dispersion par le monde entier de cette population exubérante, n'altèrent en rien sa foi et l'unité parfaite de son témoignage. Israël est le témoin de Dieu, témoin à Jérusalem, seul point du monde antique où l'Eternel ait voulu recevoir dans son temple un culte public; témoin dans tout l'univers et jusqu'aux extrémités les plus reculées du monde grec, du monde romain et du monde barbare, où les fils de la dispersion garderont intactes les promesses faites à Abraham et à sa descendance, promesses répétées dans le cours des siècles bibliques par la voix des patriarches et des prophètes, et gardées avec un saint orgueil et avec une obstination vraiment sacrée. Ce peuple a foi en sa destinée, et il croit bien porter sur les pages immortelles de son livre l'avenir du monde et l'espérance du genre humain.

N'est-ce point d'ailleurs à cette œcuménicité providentielle de la nation juive que nous devons de pouvoir expliquer cette attente universelle, dont les auteurs païens eux-mêmes nous ont fait connaître l'existence? Croirions-nous, par exemple, que les dispersés de Babel auraient pu conserver, au milieu des ténèbres de plus en

plus épaisses où les plongeait la corruption universelle, après trois mille ans, des notions assez précises et des traditions assez fermes pour reconnaître l'heure et le moment de la venue du Messie, comme le firent les pieux rois accourus du fond de l'Ethiopie, sous la conduite d'une étoile, pour saluer en Judée le roi des Juifs qui venait de naître? N'était-ce point les enfants d'Israël eux-mêmes qui répétaient partout que l'échéance des dates prophétiques était proche? N'était-ce pas ces mêmes Juifs religieux (*veri religiosi*) qui venaient, chaque année, souvent du moins, à Jérusalem, retremper leur foi et raviver leur espérance à l'occasion des fêtes pascales? Ce sont ceux-là qui auront reconnu l'*Etoile de Jacob,* l'auront saluée avec une foi ardente, et auront communiqué cette ardeur à ces rois prédestinés, prémices de la gentilité. Cœurs bien préparés et dociles à la grâce de leur vocation, ils disent à leur tour sans hésiter : « C'est que nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer et lui offrir nos dons. »

Comment expliquer encore, sans ce même élément judaïque, la tradition si précise dont les druides Carnutes se trouvaient en possession lorsque arrivèrent parmi eux les envoyés du Prince des Apôtres, saint Sabinien et saint Potentien? Un peuple païen à genoux devant une Vierge qui tient dans ses bras le fruit mystérieux de ses entrailles, et, sur le piedestal de cette Vierge surprenante, cette inscription plus surprenante encore : « A la Vierge qui doit enfanter. » *Virgini parituræ!* Ce ne sont pas les druides, ce ne sont pas nos pères qui ont entendu ou conservé sous le ciel de l'Occident le grand oracle prophétique. Ne sont-ce pas encore les enfants d'Israël, porteurs fidèles et obstinés du texte

même d'Isaïe? Ils pouvaient faire lire tous les jours, aux prêtres et aux savants des pays qu'ils habitaient, les les paroles mêmes du prophète, qui s'écrie tout surpris lui-même : « Voici qu'une Vierge enfantera! » *Ecce Virgo concipiet !*

L'histoire des origines chrétiennes nous apprend que les Apôtres et leurs envoyés immédiats ont trouvé les Juifs partout, et que les premières persécutions dirigées contre les chrétientés naissantes eurent pour auteurs non les païens vengeurs de leurs fausses divinités, mais les enfants obstinés d'Israël qui regardaient ceux de leurs frères convertis à l'Evangile comme des apostats de leur religion et de leur nation. Nous verrons d'ailleurs qu'il dut en être ainsi pendant les douze premières années qui suivirent l'Ascension du Sauveur, puisque, conformément à l'ordre du Maître, la prédication évangélique ne s'adressa guère pendant toute cette période qu'aux seuls enfants d'Israël. La tradition la plus acceptable des églises d'Espagne porte que l'apôtre saint Jacques ne prêcha qu'aux seuls Juifs pendant son séjour dans ce pays; or la durée de ce séjour est nécessairement comprise entre l'Ascension et le retour de l'apôtre à Jérusalem, retour qui a précédé, comme on sait, la dispersion définitive du corps apostolique. Nous verrons, plus loin, combien il est raisonnable d'admettre que tous les prédicateurs partis de la Palestine, et qui allèrent prêcher en diverses contrées pendant la période que nous désignons sous le nom de dispersion provisoire, se bornèrent également à annoncer la bonne nouvelle aux douze tribus d'Israël, dont on rencontrait des représentants dans toutes les provinces et dans tous les comptoirs de l'univers.

N'est-ce point à la présence des Juifs répandus partout et adorant partout leur Dieu, pur esprit, sans admettre aucune représentation sensible de la divinité, qu'il faudrait faire remonter ces autels que la religion, inquiète de divers peuples, élevait *au Dieu inconnu*, IGNOTO DEO? Nous connaissons celui d'Athènes, qui a fourni à l'Apôtre des Gentils le thème de son magnifique discours à l'Aréopage. On le retrouve chez d'autres peuples; et, sans trop nous écarter de chez nous, nous le trouvons à Bordeaux même, où notre tradition religieuse rappelle que saint Martial purifia l'autel dédié *au Dieu inconnu*, le consacra, et en fit l'autel du vrai Dieu qu'il était venu annoncer à nos pères.

Sans doute, les Juifs dispersés conservaient en tous lieux leurs traditions nationales. Ils portaient partout avec eux le livre des promesses et des oracles sacrés; ils le lisaient et le savaient par cœur en grande partie. Mais il est un détail historique précieux et incontestable, sur lequel il est bon d'insister, et qui explique qu'outre la foi générale de ce peuple en la réalisation des promesses dont il était le dépositaire, une disposition particulière de la loi devait le mettre à même de connaître à son heure et d'une manière explicite l'avènement du Rédempteur.

C'était un usage chez le peuple juif, et il y demeura fidèle jusqu'à la fin, de venir célébrer à Jérusalem même ce qu'il appelait la Pentecôte, c'est-à-dire les cinquante jours qui s'écoulaient depuis la célébration de Pâques jusqu'à la fête aujourd'hui appelée Pentecôte. A cette solennité annuelle, on n'accourait pas seulement des environs de Jérusalem et de toute la Judée, on y venait aussi des extrémités du monde, et un nombre toujours considérable de pèlerins juifs venait, chaque année, des

pays les plus reculés pour accomplir cet acte solennel de religion. L'auteur du *Baptista Salvatoris* nous rappellera plus loin que des païens eux-mêmes venaient à Jérusalem, attirés par la magnificence et la réputation mondiale du temple et de son culte sacré. L'Esprit-Saint lui-même avait prévu ce cas, et une disposition particulière de la loi voulait qu'on n'écartât du lieu saint ni l'infidèle, ni la prière qu'il adressait à l'Eternel dans la sincérité de son âme. A preuve particulière de ce dernier détail, nous voyons l'eunuque de la reine d'Ethiopie qui, après être venu adorer Dieu au temple de Jérusalem, s'en retournait chez lui en lisant les prophéties d'Isaïe.

On peut croire que le nombre de ces pèlerins toujours considérable, le devint davantage encore à l'approche de la 476e année du calcul de Daniel, au moment même où l'Orient comme l'Occident étaient remplis du bruit de la prochaine naissance d'un libérateur. Les Juifs ne pouvaient rester muets, et l'expression de leur espérance devait plusieurs fois éclore sur leurs lèvres, tant dans l'intimité de la famille que dans leurs relations avec le dehors. La dernière semaine d'années avait commencé; le sceptre était sorti de la maison de Juda; l'heure était imminente. Admettons même que la naissance du Sauveur n'ait pas été publiée dans le monde juif peu de semaines après l'événement, et que les Juifs fidèles de Jérusalem, de Bethléem et de Nazareth ne l'aient pas fait connaître au dehors; admettons aussi que les Juifs fervents de Rome, instruits par leurs frères de Judée, n'aient pas rapproché ce fait des prodiges qui s'étaient manifestés au Capitole et au Transtévère, selon le témoignage des auteurs anciens rapporté par

Baronius; du moins faut-il admettre logiquement que le bruit a dû en être universel dès la première Pâque célébrée après cette naissance. L'apparition soudaine des Mages à Jérusalem dut exciter une préoccupation universelle. Hérode craignait un successeur victorieux; mais les Juifs croyants et fidèles espéraient leur Rédempteur. Hérode, troublé, avait assemblé les princes des prêtres gardiens et interprètes authentiques des Ecritures, et leur avait demandé, non pas si le Christ avait paru, mais bien en quel lieu il devait naître. *Ubi* Christus *nasceretur*. Les princes des prêtres et les scribes du peuple n'hésitèrent pas dans leur réponse. Ils déclarèrent que le Christ devait naître à Bethléem de Juda, et ils rappelèrent les paroles du prophète : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es point la plus petite parmi les principautés de Juda; car c'est de toi que sortira le chef qui doit gouverner mon peuple d'Israël. » Il est aisé de comprendre quel émoi général dut produire à Jérusalem et dans toute la Judée cette visite étrange et soudaine. Sans doute, la préoccupation très-vive d'abord et vraiment universelle dut se calmer peu à peu dans l'âme froide et indifférente des pharisiens et des scribes, qui ne voyaient point éclater d'une manière solennelle la manifestation de ce Christ qu'ils se figuraient entouré de l'appareil ordinaire aux rois et aux puissants. Mais les élus, le peuple croyant, humble et fidèle, à tous les degrés de l'échelle sociale, étaient mieux préparés à recevoir la grâce sous telle forme qu'il plairait à Dieu de l'envoyer. On devait s'entretenir, dans l'intimité du foyer, des saintes espérances déposées par Dieu lui-même dans le berceau du genre humain, renouvelées à Abraham et à sa race, et répétées par tous les

échos pendant la période patriarcale et prophétique. Le noyau relativement petit (*pusillus grex*) de ceux qui priaient et soupiraient en silence devait avoir une notoriété discrète, mais réelle; comme aujourd'hui encore, le petit nombre des âmes choisies et prédestinées se connaît et se compte, et maintient, au milieu d'un siècle corrompu, malgré les relâchements qui l'entourent, la sainte tradition de l'humilité, de la confiance en Dieu et de la piété sincère. C'est le règne de Dieu, *regnum Dei*, qui n'a jamais cessé d'exister dans cette classe d'âmes privilégiées sous la loi antique comme sous la loi nouvelle. C'est ce petit noyau que Dieu met d'ordinaire dans les secrets de ses desseins impénétrables. Dieu permet, pour humilier l'orgueil pharisaïque et guérir le monde de son mal le plus profond, que les petits gardent dans leur simplicité la tradition pure et vraie de ses promesses bien mieux que les prétendus savants et les spéculatifs à l'orgueil desquels Dieu résiste toujours.

C'est à ce noyau mystérieux qu'appartenait le vieillard Siméon, homme juste, rempli de la crainte de Dieu et attendant humblement son règne. C'est à ce noyau qu'appartenaient Zacharie et Elisabeth sa sainte épouse, aussi bien que Joachim et Anne, le père et la mère de la très-sainte Vierge, et la famille de saint Joseph, le bienheureux et incomparable patriarche que Dieu destinait à être le père nourricier de son divin Fils.

Ce même groupe n'était-il pas représenté dans la maison de Zacharie, au moment où la très-sainte Vierge vint visiter et saluer, sur la montagne où s'élevait Cariath-Juda, sa cousine Elisabeth? Le cantique de Marie, ce *Magnificat* qui a été appelé l'extase de son humilité, a dû être entendu par ces âmes d'élite, qui en

auront gardé la mémoire et auront pu le transmettre aux fidèles disciples et, plus tard, à saint Luc lui-même, auquel l'emprunte la divine liturgie.

Trois mois plus tard, ce même groupe choisi ne se trouve-t-il pas à la naissance de Jean-Baptiste, alors que les voisins et les parents d'Elisabeth venaient la féliciter à l'occasion de la naissance du Précurseur? Ce même groupe est représenté, sans aucun doute, au moment où saint Jean est porté au temple pour y recevoir son nom; et ces âmes, pleines d'espérance, entendent sans trop d'étonnement le grand prêtre Zacharie qui *bénit le Seigneur* et lui rend grâces *pour être venu visiter et racheter son peuple d'Israël*. Ces mêmes âmes saluent, avec une foi émue, les louanges du Messie qui éclatent sur les lèvres reconnaissantes de Zacharie. Elles prennent à la lettre les déclarations du père de Jean-Baptiste, et saluent d'avance la réalisation des *promesses faites à Abraham leur père*. Elles voient d'avance l'enfant miraculeux qui doit précéder le Rédempteur et *illuminer les hommes assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, pour diriger leurs pas dans le sentier de la paix*.

Des représentants de ce même groupe prédestiné, initiés au mystère divin, durent tressaillir et s'entre-communiquer discrètement leur joie lorsque, six mois plus tard, la Vierge bénie mit au monde, dans l'étable de Bethléem, Celui dont Zacharie avait annoncé la naissance. Il s'est réjoui encore au moment de la Circoncision, quand le Fils de l'Homme a reçu le nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur; et, de même qu'il avait entendu et retenu le *Benedictus* de Zacharie et le *Magnificat* de la Vierge, il entendit alors et retint le *Nunc dimittis* du saint

vieillard Siméon. C'était pour ainsi dire la liturgie chrétienne qui commençait à devenir confidentiellement populaire, et dont les secrets n'étaient communiqués qu'à bon escient aux véritables élus, pendant qu'on les cachait avec soin aux représentants d'un pouvoir civil, cruel et jaloux, aux scribes superbes et aux pharisiens hypocrites.

Tel fut, à notre humble avis, l'état vrai des esprits à Jérusalem, à Nazareth et, peu à peu, dans toute la Judée parmi ceux qui attendaient en toute humilité et confiance la rédemption d'Israël. Ce sont ceux-là, croyons-nous, qui, dès la première fête de Pâques qui suivit ces événements merveilleux, les racontèrent discrètement, mais avec ardeur, aux pieux pèlerins qu'une dévotion sincère attirait à Jérusalem pour la grande solennité annuelle. Ces derniers étaient bien préparés et méritaient déjà l'éloge que saint Luc fera plus tard de leur piété, en les appelant des hommes sincèrement religieux, *viri religiosi*. Avec quelle sainte allégresse, ces mêmes pèlerins, de retour dans leurs foyers, auront-ils annoncé à leurs parents et à leurs amis croyants comme eux, et comme eux bien disposés, que l'heure de Dieu était venue, et que le CHRIST rédempteur était né à Bethléem! Quel émoi par le monde entier, quand tous les enfants d'Israël eurent entendu l'heureuse nouvelle dans toutes les colonies et dans tous les comptoirs où ils résidaient! et comme la plupart d'entre eux envient le bonheur de leurs frères qui ont pu entendre de leurs oreilles et voir de leurs yeux! et comme ils se promettent d'accourir en grand nombre à la Pâque suivante, pour entendre, eux aussi, raconter ces merveilles et remercier Dieu dans son temple auguste d'avoir exaucé quatre

mille ans de soupirs et de prières, en envoyant à la Judée et au monde le Désiré des nations !

Il est naturel de penser que, pendant la vie cachée du Sauveur, si les espérances du peuple juif et des pèlerins annuels ne furent pas toujours tenues en haleine, elles attendirent du moins avec une sainte anxiété la manifestation éclatante et publique de Celui qui devait racheter Israël et sauver le monde.

Cependant la vingt-huitième année après la naissance du Sauveur, Jean se manifeste et commence à prêcher la pénitence et à administrer le baptême aux foules qui accourent à lui de toutes parts. Pourquoi cette immense multitude de gens qui se pressent autour du Précurseur pour y entendre des reproches amers et des enseignements austères ? Pensons-nous que la singularité du fait ou l'éloquence du prédicateur, unie à la sainteté de sa vie et à la rigueur de sa pénitence, suffisent à expliquer ce concours universel? Jérusalem, la Judée, la Samarie se seraient-elles émues à ce point, si un autre motif n'avait entraîné les âmes d'une manière irrésistible et si les enfants d'Israël n'avaient attendu à cette même époque la réalisation solennelle des prophéties? Cette prédication de Jean elle-même avait été annoncée dans les saints livres. Cet appel à la pénitence est entendu de ces mêmes enfants d'Israël, qui attendent avec un cœur simple et droit la visite de leur Messie. Ils se soumettent humblement à celui qui est venu préparer en eux sa venue, ils reçoivent le baptême de la pénitence et confessent leurs péchés.

Tout naturellement encore les pèlerins de la première Pâque, qui suivit les débuts de la prédication de Jean, durent interroger avec un grand zèle les fidèles d'Israël

qui avaient déjà écouté le Précurseur, et ils durent aller aussi de leur personne l'écouter au désert pendant leur séjour à Jérusalem. A leur retour, ils racontent à leurs proches et à leurs concitoyens ce qu'ils ont vu et entendu, et, alors comme il y a vingt-huit ans, on se promet d'aller en grand nombre, l'année suivante, pour voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, et pour ainsi dire toucher de ses mains l'envoyé de Dieu, celui-là même que le Seigneur doit appeler son Ange, déclarant qu'il vient à la façon d'Elie pour préparer les cœurs, qu'il est une lampe ardente et luisante destinée à dissiper les ténèbres qui cachent aux hommes la lumière véritable.

Rien en tout cela que de parfaitement logique, puisqu'il est certain qu'il y a des Juifs partout et que, chaque année, un très-grand nombre d'entre eux accourt des extrémités de l'univers pour célébrer à Jérusalem la fête de Pâques et la Pentecôte tout entière; puisque, d'autre part, ces Juifs pèlerins n'ont pu manquer d'entendre ce qui se passe et ce qui se dit dans la terre de promission, et qu'à leur retour ils ne peuvent manquer d'épancher leur sainte joie dans le sein de leurs frères qui attendent, comme eux, le salut et la rédemption d'Israël.

Dans la seconde année de la prédication de Jean, les pèlerins de Pâques durent être plus nombreux que la première année, et, à la troisième, leur nombre dut être plus considérable encore.

Voilà donc la marche naturelle des choses, l'état vrai des esprits et de l'émotion publique entre la deuxième et la troisième année de la pénitence et de la prédication de Jean-Baptiste.

Dès lors, je l'avoue, il ne m'est plus raisonnablement possible de trouver étrange l'énoncé de la tradition baza-

daise qui s'exprime ainsi sans détour : « L'an 31, une dame fort distinguée, originaire de la ville de Bazas, attirée par le bruit des miracles du Sauveur, était allée des Gaules à Jérusalem par pure dévotion, pour jouir de la vue de Notre-Seigneur et Sauveur. Apprenant qu'on allait décapiter le bienheureux Jean-Baptiste, elle accourt en grande diligence, donne de l'argent au bourreau, le conjure de ne pas l'écarter, et de lui permettre de recueillir le sang qui va couler (1). »

Nous n'examinerons pas ici si la sainte Femme, que nous démontrerons être sainte Véronique, est réellement partie de Bazas pour se rendre à Jérusalem. Ce sera l'objet d'une étude spéciale. Nous n'examinerons pas non plus si cette même sainte était ou non la fille d'un des Gaulois qui formaient la garde d'Hérode. Il nous suffit pour le moment d'avoir exposé et résolu avec une grande simplicité et, nous l'espérons bien aussi, avec la grande logique du bon sens, guidé par des témoignages authentiques irrécusables, la question qui sert de titre à ce deuxième chapitre, à savoir que le bruit des miracles et de la prédication du Sauveur a dû pénétrer en Occident dès la première année de sa vie publique.

Qu'il y eût des Juifs à Bazas au premier siècle de l'ère chrétienne, c'est ce que nous ne pouvons affirmer, faute de monuments subsistants; mais qu'il y en eût à cette même époque à Bordeaux et dans la plupart des villes des Gaules, c'est ce que l'archéologie, l'épigraphie et l'histoire ne permettent pas de contester. Une conjec-

(1) *Chronicon Vasatense*. Manuscrit de Géraud Dupuy, archidiacre de Bazas, reproduisant au commencement du XVIIIe siècle les anciennes Chroniques de la ville épiscopale.

ture raisonnable nous permet de les supposer aussi à Bazas, puisque cette ville, à l'époque dont nous parlons, n'avait pas moins d'importance que Bordeaux lui-même. Et s'il n'en reste aucune trace dans les monuments de la ville de Saint-Jean, il faut s'en prendre aux ravages et aux dévastations successives qui ont fini par faire de la métropole des Cocosates une ville de quatrième ordre. Bazas n'a dû qu'à son grand souvenir religieux le privilége de conserver une honnête existence jusqu'aux mauvais jours de la Révolution française.

Nous devons, dans les chapitres suivants, justifier encore la tradition bazadaise sur un second objet, et établir que la sainte Apôtre, fondatrice de l'église de Bazas, a pu recueillir le sang de saint Jean dans la prison de Machéronte, l'an 31 de notre salut, et se trouver à l'extrémité du monde occidental à Bazas même, peu d'années après l'Ascension du Sauveur, longtemps avant l'heure de la dispersion définitive des Apôtres.

CHAPITRE III

QUE LA DAME BAZADAISE N'EST AUTRE QUE SAINTE VÉRONIQUE

Nous nous plaisons à conserver à l'auguste Apôtre de Bazas et du Médoc, le nom que les Chroniques religieuses locales lui ont constamment donné : LA DAME BAZADAISE, *Matrona Vasatensis*. Nous le faisons, d'ailleurs, sans préjudice aux observations que nous devrons produire dans le cours de cet ouvrage, sur l'origine probable de cette grande bienfaitrice de nos contrées. Que sainte Véronique soit d'origine païenne ou prosélyte; qu'elle soit originaire de la ville de Bazas ou de la Mésopotamie, comme semble l'indiquer l'auteur du *Baptista Salvatoris*, lequel, néanmoins, la fait venir de Bazas au moment où elle va recueillir le sang du Précurseur; qu'elle soit la fille d'un des Gaulois qui formaient la garde d'Hérode; ou enfin qu'elle soit petite-fille d'Hérode lui-même, peu nous importe pour l'heure. La véritable patrie terrestre des Saints n'est pas le petit coin qui les a vu naître. C'est le lieu où leurs reliques sacrées manifestent leur puissance et leur bonté envers leur pays d'adoption, ou bien encore les lieux

illustrés par leur prédication, leur apostolat et leurs miracles. Par conséquent, ainsi qu'on va le voir, notre bienheureuse Apôtre mérite absolument d'être appelée indifféremment *la Dame de Soulac* ou *la Dame bazadaise*.

Que la Dame bazadaise et la Véronique soient une seule et même personne, c'est ce que démontre avec une évidente clarté la confrontation des documents bazadais avec les documents bordelais relatifs à Notre-Dame de Soulac ou de Fin-des-Terres.

Bien qu'on doive lire plus loin le texte qui suit aux chapitres v^{e} et vi^{e} du *Baptista Salvatoris*, il est indispensable que nous le donnions dès à présent, afin que le lecteur connaisse dans son entier une des formes les plus anciennes de la tradition dont nous traitons.

L'auteur du *Baptista* dit donc :

« Or, sur ces entrefaites, une dame fort distinguée, originaire de la ville de Bazas, se trouvait par hasard à Jérusalem. Cette dame, selon le témoignage de Grégoire de Tours, était venue en ce temps de la Gaule à Jérusalem, dans un but de dévotion. Et il ne faut pas trouver étonnant qu'une femme païenne ait pu faire un voyage si long et si pénible par terre et par mer, et arriver de l'extrême Occident jusqu'en Judée. Les païens avaient dans leurs habitudes de visiter les pays lointains et les endroits les plus reculés. Il suffisait pour cela qu'ils eussent une grande célébrité ou que quelque signe mystérieux les fît connaître. N'avons-nous pas vu l'étoile miraculeuse conduire les rois de l'Orient au berceau de l'Enfant-Dieu? Ce ne sont pas seulement les auteurs profanes qui signalent cet usage; nous en voyons quelque chose dans les saintes lettres, où nous lisons que l'Eu-

nuque de la Candace d'Ethiopie était venu des extrémités de l'Orient visiter, quoique païen, la cité sainte de Jérusalem. Nous le voyons même plein de zèle après avoir accompli son pèlerinage, et lisant les saintes Ecritures. Il parlait de Jésus-Christ sans comprendre ce qu'il lisait. En un autre endroit, alors que les Apôtres ont reçu le Saint-Esprit et le don des langues, l'auteur sacré nous dit en termes formels qu'il y avait en ce moment à Jérusalem des gens venus de toutes les contrées de l'univers. *Or il y avait en ce moment, à Jérusalem, des Juifs, religieux pèlerins, qui représentaient toutes les nations qui sont sous le ciel.* Mais s'il y avait des gens de toutes les nations, il y en avait, assurément, qui étaient venus des Gaules. Faut-il donc s'étonner si, deux années auparavant, une femme est venue des Gaules à Jérusalem, attirée, soit par la renommée des miracles du Seigneur Jésus qui remplissait déjà le monde, soit par la renommée de ce Temple illustre qui attira bien aussi, quelques années plus tard, l'Eunuque de la reine d'Ethiopie. Enfin, nous y voyons cette multitude accourue de toutes les contrées de l'univers. Pour mieux éclaircir la chose, rapportons ici le texte même de Grégoire de Tours dans son livre intitulé : *De la Gloire des Martyrs.* « *Une Dame*, dit-il, *était allée des Gaules à Jérusalem, par pure dévotion, pour jouir de la vue de Notre-Seigneur et Sauveur. Apprenant qu'on allait décapiter le bienheureux Jean-Baptiste, elle accourt en grande diligence, donne de l'argent au bourreau, le conjure de ne pas l'écarter, et de lui permettre de recueillir le sang qui va couler. Au moment où le bourreau frappe, la Dame prépare une conque d'argent, et quand la tête du martyr est*

tranchée, elle reçoit le sang avec dévotion, le met avec grand soin dans une ampoule (1), *et le porte dans sa patrie à Bazas. Là, elle bâtit une église en l'honneur de saint Jean, et dépose la relique dans le saint autel.* » Telles sont les paroles remarquables de Grégoire, qui néglige d'indiquer le lieu du martyre. On pourrait se demander, en effet, en quel lieu Hérode célèbra l'anniversaire de sa naissance, et, par conséquent, où dut se transporter la pieuse Dame pour assister à la décollation. Les auteurs anciens tiennent pour le château de Machéronte, situé en Arabie. Si ce n'est pas à Machéronte, il faut expliquer comment la Dame précitée a pu connaître l'endroit et s'y transporter en temps utile pour recueillir le sang glorieux. Mais, que ce soit à Machéronte ou en Galilée dont Hérode était tétrarque, ou même à Jérusalem, comme quelques-uns l'ont pensé, ou en tout autre endroit, qu'Hérode a célébré son festin sacrilége, il est permis de croire que la vénérable Dame s'y trouvait alors. Une tendre dévotion, la divine Providence disposant ainsi les choses, avait pu l'y amener pour voir Jean-Baptiste dont elle connaissait déjà le nom très-doux. Et voilà qu'elle s'y trouvait encore lorsqu'elle apprit qu'on allait décapiter le saint. C'est alors qu'elle accourut promptement, et qu'elle eut le bonheur tant désiré de recueillir le sang glorieux. En

(1) On a de bonnes raisons de croire que ce mot *ampulla* doit être remplacé par *mappula*, linge, nappe, mouchoir trempé dans le sang de saint Jean, et avec lequel la sainte Femme aura essuyé le sang sur le pavé de la prison de Machéronte. Ce mot *mappula* se lit dans les anciens documents bazadais. Le linge précieux trempé dans le sang de saint Jean pouvait être contenu dans une conque ou vase d'argent que le pape Urbain II aurait emporté en souvenir de son passage à Bazas, au retour du Concile de Clermont.

possession de ces reliques plus précieuses pour elle que l'or et la topaze, aussi bien que d'un très-grand nombre d'autres gages sacrés (car on dit qu'elle porta avec elle des vêtements du Sauveur et du lait précieux de sa très-sainte Mère), remplie d'une joie céleste, elle se met en mesure de regagner sa patrie, accompagnée d'un très-grand nombre des siens.

« Or, pendant quelque temps, le navire alla sur la grande mer poussé par un vent à souhait. Mais voici que l'ennemi du genre humain entreprend de détruire ces précieux et inestimables trésors qui doivent être si utiles aux chrétiens. Que tardé-je à le dire? Le démon appelle les vents, soulève la mer et déchaîne contre la frêle barque toutes les fureurs de la tourmente. Tantôt l'esquif est porté aux nues, tantôt il est présenté à l'abîme. La masse effrayante des vagues, les tourbillons dévorants, interdisent à l'équipage tout espoir de salut. L'image de la mort aux ailes affreuses plane partout et sur tous. Alors, la Dame vénérable, au milieu de si grands périls, se souvenant des gages saints qu'elle porte avec elle, sent naître en son âme un courage au-dessus de son sexe. Pleine d'une foi céleste, elle saisit la conque qui renferme le sang sacré, l'élève bien haut en invoquant Dieu, et lutte avec ce trésor contre les fureurs de la tempête. Tout à coup (chose admirable!) le tumulte cesse et l'orage se calme promptement. C'est que, si les élancements de la mer sont admirables, plus admirable encore est le Seigneur se jouant sur l'abîme. Ce que nous racontons est bien étrange, sans doute, mais on peut y ajouter foi, puisque la puissance de saint Jean nous autorise à admettre des miracles plus éclatants encore. C'est merveille, assurément, de voir la tempête se

calmer d'une façon si subite ; mais on cesse de s'étonner quand on considère les mérites incomparables du bienheureux Précurseur. Faut-il s'étonner qu'il apaise la tempête, celui dont la vie, depuis le commencement jusqu'à la fin, est un tissu de merveilles qui excèdent la puissance humaine ? Il n'est donc pas étonnant que notre saint ait calmé la fureur des flots sur un point donné de la mer.

« Cependant les nautoniers, conduits par une brise favorable, poursuivent avec joie leur course et abordent enfin sur la côte occidentale de la Gascogne, en un port que les habitants du pays appellent Soulac, sans doute parce qu'il est en face du soleil couchant. Là, selon l'antique tradition, la sainte Femme bâtit comme elle peut, dans un de ses domaines, une église en l'honneur de la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie, et y dépose avec beaucoup d'honneur, comme il convient, les très-saintes reliques de Notre-Dame. Après avoir fondé ce lieu, elle arrive heureusement à Bazas, où elle est reçue en triomphe par ses compatriotes (1). »

Tel est l'exposé textuel que faisait de la tradition bazadaise, au milieu du XIIe siècle, le pieux et savant auteur du *Baptista Salvatoris*. On remarquera que, longtemps auparavant, Grégoire de Tours recueillait lui-même cette tradition dans tous ses détails, auxquels six siècles d'histoire n'ont rien ajouté. Nous avons donc sous les yeux une tradition simple, nette, explicite et qui n'a point été surchargée de toutes ces superfétations dont la piété et la naïveté populaires ont entouré tant d'autres légendes.

(1) *Baptista Salvatoris*, chap. V et VI. Voir en son lieu le texte latin.

Le fond de la légende bazadaise est simple et invariable :

La fondation de l'église de Bazas a pour origine la translation dans cette ville d'une relique du sang de saint Jean-Baptiste.

Cette relique n'a point une origine vague et ne remonte pas à une époque qu'il est impossible de définir. La même sainte Femme qui l'a apportée à Bazas l'avait recueillie en personne dans la prison de Machéronte.

Cette sainte Femme est la même qui est venue prêcher la foi en Aquitaine, qui a débarqué à Soulac et a fondé l'église de Notre-Dame de Fin-des-Terres. Elle y a déposé d'autres reliques précieuses dont l'histoire se rattache essentiellement à celle du sang de saint Jean et à plusieurs autres qui sont encore vénérées en divers endroits de cette province. Partout on déclare les avoir reçues, dès l'aurore des jours chrétiens, de la main de la sainte Apôtre (1).

Et ce qu'il y a de remarquable, c'est l'uniformité de la tradition conservée en tant d'endroits différents avec le caractère et les détails propres à chaque lieu, quoiqu'ils ne forment en réalité qu'une seule et même tradition. Bordeaux, Soulac et Roc-Amadour, Mende, Rodez, Clermont, le Puy, nous racontent à leur manière de quelle façon elles ont reçu le christianisme. Il leur est venu du vivant des Apôtres par le ministère de saint Martial, sans doute, mais aussi par la coopération

(1) Citons entre autres le saint soulier de Rodez et celui du Puy, les cheveux de Notre-Dame à Mende et à Clermont, le lait de la très-sainte Vierge à Soulac. Ces différentes églises disent toutes unanimement qu'elles ont reçu ces précieux trésors de la main de sainte Véronique.

active et incessante de la Véronique et de Zachée son saint époux. Toutefois, chose remarquable, et précieuse pour notre thèse, ces légendes, particulières à chaque lieu, et parfaitement d'accord entre elles pour se rattacher à un seul et même apostolat, n'ont pas été copiées l'une sur l'autre. Elles ont, en chacun de ces lieux, leur forme particulière et s'imposent partout avec l'autorité irrécusable d'une tradition liturgique non interrompue. Bordeaux, Soulac et Roc-Amadour ne nomment pas en leurs légendes la Dame bazadaise; la légende de Bazas, de son côté, quoiqu'elle en donne d'une manière si précise le signalement, ne prononce pas le nom de sainte Véronique; Mende et Rodez le prononcent à peine; Clermont et le Puy désignent une sainte Femme qui accompagnait saint Martial et qui déposait des reliques précieuses dans les premiers oratoires fondés par l'Apôtre de l'Aquitaine. Seul, ou à peu près, Soulac nomme la sainte Femme à laquelle il doit sa fondation et sa gloire dix-huit fois séculaire. Cette gloire repose sur un tombeau, et les restes de celle que renferme ce tombeau sont les restes de sainte Véronique, la femme admirable de la voie douloureuse, l'épouse de saint Zachée.

Nous venons de lire le texte de la tradition bazadaise: Une sainte Femme, attirée à Jérusalem par le bruit des miracles du Seigneur, assiste à la décollation de saint Jean, en recueille le sang dans la prison de Machéronte, et revient implanter le christianisme à Bazas peu après l'ascension du Sauveur. Parmi les reliques qu'elle porte avec elle, il y a *du sang de saint Jean-Baptiste, un vêtement du Sauveur, du lait de la très-sainte Vierge.* L'auteur du *Baptista* ajoute qu'elle portait en outre *un très-grand nombre d'autres reliques.* Elle vient par

mer et débarque à Soulac, où elle fonde l'église de Notre-Dame, qu'elle enrichit du lait de la bienheureuse Vierge Marie. C'est tout; et les compilateurs ou rédacteurs des Chroniques bazadaises n'entrent pas dans de plus grands détails. Ils ne soupçonnent pas même le séjour et les travaux apostoliques de la sainte Femme à Bordeaux, où elle convertit Bénédicte et Sigebert. Non, les Bazadais ne voient dans la sainte Femme que leur apôtre à eux. C'est pour eux seuls et vers eux seuls qu'elle vient. Peu importent les traditions des autres, ils n'ont à cœur que d'exposer et de défendre la leur. Ecoutons plutôt Géraud Dupuy, le savant archidiacre qui rédige, après tant d'autres, le *Chronicon Vasatense* au commencement du XVIII[e] siècle. Après avoir raconté la venue par mer de la sainte Apôtre et son débarquement à Soulac, il la conduit à Bazas à peu près directement, lui permettant néanmoins d'évangéliser et de convertir les localités qu'elle trouve sur son passage entre Soulac et Bazas. *Elle débarque à Soulac, ville du Médoc, puis elle se rend à Bazas par la voie de terre, prêchant* JÉSUS-CHRIST *partout où elle passe et opérant un grand nombre de conversions* (1).

La légende de Roc-Amadour va se borner à nous parler de Zachée et de Véronique, de leur départ de Jérusalem, de leur embarquement et de leur navigation; enfin, de leur arrivée au *Pas-de-Grave,* c'est-à-dire à Soulac.

« Saul, persécutant l'Eglise de Dieu, voulut, par les

(1) *Solacum Medulcorum oppidum appellens, terrestri inde itinere ad Vasatenses revertitur,* CHRISTUM *quacumque transit prædicans, multosque ad fidem convertens.* (Chronicon Vasatense.)

tourments, forcer Amadour et Véronique à revenir à la rigueur de l'ancienne loi. Mais le Seigneur les couvrant de sa protection miséricordieuse, les conduisit par son Ange au lieu qu'il leur destinait. A l'ordre du messager céleste, ils montèrent sur une barque qui s'offrit à eux. L'Ange leur avait ainsi ordonné : « Au lieu où cette barque abordera, servez fidèlement le Seigneur et sa sainte Mère. » La barque étant donc ainsi partie et dirigée, ils parvinrent, sous la conduite du Seigneur, au lieu appelé *Pas-de-Grave,* dans les régions de l'Occident. »

Pendant que Bazas redit de siècle en siècle sa légende apostolique et garde avec un soin jaloux le sang de saint Jean, pendant que Soulac, sans s'occuper de la relique du Précurseur, prie devant *le lait de Notre-Dame* et au tombeau de la sainte Apôtre qui repose dans son église vénérée, les chroniqueurs aquitains racontent eux aussi l'histoire des reliques précieuses provenant de la même source et rattachées au même apostolat.

« De plusieurs anciennes chroniques, dit Bernard de la Guionie, évêque de Lodève sur la fin du XIII[e] siècle, on conclut aussi et on tient que saint Martial, venant au pays d'Aquitaine, eut en sa compagnie un homme de Dieu appelé Amadour, et son épouse du nom de Véronique, qui avait été amie familière et de cœur de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu. Ces deux conjoints, Amadour et Véronique, par une disposition particulière de Dieu, portèrent avec eux du lait, des cheveux et des chaussures de la bienheureuse et bénie Vierge Marie. — Amadour se retire en un rocher qui a conservé son nom. — Quant à son épouse Véronique, fidèle à suivre le bienheureux Martial dans ses prédications, et à l'écouter avec autant de piété que de dévouement, accablée

enfin de vieillesse, elle se retira près des bords de la mer, sur le territoire bordelais. Là, le saint homme de Dieu, Martial, éleva et consacra, en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu, une chapelle qui porte le nom de Soulac, parce que le lait de la Vierge Mère de Dieu fut la seule relique qu'on y plaçâ, les autres que possédait saint Martial ayant été distribuées en divers lieux. »

Les mêmes chroniqueurs s'accordent tous entre eux sur le point principal, à savoir sur la venue de sainte Véronique de Jérusalem en Gaule et sur les précieuses reliques apportées par la sainte Femme et distribuées en divers lieux.

Les Bollandistes citent au 4 février un document explicite qui nous paraît plus conforme encore à la tradition que nous nous proposons de défendre en son lieu, à savoir que saint Zachée et sainte Véronique ont précédé saint Martial sur la côte du Médoc. « Sainte Véronique arriva d'Orient à Soulac avec saint Amadour. Là, ils élevèrent, sur un plan modeste, une pauvre cabane où ils vécurent en solitaires, et s'adonnèrent à la prière et au jeûne, jusqu'à ce que saint Martial, arrivant de Limoges, vînt les rejoindre. Saint Martial les aimait tout particulièrement comme étant de sa connaissance et ses compatriotes.

Dadin Hauteserre (*Rerum Aquitanicarum*) s'exprime ainsi : « La dicte Dame s'en revint en Aquitaine avec une partie de ce précieux trésor (le sang de saint Jean), plus contente que ceux qui reviennent des Indes chargés de perles, de pierreries et aultres riches dépouilles de l'Orient, et remplit tout le pays où elle passa de la gloire du nom de notre Sauveur et de saint Jean-Baptiste, notamment la ville de Bazas où elle dressa un oratoire, et mit sous

iceluy le bénit sang du saint Précurseur, lequel y a esté conservé durant plusieurs siècles (1) et honoré par le concours du peuple circonvoisin. De là vient la singulière dévotion des Bazadais envers saint Jean-Baptiste, et leur constante croyance que leur ville a eu cognoissance du mystère de notre rédemption, du vivant même de Notre-Seigneur, par l'entremise de cette Dame, laquelle, ainsi qu'une autre Samaritaine, a eu l'honneur d'avoir jeté la première semence de la foi dans sa patrie avec un si heureux progrès que, depuis, elle n'a cessé d'y germer et produire des fruicts tels que si tous ne sont pas des raisins très-exquis, aussy ne sont-ils pas tous des sauvageons et mauvaises lambrusches desquelles Dieu se plaint par son prophète. »

Pierre Subert, évêque de saint Papoul, affirme, lui aussi, que la Véronique était amie intime de la très-sainte Vierge, qu'elle était l'épouse d'Amadour ou Zachée; qu'ils sont venus tous les deux dans les Gaules. « Saint Amadour, dit-il, s'étant retiré en un endroit appelé depuis *Roc-Amadour,* sainte Véronique suivit saint Martial et s'établit à Soulac, près d'une chapelle qu'il avait élevée à la très-sainte Vierge, et qui prit son nom de ce que, pour seule relique, elle conservait du lait de la Mère de Dieu. »

Saint Antonin, archevêque de Florence, raconte que « Véronique suivit saint Martial dans ses prédications sur le territoire bordelais, et finit sa vieillesse à Soulac. »

« Sainte Vérone, dit Jean Bouchet dans les *Annales*

(1) On verra en son lieu que cette précieuse relique a subsisté jusqu'en 1792, et qu'elle a été jetée à cette époque dans un cloaque par l'administrateur révolutionnaire de Bazas.

d'Aquitaine, véquit jusques à grand'vieillesse au pays bourdelois et y décéda. »

Grégorio Lombardelli, dominicain italien de la fin du seizième siècle, Savaron, François de Bivar, cistercien espagnol, Bertrand de la Tour, doyen de Tulle, sont autant d'échos qui répètent, en la corroborant chacun à leur manière, notre vénérable tradition.

Baiole, dans son *Histoire sacrée d'Aquitaine,* raconte que Zachée, mari de la Véronique, vint trouver saint Martial à Bordeaux et travailla fort heureusement en Médoc, où, ayant réussi en la conversion d'un personnage de condition (1), il pria saint Martial de venir le baptiser; ce qu'il fit. « La Véronique, ajoute-t-il, s'étant arrêtée en ce pays-là, donna le nom au lieu de Soulac comme qui dirait *Sanctum lac,* du lait de la sainte Vierge qu'elle avait en un vase sacré. »

On peut encore voir la confirmation de la même légende dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis,* dans l'*Histoire chronologique* de Jacques Doublet, et dans l'*Histoire de saint Martial et du Limousin*, par Bonaventure de Saint-Amable.

Les documents bénédictins conservés à la Bibliothèque nationale de Paris et provenant des riches fonds de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, viennent appuyer encore d'une manière décisive la tradition générale des églises d'Aquitaine et la tradition particulière et régio-

(1) Ce personnage de condition n'est autre que le gouverneur de Bordeaux, qui était en même temps prêtre des idoles. Il est désigné sous le nom de comte Sigebert ou Sigilbert; on l'appelle encore saint Gilbert. C'est le même que saint Fort, premier évêque et premier martyr de Bordeaux, comme nous le dirons en son lieu.

nale de Notre-Dame de Soulac ou de Fin-des-Terres.

Un détail qu'il est bon de noter, c'est que plusieurs documents paraissent avoir été négligés ou supprimés pour payer tribut à une faiblesse presque universelle au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, et qui consistait à faire à l'école prétendue philosophique toutes les concessions rigoureusement compatibles avec la foi. De dire si les auteurs de ce temps-là, jouets presque tous de la secte jansénienne, ont fait moins de tort à la vraie science qu'à la piété, c'est ce dont nous ne voulons pas nous occuper ici. L'un d'eux écrit donc :

« Je me garderay pourtant, en parlant icy du célèbre prioré de Soulac, de rapporter tout ce que la tradition du pays en dit, ni ce qu'on en treuve dans quelques mémoires manuscripts de Saincte Croix et chez quelques autheurs, bien qu'ils semblent dignes de foy, parce que nous sommes dans un temps où cela passerait pour une fable... Ie ne veux pas exposer ces belles choses à passer pour incroyables (1). »

Malgré ces étranges concessions, les chroniqueurs religieux de Soulac et de Sainte-Croix, presque tous bénédictins, nous ont conservé tous les éléments de notre tradition authentique. De ces pièces encore fort précieuses, il résulte :

Qu'il y avait dans l'église de Soulac un autel de sainte Véronique, appelé *autel de la nef.*

A côté de cet autel était la fontaine, devenue un puits par le surhaussement du sol intérieur.

La tradition portait que sainte Véronique avait été

(1) Notice manuscrite sur Soulac, rédigée par un bénédictin vers 1700, et conservée aux Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

ensevelie dans l'ancien oratoire, et que l'*autel du chœur* s'élevait sur l'ancien tombeau.

Derrière l'autel du chœur, au fond de l'abside principale, était le cénotaphe de sainte Véronique, auquel les pèlerins venaient faire leur visite, aussi bien qu'à Notre-Dame, au retour de Jérusalem et de Saint-Jacques de Compostelle.

Les divers documents où ces détails sont consignés furent écrits en général par des religieux bénédictins de Sainte-Croix de Bordeaux, d'après des titres apportés de Soulac, lesquels titres étaient tellement anciens que sur plusieurs l'écriture paraissait à peine; sur un bon nombre elle était entièrement effacée, *et le papier ou parchemin pourri, de telle façon que plusieurs faicts n'ont pu être conservés.*

Malgré cela, tous sont d'accord sur les faits précis qui constituent le fond historique de notre légende.

« La collégiale de Saint-Seurin, dit l'un deux, se glorifie de posséder le corps de cette bienheureuse femme (sainte Véronique), qui y feut apporté de Soulac (1). »

« On tient par tradition, dit Dom Abadie, que la Véronique est ensevelie dans l'église de Soulac, et on montre encore son sépulcre et son effigie derrière l'autel. Et ce n'est pas chose peu considérable que dans ladicte église, le long du pilier, il y a un puits d'eau doulce, quoique dans le pays il n'y en ait que d'eau salée, à cause du voysinage de la mer. C'est ainsi que la sacrée Vierge a favorisé ce sainct lieu qui, sans doute, a esté un

(1) Voir, au sujet de la translation du corps de sainte Véronique à Soulac, notre 2e édition de *Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine*, 1 vol. grand in-8°. Toulouse, 1877.

des premiers qui lui a été dédié, puisque la tradition porte que la Véronique y fit bastir une église en son honneur, et l'orna de plusieurs sainctes reliques, et que sainct Martial consacra. »

« Notre-Dame de Soulac, dit un autre religieux, estoit autrefois un célèbre monastère dépendant de l'abbaye de Sainte-Croix, de Bordeaux. La raison pour laquelle il devint si illustre et si fameux, feut la grande dévotion que les fidelles portaient à ce sainct lieu où sainte Véronique, suyvant la tradition du pays, avait fait bastir une chapelle en l'honneur de la très-sainte Vierge Marie, que sainct Martial consacra ensuite. La dévotion des chrestiens, augmentant tous les iours dans ce sainct lieu envers la Mère de Dieu, ils y bastirent, par succession du temps, une église fort ample et magnifique. »

Un autre écrit : « Monsieur Bertrand de la Tour, docteur en théologie et doyen de la cathédrale de Tulle, m'engage à m'arrêter un moment dans ce prioré (de Soulac), que j'aurais peut-être passé sans en dire un mot. Mais en ayant parlé lui-même avec tant d'éloge et avec des preuves qui paraissent si fortes, j'ai cru qu'après un tel auteur je pourrais y faire un peu de séjour pour en admirer les merveilles tant naturelles que spirituelles. »

En conséquence, il suit ce maître et le cite en partie :

« Zachée, autrement Amateur, et sa femme Véronique. — Celle-ci ayant le bonheur d'être fort familière avec la sacrée Vierge, l'eut aussi d'avoir d'elle quelque peu de son précieux lait, de ses cheveux et de ses souliers, qu'elle conserva toujours comme un trésor des plus rares. Elle avait aussi l'honneur, aussy bien que quelques aultres femmes, de fournir de ses facultés aux nécessités corporelles, tant de Nostre-Seigneur Iésus-

Christ que de sa saincte Mère et des Apostres : ce qui se prouve par un ancien Bréviaire manuscript de Tulle, auquel s'accorde celuy de Limoges; et à tous les deux conviennent les Chroniques de sainct Antonin, archevesque de Florence; et c'est le sentiment de Jacques Chapuys dans son *Baston pastoral;* ce que la légende qui se lit dans l'église collégiale de Roquemadour en Quercy, le iour qu'on y faict l'office de la même saincte Véronique, favorise par ces paroles : *Véronique, qui se consacra tout entière au service de la bienheureuse Vierge.* Sainct Amadour, espoux de nostre saincte, s'estant arresté tout le reste de sa vie, par un esprit de pénitence, dans le désert qui porte son nom (*Rupes Amatoris,* Roc-Amadour), son espouse, la Véronique, continua à suivre sainct Martial. Mais après l'avoir accompagné jusques à Bourdeaux et dans le Médouc, voulant imiter son cher espoux sainct Amadour, elle se retira proche la mer, où elle finit ses jours, ce qui donna subiect d'appeler ce lieu Soulac pour les raisons susdites. »

Un autre, après avoir dit que Notre-Dame de Soulac fut bâtie dans un faubourg de l'ancien Noviomagus, ville des Médules, ajoute après divers faits :

« La tradition porte (1) que cette église de Soulac eut

(1) *Hujus vero Solacensis ecclesiæ fundamenta posuisse tradunt sanctam Veronicam quæ Domino Christo ad Calvarium montem ascendenti sudarium obtulit. Sed et in ipsa ecclesia quam construxerat ac in honorem Sanctæ Mariæ Virginis consecrari fecerat, sepultam fuisse asserunt, ejusque cænotaphium subtus majus altare hactenus incolæ ostendunt peregrinis qui e Hierosolymitano aut Jacobæano itinere, olim frequenter et modo nonnunquam ad præfatam ecclesiam sanctæ Mariæ Solaci et tumulum sanctæ Veronicæ oraturi accedunt, gratias Christo referentes quod sospites redierint, et a beata Maria Deipara in via solatium et auxilium habuerint.* (Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. Manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

pour fondatrice sainte Véronique, qui présenta un mouchoir au Sauveur pendant qu'il montait au Calvaire. Aussi bien l'on assure qu'elle fut ensevelie dans cette même église qu'elle avait bâtie et fait consacrer en l'honneur de la sainte Vierge Marie. Les habitants du lieu montrent son cénotaphe, sous l'autel majeur, aux pèlerins qui viennent encore quelquefois et qui venaient souvent jadis, au retour de Jérusalem et de Saint-Jacques, prier à cette église de Sainte-Marie de Soulac et au tombeau de sainte Véronique, afin de rendre grâces à Jésus-Christ pour être revenus sains et saufs et avoir obtenu, pendant la route, aide et consolation de la part de la bienheureuse Marie Mère de Dieu. »

La vieille Chronique bénédictine qui paraît faire partie de la *Grande-Mer des Histoires* (Magnum mare Historiarum), écrite en 853, ou peu après, par un religieux bénédictin, dit, au sujet des menaces de l'invasion normande à l'embouchure du fleuve de Gironde : « A Soulac, le trésor et les reliques furent ensevelis sous l'autel de Sainte-Véronique. »

Enfin le Martyrologe de France, qui est le martyrologe bénédictin, annonce en ces termes, au 15 février, la fête liturgique de sainte Véronique : « En Aquitaine, sainte Vérone, autrement dite sainte Véronique, qui présenta un mouchoir au Sauveur pendant qu'il montait au Calvaire (1). »

On conviendra que tous ces témoignages, bien que divers dans leur forme et dans leurs détails, forment, dans leur ensemble, une seule et unique tradition.

(1) *In Aquitania, sanctæ Veronæ, alias Veronicæ, quæ vultum Domini ad Calvarium montem ascendentis sudario excepit.*

Bazas fait arriver son Apôtre à Jérusalem, où elle a été attirée par le bruit des miracles du Sauveur. Elle s'y trouve au moment où on va décapiter saint Jean-Baptiste. Elle recueille le sang du Précurseur et s'en retourne avec ce sang précieux. Elle débarque à Soulac, fonde l'église de Notre-Dame, et se rend par terre à Bazas, prêchant Jésus-Christ partout où elle passe et opérant un grand nombre de conversions. Toutefois, cette bienheureuse Apôtre n'est pas morte à Bazas. On n'y mentionne ni sa maison, ni son tombeau, ni ses saintes reliques. Et pourtant quels justes motifs n'auraient pas eu les Bazadais de conserver des souvenirs et des restes si précieux !

Cette même tradition bazadaise nous apprend toutefois que la même sainte Apôtre a fondé Notre-Dame de Soulac et qu'elle portait avec elle, entre autres précieuses reliques, *du lait de la très-sainte Vierge*.

Or ici les traditions de Soulac et de Roc-Amadour s'emparent de ce fait particulier, s'y attachent et en font l'origine même du nom de Soulac. Soulac garde sa relique du *lait de Notre-Dame* à travers toutes les vicissitudes des siècles, et en fait la base de sa tradition apostolique.

Mende, Rodez, Le Puy, Clermont, ne se préoccupent plus du sang de saint Jean, ni beaucoup du lait de Notre-Dame. Ces églises gardent néanmoins avec un soin jaloux les inestimables reliques qu'elles disent tenir de la main même de la sainte Femme qui accompagnait saint Martial et partageait avec lui les travaux de l'apostolat. Les chroniqueurs ne manquent pas de nous signaler les reliques diverses que protége, en ces divers lieux, le grand argument de la possession; mais ils ajoutent

que, finalement, il ne restait plus à sainte Véronique que le *seul lait* de Notre-Dame au moment où elle fonda sa chère église de Soulac.

On le voit, la corélation est parfaite, et c'est la même main qui a distribué à Bazas le sang de saint Jean, à Soulac le lait de Notre-Dame, à Mende et à Clermont les cheveux, à Rodez et au Puy les souliers de la bienheureuse Reine du ciel. Et c'est ainsi qu'il nous est permis de conclure et d'affirmer que la sainte Femme qui a introduit le christianisme à Bazas et a déposé sous le premier autel de cette vénérable église le sang du Précurseur, est la même qui a fondé Notre-Dame de Soulac ou de Fin-des-Terres, et assisté saint Martial dans la fondation des églises de Mende, de Rodez, du Puy et de Clermont, c'est-à-dire la femme héroïque de la voie douloureuse, sainte Véronique, qu'il nous est permis dès lors de saluer comme la mère spirituelle de nos contrées et l'Apôtre de notre chère Aquitaine.

CHAPITRE IV

QUE LA DAME BAZADAISE A PU RECUEILLIR A MACHÉRONTE LE SANG DU PRÉCURSEUR

L'INTÉRESSANT détail qui forme l'énoncé du présent chapitre était aussi de ceux que nous essayions d'atténuer il y a vingt ans. Nous consentions tout au plus à traduire ainsi cette particularité de la tradition bazadaise : « Il y avait à Bazas une relique du sang de saint Jean remontant aux temps apostoliques, et probablement apportée à Bazas par une sainte femme qui accompagnait saint Martial et l'assistait dans la fondation des églises d'Aquitaine. » Nous nous reprochons aujourd'hui une incrédulité trop cauteleuse. Nous craignions d'être accusé de simplicité, tandis qu'aujourd'hui nous sommes contraint d'accuser uniquement notre ignorance. Oui, le texte de la tradition bazadaise nous paraît encore devoir être défendu et maintenu sur ce point. Non-seulement la Dame bazadaise a pu connaître en Occident que le Messie prêchait en Judée, non-seulement elle a pu se rendre en Judée l'an 31 de notre salut, mais encore elle a pu assister au martyre de saint Jean-Baptiste et recueillir dans la prison de Machéronte le sang du Précurseur.

Et d'abord, connaissons-nous bien les circonstances dans lesquelles eut lieu le martyre de saint Jean ? Est-il bien vrai que ce crime horrible fut une surprise ? qu'Hérode était loin de s'y attendre, et qu'Hérodiade saisit seulement, sans l'avoir préparée d'avance, l'occasion de mettre à mort le Prophète dont les reproches aigrissaient depuis trop longtemps sa luxure ? Nous lirons, dans le cours du *Baptista Salvatoris,* l'opinion de Garcias; mais nous pouvons l'exposer d'ores et déjà. Le lecteur jugera sans doute comme nous qu'elle n'enferme rien que de très-conforme au caractère d'une femme impudique, capable de recourir à toutes les ruses et de préméditer avec une infernale habileté les crimes qu'elle doit commettre elle-même, ou faire commettre à ses complices dont elle connaît à merveille le côté faible.

D'après Garcia, donc, la mort de saint Jean avait été résolue d'avance, et Hérode, par faiblesse peut-être, mais par une faiblesse bien coupable, avait consenti à tout ce qui devait s'ensuivre. La femme impudique aura entrevu d'avance une occasion favorable dans la fête solennelle de l'anniversaire de la naissance du roi. Elle aura représenté à celui-ci qu'un serment fait en présence d'une assemblée aussi nombreuse et aussi imposante devrait nécessairement être exécuté, et que pas une voix ne s'élèverait pour le blâmer. Hérode aura consenti à tout. Au jour marqué, la fille d'Hérodiade entre voluptueusement parée dans la salle du festin et danse devant le roi. On sait le reste.

Eh bien, les choses étant ainsi, n'est-il pas permis de supposer que la joie secrète d'Hérodiade a pu se trahir quelques jours avant l'exécution du Précurseur ? Les disciples de Jean, ce groupe choisi dont nous avons parlé

plus haut, n'avaient-ils pas d'ailleurs des intelligences dans la place, pour nous servir de l'expression vulgaire? Rien d'impossible en cela; nous dirions volontiers rien de plus naturel, si nous considérons que le bienheureux Précurseur avait d'innombrables disciples, et que ces disciples ont pu gagner à leur cause des employés du palais d'Hérode, des serviteurs, des servantes; car enfin dans la cour la plus corrompue, il peut y avoir, il y a généralement quelques âmes qui protestent dans le secret contre les excès qui se commettent sous leurs yeux. Et puisqu'on sait, par l'Evangile même, qu'Hérode éprouvait au fond une sympathie invincible pour saint Jean, puisqu'il l'écoutait volontiers, puisqu'il suivait plusieurs fois ses conseils, on doit nécessairement supposer que parmi les personnes de sa cour, un certain nombre étaient favorables au Prophète et se persuadaient qu'en manifestant leur affection pour lui, loin de déplaire au roi, ils lui étaient agréables au contraire. Ne seraient-ce point ceux-là mêmes qui avaient pu faire connaître la chose à quelques disciples du dehors, soit plusieurs jours à l'avance, si la joie d'Hérodiade s'est trahie et si quelque chose en a transpiré, soit au moment même où le crime allait s'accomplir?

De plus, saint Jean était en prison depuis longtemps déjà, et l'on ne saurait affirmer qu'il ait toujours été dans la prison de Machéronte; on a pu le transférer en ce dernier lieu dans le but connu de tous et redouté de ses fidèles disciples. Ces mêmes disciples n'auront pas manqué de suivre leur maître pour lui prodiguer tous les soins qu'une ingénieuse charité pouvait rendre possibles, soit en se servant à propos de leurs relations avec quelques employés du palais, soit en achetant à prix d'or

leur complaisance, *datis muneribus*, comme dit Grégoire de Tours, et, dans ce cas, nous répèterions volontiers les termes du *Baptista :* « En quelque endroit qu'ait été célébré ce festin sacrilége, on peut croire que la sainte Dame, Dieu disposant ainsi les choses, a pu s'y trouver. »

Ces raisons si obvies et si naturelles, sont d'ailleurs confirmées par un texte précis de l'évangéliste saint Marc : « En apprenant la mort de Jean, dit-il, ses disciples vinrent enlever son corps et le déposèrent dans un sépulcre (1). » Or, pour ce faire, les disciples ne devaient pas être fort éloignés, puisque, dès le lendemain du crime au plus tard, ils auraient trouvé le corps déjà mis en terre, et le texte évangélique ne permet guère de douter qu'ils l'ont pris dans le lieu même où il avait été décapité, c'est-à-dire dans la prison. C'est là, c'est à ce moment que la sainte Femme a pu recueillir le sang sur le pavé de la prison, si toutefois elle ne l'a pas recueilli au moment même de la décollation, conformément au texte précis de la légende bazadaise. Nous ne craindrions pas de la défendre encore sur ce dernier point.

Et pour ne pas trop s'étonner de l'étrangeté de ce détail qui affirme que la sainte Femme était présente à Machéronte, et qu'elle se trouva dans la prison même de saint Jean, au moment où sa tête allait tomber sous la hache du bourreau, qu'on daigne lire attentivement ce qui nous reste à exposer sur les diverses opinions relatives à sainte Véronique, à son origine, et à ses relations possibles avec la maison d'Hérode.

Quelle était la véritable patrie de sainte Véronique?

(1) S. Marc, VI, 29.

Cette question résolue, on le sent à merveille, que de difficultés s'évanouiraient en un instant! Par malheur, nous en sommes réduits à de simples conjectures. Nous allons toutefois nous servir des points acquis, pour arriver autant que possible à des probabilités raisonnables.

Exposons d'abord les diverses opinions.

Le savant Lucas de Bruges et un certain nombre d'autres chronographes prétendent que sainte Véronique était d'origine païenne ou prosélyte. Ils ajoutent que c'est l'hémorrhoïsse syro-phénicienne guérie dans l'Evangile.

Julien, dans sa Chronique, raconte que Véronique vivait tantôt à Césarée de Philippe, tantôt à Jérusalem.

Eusèbe dit avoir vu de ses yeux le monument que l'hémorrhoïsse avait élevé à Césarée en mémoire de sa guérison. Elle était représentée aux pieds de son bienfaiteur.

Le *Baptista Salvatoris*, qui en fait une dame des Gaules et de Bazas même, semble oublier son premier dire, et après avoir raconté de quelle manière la sainte Femme recueillit le sang de saint Jean, il ajoute : « Dès lors la sainte Femme abandonna d'une manière définitive sa patrie appelée Polytheba. » La note marginale place cette ville en Mésopotamie. Garcia ajoute qu'elle renonça à son pays pour aller prêcher l'Evangile, ayant reçu la foi et le baptême à Jérusalem par le ministère des Apôtres.

Les Bollandistes discutent, au 4 février, l'opinion de Julien qui en fait la fille de Salomé, sœur d'Hérode le Grand. Ils ne l'admettent pas, et nous sommes volontiers de leur avis; mais nous ne pouvons nous empêcher de demander si cette opinion elle-même, adoptée sans

difficulté par un chroniqueur qui n'est pas sans mérite, ne prouverait rien en faveur de notre thèse? Pourquoi faire de sainte Véronique une parente d'Hérode, sinon parce qu'un courant de la tradition l'aura toujours mêlée à quelques-uns des événements qui se sont produits à la cour d'Hérode. D'ailleurs, ce nom même de Bérénice, vraiment oriental, a été porté, comme on le voit, par des membres de la famille d'Hérode. Si elle n'en est pas la nièce, ne pourrait-elle pas lui être rattachée par des liens de parenté réels, quoique moins étroits, et par conséquent avoir eu ses entrées et ses intelligences dans le palais du roi? La tradition nous dit, de fait, que sainte Véronique était de grande condition; son époux saint Amadour, qui est le Zachée de l'Evangile, n'est-il pas désigné comme un homme riche : *publicanus et ipse dives?*

Enfin on peut se demander encore si sainte Véronique n'était pas la fille ou la parente d'un de ces Gaulois qui formaient la garde d'Hérode, circonstance qui nous expliquerait également comment notre bienheureuse Apôtre a pu être informée en temps utile du martyre de saint Jean, et trouver le moyen de s'introduire dans la prison pour recueillir le sang du Précurseur en la manière déjà indiquée et qu'on relira plus loin dans le texte du *Baptista Salvatoris*.

Nous résumerions donc ainsi notre opinion sur la Dame bazadaise, en conciliant, autant que possible, les textes et opinions précités.

Dans le premier siècle de l'ère chrétienne, il y avait des Juifs dans le monde entier, et ces Juifs accouraient chaque année à Jérusalem en grand nombre pour célébrer la Pâque. La Véronique, qu'elle fût originaire de

Mésopotamie, ou de Césarée, ou de Jérusalem; qu'elle fût d'origine païenne ou prosélyte, ou qu'elle fût juive, a pu appartenir à une famille puissante dont les relations commerciales ou industrielles ont pu s'étendre jusqu'en Occident, et elle a pu elle-même venir en Occident et à Bazas même avant la mort de saint Jean-Baptiste. Convertie à la foi et baptisée peut-être par saint Jean, puis par les Apôtres, elle est représentée dans la tradition comme faisant partie du groupe des saintes femmes qui accompagnaient le Seigneur en tous lieux et fournissaient de leur propre fortune à la subsistance de JÉSUS-CHRIST et de ses Apôtres (1). Elle a pu recueillir en personne le sang de saint Jean dans les circonstances déjà exposées, et se rendre en Aquitaine, à Soulac et à Bazas, longtemps avant l'arrivée des envoyés de saint Pierre et peu de temps après l'Ascension de Notre-Seigneur, comme nous le dirons au chapitre suivant.

Nous citons volontiers ici le récit de Catherine Emmerich concernant la prison de Machéronte. La mystique chrétienne ne saurait dédaigner ce témoignage. On dirait une nouvelle édition du texte de Grégoire de Tours :

« Jeanne Chusa, Véronique et une parente de Jean-Baptiste sont arrivées à Machéronte, venant d'Hébron... Elles ont fait des tentatives pour obtenir, par de bonnes paroles et des présents (2), la tête de Jean; car il leur est douloureux de penser que cette sainte tête gît ignominieusement dans un cloaque immonde. On a su où elle était, par ce qu'ont rapporté les servantes d'Hérode.

(1) *Mulieres quæ secutæ eum erant à Galilæa et ministrabant ei de facultatibus suis.*

(2) N'est-ce pas le *datis muneribus* de Grégoire de Tours ?

On leur a assuré sous main qu'elles pourraient l'avoir quand le cloaque serait ouvert et vidé (1). »

Il est assez naturel, en effet, que la sainte Femme, ayant déjà recueilli le sang de saint Jean, ait encore fait informer les disciples du Précurseur pour qu'ils vinssent enlever le corps de leur maître, et enfin, employé tous les moyens en son pouvoir afin d'obtenir le chef sacré qui devait ainsi être conservé pendant toute la durée des siècles chrétiens, pour la consolation et pour la gloire de l'Eglise.

(1) *Vie de Notre-Seigneur* Jésus-Christ, t. IV, p. 124.

CHAPITRE V

SAINTE VÉRONIQUE A PU SE TROUVER A BAZAS PEU DE TEMPS APRÈS L'ASCENSION DU SAUVEUR

Le Seigneur avait dit à ses Apôtres, aux disciples et aux saintes femmes : « Vous serez mes témoins à Jerusalem, en Judée et à Samarie, et enfin jusqu'aux extrémités de la terre (1). » Telle a été, en effet, la marche de la prédication évangélique : 1° l'Evangile a été prêché aux seuls Juifs à Jérusalem et en Judée ; 2° aux seuls Juifs répandus au-dehors de la Judée et dans le monde entier ; 3° aux Gentils, jusqu'aux extrémités de la terre. Nous désignons la seconde de ces périodes sous le nom de dispersion provisoire, et la troisième conserve le nom de dispersion définitive. Elle eut lieu au moment où saint Pierre quitta l'Orient pour transférer définitivement à Rome le siége du souverain-pontificat, c'est-à-dire l'an 42 de l'ère chrétienne. Suivons le récit sacré pour mieux nous rendre compte de la distinction nécessaire de ces trois périodes, et mettre à son rang et à sa date la bienheureuse Apôtre de Bazas.

(1) *Eritis mihi testes in Jérusalem, et in omni Judæa et Samaria, et usque ad ultimum terræ.* (Act. I, 8.)

§ 1. — Première période : L'Evangile prêché aux seuls Juifs à Jérusalem, en Judée et à Samarie.

« Le cinquantième jour après Pâques, comme les disciples se trouvaient tous ensemble réunis dans le même lieu, on entendit tout à coup un bruit pareil à celui d'un vent violent, qui remplit toute la salle où ils étaient assis. Et l'on vit des langues de feu se distribuer et se fixer sur chacun d'eux ; et tous furent remplis du Saint-Esprit, et ils se mirent à parler diverses langues, selon que l'Esprit-Saint leur en faisait le don. Or, il y avait en ce moment à Jérusalem des Juifs sincèrement religieux qui représentaient toutes les nations de la terre. A la nouvelle de ce prodige, on s'assembla en foule, et l'on fut tout déconcerté, chacun entendant les disciples parler sa propre langue. On n'en revenait pas, et dans son étonnement on disait : Mais quoi? Est-ce que tous ces hommes qui parlent ne sont pas Galiléens? Et comment les entendons-nous chacun dans la langue de notre pays? Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, de la Phrygie et de la Pamphilie, de l'Egypte et de cette partie de la Lybie qui est autour de Cyrène, tous ceux qui sont venus du côté de Rome (de l'Occident), Juifs et prosélytes, Crétois, Arabes, tous également nous les avons entendus publier les grandeurs de Dieu dans notre propre langue (1). »

Il est bon de remarquer que cette multitude, accourue

(1) Actes, II.

des extrémités de la terre pour assister à la fête de Pâques pendant cinquante jours (d'où est venu le nom de Pentecôte, qui veut dire cinquante), était une multitude composée exclusivement de véritables pèlerins venus dans un but religieux et merveilleusement disposés à recevoir la grâce divine. L'Esprit-Saint prend soin de nous l'indiquer en les appelant hommes sincèrement religieux, *viri religiosi*. Chaque année, à pareille époque, les Juifs accouraient nombreux de tous les points de la dispersion, et l'on peut croire que ceux-là seuls effectuaient ce long pèlerinage qui entendaient faire un acte de religion et de piété. D'ailleurs, cette ferveur des vrais fidèles d'Israël avait dû naturellement redoubler, comme nous l'avons dit précédemment, depuis l'échéance des dates prophétiques assignées par Daniel à la venue du Messie. Et d'ailleurs, aux deux précédentes fêtes de Pâques, les Juifs pèlerins avaient dû certainement entendre parler des prédications et des miracles de Jésus, et, précédemment, de la prédication et des miracles de Jean-Baptiste. Ils avaient pu constater une recrudescence d'émotion et de préoccupation publique. Ils avaient pu s'enquérir de la vérité des faits auprès de ceux-là mêmes qui avaient entendu la prédication ou qui avaient été guéris. Nous pouvons donc ajouter encore cette circonstance à toutes les autres, et nous expliquer très-rationnellement ce concours universel des Juifs croyants et bien disposés, venus des extrémités de la terre, la troisième année de la vie publique du Sauveur; et ici, comme toujours, Dieu aura fait concourir librement les causes naturelles et libres à l'accomplissement de ses éternels décrets.

A ces Juifs fidèles et vraiment religieux sont opposés

ceux que la sainte liturgie, commentant l'Ecriture, appelle « les Juifs incrédules, affolés de haine et qui ont l'esprit de travers (1). » Ces derniers ne sont autres que les scribes superbes et les pharisiens hypocrites, aveugles volontaires et conducteurs d'aveugles, sépulcres blanchis, race de vipères, chefs des sectes ténébreuses qui doivent combattre jusqu'à la fin des temps contre Dieu et contre son Christ.

Ce ne sont pas ceux-là, mais bien les premiers que va subjuguer la grâce de Dieu. Ce sont eux qu'elle va conquérir pour les renvoyer, avant-coureurs des Apôtres officiels, dans toutes les provinces du monde grec, du monde barbare et du monde romain.

Saint Pierre prend la parole. Il a entendu à la fois les esprits bien disposés qui ne demandent qu'à être instruits du mystère et qui disent : « Qu'est-ce qu'il y a donc ? » et les impies toujours railleurs qui disent : « Ces gens ont bu. » Il s'agit de gagner les uns et de confondre les autres.

« Juifs de tout pays, dit le Prince des Apôtres, et vous tous qui habitez Jérusalem, sachez bien ce que je vais vous dire, et écoutez attentivement mes paroles. Il n'en est pas comme vous vous imaginez. Ces gens-ci ne sont point ivres, car nous ne sommes encore qu'à l'heure de Tierce (on ne rompait pas le jeûne avant Tierce) ; mais c'est qu'aujourd'hui Dieu réalise ce qu'il avait annoncé par le prophète Joël. « Quand la plénitude des « temps sera venue, dit le Seigneur, je répandrai mon

(1) *Judæa tunc incredula,*
Vesana torvo spiritu.
(Hymne de la Pentecôte, à Matines.)

« esprit sur toute chair, et vos fils prophétiseront aussi « bien que vos filles, vos jeunes gens auront des visions, « et vos vieillards des songes surnaturels. Oui, certes, en « ce jour-là je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et « sur mes servantes, et il prophétiseront... Et il arrivera « ceci : quiconque invoquera le nom du Seigneur sera « sauvé. » Enfants d'Israël, écoutez ces paroles : Vous avez livré aux méchants et attaché à la croix Jésus de Nazareth, qui était grandement aimé de Dieu, comme le prouvent, d'une manière évidente, les prodiges et les miracles qu'il a opérés au milieu de vous, comme vous le savez très-bien. Dieu avait ainsi décrété dans les conseils de sa prescience éternelle. Aussi l'a-t-il ressuscité... et c'est nous qui sommes les témoins de cette résurrection. Jésus a été ressuscité par la puissance de son Père, et son Père lui a promis qu'il enverrait le Saint-Esprit. C'est cet Esprit que vous voyez et que vous entendez en ce moment... Sache donc bien et tienne pour très-sûr toute la maison d'Israël que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez mis en croix. »

En entendant ces paroles, ils furent pénétrés de componction, et s'adressant à Pierre et aux autres Apôtres, ils dirent : « O nos frères, que ferons-nous ? »

Pierre leur dit : « Faites pénitence et que chacun de vous reçoive le baptême au nom de Jésus-Christ, pour que ses péchés lui soient remis; et vous recevrez le Saint-Esprit avec ses dons, car c'est à vous, à vos fils et à tous ceux qui sont dispersés, que les promesses ont été faites. Dieu les appelle tous. »

Pierre continue ainsi à démontrer la divinité de Jésus-Christ et la nécessité du repentir et du baptême à ces enfants d'Israël que saint Luc désigne sous le nom de

viri religiosi, hommes sincèrement religieux; et il les exhorte à fuir les endurcis et les aveugles volontaires en leur disant : « Sauvez-vous de cette génération très-perverse. »

« Ceux qui écoutèrent la voix de Pierre furent au nombre de trois mille environ, et ils reçurent le baptême (1). »

Voilà donc, à la suite du premier discours de saint Pierre, l'Eglise naissante qui compte trois mille conversions. Le texte de saint Luc nous permet de conclure qu'ils appartiennent à peu près exclusivement à cette multitude de pèlerins venus de toutes les contrées de l'univers. De plus, saint Pierre nous apparaît bien à la tête du Collége apostolique, et les Actes des Apôtres se bornent à nous rapporter son discours; mais les autres Apôtres, mais les disciples, mais les saintes femmes parlent et prêchent de même. *Omnes isti qui loquuntur.* Et cette prédication ne finit pas le jour de la Pentecôte; les pieux pèlerins entendront encore la parole de Dieu pendant toute la durée de leur séjour à Jérusalem. Quel résultat pouvons-nous raisonnablement admettre ? Quel chiffre de conversions et de baptêmes peut-on bien enregistrer ? Mais, dût-on se borner au chiffre officiel et irrécusable du texte sacré, on voit quel nombre vraiment prodigieux d'avant-coureurs les Apôtres de Jésus-Christ vont compter sitôt que les nouveaux baptisés seront de retour dans leurs provinces respectives, chez les Parthes, les Mèdes et les Elamites; en Mésopotamie, en Judée et en Cappadoce; dans le Pont et l'Asie; en Phrygie, en Pamphilie, en Egypte et dans cette partie

(1) Actes, II.

de la Libye qui est aux environs de Cyrène ; enfin, dans la partie occidentale de l'empire romain.

Nous les appelons avant-coureurs, car les Apôtres, les disciples et les saintes femmes ne quittèrent pas Jérusalem immédiatement après la Pentecôte. A part quelques excursions partielles dont les Actes et les auteurs ecclésiastiques ont tenu compte, nous savons que les Apôtres ne se dispersèrent d'une manière définitive que douze ans et peut-être quatorze ans après l'Ascension. En cela, d'ailleurs, il obéissaient à la recommandation du Maître que nous avons citée plus haut.

En retenant ainsi les hommes apostoliques pendant un si grand nombre d'années à Jérusalem et dans la Palestine, le Seigneur s'est proposé surtout deux choses : en premier lieu, il a voulu tenter un effort suprême sur le cœur de ce peuple, qui était son peuple, qui était de son sang, qu'il aimait d'un amour patriotique vraiment divin, et sur l'endurcissement duquel nous l'avons vu verser des larmes ; en second lieu, il voulait gagner à la foi de son Evangile un nombre considérable de missionnaires, lesquels, au moment de la dispersion définitive, se joignant aux Apôtres, leur aideraient à répandre plus aisément et plus rapidement la foi jusqu'aux extrémités de l'univers.

Tout le soin des Apôtres fut donc, dans les premières années, de conquérir à l'Evangile les enfants d'Israël, qui habitaient la cité sainte de Jérusalem et la Palestine, dont elle était la capitale.

Nous voyons, à la suite d'un second discours de saint Pierre, ou, pour mieux parler la langue évangélique, après un second coup de filet, dans lequel il fut aidé par saint Jean, que cinq mille hommes reçurent

encore le baptême (1), si bien que les prêtres, les magistrats du temple et les sadducéens crurent devoir s'assurer des deux Apôtres. Ils les mirent en prison jusqu'au lendemain; mais leur hardiesse fut telle et le peuple leur montra un tel attachement, qu'ils durent leur rendre la liberté, se contentant de leur adresser des menaces (2).

Le nombre des disciples augmentant chaque jour, les douze Apôtres proposèrent d'élire sept diacres pour vaquer aux offices de détail, pendant qu'ils se livreraient eux-mêmes à la prière et prêcheraient la parole de Dieu. On élut donc Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas. Ce dernier était prosélyte et de la ville d'Antioche (3). Saint Luc ajoute : « La parole de Dieu portait ses fruits et le nombre des disciples augmentait considérablement à Jérusalem. Les prêtres eux-mêmes entraient en foule dans l'Eglise naissante. » Et comme saint Etienne se distinguait entre tous par la force de sa prédication et par l'éloquence plus persuasive encore de ses miracles, les Juifs endurcis formèrent contre lui une ligue violente où entraient les membres de cette synagogue qu'on appelait la synagogue des Affranchis, ainsi que ceux de Cyrène, d'Alexandrie, de Cilicie et d'Asie. On lapide saint Etienne, et la persécution se maintient violente et devient générale, si bien que tous les nouveaux baptisés sont obligés de

(1) Actes, IV.
(2) Actes, IV.
(3) Les commentateurs traduisent le mot *advena* par *prosélyte*. Faudrait-il appeler du même nom plusieurs des Juifs venus de Rome ou d'Occident : *Advenæ Romani* ?

chercher un refuge loin de Jérusalem. Mais ici encore, les ennemis de Dieu, sans s'en douter, servent sa cause et travaillent à réaliser ses desseins.

Les Apôtres, les disciples, les saintes femmes, les nouveaux convertis, ont déjà rendu un éclatant témoignage à Jésus ressuscité dans la ville de Jérusalem. Après Jérusalem, viennent, dans l'ordre du Maître, la Judée et la Samarie. Or saint Luc nous apprend que les persécuteurs réalisèrent à la lettre la prophétie divine.

« L'Eglise de Jérusalem, dit-il, eut à subir une grande persécution, si bien que tous (1), excepté les Apôtres, furent obligés de se disperser dans les divers pays de la Judée et de la Samarie. » Il ajoute : « En conséquence, ces fidèles dispersés parcouraient ces contrées et prêchaient la parole de Dieu. Le diacre saint Philippe descend en personne à Samarie, y prêche Jésus-Christ et y convertit Simon le Magicien qui faisait le plus grand mal à ce peuple. Les Apôtres qui étaient à Jérusalem, ayant appris que Samarie elle-même avait reçu la parole de Dieu, Pierre et Jean se rendirent dans ce pays, et, trouvant qu'ils avaient été seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus, ils leur imposèrent les mains et firent descendre sur eux le Saint-Esprit (2).

Survient la conversion de Saul. Dompté par la grâce divine, celui qui doit être l'Apôtre des Gentils commence par déployer son zèle auprès de ses frères les enfants d'Abraham. Sitôt baptisé, il prêche à Damas et publie hautement que Jésus-Christ est Dieu. Saint Pierre, qui

(1) Thraséas affirme que les nouveaux chrétiens qui furent obligés de se disperser étaient au nombre de quinze mille.

(2) Actes, VIII.

parcourait les chrétientés naissantes et les visitait toutes (*dum pertransiret universos*), guérit le paralytique Enée à Lydda, et ressuscite Thabithe à Joppé (1).

Pendant ce progrès merveilleux de la foi sur la terre de Judée, Dieu fait connaître à saint Pierre que les Gentils doivent recevoir eux aussi le baptême, et il le leur fait administrer, non sans provoquer les répugnances et les réclamations des Juifs convertis, qui prétendaient bien au privilége exclusif de la foi, preuve manifeste que, jusqu'à ce moment, la prédication apostolique n'avait pas franchi les limites de la Judée, et ne s'était encore adressée qu'aux seuls enfants d'Israël.

§ 2. — Deuxième période : L'Evangile prêché aux seuls Juifs en dehors de la Judée et dans le monde entier.

A partir de ce moment, la foi commence à se répandre chez les Juifs en dehors de la Judée et même dans le monde entier. Sans doute, un appel est fait en même temps aux Gentils; mais ils ne paraissent qu'au second plan. Ce ne sera qu'au moment de la dispersion définitive que le tour à peu près exclusif des païens sera venu.

Pendant cette seconde période, les Apôtres ne se dispersent que provisoirement. Nous voyons même l'Esprit-Saint qui défend à saint Paul et à Timothée de prêcher en Asie et en Bithynie. Cette prédication au-dehors de la Judée devait fournir elle-même de précieuses recrues pour le moment de la dispersion définitive et de la prédication universelle. Qu'il nous suffise de citer

(1) Actes, IX.

la conquête que saint Paul fit de saint Denys à l'Aréopage d'Athènes, et celle que saint Pierre fit à Antioche, en la personne de saint Apollinaire qu'il devait plus tard sacrer évêque de Ravenne. Nous pouvons raisonnablement admettre que chacun des Apôtres fit de même, et que l'affection et la reconnaissance attachèrent à leur personne un certain nombre de disciples qui jurèrent de partager en tous lieux, et jusqu'à la mort, leurs travaux et leurs souffrances apostoliques. Chaque apôtre, chaque disciple aura préparé sa compagnie pendant les douze années qui séparèrent la Pentecôte du moment de la dispersion. La grâce de l'apostolat en action dans les chefs de la sainte phalange, communiquait sa flamme généreuse aux nouveaux convertis. On s'entretenait de la conquête du monde et des moyens de réaliser la parole du Maître : « Allez par le monde entier; prêchez l'Evangile à toute créature. » Des amis promettaient de suivre leurs amis; des proches, de ne pas abandonner leurs proches. « Marie-Madeleine, dit Raban Maur, s'attacha de cœur à Maximin et promit de le suivre partout où le Seigneur l'appellerait (1). » Ainsi des autres. Nous sommes trop accoutumés à ne lire que l'histoire abrégée de l'Eglise universelle, et nous n'interrogeons pas assez les fastes mystérieux des Eglises particulières. Chaque fondateur d'Eglise n'est pas venu seul dans la province que le sort ou la voix de Pierre lui avait assignée. Avant le départ, au moment du départ, chacun travaillait à former sa compagnie. L'apostolat s'exerçait comme de nos jours et se préparait de

(1) Raban Maur, *Vie de sainte Marie-Madeleine*. Manuscrit de la Bibliothèque d'Oxford, reproduit par Faillon.

même. Les premiers conquérants de la foi comptaient sur Dieu, mais, à l'exemple de Dieu lui-même, ils faisaient concourir à l'œuvre sainte tous les moyens humains possibles et honnêtes. Il faut même remarquer qu'en cette matière les saints furent toujours d'une parfaite clairvoyance et d'une habileté merveilleuse.

Nous pouvons donc conclure que cette seconde période de la prédication évangélique fut une période de préparation pour la prédication définitive, et qu'ainsi, au moment où les Apôtres se partagèrent le monde, chaque chef de la milice sainte comptait un très-grand nombre de collaborateurs. Et quand nous lirons, à l'origine de toutes les Eglises, qu'un prédicateur apostolique est venu de Jérusalem ou de Rome, mais toujours au nom de saint Pierre, fonder une Eglise, accompagné de divers personnages venus, comme lui, d'Orient ou de Rome; que parmi ces personnages se trouvaient des saintes femmes, nous ne verrons là que des indications très-précises, déjà entrevues dans le texte évangélique et dans les Actes des Apôtres, commentés par les traditions universelles et par l'ensemble des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles du christianisme. Sans doute, la première place sera toujours remplie par l'Apôtre fondateur ou par son délégué immédiat, mais il ne faudra pas dédaigner les traditions concomitantes qui se rattachent à la première et en sont le corollaire harmonieux.

C'est pendant cette seconde période que saint Pierre établit sa chaire pontificale à Antioche, où les fidèles prirent pour la première fois le nom de *Chrétiens*. De ce centre, le Prince des Apôtres rayonnait sur toutes les Eglises qu'il devait lui-même fonder et visiter, et

qui sont résumées par l'adresse de son Epître : *Pierre, apôtre de* Jésus-Christ, *aux élus qui habitent loin de leur patrie et qui sont dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie.* C'est pour cela que saint Pierre est souvent appelé l'Apôtre des Juifs, mais on aurait tort de lui attribuer ce titre dans un sens exclusif de celui d'Apôtre des Gentils, car il l'a été des uns aussi bien que des autres. Sans doute, l'Eglise primitive a pu et dû lui décerner le titre d'Apôtre des Juifs pendant cette période de la dispersion provisoire où l'Evangile était prêché aux seuls enfants d'Israël répandus hors de la Judée, *advenis dispersionis;* mais il ne faut pas croire qu'on ait entendu par là que Pierre n'a pas contribué de même à la conversion des Gentils. Les traditions sont unanimes et universelles pour attester que l'Occident a été évangélisé par saint Pierre, non-seulement dans ce sens qu'après avoir fixé son siége à Rome, il a dirigé des prédicateurs apostoliques en Italie, en Gaule, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne et en Afrique, ce qui est généralement admis, mais dans ce sens précis qu'il a prêché en personne en plusieurs lieux, et qu'il a parcouru les chrétientés d'Occident, comme il parcourait celles de Judée et d'Orient, *dum pertransiret universos.* Ce dernier détail a été moins remarqué, mais il est aisé de l'établir par l'étude attentive des monuments de l'antiquité chrétienne et par les traditions des Eglises particulières.

Pendant cette même période, Lazare s'est transporté en Chypre pour fuir la persécution de Saul. Cette persécution est signalée dans la légende provençale aussi bien que dans notre légende d'Aquitaine, comme cause de la fuite d'un grand nombre de Juifs illustres qui, de

force ou volontairement, s'expatrièrent alors de Jérusalem et de la Judée.

Des textes liturgiques et de plusieurs traditions particulières, on doit inférer en effet que la persécution des Juifs obstinés se déchaînait surtout sur les personnes qui avaient eu des relations plus intimes avec le Sauveur comme, par exemple, Lazare et ses sœurs, les cousines de Notre-Seigneur, l'apôtre saint Jacques et sa mère Marie Salomé, Zachée et la Véronique. Nous sommes persuadé qu'une étude plus détaillée que nous ne pouvons entreprendre en ce moment, nous fournirait d'autres noms et d'autres circonstances que la tradition et les monuments locaux de plusieurs Eglises nous permettraient de rattacher au même courant et de faire remonter à la période de la dispersion provisoire.

Considérons d'ailleurs ce qui a dû se passer dans l'univers tout entier au retour des pèlerins juifs baptisés à Jérusalem en la fête de Pentecôte. Ces pèlerins, nous l'avons vu, appartenaient à toutes les nations qui sont sous le ciel; par conséquent, sitôt qu'ils ont été de retour dans leurs provinces respectives, on a pu dire avec vérité qu'il y avait des chrétiens dans le monde entier. Que faisaient ces chrétiens? Assurément, ils ne prêchaient pas publiquement la foi aux Gentils au milieu desquels ils vivaient. Le Seigneur avait recommandé de se borner, jusqu'à nouvel ordre, à annoncer l'Evangile aux seuls enfants d'Israël. C'était donc auprès de leurs nationaux, dans le sein de leur parenté surtout, que s'exerçaient le zèle et l'apostolat des nouveaux baptisés. Ils préparaient en réalité l'arrivée et la prédication des apôtres officiels pour le moment de la dispersion définitive, alors qu'ils devaient annoncer indistinctement

l'Evangile aux Juifs et aux Gentils, aux Grecs et aux Barbares.

Mais ces Juifs pèlerins, rentrant dans leurs foyers, n'avaient-ils pas été suivis par d'autres Juifs déjà baptisés et spécialement instruits par le Seigneur et par ses Apôtres, pendant les trois années de la vie publique et de la prédication de leur Maître? Qui pourrait le nier? — Et, parmi ces pèlerins, n'y en a-t-il pas eu un certain nombre qui seront restés pour quelque temps à Jérusalem afin de mieux s'instruire de la loi nouvelle et se joindre ensuite à ceux qui devaient porter au dehors la bonne nouvelle? Quelques-uns d'entre eux, plusieurs même, n'ont-ils pas été revêtus du sacerdoce pour célébrer, dans le secret des demeures et en présence des premiers baptisés, les saints mystères de la nouvelle loi? Le Prince des Apôtres n'en aurait-il pas revêtu un bon nombre du caractère épiscopal, pour transmettre le sacerdoce et faire administrer les sacrements à cette Eglise naissante bien avant l'heure où il transportera lui-même son siége dans la Ville éternelle, pour faire établir au grand jour, dans Rome et dans tout l'Occident, la sainte hiérarchie et la discipline parfaite de l'Eglise? On peut le croire, assurément, et rien, en tout cela, n'est opposé aux lois ordinaires de la nàture et de la grâce.

D'ailleurs, fussent-ils partis seuls de la Palestine, ces illustres exilés n'étaient-ils pas sûrs de trouver en tous lieux leurs frères de la dispersion déjà baptisés et prêts à les recueillir avec toute la charité ordinaire aux néophytes? Ces derniers devaient saluer avec amour, dans les nouveaux venus, des enfants d'Abraham rayonnant déjà comme eux de la grâce du baptême.

Voilà, sans aucun doute, des circonstances dont il est bon de tenir compte.

Les barques sans gouvernail et sans voile qui portent les amis du Seigneur peuvent donc être poussées au large par les persécuteurs insensés; elles peuvent être abandonnées au hasard des flots et au caprice des vents; les flots heureux de la Méditerranée les conduiront doucement au port prédestiné, sous la garde des Anges de Dieu. En quelque lieu du monde qu'ils abordent, qu'ils touchent en Chypre, qu'ils stationnent aux îles Ioniennes, qu'ils débarquent sur la côte d'Italie, qu'ils arrivent sur les côtes de Provence, aux ports de la vieille Espagne, ou à celui de l'antique Noviomagus, sur les côtes d'Aquitaine, ils sont assurés d'avance d'y trouver des frères en Jésus-Christ qui les accueilleront avec amour et les feront asseoir à leur foyer pour leur raconter de nouveau les scènes émouvantes de Bethléem, de Nazareth, de Jérusalem et du Calvaire.

Et voilà que déjà le monde est plein de Dieu. Ce petit troupeau, *pusillus grex,* grandira et couvrira la terre, ce grain de sénevé se développera promptement et merveilleusement; il deviendra un arbre immense qui étendra partout au soleil ses rameaux innombrables, et abritera sous ses feuilles les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les élus de Dieu.

Mais, par bonheur, nous n'avons pas à nous contenter de cette poésie générale, qui n'est autre chose, d'ailleurs, que l'efflorescence des germes augustes contenus dans le texte sacré. Nous avons des noms à citer et des traditions spéciales et précises qui redisent ces mêmes choses. Des monuments qui ont bravé les siècles abritent encore aujourd'hui les restes bénis de ces Apô-

tres du Seigneur qui sont venus en Occident, bien avant l'heure officielle, faire luire aux yeux de nos pères les premiers rayons du soleil évangélique.

Et prenons-y garde, ce ne sont pas des traditions vagues qui défendent de pareils souvenirs. Ce sont des traditions précises, admirables dans leur variété et invariables dans leur unité. A chacune d'elles nous pouvons appliquer ces lignes fortes et irréfutables de Mgr de Mazenod, le vaillant évêque de Marseille qui eut à défendre, il y a tantôt quarante ans, la liturgie de sa chère Eglise contre des attaques aujourd'hui abandonnées :

« L'apostolat de saint Lazare à Marseille, dit ce vénérable prélat, appartient à un ensemble de faits qui se rattachent à la Provence entière et sont l'objet de sa tradition constante. Des monuments, qui ont survécu aux siècles, rappellent, sur divers points de notre province, ces faits dont le souvenir nous est justement cher. Un culte spécial, et dont l'origine remonte à l'époque la plus reculée, y est fondé..... Comment, s'ils sont faux, les faits dont il s'agit ont-ils pu être également admis avec un caractère religieux en tous ces endroits différents? Comment est-il arrivé qu'en se présentant sous un aspect particulier à chaque lieu, ils s'accordent parfaitement entre eux pour ne former qu'une même tradition? On ne pourrait dire avec preuve à quelle époque on a commencé à y croire, de manière à ce qu'une erreur pratique ait prévalu à leur égard, dans toutes les parties d'une grande province. L'argument de prescription a lieu pour eux dans toute sa force, aussi bien que dans d'autres questions; mais il n'est pas, tant s'en faut, le seul qui existe pour prouver que si l'on a pu les embellir dans leurs circonstances, ils ne

sont pas, quant au fond, une pure imagination conçue par l'amour du merveilleux et accréditée par la crédulité populaire (1). »

La tradition nous expose que Saul, persécutant l'Eglise naissante, conduisait à Jérusalem tout ce qu'il pouvait surprendre de Juifs baptisés, hommes et femmes, les enchaînait et, autant qu'il était en lui, les livrait à la mort. Toutefois, certains personnages qu'il convenait de ménager, soit à cause de leur opulence, soit à cause de leurs relations de famille et de leur popularité, durent être simplement exilés, parce qu'on craignait que leur supplice n'excitât une sédition à Jérusalem. Parmi ces personnages se trouvaient naturellement les parents du Seigneur, entre autres ses deux cousines, Marie Jacobé et Marie Salomé ; son hôtesse, Marthe ; Lazare, son ami, qu'il avait ressuscité ; Madeleine, l'illustre convertie ; sainte Salomé, mère de Jacques le Majeur ; saint Jacques lui-même ; Zachée, le célèbre publicain, et son épouse Véronique, la courageuse héroïne qui avait essuyé le visage de Jésus montant au Calvaire ; Joseph d'Arimathie, et une infinité d'autres.

Tel est le sommaire, tels sont les noms précis.

Raban Maur fait arriver directement en Provence la barque miraculeuse qui portait les illustres exilés ; mais nous avons des raisons de croire qu'ils n'y sont pas arrivés directement, et à preuve de cette réserve, nous ferions valoir les motifs suivants :

Raban Maur, tout en faisant arriver la barque sur la côte de Provence sans aucun arrêt intermédiaire, a

(1) Lettre de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, à l'auteur des *Institutions liturgiques*, qui avait attaqué la tradition provençale.

soin de nous dire : « A leur départ, les femmes et les veuves illustres qui les avaient servis à Jérusalem et dans l'Orient, voulurent les accompagner. Tel était leur attachement pour l'amie spéciale du Sauveur et la première de ses servantes, qu'elles ne purent souffrir son éloignement et la privation de sa société. Parmi elles fut sainte Marthe, dont le frère Lazare était alors évêque de Chypre. »

Or, puisque Lazare était évêque de Chypre, comment a-t-il pu arriver avec ses sœurs sur la côte de Provence, sinon parce qu'il s'est arrêté un certain temps avec elles dans l'île de Chypre, et qu'il n'aura quitté cette île qu'après y avoir fait quelque séjour en qualité d'évêque.

A l'appui, nous rappellerions de même que, suivant une tradition mentionnée par les Bollandistes, sainte Véronique aurait laissé un des plis de son voile miraculeux aux habitants d'une des îles Ioniennes nommée Zacinthe, et cela en souvenir de leur conversion au christianisme. Ne faut-il point rapprocher cette circonstance de la précédente, et admettre que les saints exilés se sont arrêtés tout d'abord dans les stations maritimes les plus voisines de la Judée et qu'ils ont commencé à y prêcher la foi?

En outre, la ville de Véroli, dans les Etats pontificaux, garde avec un saint orgueil un monument des plus précieux, le tombeau et les reliques de sainte Marie Salomé, la mère de saint Jacques le Majeur, qui est représentée elle aussi fuyant la persécution de Saul, et prêchant la foi chrétienne dans les lieux où le Seigneur dirige ses pas. Elle y prolonge ses jours jusqu'à un âge très-avancé, et déjà centenaire, elle visite à Rome son admirable fils Jean l'Evangéliste, prisonnier de Domitien.

Donc, de Cyhpre et des îles Ioniennes, les augustes

pèlerins auraient abordé sur les côtes de l'Italie, et sainte Salomé, après avoir prêché en ce pays, serait morte et aurait été ensevelie à Véroli. L'Apôtre saint Jacques se serait séparé d'elle pour se rendre jusqu'en Espagne, où Dieu l'appelait. C'est à ce moment que nous placerions l'arrivée de sainte Véronique à Rome, et la guérison miraculeuse de Tibère à la vue ou au contact du saint Suaire. Ainsi, ne serait-il pas nécessaire de la faire venir de Jérusalem, escortée d'une ambassade impériale ? Le bruit des miracles qu'elle opérait, au moyen de la sainte Face, a pu pénétrer dans Rome et arriver aux oreilles de l'empereur par l'entremise d'un de ses familiers. Le désir de se débarrasser à tout prix de son affreuse maladie (la lèpre), l'aurait fait recourir à la sainte Apôtre. Certains drames du moyen-âge attribuent à ce fait la sympathie particulière qu'éprouva Tibère pour Jésus, et sa reconnaissance pour le Sauveur dont il avait fait venir le portrait, et dont il voulait placer l'image parmi les dieux de l'empire (1).

(1) On doit se garder de croire que ces drames eux-mêmes n'étaient que de pures imaginations. Transmises d'âge en âge dans l'Eglise chrétienne, les scènes authentiques de la Passion frappaient le peuple et s'emparaient de son esprit aussi bien que de son cœur. On peut croire qu'une des consolations des premiers chrétiens était de se faire raconter par les témoins oculaires les moindres détails de ces scènes émouvantes. Lazare, Marthe, Madeleine, sainte Véronique et tant d'autres pouvaient répéter ce que saint Jean lui-même dit dans son Epître : *Nous vous annonçons ce que nous avons vu et entendu, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie.* Le récit de tous ces détails intimes, si intéressants et si mélancoliques, a donc été transmis par des témoins pleinement instruits des faits et tout à fait véridiques. Mieux encore que les écrivains et les *spéculatifs*, comme on disait autrefois, le peuple conserve jusqu'en leurs moindres détails, avec un soin jaloux, les faits relatifs à la religion, et les transmet toujours reconnaissables dans le fond, malgré les superfétations dont l'imagination publique a pu les charger. Ce fond est toujours vrai. C'est le thème de tous points assuré et respectable que l'on se plaît à entourer de vraisemblable dans les productions de l'art populaire.

L'apôtre saint Jacques, de son côté, se dirige vers l'Espagne. Va-t-il suivre la ligne de navigation que la légende tracera plus tard à ses saintes reliques, et va-t-il *courir la côte de Galice?* A-t-il en sa compagnie, dans cette nouvelle course, la Véronique et Zachée son époux? Nous inclinerions plutôt pour l'affirmative que pour l'opinion contraire. Les pèlerins de l'exil étaient en grand nombre, et ils ont pu se distribuer, dans le cours de leur longue navigation, dans les divers lieux qui ont gardé depuis le souvenir de leur prédication et le dépôt de leurs reliques sacrées. Zachée et Véronique étaient destinés par la Providence à notre vieille Aquitaine. Nos traditions ne varient point. C'est bien à Noviomagus, c'est-à-dire à Soulac, que Véronique et Zachée ont débarqué. Ils ont donc pu venir, soit avec saint Jacques jusqu'en Espagne, pour poursuivre de là leur course sur l'Océan, soit directement de Palestine ou de Rome sur la côte d'Aquitaine, par la grande voie de navigation suivie, depuis les siècles les plus reculés, par les navigateurs de l'Orient. Ces derniers stationnaient aux divers ports méditerranéens, passaient par Gadès qui est Gibraltar, longeaient les côtes d'Espagne, entraient dans le golfe aquitanique, et aboutissaient aux *emporia* établis à l'embouchure des fleuves d'Adour, de Garonne, de Charente, de Loire, de Seine. Ils se rendaient finalement jusqu'aux ports de la vieille Albion. N'est-ce point par cette grande ligne qu'arriveront à leur heure, à l'embouchure de l'Adour, quelques-uns des Apôtres de Bayonne et du Tursan? C'est par elle, du moins, que la Vénétie armoricaine recevra son apôtre saint Clair, que les vieilles légendes font débarquer à l'embouchure de la Loire, à cette ville de Corbilo (la ville du Soleil),

colonie phénicienne dont Guérande garde encore le souvenir.

On le voit, la route légendaire de saint Zachée et de sainte Véronique, se rendant de Jérusalem à Soulac, s'éclaire ainsi tout naturellement, et les traditions primitives, mieux étudiées, nous apparaissent comme l'expression la plus simple et la plus acceptable de ce que nos églises d'Aquitaine peuvent appeler à bon droit le fondement apostolique de leur histoire particulière.

§ 3. — L'Evangile, après avoir été prêché aux seuls Juifs, est annoncé au monde entier.

Nous ne résumons ici la prédication universelle des Apôtres, et spécialement l'établissement de la foi dans les Gaules, que pour donner un appui de plus à la tradition particulière que nous avons entrepris de défendre et de mettre en lumière. En effet, s'il a été possible, douze ans après l'Ascension du Sauveur, de commencer et de réussir, dans un temps relativement restreint, la conquête du monde entier, ne doit-on pas admettre également qu'il a été possible à un certain nombre d'Apôtres particuliers d'arriver aux extrémités de l'Occient, quelques années avant la dispersion définitive, c'est-à-dire deux ou trois ans après l'Ascension du Sauveur?

Voici donc le résumé de la grande et universelle prédication des Apôtres :

Après avoir fait un suprême effort, pour attirer à la foi les enfants d'Israël, les Apôtres, les disciples et les saintes femmes se préparent à aller porter la bonne nouvelle de l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre. Saint Paul déclare d'ailleurs que s'il a prêché d'abord

aux Juifs, c'est par ordre du Maître, et que si on se tourne désormais vers les Gentils, c'est parce que les enfants d'Israël ont repoussé la foi et ceux qui la leur annonçaient (1).

Le texte liturgique de la légende des Apôtres, aussi bien que les monuments des églises particulières, établissent ainsi l'état de monde chrétien à la mort de la plupart des Apôtres, c'est-à-dire quarante ans environ après l'Ascension du Sauveur :

L'Inde citérieure et l'Arménie majeure, conquêtes spirituelles de l'apôtre saint Thomas;

La Scythie d'Asie et la Phrygie évangélisées par saint Philippe;

L'Egypte évangélisée par saint Simon;

La Mésopotamie convertie par saint Jude;

La Perse, où viennent se rejoindre et où travaillent de concert les mêmes apôtres saint Simon et saint Jude;

La Judée évangélisée par tous les Apôtres;

L'Ethiopie évangélisée par saint Thomas aussi bien que par saint Mathias et par saint Mathieu;

Toutes les églises de l'Asie Mineure fondées et gouvernées par saint Jean.;

La Scythie d'Europe, l'Epire, la Thrace et l'Achaïe, évangélisées et converties par saint André;

Jérusalem et la Judée enregistrent en outre l'épiscopat particulier et l'apostolat de saint Jacques le Mineur.

Voilà pour l'Orient.

Si nous portons nos regards vers l'Occident qui, après

(1) *Vobis oportebat primum loqui verbum Dei; sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes* (Act. XIII, 46).

la dispersion générale, a été le patrimoine spécial de saint Pierre et de saint Paul, nous y voyons exécuté à la lettre, d'une manière non moins fidèle et non moins éclatante, l'ordre formel du Maître. En Occident, comme en Orient, nous voyons les provinces les plus reculées tressaillir sous les pieds des Apôtres ou de leurs envoyés immédiats, et la liturgie sacrée peut chanter en la fête de chacun d'eux ces paroles vraies à la lettre : « Le bruit de leur voix a été entendu par toute la terre, et leur parole a retenti jusqu'aux extrémités de l'univers (1). »

Saint Pierre, établi à Rome, envoie des évêques à toutes les contrées et provinces de l'Occident, c'est-à-dire à l'Italie, à la France, à l'Espagne, à l'Allemagne, à l'Angleterre.

Bornons-nous aux traditions apostoliques de la France, et procédons par la série des métropoles ecclésiastiques.

Dans la province ecclésiastique d'Aix, nous trouvons saint Maximin, l'un des soixante-douze disciples devenu le premier évêque d'Aix. Le premier oratoire qu'il fonda dans cette ville illustre a subsisté jusqu'aux premières années du XIX[e] siècle, au milieu d'une des nefs collatérales de l'église métropolitaine. Le motif de dégager cette nef a été, tout le monde en convient, un motif insuffisant et absolument inexcusable pour faire disparaître à jamais ce monument précieux des temps apostoliques, dans l'enceinte duquel avaient prié, avec les premiers chrétiens de la ville, leurs immortels évangélisateurs, c'est-à-dire saint Maximin lui-même, saint Chélidoine, un des aveugles-nés guéris par le Seigneur,

(1) *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* (Office des Apôtres.)

et sainte Madeleine, l'illustre pénitente, apôtre elle aussi de la ville d'Aix.

Près des Martigues, on vénère encore ce coin privilégié qui s'appelle la Sainte-Terre, où débarquèrent les saintes Maries et, plus au couchant, l'église de Notre-Dame de la Mer, à l'endroit appelé les Saintes-Maries, où l'on vénère encore aujourd'hui les corps des bienheureuses Marie Jacobé et Salomé, les deux cousines du Seigneur. Dans la crypte de la même église, on vénère de même les reliques de sainte Sara, leur servante.

L'Eglise d'Apt inscrit pour son fondateur et premier évêque saint Auspice, venu de Palestine avec saint Maximin et ses autres compagnons, et porteur du corps de sainte Anne, l'auguste mère de la Reine des cieux.

L'Eglise de Riez eut pour premier évêque saint Eusèbe, venu lui aussi avec sainte Madeleine, sainte Marthe et les autres Apôtres de la Provence.

Fréjus ne nomme pas son premier évêque; mais on peut affirmer sans crainte que cette ville illustre, et si importante dès le commencement de l'ère chrétienne, a reçu la foi en même temps que ses autres sœurs de Provence, peut-être même par saint Chélidoine.

Nous en dirions autant des Eglises de Gap et de Sisteron.

L'Eglise métropolitaine et primatiale d'Arles a eu pour fondateur saint Trophime, disciple du Seigneur, ordonné par l'apôtre saint Paul. Les diptyques sacrés de cette vénérable Eglise inscrivent pour second évêque saint Denys l'Aréopagite, Grec comme saint Trophime, et qui, s'étant rendu à Paris pour en devenir le premier évêque, laissa, pour lui succéder sur le siége d'Arles, saint Régulus, qui alla dans la suite rejoindre

son maître à Paris, et devint premier évêque de Senlis.

MARSEILLE eut pour premier évêque saint Lazare, le ressuscité de l'Evangile.

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX salue pour son premier évêque saint Restitut, qui serait un des aveugles-nés guéris par Notre-Seigneur.

TOULON reconnaît pour son premier évêque saint Cléon, venu en Provence avec saint Maximin et sainte Madeleine. Nous serions tenté de voir dans ce nom de Cléon une forme altérée de Chélidoine, le compagnon et le coadjuteur apostolique de saint Maximin d'Aix.

ORANGE honore son premier évêque saint Eutrope, que plusieurs croient, avec raison, être le même que le fondateur de l'Eglise de Saintes.

AVIGNON inscrit en tête de son catalogue saint Ruf, le fils de Cimon le Cyrénéen, venu, avec l'apôtre saint Paul et son disciple saint Paul Serge, futur évêque de Narbonne. Il les suivit jusqu'à Tortosa, en Espagne. Saint Ruf et un autre saint personnage du nom d'Etienne sont les diacres de saint Paul Serge.

Nous ne connaissons pas les premiers évêques de CARPENTRAS, de VAISON et de CAVAILLON.

L'Eglise métropolitaine d'EMBRUN a été fondée dès le premier siècle de l'ère chrétienne et a entendu la prédication de saint Paul Serge, ancien proconsul de Chypre. Elle salue aussi pour ses premiers apôtres, saint Marcellin, saint Vincent et saint Domnin. On a voulu faire ordonner saint Marcellin par saint Eusèbe de Verceil; ne faudrait-il pas dire plutôt par saint Eusèbe de Riez, contemporain de saint Maximin d'Aix ?

Saint Domnin, devenu premier évêque de DIGNE, fut remplacé sur ce siége par saint Vincent, son compagnon.

L'Eglise d'ANTIBES, dont le siége fut transféré à Grasse, en 1244, a eu pour fondateur apostolique saint Armentaire, que sa légende nous représente important la foi dans ce pays, combattant les démons et renversant les temples des idoles. Il terrasse en particulier à Draguignan (Draguignan, de *Draco*), un monstre ou dragon qui n'est que l'image de Satan.

Saint Eusèbe, qui prêche le premier l'Evangile aux habitants de VENCE, pourrait bien être le même que saint Eusèbe, premier évêque et fondateur de l'Eglise de Riez.

Nous ne connaissons pas le fondateur apostolique de GLANDÈVE.

NICE a reçu la visite et la prédication de saint Nazaire, apôtre de la Ligurie et de la Gaule. Nazaire avait reçu le baptême de saint Lin, coadjuteur de saint Pierre. Envoyé dans les Gaules, il débarque à Nice et y convertit une noble dame nommée Marianilla. Celle-ci lui remet son fils Celse, tout jeune encore (*Celsum puerum*). C'est de là que saint Nazaire part avec saint Celse pour aller prêcher dans les Gaules.

La métropole de VIENNE, primatiale des Gaules, eut pour fondateur apostolique saint Crescent, disciple de saint Paul. Saint Crescent fut remplacé sur le siége de Vienne par saint Zacharie, galiléen de nation, disciple de saint Pierre et premier martyr de Vienne.

LYON, elle aussi, primatiale des Gaules, connut la foi du vivant des Apôtres, et nous croirions volontiers que le document de l'Eglise d'Avignon, cité par les auteurs du *Gallia christiana*, doit se lire comme suit : *A beato Clemente papa recepit Gallia tunc sibi destinatos episcopos... Lugdunum Postilanum* (*Pothinum*). Un homi-

liaire de saint Just appelle saint Pothin disciple de saint Pierre, et Jean, évêque de Châlons, le dit disciple de saint Jean l'Evangéliste.

AUTUN n'a pu être négligé par les prédicateurs du premier siècle. Nous voyons, en effet, qu'au moment où arrivent à Autun les premiers prédicateurs nommés dans sa tradition, à savoir : saint Bénigne, saint Andoche et saint Thyrse, disciples de saint Polycarpe, ils sont accueillis favorablement par un riche prétorien nommé Faustus, qui était chrétien, mais en secret, sentant venir la persécution. *Ille vero* CHRISTUM *colebat, sed occulte, propter eminentem persecutionem.* Et lorsque saint Bénigne poursuit sa course apostolique, laissant à Autun ses deux compagnons Andoche et Thyrse, ceux-ci ne tardent pas à se diriger vers un endroit appelé Sédélocus (Saulieux), où ils reçoivent un accueil honorable de la part d'un nommé Félix qui était déjà chrétien, *a Felice jam christiano excepti.*

On doit accorder à l'Eglise de LANGRES le même bénéfice qu'à celle d'Autun que nous pourrions appeler sa sœur de lait, puisqu'elle fut évangélisée par le même disciple de saint Polycarpe, c'est-à-dire par saint Bénigne qui, en s'éloignant d'Autun pour aller à Dijon, s'arrêta à Langres et y prêcha la foi. Mais quel fut en réalité le premier fondateur et le premier évêque de Langres? Nous l'ignorons absolument.

Nous en dirions autant des Eglises de DIJON, de CHALONS-SUR-SAONE et de MACON.

BESANÇON. Cette Eglise, aujourd'hui métropolitaine, garde dans son antique tradition le souvenir de saint Lin, qui serait venu en personne lui prêcher l'Evangile et fonder son siége épiscopal.

Saint Lin a pu, en effet, venir dans les Gaules avant l'édit de Claude, qui condamna à l'exil tous les Juifs présents à Rome. Le Prince des Apôtres, obligé de s'éloigner secrètement de la Ville éternelle, confia l'administration de Rome, de l'Italie et de l'Occident tout entier à ses trois vicaires, qui furent saint Lin, saint Clet et saint Clément. Saint Lin aurait donc pu venir dans les Gaules et y prêcher la foi entre l'an 44 et l'édit précité.

L'Eglise métropolitaine de COLOGNE, ainsi que les Eglises de TRÈVES et de TONGRES reconnaissent pour leur fondateurs apostoliques saint Euchaire, saint Valère et saint Materne, disciples de saint Pierre. Saint Euchaire était évêque, saint Valère diacre, et saint Materne sous-diacre; mais les deux derniers furent faits évêques, et tous les trois gouvernèrent successivement les Eglises de Cologne, de Trèves, de Tongres, de LIÉGE, de STRASBOURG, et plusieurs autres qui font partie de la Belgique actuelle. Trèves a reçu de même la visite et la prédication des saints Nazaire et Celse, et plus tard celle du Prince des Apôtres en personne.

Le siége métropolitain de MAYENCE fut occupé pour la première fois par saint Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul. Les églises suffragantes de WORMS, de SPIRE et de STRASBOURG furent également fondées par des hommes apostoliques. Strasbourg, en particulier, nous venons de le voir, reconnaît saint Materne de Trèves pour son premier apôtre.

L'Eglise métropolitaine de NARBONNE a eu pour fondateur saint Paul Serge, le proconsul de Chypre, converti par l'apôtre saint Paul. Paul Serge a été également l'évangélisateur apostolique de l'antique cité ligure de

Luni, aujourd'hui Sarzana, et de la ville métropolitaine d'Embrun. La Catalogne le reconnaît également pour un de ses prédicateurs apostoliques.

Saint Paul Serge établit à Béziers pour premier évêque saint Aphrodise, disciple des Apôtres.

Nimes salue pour son premier évangélisateur l'apôtre saint Paul lui-même. Si saint Félix est réellement le premier évêque de Nîmes, il faudrait le faire remonter au temps des Apôtres, ainsi que saint Baudile, le premier martyr nîmois. De précieux fragments liturgiques conservés aux archives de la cathédrale d'Albi sont favorables à cette conclusion, puisqu'ils font remonter ce glorieux athlète de la foi *au temps où la prédication des Apôtres commençait à retentir dans le monde.*

L'Eglise de Lodève revendique elle aussi la gloire d'une origine apostolique. Son premier évêque, saint Flour, serait disciple de saint Pierre et l'un des soixante-douze.

Nous n'avons aucun motif pour ne pas revendiquer le même honneur pour les antiques siéges d'Uzès, d'Agde et de Maguelonne. Maguelonne reconnaît pour son premier évêque saint Simon le Lépreux, qui aurait suivi jusqu'en Occident Marie-Madeleine et les autres évangélisateurs de la Provence. Selon quelques-uns, il serait le même que saint Julien du Mans, et nous aurions ainsi plusieurs exemples de ces prédicateurs apostoliques qui, après avoir évangélisé l'Italie et le midi de la France, sont allés fonder et gouverner d'autres églises dans le Nord. De ce nombre seraient entre autres saint Denys qui, après avoir siégé dans l'Italie méridionale, occupe, pendant un temps, le siége d'Arles, poursuit ses courses apostoliques à travers les Gaules et siége finalement à

à Paris, dont il fonde et gouverne l'Eglise; saint Eutrope, qui évangélise d'abord Orange et se transporte ensuite par deux fois à Saintes, où il réussit finalement à fonder cette illustre Eglise dont il devait orner à jamais les fastes par son glorieux martyre; saint Régulus ou saint Rieul, disciple de saint Denys, siége à Arles après son maître, et va le rejoindre ensuite à Paris, pour aller de là fonder et gouverner l'Eglise de Senlis, etc., etc.

CARCASSONNE honore, comme patrons de sa cathédrale, les saints Nazaire et Celse, apôtres eux aussi de la Gaule. Saint Nazaire, baptisé par saint Lin, comme on l'a vu, du vivant de saint Pierre, est envoyé par lui pour prêcher dans les Gaules. Après avoir prêché à Gênes et en Ligurie, il débarque à Nice, convertit une sainte femme nommée Marianilla, laquelle lui remet son jeune enfant nommé Celse (*Celsum puerum*). Nazaire et Celse parcourent les Gaules, y prêchent la foi et arrivent jusqu'à Trèves. A leur retour, ils évangélisent de nouveau Gênes et la Ligurie. Ils subissent enfin le martyre à Milan.

L'Eglise d'ELNE, dont le siége cathédral a été transféré à Perpignan, fait remonter sa fondation à l'apôtre saint Paul lui-même, alors qu'il se rendait en Espagne, par la Gaule narbonnaise (1).

L'Eglise métropolitaine de SENS doit sa fondation apostolique à saint Sabinien, à saint Potentien et à saint Altin. On va jusqu'à les faire tous les trois disciples de Notre-Seigneur et du nombre des soixante-douze.

(1) Une inscription, découverte, il y a plusieurs années, sous le narthex de la cathédrale actuelle de Perpignan, contient ces mots : FIDES A PAVLO, qu'on a rendu ainsi : La foi *nous fut prêchée* par saint Paul. Nous préférerions entendre : La foi *ne s'est pas éteinte* depuis saint Paul *qui nous l'apporta le premier*.

Après avoir fondé l'église de Sens, saint Sabinien envoie saint Altin et saint Evoald fonder l'église d'Orléans.

Il envoie également saint Potentien et saint Sérotin fonder celle de Troyes.

Les mêmes personnages apostoliques vont prêcher à Chartres, et trouvent les Carnutes en possession de la tradition biblique de la Vierge qui doit enfanter. Ils transforment en église chrétienne le lieu où les druides vénéraient déjà celle qui devait recevoir le nom de Notre-Dame la Noire ou Notre-Dame de Dessous-Terre, qui est Notre-Dame de Chartres. Elle porte sur son humble piédestal cette épigraphe prophétique : Virgini parituræ.

Les mêmes prédicateurs apostoliques viennent de Chartres à Paris et y prêchent la foi de Jésus-Christ, préparant ainsi les voies à saint Denys l'Aréopagite et à ses deux compagnons, Rustique et Eleuthère.

Nous ne pouvons croire que les apôtres de Sens aient négligé la ville d'Auxerre. Ils ont dû y prêcher la foi et en fonder l'Eglise, préparant les voies aux illustres évêques qui vinrent dans la suite, comme saint Pérégrin, par exemple.

L'Eglise de Meaux reconnaît pour son premier évêque saint Saintin, disciple de saint Pierre, ou tout au moins de saint Denys l'Aréopagite, dont l'apostolat s'étendit à un grand nombre de cités autour de Paris.

La métropolitaine de Reims salue pour son fondateur apostolique saint Sixte, disciple de l'apôtre saint Pierre. Il s'adjoignit saint Sinice, avec lequel il cueillit la palme du martyre.

Soissons. — Saint Sixte et saint Sinice sont représentés

gouvernant indistinctement les deux Eglises naissantes de Reims et de Soissons. Toutefois, saint Sixte est dit plus spécialement évêque de Reims, et saint Sinice plus spécialement évêque de Soissons.

Saint Lucien, fondateur et premier évêque de l'Eglise de Beauvais, serait venu dans les Gaules avec saint Denys l'Aréopagite, ou tout au moins à la même époque.

L'Eglise de Chalons-sur-Marne doit sa fondation apostolique à saint Memmius, vulgairement appelé saint Menge, disciple de saint Pierre, et envoyé de Rome par le Prince des Apôtres. La tradition le dit de l'illustre famille des Memmius. La sœur de saint Menge, sainte Pomme, vint de Rome rejoindre son frère à Châlons, et travailla avec lui à établir la foi dans cette ville.

Amiens a reçu la foi par le ministère de saint Firmin, son premier évêque. Saint Firmin, originaire de la Navarre espagnole, fut converti et baptisé par saint Honeste, ce jeune chrétien de Nîmes qui avait suivi saint Saturnin à Toulouse et fut envoyé par lui en Espagne. Saint Honorat, successeur de saint Saturnin, l'ordonna évêque et l'envoya à Amiens fonder le siége épiscopal. L'Eglise de Pampelune rapporte le martyre de saint Firmin à l'an 101 de l'ère chrétienne. Saint Firmin remplit lui aussi le rôle d'évêque régionnaire et de prédicateur apostolique avant d'aller fixer son siége à Amiens. Il évangélise Agen et le pays des Nitiobriges. Nous le trouvons sur les bords de la Loire, collaborant avec saint Auxille ou Auxilius, évêque d'Angers et contemporain de saint Clair de Nantes.

Saint Régulus, ainsi que nous l'avons dit, avait siégé quelque temps à Arles, lorsqu'il vint fonder le siége épiscopal de Senlis.

L'Eglise métropolitaine de ROUEN reconnaît devoir sa première évangélisation à saint Nicaise, qui a été contemporain de saint Denys l'Aréopagite, premier évêque et apôtre de Paris. Il eut pour auxiliaires saint Romain et un autre prédicateur apostolique.

BAYEUX a été évangélisé, dès l'aurore des jours évangéliques, en même temps qu'AVRANCHES, COUTANCE, LIZIEUX et SÉEZ. Le premier évêque de Bayeux est saint Exupère, connu vulgairement sous le nom de saint Spire.

Saint Taurin, premier évêque et fondateur de l'Eglise d'EVREUX, fut envoyé par saint Clément, en même temps que saint Denys l'Aréopagite.

L'Eglise métropoltaine de TOURS a eu pour fondateur et premier évêque saint Gatien, disciple de l'apôtre saint Pierre.

Auxilius, qui paraît être le premier évêque d'ANGERS, apparaît dans la tradition dans le même temps que saint Julien du Mans, saint Gatien de Tours, saint Clair de Nantes, et saint Firmin d'Amiens qui vient aider à l'évangélisation de l'Anjou.

Saint Julien, premier évêque et fondateur apostolique de l'Eglise du MANS, a été remis en lumière, de nos jours, par la piété filiale et par l'érudition bien connue de Dom Piolin, bénédictin de Solesmes, dans son admirable *Histoire de l'Eglise du Mans*.

NANTES et VANNES saluent pour leur premier évangélisateur saint Clair, disciple de saint Pierre. Saint Clair, de l'illustre famille des Clari, serait venu sur la côte armoricaine après le martyre de saint Pierre. Débarqué à Corbilo (*la ville du soleil*), ancienne colonie phénicienne dont Guérande conserve encore le souvenir, il évangélise les Vénètes, dont le vrai centre était alors

Corbilo. Il prêche à Nantes, dont il est le premier évêque, et parcourt successivement toutes les contrées qui forment aujourd'hui les deux diocèses de Nantes et de Vannes.

Rennes, aujourd'hui métropole, a reçu de même la foi par le ministère d'hommes apostoliques. Néanmoins, le nom de son premier évêque apostolique n'est pas parvenu jusqu'à nous.

La Bretagne tout entière, s'il nous était permis de l'explorer et d'interroger à loisir ses mystérieuses annales, nous dirait, comme tous les autres pays de la Gaule, qu'elle a connu et reçu la foi du temps des Apôtres. Malheureusement, les vicissitudes diverses de ce pays, et les invasions qu'il a subies ont contribué à obscurcir pour longtemps peut-être son histoire religieuse. Les envahisseurs, d'autre part, arrivaient d'Hibernie et amenaient avec eux leurs évêques, de manière que les Bretons ne reconnaissaient en réalité que la juridiction personnelle de leurs évêques qui les suivaient partout, et ils repoussaient la juridiction territoriale du métropolitain légitime de Tours. C'est la vraie cause, pensons-nous, de l'obscurité qui règne sur les origines religieuses de cette province d'ailleurs si fidèle à l'Eglise et si noblement obstinée dans sa foi.

Nous avons à dessein réservé l'Aquitaine pour la dernière partie de ce rapide aperçu. Nous appartenons à l'empire spirituel de saint Martial, empire qui a pour limites, dans son sens ordinaire (1), le Rhône, la Loire, l'Océan et les Pyrénées.

(1) Nous disons *ordinaire*, parce que, dans son sens le plus large et le plus vrai, saint Martial a pour empire spirituel la Gaule tout entière. Martialis Galliarum apostolus.

L'Aquitaine, cette vaste partie des Gaules qui longtemps a formé un royaume particulier, comprend trois grandes métropoles religieuses. La métropole de la première Aquitaine, qui est Bourges; la métropole de la deuxième Aquitaine, qui est Bordeaux; et la métropole de la troisième Aquitaine ou Novempopulanie, qui fut Eauze et dont le privilége métropolitain fut de bonne heure transféré à Auch.

Aujourd'hui, par suite de modifications successives, l'Aquitaine compte deux métropoles de plus : Toulouse et Albi.

Le métropolitain de Bourges porte le titre de Primat de la première Aquitaine. Il jouit du privilége de la Croix patriarcale. Il a même porté le titre réel de Patriarche. Mais on en connaît l'origine. Elle est toute à la gloire de l'Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises d'Aquitaine, qui est Limoges. Pépin, pour se venger des Limousins qui repoussèrent le roi de France pour demeurer fidèles à leur duc, se vengea de Limoges en rasant et incendiant la ville. Il transféra le titre patriarcal à Bourges et ne le rendit point au primitif et légitime titulaire. L'évêque de Limoges garda toutefois le privilége de sacrer les ducs d'Aquitaine.

Le métropolitain de Bordeaux porte le titre de Primat de la deuxième Aquitaine.

Le métropolitain d'Auch porte le titre de Primat de la troisième Aquitaine ou Novempopulanie.

Enfin le métropolitain de Toulouse a hérité du titre de l'antique Eglise de Narbonne, et prend le nom de Primat de Septimanie ou de la Gaule narbonnaise.

BOURGES a reçu la foi par le ministère de saint Ursin,

envoyé par l'apôtre saint Pierre. La tradition en fait le Nathanaël de l'Evangile.

CLERMONT a eu pour premier évêque saint Austremoine, disciple de saint Pierre. Austremoine, après avoir évangélisé Clermont, s'en va prêcher à Nevers dont il fut également l'apôtre, ainsi qu'à Bourges, où il dut rencontrer saint Ursin. Saint Austremoine, de retour dans sa chère Auvergne, continua à y établir la foi, et fut enseveli à Issoire.

LIMOGES, on le sait, est la fille privilégiée de l'apôtre saint Martial, le jeune garçon qui avait les cinq pains et les deux poissons lors du miracle de la multiplication des pains. Saint Martial était accompagné et assisté par deux prêtres, venus comme lui d'Orient : saint Alpinien et saint Austriclinien, auxquels il faut ajouter saint Amadour ou Zachée et sainte Véronique, son épouse, qui essuya le visage du Sauveur montant au Calvaire.

L'Eglise du PUY en Velay a eu pour fondateur apostolique saint Martial, et pour premier évêque, saint Georges, compagnon de saint Front de Périgueux, un des soixante-douze disciples du Seigneur. Saint Georges établit la chaire épiscopale dans le lieu qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Paulien, à deux lieues du Puy. Ce ne fut que plus tard que la chaire épiscopale fut transférée dans la ville appelée *Anicium* ou *Podium Aniciense,* aujourd'hui le Puy.

L'Eglise aujourd'hui métropolitaine de BORDEAUX a été fondée par saint Martial lui-même. Il y établit pour premier évêque celui qui est désigné dans les Chroniques sous le nom de Sigebert ou Sigilbert ou enfin saint Gilbert, qui était auparavant prêtre des idoles. C'est le même que saint Fort, comme nous avous

eu l'occasion de l'indiquer dans notre travail sur sainte Véronique. L'épouse de Sigebert est sainte Bénédicte, convertie par la Véronique et par saint Zachée. Nous la voyons en relations intimes avec l'Apôtre de l'Aquitaine et avec les Apôtres particuliers du Médoc.

L'Eglise d'AGEN a été fondée par saint Martial en personne. D'autre part, la tradition constante de cette Eglise nomme et vénère, comme premier évêque d'Agen, saint Caprais, assisté de saint Vincent, son diacre. L'absence de raisons positives contre l'apostolat de saint Caprais, la certitude acquise que la date du martyre de saint Vincent d'Agen est empruntée aux Actes de saint Vincent de Saragosse, tout nous autorise à réclamer en faveur de l'Eglise des Nitiobriges le bénéfice de l'apostolicité comme pour ses autres sœurs d'Aquitaine. Nous savons, en outre, que saint Firmin, se rendant à Amiens, s'arrêta en Agenais et prêcha la foi aux antiques Nitiobriges.

Le premier évêque d'ANGOULÊME est saint Ausone, disciple de saint Martial, baptisé par lui à Mortagne-sur-Gironde. L'antique tradition le fait naître d'une noble famille de Mortagne.

L'apôtre de SAINTES et le premier évêque de cette noble Eglise est saint Eutrope, disciple tout au moins de saint Clément. A la gloire apostolique de ce bienheureux évêque, il faut joindre sainte Eustelle, l'illustre vierge martyre de la Saintonge, et saint Vincent qui alla, au nom de son maître, évangéliser la ville de Dax et en fonder le siége épiscopal, accompagné de saint Létus ou Liède, son diacre.

Aucun titre ne nous a conservé le nom du premier évêque de Poitiers. Nous pouvons toutefois légitime-

ment conclure que saint Martial a dû y consacrer un évêque, puisqu'il en a dédié l'église cathédrale à saint Pierre, le jour même où il apprit la mort du Prince des Apôtres par une révélation spéciale.

Le fondateur et le premier évêque de l'Eglise de PÉRIGUEUX est saint Front, collègue de saint Georges de Velay, disciple de saint Pierre et de Notre-Seigneur, et destructeur du paganisme en Périgord, souvenir consacré dans la mémoire populaire par le dragon qu'il a terrassé. On voit encore dans ce diocèse une église appelée Saint-Front du Coulori (*Saint-Front de la Couleur ou du Dragon*). Saint Front aurait vécu quelque temps à Rome auprès de saint Pierre en venant d'Orient, et y aurait prêché la foi. La tradition liturgique de Provence le fait présider aux funérailles de sainte Marthe, à Tarascon. On allègue aussi une tradition qui ferait de saint Front le fils d'un de ces Gaulois qui formaient la garde d'Hérode. Nous verrons en son lieu qu'il mérite également le titre d'Apôtre du Bordelais.

Nous ne connaissons point le premier évêque de CAHORS, mais on ne saurait admettre que saint Martial, qui a visité saint Zachée à Roc-Amadour, et qui y a consacré le premier autel de ce sanctuaire en la compagnie de saint Saturnin de Toulouse, ait négligé la capitale du Quercy. Nos conclusions sont les mêmes que pour l'Eglise d'Agen.

L'Eglise aujourd'hui métropolitaine de TOULOUSE reconnaît et honore pour son premier évêque saint Saturnin, disciple de saint Pierre et l'un des soixante-douze.

L'Eglise aujourd'hui métropolitaine d'ALBI a pour fondateur apostolique saint Clair, lequel, après avoir évangélisé l'Albigeois, alla fonder l'Eglise de LECTOURE,

dont il fut le premier évêque et le premier martyr. Ses compagnons, saint Sever, saint Géronce, saint Babile, saint Polycarpe, saint Justin, saint Jean, souffrirent comme lui le martyre, mais chacun en un lieu différent. *Passi sunt cum eo sed alii aliis in locis.*

L'Eglise de RODEZ a eu pour fondateur apostolique saint Martial lui-même. Son premier évêque serait saint Amans, consacré par saint Martial en personne.

L'Eglise de MENDE a été fondée par l'apôtre saint Martial. Il y établit pour premier évêque saint Séverien, dont la tradition de cette Eglise conserve fidèlement le souvenir.

L'antique tradition de l'Eglise d'EAUZE lui donne pour premier évêque saint Paterne, contemporain de saint Saturnin de Toulouse, et par conséquent des Apôtres eux-mêmes. Il y a d'ailleurs grande obscurité. Plusieurs des évêques d'Eauze ont été confondus avec ceux d'Auch, les chroniqueurs n'ayant pas toujours tenu compte de ce fait historique, à savoir que l'Eglise d'Auch a eu ses évêques particuliers avant le transfert du siége métropolitain en cette dernière ville.

Oihénart nous donne pour premier évêque d'AUCH Citérius. Citérius siégea-t-il réellement le premier? Nous ne saurions le dire; mais aucune raison n'autorise à priver cette noble cité du bénéfice de l'évangélisation apostolique.

L'Eglise de DAX a eu pour fondateur et premier évêque saint Vincent, disciple de saint Eutrope de Saintes. Vincent arriva de Saintes avec son compagnon saint Létus ou Liède, qui reçut en même temps que lui, et à Dax même, la couronne du martyre. Un grand nombre d'églises d'Aquitaine sont dédiées à saint Vincent de

Dax, et très-souvent il est associé, dans la même église et au même autel, aux honneurs liturgiques rendus à saint Eutrope, son maître (1).

LECTOURE, on l'a vu, doit son évangélisation à son premier évêque et martyr saint Clair, qui remonte lui-même aux temps apostoliques.

Bien qu'une nuit profonde enveloppe les origines de l'Eglise de COMMINGES (Saint-Bertrand-de-Comminges), nous ne pouvons faire aux apôtres de la Novempopulanie le tort de croire qu'ils ont négligé cette cité dont l'importance était déjà grande au premier siècle de l'ère chrétienne. Deux églises du diocèse de Comminges sont dédiées à saint Polycarpe. Nous n'avons pas eu jusqu'ici le moyen de constater s'il s'agit de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, et non pas plutôt de saint Polycarpe, compagnon de saint Clair de Lectoure. Saint Saturnin a d'ailleurs évangélisé en personne l'antique cité des Convenæ.

L'Eglise du COUSERANS salue et honore pour son premier évêque saint Valère ou Valier, sans lui assigner aucune date. Nous ferons, à son sujet, les mêmes réflexions que pour l'Eglise de Comminges.

Un Propre des saints du diocèse d'Agen, imprimé au XVII[e] siècle, sous Mgr Barthélemy d'Elbène, vient en

(1) Chaque fois qu'on rencontre cette communauté d'honneurs et de culte rendus à saint Eutrope et à saint Vincent, on doit reconnaître saint Vincent de Dax, évêque et martyr, et non saint Vincent de Saragosse, qui n'a aucune relation historique avec saint Eutrope. Saint Vincent de Saragosse a d'ailleurs confisqué à son profit, en plusieurs endroits de l'Aquitaine, la gloire spéciale, régionale et historique de saint Vincent de Dax. Nous appliquerions cette observation à l'autel de Saint-Eutrope et de Saint-Vincent dans la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges.

aide à nos conclusions déjà anciennes en faveur de l'origine apostolique de l'Eglise d'Aire. Il assigne pour date au martyre de sainte Quiterie, la vierge si populaire du Tursan et de la Novempopulanie, l'an 130 de l'ère chrétienne. Nous placerions donc à la même époque saint Géronce qui, pour nous, serait le fondateur de l'Eglise d'Aire, et dont le tombeau repose, avec celui de ses successeurs catacombaires, dans la crypte du Mas d'Aire.

Le manuscrit de saint Sever cite divers documents traditionnels et historiques sur saint Sever lui-même qui a donné son nom à cette gracieuse ville des Landes. Le premier évangélisateur du *Castrum* appelé *Palestrion* est bien saint Sever. C'est lui qui, le premier, vient renverser les idoles et faire connaître Jésus-Christ. Du ton général de la légende pleine, d'ailleurs, d'obscurités et d'incohérences, se dégagent tous les caractères des légendes apostoliques, malheureusement encombrées à diverses époques par une érudition confuse, dont le moindre inconvénient est d'enténébrer ce qu'elle a la prétention d'éclaircir.

Nous n'avons pas à signaler ici l'apostolicité de l'Eglise de Bazas, puisque ce livre tout entier est destiné à la mettre en lumière.

L'Eglise de Tarbes inscrit pour son premier évêque saint Justin, que le martyrologe de saint Jérôme appelle *le grand évêque de Bigorre*. On a voulu voir dans cette appellation de Grand un synonyme de *premier*. Dans ce cas, il faudrait reporter saint Justin aux temps apostoliques. Saint Justin de Tarbes ne serait-il pas précisément le compagnon et le collaborateur de saint Clair de Lectoure ? C'est une simple question que nous posons,

et nous souhaitons que des données précises et des documents ultérieurs nous permettent d'éclaircir ce doute.

Un bréviaire du XVIe siècle produit une légende de saint Léonce, premier évangélisateur et premier évêque d'Oleron. On paraît y faire, comme pour Lescar, une bizarre confusion des traditions limousines sur saint Martial et sainte Valérie. Saint Léonce, autant que nos souvenirs peuvent nous le rappeler (1), serait venu des bords du Rhin. Nous ne citons que pour mémoire cette tradition qui peut paraître fort étrange aujourd'hui, mais qui pourrait, un jour, mettre les chercheurs sur la trace des véritables origines apostoliques d'un pays que ni saint Martial ni les autres évangélisateurs ses contemporains n'ont pu ni voulu négliger.

Le Lescar d'aujourd'hui a succédé à l'ancienne Eglise de Bénéharnum. Bénéharnum, capitale du Béarn, était sur les bords du Gave, à la distance exacte indiquée par l'itinéraire d'Antonin. On croit y avoir découvert les traces d'une basilique chrétienne primitive. Le premier évêque de Bénéharnum serait saint Julien, dont la légende, ainsi que nous venons de le faire observer, se ressent des couleurs de la tradition limousine. Mais, au milieu de ces bizarres confusions, n'y aurait-il pas le souvenir, conservé quand même, du passage de saint Martial et de l'évangélisation de la Novempopulanie par ce bienheureux disciple du Sauveur? Un ancien Bréviaire fait envoyer saint Julien à Lescar par saint Léonce, évêque de Trèves (?). Grégorio Lombardelli fait évangé-

(1) Nos souvenirs ne sont pas assez fidèles pour dire si ce Bréviaire, qui nous est tombé sous la main il y a dix ans, était à l'usage de l'Eglise de Lescar ou d'une autre Eglise de Novempopulanie.

liser le Béarn par l'apôtre saint Martial, et raconte en détail la persécution qu'il y endura.

Le manuscrit de saint Sever produit également la légende de saint Léon, premier évêque de BAYONNE. C'est bien lui qui, le premier, a arraché les habitants de cette ville aux ténèbres de l'idolâtrie et qui en a fondé les premiers oratoires et les premières églises. Tout le fatras d'incohérences dont on a chargé la tradition primitive n'empêche pas de reconnaître le fond catacombaire et apostolique de la tradition bayonnaise. Quelques chronographes n'ont pas craint de reculer saint Léon de Bayonne jusqu'à l'époque des invasions normandes, et cela, parce qu'on lit dans la légende que le serviteur de Dieu fut mis à mort par les pirates; comme si ce nom ne convenait pas de tout temps à bon nombre de riverains de l'Océan et même à des fondateurs de cités devenues illustres. D'ailleurs, si, conformément à la tradition, saint Léon est vraiment l'apôtre et le premier évêque de Bayonne venu au IX[e] siècle, comment se fait-il qu'un évêque de Bayonne, du nom d'Itcassicus, signe les actes d'un concile de Dax, vers le milieu du IV[e] ?

Tel est le résumé éminemment sommaire des traditions de nos Eglises de France, au sujet de leur évangélisation au temps et par le ministère des délégués immédiats du Prince des Apôtres. Nous avons cru indispensable de mettre sous les yeux du lecteur ce tableau abrégé, mais éloquent par l'ensemble et par l'unanimité de son témoignage. Du vivant des Apôtres, l'Orient a connu la foi jusqu'aux extrémités de l'Inde. Du vivant et par le ministère des Apôtres, tout l'Occident a connu la foi de JÉSUS-CHRIST, et la voix des messagers apostoliques a



retenti jusqu'aux extrémités de l'univers. *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* Ils ont vraiment exécuté l'ordre reçu sur la montagne des Oliviers : « Allez par le monde entier; prêchez l'Evangile à toute créature. » Ils l'ont exécuté en personne. « Ceux-ci (c'est-à-dire ceux à qui le commandement s'adresse), sont partis et ont prêché en tous lieux. »

CONCLUSION

Nous avons exposé l'état de la question :

Une antique Eglise des Gaules est en possession d'une tradition immémoriale remontant à la plus haute antiquité. Elle a reçu le sang de saint Jean, peu d'années après l'Ascension du Sauveur, des mains d'une sainte Femme que le bruit des miracles de JÉSUS avait attiré à Jérusalem. Se trouvant en Palestine l'an 31 de notre salut, la sainte Femme apprend qu'on va décapiter saint Jean-Baptiste, et elle obtient la faveur de recueillir son sang dans la prison de Machéronte. En possession de ce trésor, elle se dirige vers les régions de l'Occident, arrive par mer à Soulac sur la côte d'Aquitaine, fonde l'Eglise de Notre-Dame de Fin-des-Terres, et, poursuivant sa course apostolique, prêchant la foi partout où elle passe, elle arrive enfin à Bazas, où elle dresse un oratoire, et, dans l'autel de cet oratoire, elle dépose le sang béni du Précurseur.

Après avoir établi d'une manière aussi nette l'état de la question, nous avons dû justifier la légende bazadaise et répondre aux diverses objections qui se présentent à l'esprit :

Est-il possible que le bruit des miracles du Sauveur

ait pénétré en Occident dès la première année de sa vie publique ? — Nous avons montré cette possibilité en établissant : 1° qu'au moment de la venue du Seigneur, le monde barbare et le monde romain attendaient le Rédempteur; 2° que les Juifs, répandus par le monde entier, attendaient la réalisation de leurs prophéties à une date clairement indiquée par Daniel. Nous avons ajouté que les pèlerins annuels de Pâques et de Pentecôte qui accouraient à Jérusalem des extrémités du monde, rapportaient à leur retour tous les faits dont ils avaient entendu parler ou dont ils avaient été témoins, et qui étaient de nature à entretenir ou à réveiller les espérances d'Israël.

Nous avons dû établir ensuite que la *Dame bazadaise* n'est autre que la Véronique de Jérusalem, dont la vénérable basilique de Soulac a reçu le tombeau et a gardé le culte pendant toute la suite des siècles chrétiens, malgré toutes les vicissitudes du temps et des éléments, comme on pourra mieux s'en convaincre en lisant notre SAINTE VÉRONIQUE, APÔTRE DE L'AQUITAINE (1).

Nous avons dû démontrer de même qu'il a été possible à la sainte Femme de recueillir, à Machéronte, le sang du Précurseur.

Enfin que cette même sainte Femme a pu se trouver en Aquitaine, à Soulac et à Bazas, peu d'années après l'Ascension du Sauveur. Et pour aider le lecteur à mieux comprendre et à mieux accepter nos conclusions, nous avons dû exposer, d'une manière rapide mais complète, les éléments de trois thèses importantes, qui sont

(1) 1 vol. grand in-8°, 3e édit. Toulouse, Sistac et Boubée, libraires, rue Saint-Etienne.

la base même de l'histoire ecclésiastique traitant des origines chrétiennes en Judée, dans le monde entier et spécialement dans les Gaules dont nous avons à nous occuper.

Devant une tradition si générale et si unanime, la conclusion vient sans peine. Puisque l'Evangile a pu pénétrer en si peu d'années dans le monde entier par le le ministère des Apôtres, est-il étonnant que dix ou douze années avant la dispersion définitive, quelques missionnaires détachés aient pu arriver sur un point donné du monde occidental, alors surtout qu'ils devaient y trouver des coreligionnaires et des nationaux déjà convertis à la foi, qui avaient rapporté de Jérusalem la grâce du baptême et, avec elle, celle du prosélytisme et de l'Apostolat ?

Il ne nous reste donc qu'à recevoir avec un respect religieux cette tradition apostolique qui fait venir dans l'antique cité des Cocosates le sang béni du Précurseur, et de lire avec les mêmes sentiments de piété filiale le BAPTISTA SALVATORIS, ce livre précieux, écrit au milieu du XIIe siècle par un vénérable chanoine, qui devint ensuite évêque de Bazas. Inutile de dire qu'en rééditant ces pages si rares et si précieuses, nous espérons bien, nous aussi, malgré le rien que nous sommes, contribuer de notre mieux à la gloire de saint Jean-Baptiste et au bien spirituel des Bazadais, qui regardent encore aujourd'hui son patronage comme leur meilleure gloire et leur plus solide espérance.

Auguste fils de Zacharie, dont le nom me fut donné au baptême et fut porté par mes aïeux, recevez cet humble hommage. Ma seconde enfance s'est écoulée à l'om-

bre des murailles de votre cathédrale vénérée. Mon âme tout entière est attachée à votre souvenir et demeurera fidèle à votre culte. Comme fils de saint Benoît, je salue en vous le patron spécial et le modèle des moines. Fils spirituel de l'*Homme du grand refus*, je me souviens que notre Institut vous a voué un culte spécial et que, chaque année, au jour de votre décollation, vous ouvrez à nos Frères et aux populations des Abruzzes, le trésor des indulgences jubilaires dans nos abbatiales de Collemaggio, de Mourron et de Majella.

Bénissez-nous donc !.... Mais bénissez aussi ce peuple de Bazas qui est votre peuple. Bénissez surtout ce Prince de l'Eglise, archevêque de Bordeaux et de Bazas, qui, secondé par d'éminents archiprêtres, a rendu à votre basilique sa splendeur des anciens jours, et nous a ainsi préparés à entendre de nouveau, autour de votre saint autel, à l'heure marquée d'avance dans les conseils divins, les accents trop longtemps interrompus des offices canoniaux et de la prière liturgique.



BAPTISTA SALVATORIS

LE

BAPTISTA SALVATORIS

MIS EN BONNE ET DUE FORME

A LA PRIÈRE DE MM. LES CHANOINES ET CHAPITRE

DE

L'INSIGNE ÉGLISE DE BAZAS



IMPRIMÉ A BAZAS, PAR CLAUDE GARNIER

M D XXX

NOTE

L'unique exemplaire du très-curieux ouvrage que nous allons reproduire se trouve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris. A cause de son importance et de sa rareté, il est classé parmi les manuscrits, sous les indications et chiffres suivants :



Le BAPTISTA SALVATORIS *a été, avec un Missel et un Bréviaire, la première production de Claude Garnier, imprimeur à Bazas en 1530. Ce même ouvrier, un des plus méritants dans son art, se trouvait à Limoges vingt ans plus tard et y imprimait entre autres ouvrages un Missel, dont nous avons vu un exemplaire chez M. l'abbé Pinot, chanoine-doyen de l'église paroissiale de Saint-Michel-des-Lions. L'exemplaire du* BAPTISTA SALVATORIS *est imprimé sur vélin, en caractères gothiques de l'époque. Il a appartenu au célèbre bibliophile Jean Ballestens*

BAPTISTA SALVATORIS

ÉDITION DU CHANOINE DIBARROLA

Bazas 1530.

DÉDICACE ET PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

L'ÉDITEUR CHANOINE DIBARROLA AUX CHANOINES DE BAZAS SES CONFRÈRES.

Aux vénérables Seigneurs les Chanoines du chapitre de l'église de Bazas, Jean Dibarrola, leur humble confrère, conseiller du Roi malgré son peu de mérite, salut et vénération en Notre-Seigneur.

MES PÈRES ET VÉNÉRÉS SEIGNEURS,

Les graves et incessantes occupations de ma charge m'ont enfin permis de lire avec soin le vieux livre que vous

---

Venerandis Dominis suis Canonicis et capitulo Basatensis ecclesiæ Jo. Dibarrola, humilis eorum concanonicus senatorque regius, non satis meritus, optata Salute seipsum offert.

Inter graves et assiduas occupationes quæ meo incumbunt officio, patres et domini percolendi, vetustum codicem quem ad me misistis, perlegi nuper, et quoad fieri a me potuit pro tempore ornavi eoque libentius quod in laudem Baptistæ Salvatoris, nostri patroni ac protectoris præcipui, et per confratrem quondam nostrum editum fuisse ipsum constaret, licet autem nomen auctoris in obscuro sit, qui propter puram humilitatem nomen suum pandere noluit, *ne gloriam propriam quærere videretur* (Joan. VIII). *Obest* enim, teste Ovidio, *sua gloria multis* (Ovidius Metam. III de tristi) et alibi idem scripsit : *longe nomina magna fuge*. Hieronymus etiam in prologo in Epistolam Pauli ad Hebræos dicit Paulum in ipsa Epistola suum nomen et ordinis dignitatem propter humilitatem non scripsisse. Nam simili

m'avez envoyé. Je l'ai accommodé de mon mieux avec d'autant plus de plaisir qu'il traite de la gloire de saint Jean-Baptiste, notre patron et notre principal protecteur, et qu'il a été écrit par un de nos anciens confrères qui, par pure humilité, a voulu cacher son nom, comme s'il avait craint de paraître chercher sa propre gloire. Le poète nous apprend, en effet, que « la gloire est souvent funeste; » et il ajoute ailleurs : « Tremblez, si vous portez un grand nom. » Saint Jérôme nous déclare, dans son prologue sur l'Epître de saint Paul aux Hébreux, que l'Apôtre n'a pas voulu par humilité y écrire son nom et le titre de sa dignité. C'est pour le même motif que l'apôtre saint Jean n'a pas décliné son nom dans son Epître. Jean André nous apprend en grand détail que Gratien, l'auteur de la collection connue sous le nom de *Decretum Gratiani*, a fait de même, et qu'il a été imité par plusieurs autres. En effet, quand il s'agit de dogmes et de décisions, la personne importe peu; il s'agit surtout de la chose, comme le fait observer le même auteur à la suite de saint Jérôme.

L'auteur a donné à son ouvrage le vrai titre qui lui convient. Il l'a intitulé : LE BAPTISTE DU SAUVEUR. Mais il a cru devoir par respect nous laisser ignorer son nom à lui. J'ai eu beau chercher et interroger les anciennes annales et les histoires, je n'ai pu le découvrir, sans doute parce que ces écrivains eux-mêmes n'ont pas connu cet ouvrage écrit depuis quatre cents ans et fort rare. Je ne saurais dire de

---

modo Joannes Apostolus in Epistola sua nomen suum eadem ratione non prætulit, quod a Gratiano quoque compilatore Decreti et aliis pluribus factum fuisse in nuncu. q. ulti. Jo. And. latius refert. In dogmatibus enim ac quæstionibus disserendis non persona sed causa potius et ratio quærenda est, ut idem Jo. And. post Hieronymum ibidem prosequitur. Huic itaque operi scilicet Baptistæ Salvatoris clarum nomen auctor indidit, suum nomen officiosa mente subticendo. Nec illud propterea anxie quæritans vel discussis permultis annalibus et historiis antiquorum hactenus potui invenire. Ex eo præsertim (ut creditur) quod scriptores rerum gestarum quos idem opus propter sui raritatem et quadringentorum lapsum annorum latuit, non meminerunt. Nequeo proinde de illo dicere quod in Exodo legitur (Exod. XXXIII). Et nomine te novi. Ex præfatione tamen ipsius et C. VI. et in fine libri secundi, apparet eumdem auctorem studuisse Toleti civitate Hyspaniæ, et quæ inibi et aliis locis didicerat, postea canonicum agendo diu Basati publice docuisse, et comitando Fortonem tunc Basatensem episcopum adversus conatus noxios Raymundi præsulis Agennensis apud Innocen-

l'auteur ce que nous lisons dans l'Exode : « Je te connais par ton nom. » Nous voyons cependant, par la Préface et par le chapitre VI du livre II, que l'auteur a fait ses études à Tolède en Espagne, et qu'il enseigna longtemps, à Bazas même, ce qu'il avait appris soit à Tolède, soit en d'autres lieux. Nous voyons aussi qu'il accompagna à Rome l'évêque de Bazas, Forton (Fort Guarini), qui allait plaider auprès du pape Innocent en faveur des droits de son Eglise, contre Raymond, évêque d'Agen, qui les violait. Il eut souvent l'occasion de défendre en personne ces mêmes droits. Enfin, persuadé qu'il obéissait à une inspiration divine, il écrivit le *Baptista Salvatoris*. Ce fut un grand théologien, un esprit merveilleusement cultivé et orné des connaissances les plus variées, comme on le voit en lisant son ouvrage. On n'y découvre ni raideur, ni arrogance, ni orgueil, ni bassesse. Tout, au contraire, y respire le zèle de la foi catholique et l'amour du culte sacré qui est dû à Dieu. On y reconnaît une âme uniquement occupée à écarter toute habitude profane et à faire pratiquer la vertu pour la mettre en honneur. Je l'ai constaté moi-même en étudiant cette œuvre selon vos désirs ; et, pour l'avouer franchement, l'auteur se recommande tellement par lui-même, que mes éloges ne peuvent rien ajouter à sa gloire.

Je dois constater avec regret qu'en parcourant avec attention ce seul exemplaire qui nous reste d'un ouvrage si précieux, je me suis aperçu qu'il était déchiré en mille

---

tem Pontificem Maximum Romæ et alibi sæpe jura ipsius Ecclesiæ viriliter defendisse, et tandem præclarum hoc opus quod Baptista Salvatoris voluit nuncupari divina quadam suggestione edidisse. Quod vero doctor fuerit theologus et omnigena bonarum artium ingeniique dexteritate polluerit, pius lector perspecto libro rectius poterit judicare, quandoquidem nihil asperum vel arrogans, nihil elatum aut sordidum in se videtur continere, sed multa potius ad zelum fidei catholicæ, sacratissimum Dei cultum, ad profanos mores dissipandos, et virtutis exercitium et decorem spectantia contineri, ipse nuper hortatu vestro perspexi. Et si vera profiteri licet, illustrius est profecto quod nostro præconio attollatur. Sed quod dolenter refero, tam præstantis thesauri exemplar attentiore cura perlustrans, ita illud comperi undique laceratum, confusum, diminutum, mendosum et in orthographia depravatum, ut non minore legentium dispendio quam insigni quadam nostra omnium nota, opus antiquum obsolescere videretur et novam emendationem exigere. Ut igitur continuum desiderium et sedula anxietas quæ in hunc usque diem vos tenuit potissime, debi-

endroits, embrouillé, tronqué, plein de fautes et d'une orthographe pitoyable, si bien qu'il a fallu, dans l'intérêt du lecteur, et pour nous éviter le reproche d'avoir laissé périr cet antique document, lui faire subir une nouvelle correction. C'est donc pour satisfaire votre désir constamment exprimé, et répondre à votre légitime impatience, que j'ai pris au sérieux, dans la mesure de mes forces, la teneur de votre lettre, et que j'ai corrigé et arrangé, avec tout le soin possible, ce précieux monument. J'en ai fait disparaître les fautes. J'ai eu fort à faire pour lui rendre sa première perfection, ou tout au moins pour lui donner une forme plus acceptable, de manière que le critique le plus exigeant n'y découvre ni omissions ni détails superflus. De même, en effet, qu'une perle enchâssée dans un anneau d'or lui est d'un gracieux ornement, de même, me disais-je, en serait-il du présent ouvrage divisé en deux livres, si je pouvais lui donner un nouvel éclat. Je me serais même rendu aux instances d'un grand nombre de mes amis, et j'aurais ajouté un troisième livre où j'aurais réuni tout ce qui peut avoir trait au ***Baptista Salvatoris***; mais le temps m'a manqué pour réaliser ce vœu, et j'ai dû, pour obéir au Roi, entreprendre un long voyage qu'il n'a pas été possible de différer. Mais je compte bien que Dieu daignera tôt ou tard seconder mes efforts. Il vous appartient, mes Pères et Seigneurs, de décider si le moment est venu de livrer à l'impression les deux livres que

---

tum effectum consequatur, idem opus, vestris litteris possetenus parendo, severiore calamo et nitidiore quam accuratissime fieri potuit a mendis omnibus purgavi, et quasi longissimo quodam postliminio, ad pristinum fulgorem seu potiorem reduxi, ut nihil omissum, nihil præterea superfluum videre valeat censor iniquus quod possit radere dentata lima. Quemadmodum autem gemma auro inclusa annulo addit ornamentum, ita qui prædicto operi in duos libros distributo splendorem conferret, decreveram multorum caritativa requisitione impulsus superaddere tertium librum ex multis undique collectis præfatum Baptistam concernentibus, si mihi jussu regio ad iter longinquum præter spem repente accincto, in optatum modum redigere per otium licuisset. At futurum spero quod justis conatibus meis aliquando aderit Deus: vestrum erit interea temporis opportunitatem, optimi patres et domini, eligere si pro communi ut speratur utilitate impressoribus peritis jamdictos duos libros tradere velitis, vel præfatum librum tertium aliquandiu præstolari; ut idem opus quod apud paucos superioribus annis reconditum latuerat, per nostræ omnium operationis ministerium correctum et allegationum nuper

je vous adresse et qui, je l'espère, sont destinés à faire un très-grand bien, ou s'il vaut mieux attendre quelque temps encore pour y joindre mon livre troisième. Ainsi contribuerons-nous tous ensemble à répandre, avec l'aide de Dieu, dans tout le diocèse de Bazas, un livre admirable qui n'a été connu jusqu'ici que d'un très-petit nombre, et qui, désormais, corrigé avec soin et complété, pourra être dans les mains de tous, inspirer au lecteur le repentir de ses péchés, et ramener dans ce diocèse, qui est le domaine de saint Jean-Baptiste, le règne de la piété et de la vertu. Et, bien que j'aie la confiance de n'avoir rien mis dans ce travail qui ne soit absolument vrai, comme il est à peu près impossible que quelque erreur ne se glisse dans tout produit de l'esprit humain, je soumets absolument cette œuvre au jugement de l'Eglise, prêt à corriger ce qu'elle jugerait à propos de modifier; et j'en fais la déclaration tant en mon nom qu'au nom de son pieux auteur. Que si quelques fautes échappent aux imprimeurs, on voudra bien ne pas condamner et repousser tout l'ouvrage. L'arbre est véritablement chargé de fruits, et le champ couvert d'une abondante moisson. Qu'on veuille, en conséquence, ne pas blâmer le moissonneur, et qu'on se contente de ramasser les épis tombés dans le sillon. Dailleurs, mes Pères et Seigneurs, votre grande bienveillance à mon égard, vos bontés de tous les jours, me font un devoir de vous dédier mon œuvre et de pro-

---

accessione perfectum prodeat in publicum quo, peccatorum mole deposita, in universa diocesi Basatensi et alibi, Deo prosperante, salus vera succedat. Et quamvis in hoc opere nihil sit deductum quod non arbitrer convenire veritati, quia tamen vel raro vel nulla humanis laborata ingeniis omnium consensu approbantur quibus non possit aliqua pernicies irrogari, ideo si quid minus provide fuerit excussum, judicio Ecclesiæ et cujuslibet melius sententiis corrigendum pro auctore et meipso libenter submitto. Si autem impressorum incuria fuerit neglectum, nemo ex hoc arborem fructibus onustam damnet aut respuat quod forte in ea aliquot imperfecta apparent, sed sine messoris injuria spicas neglectas colligat. Cæterum pro vestra insigni benevolentia et quotidianis in me meritis voluntatem obsequendi et si quid ultra esse posset semper et ubique loci vobis devoveo; mecum enim supra quam meritus sum collegio vestro me licet immeritum et procul absentem motu proprio aggregando et alias multipliciter omnes benigniter egistis. Scribo quod sentio; calamus cum mente concordat. Utinam feraces agros imitari possem qui, ut a Cicerone præclare traditur (Offic. I), multo plus

tester du désir qui m'anime de vous servir et de vous être agréable. Sans aucun mérite de ma part, je me suis vu appelé par vos suffrages à siéger parmi vous, vous m'avez fait venir de très-loin, et vous m'avez en outre comblé de faveurs délicates. Ma plume n'est ici que le fidèle interprète de mon esprit et de mon cœur. Puissé-je faire comme les champs fertiles, qui rendent beaucoup plus qu'on ne leur a confié. Il me suffira néanmoins d'avoir fait tout ce qui m'était possible. En somme, usez de moi en toutes choses et à votre gré. Me voici tout à vos ordres. Mon cœur est à vous tout entier. En toute circonstance, je suis à votre disposition non-seulement en paroles, mais en réalité. Entre temps, je ne cesserai de demander à Dieu de vous conserver longtemps et de vous rendre heureux.

A Bordeaux, en grande hâte, la veille des calendes de février, l'an de grâce 1530.

Jean DIBARROLA.

---

reddunt quam acceperint. Satis tamen vobis erit, teste Hieronymo, si offero quod possum (In Prolog. in libros Regum). In summa, omnibus in rebus me potestis uti arbitrio vestro. Excipite me igitur vobis obsequentissimum; ac tota caritate complectivum quem non minus re quam verbis promptum vobisque paratissimum in omnem rerum eventum semper experiemini. Interim Deum orare non desinam ut vobis det annos diu vivere felices.

E. Burdigala propere, pridie kalend. februarii, anno virginei partus millesimo quingentesimo trigesimo.

Jo. DIBARROLA.

BAPTISTA SALVATORIS

OU

LE SANG DE SAINT JEAN A BAZAS

OUVRAGE ÉCRIT AU MILIEU DU XIIe SIÈCLE

PAR GARCIA

Alors chanoine, puis évêque de Bazas.

PROLOGUE DE L'AUTEUR

Au nom du Seigneur, ici commence le *Baptista Salvatoris*.

Vous m'avez souvent demandé, mes très-chers Frères et vénérables Chanoines de l'Eglise de Bazas, de vous résu-

---

BAPTISTA SALVATORIS

In nomine Domini incipit prologus in Baptistam.

Exegistis sæpius a me, Vasatenses venerabiles ac dilectissimi Fratres, ut de sanguine beatissimi Præcursoris quo nostra pontificalis sedes sublimari gratulatur compendiosa lucubratione novam vobis contexerem traditionem. Verum ego id non ab re diu multumque attentare distuli. Primo videlicet quia scolari deditus exercitio, non tam scribendi quam docendi officio dare operam compellor; secundo quia diligenter considerata ipsius mole materiæ imparem me omnimode perpendo. Tertio quia plerique stolidi ac protervi animati ad vituperandum quod non

mer une nouvelle histoire du sang de saint Jean-Baptiste, qui jette un si grand éclat sur notre siége épiscopal. J'ai bien tardé à me rendre à vos vœux, mais vous connaissez mes justes motifs. Obligé d'abord à professer dans l'Ecole épiscopale, je ne pouvais écrire, étant surtout occupé à enseigner. En second lieu, considérant l'importance et la difficulté du travail, je le trouvais tout à fait au-dessus de mes forces. Enfin, j'avais à redouter la critique des envieux et des imbéciles, toujours prêts à blâmer ce qu'ils ne comprennent pas, et qui s'appliquent à critiquer ce que les autres peuvent faire de bien. Ne pouvant rien faire eux-mêmes, ils font consister leur habileté à dénigrer les capacités des autres. Mais que faire ? Me rendre à vos désirs est chose bien difficile; ne pas le faire serait un crime énorme, puisque l'Ecriture nous déclare que « c'est un crime de ne pas obéir, et que s'obstiner dans la désobéissance, c'est commettre une faute aussi grave que si on allait consulter les oracles des faux dieux. » Il me paraît donc qu'il vaut mieux se rendre à vos désirs que redouter les criailleries des envieux. Ces derniers m'accuseront peut-être de témérité ou d'orgueil pour avoir donné à mon travail le titre qu'on a lu plus haut : *Baptista Salvatoris*. Sur ce sujet se sont exercés les plus éminents orateurs et, qui plus est, des hommes inspirés du Saint-Esprit. Trouvez-moi dans toute la suite des siècles chrétiens un auteur qui, ayant à exposer les faits évangéliques, n'ait pas célébré la gloire du Précurseur? Plusieurs, au contraire, en ont écrit des traités parti-

---

intelligunt; aliorum bene gesta linguarum morsibus corrodunt: cumque ipsi nil laudabile facere valeant, in hoc se peritissimos videri appetunt, si egregiis viris detrahant. Quid igitur faciam? Obsecundare certe vobis difficillimum, non obtempare scelus est gravissimum, sacra dicente littera : Quasi crimen idololatriæ est non obedire, et velut peccatum ariolandi nolle acquiescere. Proinde, ut opinor, præstat imperiis vestris parere quam invidorum latratus perhorrescere. Qui si forte hujus scedulæ frontem legerint, confestim temeritati arrogantique adscribent supercilio, quod tale tantumque thema mihi assumpserim; hoc est Baptistam Salvatoris. In quo videlicet themate jamdudum acutissimi facundissimique oratores, et quod longe majus est, Spiritus sancti flumine imbuti, admodum desudantes elaboraverunt. Quis enim priscorum itinere catholico evangelica enucleans gesta beatissimi Baptistæ tacuit præconia cum plerique eorum integros etiam tractatus de eo reliquerint. Quis unquam quæso quamvis torrentis eloquentiæ largissimis exuberans copiis, non prorsus se inertem, se mutum et omnino elinguem fassus est

culiers. Mais en est-il un seul, pour grandes qu'aient été les ressources de son éloquence, qui ne se soit avoué impuissant et n'ait déclaré qu'il était impossible de trouver des expressions et un langage dignes des vertus et des mérites de saint Jean. A mon tour, je ne suis pas assez insensé pour prétendre que mes pauvres moyens suffiront à une tâche où les plus vaillants ont échoué. La plupart des Pères ont consacré les ressources de leur éloquence à célébrer la gloire du saint Précurseur. J'ai le dessein, moi, de traiter de son sang en prenant la chose d'un peu loin. Si l'on me représente que cet objet spécial ne correspond pas au titre sus-indiqué, je ferai observer que les livres empruntent leur titre, tantôt à l'aúteur, tantôt à la matière qu'on y traite, tantôt au personnage qui en est le héros, mais que, le plus souvent, ils prennent pour titre l'objet même qu'on y traite. Or, on comprendra que j'aie appelé le mien *Baptista Salvatoris*, puisqu'à chaque page il s'agit de saint Jean-Baptiste. Recevez donc ce petit présent de ma pauvreté; je ne m'y applique pas à vous amuser et je ne l'ai point enguirlandé des fleurs de la rhétorique; je n'ai eu recours qu'à la foi et à l'auguste autorité des Ecritures. Les choses saintes n'ont que faire de l'élégance étudiée et de la pompe du discours. La loi divine ne permettait pas de planter un bois à côté de l'autel. On ne saurait mieux figurer un cercle de verdure littéraire et de fleurs oratoires autour d'un sujet sacré. J'ai été jusqu'à m'inquiéter fort peu des divers défauts d'harmonie pour lesquels les grammairiens sont à

---

ad virtutum meritorumque ipsius explicandum insignia : unde et ego non sum adeo vesani cerebri ut id jejuno deterere coner stillicidio, in quo violentissimi defecerint amnes. Ergo cum plerique patrum ejusdem præcursoris laudes piperea texuerint facundia, mens mihi fuit de sanguine ipsius agere, altius tamen repetita oratione in præconiis. Ubi si quis objicit materiam non congruere titulo, discat aliquando ab auctore, aliquando a materia, aliquando ab inducta personna, plerumque etiam a parte materiæ volumina nominibus insigniri. Quocirca nulli absurdum videatur quod præsens opusculum Baptista inscribatur, cum pene tota pagina sacratissimum Baptistam loquatur. Accipite ergo devotissimum parvitatis meæ munusculum, non facetiarum lepore nec urbanæ floribus eloquentiæ redimitum, sed fide pura sacrisque auctoritatibus subnixum. Nec enim divinis convenit paginis elegantia pompaticæ orationis. Quippe cœlesti lege prohibetur, ne prope altare nemus plantetur. Quid vero est nemus juxta altare, nisi florulentæ atque umbratilis decus eloquentiæ circa sacram materiam. Quinimo, ut verum fatear,

bon droit si sévères. Je m'en rapporte plus volontiers au lecteur. Du reste, j'entends la recommandation de l'Apôtre qui nous dit : « Quoi que vous fassiez, que vous ayiez à parler ou à agir, faites tout au nom du Seigneur. » C'est pourquoi, avant de commencer mon travail, je dois implorer humblement le secours de Dieu, bien persuadé que l'on ne peut rien entreprendre sans lui.

PRIÈRE DE L'AUTEUR

Vie et salut du monde qui nous avez rendu l'espoir de retourner au ciel, ô CHRIST, Verbe du Père, ennemi de tout orgueil, qui préférez aux plus belles victimes un cœur repentant, venez à mon aide, je vous en conjure, et daignez seconder mes efforts.

Et vous, Esprit-Saint, égal au Père et au Fils, secourez-moi ; c'est vous qui inspirez la parole et qui donnez le sens et l'intelligence. Je livre ma voile à votre souffle, gardez-moi ; conduisez vous-même ma barque et assurez-lui une heureuse navigation. Qu'aucun vent contraire ne retarde ma course ou ne me précipite au fond de l'abîme. Que ma traversée soit heureuse et que j'arrive avec joie au port, objet de mes désirs.

Et vous, céleste Précurseur, brillante aurore du jour de Dieu, porte-flambleau incomparable, lampe du feu divin, ô vous qui avez baptisé le Tout-Puissant dans ces eaux par

---

memini me hic pleraque parum cavisse, ut sunt metacismi, collisiones, hiatus, et alia quædam quæ grammatici censura non immerito mordaciter redarguunt. Quæ melius lectoris judicio relinquentur. Cæterum cum juxta illud Apostolicum : quæcumque facimus in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini oportat fieri, priusquam tam solenne aggrediamur negocium, divinitatis suppliciter (ut dignum est) imploremus subsidium, quia profecto constat quod sine eo nullum rite fundatur exordium.

ORATIO AUCTORIS

Vita, salus mundi, spes ad superos redeundi,
Christe, Patris Verbum, cui displicet omne superbum,
Cuique magis gratum, quam victima, cor tribulatum,
Confer opem rogito, cœptisque favere velito.
Tu quoque, par Flamen, digneris ferre juvamen.
Eloquii flumen dans, et rationis acumen.

lesquelles il régénère le monde ; Ange du trône immortel, secondez mon pieux dessein ; héraut de Dieu, dissipez mes ténèbres, éclairez mon esprit qui doit chanter les divines louanges. Otez de mon cœur et de ma bouche tout ce qui ne pourrait exprimer avec aisance mes saints désirs. Obtenez-moi la rémission de mes péchés, ô vous qui jouissez de la possession de Dieu, et faites que j'évite l'enfer et ses tourments. Gardez à jamais cette cité de Bazas, sur laquelle votre précieux sang jette un si majestueux éclat. Ecartez tout ce qui pourrait lui nuire, faites-y régner une paix profonde et toutes les douceurs de l'amour de Dieu. Ainsi soit-il.

Jam pansis velis, venias tutela fidelis;
Rite regendo ratem, concedito prosperitatem,
Ne ferat aura retro, neu mergat gurgite tetro.
Cursu jocondo potiar cum fine secundo.
Tu Paranymphe Dei, rutilans aurora diei,
Lucifer insignis, divini lampas et ignis
Sæcula purgantis per aquas Baptista tonantis,
Angele celsi troni, cœptæ faveas rationi.
Pelle, Dei præco, tenebras de pectore cœco.
Irradians mentem præconia sacra canentem.
Pectus et os brutum fac ad pia vota solutum.
Parcito peccatis pie symnistes deitatis,
Quo fugiam pœnas herebi dirasque cathenas,
Atque locum quem condecoris splendore cruoris,
Noxia quæque fugans, conserves omnibus horis,
Ut vivet alta quies et mel cœlestis amoris. Amen.

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

POURQUOI SAINT JEAN EST APPELÉ UNE LAMPE

Le bienheureux Précurseur de JÉSUS-CHRIST a été annoncé par plusieurs oracles célestes longtemps avant sa naissance. Les divers noms par lesquels il est désigné ont au fond la même signification, et il convient d'en toucher quelque chose au début de ce travail. Il est bon, en effet, d'appuyer par des autorités les titres qui lui ont été assignés par les prophètes, inspirés du Saint-

---

LIBER PRIMUS

INCIPIT LIBER PRIMUS IN BAPTISTAM

CAPITULUM PRIMUM

QUARE JOANNES DICATUR LUCERNA

Beatus igitur Præcursor CHRISTI, longe antequam vitales carperet auras, multis divinitus est præsignatus oraculis variorum quidem vocabulorum proprietate diversis, sed tamen circa idem significatum pulcherrime concordibus. De quibus nonnulla compendiose prælibare præsenti ora-

Esprit, et il faut entendre le Saint-Esprit lui-même qui leur a dicté ces oracles. Considérons tout d'abord ce qu'a prédit de notre Bienheureux le Psalmiste royal de la race duquel est sorti l'Homme-Dieu. Dieu le Père, faisant l'office de prophète, promet qu'un rejeton de la famille royale viendra s'asseoir un jour sur le trône mystique de David, et il ajoute : « J'ai préparé une lampe qui marchera devant mon CHRIST. » Tous sont d'accord pour appliquer ces paroles à saint Jean. Le Père éternel, en effet, a préparé une lampe à son CHRIST quand il a envoyé au-devant de lui, au moment où il venait prendre notre humanité, l'auguste Précurseur orné des plus éclatantes vertus. Il a été une lampe celui qui a précédé le lever du Soleil de justice, qui a dissipé les ténèbres de l'ignorance dont le monde était aveuglé, et qui a appris aux enfants d'Adam à recevoir les splendeurs sacrées de la foi. Sans cette lampe, les peuples n'eussent pas reconnu le Dieu fait homme, puisque l'Evangéliste nous dit : « Un homme fut envoyé de Dieu. Il s'appelait Jean. Il vint comme témoin pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous les hommes acceptassent la foi par lui. » Notons bien cette expression : « afin que tous les hommes

---

tioni non ambigitur convenire. Decet enim quammaxime ut egregiæ laudis ei titulus sanctorum vatum divino spiritu afflatorum corroboretur auctoritatibus, immo vero ipsius Spiritus sancti quo inspirante mortalia pectora vaticinata sunt. Ac primo libet intueri quid ille regius mirabilisque Psalmicen de stirpe cujus Deus mortales induit artus, de hoc beatissimo prædixerit. Persona etenim Dei Patris more prophetico assumpto repromittentis sobolem regalem per articulos temporum substituendam in solium mystici David, sic post multa prosecutus est : Paravi lucernam CHRISTO meo (Ps. CXXXI). Quod de Johanne dictum neminem reor dubitare fidelium. Lucernam quippe genitor omnipotens Xto paravit cum Unigenito suo redimendum hominem misericorditer assumpturo Johannem mirifico jubare virtutum coruscantem præmisit. Lucernam inquam paravit cum solem justiciæ terris oriturum Johannes divinitus præcessit, ut paulatim cœcutientis orbis caligines ignorantiæ dispelleret et ad splendorem sacræ fidei mor-

acceptassent la foi par lui. » Quel homme, en effet, eût jamais découvert la divinité cachée sous des membres mortels, s'il n'avait entendu auparavant le Précurseur crier à la foule qui l'entourait : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde? » Quel mot nouveau pourra-t-on bien trouver pour désigner entre tous les mortels ce héraut, que le Seigneur lui-même déclare le plus grand parmi ceux à qui une femme a donné le jour! Le mot est vraiment heureux; saint Jean-Baptiste est une *lampe*, puisque de même que la lampe répand autour d'elle ses rayons lumineux et chasse les ténèbres qui l'environnent, de même le Précurseur, par la sainteté de sa vie et l'éclat de sa doctrine sévère, a éclairé d'une lumière spirituelle les intelligences perdues dans d'épaisses ténèbres et dans la nuit de l'erreur. Les crimes et l'infidélité, semblables à une nuit funèbre, remplissaient le monde entier et dérobaient aux regards des hommes le Soleil de justice. Saint Jean a fait l'office de la lampe. Les yeux des hommes, longtemps aveuglés, ne pouvaient supporter tout d'un coup la splendeur de la lumière divine. Il les a habitués peu à peu à en supporter l'éclat au moyen de ses rayons adoucis comme ceux d'une lampe, de sorte

---

talium animos respirare doceret. Denique nisi hæc splendiflua lucerna pararetur, Deus humanatus a populis minime susciperetur, teste siquidem Evangelista : Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Johannes; hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine; ut omnes crederent per illum. Notandum vero solerter quod ait : ut omnes crederent per illum. Quis enim inquam, quis prorsus hominum Deitatem sub moribundis membris deprehenderet latitantem, nisi prius eumdem Præcursorem audisset turbis circumfluis intonantem : Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi? Quæ novitas vocis dignissime præ cæteris mortalibus tantum decuit præconem, quo in natis mulierum nemo major surrexit, juxta divinam attestationem. Eleganti sane ratione sacratissimus Baptista lucerna nuncupatur quod sicut lucerna lucicomos circumcirca diffundens radios, cœcas profugat tenebras, sic ille sanctissimæ vitæ et acerrimæ correctionis fulgore animos densis errorum noctibus involutos spirituali luce reforma-

que, le nuage du péché une fois dissipé, et l'infidélité, qui est l'humidité de la nuit, disparue, ils ont accouru, parfaitement préparés, au-devant de Jésus-Christ qui est le vrai soleil ; et sans souffrir en rien du feu de ses rayons, ils en ont reçu la douce et bienfaisante lumière. En effet, la splendeur du Soleil éternel est si grande, que les yeux de notre âme ont besoin de s'y habituer peu à peu ; et si la faible lumière de notre âme faisait des efforts subits pour la saisir tout à la fois, très-certainement elle s'éteindrait dans les splendeurs de cette contemplation.

Ce ne sont pas seulement les prophètes qui ont appelé saint Jean une *lampe*, mais le maître des prophètes en personne lui a décerné ce titre, comme nous l'apprend saint Jean l'Evangéliste. Au moment où les Juifs obstinés résistaient aux miracles du Fils de Dieu, le Seigneur les invite à en croire ses témoins, et il ajoute : « Vous avez envoyé vos mandataires à Jean, et Jean a rendu témoignage à la vérité. Il était une lampe ardente et luisante, et vous avez reçu avec joie sa lumière pendant un temps. » Mais pourquoi l'appelle-t-il une lampe ardente et luisante, puisque toute lampe doit être telle, et qu'on ne la comprend pas autrement ? Il ne l'a pas

---

bat. Nam quia universum mundum funesta nox scelerum atque gravissimæ infidelitatis depresserat solem justitiæ miseri mortales suscipere nullatenus valebant. Unde sacer præco quasi lucerna præmittitur ut cordis oculi qui lippitudine veternosa caligantes, immensitatem divini luminis perferre non poterant, ad tenuem radium lucernæ attollere se consuescerent; ac deinde sensim noxio peccatorum nubilo semoto, infidelitatisque humore deterso, advenienti vero soli Christo paratiores devotissime occurrerent, non torquendi sed illuminandi. Tanta quippe est sempiterni solis illius tamque ineffabilis magnitudo, ut nisi paulatim assuefacta fuerit acies mentis nostræ minusculo lumini lucernæ, quo magis conabitur ad eum tendere, eo citius in ipsa sua contemplatione deficiat. Nec a propheta duntaxat ut prælibatum est, verum etiam ab ipso prophetarum Domino Johannem dici lucernam testatur sanctus Evangelista. Cum enim Judaica pravitas mirificis operibus Christi fidem derogaret, ipseque ad

fait au hasard, et l'expression n'a pas échappé au Seigneur pour arrondir sa phrase. C'est avec raison qu'il l'appelle une lampe ardente et luisante. Il y a là un mystère. Il était ardent, parce que le Saint-Esprit, dont il était plein, excitait en lui un brûlant amour pour Dieu le Père et pour son divin Fils. Il portait réellement dans son cœur celui dont la sainte Ecriture a dit : « Notre Dieu est un feu qui consume. » Il luisait, parce qu'en vivant saintement, il montrait aux autres ce qu'ils devaient éviter et ce qu'ils devaient faire, les corrigeant par ses reproches et les encourageant par la sainteté de son exemple. C'est pour cela que le prophète Ezéchiel, décrivant les animaux que Dieu lui avait montrés dans une vision, s'exprime ainsi : « Ces animaux paraissaient être de feu et comme des charbons ardents; on eût dit des lampes. » Il compare les animaux à des charbons ardents et à des lampes. En effet, si l'on touche un charbon ardent, on se brûle. De même, si l'on s'approche des saints dont ces animaux sont la figure, on s'enflamme du désir de la vérité en les contemplant assidûment, en conversant avec eux, en subissant l'influence saintement contagieuse de leurs exemples; on se sent pénétré du désir de sortir des ténèbres où nous retient le péché, on

---

credendum testibus eos invitaret, ait : Vos misistis ad Johannem, et testimonium perhibuit veritati (Joan. 5). Ille erat lucerna ardens et lucens; vos autem voluistis exultare ad horam in luce ejus. Quare vero ardens et lucens cum procul dubio constet quod omnis lucerna ardeat et luceat : et aliter lucerna competenter minime dicatur. Non frustra sane, nec, ut plerumque fit, panegyrice lasciviente oratione ad pompam, ardens et lucens Johannes asseritur, sed certi significatione mysterii. Ardebat namque quod Spiritus sancti vehementissimo fervore succensus, tam Conditoris quam Filii flagranti dilectione indesinenter exæstuabat, illum utique gerens in pectore, de quo in sacro legitur eloquio : Deus noster ignis consumens est. Lucebat autem quia propositis vitæ laudabilis exemplis, quid vitandum, quidve sectandum foret, tum verbo sacræ correctionis, tum radiis ostendebat bonæ actionis. Unde et Ezechiel cum cœlicus ostensa sibi animalia subtili describeret indagatione, inter cætera sic intu-

éprouve un vif désir de vivre dans la lumière; et tandis qu'auparavant nous étions vraiment morts et froids dans l'état de péché, nous nous sentons tout embrasés de l'amour de Dieu. Les lampes projettent au loin leur lumière, et leur éclat est visible là même où elles ne sont point. Ainsi, celui qui a le don de prophétie ou la grâce de faire des miracles, exerce au loin son influence salutaire et luit comme une lampe. Ceux qui, entendant louer sa vertu, se sentent portés à aimer les choses célestes, reproduisent ses exemples et reflètent réellement l'éclat du flambeau qui les éclaire. Les saints peuvent donc être comparés à des charbons, en ce sens que ceux qui les touchent se sentent embrasés de l'amour de Dieu. Et en tant qu'ils éclairent de loin ceux qui les contemplent, ils sont des lampes, puisqu'ils guident les égarés et les empêchent de tomber au milieu des sentiers obscurs du péché. Il y a entre les charbons et les lampes cette différence, que les charbons brûlent en réalité, mais qu'ils ne dissipent pas les ténèbres du lieu où ils se trouvent, tandis que la flamme des lampes resplendit et dissipe les ténèbres d'alentour. Or saint Jean était en toute vérité un charbon, puisque le feu de la charité divine dont il était embrasé le portait à s'offrir sans cesse en holocauste en

---

lit : similitudo animalium et aspectus eorum ut carbonum ignis ardentium, et velut aspectus lampadarum; aspectus animalium carbonibus ignis ardentibus atque lampadibus comparatur. Quisquis enim carbonem tangit incenditur, quod quisquis viris sanctis quorum illa typum gerebant animalia propius adhæret, ex eorum assiduitate visionis, usu locutionis, operum exemplis accenditur in amore veritatis, ut peccatorum suorum tenebras fugiat, et in desiderio lucis exardescat, et jam per verum amorem ardeat qui prius in iniquitate tantum mortuus quantum frigidus jacebat. Lampades vero lucem suam longius spargunt, et cum in alio loco sint, in alio resplendent; qui enim spiritu prophetiæ, verbo doctrinæ, miraculorum pollet gratia, hujus opinio longe lateque ut lampas relucet. Et qui bona ejus audiunt, quia per hoc ad amorem cœlestium surgunt, in eo quod se per bona opera exhibent, ex lampadis lumine resplendent. Quia ergo sancti viri quosdam juxta se positos quasi tangendo ad amorem divinorum accendunt, car-

la présence de Dieu. Il a été aussi une lampe, parce que, par ses bons exemples, il a éclairé les pécheurs égarés, leur a montré la lumière de la vérité, et a fixé leurs pas dans les sentiers de la justice et des bonnes œuvres. On a donc bien raison de l'appeler une lampe, qui a été préparée pour marcher devant Jésus-Christ. On peut la comparer à cet animal de la vision céleste qui a des yeux partout. C'est un charbon ardent et une lampe qui répand de tous côtés ses lueurs, puisque Dieu lui-même nous déclare qu'elle est ardente et luisante. Lampe merveilleuse, en effet, lampe incomparable, pleine de ce feu dont le Seigneur parle dans l'Évangile : « Je suis venu apporter le feu à la terre, et quel est mon désir, sinon de le voir brûler. » Le monde est aveugle ; il est dans l'ignorance. Dieu lui montre la lumière qui doit le sauver. C'est pourquoi Job appelle saint Jean le Porte-Lumière, quand il met ces paroles dans la bouche du Seigneur : « Il fait avancer à son heure son porte-lumière. » Il ne convenait pas, en effet, que le Soleil de justice se montrât tout à coup dans tout son éclat au monde, dont les yeux étaient malades ou éteints. Loin de l'éclairer, il l'eût plutôt ébloui et absolument aveuglé. Il envoya donc saint Jean, son porte-flambeau ;

---

bones sunt. Quia vero quibusdam in longe positis lucent, eorum itineri ne in peccati sui tenebras corruant, lampades sunt. Hoc vero inter carbones et lampades distat, quod carbones ardent quidem, sed ejus loci in quo jacuerint tenebras non expellunt. Lampades autem quæ a magno flammarum lumine resplendent, diffusas circumquaque tenebras effligunt. Quocirca non immerito beatus Johannes carbo erat quia flagrantissimo caritatis ardore exæstuans, totum se in holocaustum apud semetipsum divinis offerebat conspectibus. Lampas etiam fuit quia longe lateque rectitudinis exemplorum lumen errantibus ostendit, ut lucem veritatis viderent, atque in via justitiæ boni operis vestigia figerent. Merito ergo Christo parata lucerna memoratur, merito velut cœleste ac omnium parte oculatum animal carboni ardenti atque splendifluæ lampadi comparatur, dum testimonio deitatis ardens et lucens esse perhibetur. O certe miranda et incomparabilis lucerna quæ illo inflammata incendio de quo veritas in Evangelio;

et celui-ci, par son doux éclat, guérit les yeux des hommes fatigués par la longue nuit de l'erreur, et les habitua peu à peu à supporter les rayons du divin Soleil.

---

ignem, inquit, veni mittere in terram, et quid volo nisi ut ardeat. Mundo ignorantiæ cæcitate miserrime detento lucem salutis primitus ostendit. Hinc est quod beatus Job eum Luciferum nuncupavit dicens de Domino : producit Luciferum in tempore suo. Nec enim conveniens erat ut mundo lippienti vel potius cæcutienti sol justiciæ se repentinus infunderet, cum non inde aciem mentis illustraret, sed magis magisque reverberato splendore obtunderet. Ideoque Lucifer iste præmissus est, ut quos animi oculos nox pristini ac diuturni erroris damnaverat, minusculum lumen luciferi reficeret et solaribus radiis paulatim contemperaret.

CHAPITRE II

POURQUOI SAINT JEAN EST APPELÉ UNE VOIX

Le prophète Isaïe, voulant nous dépeindre la beauté future de l'Eglise, commence par annoncer le Précurseur en ces termes : « La voix de celui qui crie dans le désert ; préparez le chemin au Seigneur ; redressez les sentiers de notre Dieu. » Saint Jean nous fait savoir que cet oracle le concerne ; car, au moment où la haine perfide des Juifs lui adresse, après plusieurs autres questions, celle-ci : « Qui êtes-vous ? » il répond à leurs interrogatoires malveillants, de manière à demeurer en même temps parfaitement humble et disciple fidèle de la vérité. « Moi, dit-il, je suis la voix de celui qui crie dans le désert. » La comparaison est parfaite. La voix, en effet, précède la parole ; elle découvre les secrets du cœur ; elle remplit en même temps les oreilles de plu-

---

CAPITULUM II

QUARE VOX DICATUR

Beatus quoque Esaias futuræ pulcherrimam speciem quodammodo depicturus Ecclesiæ de hoc præcone primum vaticinari curavit sic : Vox clamantis in deserto, parate viam Domini, rectas facite semitas Dei nostri. Denique hoc de se prophetatum ipsemet evidentissima protestatione fatetur, nam cum eum subdole pharisaicus livor post alia quædam interrogaret, quemnam se esse diceret, sic malivolis percunctatoribus suum temperavit responsum : ut et supercilium arrogantiæ declinaret, et ut veritatis discipulus vera responderet. Ego, inquiens, vox clamantis in deserto : pulcherrima sane similitudine vox clamantis esse perhibetur. Vox nempe verbum præcedit, arcana pectorum

sieurs personnages ; elle n'est parfaite que lorsqu'elle a fini de se faire entendre. Toutes choses qui, si nous examinons bien, conviennent tout à fait à Jean-Baptiste. En effet, il a précédé ce Verbe éternel par lequel tout a été fait et sans lequel rien n'a été fait. Il l'a précédé dans sa naissance et dans sa prédication ; il a baptisé avant lui ; il est mort et est descendu aux enfers avant lui. De même, il a découvert les secrets du cœur de Dieu. Initié seul aux secrets divins, il a reconnu et montré le céleste Agneau, et, le premier de tous, il a annoncé au monde malade et désespéré qu'on pouvait compter sur le salut si l'on faisait pénitence. De même encore, il a rempli en même temps les oreilles de plusieurs personnes, puisque la voix rapide a porté à tous les peuples d'alentour le bruit de sa prédication, selon qu'il est écrit : « Toutes ces paroles étaient colportées dans toutes les montagnes de la Judée. » Et encore : « On voyait accourir vers lui toutes les populations de la Judée et de Jérusalem. Enfin, de même que le discours est achevé quand on cesse d'entendre le son de la voix, de même la mission de saint Jean fut véritablement achevée quand il succomba sous le glaive d'Hérode; non point qu'il ne fût déjà parvenu au

---

reserat. Multorum pariter replet auditum, desinendo perfecta redditur. Quæ omnia si diligenter inspicimus procul dubio Johanni conveniunt. Johannes quippe illud sempiternum VERBUM per quod cuncta facta sunt et sine quo factum est nihil præcessit in carne videlicet nascendo, prædicando, baptizando, moriendo et ad inferos descendendo. Arcana vero pectoris omnipotentis Dei sic manifestavit ut quasi a secretis Agnum cœlestem solus agnoscens palam ostenderit, primusque orbi penitus languenti ac desperato salutarem pœnitentiæ spem annuntiaverit. Multorum pariter replevit auditum quæ celeberrima famæ ac prædicationis ei buccina per populos ultro citroque velocissime discurrens volitavit, ut scriptum est : Et super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc; et alibi : Et egrediebatur ad eum omnis regio Judææ et Hierosolymitæ universi. Postremo sicut vox orationem perficit desinendo, ita et Johannes perfectissime propositum peregit cursum Herodiano trucidatus gladio. Non

comble de la perfection autant qu'il est permis à l'homme de s'y élever, mais parce que son glorieux martyre a consacré sa gloire et l'a couronnée. C'est donc avec grande raison qu'il a été appelé la Voix : « Je suis, dit-il, la voix de celui qui crie. » Et que crie-t-il? à qui? où? pourquoi et quand?

Quel est celui qui crie? Ce n'est pas Jean-Baptiste, assurément, car la grammaire serait en défaut. S'il parlait de lui-même, il dirait *Vox clamans* et non pas *Vox clamantis*. Il s'agit donc d'un autre. Et quel est cet autre? S'agit-il de quelque ancien? Non, certes; il s'agit, bien sûr, de celui qui au commencement était le Verbe; le VERBE qui était auprès de Dieu, le VERBE qui était Dieu. Celui qui, venu du sein de son Père, est devenu semblable au pélican du désert et à l'oiseau de nuit dans sa retraite; celui qui, devenu esclave volontaire, s'écrie dans le Psaume : « Mon Dieu, je crierai vers vous pendant le jour et vous ne m'exaucerez pas; je crierai la nuit et vous demeurerez sourd à ma prière. » Et ailleurs, nous lisons : « En un grand jour de fête, JÉSUS était là qui criait : « Que celui qui a soif vienne à moi et boive. » Or, que crie-t-il? « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, et je vous soulagerai; » ou

---

quod adhuc vivens fastigia perfectionis non conscenderit quantum fas est ulli mortalium, sed quod hoc etiam ad incrementum attinuit beatitudinis quod hominem exuit perfusus decore rosei cruoris. Rectissime igitur vox Johannes asseritur. Ego inquit vox clamantis. Et quid, et cui, et ubi, et quare, et quando. Cujus inquam clamantis? non enim sui ipsius cum procul dubio constet semper transitionem fieri a recto in obliquum, a persona in personam in hujuscemodi orationibus. Alioquin non clamantis sed clamans vox diceretur; alterius ergo clamantis. Ac cujus? alicujusne patrum? Absit. Sed sine ambiguo illius qui in principio erat VERBUM, et VERBUM erat apud Deum, et Deus erat VERBUM; illius qui ab arce descendens paterna, similis factus est pellicano solitudinis; factus est sicut nicticorax in domicilio; illius inquam clamantis qui in psalmo ex persona servi loquitur dicens : Deus meus clamabo per diem et non exaudies, et nocte et non ad insipientiam mihi. Et alibi : In die magno festivitatis stabat

bien encore ce que nous lisons dans saint Marc : « Les temps sont accomplis et le royaume de Dieu approche. Faites pénitence et croyez à l'Évangile. »

A qui crie-t-il ? — Sans aucun doute au monde pécheur. Selon cette parole du Sauveur : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais bien les pécheurs pour les inviter à la pénitence. » Et le bienheureux Apôtre dit aussi : « Le Seigneur Jésus est venu en ce monde pour sauver les pécheurs, et je suis au premier rang. »

Où crie-t-il ? — Dans le désert, comme il dit lui-même. Le désert, c'est le peuple juif, c'est le genre humain qui, au mépris de la volonté de Dieu, s'est souillé de tous les crimes. Tout est détourné de sa voie, de manière qu'il a absolument besoin, comme la toison de Gédéon, d'être ravivé par la rosée du ciel et fécondé par les bonnes œuvres. C'est de ce désert que parle le Psalmiste, quand il dit : « Il a fait venir l'eau dans le désert, et il a fait couler les eaux dans la terre la plus aride. »

Quand crie-t-il ? — Quand la plénitude des temps est venue, puisque saint Paul nous dit : « Dès que la plénitude des temps est arrivée, Dieu a envoyé son Fils, formé dans le sein d'une femme, formé sous la loi, afin de racheter ceux qui vivaient sous la loi. »

Jesus et clamabat dicens : Si quis sitit veniat ad me et bibat. Quid autem clamantis? Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Itemque illud Marci : Impletum est tempus et appropinquabit regnum Dei. Pœnitemini et credite Evangelio. Cui clamantis ? absque ulla dubitatione peccatori mundo, ipsa eadem veritate attestante : non veni vocare justos sed peccatores in pœnitentiam. Et beatus Apostolus : Christus Jesus, inquit, venit in hunc mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum. Ubi clamantis? In deserto, inquit. Desertum vero Judaicum dicit populum, vel etiam genus humanum quod contempta divina voluntate multo implicabatur facinore, adeo ut destitutum a disciplina rectitudinis, sicuti quondam vellus Gedeonis cœlestis rore gratiæ et sacræ frugis ubertate funditus careret. De quo nimirum deserto mystice psalmigraphus cecinit : Posuit desertum in stagna aquarum et terram sine aqua in exitus aquarum. Quando clamantis ? In plenitudine tem-

Et pourquoi crie-t-il? — Afin de nous racheter de toute iniquité et de nous purifier, afin que nous soyons le peuple agréé de Dieu et qui s'applique aux bonnes œuvres. » Ce même prédicateur des Gentils dit encore en un autre endroit : « Dieu nous a arraché de la puissance des ténèbres et nous a introduit dans le royaume de son Fils bien-aimé. » Or il faut bien comprendre la grandeur de ce titre donné à Jean-Baptiste. En l'appelant la *voix* d'un si grand héraut, l'Esprit-Saint lui fait un privilége qu'il n'a, que je sache, accordé à aucun autre.

---

porum ; Paulo attestante qui ait : At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum factum ex muliere, factum sub lege, ut eos qui sub lege erant redimeret. Quare clamantis? Ut nos redimeret ab omni iniquitate et mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum. Et alibi idem prædicator gentium : Qui eripuit nos a potestate tenebrarum, et transtulit in regnum filii dilectionis suæ. Non ergo cuipiam parvipendendum forte videatur hujus talis tantique clamantis vocem dici Johannem cum nemini priorum hoc tam singulare privilegium, nisi fallor, præter ipsum concessum sit.

CHAPITRE III

POURQUOI SAINT JEAN EST APPELÉ UN ANGE

Et pourquoi le prophète Malachie met-il dans la bouche du Père éternel ces paroles qu'il adresse à son Fils : « Voici que j'enverrai mon Ange pour te préparer la voie ? » Tout le monde convient que cette prophétie regarde Jean-Baptiste, puisque nous lisons dans l'Évangile que le Seigueur lui-même, après d'autres éloges qu'il fait de son Précurseur, emprunte aussi ce même langage au Prophète. Et ne faut-il pas s'étonner? Est-il possible de concevoir qu'un pareil nom puisse être donné à un homme ! L'homme, nous le savons, est conçu et vient au monde souillé de la tache originelle. « Personne, dit l'Esprit-Saint, n'est exempt de souillure, pas même l'enfant qui vient de naître. » Qui donc pourrait croire qu'on peut l'appeler un Ange?

CAPITULUM III

QUARE JOHANNES ANGELUS DICATUR

Quid autem illud est quod a Deo per Malachiam voce paterna Filio dicitur : Ecce ego mittam Angelum meum qui præparabit viam ante faciem tuam. Utrum vero istud vaticinium de Johanne fuerit necne, nullus ambigit, præsertim cum ipsa Veritas cui promissum erat in Evangelio in laudem ipsius post alia quædam præconia hoc idem Prophetæ adhibuerit testimonium. Sed quis non admiretur ? Quis non obstupescat tanti nominis excellentiam ulli convenire mortalium ? Hominem inquam sub prævaricatione protoplasti conceptum atque editum juxta illud : Nemo mundus a sorde, nec infans cujus est unius diei vita super terram, quis credat si fas sit angelum nuncu-

Oui, certes, c'est un titre que les hommes en général ne sauraient mériter; mais la vie de saint Jean a été telle, qu'il a vraiment mérité ce titre. Examinez bien, et vous verrez que son admirable vie et son ineffable sainteté l'ont élevé au-dessus de l'homme et en ont fait un ange. Voyons donc bien pourquoi les prophètes aussi bien que le Sauveur lui ont donné ce nom glorieux. Interrogeons sur ce point les Pères qui nous ont précédé. Le mot *Angelus* (Ἄγγελος) est grec. Il correspond au latin *nuntius* qui veut dire messager. Or il convient à merveille à notre Saint, puisqu'il a été réellement le messager de la volonté divine. Le premier, il a annoncé au monde, entièrement perdu, qu'il allait pouvoir se sauver en recourant à la pénitence. « Faites pénitence, dit-il, car le royaume de Dieu approche. » Le premier, il a donné le baptême figuratif, type du vrai baptême, et a fait connaître la vertu de l'eau régénératrice. Oui, il fut un vrai messager celui qui proclama que le Maître du ciel était venu et qu'il se cachait sous des dehors mortels, et qu'il allait se montrer quelque temps après lui. Entendons-le dire à la foule : « Il a paru au milieu de vous quelqu'un que vous ne connaissez pas. C'est lui précisément qui doit venir après moi,

---

pari? Magna certe et ultra humanum modum agnominis dignitas; sed tamen vita Johannis nequaquam inferior comprobatur agnomine. Nam si solerti perpendas consideratione animadvertes eum mira et ineffabili atque singulari novitate conversationis humana supergressum, pene per omnia vixisse angelum. Cur autem insignis Præcursor angelus tam prophetico quam Salvatoris ore astruatur juxta præcedentium patrum intelligentiam dicamus. Angelus græce, latine nuntius interpretatur. Quod nomen ei aptissime convenit, qui nuntius divinæ voluntatis primus orbi perdito pœnitentiæ confugium annuntiavit pœnitentiam, inquiens, agite, appropinquavit enim regnum cœlorum. Primusque sub typo veri baptismatis undas salutiferas palam docuit et contribuit. Et jure nuntius perhibetur qui cœli dominatorem mortali vestitum trabea, inter homines interim latere ac non multo post sequentem se mundo innotescere voce publica præconatus est turbis confluentibus, dicens : Medius vestrum stat

qui a été fait avant moi, qui existait avant ma naissance. » O l'admirable, ô l'ineffable messager! Il a fait luire l'espérance aux yeux des pauvres désespérés. Il a fait savoir aux criminels et aux scélérats qu'ils pouvaient se guérir par la pénitence. Il a montré aux exilés la patrie; aux coupables, les moyens de se relever; aux égarés, les moyens de retour. Il a éclairé les aveugles et consolé les affligés. O l'inestimable messager qui annonce des biens si précieux! Il annonce le remède aux malades, l'obéissance aux rebelles, le pardon aux pénitents, l'élargissement aux prisonniers, la liberté aux pauvres esclaves, la chasteté aux impudiques, la foi aux incrédules, la vie aux morts. Il tire de l'enfer et fait monter aux cieux. Doux messager qui change le poids si lourd de la loi mosaïque en un joug suave, celui de Jésus-Christ! Et si l'on veut aller plus au fond, et s'expliquer mieux encore ce nom d'Ange donné à saint Jean, je crois pouvoir alléguer un autre motif: c'est que ce titre ne lui a pas été donné d'une manière quelconque, comme il arrive souvent; mais il y a là-dessous un mystère profond, digne et du Seigneur qui loue et de celui qui est l'objet de la louange. Jésus, qui est l'arbitre de toutes choses et qui estime les mérites

---

quem vos nescitis; ipse est qui post me venturus est, qui ante me factus est, quia prior me erat. O mirabilem et ineffabilem nuntium! Cujus ore primo illuxit desperatis beatæ spei solatium scelestis ac flagitiosis pœnitentiæ remedium, exulibus postliminium, lapsis resurrectio, errantibus correctio, cæcis visio, mœstis consolatio! O, inquam, dulcedinis inæstimabilis nuntium per quem concessa est primitus ægris medela, discholis disciplina, pœnitentibus venia, æterno carceri mancipatis solutionis janua. Sub miserrima conditione servitutis detentis libertas, impudicis castitas, perfidis credulitas, vita sepultis, ab inferis emersio et ad astra conscensio. Dulcis revera nuncius per quem gravissima mosaicæ legis sarcina in Christi jugum suave onusque leve gaudet transferri! Quod si elimatius perscrutari libeat cur Johannes angelus dicatur, est aliquid quod forsitan non improbabiliter ad hujusce rei indagationem adhuc subjiciam. Neque enim id simpliciter dici ut sæpenumero fit, fas est opinari, sed altiori

avec une souveraine justice, qui pèse tout à sa juste valeur dans sa balance éternelle, voulant louer son ami, n'a pas entendu que le titre qu'il lui donnait correspondît seulement à la fonction extérieure qu'il voulait lui confier. J'appelle saint Jean son ami, car le Seigneur lui-même nous dit : « L'ami de l'époux qui est là et qui l'écoute, se réjouit grandement en entendant la voix de l'époux. » Or le divin Maître n'a pas voulu seulement parler de l'extérieur, lui qui a prononcé ces paroles : « C'est moi qui scrute les cœurs et les reins, et qui rends à chacun selon ses œuvres et selon le fruit qu'il a réussi à produire. » Ne faudrait-il pas être bien insensé pour prétendre que Dieu distribue la louange et le blâme autrement que selon l'exacte vérité, et qu'il se contente de juger sur l'apparence et non sur la réalité ? Ce serait un blasphème et un mensonge. Il faudrait alors admettre que Judas le traître, qui, sur l'ordre de son Maître, prêchait l'Evangile comme les autres Apôtres, doit être appelé un ange et non pas un démon ; tandis que le Seigneur, au lieu de lui donner le beau nom qui convenait à son ministère extérieur, pénètre jusqu'au fond du cœur et l'appelle d'un nom qui dévoile son infamie : « Ne vous ai-je pas choisi au nombre de douze, dit-il,

---

quodam mysterio ut laudatorem laudatumque condecet. Numquidnam coruscus ille arbiter rerum atque inæstimabilis æquilibrarius meritorum, qui singula quæque prout sunt pensat ac discernit, laudando amicum pro exteriori tantum officio eum humano more angelum vocasse credendus est? Amicum equidem, ipso dicente : Amicus autem sponsi qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Nefas est hoc suspicari de eo qui ait : Ego sum scrutans cor et probans renes, qui do unicuique juxta viam suam et juxta fructum adinventionum suarum. Quis autem nisi demens dixerit Deum aliter laudare seu vituperare quam se res habeat, aut secundum exteriora solum et non juxta latens meritum ? Non recipit pietas istud, veroque repugnat. Alioquin Judas proditor qui cum cæteris Apostolis Dominico parens imperio, sacræ prædicationis insudabat officio, angelus non diabolus vocaretur. Et tamen Redemptor noster non eum juxta pietatis evangelicæ negotium quod foris exercebat, honesto decoravit

et pourtant l'un de vous est un démon. » Il ne faut donc pas croire que saint Jean ait mérité d'être appelé un ange, seulement pour avoir annoncé extérieurement la venue du Sauveur. Il faut considérer aussi que tout objet de louange et de blâme, comme l'enseignent les maîtres de rhétorique, a sa source ou dans l'âme, ou dans le corps, ou à l'extérieur. — Pour l'âme, l'homme est sensé ou ne l'est pas; pour le corps, il est beau ou laid; pour l'extérieur, il est riche ou pauvre. Et encore faut-il considérer si la qualité qu'on loue est naturelle ou acquise, car le mérite d'une qualité naturelle revient au Créateur et non au sujet qui la possède, de même qu'un défaut naturel n'est imputable qu'à la nature elle-même. Mais si un homme a des qualités qui soient le fruit de ses efforts et de son travail, il faut, sans contredit, lui en faire un mérite personnel, quoiqu'il soit très-avéré que nous sommes incapables de rien produire de bon sans le secours de la grâce. Comme aussi le mal volontairement commis nous rend dignes de blâme et accuse notre méchanceté. Ainsi donc, puisque tout éloge ou tout blâme mérité a sa source ou dans les œuvres de l'âme, ou dans celles du corps, ou dans des œuvres extérieures, considérons successivement ces trois causes,

---

nomine, sed magis intrinsecas et latentes causas infami ac probroso denotavit elogio, Apostolis dicens : Nonne ego vos duodecim elegi? et unus ex vobis diabolus est. Non ergo istud laudis nomen pro exteriori tantum administratione famulatus quo salvatorem evangelizavit, meruisse Johannes credendus est. Sciendum præterea quod omnis laus vel vituperatio sicut in oratoriis preexercitaminibus accepimus, ab aliquo istorum trium ducitur; ab animo scilicet, vel a corpore, vel extrinsecus. Ab animo, sapiens vel stolidus; a corpore, ut pulcher vel deformis; extrinsecus, ut opulentus aut tenuis. In quibus nihilominus sagaciter considerandum est an id pro quo aliquis laudatur seu vituperatur natura insit an exercitio; nam bonum quod natura inest ad laudem utique conditoris ipsius naturæ non ejus in quo est pertinere non ambigitur, sicut malum e contrario ad imbecillitatem depravatæ naturæ. Quod si bonum inest alicui, proprio sudore et exercitatione, dignissime laudi ac meritis ejus ascribitur.

et étudions les vrais motifs qui ont fait appeler saint Jean un ange. Pour ce qui est de son ministère extérieur, a-t-il été appelé un ange pour avoir baptisé Jésus dans le Jourdain, ou bien pour l'avoir désigné au peuple avec le doigt, ou enfin pour l'avoir fait connaître par sa prédication? Mais pour avoir baptisé le Seigneur il mérite d'être appelé *Baptiste* et non pas Ange. Pour avoir montré le Rédempteur, il est appelé non pas un ange, mais plus qu'un prophète. Il resterait donc à conclure qu'il a été appelé Ange pour avoir annoncé le Verbe incarné et accompli les autres détails de son ministère. Mais, ici, il faut observer que plusieurs saints, avant lui et après lui, ont été admirables de sainteté et de doctrine, et se sont appliqués avec éclat au ministère de la prédication. Les Apôtres eux-mêmes, de leur vivant et sous les yeux du Sauveur, ont prêché l'Evangile en Judée et ont joué le même rôle que saint Jean, peut-être même qu'ils l'ont dépassé. Ne prêchaient-ils pas, eux aussi, un Dieu caché sous une chair mortelle? N'appuyaient-ils pas leur prédication par de nombreux miracles, afin que l'éclat merveilleux du surnaturel fît

---

tametsi nil habeatur sine cooperante gratiâ, seu malum ei oppositum ex adverso vituperando socordiæ vel nequitiæ imputatur. Igitur omnis vera laus aut vituperatio proveniens ex meritis, ab exercitio animi aut corporis aut extrinsecus trahitur. Proinde videndum est juxta quod horum Johannes angelico potiatur agnomine. Si secundum forinsecus adjacentia, vel ideo nimirum quod Dominum Jesum flumineo intinxit lavacro, vel quod ostendit digito, vel quod prædicavit præconali ministerio. Sed certo constat eum pro eo quod baptizavit, non angelum sed baptistam nuncupari. Quia vero Redemptorem demonstraverit, nusquam angelus sed solum plusquam propheta memoratur. Restat ergo ut quia incarnatum Verbum et quædam alia quæ id temporis suo competebant officio evangelizabat, angelus astruatur; ubi solertius intuendum est quoniam ante et post eum quamplures dignoscuntur exstitisse patres qui mirificis virtutum coruscantes signis et doctrina illustres eidem sacræ prædicationis officio gloriosissime insudaverunt. Denique et Apostoli, dum Evangelium sub carne adhuc mortali, dominico fruentes con-

accepter les mystères de la foi mieux encore que leurs faibles discours? Pourquoi donc ne les appelle-t-on pas eux aussi des anges? Prêchaient-ils donc autre chose que saint Jean? Celui-ci, sans doute, annonçait qu'il allait venir, et ceux-là qu'il était déjà venu. Saint Jean serait appelé un ange parce qu'il annonçait qu'après lui Dieu allait venir dans l'homme? Mais tout le chœur des prophètes n'a pas annoncé autre chose, soit en figure, soit par des oracles tantôt évidents, tantôt habilement déguisés. Et pourtant aucun d'eux n'a été appelé ange. Et pourtant, s'il est vrai que celui qui a la chose mérite aussi le nom, ne faudrait-il pas leur en donner le titre à eux aussi? Et ce n'est pas à eux seulement qu'il faudrait le donner; nous savons par Malachie que tous les prêtres peuvent en réalité s'appeler ainsi : « Les lèvres du prêtre sont les gardiennes de la science, et c'est à lui qu'on va demander l'interprétation de la loi, parce qu'il est l'Ange du Dieu des armées. » Ainsi ce nom, qui convient aux derniers des prêtres, est appliqué d'une manière spéciale et surexcellente à saint Jean-Baptiste, le plus grand parmi tous ceux qui ont eu une femme pour mère.

---

sortio, Judaicos disseminarent per fines, nonne pene eadem quæ Johannes, et forsan ampliora populis intimabant? Numquid enim Deum servili sub tegmine latitantem clara voce prædicabant, adjecta etiam variorum auctoritate miraculorum, ut non beatæ fidei sacramentum quod simplici sermone non poterant, insolitæ novitatis signis luce clarius persuaderent? Quare itaque et ipsi angelici sublimitate nominis non nobilitantur; an diversa clamabant non equidem, nisi quod Johannes venturum Jesum, hi vero jam venisse insinuabant. Quod deitatem venturam in hominem post se præcinebat Johannes angelus dicitur? Nonne idipsum totus propemodum sacratissimorum vatum chorus, tum rebus typicis, tum oraculis apertissimis, tum etiam rationabiliter palliatis prædicens concrepabat? Nemo tamen eorum evidenter ut hic angelus asseritur. Placet igitur juxta illud : quidquid participat re, participat et nomine, decorari et ipsos angelicæ appellationis privilegio. Nec ipsos dumtaxat, verum etiam quoslibet sacerdotali promotione fungentes angelos sæpissime dici Malachia testante didicimus : Labia sacerdotis custodiunt scientiam et legem

Oui, le plus grand, car c'est le vrai sens, et les plus petits du sacerdoce inférieur méritent aussi ce nom. Les plus simples le voient, et c'est chose évidente. Un titre qui convient également à plusieurs, peut-il être attribué en propre à un seul, puisqu'on peut le dire avec autant de vérité de tous les autres ? Mais le Seigneur, lui, a voulu donner à son Précurseur, dans l'Evangile, un titre qui lui fût propre et qu'aucun autre ne partage avec lui, et il l'a appelé tout exprès un ange. Ce n'est donc pas à cause du ministère extérieur de la prédication qu'il l'a appelé ainsi, ce n'est pas non plus la créature douée d'un corps mortel qu'il a voulu déclarer de la nature angélique. Il faut donc nécessairement qu'il l'ait considéré dans son âme. Non pas qu'il ait voulu nous faire entendre que saint Jean était un ange descendu du ciel pour prendre un corps mortel, selon l'erreur d'Origène, mais bien parce que l'âme du Précurseur a été vraiment angélique et à un degré où aucun homme ne saurait atteindre. Et si l'on examine plus à fond son ardent amour de Dieu et de la justice, son admirable tempérance, la rudesse de son vêtement, sa douceur par-

---

requirunt ex ore Dei, quia angelus Domini exercituum est. Quod ergo omni quamvis etiam infimo sacerdoti convenit, quasi egregium quid ac præcellentissimum beato attribuitur Baptistæ, illi inquam quo in natis mulierum non surrexit major; major hic pro summo datur, quod, ut ita dicam, plebeculæ sacerdotii minoris non negatur. Sed quis hoc vel non sanus dixerit, cum ratio evidens refragetur? Nullius enim laudis titulus simul conveniens pluribus proprie et privatim uni alicui pervenire potest, cum idem quod de eo dicitur, de aliis quoque pari modo prædicetur. At vero Dominus propriam ac singularem et, ut sic dicatur, individuam præcursoris sui laudem in Evangelio, ubi eum Angelum liquido declaravit, diligenter exequebatur. Constat ergo minime secundum extrinsecam divinæ prædicationis exhibitionem Angelum dici Johannem. At vero secundum corpus quin nullo modo dicatur dubitari nequit. Unde quod consequi ratio persuadet incunctanter asseverandum est, quoniam ab animo sic vocari promeruit. Non quod aliquis angelicus spiritus velamen induerit carnis juxta errorem adamantis senis

faite, la pureté incomparable de sa vie, on s'aperçoit qu'aucune vertu ne lui a manqué. Exempt de toute faiblesse inhérente à la nature humaine, on est tenté de proclamer qu'il fut réellement un ange. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur cet objet. Il est certes bien plus glorieux d'avoir une âme angélique que de remplir un ministère extérieur quelconque, puisque l'une de ces choses dépend de l'autre, l'œuvre empruntant son mérite à l'intention qui la produit, et que le principe est toujours supérieur à ce qu'il engendre. Le Seigneur est de cet avis dans ce passage de l'Evangile où, parlant de saint Jean, il dit : « Qu'êtes-vous venu voir au désert ? Un roseau agité par les vents ? » On voit qu'il écarte l'âme. Puis, faisant allusion au corps, il ajoute de même : « Mais qu'êtes-vous venu voir ? Un homme vêtu avec luxe ? Mais ceux qui se vêtent ainsi sont dans les palais des rois. » Immédiatement après, parlant du ministère extérieur, il ajoute : « Mais qu'êtes-vous venu voir ? Un prophète ? Oui, bien sûr, je vous le déclare, et plus qu'un prophète. » Et afin d'écarter toute possibilité de doute, il ajoute aux

---

(Origenis) sed quem mentis habitum supra quem ulli hominum fas sit aspirare per omnia, prope modum gessit angelicum. Denique si acie intellectuali subtilius inspicias, Deo devoti sanctitudinem ejus animi mirabilem justitiæ cultum, edulii parcimoniam, induviarum asperitatem, placida morum insignia, totiusque vitæ probatissimam integritatem, nullius omnino virtutis reperies abesse vestigia, adeo ut, paulisper semota consideratione corporeæ fragilitatis, hominem non esse facillime credere possis. Sed de his alias opportunius. Et revera longe incomparabiliter melius est animum habere angelicum, quam alicujus administrationis negotium, cum alterum videlicet pendeat ex altero, hoc est opus ab animo, et omne hujuscemodi principium dignius sit suo principiato. Cui sententiæ redemptor etiam quodam loco sacri Evangelii evidentissime suffragatur dicens ad turbas de Johanne : Quid existis in desertum videre ? Arundinem vento agitatam ? Quod utique de animo non affirmando sed negando protulit. Statimque subdit de corpore modo non dissimili ; sed quid existis videre ? Hominem molli-

trois raisons déjà données, celle-ci : « C'est de lui, en effet, qu'il est écrit : « J'envoie au-devant de vous mon « Ange, qui vous préparera la voie que vous devez sui- « vre. » Comme s'il disait clairement : Vous vous étonnez de l'éloge que je fais de Jean-Baptiste ; mais l'oracle qui l'a annoncé a parlé avant moi, et il met mon Précurseur parmi les anges du ciel. Il ne faut donc pas s'étonner si la sainteté de notre Bienheureux a été si éclatante. Seul parmi tous les enfants des hommes il s'est élevé au-dessus de l'homme; le Père éternel lui-même prenant soin de nous dire : « Voici que j'envoie mon Ange. » Un ange, entendez-vous ? Jean est donc un ange par la pratique habituelle de la perfection et des plus hautes vertus ; ange par l'incomparable sainteté de son âme ; ange par sa vie constamment admirable ; ange par le dévouement fidèle avec lequel il a prêché et annoncé le Seigneur ; ange par ses mœurs vraiment célestes ; ange par le mépris qu'il a eu pour les délices du siècle ; ange par la mission qu'il a eue d'ouvrir l'ère de la loi nouvelle et de préparer les peuples à recevoir les enseignements du nouvel Adam. Mais comme saint Jean n'opé-

---

bus vestitum ? Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt. Continuo quoque de ministerio adjecit extrinseco ; sed quid existis videre ? Prophetam ? Etiam dico vobis et plus quam prophetam. Verum ut hæc, omni penitus exploso dubietatis scrupulo, certissima fide solidarentur quamdam subnectit rationem tribus prœpositis dicens : Hic est enim de quo scriptum est : Ecce mitto Angelum meum ante faciem tuam quæ præparabit viam tuam ante te ; ac si patenter dicat : Mirum forsitan videatur quod Johannem omni parte laudaverim ; sed sic credi jam olim præmissum cœleste compellit oraculum quo idem Johannes inter supernas divinasque substantias Angelicæ dignitatis eminentia præditus connumeratur. Quocirca profecto mirandum non est si tanta effulsit sanctitate qui humanum prætergressus modum unus habetur, cœlitum Patre de eo dicente : Ecce mitto Angelum meum ; Angelum inquit. Angelus ergo Johannes perfectissima virtutum omnium habitudine, angelus incomparabili animi sanctitate. Angelus in aureæ vitæ conversatione ; angelus in sacræ prædicationis ac dominicæ præconationis devotis-

rait, aux yeux du vulgaire, aucun de ces miracles qu'avaient prodigués Moïse, Elie, Elisée et les autres grands serviteurs de Dieu, le Seigneur, sachant bien que le peuple ignorant et grossier, à qui il faut des miracles extérieurs, est plus impressionné par l'éclat momentané des miracles qu'on peut comparer à l'éclair, que par celui plus durable d'une sainte vie et de la longue pratique des vertus, prend soin de nous faire entendre que son Précurseur ne le cède en rien à aucun de ceux qui l'ont précédé, et il ajoute : « Je vous le dis en vérité, de tous ceux qui ont eu une femme pour mère, il n'y en a pas de plus grand que Jean-Baptiste. » Il ne s'agit pas ici de la taille corporelle, mais de la grandeur et de l'excellence de sa vie, de sa fidélité à la loi de Dieu, et de la sainteté de ses œuvres. Notons bien que le Seigneur dit plus grand et non pas égal. Il ne veut faire tort à aucun des autres saints. En trouver un plus grand, c'est chose impossible ; aussi grand, c'est chose fort difficile ; plus grand, on ne le trouvera jamais, si on en excepte le Fils unique de la Vierge Marie. Vouloir dépasser saint Jean, c'est vouloir s'élever au-dessus de l'humanité. J'ai suffi-

---

sima executione ; angelus morum cœlestium formalibus lineamentis ; angelus ex integro calcatis mundi lenociniis ; angelus prima exordia novæ legis ac nobilem disciplinam insinuans novi hominis. Sed quia Johannes nulla exterius signorum ostentamina vulgaribus exhibebat oculis, uti quondam Moyses, et Elias, et Eliseus aliique patres opinatissimi ; et rustica concio ea tantum approbat quæ signorum efficacia commendat ; magisque momentaneum fulgur veneratur miraculorum quam perpetuum lumen religionis et optimorum meritorum ; ut liquido declararet benignus Salvator eumdem Præcursorem suum nulli secundum priorum quos fama ferebat ad astra, subjunxit et ait : Amen dico vobis, inter natos mulierum non surrexit major Johanne Baptista ; major non in corporis granditate, sed in morum excellentium magnitudine, et in observantia divinæ legis atque operibus sanctitudinis ; ubi attentius notandum est quia major non par additur, ne cui sanctorum præjudicium inferri videatur. De majore inveniendo superfluus ; de æquali labor gravissimus ; parem aut nunquam aut difficillime ; majorem nusquam

samment montré, je crois, pourquoi saint Jean a été appelé un ange. J'ai voulu surtout détromper ou réfuter ceux qui prétendent qu'il ne doit ce nom qu'à la mission extérieure qu'il avait reçue, tandis qu'en réalité il le doit à l'admirable et inimitable sainteté de sa vie, qui a été en tout et pour tout celle d'un ange. En voilà assez sur cet objet.

Mais les prophètes lui ont donné d'autres noms et assigné d'autres titres. On l'a appelé Elie, et c'est le Seigneur lui-même : « Si vous voulez le recevoir, dit-il, c'est Elie. » Il est dit encore de lui : « Il marche devant le Seigneur à la manière et avec la puissance d'Elie. » Mais j'abrége et ne veux pas fatiguer davantage le lecteur. Poursuivons donc.

Il faut d'abord observer et retenir avec grande révérence qu'il n'en est pas des faits et gestes de saint Jean comme de ceux des autres saints. Les quelques détails qu'on connaît sur ces derniers ont été recueillis par des auteurs véridiques, d'une grande autorité et tout à fait dignes de foi. Ils sont reçus pour authentiques, et cependant quelques-uns vont jusqu'à mettre en doute certains

---

reperies, excepta Virginis unica sobole, hominem equidem universaliter supergredi nititur qui Johannem transcendere conatur. Igitur satis superque patet, ut autumo, cur Johannes Angelus nuncupetur. Hoc autem dictum sit adversus eos qui eum ab exteriori solum officio sic dici volunt cum magis interius et exterius singulari ac imitabili conversatione ut jam superius expressum est, pene in omnibus angelum vixerit. Sed hæc hactenus. Sunt præterea et alia de eodem Prophetarum Vaticinia; nam et Helias dictus est, juxta illud Dominicum : Si vultis recipere, ipse est Helias; dicitur de eodem : Ipse præcedit ante illum in spiritu et virtute Heliæ. Sed nos compendio fastidiosoque lectori consulentes animum ad subsequentia applicemus. Ac primo hoc animadvertendum et cum ingenti reverentia suscipiendum, quæ cæterorum gesta sanctorum admodum perpauca a veridicis et dignis auctoritatibus vel materia probabiliore digesta sunt, inter canonica suscipiuntur, adeo ut etiam beatissimorum Apostolorum passionum scriptis creberrime a plerisque credulitas non accommodetur. Hujus autem omnia gesta primordium sci-

détails de la passion des saints Apôtres. Il n'en est pas ainsi de la vie de Jean-Baptiste. Le commencement et la fin s'en lisent dans le texte authentique de l'Ecriture, et y sont exposés d'une manière admirable et éclatante. Ce texte n'a pas besoin d'être appuyé par des preuves étrangères, il pourrait plutôt en fournir à d'autres. Il faut remarquer avant tout que les Evangélistes, au moment d'entrer en matière pour raconter des choses si magnifiques, débutent par l'éloge du Précurseur. Saint Marc commence ainsi : « Ici commence l'Evangile de Jésus-Christ Fils de Dieu, selon qu'il est écrit dans le prophète Isaïe : La voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie au Seigneur, redressez les sentiers de notre Dieu. Jean a été vu dans le désert baptisant et prêchant le baptême de la pénitence. » Et il poursuit en termes magnifiques sur le même sujet. Saint Jean, lui aussi, au début de son Evangile, après avoir merveilleusement réfuté Cérinthe, Marcion, Ebion et autres docteurs de pestilence; après avoir établi que le Fils est égal en tout et coéternel au Père, ajoute immédiatement : « Un homme fut envoyé de Dieu. Il s'appelait Jean. Il vint pour ren-

---

licet procursus atque finis in ipso sanctarum Scripturaru[illegible] authentico culmine, veluti quædam insignis et maxi[illegible] propositio, non solum non indigent aliquo extrinsec[illegible] adminiculo, sed etiam præbent aliis egentibus. Nec sa[illegible] inter minima æstimandum censeo quod sacratissimi Eva[illegible] gelistæ tam egregiam, tamque singularem locuturi mat[illegible] riam, primordium præcellentissimo præconi huic attr[illegible] buerunt. Denique Marcus sic exorsus est : Principiu[illegible] Evangelii Jesu Christi Filii Dei; sicut scriptum est [illegible] Esaia propheta : Vox clamantis in deserto; parate viam Domini; rectas facite semitas Dei nostri. Fuit Johannes in deserto baptizans et prædicans baptismum pœnitentiæ; et cætera quæ sacræ seriei textus pulchre de eo exequitur. Johannes quoque in exordio Evangelii sui, cum Cerinthi, Marcionis, Hebionis, cæterarumque hujusmodi pestium perversitatem plenissime confutasset coæqualem consempiterno Patri per omnia consempiternum astruens Filium, continuo subnexuit : Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Johannes; hic venit in testimonium. Quid de juvenco Ecclesiæ, Luca scilicet, loquar? Cujus pene tota intentio

:moignage. » Faut-il citer saint Luc, qui ne sort our ainsi dire, du Temple, et qui ne croit pas pouieux débuter que par le sacerdoce de Zacharie, père uveau prophète ? A lui la palme pour exposer avec :nce la génération et l'incarnation du Verbe. Les utres, tout occupés des grands miracles du Sau- nous parlent à peine de l'infinie bonté qui l'a fait idre jusqu'à nous, et de la naissance du Précur- mais lui, auteur instruit, éloquent et habile, nous :e en grand détail le divin enfantement, si bien que is autres paraissent n'en avoir rien dit, au prix de il en écrit lui-même, si on en excepte toutefois Mathieu, qui en avait dit quelques mots. Saint donc, avant de décrire le lever du Soleil de justice, rend de raconter en grand détail la naissance du illeux porte-flambeau, et il le fait en ces termes :

---

emplum versatur, adeo ut nonnisi a sacerdote Zachaitre videlicet novi prophetæ, sumendas scribendi ju- t lineas. Cui etiam utpote disertissimo genesigrapho nicæ incarnationis plenius digerente non immerito cessit. Cum enim tres alii circa Domini Salvatoris fica occupati miracula, de clementissima ejus desne ad terras, atque Præcursoris exortu segnius it, hic ut vir sagacissimus atticæque facundiæ no- affluentia instructus, sic dedita opera beatæ et sæ Virginis puerperium exequitur, ut ei cæteri col- hoc nihil omnino dixisse videantur, præter Mat- n qui hic paucula interserit. Idem tamen Lucas :et priusquam prædivini solis justitiæ ortum aggrer expedire, hujus de quo nunc agitur Luciferi geonis seriem delegit ad plenum hoc modo contexere.

CHAPITRE IV

DU ROI HÉRODE ET DE SES FILS

« Au temps d'Hérode, roi de Judée, il y eut un prêtre nommé Zacharie qui était de la catégorie d'Abias. » Magnifique début, et tout d'à propos. Par le roi, nous savons l'époque; par la Judée, nous connaissons le lieu; et par Zacharie, nous connaissons le personnage dont il s'agit. Nous allons essayer de dire, avec l'aide du bon Jésus, tout ce qui nous paraît important sur cette matière. Et d'abord, puisque nous en avons l'occasion, et qu'elle pourrait ne pas se présenter dans la suite, il me paraît à propos de parler d'Hérode, de ses fils et de ses petits-fils, dont l'Évangile parle en plusieurs endroits, et qui doivent nous donner des dates certaines. Il est bon de savoir sous quel Hérode eurent lieu ces événements (car il y a plusieurs Hérodes). Celui

---

CAPITULUM IV

DE HERODE AC FILIIS EJUS

Fuit in diebus Herodis regis Judææ (Luc. 1.) sacerdos quidam nomine Zacharias de vice Abia. Quam pulchre quam convenienter orditur! Per regem tempus, per Judæam locum, per Zachariam personam intellige. De quibus, quantum proposito præsenti suffecerit, carptim conabimur perstringere, Jesu benigno adminiculante. In primis vero, quia posthac forsan occasio se minime obtulerit, de Herode filiisque ejus vel nepotibus quos diversis in locis sacra commemorat pagina, quique veluti quidam certissimi temporis præfiguntur articuli, congruum videtur aliquantisper prosequi, ne nesciatur sub quo Herode (plures enim fuerunt hujus nominis,) hæc acta referantur.

qui occupait le trône au moment où naquit le Sauveur était fils d'Antipater, fils lui-même d'un prêtre d'Ascalon qui s'appelait aussi Hérode. C'est ce que nous apprend le savant historien juif Josèphe. Ce prêtre d'Ascalon était idolâtre, tout adonné au culte immonde des idoles; il leur consacrait tous ses instants et négligeait de pourvoir à sa propre subsistance, de sorte qu'il était doublement malheureux. Il ne se faisait aucun scrupule de voler, de commettre des sacriléges, des adultères, des parjures, des tromperies de tout genre; en un mot, il se livrait à tous les crimes en toute sûreté de conscience. Sitôt qu'il retombait dans le besoin, il recourait à de nouvelles fraudes et à de nouvelles machinations. Tout lui était bon pour se procurer de quoi vivre. Il avait une maison contiguë au temple d'Apollon, lequel tenait à la fois aux remparts et à la porte de la ville, comme pour les protéger en même temps. Or, une belle nuit, des voleurs escaladèrent les murs, pénétrèrent dans le temple et dans la maison fort misérable du prêtre qu'ils pillèrent absolument. Le prêtre réussit à s'échapper; mais les voleurs emmenèrent avec eux son fils Antipater. En conséquence, celui-ci reçut une édu-

---

Herodes iste sub quo salus olim exorta est, ut Josephi nobilissimi Judaicæ antiquitatis historiographi declarat industria, filius fuit Antipatri filii cujusdam sacerdotis Ascalonitæ vocabulo itidem Herodis. Qui scilicet idolatra pontifex spurcissimis dæmonum propensius intentus orgiis, aliisque omissis studiis quibus vitæ necessaria parari consuevere, dupliciter miser, inopem atque infelicissimam vitam trahebat. Unde furta, sacrilegia, adulteria, perjuria, dolus, postremo nephas omne pro summo ei jure habebantur. Et cum deerat quod usus exposcebat, nova fraude, novisque machinamentis undecumque victualia conquirebantur. Habebat autem domum contiguam delubro Apollinis quod quasi ad communem custodiam mænibus portæque inhærebat civitatis. Quadam autem nocte Idumæi latrunculi Ascalonitica irrumpentes mænia, prædictum fanum Delii (Apollinis) ac non ditia tecta sacerdotis ipsius pervadunt, spoliant, nilque reliqui pro posse faciunt. Inter cætera, vero, vix fuga patre miserabiliter elapso, captum secum abducunt Antipatrum filium præ-

cation qui devait le mettre à même d'être le digne successeur de son père. Il s'appliqua d'ailleurs à l'égaler en scélératesse et même à le surpasser, autant que pouvait le lui permettre la faiblesse de sa complexion. Les voleurs, voyant qu'ils avaient affaire à un gaillard intelligent et prêt à tout, sentant d'ailleurs que les parents étaient trop pauvres pour le racheter, l'élevèrent et le dressèrent avec grand soin. L'élève, à pareille école, fit de rapides progrès, d'autant mieux que pour apprendre le mal il n'y a qu'à laisser l'âme suivre sa pente naturelle, qui l'éloigne de la vertu. Il est aussi fort aisé de suivre l'exemple des méchants, bien que, d'ordinaire, ce ne soit pas sans courir de grands dangers. Avec le temps, Antipater atteignit l'âge mûr, et comme il était devenu plus habile que ses maîtres, ceux-ci le nommèrent leur chef. Inutile de dire quel mal il fit dans tous les environs, et quelle terreur il inspira. Il advint toutefois qu'au bout d'un certain temps, ce malheureux, rentrant en lui-même, eut honte de sa conduite et résolut d'abandonner son affreuse compagnie. Aréthas, roi des Arabes, qui le connaissait depuis longtemps, le fit renoncer à son indigne profession, et lui fit épouser une très-noble

---

fati ydolorum antistitis, qui ab ipsis infantiæ rudimentis, paternis insistens artibus, eumdem genitorem in flagitiis aut æquiparare, aut etiam superare prout imbecillis teneritas corporis patiebatur, magnopere certabat. Videntes autem latrones puerum industrium et ad omnia promptulum, nec enim poterat redimi a suis præ inopia, favent, nutriunt, edocent, et instructiorem ad scelera dietim pro tempore reddunt; prava quippe nec discere difficile est, quia ad ea ultraneus accedit animus fugitans virtutes; nec sequi laboriosum apud improbos, licet plerumque horrenda immineant pericula. Rota deinde currente temporum, cum per ætatum incrementa jam in robur virile migrasset, doctiorque magistris, princeps efficitur latronum. Cum vero infami sumpto principatu, quot et quanta circumquaque exercuerit mala, quantæque formidini fuerit, ne tædio sit, supersedendum est. At ubi lubricæ fervor ætatis imminutus est, tædere illum vehementer malorum, atque sodalitium cœpit displicere latronum. Quocirca jam dudum amicitiam Aretæ regis Arabum adeptus, ejus

femme de son royaume appelée Cipris. Cette femme lui donna bientôt après deux fils jumeaux qui reçurent les noms de Fasèle et d'Hérode. Ce dernier est précisément ce roi abominable qui essaya de mettre à mort le Sauveur encore au berceau, et qui fit mourir par milliers les saints Innocents, marchant ainsi sur les traces de son père et le surpassant même en cruauté. Mais nous y reviendrons plus loin.

Donc, Antipater, qui s'était fait jusqu'alors de nombreux ennemis dans son infâme profession, s'appliqua de son mieux à se créer des relations et à se faire des amis parmi les grands. Il avait la parole engageante, et il excellait à dissimuler la fourberie de son âme sous les dehors les plus mielleux. Il gagna ainsi l'amitié d'Hircan, souverain-pontife de Jérusalem, et lui témoigna sa haute confiance en remettant à ses soins l'éducation de son fils Hérode. Il est bon de savoir que cet Hircan était le fils d'Alexandre, de celui-là même qui, peu après les Machabées, s'empara violemment du trône et le conserva quelque temps, quoiqu'il fût de la tribu de Lévi, circonstance qui l'éloignait du trône. Alexandre eut pour épouse Alexandra, qui lui donna deux enfants

---

suasu relicto latrocinio, uxorem nobilissimam duxit ex Arabia Cipridem nomine. Ex qua etiam non multo post geminam suscepit sobolem Faselum atque Herodem illum videlicet gurgitem miseriarum qui regnatorem cœli molitus in cunis extinguere, multorum peremit agmina infantium, sequens per omnia in sceleribus, immo vero superans parentum vestigia. Sed hæc postmodum. Tunc Antipater qui dudum plurimos, nequiter agendo, sibi hostes effecerat, salubriori consilio studens, officiis amicitias potentum summopere conabatur adipisci. Erat autem blandus alloquio, et versipellis contegere fraudulentiam pectoris melliflua verborum dulcedine. Unde factum est ut amicitia potiretur Hircani summi pontificis Hierosolymorum, eique filium Herodem (quod procul dubio indicium magnæ solet esse dilectionis) commendaret educandum. Hircanus vero iste, ut plenarie res pernoscatur, filius fuit Alexandri qui non longe post tempora Machabæorum, quamvis de stirpe Levi esset quæ penitus sceptris (?)etur, primus sibi regium arripuit diadema quod aliquan-

jumeaux : Aristobule et Hircan. Ces deux enfants étant encore en bas âge quand leur père mourut, Alexandra, femme intrépide et courageuse, prit les rennes de l'État et gouverna pendant sept ans. Mais l'orgueil des Juifs ne pouvant supporter le joug d'une femme et menaçant de tout renverser, Alexandra partagea entre ses deux fils le gouvernement de la nation. Elle donna la pourpre royale à son fils aîné Aristobule, et le souverain-pontificat à Hircan qui était le plus jeune. Peu d'années après, Pompée ramenait d'Orient ses aigles victorieuses. Il se décida tout à coup à faire le siége de Jérusalem, autant pour la gloire que par cupidité. Il s'empara de la ville et profana ce temple illustre vénéré du monde entier, pénétra dans le Saint des Saints et porta une main sacrilége sur l'or et l'argent, aussi bien que sur les vases précieux destinés au saint ministère, et sur plusieurs autres objets. Avant de s'éloigner, il accorda à Hircan le souverain-pontificat et le titre de roi; et comme Aristobule lui résistait, il l'emmena avec lui à Rome avec ses deux fils, et les condamna tous les trois à mourir en prison. Devenu pontife et roi, Hircan sut se montrer à la fois grand et modéré. Il éleva si parfaite-

---

diu violenter obtinuit. Huic conjunx vocabulo Alexandra geminos edidit liberos, Aristobulum et Hircanum. Quibus necdum adultis, patreque vitalibus auris functo, mater non virtute feminea septem annis regales rexit habenas. Deinde cum turgida Judæorum insolentia paulatim muliebre parvipendens imperium, velut equus effrenis, rectore contempto pro libito discurreret, filiis totius gentis divisim tradidit dominium, saniori usa consilio, Aristobulo maiori natu regiam dans purpuram; Hircano vero minori pontificalem infulam. Paucis autem annis evolutis, magnus Pompeius romani ductor exercitus, ab Oriente referens victrices aquilas, repente Hierosolymam obsedit, tum regalis arrogantiæ, tum causa cupiditatis. Nec mora cepit, nobilissimumque illud asilum cujus celeberrimam sanctitatem supplex orbis venerabatur prophanavit, atque Sancta Sanctorum ingressus, aurum, argentum, vasa pretiosa sacris ministeriis dicata, aliaque perplura prædo temerarius abstulit. Unde recessurus, Hircano cum pontificio regnum concessit, Aristobulum

ment le jeune Hérode et lui communiqua si bien sa bonté naturelle, qu'on l'eût dit son propre fils et non le fils du cruel Antipater. Il le maria ensuite à sa propre fille, et de cette union naquirent Alexandre et Aristobule. Josèphe nous apprend que cet Aristobule fut le père de cette furie qui a nom Hérodiade et qui immola saint Jean-Baptiste, ainsi que d'Hérode-Agrippa qui mit à mort saint Jacques fils de Zébédée, et jeta saint Pierre en prison. Plusieurs cependant affirment qu'Hérodiade était fille d'Aréthas, roi d'Arabie. Nous en parlerons plus loin. Cependant le fils d'Aristobule s'étant éloigné secrètement de Jérusalem, s'en alla en Arabie, réunit un assez grand nombre de soldats, et marcha en guerre contre Hircan qu'il fit prisonnier. Il lui fit couper les oreilles pour l'empêcher d'exercer dans la suite son office de pontife, et le renvoya ainsi. Peu de temps après, Hérode, payant par la plus noire ingratitude les immenses bienfaits dont l'avait comblé le prince auquel avait été confiée son éducation, le trahit et le fit mettre à mort. Par la violence, par ses prières, par ses promesses et ses présents, il finit par obtenir des Romains le trône d'Hircan, auquel il aspirait depuis de longues

---

rebellem æterno carceri mancipandum cum duobus filiis Romam vinctum abducit. At vero Hircanus utroque potitus honore, magnifice satis et modeste erga subditos se agebat. Denique, ut alia omittam, tanto favore tantaque ingenitæ bonitatis dulcedine Herodem puerum educavit, ut eum non Antipatri, sed suam ipsius prolem crederes. Insuper eidem jam adolescentiæ metis transcensis filiam suam dedit in conjugium, de qua filios suscepit Alexandrum et Aristobulum. Ex quo videlicet Aristobulo (teste Josepho) Herodias furiarum maxima, beatissimi Baptistæ peremptrix, et Herodes Agrippa qui Jacobum Zebedæi occidit, Petrum ergastulo mancipavit, exorsi sunt; licet Herodias a plerisque Arethæ regis Arabiæ filia fuisse perhibeatur. Sed hæc postea. Interea filius Aristobuli, furtivo recessu delatus ab urbe in Arabiam, non parvam sibi manum conglomerat, Hyrcanumque patruum in bello captum ne sacris amplius altaribus astaret, auribus detruncatum atque tali decoratum charactere in regnum remittit. Non multo post Herodes maximis beneficiis funesta re-

années. On peut lire l'histoire de son règne dans l'historien Josèphe et dans ce même ouvrage où il décrit en termes éloquents la ruine de Jérusalem. On y trouvera tous les détails qu'on peut désirer. Ce fut la 34ᵉ année du règne de ce prince et la 41ᵉ de l'empire d'Auguste qu'eurent lieu les événements racontés par saint Luc en son Evangile, dans le chapitre qui commence par ces mots : « Il y eut aux jours d'Hérode, roi de Juda, un prêtre nommé Zacharie. » L'année suivante naquit de la Vierge immaculée le Dieu-Homme, cette lumière prédite à ceux qui ont le cœur droit, et que Dieu devait envoyer à la terre dans sa miséricorde. Ainsi s'accomplissait la prophétie de Jacob : « Le sceptre ne sortira point de la maison de Juda, et il y aura des rois de son sang jusqu'à ce qu'arrive celui qui doit être envoyé et qui sera l'objet de l'attente des nations. » A la naissance de ce divin Enfant, des rois païens, savants en astronomie, découvrirent la nouvelle étoile et la suivirent jusqu'à Jérusalem. Ils demandèrent aux aveugles magistrats où était né le nouveau roi, et ils apprirent que celui qu'ils cherchaient était né à Bethléem. Ils y trouvèrent, en effet, ce roi si petit aux yeux du corps,

---

pendens præmia, eumdem eductorem ac socerum suum fraudulenter orcho demittit, statimque vi, precario, pollicitationibus, munifica liberalitate, diadema Hyrcani quod diu sitiverat, a Romanis sub quorum dominio Judæa tunc agebatur, tandem impetravit. Regnum autem adeptus quæ et quanta egerit, si quis plene noscere voluerit sæpe dicti Josephi viri eloquentissimi de excidio Jerosolymorum percurrat volumina. Ibi forsitan curiositati suæ satisfiet. Hujus igitur anno tricesimo quarto, imperii autem Octaviani Augusti Cæsaris quadragesimo primo gesta sunt quæ a Luca in capite Evangelii sui narrantur dicente : Fuit in diebus Herodis regis Judææ sacerdos quidam nomine Zacharias. Sequenti quoque anno exortum est in tenebris de immaculata Virgine lumen rectis corde, misericors et miserator Dominus, impleta prophetia Jacob dicentis : Non auferetur sceptrum de Juda et dux de femore ejus donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium. Quo nato gentiles viri Spiritu sancto magisque astrologica speculatione instructi, novo sidere prævio,

mais en réalité le plus grand de tous les rois; et lui ayant offert leurs présents mystiques, ils reçurent de Dieu lui-même l'ordre de s'en retourner dans leur pays par un autre chemin. Le cruel Hérode se voyant joué, résolut d'immoler tous les enfants de Bethléem, afin que dans ce massacre général pérît aussi le nouveau roi, celui qu'il redoutait comme successeur. Mais, ainsi que nous l'apprend Salomon, contre Dieu il n'y a ni sagesse ni habileté qui puisse prévaloir. Des embarras considérables obligèrent Hérode de remettre à l'année suivante l'exécution de son projet. On l'avait accusé auprès de l'empereur Auguste et devant le Sénat romain, et les charges étaient terribles. Il dut se rendre de sa personne à Rome et y faire un assez long séjour. Un an s'était déjà écoulé depuis son départ quand il revint en Judée. Ce fut alors que, se souvenant de la venue des rois, il se livra à toute sa fureur, et envoya des bourreaux à Bethléem et dans les environs, avec ordre d'y massacrer tous les enfants de deux ans et au-dessous. Les ordres sanguinaires furent exécutés, et des milliers d'innocentes victimes quittèrent ce monde pour s'envoler autour du trône de Dieu. Bienheureuses phalanges des saints Inno-

---

Hierosolymam adeunt, de nuper nati regis cunabulis cæcos magistros consulunt, quod diu quæsierant in Bethleem audiunt. Ab Herode rogati subdole ut ad se redeant reperto puero, eo diriguntur. Sed illi, voti compotes, postquam parvuli regis, immo vero maximi omnium, cunas mysticis muneribus donaverunt, divinitus admoniti alio calle repatriant. Ast ubi rex truculentissimus ab eis se delusum comperit, nuper natum metuens successorem in Bethleemiticam infantiam communem molitur cladem ut sibi formidatus puer cum aliis pereat. Verum quia, ut ait Salomon, non est sapientia, non est consilium contra Dominum, tot tantisque difficilium negociorum occupationibus præpeditus est ut hoc quod furiata mente conceperat, alterum deferretur in annum. Accusatus enim apud Augustum gravissimo multiplicique crimine, expurgaturus se coram imperatoria majestate ac senatu, romanas profectus est ad arces, in quo non paucum tempus exegit. Deinde regressus in Judæam iam anno evoluto, reminiscitur illusionis trium astrologorum, moxque furibunda

cents ! Ils sont à peine entrés dans la vie, et les voilà déjà dans la béatitude céleste. Il semble que le Seigneur Jésus ait hâte de s'écrier : « Laissez venir à moi les petits enfants, car c'est à eux qu'appartient le royaume de Dieu. » Oui, Seigneur, ce sont là les phalanges qui vous conviennent et les soldats que vous aimez. Que faites-vous, infâme Hérode? Où vous entraîne votre fureur? Quelle démence vous agite? Vous promettez hypocritement de rendre vos hommages à un Dieu auquel, en réalité, vous déclarez la guerre. Sous prétexte de l'adorer, vous préparez le glaive qui doit l'immoler. Et vous vous imaginez tromper par ce stratagème le Créateur de l'univers. Vous craignez d'être remplacé sur le trône, et, les armes à la main, vous courez sus à un nouveau-né! Votre terreur est vaine, et votre sort sera celui qu'indique le poète : « Celui qui tremble devant le danger ne réussira jamais en rien. » Pour qui craignez-vous ? Est-ce pour vous? Est-ce pour vos enfants? Mais vous êtes vieux. Craignez-vous le nouveau-né? Mais qu'il faut encore de temps pour qu'il soit en état de régner ! Et si vous craignez pour vos enfants, pourquoi avez-vous égorgé vos fils Alexandre, Aristobule et Antipater, qui auraient pu

---

correptus amentia, missis apparitoribus in Bethleem et in omnibus finibus ejus, a bimatu et infra puerilia necari jubet agmina. Accelerant lictores sævissimi tyrannicum peragere imperium, innocentiumque phalanges beatissimis funeribus ad sydera mittunt. O vere beatas talium acies. Quæ viam adhuc nondum ingressæ, jam stellato donantur palatio, ut Christus jam tunc videatur clamasse : Sinite parvulos venire ad me, talium est enim regnum cœlorum. Tales, Domine Jesu, exercitus, talia tibi complacent castra. Quid agis, sceleratissime Herodes? Quo raperis? Quæ tanta animos dementia torquet? Fallax spondes obsequium ei cujus deitati verum ingeris prælium? Sub specie adorationis ferrum præparas occisionis. An putas conditorem orbis tali posse intercipi simulacro? An timens successorem, puero quem natum audis armis conaris obviam ire? Superfluo metu vexaris, ut illud plautinum in te jure impleatur : Qui homo timidus erit in dubiis rebus, is nauci non erit? Cui formidas? Tibine, an liberis tuis? Sed non est cur senex tibi verearis. An



vous détrôner, pensiez-vous ? Et c'est là ce que vous appelez préparer le trône pour vos fils ! Votre terreur a donc été vaine quand vous avez résolu de mettre à mort l'Enfant-Dieu. Mais poursuivons.

---

infantulo nuperrime nato? Nam quando erit idoneus sceptro? At si liberis tuis metuis, cur eos ferro trucidas? Nonne Alexandrum, Aristobolum et Antipatrum filios jugulasti dum frustra times ab eis regno depelli. Hoccine est filiis sceptra parare ? Incassum ergo timuisti cum Deum infantem perdere voluisti. Sed cœpta prosequamur.

CHAPITRE V

DE LA MORT D'HÉRODE

Peu après le massacre des Innocents, la vengeance divine exécuta à son tour le sacrilége assassin. C'était justice. Un an s'était à peine écoulé depuis cet affreux carnage, lorsqu'une horrible maladie s'empara de tous ses membres. Il passait sans transition d'une chaleur brûlante à un froid excessif. Son état était désespéré. Le feu qui le dévorait faisait éruption par tous les pores; un pus infect sortait de toutes parts, et les vers eux-mêmes apparaissaient comme le produit naturel de cet amas de pourriture. Une horrible puanteur écartait tout le monde d'autour de lui, et il eût été plus aisé de supporter des émanations sulfuriques. Les médecins eux-mêmes (et ils étaient en grand nombre), ne pouvaient l'aborder pour

---

CAPITULUM V

DE OBITU HERODIS

Non longe autem post puerilem stragem divina ultio (ut dignum erat) sacrilegum homicidam consecuta est. Anno enim vix transacto horrida pestis ejus totum invasit corpus; tanta quippe nunc caloris, nunc vehementissimi algoris violentia urebatur, ut a cunctis prorsus desperaretur. Denique, fervore ab interioribus exuberante, ac variis interruptionibus sanie ad superficiem cutis ebulliente, velut quidam fructus nequitiæ vermes undique totis emergunt artubus. Præterea fœtidissimus anhelitus vicinas sic inficiebat auras, ut multo facilius fuerit sulphureos tolerare putores. Quæ causa etiam medicorum prohibebat accessum propiorem. Qui tamen medici (nam multi aderant), cum nullis confectionum fomentis, nullis medica-

lui donner commodément leurs soins. Toutefois, pour ne pas être à court, sachant bien que tous les remèdes étaient absolument inutiles et impuissants, ils lui prescrivirent de se baigner souvent dans le Jourdain. Mais comme il n'en ressentait aucun soulagement et que toutes les ressources de l'art demeuraient impuissantes en faveur de ce misérable, condamné sans retour par la justice divine, ils finirent par lui prescrire un bain d'huile d'olive.

Mais sitôt que l'huile émolliente a fermé tous ses pores, le feu concentré dans l'intérieur et ne pouvant plus se produire au dehors lui dévore les entrailles. Ses os craquent et la flamme pénètre jusqu'à la moelle. Il est tourmenté d'une soif dévorante que toute l'eau du Jourdain ne pourrait apaiser. Il enfle et devient luisant comme du verre. C'est une dislocation universelle ; il est épuisé. Il ouvre enfin les yeux ; ils sont hagards et menaçants ; vous croiriez qu'il a rendu l'âme ; le bruit s'en répand, en effet, et l'on entend des cris de douleur. On accourt de toutes parts, et des bruits confus de voix s'élèvent jusqu'au ciel. En entendant ces cris de deuil,

---

minum novis exquisitisque generibus ullam penitus opem ferre valerent, ne non aliquid dixisse viderentur, persuadent Jordanicis sæpius ablui lymphis. Quibus etiam nihil juvaminis præbentibus, neque enim humana solertia ei subvenire poterat, quem iam cœlestis sententia mulctandum decreverat, consilio eorumdem medicorum olei utitur balneo.

Ast ubi mollificum per membra recurrit olivum
Oppilatque poros nec flammas interiores,
Exterius prodire sinit reprimendo calorem
Tunc ferus omnimodis præcordiis pascitur ignis.
Ossa labant, totasque pererrat flamma medullas.
Torret anhela sitis Jordani non amne fuganda,
Stat protensa cutis, vitreo suffusa nitore ;
Undique laxata compagine membra fatiscunt.
Mox aperit tenebris oculos in morte minaces,
Ut miseram penitus vitam fudisse putares.
Fama volat rabidum vita caruisse tyrannum.
Continuo fletur ; resonant plangoribus ædes.
Curritur ad planctum, numero crescente dolentum
Vocibus admixtis multus ferit æthera clamor.

Antipater, son fils, que la cruauté paternelle retenai dans les fers, comprenant que le roi était mort, fit d grandes promesses au geôlier, en se réjouissant déjà comme s'il eût été assis sur le trône. Par malheur Hérode reprit tout à coup ses sens, et ayant su la joi qu'avait manifestée Antipater au moment où il l'avai cru mort, il le fit décapiter. Il appela ensuite sa sœu Salomé, ainsi que son mari Alexandre; et comme il avai pleine confiance en eux, il leur dit : « Vous voyez comm je souffre et que je n'ai plus d'espoir de guérir. Je sai que les Juifs se réjouiront de ma mort, dans l'espéranc d'être gouvernés par un prince de leur nation. D'autr part, les miens, à qui j'espérais laisser un trône acquis a prix de tant de fatigues, sont les premiers à se réjouir d ma mort. Assurez-vous donc, au plus vite, des princ paux d'entre les Juifs, tenez-les sous bonne garde, et sit que j'aurai rendu le dernier soupir, exterminez-les to sans merci. Peut-être que la Judée, obligée alors pleurer les siens, paraîtra s'associer, comme mal elle, au deuil de ma mort. Qu'on entende partout d cris funèbres, et que mes fidèles éprouvent au moi

---

Quo scilicet clamore audito, Antipater filius ejus qu atrox genitor vinclis custodiæque mancipaverat, cum j regem defunctum esse crederet, multa pollicitus cust ut solveretur, immenso tripudiabat gaudio ac si mox p tus diademate. Verum paulo post Herodes ad se revers cum didicisset gratulationem filii de morte paterna, ju eum capitalem subire sententiam, statimque vocatis ad Salome sorore sua ac marito ejus Alexandro quibus a modum fidebat, ait : Cernitis quæ et quanta perpetiar jam me vitæ et saluti restitui prorsus desperaverim. Sc etiam judæos spe regni recuperandi, de morte mea sat superque gavisuros, nam quid de externis dicam, cum i ipsos quos genuerim quibusque regalia sceptra maximis parta sudoribus dare disposuerim meo videam insultare funeri. Quapropter ipsorum proceres Judæorum quantocius raptos ergastulis intrudite, ut ubi supremum efflavero spiritum, omnes pariter gladio animadvertantur, sicque invisa Judæa suos deflere cogatur ut nostris exequiis vel invita famulari videatur. Personet ubique ferale justicium, ut fidissimi mei habeant aliquod doloris solatium; ita enim



quelque soulagement dans leur affliction. Ainsi aurai-je de dignes funérailles, et on entendra de toutes parts de funèbres lamentations. Les premiers des Juifs furent en conséquence jetés dans les cachots. Cependant un tourment nouveau était réservé au roi sanguinaire. C'était une faim dévorante que les mets les plus abondants et les plus choisis ne pouvaient apaiser. Il tomba dans un affreux désespoir, et ne pouvant supporter de si atroces douleurs, se sentant en outre un objet de mépris pour ceux qui l'entouraient, il résolut de se détruire lui-même. Il demanda une pomme et un couteau pour la manger, et il chercha le moment favorable pour se percer. Sitôt qu'il se vit seul, il se plongea dans la poitrine le fer homicide et le retourna dans la plaie avec un violent effort. C'est ainsi qu'il expira au milieu des plus atroces tortures. Cependant ses ministres, au lieu d'exécuter ses ordres homicides, rendirent à la liberté les principaux des Juifs qui gémissaient dans les cachots.

Hérode était donc mort la trente-septième année de son règne. Archélaüs, son fils, monta sur le trône et l'occupa pendant dix ans. Au bout de ce temps il fut

---

demum celeberrima fieri mihi poterunt funebria. Longe lateque mœrentium resonet tragœdia. His dictis, primates atque illustres Judæorum carceralibus umbris includuntur. Cum itaque impiissimus tyrannus incessanter variis discruciaretur suppliciis, tanta in eum subito fames irruit ut vix copioso epularum apparatu satiari crederetur. Unde factum est ut in desperationem adductus, cum tot et tanta nequiret perferre tormenta, jamque se contemptui haberi cerneret, dextram homicidam sibi ipsi clam inferre meditabatur. Quamobrem pomum cum cultello quo purgaretur dari sibi imperat atque ut se confodere possit temporis opportunitatem explorat. Remotis ergo arbitris, tempus nactus opportunum, ferro se appetit perimendum, connixusque in plagam, stomachum valido mucrone recludit. Illico miser, gravibus distortus pœnis infelicem animam tartareis tradit ministris. Nec mora Judæorum summates quos trucidandos horror carceris retinebat, meliori concilio pristinæ libertati restituuntur. Quo defuncto tricesimo septimo regni sui anno, Archelaus filius ejus diademate induitur; quod etiam per decennium obtinuit.

accusé auprès de l'empereur romain, et comme il ne put réussir à se disculper, Tibère le condamna à l'exil pour toute sa vie, et le relégua à Vienne dans les Gaules. L'empereur résolut alors de partager la Judée en tétrarchats, afin de l'affaiblir et de rendre moins dangereuses les révoltes des Juifs. Philippe, Lisanias et Hérode, frères d'Archélaüs, en obtinrent trois, et le quatrième fut donné à un étranger nommé Pilate et surnommé Ponce. Ce dernier nom lui viendrait, selon les uns, de son pays natal, qui aurait été l'île de Pont. C'est ce détail historique que saint Luc rapporte en ces termes : « L'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce-Pilate étant procureur de la Judée, Philippe son frère, tétrarque de l'Iturée et de la région Traconite, et Lisanias, tétrarque d'Abilène, sous les princes des prêtres Anne et Caïphe. »

C'est ce dernier Hérode, frère d'Archélaüs, qui fit décapiter saint Jean-Baptiste, et dont nous parlerons plus loin. Ce fut lui encore qui se mit d'accord avec Pilate pour faire mourir le divin Rédempteur. En voilà assez sur Hérode et ses fils, pour que le lecteur puisse comprendre ce qui va suivre.

Deinde cum accusaretur a Judæis coram majestate romana, nec objecta prorsus refellere valeret, pulsus ab Augusto Tyberio apud Viennam perpetuo exulavit, illoque ejecto, ut regni Judaici minueretur insolens cervicositas, ab eodem imperatore divisum est illud in tetrarchias, quarum tres Philippus, Lisanias et Herodes, fratres Archelai singuli videlicet singulas obtinuerunt; quartam vero alienigena Pilatus cognomento Pontius, quia secundum quosdam a Ponto insula fuerit oriundus, regendam suscepit. Et hoc est quod ait Lucas : Anno quintodecimo imperii Tyberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode; Philippo vero fratre ejus tetrarcha Itureæ et Trachonitidis regionis, et Lisania Abilinæ tetrarcha, sub principibus sacerdotum Anna et Caipha. Hic est autem ille Herodes qui sacratissimum Baptistam jugulavit, de quo post disseretur, et in Passione Domini Redemptoris Pontio Pilato assensum præbuit. Sed de Herode ac filiis ejus ista sufficiant, ut evidentius sequentia patescant.

CHAPITRE VI

LA FAMILLE DE ZACHARIE

Il faut maintenant chercher quel est cet Abias, à la généalogie duquel appartient Zacharie. Abias, comme nous le lisons dans les Paralipomènes, était souverain-pontife au temps du roi David. Depuis Aaron, premier prêtre de la loi, jusqu'au temps de David, c'est-à-dire pendant quatre cents ans environ, soixante-dix fils de prêtres avaient succédé à leurs pères dans le pontificat. Le roi David, pour favoriser le développement et la splendeur du culte, partagea les enfants d'Aaron en vingt-quatre catégories, et dans chacune d'elles il choisit un prêtre pour les plus hautes fonctions du sacerdoce, tandis que les autres étaient destinés aux fonctions inférieures. Mais il établit cette règle, qu'à la mort d'un de ces premiers prêtres, le plus digne lui succédait

---

CAPITULUM VI

DE GENERE ZACHARIÆ

Nunc vero fert animus indagare quisnam fuerit Abias de cujus vice Zacharias duxisse genus perhibetur. Hic, sicut legitur in Paralipomenon, temporibus David regis arcem obtinebat pontificii. Siquidem ab Aaron primo sacerdote in lege, usque ad tempora ejusdem David per annos circiter quadringentos septuaginta filii sacerdotum successerunt in pontificatu patribus defunctis. At vero David volens augere cultum divinæ religionis, progeniem filiorum Aaron in viginti quatuor divisit partes, ac de his singulis statuens singulos selectos pontifices, cæteris qui erant in partibus officio sacerdotii minoris fungi præcepit, eo tenore, ut, obeunte aliquo antistitum, quicumque in parte ipsius optimus inveniretur, pontificatus dignitatem adi-

dans cette dignité. Ces catégories étaient disposées de manière que chaque pontife, avec ses ministres inférieurs, faisait son service pendant huit jours, c'est-à-dire d'un samedi à l'autre. Et quoique tous les premiers prêtres fussent égaux en dignité sacerdotale, David voulut néanmoins qu'il y en eût un parmi eux qui eût des prérogatives spéciales, et à qui on rendrait des honneurs particuliers, sous le nom de Souverain-Pontife. Pour ce qui est de l'ordre à suivre dans le service hebdomadaire de chacun, le roi voulut qu'on tirât au sort en sa présence. Et dans ce tirage au sort, Abias se trouva être le huitième. C'est donc au huitième tour hebdomadaire qu'appartient Zacharie. Le tour de ce saint patriarche revenait donc, et il allait commencer sa semaine dans le Temple en un grand jour de fête, lorsque l'Ange du Seigneur vint lui annoncer la naissance du glorieux Précurseur.

---

pisceretur. Quæ videlicet partes sic ordinatæ sunt, ut singuli pontifices cum suis subditis sacerdotibus per octonos dies Domino ministrarent, hoc est ab uno usque ad aliud sabbatum. Sed quamvis omnes gradus sacerdotales essent æquales, unus tamen in eis qui dignior putaretur, speciali reverentia et potestate præminens, summi pontificis insigniebatur nomine. Ast qui ordo partium servari deberet, sorte jacta coram rege declaratum est. In quarum distributione sortium Abias de cujus vice et genere Zacharias prodiit octavo loco positus reperitur. Qui videlicet Zacharias cum redeunte ex ordine termino vicis suæ quæ illi de vice Abia obtigerat, templum Domino ministraturus in die celeberrima exspes sobolis intrasset, de præcone novi testamenti voce angelica percepit promissionem.

CHAPITRE VII

EN QUELLE SAISON DE L'ANNÉE FUT CONÇU SAINT JEAN

Pour savoir à quelle époque eut lieu cet événement, il faut recourir à la loi de Moïse, et étudier en même temps le texte, les cérémonies et les rites de la solennité dont il s'agit. Le Seigneur dit donc à Moïse : « Le septième mois et le dixième jour du mois, vous vous livrerez à une sainte tristesse et vous vous abstiendrez de tout travail. Le Pontife purifiera le sanctuaire ainsi que le tabernacle du témoignage et l'autel. Qu'il n'y ait personne dans le tabernacle au moment où le Pontife entre dans le sanctuaire, et va y prier pour tous les enfants d'Israël, et jusqu'à ce qu'il en sorte. Et vous observerez à jamais la loi que je vous prescris de prier ainsi avec solennité, une fois l'an, pour tous les enfants d'Israël et pour la rémission de leurs péchés. » On doit

---

CAPITULUM VII

QUO TEMPORE ANNI CONCEPTUS FUERIT JOHANNES

Ubi primum diligentius investigandum est quo tempore anni constet id actitatum, juxta Mosaicæ legis decretum. Quod utique melius patebit, si verba legis ejusdem cerimonias et ritus solemnitatis hujus decernentis inserantur. Dicit ergo super hoc Dominus Moysi : Mense septimo, decima die mensis, affligetis animas vestras, nullumque facietis opus. Expiabit autem sanctuarium pontifex, et tabernaculum testimonii atque altare, sacerdotes quoque et universum populum. Nullus hominum sit in tabernaculo quando pontifex ingreditur sanctuarium, ut roget pro universo cœtu filiorum Israel, donec egrediatur. Eritque vobis hoc legitimum sempiternum ut oretis pro

déduire de ce texte que les Hébreux célébraient chaque année cette solennité le septième mois après Pâques, c'est-à-dire au mois de septembre et le dixième jour du mois. On appelait cette fête le jour de l'expiation et de la propitiation, parce que l'on portait dans le Saint des Saints le sang des victimes offertes en holocauste sur l'autel, et que l'on y brûlait des parfums. C'est donc dans ce même mois, c'est-à-dire le huitième jour avant les calendes d'octobre, que saint Jean a été conçu, lorsque Zacharie fut retourné à sa maison après avoir rempli son office hebdomadaire et avoir entendu le discours de l'Ange.

L'autel de l'encens était ainsi appelé pour le distinguer de l'autre, car il y en avait deux dans le Temple, et ils avaient une signification mystique. Le premier était l'*autel de l'holocauste*, placé devant la porte du Temple et couvert d'airain, sur lequel on offrait les victimes et les sacrifices. Il désignait le culte antique et la mortification corporelle pour l'amour de Dieu. Le second autel était dans l'intérieur du Temple et il était entièrement revêtu d'or. Il était placé devant

---

filiis Israel et pro cunctis peccatis eorum semel in anno. Quantum itaque ex his datur intelligi, hæc solennitas quotannis visa est agi apud Hebræos a Pascha septimo mense, hoc est in septembri decima die mensis, qui dies propitiationis vel expiationis vocabatur; quia videlicet oblatis in altari holocausti victimis, sanguis in Sancta Sanctorum ad expiandum inferebatur; sed et thymiama adolebatur. Eodem enim mense, octavo scilicet Kalendas octobris sacer Baptista conceptus fuisse perhibetur, quasi mox Zacharia regresso domum post officii vicis suæ consummationem atque Angelicam allocutionem. Altare autem incensi ad differentiam alterius altaris dicebatur Duo namque altaria erant in templo non sine certi ratione mysterii. Primum altare holocausti præ foribus templi opertum ære ad offerendas victimas et sacrificia positum erat, quod dicebatur holocausti, instrumenti veteris cultum seu corporis nostri pro Domino mortificationem designans. Alterum vero altare in interioribus templi circumtectum auro undique habebatur juxta ostium videlicet Sancti Sanctorum, ad adolenda thura et thymiamata, unde et incensi vocaba-

la porte du Saint des Saints, et on y brûlait l'encens et les parfums; c'est pour cela qu'on l'appelait l'*autel de l'encens*. Il désignait la perfection intérieure du Nouveau Testament et de ceux qui devaient l'embrasser. Il figurait aussi la droiture et la sincérité d'un cœur pur. L'Ange du Seigneur se tenant à la droite de cet autel, pendant que le Pontife faisait à Dieu son ardente prière, lui adressa ces paroles : « Ne craignez point, Zacharie, votre prière a été exaucée, et Elizabeth, votre épouse, vous donnera un fils.

---

tur, quod interiorem perfectioremque novi testamenti et cultorum illius gratiam, vel etiam purissimæ mentis sinceritatem designat. Cujus a dextris stans cœlestis nuntius devotissima precum libamina litantem affatur pontificem : Ne timeas Zacharia; quoniam exaudita est oratio tua, et Elizabeth uxor tua pariet tibi filium.

CHAPITRE VIII

LA FAMILLE D'ÉLIZABETH

Après avoir parlé de la famille de Zacharie et de l'époque où il reçut la promesse divine, il faut dire aussi quelques mots de la famille d'Elizabeth, d'autant mieux qu'il semble y avoir contradiction dans le texte évangélique. Dans un endroit, elle est dite fille d'Aaron, c'est-à-dire de la tribu de Lévi, tandis qu'ailleurs elle est dite cousine de la très-sainte Vierge, laquelle descendait de Juda et non de Lévi. La loi mosaïque prescrivait aux enfants d'Israël de se marier chacun dans sa tribu et dans sa famille. Il faut donc conclure qu'Elizabeth était de la tribu et de la race de Lévi, puisque saint Luc l'atteste, sans quoi les deux époux seraient convaincus d'avoir violé la loi; ce qu'ils n'ont pas fait, puisque le même évangéliste ajoute : « Ils étaient tous deux justes

---

CAPITULUM VIII

DE GENERE ELIZABETH

Verum quia de genere Zachariæ et de tempore quo sacrum percepit promissum diximus, de Elizabeth quoque aliqua compendiose libare operis suscepti ratio dignoscitur exposcere; præsertim cum Evangelii series cum origine ipsius videatur admodum discrepare. Nam alibi de filiabus Aaron, hoc est de tribu Levi, alibi vero cognata Mariæ quæ utique non de Levi sed de Judæ stirpe processerat fuisse memoratur. Præceptum equidem legis fuerat, ut quisque de tribu ac familia sua nuptias celebraret. Quapropter absque ulla controversia de progenie Levi eam prodiisse, Luca teste, asseverandum est, ne contra legis scita Zacharias conjugem duxisse et ambo transgressores

devant le Seigneur et marchaient constamment dans les sentiers de la justice, dans un accord admirable. » Et puisque, d'autre part, elle était parente de la très-sainte Vierge aux termes du même Evangile, il faut expliquer comment elle était en même temps d'une autre tribu. La réponse à cette difficulté est celle-ci : Les deux tribus de Juda et de Lévi ont toujours été unies entre elles par des liens très-étroits, et nous voyons qu'en plusieurs circonstances des mariages ont eu lieu entre personnes de ces deux tribus. Et le chef même de la tribu pontificale, Aaron, épousa Elizabeth, fille d'Aminadab, sœur de Naason, de la tribu de Juda. Nous lisons aussi dans le livre des Rois que le pontife Joiada épousa Josabeth, fille de Joram, roi de Juda, sœur de Zacharie. On peut donc croire raisonnablement que ces exemples ont pu se reproduire vers l'époque de la venue du Sauveur, et que le père ou la mère de nos saints ont épousé quelqu'un de l'autre tribu. C'est ainsi qu'Elizabeth peut être dite fille de Juda, mais de Juda par une alliance avec la tribu de Lévi. A l'appui de notre explication, nous pouvons citer saint Isidore de Séville, au-

---

divini mandati convincantur cum scriptum sit : Erant autem ambo justi ante Dominum incedentes in omnibus justificationibus et mandatis ejus sine querela. Unde non immerito quæritur, cum etiam Mariæ cognata cœlesti voce perhibeatur, quomodo alterius stirpis fuerit : Ad quod dicendum quoniam hæ duæ tribus Juda scilicet et Levi quamdam ad se invicem arctissimam præ cæteris habuerint affinitatem, adeo ut in nonnullis sacri eloquii locis nuptialia fœdera mutuo junxisse legantur. Ipse denique primus pontificum in lege Aaron, cum esset de stirpe Levi, Elizabeth filiam Aminadab sororem Naason de genere Judæ habuisse in connubio reperitur. Necnon et Joiada pontifex, ut regum narrat historia, Josabeth filiam Joram regis Judæ sororem Zachariæ conjugio sibi copulavit. Simili quoque modo non ambigitur potuisse fieri circa tempora Domini Salvatoris, ut de tribu in tribum alternatim connubiali jure variato a patre vel genitrice. Hinc ex Juda, Judæ vero ex Levi Elizabeth genealogiæ lineas duxerit cui catholicæ opinioni etiam Ysidorus Hispalensis antistes vir plane reverendissimus et tam divinæ quam

teur digne en tout de nos respects, et aussi habile dans la science sacrée que dans les lettres profanes. Exposant quelque part la généalogie de la très-sainte Vierge selon que les anciens eux-mêmes l'avaient racontée, il parle aussi d'Elizabeth en ces termes :

« Un homme de la tribu de Juda, dit-il, nommé Achar, épousa une femme de la race d'Aaron, et il en eut deux filles, Esmérie et Anne. D'Esmérie naquit Elizabeth, la mère de saint Jean-Baptiste. Joachim épousa Anne, qui donna le jour à Marie, la mère du divin Rédempteur. A la mort de Joachim, Cléophas épousa Anne en secondes noces, et de cette union naquit Marie Cléophas qui épousa Alphée. Marie Cléophas fut la mère de Joseph et de Jacques le Mineur, appelé aussi Jacques fils d'Alphée et désigné dans l'Evangile comme frère du Seigneur. Ce même Cléophas maria son frère Joseph à la très-sainte Vierge Marie, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Plus tard, Cléophas étant venu à mourir, sainte Anne se maria pour la troisième fois et épousa Salomé dont elle eut Marie Salomé. Cette dernière épousa Zébédée et donna le jour à saint Jean l'Evangé-

---

sæcularis litteraturæ peritissimus assentiri videtur. Cum enim quodam loco beatissimæ. De Genitricis generationem, sicut a veteribus acceperat distinctius exequeretur Elizabeth etiam mentionem sic intertexuit :

(Verba sancti Ysidori de generatione sanctorum Mariæ, Joannis, Elizabeth et Annæ). Quidam vir, inquit, de tribu Juda, nomine Achar, uxorem duxit de stirpe Aaron, de qua duos suscepit filios, Esmeriam scilicet atque Annam. Porro de Esmeria nata est Elizabeth mater Johannis Baptistæ, Joachim vero Annam duxit uxorem de qua etiam genuit Mariam matrem Redemptoris. Mortuo autem Joachim, Cleophas duxit eamdem Annam in connubium, ex qua genuit filiam quæ dicta est Maria Cleophæ. Quæ, desponsata Alpheo, peperit Joseph et Jacobum minorem fratrem Domini qui Jacobus Alphei cognominatus est. Porro idem Cleophas Joseph fratri suo Mariam matrem Christi desponsavit, privignam videlicet suam. Deinde mortuo Cleopha, Anna tertio nupsit marito nomine Salome qui genuit ex ea tertiam filiam quæ Maria Salome dicta est; de qua nupta Zebedæo nati sunt Johan-

liste et à Jacques Zébédée. » Tel est l'exposé de saint Isidore de Séville. Il ne nous appartient pas d'en discuter la parfaite exactitude. Nous ne connaissons point d'autres témoignages, mais l'autorité de ce Père doit nous suffire. Et, dans tous les cas, il y a une chose qui ne saurait faire le moindre doute, c'est celle-ci : De quelque manière qu'ait eu lieu l'union des deux tribus, saint Luc n'a dit que la vérité en disant qu'Elizabeth était de la tribu d'Aaron et en même temps cousine de la très-sainte Vierge. On vient de voir par quelles alliances la chose a été possible.

---

nes Evangelista et Jacobus Zebedæi. Hæc beatus Ysidorus. Quod utrum sic se habuerit necne, nostri non debet esse judicii, præsertim cum hoc in authenticis nusquam reperiatur, nisi forte ipsius Patris egregii auctoritas pro authentico suscipiatur. Illud certe irrefragabiliter pro vero astruendum est; quoquo pacto illa tribuum conjunctio fuerit, Lucam a recto minime deviasse dicendo Elizabeth de filiabus Aaron, necnon et cognatam sacræ Virginis Mariæ; cum utrumque simul fieri facilime potuerit, hinc et inde diversorum coeunte consanguinitate parentum.

CHAPITRE IX

POURQUOI SAINT JEAN EST NÉ DE PARENTS STÉRILES ET DE RACE SACERDOTALE ?

Dieu a voulu aussi, dit le vénérable Bède, que saint Jean naquît de parents fort âgés et stériles, pour mieux faire comprendre par cette naissance merveilleuse la grandeur et l'excellence du nouveau-né. Sa naissance est, pour ainsi dire, toute spirituelle, puisque, au moment de sa conception, le feu de la volupté charnelle est éteint dans ses bienheureux parents. C'est ainsi qu'Isaac, l'enfant de la promesse, est né de parents déjà vieux et d'une mère longtemps stérile. Ainsi en fut-il de Jacob et de Joseph ; ainsi de Samson, ce brave capitaine ; ainsi de Samuel, le grand prophète. Leurs mères étaient stériles physiquement, mais richement fécondes en vertus. Leur naissance merveilleuse présageait aux yeux de tous

---

CAPITULUM IX

QUARE DE STERILIBUS ET SACERDOTIBUS NATUS SIT?

Præterea, sicut ait venerabilis Beda, divinitus procuratum est ut de sterili matre et utroque provectioris ætatis parente Johannes nasceretur, quatenus ipso ejus miraculo nativitatis patesceret virum magnæ virtutis futurum esse qui nascebatur. Ubi desinente omni lascivia concupiscentiæ carnalis, constaret quod nulla in conceptione causa voluptatis, sed sola cogitata sit spiritalis gratia prolis. Sic Ysaac, filius promissionis, de veteranis parentibus et sterili diu matre natus est. Sic Jacob et Joseph patriarchæ; sic Samson fortissimus ducum; sic prophetarum eximius Samuel, steriles diu corpore sed fecundas semper virtutibus habuere genitrices, ut, miraculo nativitatis natorum

le futur mérite de leurs enfants, et ils ne pouvaient être que très-grands dans leur vie, ceux dont la naissance déconcertait les lois ordinaires de la nature. Remarquons bien ici que notre saint a eu pour parents des saints, afin de pouvoir persuader plus aisément aux peuples la sainteté. Cette sainteté ne lui paraissait pas seulement personnelle; on y voyait un héritage transmis par les pieux auteurs de ses jours

Il faut bien remarquer aussi l'intention mystérieuse de Dieu qui a voulu que les parents du Précurseur, non-seulement fussent justes devant Dieu, mais encore descendissent d'une longue suite de pontifes. Descendant lui-même des plus illustres pontifes, il n'en avait que plus d'autorité pour célébrer la grandeur du sacerdoce antique, puisqu'il était lui aussi de la race sacerdotale. Quel autre mieux que le fils d'un souverain-pontife pouvait annoncer la substitution du sacerdoce évangélique à celui de l'ancienne loi ? Il est fils d'un pontife afin qu'il puisse réfuter, avec toute l'autorité de sa généalogie sacerdotale, les perfides objections des scribes et des pharisiens, et prêcher plus librement à la foule un Dieu caché sous des dehors mortels. L'histoire de saint Jean nous offre un exemple d'un mariage

---

virtus prænosceretur, et probarentur sublimes in vita futuri qui in ipso vitæ exortu jura conditionis humanæ transcenderent. Notandum hic quoque quod justus nonnisi de justis parentibus genitus est, ut eo fiducialius justitiæ præcepta populis daret. Quo hæc ipse non quasi noviter didicisset, sed velut hæreditario jure a progenitoribus accepta servaret. Nec minus sagaciter intuendum non sine altioris gratia dispensationis factum esse ut non solum justis, sed etiam de pontificali stirpe parentibus longa successione descendentibus nasceretur. De sacerdotalis quippe culminis nobili prosapia recte duxit originem, ut eo potentius sacerdotii veteris imitationem præconaretur quo ipsum ad sacerdotalis infulæ decus pertinere non ignoraretur. Quis enim congruentius translationem legalis ac substitutionem evangelici sacerdotii quam summi pontificis filius juxta legem prophetaret? De sacerdotibus inquam exorsus est ut Scribarum et Pharisæorum perfidiam subnixus sacerdotalis sanguinis auctoritate fidentissime

contracté par des ministres de l'autel ; mais il en faut écarter toute pensée grossière. Sachent donc les hommes charnels que le mariage, si étroitement défendu aux prêtres de la nouvelle loi, était permis à ceux de l'ancienne. Permis, disons-nous, et non prescrit. Expliquons-nous en peu de mots. La loi de Dieu commande, permet ou défend diverses choses selon les temps et les circonstances. Elle ordonne ou défend les choses qui sont absolument opposées et en contradiction l'une avec l'autre, comme le bien et le mal, l'honnête et ce qui ne l'est pas ; mais elle n'ordonne que ce qui est bon et salutaire en soi, tandis qu'elle ne défend que ce qui est de soi mauvais et nuisible. Certaines choses toutefois sont prohibées, non parce qu'elles sont mauvaises en elles-mêmes, mais parce qu'elles peuvent amener au mal. C'est ainsi que le serment qui n'est pas mauvais en lui-même, puisque le Seigneur l'a employé, est défendu avec raison parce qu'il peut occasionner le parjure qui est très-certainement un mal. En faisant ce qui est prescrit, on mérite une récompense ; tandis qu'en faisant ce qui est défendu, on mérite le châtiment. Ce qui est simplement permis ne mérite aucune récompense. On peut le tolérer, et se le permettre sans faire de péché ; mais les parfaits s'en abs-

---

redargueret, et Deum in homine latentem turbis voce libera prædicaret. Hoc in loco, non ut stolidi rentur, exemplum connubii ministris altaris præbetur. Audiant proinde carnalibus nimium gaudentes exemplis nuptialia fœdera quæ nostris graviter interdicuntur, sacerdotibus veteris testamenti olim fuisse permissa. Permissa, inquam, non jussa. Quod ut liquidius clarescat, breviter et commode dicatur. Divina lex aliud imperat, aliud permittit, aliud prohibet secundum varias temporum diversitates. Quorum duo, primum videlicet et tertium adversa penitus fronte dissident, ut bonum et malum, turpe et honestum. Sacra etenim lege nonnisi bona et salubria præcipiuntur nec nisi prava et noxia prohibentur. Quamvis quædam non quod in seipsis mala sint, sed quia contigua sunt malis vetentur, ut jusjurandum per se quidem malum non est, cum Dominus persæpe jurasse legatur, et tamen salubriter inhibetur, quoniam proximum est perjurio quod malum esse non ambigitur. Unde et jussa, si fiant, præ-

tiennent autant que possible. Les choses permises sont de deux sortes. On peut user des unes sans péché : ainsi, par exemple, on peut user modérément de certains mets aux jours et au temps permis. Il en est d'autres qu'on ne peut faire sans péché, c'est le cas de ce précepte de l'Apôtre : « Que ceux qui ne peuvent pas garder la continence se marient. » On ne doit point se marier, en effet, de peur d'être incontinent, mais seulement pour avoir des enfants. Il en est de même de ce précepte de Moïse : « Si tu prends ta femme en haine, donne lui un livre de divorce et renvoie-la, » chose que le Seigneur défend en ces termes : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » Cette permission n'avait été donnée que pour éviter un plus grand mal. Elle était donc un mal elle-même. Or le mal est défendu. De manière que telle chose qui était tolérée autrefois n'est plus permise aujourd'hui ; elle est même justement défendue. Il n'y a donc de permis que ce que l'on peut faire sans commettre de péché. Ces choses permises sont ce que les philosophes appellent un moyen terme entre le bien et le mal. Un auteur péripatéticien, traitant des choses médiates et immédiates, dit : « Il y a des choses qu'on ne peut pas désigner

---

mium, vetita vero promerentur supplicium. At permissa bonæ frugis expertia, remunerationis bono funditus carent, quæ tametsi tolerabilia sunt, et plerumque culpam non habentia, tamen a perfectis (quamtum licet homini), magnopere sunt evitanda. Quæ videlicet permissa duobus modis considerantur. Alia sine culpa, ut escis quibusdam uti parce legitimis temporibus cum conceditur ; alia cum culpa, ut illud Apostolicum : Qui se non continent, nubant, non enim causa incontinentiæ, sed tantum procreandæ sobolis sacramentum conjugale ineundum est, cui simile est quod ait Moyses : si odio habueris uxorem tuam, da ei libellum repudii et dimitte. Quod alias voce Dominica taliter prohibetur : Quod Deus conjunxit homo non separet. Nam hoc permissum venia indigere nemo nescit. Quod autem venia eget, malum esse quis ignoret ? At omne malum prohibetur, ut præmissum est. Deputatur igitur hoc permissum, quod culpa non caret inter prohibita. Unde consequitur non esse permissum. Restat itaque illud duntaxat recte dici permissum cui culpam abesse

absolument, ce sont les choses *moyennes*. On ne peut les déterminer que par les deux extrêmes, entre lesquels elles sont renfermées. Il en est ainsi de ce qui n'est ni bon ni mauvais, ni juste ni injuste. » Il est bon d'observer que pour empêcher les faibles de faire des chutes plus lourdes, on leur accorde certaines choses qu'on interdit absolument aux plus parfaits. Ainsi les prêtres de la loi nouvelle doivent comprendre que le mariage permis aux prêtres sous l'ancienne loi leur est interdit absolument dans la nouvelle. On a pu le tolérer pour les Juifs, qui étaient, pour ainsi dire, des enfants, et pour qui les jouissances sensuelles étaient le paradis; mais il n'en est pas de même des disciples de la Croix qui vivent de la vie de Jésus-Christ, et pour qui la mort même est un bien précieux. Et en parlant ainsi, nous ne voulons pas dire qu'il n'y a pas eu, sous l'ancienne loi et avant elle, des prêtres mariés jusqu'à trois fois et plus encore, et qui ont été des modèles de vertu, tels qu'Abraham, Jacob et David, qui s'élevèrent au faîte de la perfection. Il en fut de même de Zacharie et d'Elizabeth qui, dans l'état de mariage, furent tout à fait agréables à Dieu, comme l'Evangile nous l'apprend : « Or, ils étaient tous deux justes de-

---

dubium non est. Quod forsitan philosophiæ sæcularis professores medium boni malique nuncupant et ait quidam peripateticorum de mediatis et immediatis agens : In aliquibus nomina quidem in medio assignare ydoneum non est, sed per utrorumque summorum negationem quod medium est determinatur ut quod neque bonum neque malum est, neque justum neque injustum. Sciendum tamen nonnunquam aliqua infirmis concedi ne forte in deteriora prolabantur, quæ provectioribus omnimodo interdicuntur. Unde discat sacerdotum Christi religio matrimoniales complexus non sibi sed antiquis permissos esse. Fuerit hoc quondam Judaicæ puerilitatis cui paradisus saturitas ventris, non discipulorum Crucis quibus vivere Christus est et mori lucrum. Non quod etiam ante legem et sub lege non fuerint quamplures Patrum trigami et polygami, viri probatissimi in virtutibus, ut Abraham, Jacob, David qui evangelicis dediti actionibus, culmen perfectionis ex integro conscenderunt. Ipsos etiam Zachariam et Elizabeth sub conjugio divinis per omnia pla-



vant le Seigneur, et suivaient les sentiers de la justice et des commandements dans l'union la plus parfaite. »

---

cuisse conspectibus, Evangelio sic testante, didicimus : Erant autem justi ambo ante Dominum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus ejus sine querela (1).

(1) Il est entendu que nous donnons dans son intégrité absolue le texte du *Baptista Salvatoris,* sans nous porter garant de quelques erreurs de doctrine.

CHAPITRE X

EN QUEL LIEU EST NÉ JEAN-BAPTISTE

On me demandera maintenant où saint Jean a été conçu, où il est né, où il a été élevé. L'Evangile est muet à cet endroit, et les opinions sont diverses autant qu'elles sont libres, puisqu'il n'y a aucune base absolue de certitude. Nous allons dire ce qui nous paraît plus vraisemblable, et quelle conjecture l'Evangile paraît nous permettre. On dit donc (et nous l'avons entendu dire nous-même par des pèlerins qui ont visité les saints Lieux), qu'à un mille environ de Nazareth, sur le sommet d'une montagne, il y avait autrefois une ville que les enfants de Juda possédaient au temps de Josué, alors que Nazareth n'existait pas encore, et à laquelle ils donnèrent le nom de Cariath-Juda, du nom de leur père.

CAPITULUM X

UBI FUERIT NATUS JOHANNES

Interea forsitan solers perquiret auditor ubinam Johannes conceptus, natus ac nutritus credatur, cum de hoc evangelici scriptores funditus tacuisse videantur. De quo sane nonnulli diversa senserunt, quia dum anchora deest certitudinis, opinio fertur libera pro voto errabundæ cogitationis. Sed nos, posthabitis variis existimationibus, quid super hac re propius vero censeamus, quantum ex Evangelio conjici datur, breviter exprimamus. Fertur ergo, ut et ipsi audivimus a quibusdam locorum peritis, secus Nazareth, uno ferme milliario, in prominentis cacumine montis olim urbem sitam quæ a filiis Juda sub Josue quondam possessa, præfata Nazareth necdum existente, in honore patris sui Cariath Juda, hoc est civitas Judæ, vocitata est. Cujus videlicet urbis quanta vel qualis floruerit

On peut juger de l'importance de cette ville par la grandeur des tours et des remparts dont on voit encore les ruines. Saint Luc nous paraît désigner implicitement cette ville, lorsqu'il raconte qu'au moment où le Sauveur lisait, à Nazareth même, le chapitre d'Isaïe qui le concernait, tous étaient d'abord dans l'admiration et lui demandaient de vouloir bien faire des miracles sous leurs yeux, chose qui ne doit pas se faire par vaine ostentation, mais seulement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Et comme le Seigneur, alléguant l'exemple des anciens, reprenait ses compatriotes et leur reprochait leur curiosité insensée, ceux-ci, aveuglés par l'orgueil et la jalousie, se disposèrent à porter sur lui une main sacrilége, comme nous le lisons dans le texte évangélique : « A ce moment, tous furent saisis de colère dans la Synagogue. Ils se levèrent, chassèrent Jésus de la ville et le conduisirent au sommet de la montagne où était bâtie leur ville, avec l'intention de le précipiter en bas. » Or, dans les environs de Nazareth, il n'y a pas d'autre ville que celle dont nous venons de parler, et il n'est pas probable qu'ils aient poursuivi et

---

quondam nobilitas mœnium ac turrium amplissima etiam nunc ostentat ruina. Quam etiam tacito nomine Lucas designat referens Salvatorem, in Nazareth Esaiæ de se capitulum legentem, prius admiratione habitum, deinde signa facere quasi contribulibus et concivibus suis more familiari efflagitatum ; quæ itaque non causa ventosæ ostentationis, sed solum divinæ laudis atque humanæ salutis exhibenda sunt. Cumque tam vesanam curiositatem Nazarenorum benignissimus præceptor modesta correctione antiquis propositis exemplis redarguisset, illi non insolita peste superbiæ atque invidiæ obtenebrati, sacrilegas manus ei parant injicere sicut scriptum est : Tunc omnes repleti ira in Synagoga hæc audientes, surrexerunt et ejecerunt Jesum extra civitatem et duxerunt eum usque ad supercilium montis super quem civitas illorum erat ædificata ut præcipitarent eum. Quænam erat hæc civitas eorum supra montem ædificata ? Nulla siquidem civitas propinqua Nazareth præter eam quam diximus, habebatur. An per quinque aut eo amplius milliaria arbitrandum est eos instanter Dominum persecutos ob hoc solum quod eis miracula

entraîné le Seigneur jusqu'à une distance de cinq milles et plus encore, pour avoir refusé de faire des miracles sous leurs yeux. Ce n'est donc pas pour une si petite injure (si toutefois c'est faire injure aux gens de leur refuser ce qu'on ne leur doit pas) qu'ils l'eussent traîné si loin, et d'une ville à une autre ville, pour le précipiter du haut d'une montagne. Il s'ensuit donc que la ville en question était réellement au sommet de la montagne voisine de Nazareth. C'est de là que ces insensés voulaient précipiter la divine Sagesse. A l'appui de cette opinion, on pourrait encore citer ces paroles de l'Evangéliste, relatives à la très-sainte Vierge, et qui suivent le récit de l'apparition de l'Ange, venu pour annoncer à Marie l'incarnation du Verbe : « Marie s'en alla en grande hâte sur la montagne, dans la cité de Juda. Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Elizabeth. » Puisque c'est bien à Nazareth que l'Ange a visité Marie, et que c'est de Nazareth qu'elle part en grande hâte pour aller dans la montagne, seule et sans être accompagnée de personne, il est naturel de conclure qu'elle n'allait pas bien loin. Il nous répugne, en effet, d'admettre que cette

---

exhibere noluerit? Pro tantula inquam injuria (si tamen dicenda est injuria quæ jure fit), ardentibus annisis per longa terrarum spatia cucurrerunt, ut ab alia civitate propulsus ad aliam usque insequerentur, ubi a supercilio montis eum præcipitarent. Ex his ergo intelligendum est civitatem ipsam haud longe, ut prædictum est, a Nazareth in summitate montis positam fuisse, a cujus supercilio stolidissimi sapientiam Dei præcipitare conabantur. Huic rationabili existimationi illud etiam opitulari non incongrue videtur quod evangelista idem ait de Matre Salvatoris post illam sacratissimam Dominicæ Incarnationis annuntiationem : Exurgens, inquit, Maria abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda, et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elizabeth. Cum enim in Nazareth nuntius cœlestis ipsam beatam Virginem affatus legatur, atque inde ita eadem Virgo cum festinatione subiisset montana in civitatem Juda, ut nulla omnino alicujus comitis fiat mentio, patet profecto ad proximum non ad longinquum properasse locum. Quippe indecens valde est pudibundam virginitatem vagabundo cursu longiuscule procedere, dis-

Vierge pudique ait entrepris seule une longue route, s'exposant aux regards de tout le monde, et affrontant seule les dangers d'un long voyage, comme pour se donner l'étrange plaisir de voir du pays et des maisons. Non, nous ne pouvons penser ainsi de cette admirable et incomparable Vierge, modèle de pudeur et de sainte réserve, modèle de vertu, miroir de chasteté, prudente entre toutes et exemplaire inimitable de sainteté. Il eût été méséant et nuisible à la religion de voir le modèle des vierges donner aux vierges elles-mêmes l'exemple de la dissipation. Elle est donc allée tout près de Nazareth, et dans cette ville de Juda dont nous venons de parler. C'est là précisément qu'habitait Zacharie, comme l'Evangile l'indique par ces paroles : « Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Elizabeth. » C'est donc là que Jean a été conçu, c'est là qu'il est né et qu'il a été élevé. C'est de là qu'il est parti pour s'en aller au désert. Nous sommes d'ailleurs tout disposé à écouter, sur ce point, ceux qui en sauraient plus long que nous.

---

cursando publicis aspectibus se inferre; solivagam remota terrarum fatuis peregrinationibus circuire atque alienas domos longe distantes studio curiositatis invisere. Absit hoc ab illa singulari atque incomparabili Virgine, forma pudoris, norma temperantiæ, disciplina justitiæ, castitatis speculo, prudentiæ sacrario, totiusque vitæ sanctitudinis exemplo. Non enim congruebat proposito sanctæ religionis ut Virgo exemplar virginitatis virginibus tribueret exemplum noxiæ pervagationis. Loca igitur expetivit prima virgo beata subiens in montana festinanter et in Cariath Juda de qua paulo ante diximus. In qua Zachariam habitasse subsequens littera ostendit dicens : Et intravit domum Zachariæ et salutavit Elizabeth. In hac itaque conceptum Johannem, natum et educatum (quoad deserta petiverit) sine hæsitatione affirmandum est. De quo si qui aliud probabiliter assignare melius potuerit, non refragamur.

CHAPITRE XI

EN QUEL ENDROIT MARIE A-T-ELLE SALUÉ ÉLIZABETH ET SAINT JEAN LE SAUVEUR?

C'est donc à Cariath-Juda qu'habitait Zacharie. C'est là qu'au moment où entra la Vierge pleine de grâce, Jean, encore dans le sein de sa mère, comprit qu'il était en présence de Celui qui est la lumière du monde. Ne pouvant parler, puisque la nature lui en refusait le pouvoir, il tressaillit dans le sein de sa mère et témoigna sa vénération en la manière qui lui fut possible. Ainsi le raconte saint Luc : « Il arriva qu'au moment où Elizabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit de joie dans son sein. » Admirable manière que trouvent les deux enfants de se témoigner leur joie, à l'instant même où leurs mères se saluent, au moment où Elizabeth reçoit le salut de sa cousine, et où Jean témoigne sa joie au Sauveur. La mère salue la mère, et

---

CAPITULUM XI

UBI MARIA ELIZABETH ET JOHANNES SALVATOREM SALUTAVIT

Huc ergo puella Deo plena intrante atque gravidam Elizabeth salutante, Johannes clausus in utero, in Virginali alvo lumen intellexit totius orbis. Et quoniam voce quam jura naturæ negaverant illud declarare nequibat, materna concutiens viscera, gestu quo potuit, supplex devotum exhibuit famulatum sicut legitur : Et factum est ut audivit salutationem Mariæ Elizabeth, exultavit in gaudio infans in utero ejus. Miro certe et ineffabili modo in salutatione matrum puerilia præludunt gaudia. Elizabeth salutatur, Johannes salutantem miratur. Elizabeth Mariæ, Johannes gaudet Salvatori; mater matri, puer puero. O

l'enfant salue l'enfant. O grand et ineffable mystère! O joie attendue par le monde depuis si longtemps malade! Saint Jean faisait présager déjà quelle serait son humilité, et avec quel saint empressement il s'acquitterait de la mission à laquelle Dieu le destinait. Ne vous semble-t-il pas, divin Précurseur, que vous avez alors fléchi les genoux devant votre Sauveur, et que tous vos membres, encore bien tendres, s'appliquaient, dès le sein de votre mère, à adorer, dans les flancs bénis de Marie, le Maître du monde? Rempli de ce divin esprit qui rend éloquente la langue des enfants, vous félicitiez le divin Jésus et vous lui disiez à votre manière :

« Salut, Père de toutes choses, Maître du ciel, Créateur du ciel et de la terre. O vous qu'ont annoncé les oracles des prophètes, vous voici enfin descendu du ciel après une si longue attente. C'est par amour que vous avez obéi à l'ordre de votre Père. Vous voilà tout petit, vous qui contenez toutes choses. Qui pourrait pénétrer cet étrange mystère? Vous vous faites homme pour empêcher l'homme de périr. Les flancs d'une Vierge enferment celui que le monde entier ne peut contenir. Sous ces membres, bien petits encore, je reconnais le roi du ciel. O bonté, immense mais incompréhensible! Le Tout-

---

magnum et inestimabile mysterium! O totius mundi ab exordio vitæ labentis exspectatum gaudium! Jam procul dubio Johannes manifestis portendebat auspiciis quam humilis quamque libens (ad quod præmittebatur) impleturus esset officium. Nonne tibi videtur sacer Præcursor jam tunc temporis in uteri augustiis poplite flexo et tota tenerrimorum artuum fabrica inclinata dominatorem orbis in Virgine cernuus adorasse, atque eo spiritu repletus qui linguas infantium facit dicertas, exultantis animi gratulationem in laudem ejus talibus verbis diffudisse :

Salve summe Parens, rapidi moderator olympi,
Telluris pelagique sator, quem mystica quondam
Dicta senum modo venturum sic cecinere
Exspectatus ades longum post tempus ab astris.
Imperio parens patrio propria bonitate.
Clauderis en parvo claudis qui cuncta pugillo.
O nova res! Quis eam, quæso, comprendere possit?
Ne pereat mortale genus, mortalia sumis,

Puissant, dans sa bonté, devient homme sans cesser d'être Dieu. Voici que je tremble de tous mes membres, en voyant dans une chair mortelle l'auteur même de l'univers ! Je vous félicite en saluant un si grand mystère. Je dois vous précéder ; je ne cesserai de vous bénir pour l'honneur que vous m'accordez. Je vous servirai de grand cœur, je serai votre homme-lige, ô mon Roi ! Je vous annoncerai et vous ferai connaître au monde entier qui gémit sous le joug de Satan. Je vous salue aussi, auguste Mère de JÉSUS. Pleine de grâce, vous l'avez conçu en votre âme autant qu'en votre corps ; vierge dans votre conception, vous serez vierge dans votre enfantement, et le monde entier vous proclamera Reine du ciel. »

Tels étaient les sentiments du Précurseur, qui disait déjà autant qu'il était en lui : « Voici l'Agneau de Dieu ; voici celui qui efface les péchés du monde. » Et afin que nous ne doutions pas que saint Jean a réellement reconnu le Sauveur, remarquons ce qui suit : « Et il advint que sitôt qu'Elizabeth eut entendu la salutation de Marie, l'enfant tressaillit de joie dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit. » Pourquoi ce tressaillement, sinon parce qu'il reconnaît la Mère de Dieu ?

Virgo Deum gestat, totus quem non capit orbis,
Artubus in teneris (ut cerno), lates superum Rex.
O pietas immensa quidem, sed pectora turbans.
Dum pius omnipotens fers ima nec alta relinquis
Horridus ecce tremor totos mihi concutit artus
Artificem mirando poli sub tegmine carnis.
Gratulor huic equidem mysteria tanta salutans,
Et tibi præmissus grates non cesso referre.
Obsequium præbebo libens, velut assecla regi
Nuntia sacra canam, totus te noscat ut orbis
Quem captum retinent barathri fera jura tyranni.
Tu quoque sacra parens cœli factoris aveto
Plena Deo quem mente geris, cui membra ministras
Innuba concipiens, generabis virgo perennis
Ac Regina poli toto celebraberis orbe.

His et hujusmodi beatus præco gratulabundus jam Dominico pro posse famulabatur adventui quodammodo proclamans : Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. Et ne forte dubites eum luce clarius Dominum agnovisse,

Et notons bien que ce tressaillement précède la descente du Saint-Esprit dans Elizabeth. Jean reçoit donc l'Esprit-Saint avant sa mère, et réalise ce que l'Ange avait annoncé à Zacharie : « Et il sera rempli du Saint-Esprit étant encore dans le sein de sa mère. » Par ces paroles, nous comprenons évidemment qu'une fois venu au monde, il sera orné de toutes les vertus. Sans l'intervention du Saint-Esprit, nous ne saurions découvrir aucun motif qui ait pu causer ce tressaillement. Aussi Elizabeth a-t-elle engendré son fils en dehors des conditions ordinaires. Saint Jean est venu en ce monde purifié de la tache originelle. Au moment où le Saint-Esprit est descendu en lui, il lui a donné une parfaite innocence. Tous les Pères conviennent que le don du Saint-Esprit n'est sujet à aucune restriction. Ce même Esprit-Saint, qui a sanctifié Corneille et sa maison avant qu'il eût reçu le baptême, a sanctifié saint Jean avant qu'il fût circoncis, avant même qu'il fût né : de sorte que le fils de Zacharie a commencé à remplir son office de Précurseur même avant sa naissance, et, ne pouvant encore parler, il félicite à sa manière le Rédempteur des hommes. Tel est le sentiment du vénérable Bède. Aussi, tandis que les autres enfants font entendre, en venant au

---

ipsarum seriem rerum diligenter animadverte. Et factum est inquit, ut audivit salutationem Mariæ Elizabeth, exultavit in gaudio infans in utero ejus. Et repleta est Spiritu Sancto Elizabeth. Quid enim tantopere adventu Mariæ Johannes exultat nisi quia eam divina prole fecundam didicerat. Et nota quod Johannes prius exultare in utero, dehinc mater repleri dicitur Spiritu Sancto. Ante igitur Johannes quam Elizabeth Spiritus Sancti donatur charismate, impleto quod ait Angelus Zachariæ : Et Spiritu Sancto replebitur adhuc ex utero matris suæ; in quo evidentissime ostenditur quod natus in mundum cunctis virtutum fructibus uberrime clarificandus esset. Nulla denique causa exultandi vel effectus causæ potest esse in tenebris uteri si opificium desit Spiritus Sancti. Et certe contra morem humanæ conditionis, non eum in delictis prævaricationis sed in gratia remissionis mater sua edidit. Nec enim dubitandum est quod Spiritus Sanctus qui eum replevit, etiam a peccatis omnibus absolverit. Constat

monde, des vagissements plaintifs, Jean-Baptiste, par une exception singulière, tressaille de joie avant sa naissance. Et pour accroître ce précieux trésor de la grâce, Marie demeure pendant trois mois auprès d'Elizabeth. La souveraine habite chez sa servante, le souverain demeure avec son soldat, le maître avec son esclave, Dieu lui-même avec son prophète. Dès les premières paroles de la salutation, la mère et son fils ont reçu en abondance le don divin. Le tressaillement de Jean a fait connaître à Elizabeth qu'elle avait devant elle la mère du Sauveur, et que l'Ange était venu la saluer et lui apporter le divin message, et que Marie avait donné son consentement par l'humble réponse que nous a conservée l'Evangéliste. Qui pourrait, je ne dis pas exprimer, mais seulement concevoir tous les mystères de grâce qui se produisirent pendant ce séjour de trois mois que fit Marie chez Elizabeth ? Elles demeuraient ensemble, ces deux créatures désormais puissantes dans le ciel. La maison d'Elizabeth devint un véritable paradis terrestre, où l'on entendait à chaque instant des entretiens mystiques.

O douce et bienheureuse société, dont l'éternelle Majesté fait ses délices et à laquelle applaudit la cour

---

quippe veridica Patrum sententia quod lege non astringitur Spiritus Sancti donum. Et propterea qui Cornelium ac domum ejus ante perceptionem baptismi sua gratia consecravit, ipse utique Johannem non solum ante circumcisionem, sed priusquam nasceretur ejusdem gratiæ munere perfudit, ita ut officium suæ Præcursionis Domino adhuc in utero positus, quia loquendo nondum poterat, jam gratulando præberet. Hæc Beda. Et cum certum sit omnem mortalium sobolem materno prodeuntem ab alvo, inter ipsa lucis exordia mœstis concrepare vagitibus, solus Baptista nativitatis suæ primordia lætabunda exultatione prævenit. Ad incrementum autem gratiarum, Maria cum Elizabeth, domina cum ancilla, immo vero imperator cum milite, herus cum pergula, Deus cum propheta tribus mensibus familiariter conversatur. Verum cum in ipso primæ salutationis alloquio Elizabeth cum filio divini muneris tam egregia liberalitate sublimata sit ut, exultante prole intrinsecus, matrem Salvatoris foris sine indice sig-

céleste. D'un côté, je vois la Reine du ciel ; de l'autre, la mère du Précurseur qui s'exerce déjà à sa mission. D'un côté, je vois le Créateur de l'univers ; de l'autre, cet homme extraordinaire qui est plus qu'un prophète, qui clôt l'Ancien Testament et qui ouvre le Nouveau. Quels étaient, croyez-vous, les sentiments d'Elizabeth quand elle considérait que le Dieu fait homme daignait l'honorer de sa présence pendant un si long temps, et que la Reine du ciel daignait vivre avec elle et la ravir par ses entretiens ? Et le fils d'Elizabeth ! avec quelle abondance a-t-il reçu les dons du Saint-Esprit pendant que l'Enfant-Dieu habitait avec lui ? « Et Marie demeura chez Elizabeth pendant trois mois, » c'est-à-dire qu'elle attendit la bienheureuse naissance du Précurseur, car Elizabeth était déjà au sixième mois de sa grossesse quand Marie vint la visiter, puisque l'Ange lui avait dit : « Et voilà déjà six mois qu'elle est enceinte, celle qui était stérile. » Ces six mois, ajoutés aux trois mois de séjour que fait la très-sainte Vierge, forment bien les neuf mois au bout desquels saint Jean doit venir au monde. Et en cela, il faut encore admirer la bonté infi-

---

naverit et Angeli colloquium ad eam, necnon ejusdem Virginis devotæ fidei assensum atque humillimam responsionem absens ad plenum didicerit. Nescio an quispiam mortalium mente queat concipere, ne dicam explicare sermone quibus quantisque cœlestium mysteriorum sacramentis incisim prolatis illa trium mensium spatia decorari meruerint. Morabantur communiter cœli senatrices, mysticam sæpissime intermiscentes confabulationem infra curiam terreni paradisi. O vere juconda et beata societas, cui sempiterna majestas condelectatur, totusque supernorum civium applaudit chorus. Hinc Regina cœlestis imperii; inde stat mater tyronis egregii. Hinc fabricator totius orbis, inde plusquam propheta, finis veteris principiumque novæ legis. Quid putas tum animæ Elizabeth fuisse, cum Deum etiam corporatum infra suos penates per tam diuturnas temporis decursiones habitare intelligeret; cum virtutum supernarum Dominam secum degentem et familiaritate domestica conversantem videret. Ipsam quoque sobolem ejus, Deo puero secum tamdiu commorante, quanta Spiritus Sancti affluentia credis esse ditatam? Et

nie de ce Dieu qui daigna assister à la naissance de son Précurseur. Réjouissez-vous, heureuse Elizabeth, la Vierge Mère de Dieu assiste à votre accouchement. La Reine du ciel, que les Chérubins et les Séraphins admirent, vient vous prodiguer des soins délicats; l'Ecclésiaste à raison de dire : « Si tu es grand, humilie-toi en tout, et Dieu te bénira. » Sans doute vous voudriez vous y refuser par humilité, mais vous éprouvez au fond de votre cœur une joie bien naturelle en considérant que, par un effet gratuit de la bonté de Dieu, vous devez enfanter un si grand prophète en présence de si augustes témoins. Et vous aussi, enfant bienheureux, réjouissez-vous. Le Roi du ciel n'a pas seulement voulu demeurer pendant trois mois auprès de vous; il veut encore assister à votre naissance et vous féliciter. Lui vous assiste au moment où vous venez au monde; vous, vous l'assistez au moment où il descend dans les eaux du Jourdain, pour leur donner la vertu de nous régénérer. Lui vous donne la grâce le premier; vous, vous y correspondez merveilleusement. O heureux enfantement! Dieu sans doute est présent partout, mais ici il assiste en personne à la nais-

---

mansit, inquit, ibi Maria tribus mensibus, quousque scilicet, tempore partus adveniente, beatus præco ab umbris uteri profunderetur in lucem mundi; jam enim bis terni menses a conceptu fuerant evoluti quando beata Virgo illo advenit dicente Angelo ad eam : Et hic mensis est sextus illi quæ vocatur sterilis. Quibus videlicet mensibus dum tres illius amicæ conversationis Mariæ cum Elizabeth adjunguntur, profecto novem mensibus completis, tempus exprimitur ortus Johannis. In quo nimirum consideranda est dispensatio magnæ benignitatis dum Creator omnium dignanter voluit interesse nativitati sui Præcursoris. Gratulare, insignis Elizabeth, partui nempe tuo Virgo theotocos adest. Cœlorum Regina quam mirantur Cherubim et et Seraphim officiosa tibi sedulitate assistit, juxta illud : Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam (Eccli III), licet tu ipsum humiliter ejus pertimescens declines obsequium. Maxima merito gaudia tibi tacite pectus pertentant dum tecum reputas gratuita divinæ pietatis prærogativa te selectam, ut sub oculis tantæ majestatis mirabilem generares prophetam. Tu quoque

sance d'un enfant miraculeux, né de parents fort âgés et longtemps stériles; d'un enfant qui n'est pas le premier venu, mais le plus grand parmi ceux à qui une femme a donné le jour. Saint Jean est donc né pendant que Dieu lui-même habitait sa maison. Il est né l'an 4956 du monde, selon les Juifs; et selon les Septante, l'an 5199; l'an 715 de Rome; la 293e Olympiade; la 42e année de l'empire d'Auguste; et la 34e du règne d'Hérode. Et comme cette naissance a été célébrée en termes magnifiques, non-seulement par l'Evangéliste saint Luc, mais encore par la plupart des Docteurs qui en ont écrit fort au long avec grande éloquence, il me paraît qu'il vaut mieux n'en rien dire ici, tant notre discours serait peu de chose au prix de ces magnifiques traités. Si je venais à reproduire ce qui en a été déjà écrit, on ne manquerait pas de courir sus au servile compilateur.

Il y a aussi un mystère, un grand mystère dans le nom du Précurseur, et dans les circonstances dans lesquelles il lui fut donné. *Zachar*, qui est un mot hébreu, veut donc dire *Souvenir*, *qui se souvient*. Zacharias veut donc dire *Souvenir de Dieu* ou Dieu qui se souvient.

---

infans beatissime, lætare, regnatorem cœli non solummodo per tantum temporis te comitatum, verum etiam natali tuo interfuisse gratulabundum. Ille tibi astitit nascenti, tu illi lavacra subeunti, et nobis renascituris fluenta suo attactu sanctificanti. Ille prior, tu posterior. Ille, ut semper prærogat gratiam, tu devote subsequeris præbitam. O felix partus in quo contra jura naturæ, Deo qui nusquam deest mirabiliter et proprie præsente, senes ac diu infecundi parentes generant. Non quamlibet prolem, sed qua in natis mulierum non surrexit major. Natus est ergo Johannes hospite Deo secum degente. Natus est secundum Hebraicam veritatem : Anno a prima mundi origine quater millesimo nongentesimo quinquagesimo sexto. At vero juxta septuaginta interpretum editionem quinquies millesimo centesimo nonagesimo nono. Ab urbe videlicet condita anno septingentesimo quintodecimo. Olympiade ducentesima nonagesima tertia. Imperii autem Octaviani Augusti Quadragesimo secundo. Regni Herodis tricesimo quarto. De cujus nativitatis præconio cum tam Evangelista quam plerique doctorum copiose ac elegantissime disse-

— *Eli* veut dire Mon Dieu. *Zabeth* veut dire *rassasiement*. Elizabeth veut donc dire : *Dieu qui est tout à fait content*. — L'hébreu *Io* veut dire *Dieu*. *Anna* veut dire *grâce*. *Joannes* (Jean) veut donc dire *la grâce de Dieu*. Voyez donc bien que Dieu a tout préparé d'une manière mystique. La grâce de Dieu ne procède-t-elle pas du souvenir de Dieu et de son contentement? Par ce contentement de Dieu, il faut entendre cette douce joie que Dieu éprouve en voyant pratiquer la vertu. L'épouse des Cantiques dit : Mon bien-aimé se délecte au milieu de la pureté, Dieu cherche cet aliment pour s'en rassasier. Quand il nous voit pratiquer le bien, il se nourrit de cette joie, et quand nous arrivons à la perfection, il est vraiment rassasié. Dieu a donné au Précurseur le nom prédestiné de Jean dès avant sa conception, ce dont les saintes lettres nous offrent très-peu d'exemples. Saint Jean partage ce privilége avec le Sauveur, et c'est le même Ange qui est venu faire connaître leurs noms avant leur naissance. Aussi, quand il fut question de nommer le nouveau-né, sa mère Elizabeth, sachant bien ce que l'Ange avait dit à Zacharie seul

---

ruerint, melius esse silere quam parum dicere mea sententia est. Quoniam si forte aliquid ab alio prolatum, ut sæpe fit, hæc oratio in curreret, protinus ravida concio me procacem compilatorem inclamitaret. Illud vero factum non sine magni ratione mysterii videtur, quod de talibus oriundus, tali tempore, tale nomen accepit. Denique *Zachar* hebraicæ *memor* vel *memoria* dicitur latine, *Ia* Dominus; unde Zacharias *memor* vel *memoria Domini* interpretatur. *Eli* Deus meus, *Zabeth* saturitas. Inde Elizabeth Dei mei saturitas dicitur. *Io* hebraice, Deus latine; Anna gratia, Johannes ergo Dei gratia in nostro sonat eloquio. Proinde considera divinitus talem de talibus ortum. Unde enim rectius Dei gratia quam de memoria Domini atque saturitate Dei exoriretur? Saturitatem vero Dei intellige quasi quamdam divinæ bonitatis prædulcem in optimis ac Deo dignis moribus delectationem, ut ait sponsa in Cantico amoris. Dilectus meus pascitur inter lilia. Pascitur namque Deus ut saturetur, quia ad hoc in nobis temporaliter bonorum operum pastu gaudet, ut quandoque nobis ad culmen perfectionis provectis, largissimis virtutum

à seul dans le secret du Temple, résolut la difficulté alors que son mari gardait le silence auquel Dieu l'avait condamné : « Jean est son nom, dit-elle. » C'est avec raison que celui qui vient annoncer la grâce est appelé Jean, c'est-à-dire la grâce de Dieu, car il venait réellement faire connaître au monde celui par qui nous sont venues la grâce et la vérité. Et on peut bien appeler grâce de Dieu celui qui, écartant les ombres de la loi ancienne, loi de servitude et de crainte, sur le seuil de cette loi et à l'entrée de la loi de grâce, apportait aux hommes la joyeuse nouvelle que l'Auteur de la grâce était né. C'est pourquoi l'Eglise, qui célèbre la mort glorieuse de tant de martyrs et de bienheureux, et leur entrée dans le ciel, ne célèbre que deux naissances temporelles, celle du divin Sauveur et celle de saint Jean. L'Ange l'avait d'ailleurs annoncé à Zacharie : « Ce sera pour vous une grande joie, et vous tressaillerez d'allégresse; et les peuples se réjouiront à sa naissance, car il sera grand devant le Seigneur ». C'est donc avec raison que les chrétiens célèbrent sa naissance aussi bien que les païens, puisqu'il a été si grand et si puissant, que

---

dapibus satietur. Hoc autem nomen Johannes priusquam conciperetur oraculo divino sortitus est, quod rarissime in sacris reperis codicibus, ut videlicet necdum natis nomina cælitus dentur. Id denique sibi Dominoque commune fuisse dignoscitur ut ab eodem Angelo propriis nominibus uterque non natus designaretur. Unde quæstione oborta de nomine infanti aptando, mater Elizabeth non ignara eorum quæ Angelus Zachariæ solus soli in templi abditis intimaverat, nodos ipsius quæstionis actutum resolvit, patre indicta sibi divinitus servante silentia, Johannes est, inquit, nomen ejus. Aptissime profecto præco gratiæ Johannes, hoc est Dei gratia, nuncupatur, quia illud mundo declarare veniebat per quem gratia et veritas facta est. Merito Dei gratia dicitur qui, semotis legalis observantiæ umbris, servili timore miseros prementibus, quasi quidam nobilissimus limes veteris ritus ac novi, gratiæ nascentis primordia lætis vocibus propalaturus erat. Unde non immerito sacra per orbem Ecclesia quæ tot beatorum Apostolorum ac martyrum triumphos quibus ingressum aulæ cælestis curiæ meruere frequentat, hujus tantummodo post

ses œuvres peuvent être comparées à celles du Sauveu
lui-même, et que tout ce qui le dépasserait serait au-
dessus des forces de la nature humaine. Après avoir dé-
claré que parmi les enfants des hommes il n'y en avai
pas de plus grand que Jean-Baptiste, le Sauveur ajoute
« Mais celui qui est le plus petit dans le royaume de
cieux est plus grand que lui. » Il nous fait entendre pa
là que lui-même, bien que né après saint Jean, est au-
dessus de lui parce qu'il est du ciel.

Enfin, quel genre de mérite peut manquer à notr
Bienheureux? Bien que conçu dans l'iniquité, par u
privilége unique, il a été sanctifié par le Saint-Espri
dans le sein de sa mère, et il est né orné de la grâce d
la nouvelle loi, quoiqu'il appartînt en réalité à l'ancienne
Et, bien qu'il eût droit au souverain-pontificat, en vert
de la loi mosaïque, éclairé intérieurement par la su-
prême vérité, il préféra le sacerdoce de la loi nouvell
à la succession et à l'héritage que lui assurait la lo
ancienne. Instruit par l'Esprit de Dieu, il préféra annon-
cer au peuple dans le désert les mystères du Nouvea
Testament, que voir ce même peuple accourir auprè

Dominum etiam nativitatis diem celebrare consuevit
Juxta quod ait Angelus Zachariæ : Et erit tibi gaudiur
et exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt. Er
enim magnus coram Domino. Recte ortus illius solemni
tas festa devotione non solum a christicolis, verum etiam
a gentilibus celebratur, quia, potentia immensæ magnitud
nis, Dominicis propinquans operibus, tanta vitæ sublimita
refulsit, ut quidquid illo sublimius est, hoc jam hom
nis naturam transcendere dubium non sit. Siquide
cum majorem eo neminem in natis mulierum Domin
astruxisset, mox subdidit dicens : Qui autem minor est
regno cœlorum major est illo. Seipsum videlicet insinua
qui humana nativitate posterior Johanne, cœlestis re
apice præstantior existeret. Denique quid Johanni conv
santi inter homines poterit deesse virtutis? Qui etsi
homo in iniquitatibus conceptus est, contra morem tar
humanæ consuetudinis intra viscera matris repletus est
tute superni flaminis et generatus est non in veteri
delictis sed in gratia novæ remissionis. Qui cum et i
postmodum summus sacerdos secundum legem exis

de lui dans le Temple pour le voir exercer le sacerdoce antique. Il aima mieux supporter longtemps dans le désert la faim et la soif, que se trouver dans le Temple avec de riches et nombreuses victimes. Il préféra son vêtement de poil de chameau et sa ceinture de cuir aux tissus d'or des vêtements pontificaux. Sa sainteté admirable ajoutait à l'autorité de sa prédication, quand on le voyait renoncer à l'office très-honorable de son père, pour annoncer aux hommes le Dieu qui allait venir en eux.

On ne sait pas exactement à quel âge saint Jean se retira au désert. Quelques-uns veulent prendre à la lettre ces paroles de la sainte Liturgie chantées dans le monde entier : « Dès vos plus jeunes années, vous éloignant de la foule, vous vous êtes retiré dans les antres du désert, afin d'éviter jusqu'à la moindre tache du péché. » Ce texte (et il faut tenir grand compte de l'autorité liturgique), nous ferait conclure, malgré le silence de l'Evangile, que notre Saint se retira dans la solitude dès sa jeunesse, et, qui plus est, dès son enfance. Concluez donc quelle a dû être dans l'âge mûr

---

posse videretur, docente intrinsecus incommutabili ratione veritatis, maluit novi sacerdotii quam successor et hæres existere veteris. Maluit doctus in Spiritu, vocatis in desertum populis, Novi Testamenti sacramenta prædicare, quam ad se venientibus in templum gloriosissimo illi tunc temporis sacerdotii veteris officio præesse. Prætulit longam solitudinis sitim et esuriem continuis hostiarum solemnibus, pilis camelorum et cinctui zonæ pelliceæ auro textas pontificum postposuit stolas, ut is qui merito justitiæ perfectioris auctoritatem sibi prædicandi adsciverat, ipse etiam neglectu paterni pontificatus præco et præcursor Deitatis in homine fieret. Sed tamen quo ætatis tempore ad eremum concesserit, certissime nescitur; Nisi forte illi fides adhibeatur quod sacra per orbem canit Ecclesia dicens ad eum : Antra deserti teneris sub annis civium turmas fugiens petisti, ne levi saltem maculare vitam crimine posses. Ex quibus proculdubio datur intelligi (nefas est enim ecclesiasticam auctoritatem parvipendere), Johannem in adolescentia vel quod etiam mirabilius est, in pueritia humanis se subducendo conspectibus solitudinis secreta penetrasse,

la grandeur et la sainteté de celui qui, dès ses plus tendres années, a fui la compagnie des pécheurs pour s'exercer en silence à la pratique de toutes les vertus. De quelles délices ne s'est point privé celui qui ne mangeait pas même du pain, cette nourriture commune à tous et même aux plus pauvres! En présence d'une telle austérité, peut-on supposer le moindre amour de la bonne chère chez celui qui se refusait les aliments les plus simples et les plus naturels, puisque l'Evangile nous apprend qu'il ne se nourrissait que de sauterelles et de miel sauvage.

---

tametsi Evangelista id omnino tacuerit. Dicat ergo qui voluerit quantus et qualis in rubustiori ævo exstiterit qui ab ipsis primævi temporis rudimentis sequestratus a peccatorum consortio, sanctitatis insudavit tyrocinio. Quibus enim deliciis vacavit qui etiam ab ipso pane naturæ scilicet humanæ familiari cibario sese continuit. Aut quæ mentio lautioris edulii potest fieri cum etiam a naturalibus sine quibus aut vix aut nunquam vita mortalium transigitur, vir austerus prorsus abstinuerit, siquidem ut ait Evangelium locustas tantum et mel sylvestre edebat.

CHAPITRE XII

DES SAUTERELLES

Ces sauterelles, dont saint Jean faisait sa nourriture, seraient, d'après certains savants, des herbes sauvages qui abondent dans ce pays. Mais saint Augustin, et avec lui un très-grand nombre de Docteurs, affirment que ces sauterelles sont des espèces d'insectes à quatre pattes, dont les deux de derrière sont plus longues, et qui sautent brusquement mais pas bien haut, de manière qu'on peut aisément les prendre avec la main. Le grand Docteur que nous venons de nommer, entendant certains hommes veufs qui s'étaient voués au jeûne lui reprocher de manger de la viande, s'autorise de l'exemple des Saints et s'exprime ainsi dans ses *Confessions :* « Noé et Elie ont mangé de la viande; saint

---

CAPITULUM XII

DE LOCUSTIS ET MELLE

Locustæ vero quibus Johannes usus fuisse legitur, juxta medicorum sententiam, herbæ sunt agrestes quarum permagna copia habetur illis in locis. Sed Augustinus aliorum que non minima pars Doctorum asserit locustas esse quædam volatilia quadrupedia longiora crura retro habentia nec longe a terra saltus dantia adeo ut manu facillime capi queant. Unde et præfatus Doctor cum redargueretur a quibusdam viduis parcimoniæ sectatoribus, quod carnibus vesceretur, exempla sanctorum in patrocinium sibi advocans in libro *Confessionum* sic ait : Novi Noe et Heliam carne cibatos, Johannem quoque Baptistam aves in cibum sumpsisse. De quibus scilicet locustis et Moyses ait : Quidquid de volucribus graditur super quatuor pedes, habens longiora retro crura per quæ salit super terram comedetis,

Jean-Baptiste a mangé des bêtes ailées. » Moïse lui-même, parlant de ces sauterelles, dit : « Vous pourrez manger ces bêtes ailées qui vont sur quatre pattes, et dont les deux pattes de derrière sont très-longues et leur servent pour sautiller sur la terre. De cette nature sont l'athaque et les sauterelles. .» On en trouve une si grande quantité dans les pays d'outre-mer, qu'elles sont parfois un véritable fléau pour les vignes et les moissons, ainsi que nous l'ont déclaré divers personnages qui les ont vues et qui en ont mangé. Elles ne sont pas maigres et grêles comme celles de notre pays; mais elles sont de la grosseur d'un moineau, et il y a réellement de quoi manger. La saveur en est douce, et elles s'accommodent agréablement avec d'autres mets.

---

ut atthacus et locustæ in genere suo. Tanta siquidem nonnumquam copia earumdem locustarum transmarinis reperitur in partibus, ut et ipsi audivimus ab illis qui viderunt atque comederunt, ut segetes et vineas corrodendo incolis gravissimum periculum famis incutiant. Non enim macilenta et exilia corpora gerunt, ut apud nos, sed propemodum instar passerum nostrum pinguia, et usui satis habilia. Est quippe sapor earum admodum dulcis, si aliis jungatur eduliis.

CHAPITRE XIII

DU MIEL SAUVAGE

On dit aussi qu'il y a en Palestine un miel particulier que nous ne connaissons pas en Occident. Il vient spontanément dans certaines plantes cannelées. En Palestine, on cultivait ces plantes avec beaucoup de soin et on se donnait pour cela beaucoup de peine. On appelle ce miel, miel sauvage, parce qu'on le trouve dans les champs et dans les bois. Il est donc tout différent du nôtre, qui est le produit des abeilles et non de l'industrie humaine. L'histoire sainte nous apprend que Jonathas, fils de Saül, goûta de ce miel sauvage malgré la défense de son père.

Pour ce qui est de la boisson de saint Jean, nous aurions si peu à dire qu'il vaut mieux ne pas en parler.

CAPITULUM XIII

DE MELLE SYLVESTRI

Mel quoque cujusdam generis nostralibus incogniti fertur haberi quamplurimum apud illas regiones, in quibusdam succrescens cannulis instar casiæ fistulæ quod tum spontaneæ telluris uberi gleba producitur. Tum vero magno sudore agricolarum (ut cætera pleraque) paratur. Hinc ipsum mel sylvestre vocatur quia passim in agris et locis sylvestribus nascitur, ad differentiam videlicet mellis nostri quod non ruricolarum sed apium labore conficitur. De quo etiam melle quondam Jonatham filium Saulis contra paternum interdictum gustasse sacra perhibet historia. De potu vero Johannis consultius ad integrum silere quam pauca dicere putamus, cum Angelus de eo dixerit : Vinum et siceram non bibet. Nazareus enim erat ut ibi.

L'Ange a dit de lui : « Il ne boira ni vin, ni boisson fermentée. » C'est qu'il était Nazaréen, comme il est dit au même endroit. Le mot *Sicera*, au dire de saint Thomas et du vénérable Bède, est une expression générale qui désigne toute boisson capable d'enivrer, qu'elle soit faite avec des fruits, du grain, du miel ou toute autre substance. Le mot hébreu s'applique à tout cela. C'est pourquoi les Nazaréens, conformément à la prescription légale, s'interdisaient toute boisson capable d'enivrer. Et si l'on veut avoir une idée de l'abstinence que gardait saint Jean, écoutons le Seigneur qui dit à la foule en parlant de lui : « Jean est venu qui ne mange ni ne boit. »

Telle était donc la sainte vie de Jean-Baptiste, telle était son régal dans cet affreux désert. Les chrétiens sensuels ne devraient-ils point rougir en se comparant à ce parfait modèle d'abstinence ? Comparez donc cette nourriture du Précurseur aux festins opulents des riches ! Eloigné de toute préoccupation sensuelle et mondaine, saint Jean prend seul dans le désert un repas frugal et béni de Dieu. Ceux-ci, au contraire, entourés de nom-

---

Sicera namque, ut ait Tho. ibi in continuo post Bedam et glo. ordi. ibidem et nº VI, non proprie aliqua potio dicitur sed generali vocabulo comprehendit omne poculum inferens ebrietatem, sive ex pomis, sive frugibus, sive melle, sive alia aliqua fiat materia, hebraice linguæ idiomate sicera vocitatur. Hic quippe mos omnibus Nazareis inerat juxta legale decretum, ut ab omni potu inebriativo penitus abstinerent. Quantæ autem abstinentiæ Johannes fuerit, comprobat etiam Dominus in Evangelio dicens ad turbas Venit Johannes (scilicet Baptista) non manducans neque bibens. Talis ergo virtus beati Baptistæ, talesque quotidianæ conversationis erant deliciæ in horribilis heremi illius vastitate. Erubescat itaque crucicolarum ingluvies proposito sibi tali exemplari abstinentiæ. Conferatur modo, si placet, ille cibus Johannis opulentis divitum conviviis. Johannes absque aliqua mordaci sollicitudine, egregia Deoque placita solitarius celebrat prandia. Illi maximis miserorum laboribus et plerumque rapinis atrocibus partis, cum multiplici pransore tumultuaria exhibent obsonia. Hic semel in die arctissimo victu naturali succurrit in-

breux convives, se repaissent de mets exquis, produits de la sueur des malheureux, et souvent acquis par l'injustice. Jean mange une fois par jour, et tout juste assez pour se soutenir; ceux-ci, au contraire, s'attablent deux et même trois fois pour satisfaire leur gloutonnerie. Ils font venir de tous côtés les mets les plus recherchés, tandis que Jean se contente des sauterelles qu'il trouve sous sa main. Il se contente des pauvres produits du désert, tandis qu'eux cherchent en tous lieux les mets les plus savoureux. Ils boivent à longs traits et dans des coupes d'or les vins les plus exquis; saint Jean se désaltère à peine et boit l'eau du fleuve qui coule à ses pieds.

Il est inutile de s'étendre sur la grossièreté de son vêtement, puisque l'Evangile a tout dit, et a bien dit en ce peu de mots : « Jean était vêtu de poil de chameau et il avait autour de ses reins une ceinture de cuir. » Il n'est point parlé de son lit, parce qu'il ne couchait point ailleurs que sur la dure; et il y trouvait toujours sa place.

Nous effleurons à peine ces détails, parce que nous

---

digentiæ; illi bis aut ter aut eo amplius effrenatæ affatim satisfaciunt gastrimargiæ (id est ventris ingluviei vel concupiscentiæ gulæ). Illi accuratiores diversi generis epulas; Johannes pro tempore et loco faciles quærit locustas. Huic sufficit quod arida suppeditat heremus; illi elementa per omnia quærunt sapidos gustus. Illi pateris aureis largissimo nectare vultus diffundunt, Johannes simplici flumine sitim levat, non expellit. Porro de asperitate induviarum Johannis superfluum videtur diu disserere, cum sacri series Evangelii id totum comprehenderit breviter satis ac commode : Erat, inquiens, Johannes vestitus pilis camelorum, et zona pellicea circa lumbos ejus. Cæterum de toro nulla mentio, quia sine dubio tellus mater communis largissimum torum præbuit gremio satis amplo. Singula carptim stylus translibat, quoniam ad alia festinat. Dicat ergo qui potest (nos enim tantæ materiæ succumbimus) quot quantasque Cruces quæve supplicia vir pertulerit eximius per singula pene horarum momenta, inter spelea (speluncas) ferarum, inter horrida et avia solitudinis loca, longe ab humanis seclusus obtutibus. Quis

avons hâte de poursuivre. Nous laissons à d'autres (ne pouvant le faire nous-même) le soin de dire quelles souffrances il dut endurer, quelles lourdes croix il supporta, vivant sans cesse près des antres des bêtes féroces, dans un désert affreux et inabordable, loin de toute société humaine. Qui donc serait capable, je ne dis pas d'exprimer, mais seulement de concevoir les admirables mystères de sa vie dans une pareille retraite? On peut du moins, sans crainte de se tromper, dire qu'il a donné l'exemple des vertus les plus éclatantes que Dieu puisse accorder à l'homme de pratiquer ici-bas. Et comme toutes les vertus se rattachent à quatre chefs et que chacun se subdivise encore, on s'aperçoit aisément que chez le Précurseur une vertu découle de l'autre. Voici, en effet, la classification des vertus : A la prudence se rattachent la mémoire, la prévoyance, la circonspection, la précaution, la docilité. A la vertu de force appartiennent l'assurance, la patience, la constance, la persévérance, la magnanimité, la confiance et la magnificence. A la tempérance appartienent la continence, la sobriété, la clémence et la modestie. Enfin à la justice se rattachent

---

etenim tanto polleat ingenio ut saltem mente ne dicam eloquio comprehendere possit modum secretæ conversationis ejus? Illud tamen pro certo astruendum est, in omni genere virtutum eum perfectissime coruscasse, quantum divinitas alicui mortalium largiri dignatur. Denique cum sub genere quod est virtus, quatuor species habeantur, atque sub eis multa individua, si diligenter actus Johannis intuearis, singulos a singulis virtutibus procedere liquido perpendes. Quod ut limpidius speculeris, earumdem virtutum sic collige per singulas virtutes catalogum. Sub prudentia namque continetur memoria, providentia, circumspectio, cautio, docilitas. Sub fortitudine, securitas, patientia, constantia, perseverantia, magnanimitas, fiducia et magnificentia. Sub temperantia, continentia, sobrietas, clementia et modestia. Sub justitia, severitas, liberalitas, obedientia, disciplina, æquitas, pietas, gratia, vindicatio, misericordia, dilectio, veritas et fides. Quæ omnia, si quis latius velit prosequi, videat Gulielmum Potaldi Lugdunensem in tertia parte *Summæ Virtutum*, tractat. I, et ut IV sequenti. Quæ omnia si quis perspicacius con-

la sévérité, la libéralité, l'obéissance, la discipline, l'équité, la bonté, la grâce, la vengeance, la miséricorde, l'affection, la vérité, la foi. Pour plus de détail, on peut consulter Guillaume Pataud, de Lyon, dans sa *Somme des Vertus*, partie III, traités I et IV. Pour peu qu'on veuille considérer attentivement, on verra que saint Jean a pratiqué toutes ces vertus et quelles ressortent de ses saintes œuvres, de manière que nous pourrions répéter ce qui a été dit plus haut, qu'à bien considérer l'intérieur de son âme, ç'a été un ange et non un homme.

---

sideret (nos enim alio tendimus), in Johannis sacris operibus reperire poterit, adeo ut (sicut jam longe ante diximus) secundum intrinsecam animi qualitatem Angelus non homo fuisse videatur.

CHAPITRE XIV

A QUEL MOMENT SAINT JEAN COMMENÇA-T-IL A PRÊCHER ?

Après cette rude pénitence faite au désert, la lumière ne devait pas demeurer cachée sous le boisseau de l'ancienne loi. Elle commença donc à se faire connaître au au monde. Saint Luc s'exprime ainsi : « L'an quinzième de l'empire de Tibère César....., le Seigneur parla à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. » On peut se demander quel âge avait le Précurseur au moment où il commença à prêcher. Nous saurons ainsi de combien cette prédication a précédé celle du Sauveur lui-même. Sur ce point, il est bon de rappeler ce que nous avons dit plus haut, à savoir que saint Jean est né la quarante-deuxième année de l'empire d'Auguste. Ce même empereur gouverna encore pendant quatorze années. A

CAPITULUM XIV

QUO TEMPORE CŒPIT JOHANNES PRÆDICARE

Præterea post diutinos eremi cruciatus, ne lucerna corusci luminis aliquatenus latitaret sub modio priscæ legis, longe lateque mundo cœpit innotescere. Nam, ut ait Lucas : Anno quintodecimo imperii Tyberii Cæsaris, paucisque interpositis : factum est verbum Domini super Johannem filium Zachariæ in deserto. Ubi in primis investigandum est quo tempore ætatis suæ Johannes verbum sacræ prædicationis acceperit, ut evidenter colligatur quantum temporis ante Dominicam in mundo manifestationem Præcursionis officium inchoaverit prædicando atque baptizando; quo in loco, sicut jam paulo ante præfati sumus, attendendum est diligentius quod Johannes isdem natus fuerit anno imperii Augusti Cæsaris quadragesimo se-

sa mort, Tibère lui succéda et régna vingt-trois ans. C'est donc la quinzième année de ce nouveau règne que saint Jean commença à prêcher, d'après le texte de saint Luc. En ajoutant quinze à quatorze, on constate qu'il avait alors vingt-neuf ans. Tandis que le divin Sauveur ne commença à prêcher, à faire des miracles et à se faire connaître au monde qu'à l'âge de trente et un ans. Saint Jean commença donc à prêcher et à baptiser deux ans avant le Seigneur. Il demeurait à Ennon, près de Salim, sur le bord du Jourdain, et c'est là qu'il administrait le baptême de la pénitence. « Et l'on voyait accourir vers lui, en grande foule, tous les habitants de la Judée et de Jérusalem pour recevoir le baptême dans le Jourdain, et ils confessaient leurs péchés. » Cependant l'homme de Dieu, loin de toute préoccupation mondaine, s'appliquait chaque jour avec plus d'ardeur aux choses du ciel, et apprenait aux populations qui arrivaient de toutes parts à s'abstenir du péché, à se purifier par la pénitence et par la foi, et à se consacrer à Jésus-Christ, parce que le temps de la miséricorde approchait, et que tous allaient pouvoir acheter le ciel par une sainte vie.

---

cundo. Post cujus ortum Augustus isdem quatuordecim annis romanas gubernavit habenas. Quo de medio sublato, Tyberius privignus ejus subrogatus in imperium viginti tribus annis sceptra obtinuit. Cujus anno quintodecimo beatus Præcursor ad prædicationem, ut ait Lucas, divinitus assumptus est. Cum ergo hinc quatuordecim, illinc vero quindecim anni habeatur, constat profecto undetricesimo ætatis suæ anno Johannem ad officium sacræ prædicationis accessisse. Cum Dominus tricesimo primo prædicatione ac miraculis mundo cœperit innotescere, proinde, duobus annis priusquam Christus, prædicandi atque baptizandi Johannes subiit ministerium. Morabatur autem, ut legitur, in Ennom, juxta Salim, secus ripam scilicet Jordanis, ubi et baptizabat. Egrediebaturque ad eum omnis regio Judææ et Hierosolymitæ universi ut baptizarentur ab eo in Jordane confitentes peccata sua. Interea Johannes a mundanis vacans operibus, animum studiis ac desideriis cœlestibus ardentius dabat, et convenientes ad se turbas a pravis actionibus abstinere ac per pœnitentiam fidemque expiari et Christo consecrari docebat, quod jam tempus

Quelle vie, en effet, pourrait être plus belle et plus agréable à Dieu que celle qui consiste à se garder du vice, à s'exercer à la vertu, et à s'employer sans cesse à convertir les autres, à les gagner à leur Créateur, augmentant ainsi chaque jour, par ces nouvelles conquêtes, la joie des habitants du ciel. Oui, bien sûr, saint Jean aimait Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces et son prochain comme lui-même. Porté par ces deux ailes, qui sont toute la loi et les prophètes, il progressait chaque jour et, devenant supérieur à lui-même, il s'élevait jusqu'au ciel par la sainteté de sa vie. Il pouvait dire avec l'Apôtre : « Nous vivons dans le ciel. » Quel meilleur moyen de prouver au prochain qu'on l'aime, que de lui apprendre à quitter les sentiers de l'erreur et du vice pour suivre le droit sentier de la vertu. Ecoutez aussi avec quelle sainte énergie et quel amour de la justice il s'élève contre la race venimeuse des Juifs, née de parents empestés comme elle : « Race de vipères, dit-il, qui donc vous a appris à fuir la colère future? » Et aussitôt il indique le bon moyen d'échapper à cette colère : « Faites, dit-il,

---

divinæ propitiationis instaret, qua cunctis pie viventibus regni cœlestis ingressus pateret. Quæ vero sublimior et Deo gratior conversatio reperiri potest in terris quam seipsum custodire a vitiis, animum expolire virtutum studiis, insuper et alios quotidiano exercitio ad auctoris sui gratiam convertere, et crebra fidelium animarum acquisitione semper gaudium patriæ cœlestis augere. Vere beatus Baptista toto corde, tota anima, totaque virtute amori conditoris sic indesinenter inhærebat, ut etiam proximum sicut seipsum diligeret; quatenus his geminis utrobique suffultus alis, in quibus tota lex pendet et prophetæ, assiduis profectibus seipso maior optimo conversandi genere ad astra subvolaret dicens cum Apostolo: Nostra autem conversatio in cœlis est. Qualiter enim melius vel salubrius proximus diligitur quam cum ab errorum vitiorumque pernicie revocatur et beatæ vitæ rectissima itinera perdocetur. Denique audi qua invectione quove zelo justitiæ impetat virosam sobolem Judæorum de venenatis procreatam parentibus. Geminina, inquit, viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira?

de dignes fruits de pénitence, car la cognée est déjà à la racine de l'arbre. » C'est par ces reproches toujours dictés par la charité que le bienheureux Précurseur ramenait les égarés dans les sentiers de la justice, leur faisait confesser leurs péchés, et les baptisait dans le Jourdain. On peut se demander pourquoi saint Jean baptisait, puisque son baptême n'effaçait ni le péché originel ni le péché actuel. Cet effet salutaire ne peut être dû, en effet, ni au baptême de Jean, ni à celui d'aucun homme. Le seul efficace est celui de Jésus-Christ. La réponse est celle ci : Il convenait que saint Jean, étant venu au monde avant le Sauveur pour lui préparer les voies, remplît exactement en tout son office de Précurseur, et qu'il disposât au baptême réel par son baptême figuratif. Ce dernier baptême, toutefois, était précieux, puisqu'il obtenait la grâce du repentir des péchés, faisait naître dans les âmes un plus grand amour de la sainteté, et disposait merveilleusement à la réception du baptême de la nouvelle loi.

Cependant saint Jean, apercevant le Seigneur qui s'avançait au travers des rangs pressés de la foule pour

---

Statim subdens consilium quo pacto videlicet ab ea fugere possint, facite, ait, fructus dignos pœnitentiæ. Jam enim securis ad radicem arboris posita est. His et hujusmodi amicæ invectionis correptionibus venerandus Baptista miseros aberrantes ad salutis semitam revocans, Jordanicas mergebat in undas, confitentes peccata sua. Sed forsan quærat aliquis cur Johannes baptizaverit, cum ejus baptismate nec originale nec actuale piaculum ullo modo solvi valeret. Remissio etenim peccatorum non Johannis nec alterius cujuspiam, sed Christi solius debetur lavacro. Sed sciendum congruere hoc etiam sacræ dispensationis ordini, ut sicut ortu conditorem mundi præcesserat in carne, ita verum baptisma suo imaginario anteiret baptismate, injunctæ præconationis per omnia complens officium. Nec tamen parum illa fluminea Johannis tinctio plerisque proderat, quibus præteritorum compunctio facinorum, et major devotio erga cultum justitiæ imprimebatur, ut ad suscipienda novæ regenerationis mysteria paratiores redderentur. Interea Salvatorem ad se venientem inter circumfluos turbarum cuneos ut baptizaretur, emi-

venir recevoir le baptême, le reconnut de loin et s'écria. « Voici l'Agneau de Dieu; voici celui qui efface les péchés du monde. C'est de lui que j'ai dit : Quelqu'un vient après moi, qui a été fait avant moi, parce qu'il était mon maître. » Qu'ajouter à ces paroles? Il vient recevoir le baptême dans les eaux du Jourdain, celui qui a créé toutes les eaux. Jésus est baptisé par Jean, un Dieu par un homme, un roi par son humble sujet, le maître par son esclave, le Créateur par sa créature, le le fils d'une vierge par le fils d'une femme mariée. Il se fait baptiser non pour se purifier d'aucun péché, puisqu'il est absolument innocent, mais pour donner à l'eau la vertu de régénérer le monde, ce même monde qui, trompé par le serpent, avait encouru la mort éternelle en mangeant le fruit défendu.

---

nus agnoscens : Ecce, inquit, Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. Hic est de quo dixi : Post me venit vir qui ante me factus est quia prior me erat. Quid plura? Baptizatur in aquis Jordanicis cunctarum conditor aquarum. Baptizatur inquam Jesus a Johanne, Deus ab homine, rex a tyrone, Dominus a servo, Creator a creatura, natus Virginis a conjugatæ filio. Baptizatur autem non alicujus sui anxia necessitate peccati, quod minime inerat, sed ut per aquas mundus renasceretur ad vitam, qui per lignum prævaricationis serpentina circumventus astutia mortem incurrerat perhennem.

CHAPITRE XV

PENDANT COMBIEN DE TEMPS JEAN A-T-IL PRÊCHÉ?

Pour ne pas trop nous arrêter sur chaque objet (car nous avons hâte de poursuivre), voyons à quel moment le Précurseur fut mis en prison et décapité par Hérode. Saint Mathieu et saint Marc nous permettent de conclure que saint Jean fut mis en prison peu de temps après la tentation du Seigneur. Après avoir rapporté cette triple tentation, et comme quoi les Anges vinrent servir le divin Maître, saint Matthieu ajoute : « Jésus, apprenant que Jean avait été livré, se retira en Galilée. » Saint Marc dit la même chose en termes différents : « Après avoir reçu le baptême, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, et y demeura quarante jours et quarante nuits pour y subir la tentation de Satan.

CAPITULUM XV

QUANTUM TEMPORIS PRÆDICAVERIT

His ita gestis, ne singulis dicendorum moras longiores innectamus, ad alia enim. stylus anhelat, quo tempore Johannes Herodiano carceri mancipatus, quove fuerit gladio trucidatus, perscrutari ratio efflagitat. Et quidem, quantum datur opinari ex Evangeliorum serie Mathæi et Marci, non multo post tentationem Dominicam vinclis addictus est. Relata namque Salvatoris trina tentatione, atque Angelorum devota satis ministratione, continuo Matthæus subintulit : Cum autem audisset Jesus quod Johannes traditus esset, secessit in Galilæam. Marcus quoque, non in sententia sed in oratione aliquantulum dissonans, ait hoc modo : Postquam baptizatus est Jesus, statim spiritus expulit eum in desertum, ibique fuit qua-

Il se trouvait au milieu des bêtes, et les anges le servaient. Et lorsque Jean eut été livré, le Seigneur vint en Galilée. » Saint Luc, employant la figure qu'on appelle *prolepse* ou *préoccupation*, nous dit, avant de commencer cette splendide généalogie du Rédempteur qui suit le récit de son baptême : « Le tétrarque Hérode, irrité des reproches que Jean lui adressait au sujet d'Hérodiade sa belle-sœur, et de tous les crimes qu'il commettait, ajouta encore celui-ci à tous les autres, et il mit Jean en prison. » On voit donc bien que saint Jean fut mis en prison après la tentation du Sauveur; mais on ne voit pas si ce fut immédiatement ou longtemps après, parce que, très-souvent, les Evangélistes racontent, à la suite l'un de l'autre, des faits qui n'ont eu lieu qu'à de grands intervalles les uns des autres, bien qu'à première lecture ils semblent s'être succédé sans interruption. Il nous paraît qu'en bien étudiant le texte de saint Jean l'Evangéliste, on peut y trouver une solution en prenant certaines dates pour points de repère. Ce n'est qu'en prenant la date fixe de la célébration de la Pâque qu'on arrivera, croyons-nous,

---

draginta diebus et quadraginta noctibus ut tentaretur a Satana, eratque cum bestiis, et angeli ministrabant ei. Postquam autem traditus est Johannes, venit Jesus in Galilæam. Lucas vero prolepsi hoc est præoccupatione utens, ante illam nobilissimam Domini Redemptoris genealogiam quam mox eo baptizato contexuit, de hoc sic prosequitur : Herodes tetrarcha cum corriperetur a Johanne de Herodiade uxore fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit, adjecit et hoc super omnia et inclusit Johannem in carcerem. Ex quibus omnibus nihil aliud colligi licet, nisi ut præmissum est post tentatum Dominum Johannem ergastulo traditum. Nec tamen ex his liquido claret utrum confestim an longo post tempore, cum creberrime longe a se discreta pro temporum varietate sic copulare soleant evangelistæ, ut uno eodemque fere tempore gesta videantur. Unde ad Johannis recurramus Evangelium in quo forsitan quod quæritur absque controversia reperietur, si certis annorum limitibus perspectis, res diligentius fuerit eventilata. Ubi tamen, ut mihi videtur, nullo alio nisi paschalis celebritatis argumento hinc inde, probabilitate

à une conclusion probable. Le même Evangéliste saint Jean rapporte que Notre-Seigneur célébra deux fois la Pâque pendant sa vie publique, avant de monter sur l'autel de la Croix où il devait donner sa vie pour le salut du genre humain, ce dont tous les autres Evangélistes ont parlé. De ces deux Pâques, l'une fut célébrée avant que le Précurseur fût mis en prison, et l'autre après qu'il y eût été mis. Voici le texte de saint Jean l'Evangéliste : « La Pâque des Juifs approchait. Jésus monta à Jérusalem, et c'est alors qu'il chassa du Temple avec une autorité toute divine les vendeurs et les acheteurs. Détruisez ce Temple, ajouta-t-il, et je le rebâtirai en trois jours. » Voyant ensuite Nicodème qui venait à lui, il lui fit connaître la vertu et la nécessité du baptême, ainsi que plusieurs autres mystères de la loi nouvelle, se faisant ainsi son maître de la façon la plus condescendante. Saint Jean ajoute : « Jésus vint ensuite en Judée avec ses disciples, et s'y arrêta avec eux faisant donner le baptême. Jean, lui aussi, baptisait à Ennom, tout près de Salim, parce que l'eau y abondait ; et les foules accouraient pour recevoir son baptême. Jean, en effet, n'avait

---

rationum concurrente, fides hujusce rei fieri poterit. Refert ergo isdem Johannes, prædicante Domino, bis paschalem terminum solemni temporum revolutione accidisse, ante illud ultimum Pascha quo pro suorum salute divinus Agnus in ara crucis immolatus est; de quo communiter omnes dixerunt Evangelistæ ; alterum videlicet Pascha, Johanne necdum truso in carcerem ; et alterum postmodum. Ait enim : Prope erat Pascha Judæorum ; et ascendit Jesus Jerosolymam, ubi etiam vendentes et ementes mirabili auctoritate de templo eliminans, solvite, inquit, templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud. Deinde cum ad se venienti Nicodemo novæ regenerationis sacramenta et alia quamplurima beatæ fidei arcana, ut præceptor benignissimus intimasset, subsecutus Evangelista exemplo subdidit : Post hæc venit Jesus et discipuli ejus in terram Judæam et illic morabatur cum eis et baptizabat. Erat autem et Johannes baptizans in Ennom juxta Salim quia aquæ multæ illic erant ; et veniebant ad eum et baptizabantur. Nondum enim missus fuerat Johannes in carcerem. Dehinc paucis interpositis cum (inquit), cogno-

pas encore été mis en prison. » Après quelques lignes, i ajoute encore : « Jésus, apprenant que les pharisien avaient entendu dire qu'il faisait plus de disciples baptisait plus de monde que Jean-Baptiste (quoiqu Jésus ne baptisât point, mais seulement ses disciples il quitta la Judée et s'en retourna en Galilée. » On vo donc que l'Evangéliste saint Jean dit en termes expr que le Précurseur n'avait pas encore été mis en priso après le baptême et la tentation du Seigneur, et au mo ment où la fête de Pâques était déjà passée.

On peut d'ailleurs se demander encore de quel pâque il s'agit. Est-ce de la pâque de la première ann de la prédication du Sauveur? Est-ce de la second Est-ce de la troisième? Il n'est pas question de la qu trième, puisque ce fut alors que le Sauveur lui-même f immolé. On sait que le Seigneur se fit connaître au mon en prêchant et en opérant des miracles pendant trois a et demi. Il faut donc conclure qu'outre la pâque de Passion, il s'en est célébré trois autres pendant espace de temps. Les autres Evangélistes sont mu sur les premières. Seul, saint Jean les mentionne, comm

---

visset Jesus quod audierunt Pharisæi quia Jesus plures d cipulos facit et baptizat quam Johannes, quanquam Jes non baptizaret sed discipuli ejus, reliquit Judæam et ab iterum in Galilæam. Ecce Johannes Evangelista eviden tissime protestatur post baptismum atque tentationem Redemptoris, jam Paschæ tempore transacto, sacrum Baptistam necdum fuisse missum in carcerem. Ubi rursus quæritur de quo Pascha dixerit, utrum de primo an secundo an tertio Dominicæ prædicationis; in quarto nempe Pascha ipse Deus hostia sacrificatus est. Cum enim constet tribus annis et dimidio Salvatorem se Deum patefaciendo magnificæ prædicationis et miraculorum gloria coruscasse, dubium non est interim per ipsum spatium, lege temporum recurrente, ter Pascha effluxisse, præter illud in quo Dominus passus est. De quibus omnino ab Evangelistis tacetur, excepto Johanne qui ait ut præmissum est, id de quo nunc quæstio eventilatur. Prope erat Pascha Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam. Alibi quoque, post multa, relaturus largifluam Domini liberalitatem, de pauculis cibariis in pastione numerosæ plebis, de alio

nous venons de le dire : « La fête de Pâques approchait, dit-il, et Jésus monta à Jérusalem. » En un autre endroit, le même Evangéliste, racontant ce trait de la bonté du Seigneur où il multiplie quelques pains pour en nourrir la multitude, parle d'une autre pâque en ces termes : « La fête de Pâques, la grande fête des Juifs approchait. » Saint Jean, nous le répétons, est le seul qui parle de ces deux pâques, les autres Evangélistes ne mentionnant que la pâque de la Passion.

Or il faut observer que les interprètes les plus autorisés sont d'avis que les Evangélistes n'ont point parlé de la première année de la vie publique du Sauveur, soit parce que le Sauveur lui-même ne voulait pas encore faire connaître publiquement sa gloire pendant que son Précurseur prêchait et baptisait, soit parce que ces mêmes Evangélistes (qui ne furent appelés que dans le cours de la première année), n'ayant pas été témoins des faits, ont négligé d'en parler et se sont contentés de raconter ce qu'ils avaient vu ou ce qu'ils tenaient de témoins tout à fait dignes de foi. L'Evangéliste saint Jean parle donc de la pâque de la deuxième année quand il dit : « La

---

Pascha taliter interseruit : Erat autem proximum Pascha dies festus Judæorum. Hoc ergo geminum Pascha tantum apud Johannem invenis, cum apud alios Evangelistas illius mentio solius quo crucifixus est Dominus habeatur. Sed sciendum est juxta probatissimorum orthodoxorum sententiam sanctos Evangelistas de primo anno post Dominicam tentationem penitus tacuisse, vel quia nondum ipse Conditor noster in propatulo gloriam suam mundo volebat innotescere beato Præcursore adhuc prædicante atque baptizante, vel quia ipsi scriptores Dominicorum actuum necdum ejus discipulatui adhærentes (in eodem quippe anno asciti sunt) elegerunt ex immensa materia quædam visa, vel a fide dignis auctoribus relata, quod stylo memoriæque mandaretur. Unde constat Evangelistam de secundi anni Pascha dixisse : Prope erat Pascha Judæorum et ascendit JESUS Jerosolymam. Et paulo post : Nondum (inquit) missus fuerat Johannes in carcerem. Uno igitur anno et fere dimidio sacer Baptista cum Domino prædicavit. Sicque totum prædicationis ejus tempus in tribus annis et dimidio comprehenditur, ut nec in hoc

Pâque des Juifs approchait, et Jésus monta à Jérusalem. Puis : « Jean n'avait pas encore été mis en prison. »

Ainsi le Précurseur a prêché un an et demi concurremment avec le Seigneur, ce qui fait qu'il a prêché en tout pendant trois ans et demi, absolument comme le divin Maître lui-même. Puisqu'il a prêché et baptisé depuis l'âge de vingt-neuf ans jusqu'à l'âge de trente-deux ans, il faut en conclure que la durée de sa prédication a été la même que celle de la prédication du Sauveur. A la suite de ces trois ans et demi, il a été tenu en prison par Hérode jusqu'à la pâque suivante qui est la troisième, et ce ne fut qu'alors qu'il fut décapité.

Ce roi Hérode, auteur du martyre de saint Jean, était fils de cet autre Hérode sous le règne duquel, comme nous l'avons déjà dit, le Verbe divin se revêtit de notre chair. Après la mort de son frère Archélaüs, il devint tétrarque de la Galilée, commit les crimes les plus infâmes, et enleva Hérodiade, fille d'Aristobule, que son père avait fait assassiner. Hérodiade était mariée à Philippe, son autre frère. Il la garda jusqu'au bout en violant les droits les plus sacrés. Tel est le récit de l'historien juif

---

a Domino separetur. Cum enim ab undetricesimo ætatis suæ anno usque ad tricesimum secundum prædicandi atque baptizandi officio functus fuerit, sicut supra ostensum est; patet profecto quia tantumdem temporis quantum Salvator in hoc impenderit. Deinde captus ab Herode usque ad subsequens, id est tertium Pascha, carceralibus tenebris est detentus, sicque capite plexus. Herodes autem iste, ut jam longe ante diximus, filius fuit Herodis illius sub quo Deus humanatus est. Qui etiam post Archelaum fratrem tetrarchia Galilææ potitus, cum multa impia et nefanda committeret, Herodiadem filiam Aristobuli fratris a patre interempti, Philippi alterius fratris sui copulatam conjugio fraudulenter abstulit, et sibi flagitiose conjunctam ad finem violenter retinuit. Hoc quidem secundum Josephum. Sed Beda, vir eloquentissimus et plurimæ in Christi Ecclesia gloriæ, super quoddam Matthæi capitulum longe aliter sentire videtur, dicens : Tyberius Augustus, ut regni Judaici minueret potentiam, divisa in quatuor partes provincia, quatuor fratres Archelai eidem regendæ præfecit qui singuli a principatu quartæ partis græco sermone te-

èphe. Mais le vénérable Bède, dont l'autorité est grande s l'Eglise, paraît être d'un avis différent dans le comıtaire qu'il fait d'un chapitre de saint Matthieu : 'empereur Tibère, dit-il, dans le but d'affaiblir la sance des Juifs, partagea leur pays en quatre gouıements qu'il confia aux quatre frères d'Archélaüs. princes prirent le nom de *tétrarques*, mot qui, en , veut dire *Commandement d'un quart*. Philippe, d'eux, épousa Hérodiade, fille d'Aréthas, roi d'Arabie. s ce même Aréthas, s'étant brouillé dans la suite son gendre, lui enleva sa fille et la donna à Hérode, ce plus glorieux et plus puissant. » (Liv. XVII et I II.)

Bède, d'ailleurs, ne nous donne pas les noms des quatre d'Hérode, entre lesquels furent partagés les tétrarts. L'antiquité elle-même ne signale que trois frères ıme tétrarques, et elle en ajoute un quatrième étranau pays, qui n'est autre que Pilate. Je n'ai point venance d'avoir lu ailleurs que dans Bède qu'Hériade fût fille d'Aréthas. Mais, qu'elle ait été fille ristobule ou d'Aréthas, peu nous importe, puisque,

---

chæ sunt vocati. Ex quibus Philippus Herodiadem, m Arethæ regis Arabum accepit uxorem; quam idem tha posmodum, exortis quibusdam simultatibus inter t generum, ablatam ab eo dedit Herodi eo quod ipse joris esset potestatis et famæ. (Lib. XVII, t. XVIII, de i). Hæc Beda, quamvis nominatim non exprimat ipsos atuor Herodis filios, quorum singuli per quartam parn principabantur, cum tantum tres eorum tetrarchas, lito quarto alienigena Pilato, veterum fides adstruat. rro Herodiadem regis Arabici fuisse filiam legisse me bi uspiam non memini ; nec tamen tanto viro ullatenus e obvius presumo. Sed sive Aristobuli, sive Arethæ regis erodias filia fuerit, non est diutius altercandum, dum nstet ipsum adulterium publicum et perfidis causam stitisse pereundi, et sacerrimo Baptistæ causam corondi. Sed ne prolixior oratio somnolento tædium ingerat tori, jam aliquantisper respiret, quatenus ad ea quæ rest liberior possit occurrere. Ubi si quippiam inepte dicn est, non ita sum amator mei ut ea quæ semel effude1 meliori sententiæ anteferre contendam. Si enim nihil

d'un côté comme de l'autre, elle a donné le scandale d'un adultère public qui a valu à Hérode la mort de l'âme et à saint Jean-Baptiste la couronne du martyre. Mais épargnons au lecteur une plus longue fatigue, et laissons-le respirer quelque peu, pour qu'il puisse en toute liberté lire la suite de notre travail.

Qu'on veuille bien excuser les fautes qui ont pu m'échapper dans la rédaction de ce premier livre. Je ne suis pas entêté dans mon propre sens, et je le sacrifie volontiers à celui d'hommes plus savants et plus habiles. N'ayant rien de bon en nous-mêmes, nous ne devons pas nous attacher avec obstinaton à nos propres jugements. Tout vrai bien vient de Celui qui seul est bon, et il ne faut proclamer tel que ce qui émane de la bonté immuable et ce que dicte la cause unique et éternelle de tout bien.

ICI FINIT LE LIVRE PREMIER DU « BAPTISTA SALVATORIS. »

---

est ex nobis boni, nihil est profecto quod in nostris sententiis amare debemus, quod si ex illo cuncta sunt bona qui solus est bonus, illud potius credendum est bonum quod illa incommutabilis bonitas atque omnium causa bonorum perscribit et commendat.

EXPLICIT LIBER BAPTISTÆ PRIMUS.

LIVRE SECOND

CHAPITRE I

L'ÉLOGE DE SAINT JEAN

J'ai médité bien souvent, et dans le fond de mon âme, sur les grandeurs de saint Jean. Ma conclusion a toujours été celle-ci : qu'aucun saint, excepté la très-sainte Vierge, n'a été au-dessus du Précurseur, et que ce dernier a pratiqué toutes les vertus et a excellé en tous les genres de sainteté. Considérez, en effet, tous les degrés de la hiérarchie céleste, vous verrez que le fils de Zacharie

---

INCIPIT LIBER SECUNDUS

CAPITULUM I

DE LAUDIBUS BEATI JOHANNIS

Crebrius ac multum me tacita mente revolventem de Johanne, in id potissimum ratio ducit, eum nemini Sanctorum secundum, excepta Virgine Matre; nullius sacræ professionis virtute, nulliusque beatitudinis gradu caruisse. Nam si universos aulæ cœlicæ status animo pertractes, animadvertes eum in cunctis ineffabilem obtinere primatum, id est in Patriarchis, Prophetis, Apostolis, Martyri-

est au premier rang dans chacun d'eux. Il est à la tête des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges. Et pour ne pas revenir sur ce que nous avons déjà dit plus haut, en rappelant que le divin Sauveur lui-même l'a appelé un Ange et a dit de lui qu'il était plus qu'un prophète, qui ne voit qu'il est réellement le premier parmi ceux qui ont mérité le titre d'Apôtres, non-seulement par ses admirables vertus, mais encore par l'éminence de son office. Apôtre veut dire *envoyé*. Or saint Jean a été réellement envoyé, c'est l'Esprit-Saint qui le déclare : « Un homme fut envoyé de Dieu qui s'appelait Jean. » Il avait déjà dit par l'organe du Prophète : « Voici que j'envoie mon Ange. » Or nul ne mérite mieux le nom d'apôtre que celui qui est envoyé au-devant de celui qu'il annonce, que celui qui est venu à la manière et avec la puissance d'Élie, pour réconcilier les pères avec leurs enfants, donner aux incrédules la sagesse des justes et préparer ainsi au Seigneur un peuple parfait. Le rôle de l'apôtre est bien d'annoncer aux hommes, d'une voix infatigable, le Dieu incarné et les mystères de la loi nouvelle ; or quel est celui des Apôtres qui a rempli cette mission avec plus de dévouement et de constance que notre Bienheureux ?

---

bus, Confessoribus et Virginibus. Ut enim ea omittam quæ jam superius longa disputatione retexui ; eum scilicet Angelum et plusquam Prophetam divino nuncupari testimonio, quis ambigat ipsum inter Apostolos culmen dignitatis esse adeptum, non tantum meritorum inæstimabilium splendore, verum etiam potioris officii executione. Apostolus namque missus interpretatur. Quod autem Johannes missus fuerit cœlesti etiam comprobatur oraculo dicente : Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Johannes, et alibi per Prophetam : Ecce mitto Angelum meum. Denique quis aptius quisve dignius apostolus ante missus dici valet quam ille qui veniens in spiritu et virtute Heliæ ut converteret corda patrum in filios et in credulos ad prudentiam justorum, paravit Domino plebe perfectam? At vero Apostoli officium est deitatem inc natam ac novæ fidei sacramentum mundo constanter timare. Quod quis Johanne devotius aut constantius cutus est? Quis fidelius sacri præconatus officium ad c

›nc, mieux que lui, s'est acquitté de son rôle de
? En est-il un seul qui, comme lui, étant la voix
rbe éternel, ait reconnu le premier ce Verbe fait
et fait connaître le premier aux peuples les splen-
le la loi nouvelle et le mystère de la régénération ?
te donc bien le nom d'Apôtre, celui qui en a exercé
tion et qui a rendu témoignage au souverain Maître
tes choses, à la vérité essentielle, non-seulement
discours et par ses actes, mais encore par le triom-
orieux de son martyre, car il faut aussi le mettre au
r rang parmi les phalanges des martyrs, puisqu'il
mmolé pour la cause de Jésus-Christ qui est la
et la vérité souveraine, l'Apôtre nous disant
sus est devenu notre justice. Et le Seigneur lui-
ne dit-il pas : « Je suis la vérité ? » C'est donc bien
Jésus-Christ qu'il a versé son sang. Le Seigneur
naître, prêcher, baptiser et mourir ; saint Jean est
nt lui, a prêché et baptisé avant lui ; avant lui il a
de son sang le témoignage qu'il lui a rendu. Sa vie
nirable, sa vertu et sa sainteté sont éminentes ; mais
sus de tout, brille son glorieux martyre. Et puis-
ut disputer la palme sur toute la ligne, et qu'il
encore au premier rang parmi les confesseurs,

---

t implevit ? Qui, utpote vox æterni Verbi clamantis
rto, primus novæ legis splendorem, primusque mys-
beatæ regenerationis populis declaravit. Præclare
apostolico præfulget nomine qui apostolici officii
lens administratione, Dominatori omnium, qui ve-
t, testimonium perhibuit, non modo sacris verbis et
, verum etiam passionis purpureæ triumpho insi-
nde non est ambigendum eum etiam inter magnani-
atorum martyrum catervas nobiliorem promeruisse
n, cum pro justitia et veritate (quæ procul dubio
us est,) fideli devotione occubuerit. Cum enim de
ptore dicat Apostolus : quia factus est nobis justitia,
de semet : Ego sum veritas, nullatenus potest am-
in pro Christo sanguinem fuderit, cui nascituro,
turo, baptizaturo, passuro, prius nascendo, prædi-
baptizando, atque moriendo testimonium perhibe-
um etiam testimonium martyris signaculo conclu-
Porro in egregiæ vitæ singularisque honestate ac

qui ne voit que sur ce terrain encore, sa gloire est vraiment incomparable et supérieure à celle de tous les autres? Que dire de sa virginité immaculée? Terre heureuse et fertile, son âme bien préparée a reçu la semence divine et a produit au centuple. Son front angélique est orné d'une couronne dont la fraîcheur est telle que la plume aime mieux s'arrêter que tenter une description au-dessus de ses forces. Depuis son enfance jusqu'à sa mort, il a porté toutes les croix de la vie anachorétique et monastique, et, pour en parler dignement, il ne suffirait pas de ressusciter l'éloquence des plus grands orateurs et des plus grands poètes. Les enfants eux-mêmes, qui furent immolés en haine du Sauveur, proclameraient l'admirable sainteté du Précurseur et le haut rang qu'il occupe dans la bienheureuse assemblée du ciel. On peut encore ajouter à ses autres titres de gloire que lui aussi accompagne l'Agneau partout où il va.

Enfin, pour qu'il ne lui manquât aucun genre de mérite et de gloire, Dieu, dans sa magnificence, a voulu lui offrir l'occasion d'un éclatant triomphe. Pour avoir voulu reprendre un roi adultère et scélérat, il a trouvé à la fois et la mort corporelle et la vie qui n'aura point de fin. Mais comme la Passion de Jean-Baptiste fait la joie

---

sanctimonia, quid aliud quam beatæ confessionis decus insigne prænitet? In quo palmari fligio (pugna) quum cunctis sine dubio beatorum confessorum agminibus super eminuisse dignoscitur, jure inter amplissimos dignitatum eorum titulos longe illustriori eminentiorique decoratur laurea. Quid de illibatæ integritatis fructu centesimo dicam? in quo videlicet statu Angelico sic vernanti virgineæ pudoris diademate præclaruit, ut satius ex integro silere quam pauca disserere videatur. Anachoretici vero vel monastici rigoris cruces a puero ad ultimum usque ab eo perlatas, non ipsi etiam Maro et Cicero si (ut aiunt) ab inferis emergerent, ullatenus explicare valerent. Omnigenis ergo virtutum floribus cunctarumque dignitatum senatus cœlestis fascibus Johannem sublimatum, fatetur etiam lingua mutorum, ut revera primatum obtinere jure credatur inter eos qui sequuntur Agnum quocumque ierit. Denique ut nihil illi meritorum deesset, divina munificentia providit ei utpote suo fidelissimo præconi materiam triumphandi, ut

et l'orgueil du siége épiscopal de Bazas, il faut nous y arrêter et en parler en détail. Il faut d'abord, ici comme dans tout autre sujet, considérer attentivement quel est celui qui est immolé. Par qui, pourquoi, comment, en quel lieu et en quel temps? Selon ces diverses circonstances, l'homicide peut être un grand crime ou être plus excusable. Il peut même être une bonne action. Sans cela il n'y aurait pas de degrés dans la culpabilité, ainsi que Cicéron s'efforce de le démontrer dans ses *Paradoxes*, conformément à la doctrine des stoïciens.

Donc, quel est celui qu'on met à mort? C'est Jean, ce même Jean au-dessus duquel nul ne saurait s'élever parmi ceux qui ont une femme pour mère, et qui, par conséquent, est au-dessus de tous les hommes. O crime abominable! c'est Jean qu'on met à mort! Jean, ce modèle de toutes les vertus, ce maître dont la vie est une instruction pour tous, ce type de sainteté, cette règle de justice, cette gloire des vierges, cet exemple éclatant de sainte réserve et miroir de pudeur, ce modèle de chasteté! Jean est la voie de la pénitence, le pardon des péchés, la règle des mœurs et de la foi, la répression des erreurs; il montre l'immortelle espérance. Jean est au-dessus de l'homme, égal aux anges. Il est l'abrégé de la

---

prohibendo facinorosi regis scelera, per temporalis necis occasum vitæ perpetuæ adipisceretur bravium. Verum cum ex ipsa ejus sacratissima passione gaudium decusque nostræ sedis pontificalis exortum sit, inconsultum videtur eam tacite vel breviter præterire. Imprimis vero diligentissime consideranda sunt quæ in omni hujuscemodi negocii administratione maxime adjacent, videlicet quis, a quibus, quare, quomodo, ubi, et quando interemptus sit. Secundum hæc enim gravia vel levia seu etiam bona computantur homicidia; alioquin omnia essent uniformia vel paria, ut conatur astruere Cicero in Paradoxis juxta sententiam stoicorum. Quis ergo perimitur? Johannes. Ille profecto Johannes quo in natis mulierum non surrexit major; ille quo totus mundus procul dubio inferior comprobatur. Proh nefas! Johannes occiditur, Johannes, ut ait quidam, scola virtutum, vitæ magisterium, sanctitatis forma, norma justitiæ, virginitatis decus, pudicitiæ titulus, speculum pudoris, exemplar castitatis. Johannes pœ-

loi, la sanction de l'Evangile, la voix des Apôtres, le silence des prophètes, le flambeau du monde, le Précurseur du souverain Juge, le médiateur entre JÉSUS et nous, le témoin du Seigneur, le héraut du Rédempteur, l'intermédiaire de la Trinité. Tel est celui qui va être mis à mort.

Mais par qui va-t-il être immolé? — Par Hérode et par Hérodiade. — Par Hérode, cet ennemi cruel de la piété, qui, comme chef de brigands, dévalisait les nobles et assassinait ses concitoyens; cet ennemi de ses propres parents, qui trompait et pillait ses alliés, trahissait les siens et tuait ceux qui lui étaient étrangers; cet assassin de son peuple, sans cesse altéré de sang! — Par Hérodiade, ce réceptacle de toutes les hontes, cette maîtresse de débauche, cette affiche d'adultère public, ennemie de l'innocence, ennemie déclarée des droits sacrés de la nature, qui met sa gloire à enseigner le mal, toujours prête pour la ruse et la perfidie; artisane de cruautés, inventant sans cesse de nouveaux crimes, s'étudiant à ruiner la chasteté, opprobre du lit nuptial, courtisane effrontée, se repaissant de corruption et se plaisant à salir tout ce qui est honnête! — Tels sont les meurtriers de saint Jean.

---

nitentiæ via, peccatorum venia, morum regula, fidei disciplina, errorum correptio, beatæ spei ostensio. Johannes major homine, par Angelis, summa Legis, Evangelii sanctio, vox Apostolorum, silentium prophetarum, lucerna mundi, præcursor Judicis, mediator CHRISTI, Domini testis, præco Redemptoris, totiusque medius Trinitatis. Hiccine ergo talis et tantus letho datur. Sed a quibus? Ab Herode et Herodiade, e quibus Herodes pietatis prædo, in nobiles latro, sicarius in cives, hostis in affines, in socios populator, in domesticos proditor, in externos homicida, plebis interemptor, semperque in siti sanguinis perseverans fuisse dignoscitur. Herodias vero fomes flagitii, patrona libidinis, fabula publici adulterii, inimica innocentiæ, hostis naturæ, magistra mali, ministra doli, artifex crudelitatis, inventrix sceleris, populatrix castitatis, dedecus thori maritalis, ganeariæ amica corruptionis, totiusque infamia honestatis. A talibus itaque Johannes obtruncatur. Sed quare? Audi Evangelium : Arguebat, inquit, Johan-

Et pourquoi le fait-on mourir? L'Evangile le dit: « Jean reprochait à Hérode de vivre avec Hérodiade, femme de son frère, qu'il avait enlevée. Il lui disait: Vous n'avez pas droit de garder la femme de votre frère. » Ce fut donc afin de pouvoir se livrer en toute liberté à leur infâme débauche et pour n'avoir pas à craindre des reproches importuns, que le fornicateur et l'adultère firent disparaître le courageux défenseur de la chasteté. Les reproches, en effet, ne font qu'aigrir les méchants. Essayez de les ramener, vous les irritez. Avertissez-les, ils vous haïront et deviendront pires. Le vice déteste toujours la vérité et la vertu. Ceux qui sont esclaves du crime détestent la liberté, les sacriléges ne peuvent supporter les Saints, les impudiques ont en horreur la chasteté, les gens corrompus souffrent à la vue de l'innocence, les gens de luxure abhorrent la tempérance, la miséricorde est un supplice pour les gens cruels. Les impies, ne pouvant supporter la piété, se déchaînent avec toute leur malice et toute leur rage contre ceux qui la pratiquent. Et la vie de ces derniers, étant pour eux un reproche insupportable, ils mettent tout en œuvre pour les faire périr. Ici, le grand chagrin est de n'avoir pas des motifs suffisants pour faire disparaître ce modèle

---

nes Herodem propter Herodiadem quam tulerat fratri suo Philippo uxorem. Dicebat enim ei Johannes: Non licet tibi habere uxorem fratris tui. Unde, ut libere ac sine ulla correptionis molestia cupitis potirentur amplexibus mœchus et adultera, Baptistam defensorem castitatis sategerunt auferre de medio. Malos namque qui corripit exacerbat; qui revocat irritat; incurrit odium qui monet atque monendo reddit deteriores. Quoniam odiosa est, semper virtus et veritas vitiosis; libertas contraria facinorum servis; sacrilegis exosa sanctitas; inimica impudicis castitas; integritas pœna corruptis, adversa frugalitas luxuriosis; crudelibus dura semper misericordia. Impiis pietas non ferenda; inde contra pios tota rabidi spiritûs malignitate debacchantur; et quos sibi dissimiles genere conversationis graviter patiuntur, exstinguere penitus moliuntur. Nec ergo illis satis idonea videtur causa auferre de medio castitatis atque probitatis exemplar. Inde Herodes et Herodias furiis agitantur in Johan-

d'honnêteté et de chasteté; c'est ce qui redouble encore la fureur d'Hérode et d'Hérodiade. Voulez-vous voir comment ils s'y prendront? Ils n'obéiront point à un mouvement subit et irréfléchi; ils raisonneront et délibèreront froidement.

Saint Jean était en prison depuis longtemps, et il eût été facile de revenir à des sentiments de justice et de lui rendre la liberté; mais Hérodiade avait le dessein bien arrêté de chercher une occasion favorable pour mettre à mort l'homme de Dieu. Elle attend cette occasion, qui doit mettre le comble à ses vœux. D'ailleurs, il ne faut pas perdre son temps à chercher les motifs qui font agir les pervers. Quand il s'agit d'un crime qui a été fait sans motifs, il n'y a pas lieu de se demander les raisons pour lesquelles il a été commis, puisqu'en réalité il n'y en a aucune d'avouable. Hérode ne peut donc alléguer la moindre excuse, puisqu'il n'a pas en sa faveur une ombre de raison. Son crime ne provient ni de l'ignorance, ni de la faiblesse. C'est bien avec préméditation qu'il a mis à mort l'incomparable Précurseur.

---

nem. Modum nosse desideras? Non aliquo repentino impulsu animi sed ratiocinativa deliberatione tam nefandum tamque execrabile facinus commissum est. Nam cum per diuturna temporis spatia feralis ergastuli claustris detineretur, beatus Johannes plusquam propheta revocata sententia solvi posset saniori consilio, nisi longa deliberatione perimendi eum quæreretur occasio. Unde tempus exspectatur opportunum quo perficiatur scelus jamdiu exoptatum. Sed in actibus reproborum plerumque causas et rationes disquirere non satis videtur rationabile. Ubi enim publice negotium fit absque ratione, ratio non est ibi exquirere rationem vel causas rationabiles cum tota causa penitus ratione careat. Proinde nullum defensionis obumbraculum relinquitur Herodi, cum, nulla rationabili existente causa, ex industria non fragilitate vel ignorantia virum incomparabilem morte addixerit.

CHAPITRE II

DES DIFFÉRENTS GENRES DE PÉCHÉS

L'homme pèche de trois manières : par ignorance, par faiblesse ou par malice. Pécher par faiblesse est plus grave que pécher par ignorance ; mais pécher par malice est bien autrement grave que pécher par faiblesse. Saint Paul avait péché par ignorance tant qu'il vivait encore dans le judaïsme, et il en exprime son repentir en ces termes : « J'ai blasphémé autrefois, j'ai persécuté honteusement les enfants de Dieu ; mais Dieu m'a fait miséricorde parce que je péchais par ignorance, n'ayant pas encore la foi. » Saint Pierre a péché par faiblesse, alors qu'une simple servante réussit à mettre à néant le magnifique témoignage qu'il avait rendu à son Maître par ces paroles : « Vous êtes le CHRIST, Fils du Dieu vivant. » Il

---

CAPITULUM II

QUIBUS MODIS PECCATUR

His denique tribus modis mortale genus a justitiæ lineis exorbitat. Nam omne peccatum aut ignorantia aut infirmitate, aut studio perpetratur. Ut et gravius quidem infirmitate quam ignorantia, sed multo gravius studio quam infirmitate peccatur. Ignorantia namque Paulus peccaverat cum præteritorum reminiscens pœnitendo gestorum quæ aliquando in Judaismo commiserat dicebat : Qui prius fui blasphemus et persecutor et contumeliosus ; sed misericordia Dei consecutus sum quia ignorans feci in incredulitate. Petrus autem infirmitate peccavit quando totum fidei testimonium quod Domino perhibuit dicens : Tu es CHRISTUS filius Dei vivi, una vox puellæ concussit et Deum quem corde credidit fragilitate timiditatis compellente, voce denegavit. Sed quia infirmitatis culpa vel

croyait au fond de son cœur, mais la faiblesse et la timidité lui firent renier sa foi. Les péchés d'ignorance et de faiblesse s'effacent d'autant plus aisément qu'ils n'ont pas eu pour principe la malice. Saint Paul une fois éclairé efface son péché d'ignorance. Saint Pierre qui avait ébranlé dans ses racines et presque desséché l'arbre naissant de sa foi, le consolida le reste de sa vie en l'arrosant de ses larmes. Ils péchaient par malice, ces pharisiens obstinés et rebelles dont le Seigneur dit dans l'Evangile : « Si je n'étais pas venu, et si je ne leur avais pas parlé, ils ne seraient pas coupables ; mais maintenant leur péché est sans excuse, car ils m'ont vu et ils m'ont pris en haine, moi et mon Père. » Hérode, lui aussi, a péché par malice en faisant mettre à mort saint Jean-Baptiste. Il ne péchait pas par ignorance, et il ne saurait alléguer cette excuse, puisque l'Evangile dit en termes exprès : « Hérode craignait saint Jean, et savait que c'était un homme juste et saint ; il le gardait, lui obéissait en bien des choses et l'écoutait volontiers. » Il y a en effet, une différence entre ne pas faire le bien et haïr celui qui enseigne le bien ; de même qu'il y a une grande différence entre une faute commise dans la précipitation et une faute mûrement délibérée. On excuse plus vite

---

ignorantiæ eo facilius tergitur, quod non studio perpetratur, Paulus quæ ignoravit sciendo correxit, et Petrus concussam fidei radicem et quasi jam arescentem lacrymis rigando solidavit. Ex industria vero peccaverant hi de quibus resistentibus suis rebellibus animis Dominus in Evangelio dicebat : Si non venissem et locutus eis fuissem, peccatum non haberent; nunc autem excusationem non habent de peccato suo. Nam viderunt et oderunt et me et Patrem meum. Item ex industria Herodes peccavit cum sacratissimum Baptistam capitali sententia mulctavit. Non enim nesciebat eum insontem esse ut quasi ex ignorantia videatur deliquisse cum divina lectio clamet evidentissime : Herodes metuebat Johannem sciens eum virum justum et sanctum et custodiebat eum, et audito eo, multa faciebat et libenter eum audiebat. Aliud quippe est bona non facere, aliud bonorum doctorem odio habere, sicut aliud est præcipitatione, aliud deliberatione peccare. Nam quod impulsiva causa delinquitur, facilius veniam pro-

une faute d'entraînement, quoique, en réfléchissant et après délibération, on ne puisse s'empêcher de la condamner. Quant aux fautes commises avec pleine délibération, comme on ne peut prétexter l'ignorance, elle mérite un sévère châtiment. Il arrive souvent qu'on aime le bien, mais par faiblesse on n'est pas capable de le pratiquer. Or, ne pas faire le bien et le haïr, c'est, sans contredit, un péché de malice. Et de même que c'est un plus grand crime d'aimer le mal que de le faire, de même haïr la justice est chose plus grave que ne point la pratiquer. Il y a dans l'Eglise telles gens qui non-seulement ne font pas le bien, mais persécutent encore ceux qui le pratiquent; ne faisant rien eux-mêmes, ils empêchent les autres de bien agir, ou, si le bien est déjà accompli, ils en détestent les auteurs. Leur péché ne provient ni de l'ignorance ni de la faiblesse, mais de la pure malice. Si, sans pouvoir faire le bien, ils avaient au moins le désir de le faire, ils aimeraient au moins dans les autres ce qu'ils ne font pas eux-mêmes. S'ils le désiraient tout au moins, ils ne haïraient point ceux qui le font. Au contraire, ils savent ce qui est bien, mais leur conduite prouve qu'ils le méprisent; sitôt qu'ils l'aperçoivent, ils le persécutent; très-souvent aussi, ils négli-

---

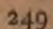
meretur. Sæpe etenim peccatum præcipitatione committitur, quod tamen consilio et deliberatione damnatur; quod autem ratiocinative perpetratur, sicut non nescienter fieri non est ambiguum, ita etiam gravi pœnæ judicatur obnoxium. Ex infirmitate autem plerumque solet accidere amare bonum, sed implere non posse. Ex studio vero peccare est, bonum nec amare nec facere. Sed sciendum est quia sicut nonnunquam gravius est malum diligere quam perpetrare, ita nequius est odisse justitiam quam non fecisse. Proinde sunt nonnulli in Ecclesia qui non solum bona non faciunt sed etiam in aliis persequuntur, et quæ ipsi facere negligunt, ab aliis vel fieri prohibent, vel facta detestantur. Quorum nimirum peccatum non ex ignorantia vel infirmitate, sed ex industria tantum perpetratur. Quia videlicet si vellent implere bona nec tamen possent, ea quæ in se negligunt, saltem in aliis amarent. Quæ si vel solo voto appeterent, ab aliis facta non odissent. Verum dum bona eadem audiendo cognoscunt,

gent d'apprendre ce qu'ils sont décidés à ne point pratiquer. Et comme il est écrit : « Le serviteur qui ne connaît pas la volonté de son maître ne mérite qu'un bien léger châtiment; mais celui qui la connaît et refuse de l'accomplir, mérite un châtiment exemplaire. » On ne saurait être puni pour avoir péché en pleine ignorance. Mais autre chose est ne pas savoir, autre chose ne pas vouloir apprendre. Ne pas savoir, c'est ignorance; ne pas vouloir apprendre, c'est orgueil. Ce n'est donc ni par ignorance, ni par faiblesse, ni par précipitation, mais par malice et de propos froidement délibéré qu'Hérode a fait mettre à mort cet homme admirable qui s'appelle Jean-Baptiste.

Mais où et quand l'a-t-il immolé ? — A Machéronte, château d'Arabie, où il célébrait l'anniversaire maudit de sa naissance. Les païens avaient adopté, entre autres rites sacrés, l'usage de célébrer le jour anniversaire de leur naissance. Ainsi nous voyons que, même avant Moïse et avant que la civilisation des peuples prît du développement, Pharaon, marchant sur les traces des anciens, célébra, par un festin solennel, l'anniversaire de sa naissance, et le souilla, comme Hérode devait le faire plus tard par un homicide. Les enfants de Dieu n'ont pas célébré par des réjouissances un semblable anniver-

---

vivendo despiciunt, animadvertendo persequuntur, persæpe bona quæ facere nolunt etiam scire contemnunt. Et quia scriptum est : Servus nesciens voluntatem Domini sui, digne plagis vapulabit paucis. Et sciens servus voluntatem Domini sui et non faciens secundum eam, vapulabit multis. Impunitatem peccati existimant remedium nesciendi. Sed aliud est nescire, aliud scire noluisse. Nam nescire ignorantia, scire noluisse est superbia. Herodes ergo non ignorantia non infirmitate vel præcipitatione, sed solo studio, ex deliberatione tantum tamque singularem virum gladio destinavit. Sed ubi et quando? In Macheronte Castello Arabiæ dum funesta celebrantur natalia. Diem vero nativitatis singulorum mortalium agere solennem jam olim apud prisca sancta error gentilis instituit. Unde et ante Moysen priusquam mores disciplinis excolerentur et nationes vel urbes legum decretis coherecerentur, Pharao ritu sumpto a veteribus natale suum festiva dape scribitur solennizasse, ipsumque solenne, uti Hero-



ils l'ont m u contraire avec Job qui s'écrie : dit soit ù je suis né et la nuit où l'on a pu n hom conçu. » « Maudit soit, dit Jérémie, mon père qu'il lui est né un enfant ctions des saints, sauf le sens mystique ent, signifient que, puisque l'homme doit ir, ssance doit inspirer non de la joie, mais de et de l'effroi, car, dit Salomon, mieux vaut le mort que celui de la naissance. On m'objectera re qu'Abraham, le père des croyants, fit un grand le jour où sa femme, vieille et jusque-là stérile, u monde l'enfant de la promesse. Croyez-vous réel- nt qu'un homme aussi saint qu'Abraham ait donné stin à cause de la naissance de son fils ? Non, bien ce ne fut pas le jour de la naissance de son fils qu'il ra, mais le jour où l'enfant fut sevré, et encore y un mystère dans cette réjouissance. Quel homme oserait transformer en jour de fête le jour où il est é en exil, livré à la douleur, condamné à la mort outes les misères qui jonchent irrémissiblement le in de la vie ?

---

quamvis longe dissimili homicidio fædasse. Quod diem videlicet ortus sui festive cultum a bonis am reperies, sed potius gravi maledicto addictum, e beato Job : Pereat dies in qua natus sum, et nox a dictum est : Conceptus est homo. Et Hieremias : lictus, inquit, qui annunciaverit patri meo dicens : est tibi puer masculus. Quæ scilicet sanctorum ma- a salvo intellectu tipico, hoc etiam persuadent cujus- morituri hominis natalitium non gaudio sed dolori formidini deputandum. Quippe, ut ait Salomon : or est dies mortis die nativitatis. Sed fortasse objicitur pater fidei Abraham sobolem promissam adeptus de (curva, ligata, debili, sterili) conjuge, grande legitur e convivium. An æstimandum est tantum virum filii elebrasse natale ? Absit. Non enim nativitatis sed s ablactationis ejus diem mysticis donavit epulis. namque sani capitis diem agat solemnem qua exilio itur, qua ærumnis gravibus traditur, qua mortis erio mancipatur, omnique generi miseriarum quibus infelicissimæ vitæ cursus plenus est addicitur.

gent d'apprendre ce qu'ils sont décidés à ne point pratiquer. Et comme il est écrit : « Le serviteur qui ne connaît pas la volonté de son maître ne mérite qu'un bien léger châtiment; mais celui qui la connaît et refuse de l'accomplir, mérite un châtiment exemplaire. » On ne saurait être puni pour avoir péché en pleine ignorance. Mais autre chose est ne pas savoir, autre chose ne pas vouloir apprendre. Ne pas savoir, c'est ignorance; ne pas vouloir apprendre, c'est orgueil. Ce n'est donc ni par ignorance, ni par faiblesse, ni par précipitation, mais par malice et de propos froidement délibéré qu'Hérode a fait mettre à mort cet homme admirable qui s'appelle Jean-Baptiste [illegible]

Mais où et quand l'a-t-il immolé ? — A Machéronte [illegible] château d'Arabie, où il célébrait l'anniversaire maudit de sa naissance. Les païens avaient adopté, entr[illegible] autres rites sacrés, l'usage de célébrer le jour anni[illegible]versaire de leur naissance. Ainsi nous voyons que, mêm[illegible] avant Moïse et avant que la civilisation des peuples p[illegible] du développement, Pharaon, marchant sur les traces d[illegible] anciens, célébra, par un festin solennel, l'anniversaire [illegible] sa naissance, et le souilla, comme Hérode devait le fai[illegible] plus tard par un homicide. Les enfants de Dieu n'o[illegible] pas célébré par des réjouissances un semblable anniv[illegible]

---

vivendo despiciunt, animadvertendo persequuntur, pe[illegible] sæpe bona quæ facere nolunt etiam scire contemnunt. E[illegible] quia scriptum est : Servus nesciens voluntatem Domin[illegible] sui, digne plagis vapulabit paucis. Et sciens servus voluntatem Domini sui et non faciens secundum eam, vapulabit multis. Impunitatem peccati existimant remedium nesciendi. Sed aliud est nescire, aliud scire noluisse. Nam nescire ignorantia, scire noluisse est superbia. Herodes ergo non ignorantia non infirmitate vel præcipitatione, sed solo studio, ex deliberatione tantum tamque singularem virum gladio destinavit. Sed ubi et quando? In Macheronte Castello Arabiæ dum funesta celebrantur natalia. Diem vero nativitatis singulorum mortalium agere solennem jam olim apud prisca sancta error gentilis instituit. Unde et ante Moysen priusquam mores disciplinis excolerentur et nationes vel urbes legum decretis coercerentur, Pharao ritu sumpto a veteribus natale suum festiva dape scribitur solennizasse, ipsumque solenne, uti Hero-

saire, ils l'ont maudit au contraire avec Job qui s'écrie : « Maudit soit le jour où je suis né et la nuit où l'on a pu dire : Un homme a été conçu. » « Maudit soit, dit Jérémie, celui qui annoncera à mon père qu'il lui est né un enfant mâle. » Ces malédictions des saints, sauf le sens mystique qu'elles renferment, signifient que, puisque l'homme doit mourir, sa naissance doit inspirer non de la joie, mais de la douleur et de l'effroi, car, dit Salomon, mieux vaut le jour de la mort que celui de la naissance. On m'objectera peut-être qu'Abraham, le père des croyants, fit un grand festin le jour où sa femme, vieille et jusque-là stérile, mit au monde l'enfant de la promesse. Croyez-vous réellement qu'un homme aussi saint qu'Abraham ait donné ce festin à cause de la naissance de son fils ? Non, bien sûr, ce ne fut pas le jour de la naissance de son fils qu'il célébra, mais le jour où l'enfant fut sevré, et encore y a-t-il un mystère dans cette réjouissance. Quel homme sensé oserait transformer en jour de fête le jour où il est envoyé en exil, livré à la douleur, condamné à la mort et à toutes les misères qui jonchent irrémissiblement le chemin de la vie?

---

des, quamvis longe dissimili homicidio fædasse. Quod tamen diem videlicet ortus sui festive cultum a bonis nusquam reperies, sed potius gravi maledicto addictum, dicente beato Job : Pereat dies in qua natus sum, et nox in qua dictum est : Conceptus est homo. Et Hieremias : Maledictus, inquit, qui annunciaverit patri meo dicens : Natus est tibi puer masculus. Quæ scilicet sanctorum maledicta salvo intellectu tipico, hoc etiam persuadent cujuslibet morituri hominis natalitium non gaudio sed dolori atque formidini deputandum. Quippe, ut ait Salomon : Melior est dies mortis die nativitatis. Sed fortasse objicitur quod pater fidei Abraham sobolem promissam adeptus de victa (curva, ligata, debili, sterili) conjuge, grande legitur fecisse convivium. An æstimandum est tantum virum filii sui celebrasse natale? Absit. Non enim nativitatis sed potius ablactationis ejus diem mysticis donavit epulis. Quis namque sani capitis diem agat solemnem qua exilio relegatur, qua ærumnis gravibus traditur, qua mortis ergasterio mancipatur, omnique generi miseriarum quibus hujus infelicissimæ vitæ cursus plenus est addicitur.

CHAPITRE III

DU PÉCHÉ QUI EST CAUSE OU CHATIMENT DU PÉCHÉ

Il nous paraît à propos de faire observer ici quelle est la conduite impénétrable de Dieu à l'égard des hommes. Il élève les uns par des vertus éclatantes aux plus hauts sommets de la gloire, et précipite les autres vers les châtiments éternels par les sentiers abruptes du vice et du péché. On le voit dans ces deux types, Jean et Hérode; l'un, par une vie admirable, s'élève jusqu'à la gloire surexcellente du martyre; l'autre se précipite de l'adultère à l'homicide. C'est par un juste jugement de Dieu que, tandis que les justes s'élèvent graduellement vers le bien, les méchants qui négligent les petites choses, finissent bientôt par commettre les crimes les plus énormes. Il arrive souvent que des fautes peu graves en soi condui-

---

CAPITULUM III

DE PECCATO, CAUSA VEL PŒNA PECCATI

Nunc vero illud non ab re considerandum videtur quanta quamque terribili dispensatione supremus arbiter singulos actus hominum distinguat dum hos per excelsiores virtutum provectus sublimat ad gloriam; illos autem per vitiorum atque criminum confraga præcipites æternam trudit in pœnam; sicut in Johanne ac Herode liquet, quorum alter de insigni genere conversandi ad excellentioris culminis martyrii ascendit bravium; alter vero de mæchia pronuit miser ad detestabile homicidium. Justo quippe Dei judicio agitur, ut sicut electi gradatim conscendunt meliora, sic reprobi dum minime vitant minora, in extrema decidant facinora. Sicque fit ut minora peccamina causæ sint majorum scelerum. Omne namque peccatum quod citius pœnitentia non tergitur, aut peccatum est et causa peccati; aut

ıalement aux plus grands crimes. Tout péché qu'on : pas immédiatement par la pénitence, ou bien péché qui conduit à un autre, ou un péché qui hâtiment d'un autre. Tout péché dont on ne fait ımédiatement pénitence conduit inévitablement à re péché, dont il devient nécessairement la cause, ıue Dieu, qui voit et connaît tout très-justement, ›nne le cœur du coupable, et l'aveugle de manière péché d'aujourd'hui le conduit à celui de demain, ernier est réellement le châtiment du péché d'hier. ɪn vérité, la vengeance de Dieu qui fait qu'un péché se d'un autre péché, et que ce dernier est le châ-du premier. C'est pourquoi le Docteur des Gentils, 'aul, parlant de certains impudiques, dit : « Ils excusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne lui rendu la gloire qui revient à Dieu ; ils ne lui ont ıdu grâce, mais ils se sont ensuite évanouis dans il de leurs pensées. » Il ajoute, pour nous faire re la conséquence de ce péché : « C'est pourquoi es a livrés aux désirs de leurs cœurs corrom-les a fait esclaves de l'impureté et de toutes les solitaires des sens révoltés. » Ayant connu Dieu, commis à bon escient le péché d'orgueil. Ils sont

---

ım et pœna peccati. Peccatum enim quod pœnitendo luitur suo pondere mox protrahit ad aliud, sicque atum et causa peccati, quia cœlestis æquissimusque ır deserendo peccantis cor obnubilat, ut præcedentis peccati, etiam in alia cadat, quæ non incongrue eccati dicuntur, quia ex præcedentis peccati ultione antur, ut et præcedens culpa causa sit subsequentis; um, culpa subsequens sit pœna præcedentis. Unde tium Præceptor de quibusdam lubricis ait : Quia gnovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt tias egerunt; sed evanuerunt in cogitationibus suis. quod ex hoc erroris semine pullulet illico adjun-ns : Propter quod tradidit illos Deus in desideria eorum, in immunditiam, ut contumeliis afficiant sua in semetipsis. Quia enim cognoscentes Deum, m superbiæ intelligendo commiserunt, justi judicii cœcantur, ne intelligentes quod committunt, per erroris diffluant desideria. Hinc rursum idem

[illegible]

[illegible] empêchera de se [illegible] désirs effrénés. Voilà [illegible] de ces gens, s'exprime [illegible] la mesure de leurs [illegible] : « Que celui qui [illegible] qui est dans la [illegible] encore. » C'est pourquoi, [illegible] iniquité sur ini- [illegible] saint héritage; » [illegible] ont été appo- [illegible] le sentier, et [illegible] plus vite et [illegible] : La voie est plus [illegible] des mauvais anges [illegible] mal. Par un juste juge- [illegible] obstinés le sentier [illegible] pratiquer le bien, [illegible] la convenance, une [illegible] même. Ils n'en méritent que [illegible] : Les iniquités des Am[illegible] au comble : et ail- leurs : [illegible] je leur rendrai ce qu'ils [illegible]

Apostolus de reprobis illis dicit : Ut impleant peccata sua semper. Et in Apocalypsi voce divina dicitur : Qui nocet, noceat adhuc, et qui in sordibus est sordescat adhuc. Hinc etiam Psalmista canit : Appone iniquitatem super iniquitatem eorum, ut non intrent in justitiam tuam. Et alibi : Immissiones per Angelos malos. Viam fecit semitæ iræ suæ. Latior est via quam semita. Per suggestiones nempe malignorum spirituum de semita iræ suæ Dominus viam facit, quia plerumque in peccantibus causas iræ districte judicando dilatat, ut qui illuminati agere recte noluerint juste cæcati adhuc faciant, unde puniri amplius mereantur. Hinc quoque Moyses ait : Necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum. Idem etiam alibi voce Dominica terribiliter intonat : Ego retribuam eis in tempore ut labatur pes eorum. Herodem itaque muliebris seduxit amor, cumque manus mittere compulit in illum quem justum et sanctum esse non ignorabat. Qui quoniam fœtida luxuriæ contagia declinare contempsit, in gravis-

L'amour désordonné d'une femme s'empara d'Hérode, et le poussa à se saisir d'un homme qu'il savait être juste et saint; pour n'avoir pas voulu renoncer à son immonde luxure, il tombe dans le crime épouvantable d'homicide. Ainsi, un péché moins considérable le conduit à un plus grand crime. Ainsi, par un juste jugement de Dieu, l'amour d'une femme adulère, qu'il savait être détestable, lui a fait verser le sang d'un prophète que tout le monde proclamait saint et agréable à Dieu. C'est donc par une juste permission du Juge éternel que l'esprit d'Hérode a été aveuglé et qu'il s'est précipité tête baissée dans le crime pour courir à l'abîme éternel; et son supplice en enfer sera d'autant plus dur, que les mérites et la gloire de saint Jean seront plus éclatants dans le ciel. Et ne nous étonnons pas si le divin Arbitre de toutes choses a permis que ce juste, qu'il aimait tendrement, fût livré à la mort, pour récompenser une danseuse effrontée. N'est-elle pas tout à fait admirable, la bonté du Créateur qui conduit les siens à la béatitude éternelle par des chemins si affreux et si pitoyables? L'Esprit-Saint parle dans ce sens, quand il dit: « C'est par beaucoup de tribulations que nous devons parvenir au royaume des cieux; » et ailleurs: « Celui-là seul sera couronné, qui aura combattu en règle. » Plus

---

simum homicidii reatum miserrime proruit. Quippe minus peccatum majoris illi causa exstitit facinoris, qui districto Dei examine contigit ut propter appetitum adulteræ quam detestandam certissime noverat cruorem prophetæ amice corripientis funderet, quem Deo acceptissimum multorum testimoniis acceperat. Æquissima ergo lance Judicis æterni Herodianus animus obcæcatus est ut per abrupta nefandorum devolutus flagitiorum perditionis æternæ demergeretur in barathrum, tantoque propensius ausis gravioribus sibi gehennalis pœna quanto sacerrimo Baptistæ dignioribus meritis cœlestis accumularetur palma. Proinde nemo miretur quod justissimus ille rerum omnium moderator ac dispensator virum sibi dilectissimum letho tam deformi addici permiserit, ut in præmium salticæ petulantis capite mulctaretur. Nec est nempe magnifica clementissimi conditoris benignitas ut per abjecta et horrida suos provehens sidereis ditet honoribus. Juxta quod divina resonat assertio: Per multas tribulationes oportet nos ingredi regnum

l'homme aura été éprouvé et tourmenté, plus glorieuse sera sa récompense. C'est l'avis de saint Grégoire : « Plus on aura souffert l'injustice, dit-il, plus on sera glorieux dans le royaume éternel. » La plupart du temps, Dieu permet que ses élus soient en butte aux persécutions des méchants, qu'ils soient tourmentés et mis à mort par eux, afin que, considérant les souffrances qu'ont endurées les saints, nous nous plaignions moins amèrement de nos infirmités corporelles et des revers de la fortune. Dieu veut même que nous nous réjouissions quand il nous survient diverses épreuves, nous souvenant que Dieu éprouve durement ceux qu'il aime, et ménage de grands fléaux à ses plus chers enfants. Il est un point tout à la gloire de notre bienheureux : c'est que, tandis que tous les hommes pèchent fréquemment et que l'enfant lui-même qui vient de naître n'est pas exempt de souillures, nul n'oserait dire que le Précurseur a commis le moindre péché en actes ou en paroles, ou qu'on puisse signaler chez lui aucune sensualité dans les vêtements et la nourriture ; au contraire, la simplicité et la grossièreté de son vêtement, sa parfaite abstinence, sa persévérance admirable, ont mérité les éloges du souverain Juge lui-même. Si Jean ouvrait la bouche, c'était ou pour rendre témoignage

---

cœlorum. Et alibi : Non coronabitur nisi qui legitime certaverit. Quo enim quisque gravioribus attritus fuerit suppliciis, eo amplioribus potietur præmiis, dicente beato papa Gregorio : Quanto quisque patientior fuerit ad injuriam, tanto potentior constituetur in regno. Ad hoc etiam plerumque omnipotens Deus electos suos in hac vita pravorum permittit persecutionibus conteri, atque variarum pœnarum mortiumque generibus consumi, quatenus consideratis perfectorum virorum passionibus, minus de incommodis corporis nostri, minus de fortunæ casibus asperis gravemur; quinimo gaudeamus cum in varias tentationes inciderimus animo fixum tenentes quoniam quem diligit Deus corripit; flagellat autem omnem filium quem recipit. Verum etsi veridicis constet sententiis quia in multis offendimus omnes, et : Nemo mundus a sorde nec infans cujus est unius diei vita super terram, quis tamen saltem opinari audeat sanctissimum CHRISTI Præcursorem in actu vel dictu, aut habitu, vel victu deliquisse cujus

à la vérité, ou pour reprendre les aveugles volontaires qui fermaient les yeux à la lumière, ou pour ramener doucement les égarés. Ses ennemis eux-mêmes louaient la sainteté de ses œuvres. Pouvait-il y avoir place pour la moindre souillure dans le cœur de celui que l'Esprit-Saint avait consacré dès avant sa naissance? A-t-il jamais pu commettre le moindre péché en vivant au milieu des hommes, celui qui, dès ses plus tendres années, a fui leur société pour vivre en ermite dans le secret de la solitude? Et cependant, c'est cet homme qui, après avoir été jeté dans les fers et retenu dans un horrible cachot, couronne sa vie par un martyre sanglant. Mais trève à cette longue digression que nous croyons utile. Hâtons-nous d'arriver aux détails qui font notre joie après que nous aurons raconté la passion de notre protecteur.

---

austeritatem induviarum, parcimoniam alimentorum, et mentis constantiam etiam ipse Judex omnium commendat. Cujus omne quod loquitur, aut veritati testimonium reddit, aut rebelles lumini severe redarguit, aut errantes modeste corrigit, cujus opera justitiæ, etiam qui eum non amabant, venerationi habebant. Quis vero in ejus præcordiis peccati locus esse potuit quem necdum ortum Spiritus sancti sibi adventus dicavit? Quando saltem humanæ conversationis intuitu valuit ab itinere virtutis vel ad modicum deflecti qui totam a pueritiæ rudimentis vitam eremicola et solitarius peregit? Et tamen talis vir ac tantus vitæ præsentis metam post diuturnan vinculorum afflictionem, post longum feralis carceris squalorem roseo sanguinis sui redimitus fulgore suscepit. Sed his quasi per digressionem, non tamen infructuose dictis ut opinor congruum videtur nunc ipsam beatissime passionis perfunctorie revolvere historiam ad gaudia nostra properando.

CHAPITRE IV

LA PASSION DE SAINT JEAN-BAPTISTE

« Hérode fit arrêter saint Jean, le fit charger de fers et le garda en prison à cause d'Hérodiade, femme de son frère Philippe, qu'il avait enlevée pour l'épouser. Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis de garder la femme de votre frère. » Voilà le grief d'Hérode, voilà ce qui offense le tyran, voilà le motif pour lequel il emprisonne l'homme de Dieu. O crime abominable ! les impies lient étroitement celui qui annonce aux hommes la liberté descendue du ciel ! On enferme dans la nuit du cachot celui qui est venu rendre témoignage à la lumière, celui que la lumière éternelle a proclamé une lampe ardente et luisante. « Le jour anniversaire de sa naissance, Hérode invita à un grand festin les princes, les tribuns et les grands

---

CAPITULUM IV

DE PASSIONE JOHANNIS BAPTISTÆ

Misit Herodes ac tenuit Johannem et vinxit eum in carcerem propter Herodiadem uxorem Philippi fratris sui quia duxerat eam. Dicebat enim Johannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui. Ecce unde reus Johannes habetur, ecce unde tyrannum offendit, ecce quare horrendis intruditur claustris. Proh nefas ! Ille qui libertatem supernæ pacis evangelizabat, ab impiis crudelium vinculorum nodis arctatur. Clauditur carceralis obscuritatis nocte qui venerat testimonium perhibere de lumine, et lucerna ardens et lucens meruit nuncupari ab ipsa sempiterna luce. Die autem natalis sui Herodes cœnam fecit principibus et tribunis et primis Galilææ. Convocantur catervæ procerum, ut Herodianus cunctis innotescat incestus. Hæc est enim malitiæ familiaris consuetudo ut quo se contegere

de la Galilée. » On invite en masse la noblesse, comme pour étaler à ses yeux l'inceste royal. C'est bien ainsi, d'ordinaire : plus les méchants cherchent à cacher leurs crimes, plus ils les font éclater à tous les yeux, et les monuments de leur infâmie demeurent pour la proclamer pendant tous les siècles. Quel est, dans tout l'univers, le peuple et le pays où les chants populaires ne flétrissent le honteux inceste d'Hérode ? Le mot latin *cœna* est le même que le grec Κοινον, et veut dire une réunion de gens assemblés pour prendre un repas, et ce terme est employé dans les auteurs profanes aussi bien que dans les saintes Lettres. On se met donc à table dans une salle richement parée, afin de célébrer plus dignement la fête du monarque insensé. Or voici qu'au moment où les convives ont fait honneur aux mets les plus abondants et les plus recherchés, alors que le vin les a disposés à la joie, la fille de la reine apparaît. Il eût convenu à son âge et à son sexe qu'elle fût tenue dans l'ombre et le secret pour se former à la vertu ; mais non, elle paraît devant ce public de convives courtisans, et elle vient danser sans pudeur, comme feraient des histrions attitrés. D'ailleurs, que pourrait bien être la fille d'une adultère,

---

nititur, eo a seipsa luce clarius divulgetur, atque infamibus monumentis scelerum fiat turpis fabula sœculorum. Quæ enim gens vel natio tam semota tamque secreta videatur in orbe ubi Herodis incestuosi factum spurcissimum cantitando non damnetur? Cœnam vero dici conventum multorum convescentium ab eo quod pelasgi (Græci) Κοινον id est commune vocitant, non solum in sæcularibus sed etiam in divinis, frequenter reperitur litteris. Interea discumbitur luxurianti opulentia regalibus atriis vernantibus, quatenus inter magnificos apparatus vesani ducis gratius infausta recolantur festalia. At ubi convivæ largioribus diffusi epulis multoque sunt exilarati mero, reginæ filia in arcanis conclavium honestis informanda moribus et per omnia castis informanda disciplinis, publicis se ingerens aspectibus, abjecto pudore, inter aulicas convivantium phalanges, instar histrionum saltatura egreditur. Quid enim de turpissima mœcha nisi turpis et petulca soboles, nisi detrimentum castrimargiæ, nisi sacri pudoris dispendium prodire debuit. Quænam disciplina, quæ lex, quæ

sinon une effrontée provoquant à la débauche, travaillant à ruiner la chasteté et à détruire toute pudeur? Trouvez donc un usage, une loi, une disposition du droit, une coutume acceptée du public qui permette à la fille d'un roi de venir parader devant les grands du royaume, comme sur un théâtre, jouer des yeux, se livrer à des mouvements de tête lascifs, laisser flotter sa chevelure, montrer ses bras, tourmenter ses doigts et tout son corps au mépris des règles vulgaires et universelles de la pudeur! Tout cela nous permet de croire que cette danse lascive et folle n'était qu'un moyen calculé d'avance, par la haine furieuse d'Hérodiade, pour obtenir la mort de Jean-Baptiste. Elle prévoyait ce qui devait sûrement en résulter, et ne doutait pas que le roi exaucerait ainsi ses vœux. Aussi Hérode, prenant un plaisir extrême à cette danse, prononça sans réfléchir, comme il convient à un roi, son fameux serment : « Demandez-moi ce que vous voudrez, je vous le donnerai. » Et il jura de lui accorder immédiatement ce qu'elle demanderait. Il ne faut pas s'étonner si ce monstre infâme, incapable de faire un seul acte de vertu, mais capable de commettre tous les crimes, a fait à la légère un serment imprudent. Affai-

---

sanctio juris, quod plebiscitum, quæ consuetudo, quæso, unquam persuasit aut jussit regiam filiam more theatrico ante primatum populorumque cuneos oculis ludere, caput rotare, comas spargere, brachia exerere, digitos in orbem complicare, totamque machinam membrorum quæ vel natura solers abscondit, vel disciplinalis institutio velavit, lascivis atque inconditis gestibus distorquere? Unde opinari fas est Herodiadem Johannis furentem odio ejusque necis opportuna machinamenta rimantem, tales saltationes ac talia præstruxisse commenta. Rem utique non aliter quam futura erat præmeditans, regemque conscium suis votis allubescere in tali consilio non ambigens. Unde idem Herodes lubricis motibus delectatus puellæ confestim ad jusjurandum leviter non ut rigorem decuit regiæ majestatis, prosiliit dicens ei : Pete a me quod vis, et dabo tibi. Et juravit illi quod quidquid ab eo petivisset, absque repulsa protinus impetraret. Nec sane mirandum quod regnator ille nefandus et monstrum nulla virtute redemptum a vitiis, æger solaque libidine fortis tam inconsulte ac temere

li par la débauche, et n'ayant de courage que pour y livrer, il jure alors qu'il est repu de mets exquis, t après boire, alors que les gens les plus vertueux eux-nêmes oublient quelquefois, en pareil cas, leur me-ure et leur sagesse habituelles. Est-il un secret que 'ivresse ne laisse échapper? A quel crime ne porte-elle pas, surtout si la gourmandise vient à son aide? Ce qu'il y a d'horrible, surtout, c'est qu'il aime mieux xécuter son abominable serment que se parjurer. Et pourtant, c'eût été un bien moindre crime de se arjurer que de mettre à mort le prophète du Sei-neur. Hérodiade, dressée par sa mère, demanda la ête de saint Jean dans un plat. Pouvait-elle donner un utre conseil, cette adultère ennemie des lois de Dieu? our se venger de Dieu lui-même, elle fait mettre à nort le défenseur de la chasteté. Elle craignait que le roi, édant aux sages conseils de celui qu'il écoutait souvent auquel il obéissait volontiers, la répudiât pour con-acter une union honorable. Elle met donc en œuvre outes ses ruses de femme pour faire périr l'innocent. Et le roi fut contristé. » Remarquons bien ici que les crivains sacrés expriment ce qu'ont dû penser les té-

---

juraverit inter accuratissima ferculorum genera et diversa pocula cum nonnullos virtutis viros post vina minus sapuisse, atque a recto exorbitasse constiterit. Quid enim ebrietas non recludit? vel ad quod flagitium comitante ventris ingluvie miseros mortales non impellit. Illud potius nimis abhorrendum quod jurata perficere quam pejerare maluerit, Longe siquidem tolerabilius fuerit perjurii quam interfectionis propheticæ crimen incurrere. Tunc puella monitu sceleratæ matris petiit in disco caput Johannis. Quod enim aliud consilium adultera divinis evidenter renitens legibus dare debuit quam ut in injuriam Deitatis defensor castitatis exstingueretur? Metuebat siquidem ne tyrannus salubribus obtemperans monitis ejus quem sæpius libenter audiebat quoque audito multa faciebat, se repudiata, novos quæreret amplexus, et ob id femineis versutiis insontem perimere machinabatur. Et contristatus est rex. Intuere diligentius sacrarum scriptores Litterarum, plerumque ad opinionem quorumdam loqui, non quod ipsa res de qua agitur sic se habeat sicut verbi gratia, Virgo

moins du fait, et non les sentiments intimes de celui qui agit. C'est ainsi, par exemple, que la Mère du Seigneur dit à son Fils : « Mon Fils, pourquoi nous as-tu traités ainsi? Ton père et moi nous te cherchions tout inquiets. » Elle savait pourtant que saint Joseph n'était pas le père de Jésus, lequel avait été conçu dans ses chastes entrailles par l'opération du Saint-Esprit. C'est de cette manière aussi que l'Evangéliste nous dit qu'Hérode fut contristé, parce que les convives durent lui prêter ce sentiment. Mais cet hypocrite feignait la tristesse, tandis que son âme débordait de joie. Examinez un peu plus à fond ce cœur sacrilége. Il éprouvait une joie secrète en voyant qu'on lui demandait précisément ce qu'il aurait déjà réalisé, si un prétexte favorable s'était rencontré. Il ne cherchait qu'un motif plausible de céder. C'est pourquoi l'Evangile ajoute : « Mais comme il avait fait serment, et à cause des convives, il ne voulut point contrister la danseuse. Il envoya le bourreau, et donna ordre qu'on lui apportât la tête de saint Jean dans un plat. » Qu'est-ce qu'il y a de plus horrible en tout cela? Il est difficile de le dire. Tout est horrible. Un roi, un tyran se livre à l'adultère; le juste

---

Genitrix Deo puero ait : Fili, quid fecisti nobis sic? Ego et pater tuus dolentes quærebamus te; cum utique sciret eum non ex Joseph sed Spiritus sancti operatione se castis concepisse visceribus. Haud secus Herodes contristatus perhibetur, quoniam præsens turba convivantium eum contristatum arbitrabatur. Quippe dux versipellis tristitiam prætendebat in facie, cum lætitiam gestaret in mente. Nam si subtilius cor sacrilegum inspicias, lætabatur occulte quod ea petebantur quæ et antea facere, si excusabiliter valeret, disposuerat, atque ideo causas quasdam quasi honeste dandi quærebat. Unde et subditur : Propter jusjurandum autem et propter simul discumbentes noluit eam contristari, sed misso spiculatore præcepit afferri caput Johannis in disco. Quid prius horrescam nescio, adeo hic omnia redundant criminibus. Rex immo vero tyrannus mæchatur, justus catenis datur, publice saltat puella regia, temere juratur inter pocula, regina suggerit prava filiæ, in præmium cedit lasciviæ cervix cæsa prophetæ. Proh dedecus! O quot et quanta in hoc brevissimo narrationis

est enchaîné; la fille d'un roi danse en public; le roi fait un serment téméraire après boire; la reine donne à sa fille un conseil abominable; la tête du Précurseur devient la récompense de la luxure. O honte! Que de crimes dans cette courte énumération! Où sont les sentiments d'humanité? Où sont les droits de la nature? Où la loi? où le droit? où la crainte du Juge éternel? Quel respect des lois divines et des lois humaines? Qui n'eût cru, en voyant courir à la prison, qu'on allait profiter de cette réjouissance solennelle pour rendre la liberté au prophète, en présence de tous les grands du royaume? Que faites-vous, infâme Hérode? Vous tournez contre le juste vos armes abominables, vous donnez en récompense à une danseuse la tête de celui qui prêchait la sainteté! Pour une infâme débauchée, vous éteignez la lampe qui éclairait le monde! C'est ainsi que vous exercez la justice et que vous appliquez les lois? Prince cruel, vous signalez votre anniversaire par une action indigne que toute la suite des siècles n'avait pas encore vue et ne verra plus! Et pourquoi commettez-vous un tel forfait? Est-ce parce que vous en avez fait le serment? Mais le roi Saül avait fait serment, lui aussi, de mettre à mort quiconque man-

---

contextu comprehenduntur facinora! Ubi quæso humanitatis respectus? Ubi jura naturæ? Ubi lex, ubi fas est, ubi metus censoris æterni? ubi divina, ubi humana decreta? Quis non, cum videret e convivio ad carcerem festinanter iri, crederet prophetam in festivo regis natali et solemni optimatum populorumque convivio jussum dimitti? Quid agis, infandissime Herodes? adversus justitiam detestanda corripis arma, mercedem saltitantis puellulæ jubes fieri cervicem præceptoris justitiæ. Pro infami ganea mundi lucernam exstinguis. Sic juris libramina, sic legum moderaris frena. Indignum plane spectaculum et sæclis omnibus inauditum rector atrocissime tuo exhibes natali. Cur denique tanto te induis flagitio? An propter jusjurandum? Nunquidnon et Saul dux hebrææ gentis juravit se interfecturum supra interdictum suum vescentem nec tamen Jonatham filium transgredientem vetita perdidit? Nam pro eo plebe interveniente actutum mucronem revocavit in vaginam. Nec ob hoc tamen perjurii se doluit incurrisse crimen. Sed forsan id egeris propter discumbentes? Indi-

gerait contre sa défense, et pourtant il se garda de punir par la mort la désobéissance de son fils Jonathas. Il céda aux instances du peuple, et remit le glaive dans le fourreau. On ne lui reprocha point de s'être parjuré. Mais vous direz peut-être que c'est à cause de vos invités. Indignes convives, ou plutôt convives dignes de vous, puisqu'il ne s'en est pas trouvé un seul pour vous dissuader d'immoler une victime humaine au milieu d'un festin! Pas un n'osa plaider pour le saint contre l'adultère, pour le juste contre les méchants, pour le juge contre les coupables; et cela quand vous étiez contraint vous-même à feindre la tristesse, et quand il eût été si à propos d'intervenir pour vous empêcher de commettre un si grand crime, comme en fut empêché, en pareil cas, le roi Saül qui allait immoler son fils. Mais non, vos invités connaissaient votre désir secret, et ils l'ont plutôt favorisé! D'ailleurs, vous avez travaillé pour nous. Quels avantages, quel titre glorieux, quel grand sujet de joie nous a valu votre cruauté? Je ne voudrais certes pas, pour beaucoup, que vous épargniez le Précurseur. Achève, tyran souillé, souille-toi davantage, notre saint va grandir encore en sainteté. Nous aussi, sous le patronage de ce

---

gni sane convivæ vel potius tibi invitatori condigni quorum nullus inventus est qui hominem inter festa discumbentium puniri, qui ab adulteris sanctum, a pravis justum, a reis judicem plecti horrescens dissuaderet, præsertim cum tu, assumpta tristitiæ specie, coactum te hoc facere simulares, essetque opportunum ut interventu ipsorum convivantium a promisso scelere revocari deberes, ceu Saul ab interitu Jonathæ si non te id de industria præstruxisse cognoscerent, immo vero tibi in facinore faverent. O quæ commoda, quos titulos honorum quamque solemne tripudium tua nobis præbuit sævitia! Quocirca sane noluerim te insigni parcere præconi quatenus ausu sacrilego tu in sordibus sordescas adhuc, et ipse justus justificetur adhuc; necnon et nobis sub tanti cruoris patrocinio gloriaturis amplior magnificentia præstetur et gratia. Verumtamen si aliquatenus prænoscere valeres, quot et quanta infortunia quantasque miseriarum calamitates ob hoc perpessurus esses, nullo modo tale quid committeres. Nam non longe post sacratissimam Præcursoris obtruncationem, dum cui

sang béni, nous allons obtenir une grâce singulière et acquérir une gloire incomparable. Toutefois, tu te garderais de commettre ce crime, si tu pouvais savoir quel châtiment t'est réservé, quelles infortunes et quels affreux malheurs te poursuivront jusqu'à la mort. Peu de temps après le martyre du serviteur de Dieu, tu convoites la tétrarchie de celui dont tu as enlevé l'épouse, et le sénat romain décrète, au nom du successeur de Tibère, que tu seras exilé à Lyon dans les Gaules, et jeté dans un obscur cachot avec Hérodiade, ta complice. Mais ce sera pour plus tard. Poursuivons. « Le roi envoya le bourreau et lui ordonna d'aller à la prison, de trancher la tête de Jean-Baptiste et de la lui apporter dans un plat. »

O fureur, ô rage, ô âme scélérate qui ordonne d'immoler l'ami de Dieu ! Voilà donc le licteur qui exécute les ordres infâmes du tyran. Il pénètre dans le cachot. Que ferai-je ? Grande est ma douleur, et je tremble à raconter ce crime abominable. Où allez-vous, cruel bourreau ? Mais c'est bien vous plutôt qu'il convient d'immoler ; c'est vous qui devriez mourir, et non pas le saint ami de Dieu; c'est vous à qui l'on devrait trancher la tête ! Sitôt que le bienheureux voit approcher le moment ds sa mort,

---

conjugem abripueras appetis tetrarchiam, ab Augusti Tiberii successore senatus decreto pulsus in exilium apud Lugdunum Galliæ cum incesta Herodiade perpetuum fovisti carcerem. Sed hæc postea provenere. Cœpta nunc prosequamur. Tunc rex, misso spiculatore, præcepit amputari caput Johannis Baptistæ in carcere et sibi offerri in disco.

O furor, o rabies, o vere pectus iniquum !
Tam vere decernens perimi deitatis amicum.
Illico lictor avens jussis parere nefandis
Carceris antra petit. Quid agam ? Dolor est mihi grandis
Atque tremo referens. Quo tendis, sæve satelles ?
Quam felix si te potius letho dare velles !
Nam satius fuerit pro sancto morte perire,
Quam jugulum sancti pro sævo rege ferire.
Mox ubi sanctus eum lethum crudele minantem
Aspicit, implorat supplex hac voce Tonantem :
Conditor omnipotens, nutu qui cuncta coerces
Justitiæ cultæ pretium, fidei quoque merces

il s'adresse en ces termes au Tout-Puissant : « Dieu tout-puissant, de qui toutes choses dépendent, vous qui récompensez ceux qui pratiquent la justice et qui gardent la foi, recevez mon âme dans les régions heureuses de la lumière. Je la remets entre vos mains, et je vois déjà la récompense que vous m'avez préparée. » Il ne pouvait parler plus longtemps, car on avait hâte de recevoir la tête promise à la danseuse. Reçois donc la palme du martyre, bienheureux Jean-Baptiste. Qui meurt pour la foi, meurt pour Jésus-Christ. Ta voix l'a déjà annoncé au monde ; il est juste que tu lui donnes encore le témoignage de ton sang. Abaisse-toi, laisse grandir le souverain Maître. Toi tu péris par le glaive, le Seigneur expirera sur la croix. Vous serez tous deux à votre place. A ce moment, le bourreau brandit son glaive et tranche la tête du martyr. Que cette prison soit désormais auguste, puisqu'elle a été arrosée du sang du Précurseur. Que la ville de Bazas se réjouisse aussi, puisqu'elle est destinée à recevoir ce sang glorieux. Oui, cité de Bazas, le le sang du Précurseur est ta gloire et ta couronne ! C'est bien lui qui t'a apporté le salut et la lumière. C'est à lui que tu emprunteras jusqu'à la fin des siècles, le plus

---

Hanc animam vitæ jubeas regione locari
Quam manibus commendo tuis ; mihi facta parari
Nam video, dixit. Nec enim mora longa dabatur,
Promissum ne forte caput remorando trahatur,
Accipe martyrii palmam, Baptista sacrate,
Pro Christo patitur, moritur qui pro pietate ;
Ut quem vaticinans dudum signaveris ore
Ceu ratio poscit proprio testari cruore.
Incipe jam minui ; sine crescat rector olympi
Tu gladio, cruce conditor ; est rata sors in utroque.
Continuo gladiator atrox mucrone librato
Colla viro secat ; heu facinus ferale beato !
Gaudeat ille locus tam sacra cæde dicatus,
Gaudeat et noster hoc sanguine condecoratus.
Hic tibi, Vasatum, tribuit diadema superbum
Inde tibi fuit orta salus lumenque beatum,
Inde pios titulos clarosque fovebis honores,
Dum longi rutilum volvent titana labores.
Ast ubi de trunco cervix abcisa recessit,
Hac feritate nova, discus sacra colla capescit,
O fortunatum discum, nimiumque beatum,

able de tes titres. La tête tranchée est donc mise un plat. Heureux plat, plat béni, qui contient un tel et un sang si précieux ! Le bourreau apporte ce plat it être si agréable au royal impudique, et celui-ci let à la danseuse. Garde-toi bien de toucher à ces angéliques, sale pourriture ! Que ne demandais-tu la moitié du royaume ? Mais tu avais ton dessein; ait l'exécuter. Quel roi fit jamais un semblable pré- ous les yeux de nombreux convives ? Ne me parlez le Diomède et de Busiris avec leurs chevaux ; nous en présence d'un crime plus atroce, d'un crime dont raient capables ni les Bataves, ni les Gélons, ni les nates, ni les Scythes. A quoi pensais-tu donc, roi pare, en donnant au monde cet exemple inoui de auté ? Et qui donc pourrait représenter convenable-nt ce spectacle que tu donnes ! Tu introduis au mi-u d'un festin la tête sanglante d'un prophète ! Tu peux réjouir maintenant, tu n'a plus rien à craindre. Ton nnemi est mort; tu te crois au comble de tes vœux. Unis-toi à ta courtisane sacrilége, la voilà *légitime*. Il 'est plus, celui qui osait t'adresser de courageux repro-hes. Toutefois, bien qu'il soit mort, son sang, comme

---

Hac dape donatum, tantoque cruore rigatum !
Disco ferus lanio de carcere mox caput effert
Sceptriferisque truci placiturus crimine defert.
Quid moror ? angelici vultus dantur petulanti ;
Fœda puella, caput caveas contingere sancti.
Dimidium regni voto meliore petisses,
Consiliis parere feris nisi disposuisses.
Quis, rogo, quis regum dedit unquam talia dona,
Vescentum densa procerum stipante corona ?
Quid Diomedis equi, quid Busiridis memorantur,
Quum graviora nimis sicut patet hic habeantur ?
Hoc equidem numquam Batavi sævique Geloni
Fecissent ; nec Sarmata trux Scythiæve coloni.
Quis tibi nunc fuerit sensus, rector scelerate ?
Talia cernenti sine more nova feritate,
Quæ poterit fieri, quæ digna tragedia de te,
Qui festis epulis das ora cruenta prophetæ ?
Nunc licet, exultes quia jam securus haberis.
Hoste trucidato votum complesse videris.
Sacrilegæ miscere lupæ, miscere decenter
Ense jacet vir te solitus mordere frequenter.

celui d'Abel, crie vers Dieu, et le Seigneur enten
prière. Tu te crois vengé, parce que tu l'as mis à m
mais ce visage condamne encore ton adultère! Consi
bien les yeux angéliques qui éclairent ce visage vénéra
ils sont fermés et refusent de contempler ton infamie

Sed quamvis jaceat, sacer ejus sicut Abelis,
Clamat ad astra cruor Dominum pulsando querelis.
Quo licet exstincto videaris te satis ultus,
Damnat adulterium tamen et tua crimina vultus.
Aspice sidereos oculos ac os venerandum,
Ecce tuum fugiunt solenne videre nefandum.

CHAPITRE V

DE LA DAME BAZADAISE

Or, sur ces entrefaites, une dame fort distinguée, originaire de la ville de Bazas, se trouvait par hasard à Jérusalem. Cette dame, selon le témoignage de Grégoire de Tours, était venue en ce temps de la Gaule à Jérusalem dans un but de dévotion. Or il ne faut pas trouver étonnant qu'une femme païenne ait pu faire un voyage si long et si pénible par terre et par mer, et arriver de l'extrême Occident jusqu'en Judée. Les païens avaient dans leurs habitudes de visiter les pays lointains et les endroits les plus reculés. Il suffisait pour cela qu'ils jouissent d'une grande célébrité ou que quelque signe mystérieux les fît connaître. N'avons-nous pas vu l'étoile miraculeuse conduire les rois de l'Orient au berceau de

---

CAPITULUM V

DE VASATENSI MATRONA

Dum hæc autem agerentur, quædam satis egregii nominis matrona Vasatensis urbis indigena, Jerosolymis forte degebat. Quæ, sicut beatus Turonicus attestatur Gregorius, a Galliis illuc ea tempestate pia causa devotionis tetenderat. Nec vero præter opinionem vel incredibile videri debet gentilem atque idololatram mulierem ab occiduo languentis solis climate per tot tantosque interjectæ telluris et æquoris difficultates hebraïcos adiisse fines. Erat enim hæc maxime gentilium familiaris consuetudo ut nonnunquam expeterent etiam remotissima loca quæ vel fama commendaret laudabilis vel aliquod signum ut in ortu Dominico tacito præsignaret indicio. Quod non solum in mundanis verum etiam frequenter in ecclesiasticis perfacile est reperire litteris. Nonne et nobilis ille candacis reginæ Æthiopum eunuchus,

l'enfant-Dieu ? Ce ne sont pas seulement les auteurs profanes qui signalent cet usage ; nous en voyons quelque chose dans les saintes Lettres, où nous lisons que l'eunuque de la Candace d'Ethiopie était venu des extrémités de l'Orient visiter, quoique païen, la cité sainte de Jérusalem. Nous le voyons même plein de zèle après avoir accompli son pèlerinage, et lisant les saintes Écritures. Il parlait de Jésus-Christ sans le comprendre. En un autre endroit, alors que les Apôtres ont reçu le Saint-Esprit et le don des langues, l'auteur sacré nous dit, en termes formels, qu'il y avait en ce moment à Jérusalem des gens venus de toutes les contrées de l'univers : « Or il y avait en ce moment à Jérusalem des Juifs, religieux pèlerins, qui représentaient toutes les nations qui sont sous le ciel. » Mais s'il y avait des gens de toutes les nations, il y en avait, assurément, qui étaient venus des Gaules. Faut-il donc s'étonner si, deux années auparavant, une femme est venue des Gaules à Jérusalem, attirée, soit par la renommée du Seigneur Jésus qui remplissait déjà le monde, soit par la renommée de ce Temple illustre qui attira bien aussi, quelques années plus tard, l'eunuque de la reine d'Ethiopie. Enfin, nous y voyons

---

quem etiam virum sacra commemorat pagina, de gentium sentibus exortus ab extremis pene finibus orbis, Hierosolymitana legitur expetisse sacra. Qui etiam insigni studio præditus, post divinam adorationem propter quam venerat, sedens in curru sacros revolvebat apices, ore Christum sonans nec intelligens. Alio quoque in loco cum omnia genera linguarum Apostolos post divini Paracleti dationem percepisse eadem sacra vellet intimare historia, ex remotissimis mundi partibus habitatores id temporis fuisse declaravit dicens : Erant autem in Hierusalem habitantes Judæi viri religiosi ex omni natione quæ sub cœlo est. Si autem ex omni natione, ergo ex Gallia. Igitur quid mirum si à nostro zephiro Hierusalem Gallica virago petiverit, vel Domini Jesu opinione quæ jam tunc temporis longe lateque dulciter efferbuerat, vel famosissimi templi illius accita religione, cum a longinquis Æthiopiæ oris eunuchus ille eo perrexit, omnisque natio advenas illuc habitaturos direxerit. Verum ut res eadem lucidius innotescat, ipso ejusdem reverendissimi Turonici pontificis verba de

cette multitude accourue de toutes les contrées de l'univers. Pour mieux éclaircir la chose, rapportons ici le texte même de Grégoire de Tours, dans son livre intitulé *De la Gloire des Martyrs* : « Une dame, dit-il, était allée des Gaules à Jérusalem, par pure dévotion, pour jouir de la vue de Notre-Seigneur et Sauveur. Apprenant qu'on allait décapiter le bienheureux Jean-Baptiste, elle accourt en grande diligence, donne de l'argent au bourreau, le conjure de ne pas l'écarter et de lui permettre de recueillir le sang qui va couler. Au moment où le bourreau frappe, la dame prépare une conque d'argent et, quand la tête du martyr est tranchée, elle reçoit le sang avec dévotion, le met avec grand soin dans une ampoule, et le porte dans sa patrie, à Bazas. Là, elle bâtit une église en l'honneur de saint Jean, et dépose la relique dans le saint autel. » Telles sont les paroles remarquables de Grégoire, qui néglige d'indiquer le lieu du martyre. On pourrait se demander, en effet, en quel lieu Hérode célébra l'anniversaire de sa naissance, et par conséquent où dut se transporter la pieuse dame pour assister à la décollation. Les auteurs anciens tiennent pour le château de Machéronte, situé en Arabie. Si ce

---

libro qui *In Gloriam Martyrum* inscribitur excepta inserantur. Quædam, inquit, matrona a Galliis abierat pro devotione tamtum ut Domini et Salvatoris nostri præsentiam mereretur. Audivit autem quod beatus Johannes Baptista decollaretur. Illuc rapido tendens cursu, datisque muneribus, supplicat percussori ut eam sanguinem defluentem colligere permitteret, non arceret. Illo autem percutiente, matrona concham parat argenteam, truncatoque martyris capite, cruorem devota suscepit. Quem diligenter in ampulla positum in patriam detulit, et apud Vasatensem urbem (ædificata in ejus honore basilica), in sancto altari collocavit. Hæc ille memorabilis Gregorius licet obtruncationis locum declarare supersedeat. Cæterum quæri potest ubinam ipsa Herodiani natalis celebritas fuisse opinanda sit ut videlicet Johannem decollatum religiosa mulier convenienter adire atque interesse neci potuisset, cum pro certo secundum fidem priscorum in Macheronte Castello Arabiæ, occumbens triumphaverit. Nam si non in eodem oppido solemnizasse dicatur Herodes, illa Gallica mulier, quæso,

n'est pas Machéronte, il faut expliquer comment
précitée a pu connaître l'endroit et s'y transp
temps utile pour recueillir le sang glorieux. Mais
soit à Machéronte ou en Galilée, dont Héro
tétrarque, ou même à Jérusalem, comme quelc
l'ont pensé, ou en tout autre endroit qu'Hérode
bré son festin sacrilége, il est permis de croire
vénérable dame s'y trouvait alors. Une tendre d
la divine Providence disposant ainsi les choses,
l'y amener pour voir Jean-Baptiste dont elle co
déjà le nom très-doux. Et voilà qu'elle s'y trouva
lorsqu'elle apprit qu'on allait décapiter le sai
alors qu'elle accourut promptement et eut le
tant désiré de recueillir le sang glorieux. En po
de ces reliques, plus précieuses pour elle que l'
topaze, aussi bien que d'un très-grand nombre
gages sacrés (car on dit qu'elle porta avec elle d
ments du Sauveur et du lait précieux de sa tr
Mère), remplie d'une joie céleste, elle se met en
de retourner dans sa patrie, accompagnée d'un trè
nombre des siens.

---

ubi vel quando didicit ut eo decollato confestin
sanctum exceperit cruorem. Sed sive ibidem, sive
læa cui principabatur, sive Hierosolymis, ut quidan
seu etiam alibi, Herodes has sacrilegas epulas ex
opinari fas est venerabilem matronam in eodem
tunc temporis affuisse quo se piæ devotionis
superno etiam disponente Provisore, contulerat ad
nem videndum cujus mellifluum nomen jampride
perat, ubi etiam adhuc constituta cum eum n
didicisset, pernici cursu protinus eo devolavit, atq
rem gloriosum suscipiendo, felicis voti compos e
ruit. Quæ videlicet exenia super aurum et topaz
tiosa cum aliis quampluribus sacrosanctis pignoribu
(Nam et de Salvatoris indumentis ac beatissimæ G
ejus lacte pretioso secum fertur detulisse), cum
tripudio, manu suorum plurima comitante, r
aggreditur.

CHAPITRE VI

COMME ELLE ÉCHAPPE AUX PÉRILS DE LA MER

Or, pendant quelques temps, le navire alla sur la ande mer poussé par un vent à souhait. Mais voici que nnemi du genre humain entreprend de détruire ces écieux et inestimables trésors qui doivent être si utiles ux chrétiens. Que tardé-je à le dire ? Le démon appelle s vents, soulève la mer et déchaîne contre la frêle barue toutes les fureurs de la tourmente. Tantôt l'esquif st porté aux nues, tantôt il est présenté à l'abîme. La asse effrayante des vagues, les tourbillons dévorants terdisent à l'équipage tout espoir de salut. L'image de mort aux ailes affreuses plane partout et sur tous. lors la dame vénérable, au milieu de si grands périls,

---

CAPITULUM VI

QUALITER EVASERIT PERICULUM MARIS

Cumque aliquamdiu equorea evectatione per immensum pelagus navis ad votum secundis uteretur flabris, hostis humani generis tantas tamque inæstimabiles gazas christiano sæculo profuturas auferre de medio molitus est. Sed quid diutius morer? Concitat ventos, commovet maria, multiplicesque procellarum furias carinæ illidit. Quæ dum nunc ad sidera, nunc vero ad barathri concava per immanes undarum moles ac voragines ferri videtur, spe salutis jam funditus explosa, plurima mortis imago cunctis qui aderant tetris circumvolat alis. Tunc venerabilis matrona inter tot discrimina rerum, sanctorum reminiscens pignorum, virile concepit robur, et longe magis quam gentilis mens

se souvenant des gages saints qu'elle porte avec elle, sent naître en son âme un courage au-dessus de son sexe. Pleine d'une foi céleste, elle saisit la conque qui renferme le sang sacré, l'élève bien haut en invoquant Dieu, et lutte avec ce trésor contre les fureurs de la tempête. Tout à coup (chose admirable), le tumulte cesse et l'orage se calme promptement. C'est que si les élancements de la mer sont admirables, plus admirable encore est le Seigneur se jouant sur l'abîme. Ce que nous racontons est admirable, et on peut y ajouter foi, puisque la puissance de saint Jean nous autorise à admettre des miracles plus éclatants encore. C'est merveille, assurément, de voir la tempête se calmer d'une façon si subite; mais on cesse d'être surpris quand on considère les mérites incomparables du bienheureux Précurseur. Faut-il s'étonner qu'il apaise la tempête, celui dont la vie, depuis le commencement jusqu'à la fin, est un tissu de merveilles qui excèdent la puissance humaine? Il n'est donc pas étonnant que notre saint ait calmé la fureur des flots sur un point donné de la mer.

Cependant les nautoniers, conduits par une brise favo-

---

patitur, cœlica fide induta, concham qua sacer sanguis continebatur arripit, altiusque libratam cum divina invocatione austris furentibus opponit. Extemplo mirum in modum totus pelagi concidit fragor, et quæ penitus exitiale minabatur naufragium, citissime sedata quievit tempestas. Quia, quamquam mirabiles sint elationes maris, mirabilior tamen est in altis Dominus. Mira equidem sunt quæ dicuntur, sed minime incredibilia, tametsi sacri Præcursoris excellentia longe inferiora. Nam licet mirum insolitumque prorsus videatur æquoreos tam repente subsidere furores, tamen si virtutem incomparabilem meritumque inæstimabile ipsius diligenter inspicias, protinus mirari desines. Quid enim? Magnumne videtur pelagus sæviens pacari ab eo cujus vitæ novitas ab exordio ad finem ultra modum humanum exstitisse dignoscitur. Magnum, inquam, est angelo fluctuum ventorumque rabidos sedare turbines? Interea nautæ prosperis spirantibus auris cursu jocondo post longos æquoreos anfractus, tandem in occidua Gasconiæ parte portui appulerunt quem Solacum a solis accubitu, ut

rable, poursuivent avec joie leur course et abordent enfin sur la côte occidentale de la Gascogne, en un port que les habitants du pays appellent Soulac, sans doute parce qu'il est en face du soleil couchant. Là, selon l'antique tradition, la sainte femme bâtit, comme elle peut, dans un de ses domaines, une église en l'honneur de la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie, et y dépose avec beaucoup d'honneur, comme il convient, les très-saintes reliques de Notre-Dame. Après avoir fondé ce lieu, elle arrive heureusement à Bazas, où elle est reçue en triomphe par ses compatriotes. O jour heureux où un si grand et si précieux trésor est arrivé sur les côtes de Gascogne! O jour de joie, jour glorieux dont le souvenir doit se graver profondément au cœur de la postérité! Illustre journée dont les Gascons devront rappeler la mémoire, durant tous les siècles, par une fête brillante et joyeuse! Habitants de Bazas, réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse dans le Seigneur, et ne cessez point de rendre grâces à Dieu et d'exalter avec joie sa munificence. Pour sûr, en ce jour, tandis que vous étiez assis dans la région des ombres de la mort, la lumière éternelle commence à briller

---

opinor, accolæ nuncupant. Ubi etiam, ut vetustas asserit; ædificata pro tempore basilica in honore beatæ et gloriosæ Virginis Mariæ religiosa virago (Erat enim locus suæ ditionis) sacrosancta ejusdem Virginis pignora decentissime, ut par erat, collocavit. Quibus rite peractis felici demum postliminio Vasatum veniens, a cunctis ovantibus triumphali ambitione suscipitur. O felix dies qua tantus tamque immensus thesaurus Gasconicas ingressus est oras! O vere joconda et præclara dies omniumque posterorum pectoribus arctius imprimenda! O lux, inquam, celeberrima et festiva joconditate Gasconum seclis omnibus per stata tempora donanda! Gratulamini et exultate, Vasatenses, in Domino, et perennibus Jubilis divinam magnificate magnificentiam, quia pro certo eadem die vobis habitantibus in regione umbræ mortis lux et salus perpes exorta est. O terque quaterque beati, quos sic largiflua Salvatoris clementia irradiare dignata est, ut pene orbis in ultimo constituti, ab eo climate perennem merueritis suscipere solem. Revera juxta sacram vocem visitavit vos oriens ex alto; illuminare

à vos yeux et vous apporte le salut. O mille fois heureux, vous que le Dieu clément a illuminés d'une façon si généreuse! Vous étiez aux extrémités du monde, et Dieu a daigné faire luire à vos yeux les rayons de son soleil. L'Écriture a raison de dire : « Le soleil vous a illuminés dès son aurore, vous qui étiez assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, et il a guidé vos pas dans les sentiers de la paix. » Dieu a voulu que les reliques de son Précurseur fussent transportées en divers lieux, afin qu'elles opérassent plus de miracles et fissent aimer davantage le Seigneur en rappelant ses enseignements et la sainteté de sa vie. Et ce motif répond à l'objection que posent certains fidèles, à savoir pourquoi saint Jean n'est pas ressuscité en même temps que plusieurs autres saints qui ont repris leur chair au moment de la résurrection du Sauveur. S'il fût ressuscité, nous serions privés de ses reliques; leur vue ne nous exhorterait pas à imiter ses vertus comme elle le fait, et on ne verrait pas tant de prières attirer sur leurs auteurs d'abondantes bénédictions.

Saint Jean n'est pas seulement honoré par les chrétiens; les païens eux-mêmes l'ont en grande vénération, et les

---

vobis qui in tenebris et in umbra mortis sedebatis, ad dirigendos pedes vestros in viam pacis. Quod sane divinitus actum constat ut per plura loca deportatis beati Baptistæ reliquiis, plura virtutum signa fierent, pluresque per memoriam doctrinæ et vitæ illius ad fidem ac dilectionem ejus quem prædicabat confluerent. Qua ratione removetur etiam illud quod quibusdam minus peritis scrupulum ingerere solet, cur Johannes isdem cum cæteris sanctis resurgentibus a mortuis in Dominica resurrectione minime surrexerit. Quod si fieret, nequaquam tot tantisque imitatoribus prodesset; nequaquam per tot supplices, cœlestis talenti fænore cumulato, multiplex assidue succresceret fructus. Quippe qui non modo a Christicolis verum etiam a Gentilibus maxima excolitur veneratione, adeo ut et ipsi acerrimi hostes christiani nominis annuatim nativitatem ejus solemnibus frequentant gaudiis. Quem morem apud eos ex hoc inolevisse arbitror quod sacrilegus legislator eorum Mahumetus auctor totius, qui nunc habetur, paganismi, id eos agere sanxerit, sicut etiam in decretis

plus mortels ennemis du nom chrétien, les enfants de Mahomet, célèbrent chaque année sa fête par de grandes réjouissances. Leur fondateur lui-même, à qui nous devons tout ce qui reste de paganisme sur la terre, leur en a fait la recommandation, comme je l'ai lu à Tolède, dans un exemplaire du Coran. Aussi les musulmans célèbrent-ils encore aujourd'hui la fête du Précurseur. — Mais reprenons. La vénérable dame abandonna donc définitivement sa ville natale appelée Polithèbe, en Mésopotamie, fut convertie à la foi par les Apôtres et travailla avec eux à étendre le royaume de Dieu. C'est dans ce but qu'elle construisit trois églises à Bazas, dans la partie méridionale de la ville. Elles étaient toutes les trois de même grandeur, de même forme, et à égale distance l'une de l'autre. L'une d'elles, celle qui était au nord des deux autres, et que nous avons vue de nos yeux, était dédiée au Prince des Apôtres; celle du milieu était dédiée à saint Etienne, premier martyr; et celle du sud, à saint Jean-Baptiste, le glorieux Précurseur. C'est dans cette dernière que la sainte femme déposa le sang précieux derrière l'autel, et dans un souterrain profondément creusé, pour

---

legum ejus me Toleti legisse memini. Unde et venerabiliter a Gentilis superstitionis cultoribus etiam nunc quotannis celebratur. Sed jam a diverticulo repetatur narratio. Venerabilis ergo matrona Polytheba (Est oppidum Mesopotamiæ) quam dudum priscus mos tradiderat penitus deserta, quippe quæ sacram fidem christianismi ab ipsis suscepisse perhibetur Apostolis, religionemque cui se ex integro mancipaverat devotissimo cultu prosequebatur. Unde factum est ut, pia sollicitante devotione, tres admodum sibi contiguas construeret ecclesias infra mænia ejusdem urbis, ad Africum, non disparibus a se invicem distantes interstitiis, formæ non dissimilis, ejusdemque quantitatis. Quarum scilicet basilicarum Borealem quam et ipsi vidimus, in honore beatissimi Apostolorum principis consecrari voluit, mediam sacer protomartyr Stephanus obtinuit, Austrinam vero almifluus Præcursor sibi vindicavit. In qua etiam sacratissimum ejus sanguinem retro altare in viscere, id est in interioribus telluris altius defossum pia formidine insignis matrona reverenter satis occuluit. Ubi etiam per

le soustraire à toute profanation. C'est là que l'inestimable relique est demeurée cachée jusqu'à nos jours, de manière que le souvenir en était pour ainsi dire complétement effacé. Nous exposerons plus loin, avec l'aide de Dieu, l'histoire de sa découverte et de sa translation.

---

multa labentium annorum curricula, usque ad nostra propemodum tempora delitescens longævæ senio vetustatis accolarum olim prorsus memoria cesserat. Sed qualiter postmodum repertus alioque fuerit deportatus plenarie subsequenter adminiculante CHRISTO stylus expediet.

CHAPITRE VII

DE LA POSITION DE LA VILLE DE BAZAS

C'est le moment, croyons-nous, de dire quelques mots de la position et de l'état de la ville de Bazas. Bazas, si nous en croyons les anciens, fut fondée bien avant l'ère chrétienne. C'était une ville puissante et guerrière, et qui occupait un rang distingué parmi ses autres sœurs de la même province. Elle était la terreur des contrées environnantes. Bâtie sur le sommet d'une colline escarpée de trois côtés, occupant un plateau uni, accessible seulement du côté du couchant, pourvue de tours et de remparts, elle défie fièrement les assauts de l'ennemi : le terroir en est fertile. On y voit des prairies verdoyantes, arrosées par des fontaines et par des ruisseaux du plus gracieux aspect. Des vignes, des arbres, des bois ombreux font sa ri-

---

CAPITULUM VII

DE SITU VASATENSIS URBIS

Nunc vero (quoniam se occasio præbuit), de situ statuque ipsius civitatis congruum videtur aliqua disserere. Urbs Vasatum, sicut a priscis accepimus, longe ante christiana sæcula condita, egregia virorum nobilitate, armorumque præpollens gloria, præ cæteris comprovincialium oppidis clarissime floruit, ut quæ gravissimo terrori circumcirca habebatur. In eminentioris quippe collis Jugo ex tribus partibus prærupti instar linguæ æquali planitie sita, tantumque a zephiro accessu facilis, mœnium ac turrium satis tuto vallata munimine, minas assultusque ridet hostiles. Tellus uberi gleba fecunda, pratis variarumque herbarum venustate juconda, fontium ac rivulorum opportunitate gratissima, vineis atque arboribus fructiferis con-

chesse. On n'y manque pas de poisson à cause du voisinage de la Garonne, qui est à une distance de huit milles, et de l'Océan qui n'en est pas très-éloigné. Il ne faut pas oublier des forêts giboyeuses, un air tout à fait salubre, en un mot tout ce qui est utile ou nécessaire. C'est pourquoi Bazas (*Vasatum*) vient de *Vas*, qui veut dire vase, et *atos* (Ανθος), mot grec qui veut dire fleur. C'est donc comme un vase de fleurs. Quelques-uns, cependant, lui assignent une autre étymologie. Autrefois, dit-on, elle était appelée *Mons acclivis*, à cause de sa position. Mais comme elle avait été détruite (et elle le fut souvent, paraît-il) au moment où on la rebâtissait, on trouva un vase, ce qui la fit appeler *Vasatum*, c'est-à-dire la *ville du vase*. Nous savons, en effet, que les anciens empruntaient les noms de leurs villes non-seulement à la forme qu'elles affectaient et au dessein qui les faisait construire, mais encore à l'occasion qui leur donnait naissance, et même à une cause tout à fait extrinsèque. Rome emprunta son nom à son fondateur. Edua, à laquelle Auguste devait plus tard donner son nom pour en faire *Augustodunum* (Autun), fut ainsi appelée parce

---

sita, silvarum opacitate nemorosa, piscium quoque non indiga, quippe quæ haud longe ab Oceano distat, fluminis etiam Garumnæ non plusquam octo millibus a se remoti piscosa liberalitate ditatur. Saltibus præterea vena tui competentibus amena. Aere salubri commoda, cæterarumque rerum usui habilium affatim exuberans opulentia. Unde et Vasatum ab eo quod est vas et Ανθος id est flos quasi vas floridum, a cultu scilicet quondam venustissimo recte nuncupatur, tametsi aliunde vocabuli ejusdem ethimologia feratur exorta. Nam cum ab antiquo *Mons acclivis* a situ sumpta causa diceretur, aliquando dum restauraretur, sæpius enim olim diruta perhibetur, vas ibi repertum nomen contulit urbi, ut a vase signatum Vasatum vocitetur. Moris siquidem majorum erat non tam a materiali vel formali, vel finali quam effectiva causa, seu etiam ab aliquo extrinsecus eventu urbibus indere vocabula. Quemadmodum a conditore Roma. Ab hædis inter se confligentibus in sua ipsius conditione appellata est Edua, quæ postmodum ab Augusto elegantius reparata, Augustodunum, hoc est Augusti nomen sortita est. Romanum quoque Capito-

que deux boucs s'y livrèrent bataille pendant qu'on la construisait. Les anciens nous disent aussi que le Capitole de Rome dut son nom à une tête qu'on trouva en en creusant les fondations.

Le sang de saint Jean jeta sur notre ville un grand éclat et attira sur elle des bénédictions abondantes, si bien qu'en peu de temps elle devint chrétienne, se soumit à JÉSUS-CHRIST, dont le joug est doux et le fardeau léger, reçut le baptême et donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Elle demeura longtemps fidèle à sa foi et à la tradition apostolique. Elle résista à la fureur et au glaive des païens, et sut déjouer la ruse et la perfidie des hérétiques. Car à peine les empereurs romains eurent-ils embrassé la foi et dompté la rage des païens, que la voix des hérétiques s'éleva de toutes parts, et ces grenouilles importunes troublèrent en tous lieux le repos de l'Eglise. Mais entre toutes les autres, l'hérésie arienne se montra violente et cruelle. Ce fut comme une peste générale qui menaça l'existence du monde entier. Elle ne pénétra pas seulement chez le peuple, chose toujours facile, mais un très-grand nombre de prêtres en furent infestés. Les em-

---

lium ab humano capite in fundamine reperto dictum vetustas asseverat. Tantam autem divinæ largitionis gratiam per venerandi Baptistæ sanguinem eadem consecuta est civitas, ut in brevi colla subdens jugo CHRISTI suavi et oneri ejus levi, salutares lavacri perciperet undas, sumptamque sacris operibus vigilanter excoleret religionem. Quæ longa etiam ætate in catholico splendore viguit, apostolica per omnia inconcusse sectans vestigia, tam inter gentilis rabiei adversus Ecclesiam gladios acerrimos, quam inter hæreticæ pravitatis pervasores versutissimos. Romana namque majestate christianizata, atque ob id tandem sopito furore gentilium, protinus multiplices hæreticæ garrulitatis ebullierunt ranæ, quæ diversis clamoribus ac noxiis fabulationibus sacram Ecclesiæ infestarent quietem. Sed cunctis pseudosectis sævior atque immanior ariana perversitas velut quædam lues generalis totum pene concussit orbem, adeo ut non modo vulgares conciones, quod perfacile est, verum etiam innumeros in patrocinium sibi adscisceret sacerdotes. Quibus etiam callide annitentibus Romani culminis dignitas hæresi nefandæ captiva subdidit colla, et contra

pereurs romains eux-mêmes plièrent sous son joug et promulguèrent contre la foi orthodoxe les plus cruels édits. Les docteurs d'iniquité semant partout l'ivraie, cette affreuse moisson couvrit toute la terre. Le visage de la sainte Epouse de JÉSUS-CHRIST s'obscurcissait chaque jour, et c'était le petit nombre qui, fortifié par l'Esprit-Saint, résistait à l'erreur et défendait avec courage la foi légitime. Le mal s'étendant partout, les évêques eux-mêmes et les puissants, faisant tous leurs efforts pour faire triompher l'erreur, la Gaule entière fut envahie par l'arianisme. Un très-petit nombre de villes demeurèrent fidèles à JÉSUS-CHRIST. La république chrétienne étant ainsi profondément troublée, Dieu, dans sa bonté, envoya de salutaires fléaux pour corriger les peuples, selon ce qu'il avait fait prédire à Israël par la bouche du Roi-prophète : « Si tes fils abandonnent ma loi et ne suivent pas les sentiers de la justice, je viendrai châtier leurs iniquités la verge à la main, et je les flagellerai pour punir leurs péchés. » Il arrive souvent, en effet, que la bonté de Dieu, qui se manifeste par des bienfaits et qui nous ramène par des caresses

---

catholicum decus crudelia promulgavit edicta. Unde magis magisque pullulabat seges infanda ipsis doctoribus zizania quaquaversum serentibus. Hinc beatæ matris Ecclesiæ dudum pulcherrima species feda deformitate obfuscabatur paucissimis orthodoxæ fidei propugnatoribus Spiritus sancti robore vesano errori viriliter resistentibus. Qua perfidia graviter pervalescente, utpote ipsis pontificibus atque optimatibus obnixe incumbentibus, etiam tota pene occupata est Gallia, exceptis quibusdam locis admodum perpaucis quæ CHRISTO jurata inflexibiliter servavere sacramenta. Perinde ergo perturbata christiana respublica, cœlestis pietatis justitia ad correptionem errantium benigna disposuit flagella, juxta quod spiritalis David soboli olim interminata est dicens : Si dereliquerint filii ejus legem meam, et in judiciis meis non ambulaverint, visitabo in virga iniquitates eorum, et in verberibus peccata eorum. Siquidem cum in plurimis ac magnis beneficiis, tum in hoc maxime divinæ clementiæ viscera sentimus quod nos adversos et devios plerumque paternis blandimentis nonnumquam vero misericorditer verberibus territat tyranni-

paternelles, nous épouvante aussi quelquefois par des fléaux. Ainsi nous ramène-t-il malgré nous dans les sentiers du bien, lorsque nous résistons aux appels de sa douceur paternelle.

---

cis, ut quos dulcia corrigere nequeunt ultroneos, aspera revocent vel invitos.

CHAPITRE VIII

DE LA PERSÉCUTION DES HUNS

Conduites par la main de Dieu, les hordes des Huns, que nous appelons aujourd'hui Pannoniens ou Hongrois, arrivèrent du Nord avec les Suèves et les Alains, et s'avancèrent dans les Gaules où ils se promettaient un riche butin. Ils accomplissaient ainsi l'oracle prophétique: « J'aperçois une chaudière bouillante du côté de l'Aquilon. » Le Prophète explique ensuite sa pensée et dit : « C'est de l'Aquilon que sera épanché le châtiment sur les habitants de la terre. » Les villes les plus puissantes de la Gaule sont détruites, les forts abattus, les campagnes ravagées. Les catholiques tombent par milliers sous le glaive de l'infidèle. Innocents et coupables, tous indifféremment sont immolés. Point de justice, point de

---

CAPITULUM VIII

DE PERSECUTIONE HUNORUM

Divino ergo instinctu perfida gens Hunorum quos Pannonios vel Hungaros modernitas nuncupat, junctis sibi Suevis et Alanis cum universis equitum ac peditum copiis a parte septentrionali egressa, rapacitatis obtentu Gallias depopulandas pervadit. In quo sane illud propheticum non incongrue videtur impletum : Ollam succensam ego video a facie Aquilonis. Quod subsequenter enucleans ait : Ab Aquilone pandetur malum super habitatores orbis. Sternuntur ergo Gallicanarum munitissima urbium culmina; diruuntur oppida; villæ depopulantur, CHRISTI templa flammis traduntur : catholicas victimas mors crudelis quamplures dirigit ad sidera. Pereunt innoxii cum nocentibus; lethum ferale sine ullo respectu justitiæ vel misericordiæ universos indiscrete consumit. Hostis quippe avidissi-

nemi implacable court au butin; tout est en
sonne n'est épargné. Nul ne pourrait dire ni
aginer le nombre infini de victimes que firent
barbares, qui massacraient indistinctement les
les femmes, les enfants et les vieillards. O
tte noble nation des Francs, dont les armes glo-
ent redoutées de Rome et du monde entier,
jourd'hui écrasée sous les pieds immondes des
des infâmes. Après avoir ainsi promené par
Gaules le massacre et l'incendie, les Huns tra-
Garonne et arrivent enfin à Bazas, dont le nom
s acquis une grande célébrité. Ces barbares
nent les bourgades des environs, ravagent les
, mettent le siége devant notre ville et la serrent
t. Les assiégeants l'assaillent derrière d'énor-
tes, ils font jouer le bélier, dressent des palis-
vent des tours de bois et lancent des pierres
issantes catapultes; mais tout est inutile. Alors,
t d'épuiser la ville par la faim et la soif, pour la
rendre. Mais Dieu a raison de dire : « Il n'y a
esse, il n'y a pas d'habileté, il n'y a pas de com-
ossible contre le Seigneur. » Dieu lui-même

---

rum, dum insatiabiliter ardet cuncta diripere,
orsus studet parcere. Impossibile vero cogitatu
m effatu comprehendere quot quantasque strages
gens truculentissima ediderit, cum nec secundo
minusculæ seu decrepitæ etiam ullatenus peper-
Proh dedecus! Illa quondam Gallicana nobilitas,
armorumque gloria quam etiam mundi domina
Roma, imo totius orbis latitudo exhorruerat
s ignavosque mortales miserabiliter oppressa
Gallis itaque ferro et igne jam eatenus depopu-
que Garumna transmisso, feralis natio demum
ontendit cujus nomen id temporis ultro citroque
tis habebatur. Nec mora rapacitate barbarica
centibus suburbanis oppidis, villis, agris, præ-
asis, urbs dira circumvallatur obsidione. In
dium cùm immensi aggeres, impetuosi arietes,
neæ, erecta primarum fastigia falarica saxorum-
nta atque omnis generis admoverentur machinæ
ficerent molimine, decretum est ipsos urbanos

trouva un moyen de sauver les Bazadais, afin de leur montrer qu'il vaut mieux compter sur lui que sur les secours humains. Nous allons citer de nouveau Grégoire de Tours, et il va nous dire comment notre ville échappa miraculeusement à la ruine, quelle fut alors sa puissance, comment elle s'attacha d'une manière inviolable à la foi orthodoxe, et quel lustre lui assura pour l'avenir la protection divine. Ce qui suit est également tiré de la *Gloire des Martyrs*. « Puisque nous avons parlé, dit-il, de la ville de Bazas, racontons un miracle que Dieu y opéra. Pendant que les Huns assiégeaient la ville, l'évêque faisait chaque nuit des processions en chantant des psaumes, récitant des prières, et il n'attendait de secours que de la miséricorde de Dieu. Il engageait son peuple à ne pas se lasser de prier, lui déclarant qu'une humble prière ouvre la porte du ciel. Cependant l'ennemi ravageait les campagnes des environs, incendiait les maisons, détruisait les champs et les vignes et enlevait les troupeaux. Le secours surnaturel vint tout à coup au saint évêque. La nuit, le chef des barbares aperçut des hommes vêtus de blanc qui chantaient des psaumes et faisaient le tour des remparts, tenant dans leurs mains des cierges allu-

---

tandem longa sitis inediæque penuria ad deditionem cogere. Sed, ut divinum intonat eloquium : Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. Miro siquidem atque inæstimabili modo superna dignatio benignam tulit opem inclusis, ut evidentius agnoscerent bonum esse confidere in Domino, quam confidere in homine. Denique qualiter tam sævam obsidionem urbs eadem divinitus evaserit, quantæ tunc nobilitatis gloria floruerit, quanta soliditate orthodoxæ fidei in apostolico dogmate viguerit, quantaque supernæ tuitionis magnitudine decorata fuerit, præfatus Gregorius Turonicus in libro cujus superius meminimus, his verbis exequitur :

Quoniam, inquit, Vasatensis urbis meminimus, operæ pretium puto miraculum quod in ea Dominus largitus est memorare. Tempore quo diuturna obsidione vallabatur ab Hunnis, omni nocte sacerdos qui præerat, circuibat psallendo et orabat. Nec ab ullo auxilium nisi a clementissimi Conditoris misericordia requirebat. Hortabatur omnes orare et non deficere, asserens humiles preces

més. Il s'indigna tout d'abord et dit : « Quelle est cette « audace criminelle ? Des assiégés qui me méprisent et « qui se promènent sur les remparts comme pour me « braver en chantant je ne sais quelles hymnes et quels « cantiques ! Ils ne méritent que la mort. » Il envoie des parlementaires demander une explication. On leur répond qu'on ne sait ce qu'ils veulent dire et qu'on ne s'est aperçu de rien de semblable. La nuit suivante, le même chef des barbares vit un immense globe de feu qui descendait sur la ville et il dit : « Si les assiégés ne nous « craignent pas et se moquent de nous, du moins la colère « du Ciel en aura raison. » Mais quand il s'aperçut que la ville ne prenait point feu, il envoya de nouveau pour savoir l'explication de ce mystère. La réponse fut la même que la veille. Genséric dit alors : « Puisqu'ils n'en savent « rien, c'est que leur Dieu prend leur défense. » Et il leva le siége incontinent.

« L'évêque alors réunit son peuple dans le lieu saint et célèbre des veilles et une messe solennelle en action de grâces pour la délivrance de la ville. Pendant qu'il célébrait, comme il levait les yeux au ciel, il vit descendre de la voûte de l'église trois gouttes parfaitement égales,

---

cœlorum januas penetrare. Hostis vero in circuitu populabatur villas, domos tradebat incendio, agros, vineas et pecora vastabat. Sed sacerdoti bono operi insistenti celeriter divina virtus affuit. Nam nocte visum est ipsi barbarorum regi quasi psallentes homines in vestimentis albis, accensis cereis circuire muros urbis. Et indignatus ait : Quæ est hæc perversitas et securitas vana ut obsessi, quasi despectis nobis, canticis nescio quibus atque laudibus urbis pergama circumeuntes perstrepant. Vere quia digni sunt perditione, et statim misit ad urbem nuncios interrogantes quid sibi ista velint. At illi negant se scire quæ dicuntur, neque de his aliqua persensisse. Alia vero nocte vidit idem rex quasi magnum globum ignis super urbem descendere, et ait : Si contra nos hi obsessi contumaciter agunt, nec nos metuunt, vel cœlestis eos ira consumet. Cumque non videret ullum ab urbe consurgere incendium, misit iterum interrogare quæ essent quæ viderat. Similiter negaverunt nihil se omnino vidisse. Tunc rex Gensericus ait : Si hæc isti nesciunt, manifestum est quod Deus eorum

blanches et plus brillantes que le cristal. Et comme on était dans l'admiration et que personne n'osait toucher à ces perles mystérieuses, un prêtre nommé Pierre, homme de grande vertu, se mit en mesure de les recueillir sur une patène d'argent. Les perles roulèrent d'abord sur l'autel; mais au moment où elles arrivèrent sur la patène, elles se réunirent pour ne former qu'une seule perle très-belle et très-brillante. On comprit alors que Dieu avait permis ce miracle pour condamner l'abominable hérésie des ariens, en envoyant un symbole de la très-sainte Trinité, en qui les trois personnes sont parfaitement distinctes, mais égales en toutes sortes de perfections, et que tout le verbiage des hérétiques ne pouvait rien contre ce dogme sacré. Le peuple, comprenant la valeur du présent que Dieu venait de lui faire, fournit de l'or et des pierres précieuses pour faire une croix où serait enfermée la perle miraculeuse †. Mais sitôt qu'on voulut l'y enfermer, toutes les autres pierres tombèrent à la fois. L'évêque comprit qu'il ne fallait pas mêler ce qui venait de la terre avec ce qui était envoyé du ciel, et il fit faire une croix d'or pur, au milieu de laquelle il enchâssa la perle doublement précieuse qu'il exposa à la vénération des

---

adjuvat eos. Et statim discessit a loco illo. Sacerdos autem convocatis civibus vigilias celebrat et missarum agit festa pro liberatione populi sui. Dum autem hæc agerentur, respiciens sursum, vidit super altare quasi de camera templi cadere tres guttas æquales magnitudine, claritate, candore crystallum vincentes. Cumque omnes cum admiratione et stupore vehementi intenderent, easque nullus auderet tangere, quidam presbyter, Petrus nomine qui, ut res ipsa asserit, magni meriti erat, infra exhibitam argenteam patenam guttas colligere nititur. Quæ dum per altare vago cursu rotantur, defluentes in ipsam patenam, statim in se conjunctæ quasi unam gemmam pulcherrimam effecerunt. Patuitque evidenti ratione contra iniquam et Deo horribilem arianam hæresim, quæ eo tempore pullulabat, hæc quæ præmisimus in ecclesia esse acta, agnitumque est sanctam Trinitatem in una omnipotentiæ æqualitate connexam nullis garrulationibus posse disjungi. Tunc gavisus populus et intelligens munus sibi fuisse divinitus indultum, conferens aurum et gemmas pretiosas, crucem fecit †

fidèles. Cependant, comme nous l'avons dit, l'ennemi avait disparu et la ville était délivrée. A partir de ce moment, plusieurs malades furent guéris en buvant du vin ou de l'eau dans laquelle on avait mis la perle. Et quand on venait la vénérer, on la voyait brillante si on était en état de grâce; si, au contraire, ce qui n'arrivait que trop souvent, on était en état de péché, elle paraissait toute noire. Ainsi semblait-elle lire dans le fond des cœurs et se montrer avec ou sans éclat, selon que la personne était innocente ou coupable. » Tel est le récit de Grégoire de Tours.

Qui pourrait dire après cela que saint Jean-Baptiste n'a pas protégé, en cette circonstance, sa bonne ville de Bazas, en lui envoyant du ciel le secours que la terre ne pouvait lui donner? Admirable clémence du Sauveur! inestimable charité de Dieu! puissance infinie, digne d'être louée à jamais! Des citoyens sont enfermés dans leur ville et voient déjà le glaive de l'ennemi au-dessus de leurs têtes; et voici que Dieu leur envoie tout à coup un sauveur surnaturel. Une armée d'habitants du ciel se montre chantant des hymnes et marchant processionnellement autour des remparts. Le chef des barbares

---

in qua hanc gemmam statuit, sed protinus omnes reliquæ gemmæ hac accedente ceciderunt. Tunc pontifex intelligens non esse consortium cœlestibus cum terrenis, fabricata cruce ex auro purissimo eam gemmam medio intercapedine locat; et populo adorandam præbet. Nec mora, hoste fugato (ut diximus), civitas liberata est. Jam vero ex hoc multi infirmi hausto vino vel aqua in qua gemma abluitur protinus sanitati redduntur. Denique cum adorata fuerit, si a peccatis est homo immunis, et ipsa apparet ei clara, cæterum, si, ut plerumque assolet, humana fragilitas aliquid detulerit criminis, tota ei videtur obscura, miram præbens discretionem inter innocentem et noxium cum uni atra, alteri monstratur splendida. — Hactenus Gregorius. Sed quis ambigat beatissimi Baptistæ luce clarius erga proprios alumnos enituisse patrocinium, ut scilicet quibus deerat humanum, divinum subveniret auxilium. O admiranda Salvatoris clementia! o inæstimabilia supernæ pietatis viscera! o immensa et sæclis omnibus prædicanda potentia! Clausi civitatenses jam suis imminere cervicibus formidant

aperçoit les milices célestes, et il ne voit pas une autre armée, celle des fidèles chrétiens enfermés dans leur église! Ce fait rappelle le prophète Elisée qui, se trouvant assiégé dans Dothaïn par ceux de Damas, aperçut, pour calmer son effroi, toute une armée céleste qui venait à son secours. Et non-seulement les Bazadais furent sauvés de la mort et de la captivité, mais Dieu ajouta à cette faveur insigne une faveur plus grande encore. En cette circonstance, Dieu fit pour notre ville ce qu'il avait fait autrefois en faveur d'Ezéchias, lequel, se trouvant assiégé par le roi d'Assyrie, fut miraculeusement délivré avec son peuple, vit l'aiguille reculer sur le cadran, et reçut la promesse que sa vie serait prolongée de trois lustres. De même, les habitants de Bazas sont délivrés d'abord de leurs ennemis, et reçoivent ensuite un témoignage de la faveur de Dieu dans ces trois perles qui se réunissent en une, et sont la figure de l'indivisible Trinité.

La ville de Bazas n'étant pas toujours demeurée fidèle à Dieu, et ayant oublié plus d'une fois de si grandes faveurs, fut ruinée à plusieurs reprises en punition de ses péchés. Ce furent d'abord les Vandales qui, partis de

---

ferrum, et hosti armato adversum se patenter cœleste ostentatur præsidium. Supernæ protectionis milicia noctu cum hymnidicis choreis pedetentim urbis perambulat pergama. Attendit ductor barbarus cœlestes acies, nec cernuntur acies clausæ proquibus adventant fideles. Hinc illud Helisei simile reperis, qui cum ab hoste Damasceno in Dothaïn obsessus videretur, cœlestis exercitus cuneos ad suppetias sibi missas formidanti puero patefactis divinitus oculis revelavit. Nec solum vero circumsepti ab interfectione vel miserrimæ captivitatis liberantur conditione, verum etiam deificæ largitatis præclarissimo ac novo donantur munere. In quo utique facto historiæ priscæ imaginem erga regem Ezechiam divinitus exhibitam clarescere liquet. Nam primo isdem Ezechias ab obsidione regis Assyriorum cum populo liberatur, deinde nobilissimi luminaris retrogradatione fidem dante, vitam ad tria lustra promeretur. Simili quoque modo et isti primo ab auctoritate hostica eripiuntur, et sic mirabili signo individuæ Trinitatis ac trinæ unitatis sacramento sub typo triplicis immo vero unius gemmæ con-

l'Afrique, se répandirent comme un torrent sur la Gaule, pillant, tuant, brûlant et ravageant tout sur leur passsge. Dieu se servit de ces infidèles, bien qu'abominables eux-mêmes, pour punir les chrétiens coupables, et les villes tombèrent devant eux, comme les murs de Jéricho au temps de Josué. Alaric, roi des Goths, vint ensuite, fauteur de l'hérésie arienne et persécuteur de l'orthodoxie catholique. Nous savons, à n'en pouvoir douter, que Bazas a subi bien d'autres ruines, quoiqu'il ne soit pas possible d'en découvrir la trace dans nos annales. Elle fut saccagée une dernière fois par les hordes sauvages des Normands. Les dévastations opérées par ces pirates furent telles, que la Gascogne entière vit périr la plus grande partie de ses habitants et devint semblable à un vaste désert. Et à preuve que ce dernier fléau n'est pas si éloigné de nos temps, il suffit de compter le nombre des évêques qui ont gouverné ce diocèse depuis l'apparition des hommes du Nord. Nous savons qu'ils sont au nombre de huit, savoir : Arsias (Garcia), Galataire (Galactoire), les deux Raymond, Etienne, de sainte mémoire, Bertrand, Geoffroi et Forton (Fort Guérin de Pellegrue). On pourrait interroger encore aujourd'hui

---

solidantur. Verum hæc ipsa eadem civitas licet tunc impias hostium manus evaserit, postmodum tamen pro multo facinore, justissimo Dei talione, multoties excidium perpessa est. Primo videlicet a Vandalis qui ab Africæ plaga emergentes per amplitudinem Galliarum circumquaque rapinis, gladiis, incendiis, grassati sunt. Per quos etiam quamvis perfidos atque ignavos divinæ indignationis censura, ultione pseudochristianorum magnifice operata est, gallicanarum urbium mænibus ante faciem eorum ruentibus, sicut in Jericho sub Josue gestum creditur. Deinde ab Alarico rege Gothorum hæreseos arianæ cultore catholicum dogma crudeliter insectante alias quoque desolationes ejusdem loci (licet in annalibus apud nos minime inveniatur), dudum accidisse pro certo scimus. Ultima vero eversio ipsius, ut legitur, ab effera Neustrasiorum natione quos Normannos vulgus dictitat, facta est. Cujus videlicet gentis ferocissimæ depopulatione constat actitatum ut tota pene Gasconia omni funditus cultore perempto vel fugato in eremi redigeretur vastitatem. Quod sane actum

des Bazadais qui nous ont déclaré à nous-même avoir vu la ville presque déserte et sans habitants. Ils ajoutent que les évêques avaient sous leur juridiction un si petit nombre de fidèles, qu'ils obtenaient l'autorisation de gouverner en même temps deux diocèses et même trois.

---

haud multum longe ante nostra tempora ex hoc liquido approbari potest quod octo duntaxat pontifices eidem urbi hactenus post restaurationem præsedisse majorum relatione didicimus; videlicet Arsiam, Galactorium, duos equivoci nominis Raymundos, Stephanum piæ memoriæ, Bertrandum, Gaufridum et Fortonem. Denique quamplures etiam nunc superstites auris fruuntur vitalibus qui urbis ejusdem mænia vel nullo vel rarissimo incoli quondam habitatore (ut ab eis accepimus) viderunt, atque ut ejusdem loci antistites, dum una præ inopia minime sufficit, duabus aut etiam tribus licenter præessent urbibus.

CHAPITRE IX

DE LA DÉCOUVERTE DU SANG DE SAINT JEAN

Après la dévastation des Normands, les habitants rentrèrent peu à peu dans la ville; Bazas reprit son nom, et commença à se reconstruire. Les chanoines, réduits à un très-petit nombre, gémissaient profondément de se voir privés de leur trésor, et désiraient avec ardeur de retrouver le sang de saint Jean. Deux d'entre eux se livrèrent à des jeûnes rigoureux, et persévérèrent longtemps dans les veilles et les mortifications volontaires, ne cessant de prier le Seigneur afin qu'il daignât exaucer leurs vœux. Une inspiration leur étant venue du ciel, ils firent creuser derrière l'autel de saint Jean, à l'insu de leurs autres confrères; et quand on fut parvenu à une certaine profondeur, on découvrit une colonne de mar-

---

CAPITULUM IX

DE INVENTIONE SANGUINIS PRÆCURSORIS

Cum ergo post diuturnam solitudinem inquilinis paulatim e diverso confluentibus, civitas statum ac vocabulum cœpisset resumere, non minimæ sollicitudinis mœstitia paucissimis tunc temporis incumbebat canonicis de precioso cruore beatissimi Præcursoris ad plenum ignorantibus ubinam haberi crederetur. Cum duo ex illis, diutina jejuniorum ac vigiliarum maceratione longisque precum suspiriis divinam super hoc implorarent clementiam, tandem cœlitus docti retro altare basilicæ ipsius præconis fodere cæperunt, cæteris clericis interim vescentibus penitusque nesciis. At ubi sudore plurimo permulta humo egesta jam altiora telluris rimantur viscera, marmoream demum reperiunt columnam, sub qua itidem instar archæ saxeæ in qua concha argentea diu quæsiti cruoris

bre. Sous cette colonne se trouvait un coffre dans lequel était renfermée la précieuse relique avec l'inscription qui en faisait connaître la nature. Saisis d'un respect religieux et d'une sainte terreur, ils n'osèrent la retirer de cette cachette et la recouvrirent de terre. Quelques années après, on construisit, sur un plan plus vaste, l'église que nous voyons aujourd'hui. Sur ces entrefaites, le pape Urbain II, obligé de s'éloigner de Rome à cause des troubles qui agitaient les Etats de l'Eglise, s'était rendu en France pour y prêcher la croisade, où son éloquence obtint des succès merveilleux. On l'invita à inaugurer la nouvelle cathédrale, et il exauça les vœux de l'évêque et du peuple en consacrant ce temple auguste au mileu d'un immense concours des peuplades environnantes. C'est pendant cette cérémonie solennelle qu'il mit lui-même dans le nouvel autel le sang de saint Jean, et qu'il voulut, en souvenir du fait, emporter la conque d'argent qui avait contenu la relique. A partir de cette époque, la ville prit un très-grand accroissement et parvint à ce point de prospérité où je l'ai vue, quand je suis arrivé dans le pays de Gascogne, c'est-à-dire en 1136. Alors éclatèrent ces troubles provoqués tant par

---

cum titulo invenitur; statimque terrifica perculsi formidine, reverenter satis retecta contegunt, non ausi penitus attingere. Deinde perpaucis annorum labentibus curriculis, multis magnisque impensis augustiori habitudine nova ædificatur ecclesia ut nunc est. Ad consecrandum suppliciter invitant Reverendissimum Urbanum Apostolicæ sedis præsulem. Qui pro domesticis, ut sæpe fit, simultatibus a romanis exclusus arcibus nobillissimum illud iter hierosolymitanum apud Gallias tunc temporis mellifluis persuasionibus intimabat. Is ergo tam justæ petitioni libentissime annuens, innumeris concurrentibus promiscui sexus et ætatis agminibus, mysteria ad quæ invitatus fuerat de more solemni peragens gloriosissimi Baptistæ sanguinem in altari honorifice satis recondidit, ejus nomini Ecclesia dedicata, conchaque argentea qua continebatur sacer cruor sibi pro beneficio retenta. Quibus rite peractis, urbs sæpe fata incredibile memoratu est quam brevi adoleverit quantaque rerum affluentia fortunata floruerit tempore quo ad oras ingressus sum Gasconicas, anno videlicet a Verbo in-

les séculiers que par les hommes d'église, et sur lesquels il est inutile de nous étendre. Raymond, évêque d'Agen, mit le feu à notre ville. Pendant que les flammes dévoraient la basilique de Saint-Martin, le corps de saint Alain, qui y reposait depuis plus de quatre cents ans, fut miraculeusement préservé. Les flammes dévoraient ce quartier et les poutres de cette église tombaient des charpentes à demi-consumées. Le couvercle du sarcophage fut brisé et les charbons couvrirent entièrement le corps saint. Le miracle est étonnant, mais de nombreux témoins l'ont attesté. Le corps sacré fut vu demeurer intact au milieu des flammes et du brasier, et il semblait n'en tenir aucun compte, absolument comme faisaient les jeunes Hébreux dans la fournaise de Babylone. La flamme n'épargna pas seulement le corps du bienheureux, mais les habits pontificaux eux-mêmes, avec lesquels on l'avait enseveli, demeurèrent intacts. On dit que saint Alain avait été évêque des Bretons. J'ai voulu observer par-moi-même le fait miraculeux. J'ai fait ouvrir la châsse, j'ai découvert le visage, et j'ai constaté, en effet, que le corps était dans un parfait état de conservation. La tête reposait sur un oreiller, et le bienheureux, vêtu de ses ornements

---

carnato millesimo centesimo tricesimo sexto. Tunc quippe quibusdam exortis tam sæcularibus quam ecclesiasticis dissentionibus de quibus ad præsens longum est dicere, a Raymondo Agenensi pontifice flammis consumpta est, in qua scilicet conflagratione magnificum divina Miseratio dignata est exhibere miraculum, erga sacratissimum corpus cujusdam sancti Alani nomine ante quadringentos, ut aiunt, annos vita functi. Nam cum almiflui Martini basilica in qua tumulatus quiescebat, vulcano per urbem acriter desæviente, incendio consumeretur, semiustis trabibus ab alto ruentibus, operculum sarcophagi adeo contritum est ut affatim prunis decidentibus ac sacrum corpus contegentibus latum præberet receptaculum. Mira sane dicturus sûm, sed nequaquam fidem excedentia multis adstipulantibus. Cerneres corpus venerabile inter ignivomos flammarum globos, atque immo dicam primarum scintillarum flagrantium congeriem veluti quondam Hebraicos pueros in fornace Acheminia nullam prorsus perpeti læsionem. Parva loquor cum non solum a sacro

pontificaux, semblait plutôt dormir d'un paisible sommeil que plongé dans la mort. Je dois convenir qu'effrayé au premier abord, je me suis immédiatement reproché mon incrédulité, en proclamant la sainteté de l'homme de Dieu. Saint Alain fut transporté dans la nouvelle église de Saint-Jean, au milieu d'un grand concours du clergé et du pleuple qui chantaient des hymnes et des psaumes. De nombreux miracles ne tardèrent pas à s'opérer devant ces augustes reliques. Des aveugles ont recouvré la vue, des sourds l'ouïe, des boiteux ont été guéris, des muets ont parlé, des paralytiques et d'autres infirmes ont été délivrés de leurs maladies. C'est par de tels miracles que saint Jean-Baptiste et saint Alain témoignent de leur puissance. Je pourrais m'étendre sur ce sujet, ayant en mains les titres authentiques de tant de faits miraculeux, mais je ne veux pas fatiguer le lecteur. Le saint Précurseur a montré plusieurs fois avec quel soin jaloux il gardait le lieu qui lui est consacré. Une fois, un individu ayant lancé par mépris une flèche contre un des vitraux de la cathédrale, fut immédiatement privé de la vue. On connaît aussi le châtiment terrible infligé par saint Jean au gouverneur de

---

corpore, verum etiam a pontificalibus induviis cum quibus mauseolo traditus fuerat, mulcifer nutu divino prohibitus ex asse abstinuerit. Fertur equidem olim antistes extitisse britannicus. Denique et ego super hoc anceps aliquando ut tantæ novitatis fidem caperem, busto reserato facieque retecta, ipsum veri viri forma cum cervicali capiti supposito ac vestibus sepulcralibus conspexi adeo integerrimum ut non tam letali torpore frigidum quam joconda dormientis quiete sopitum videretur. Extemplo, fateor, exhorrui, virumque CHRISTO gratissimum duricors postremo intellexi. Cognita ergo tanti viri virtute, clerus et populus sacratissimi glebam corporis in aulam Præcursoris CHRISTI novam (vetus enim funditus diruta fuerat), cum ingenti transferunt psallentio. Nec multo post amplissima frequentium miraculorum subsequitur gloria. Siquidem cœcis visus, auditus surdis, claudis gressus, loquela mutis, paralyticis solidatio, podagris vel chiragricis reformatio, aliisque diversis invalitudinibus curatio beatorum Baptistæ atque Alani redduntur suffragio. De quibus plura

Gavarret et à ses complices qui assiégeaient depuis longtemps notre ville. En moins d'un an, tous les nobles qui avaient pris les armes et étaient venus sous sa conduite attaquer la ville de saint Jean périrent de mort misérable. Châtiment exemplaire qui semble dire aux autres : « Gardez-vous bien de rien entreprendre contre le bienheureux Précurseur et contre les habitants de sa bonne ville de Bazas; et si vous avez eu le malheur de le faire, renoncez au plus vite à votre coupable dessein. »

Le prince des Apôtres lui-même, saint Pierre, nous dit quelle révérence est due à notre glorieux protecteur, puisque, étant venu arborer dans Rome même l'étendard sacré de Jésus-Christ, il a dédié sa première église au divin Sauveur et à saint Jean-Baptiste, près du palais Latran, où il a siégé comme pape. Constantin, le premier des empereurs converti à la foi chrétienne, n'a rien voulu changer à la dédicace primitive, et il a seulement rebâti, avec plus de magnificence et orné de marbres richement sculptés, la vénérable basilique. C'est d'ailleurs ce qui m'a été raconté à moi-même dans ce même palais de Latran, pendant le séjour que j'ai dû faire à Rome, en la compagnie de notre vénérable évêque For-

---

quæ memoria teneo stili officio cuderem nisi torpenti lectori somnum ingerere devitarem. Quam severus custos ejusdem loci, quamque rigidus ultor in adversantes præco sacer existat, terrificis sæpenumero perculsionibus ostentat. Nam ut illud non omittam quod quidam jaciens sagittam per vitream ejus fenestram protinus gemina frontis luce privatus ultricem incurrit sententiam. Quis non perhorrescat illud districtæ aminadversionis judicium quod in Gavarretanum proconsulem ejusque infandos complices qui longo temporis spatio urbem eamdem dira obsidione cinxerant, superna exercuit justitia. Necdum quippe unius anni emisso circulo, omnes fere optimates cum duce qui adversum sacri sanguinis locum feralia corripuerant arma, variis ac miserrimis interiere leti generibus. Proinde solerter caveant Christianæ professionis cultores ne quid in injuriam beatissimi Præcursoris aut vernaculorum ejus audacibus animis velint admittere, vel si forte (quod absit) aliquid proterve admissum fuerit contumaci pertinacia defendere. Denique quanta et a Christicolis debeatur reverentia

ton, qui plaidait alors contre Raymond, le turbulent évêque d'Agen. Ce prélat, d'ailleurs puissamment riche, et qui comptait sur l'influence de ses agents bien plus que sur la justice de sa cause, nous avait contraint à faire le voyage de Rome pour réclamer une portion importante de notre diocèse qu'il avait envahie et qu'il revendiquait injustement. Que le Dieu clément soit béni! Le pape Innocent lui a imposé un éternel silence, à lui et à ses successeurs, par autorité apostolique, et nous ne ne serons plus inquiétés de ce chef. Le Pape et toute la cour romaine ont reconnu et proclamé l'absolue injustice de semblables prétentions qui n'avaient pour base que la calomnie.

Mais nous voici arrivés au port, grâce à Dieu, et le vent abandonne notre voile. Jetons l'ancre et attachons notre navire. La matière est épuisée et notre livre est terminé. Si les savants y trouvent quelque chose de bon, qu'ils l'attribuent à celui-là seul de qui procède tout vrai bien. Si l'on y découvre des fautes (et il y en a certainement un très-grand nombre), qu'on veuille bien les mettre au compte de notre maladresse et de notre ignorance. Qu'on daigne nous excuser, toutefois, en considérant que

---

ille Apostolorum primas Petrus satis evidenter ostendit cum romanis arcibus vexilla CHRISTI inferens, primam in honore Salvatoris et Præconis ipsius ibidem dedicavit basilicam, in qua et sedit. Quod longo post temporum excursu nullo modo ausus mutare christianissimus Augustus Constantinus primus ipsam eamdem Apostolicæ sedis ecclesiam infra Lateranense palatium insigni tabulatu marmoreo mirabili artificio egregio atque amplissimo scemate (forma sive ornatu) construxit, sicut etiam veridica didici relatione in eadem Lateranensi aula dum cum antistite nostro Domino Fortone contra præfatum Raymundum Agenensem præsulem illic demorarer. Qui videlicet Agenensis opulento ac divite censu necnon et callidis tergiversationibus pragmaticorum magis quam causæ fidens, ad Romanam nos coegerat audientiam, non vilem episcopii nostri portionem sibi violenter præripere conatus. Sed clementia benignissimi Redemptoris opitulante, apostolica tandem auctoritate ei ac successoribus suis super hoc perpetuum est indictum silentium, reverendissimo In-

l'homme voit plus aisément les fautes d'autrui que les siennes propres. En somme, nous prions les gens du métier de retrancher eux-mêmes ce qu'ils croiront inutile, de suppléer à ce qui manque, et de remettre sur l'enclume, comme dit le poète, ce qui aurait besoin d'être refait. Et pour ce qui leur paraîtra mieux réussi, qu'ils veuillent bien l'accueillir avec joie et lui épargner la critique.

ICI FINIT LE LIVRE DEUXIÈME DU « BAPTISTA SALVATORIS. »

---

nocentio papatus præsule, totaque romanæ dignitatis curia liquido agnoscentibus illum injustissime adversum nos cavillatoriis eniti calumniis.

Sed quia jam velis languentibus præsule CHRISTO portui adnavimus optato, anchoris funibusque prora stabilienda. Jam enim liber post longos jejunæ orationis anfractus finem postulat. In quo si quid doctis non displicuerit auribus, Auctoris a quo utique sunt omnia bona ascribatur munificentiæ. Si qua vero inepte prolata (credo autem permulta esse), hæc ignaviæ meæ ac inscitiæ deputentur. Venia tamen non negetur, cum acutius aliena quam nostra perpendamus errata. Ad summam vero peritum obnixe lectorem efflagito quatenus lima modestæ correctionis usus supervacua resecet, hiantia suppleat, et, juxta poetam, male tornata incudi referat verbula. Commode autem dicta non canino dente corrodat, sed cum alacritate suscipiat.

EXPLICIT SECUNDUS LIBER ET ULTIMUS IN LAUDEM DIVI JOHANNIS BAPTISTÆ, PRÆCURSORIS DOMINI.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DEUX LIVRES DE BAPTISTA SALVATORIS

LIVRE PREMIER

CHAPITRE Ier

INDEX CONTENTORUM

IN DUOBUS LIBRIS BAPTISTÆ SALVATORIS

LIBER PRIMUS

CAP. I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CAP. II

CAP. III

CAP. IV

CAP. V

CAP. VI



CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

LIVRE SECOND

CHAPITRE I[er]

CAP. XII

CAP. XIII

CAP. XIV

CAP. XV

LIBER SECUNDUS

CAP. I



CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CAP. II

CAP. III

CAP. IV

CAP. V

CAP. VI



Le livre se recommande au Lecteur qui doit le corriger.

Pendant plusieurs jours j'ai déploré mon destin, et je me suis cru poursuivi par un oiseau de mauvais augure. Je cherchais quelqu'un qui voulût me polir, corriger mes fautes et enlever mes taches. J'ai couru par monts et par vaux, j'ai parcouru les mers, cherchant partout du secours. Je n'ai point trouvé, et j'étais décidé à m'en rapporter à la bienveillance et à la bonne foi de mon auteur. Enfin, après avoir pleuré et soupiré, voici venir un Mécène parfait. Ce Mécène est plus intègre que Scipion, et que le législateur de Sparte. Il a la sagesse de Nestor, il est plus éloquent que Mercure et plus religieux que Numa. Si vous en doutez, lisez-moi, considérez-moi bien. Vous trouverez ici le vrai sentier de la vertu et non point un enseignement fardé à

Libri ad lectorem carmen sui emaculatoris commendativum.

Ingemui multis mea tristia fata diebus
    Infortunata concomitatus ave.
Quærebam qui me miserum de sorde levaret
    Quique meas mendas tergeret et maculas.
Per Juga perque imos valles et per freta solus
    Discurri volitans et petiturus opem
Non potui et volui fidei me credere qui me
    Non ementita textuit author acu.
Tandem post tristes lacrymas, suspiria, planctus,
    Ingenio felix ecce patronus adest.
Ecce patronus adest Nasica sanctior, et quem
    Sparta suæ voluit legis habere patrem.

plaisir. Il n'y a ici ni écueils, ni dangers. C'est la Religion. Chacune de mes pages, vous la prêche dans sa vérité. Çà donc ô mon livre! prends ton essor sans rien craindre, sous le patronage d'une censure toujours compétente et qui me cause autant de plaisir qu'elle me fait d'honneur.

Bien à vous, gracieux Lecteur.

Consilii est Nestor, censura stoicus, Hermem
Eloquio superat, religione Numam.
Quod si forte neges nolisque hæc verba fateri,
Intrepidus nitidum me lege, meque vide.
Invenies quæ sit virtutis semita, non quæ
Fucatis gaudens fabula dogmatibus.
Non habet hæc scauros nec tela minantia syrtes.
Religio est, purum est pagina quidquid habet.
Quare age non pudeat te commendare patrono
Cujus lima mihi commoda, grata, decens.

Bene vale, Lector candide.

LIVRE TROISIÈME

HISTOIRE DES RELIQUES & DU CULTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

CHAPITRE PREMIER

LE SANG DE SAINT JEAN A BAZAS, A NAPLES ET A MONZA

Le pieux chanoine Dibarrola, on l'a lu, avait annoncé et presque promis un troisième livre du *Baptista Salvatoris*. Son intention était de recueillir et de résumer l'histoire du culte et des reliques de saint Jean. Nous croyons compléter sa pensée et réaliser son désir, non pas en donnant ici une étude complète, ce que nous interdisent les étroites limites de ce volume, mais en fournissant à la piété des fidèles et à la curiosité des chercheurs les précieux éléments d'une œuvre aussi infinie dans son étendue que féconde dans ses résultats.

Nous résumons, d'après les Bollandistes, l'historique du culte de saint Jean qui nous paraît le corollaire obligé du *Baptista Salvatoris*. Nous commençons par réunir les divers faits relatifs à la précieuse relique bazadaise,

tels que nous les trouvons, soit dans le *Baptista* l même, soit dons le *Chronicon Vasatense,* où s résumés les divers titres imprimés ou manuscrits se trouvaient encore dans les archives capitulaires Bazas, au milieu du XVIe siècle.

§ 1er. — Le sang de saint Jean à Bazas.

Bazas est la ville de saint Jean.

Voyez encore chaque année, dès l'aurore du 24 juin (1), les populations chrétiennes accourir des alentours et du loin vers l'antique cathédrale! Un cierge à la main chacun entend sa messe, puis il fait neuf fois le tour du chœur de Saint-Jean. Autrefois, c'étaient les neuf tours du sang de saint Jean. C'est depuis des siècles.

Remontez haut dans les âges, saint Jean est tout dans la ville épiscopale et dans la ville municipale. La décollation de saint Jean, sa tête dans le plat d'Hérodiade ornent le stemme du chapitre, la bannière de la commune et l'écu de la cité.

(1) Bien que cette fête du 24 juin soit aujourd'hui la fête principale de Bazas, nous persistons à croire que la grande fête patronale, titulaire, liturgique, et par conséquent canonique, devrait se célébrer le 29 août, jour de la décollation de saint Jean-Baptiste. Les armes du chapitre aussi bien que celles de la ville sont la tête de saint Jean dans le plat d'Hérodiade.

Voici d'ailleurs l'ordre des fêtes célébrées de temps immémorial Bazas, en l'honneur de saint Jean :

1° Le 24 février, la découverte de la tête de saint Jean.
2° Le 24 juin, sa nativité.
3° Le 13 juillet, la translation du sang de saint Jean.
4° Le 29 août, sa décollation.
5° Le 24 septembre, sa sanctification dans le sein de sa mère.

C'est qu'en effet, le sang de saint Jaan est le trésor de Bazas.

Trésor inappréciable et que la piété des Bazadais devait entourer, pendant tant de siècles, d'hommages pieux et solennels.

Vénéré par les premiers chrétiens de l'antique cité, le gage précieux fut gardé avec soin dans l'autel de Saint Jean pendant les jours de la paix. Sitôt que grondait l'orage de la persécution ou que les flots de la barbarie menaçaient de tout emporter, les évêques, les prêtres et les fidèles prenaient soin de cacher en lieu sûr la sainte relique. Ainsi fut-elle soustraite à la violence des persécutions qui suivirent l'apostolat de saint Martial ; ainsi échappa-t-elle à la main sacrilége des Vandales, des Goths et des Gascons. C'est en ces jours désolés qu'un prêtre pieux de Bazas, l'évêque peut-être, aurait caché la relique dans une campagne, au sud de la ville épiscopale. L'endroit aurait pris à cette occasion le nom de Conque (*a Concha sanguinis*), et l'aurait conservé jusqu'à nos jours. L'église élevée primitivement en ce lieu a disparu, et il serait à désirer qu'un emblème religieux, une croix tout au moins, rappelât aux générations nouvelles le lieu béni où leurs pères vinrent autrefois invoquer en secret leur glorieux patron.

Sitôt le calme revenu, la relique était rapportée dans l'église cathédrale.

Mais voici que cent cinquante ans environ après les derniers orages, le bruit se répand que des pirates du Nord remontent la Garonne, pillant et réduisant en cendres tous les lieux saints. Le sang glorieux est caché de nouveau par des mains discrètes et pieuses. Visitée par le fer et le feu, la ville de saint Jean n'est bientôt plus

qu'un monceau de ruines et de cendres. La vieille basilique a disparu, et tout souvenir semble à jamais effacé.

Sur la fin du XIe siècle, l'église cathédrale venait d'être rebâtie, sur l'emplacement de l'ancienne, par l'évêque Raymond. Touchés des regrets unanimes de tout le peuple, deux chanoines se livrent à l'envi à des jeûnes et à des mortifications volontaires, pour obtenir de Dieu qu'il daigne rendre aux Bazadais la relique de leur saint protecteur. Dieu ne tarda pas à les exaucer. En creusant derrière l'autel, on trouva une colonnette de marbre, et sous cette colonnette un coffre de pierre, dans lequel était la conque d'argent contenant la relique avec une inscription qui en faisait connaître l'origine (1).

Sur ces entrefaites, le pape Urbain II étant venu, au retour du Concile de Clermont, consacrer à Bordeaux l'église métropolitaine de Saint-André, fut invité par l'évêque de Bazas à consacrer aussi la nouvelle cathédrale. Urbain fit étudier et reconnut l'authenticité de la relique. Il la vénéra pieusement; et comme l'évêque avait remarqué que le Pape considérait avec un intérêt curieux la conque d'argent, vase antique et d'un travail remarquable, il l'offrit au Souverain-Pontife comme un témoignage de sa gratitude et celle de son peuple. Urbain agréa ce précieux souvenir, mais il laissa à l'église cathédrale son véritable trésor, le sang de saint Jean-Baptiste.

Plus tard, en l'an de grâce 1233, Arnaud de Piis ou de Pins, évêque de Bazas, reconstruisait sa cathédrale sur un plan nouveau. Le jour même de la fondation de l'autel, le sang de saint Jean fut transporté solennelle-

(1) On est fondé à croire que c'était un linge trempé dans le sang. *Mappula*, linge, serviette ou mouchoir, selon les anciens titres.

ment, et c'est à cette occasion que fut instituée la fête de la translation du sang de saint Jean (1). La fête se célébrait chaque année le 13 juillet.

Les titres nous apprennent encore que le sang de saint Jean fut déplacé à l'époque où l'on éleva autour du chœur de Saint-Jean une clôture qui le dérobait aux regards des fidèles. Ce dut être dans le cours du XIVe siècle. Pour ne pas priver la piété des fidèles et des pèlerins de la vue du précieux reliquaire, on le mit à l'un des autels adossés à la clôture du chœur et dans la nef. A *Benedictus* et à *Magnificat*, on allait encenser le sang de saint Jean et la tête de saint Alain qui lui faisait vis-à-vis.

L'an 1559, d'illustres visiteurs vinrent prier devant le sang de saint Jean. Elizabeth, reine d'Espagne, fille de Henri, roi de France, se rendait avec sa suite dans sa nouvelle patrie. A son passage, elle fut reçue avec grande pompe par le clergé et par le peuple de Bazas. Arrivée dans l'église cathédrale, elle demanda avec instances qu'on lui permît de voir le sang de saint Jean. Elle obtint cette faveur et pria avec grande dévotion, édifiant la nombreuse assistance. Parmi ceux qui accompagnaient la reine se trouvait Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen. Celui-ci obtint une parcelle de la relique et la fit porter sans délai à son église métropolitaine par M. de Pruets, docteur de Sorbonne.

Enlevée par les calvanistes en 1562, la relique du

(1) Le martyrologe gallican (martyrologe de France), mentionne cette translation et la met au 2 juillet. On peut croire que la fête de la Visitation a obligé à la transférer. 2 *Julii. Vasati, Translatio preciosi sanguinis beati Joannis Baptistæ de altari ad altare.*

sang de saint Jean fut rachetée par Mme de Laburthe et par les héritiers Dupuy, au prix de dix mille écus. Ils s'estimèrent heureux de pouvoir triompher par ce généreux sacrifice de l'avarice des sectaires.

Enfin, après avoir traversé tant d'orages, l'inestimable don devait périr sans retour à la fin du siècle dernier. Les jours funèbres annoncés par 89 allaient passer sur la France, et l'antique cathédrale n'entendait plus que des accents profanes sous ses voûtes désolées. Le palais épiscopal était occupé par un administrateur révolutionnaire, lequel écrivait et signait à la marge même du *Baptista Salvatoris : « J'ai jeté cette relique dans un égoût de ma maison* (1792) (1). »

Ainsi périt pour les Bazadais, après avoir reçu les hommages de dix-huit siècles, un des plus précieux gages de la bonté de Dieu. Puisse le culte du cœur et de la piété suppléer au charme si naturel que le chrétien éprouve en contemplant des yeux du corps les restes sacrés de ses saints et de ses patrons.

§ 2. — Le sang de saint Jean à Naples.

Les écrivains Eugenio Caracciolo et Francesco de Magistris, tous deux Napolitains, et plusieurs autres auteurs, parlent du sang de saint Jean qui a été longtemps conservé dans leur ville, chez les Religieuses de

(1) L'exemplaire sur lequel sont écrites ces paroles est celui dont nous avons déjà parlé, et qui a été acheté à une vente publique il y a une quinzaine d'années. C'est, avec l'exemplaire de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, tout ce qui reste, ou du moins tout ce que l'on connaît en bibliographie de l'édition de Dibarrola.

Saint-Michel, et qui fut dans la suite transféré à Saint-Grégoire avec les Religieuses elles-mêmes.

Ils ont voulu expliquer l'origine de ce sang, et peut-être ont-ils réussi, en la faisant remonter à Charles Ier, qui l'aurait apporté de France et de Bazas même en 1270, au moment où il venait combattre Mainfroi et Corradin. Ils citent à l'appui de leur opinion l'usage où étaient les rois de France de permettre à quelques serviteurs de Dieu de suivre l'armée pour porter les reliques des saints dont ils invoquaient tout particulièrement la protection. On cite un texte de Grégoire de Tours affirmant que le roi Chilpéric, entrant dans Paris, fut précédé d'un très-grand nombre de reliques; mais on peut croire que ces reliques avaient été apportées par les Parisiens eux-mêmes venant au-devant du roi.

On n'a point d'ailleurs à se préoccuper d'usages plus ou moins conservés au XIIIe siècle, pour expliquer la présence du sang de saint Jean à Naples. La piété de Charles Ier peut bien avoir doté sa capitale d'une relique précieuse sans autre préoccupation que de l'enrichir d'un véritable trésor. L'opinion des auteurs napolitains nous paraît avoir, entre autre importance, celle d'établir qu'au moment où ils écrivaient, l'opinion générale était que la ville de Bazas était en possession d'une relique insigne du sang de saint Jean.

Les mêmes auteurs ajoutent que toutes les Religieuses qui gardaient le sang de saint Jean étaient mortes pendant l'affreuse peste qui sévit à Naples de 1517 à 1519; celles qui leur succédèrent, ne sachant plus de qui était ce sang, désiraient ardemment d'en être instruites, et, en attendant, elles l'honoraient comme celui d'un martyr en général. Un prêtre de sainte vie, auquel elles expo-

sèrent leur doute et leur désir, leur donna un conseil qu'elles suivirent, non sans succès, comme on va le voir. « A toutes les fêtes des martyrs, dit l'homme de Dieu, exposez le sang sur l'autel, et chantez dévotement les premières Vêpres de ce même martyr, peut-être qu'il plaira à Dieu de vous exaucer. » Elles le firent, en effet; et voici que l'an 1554, pendant les premières Vêpres de la Décollation de saint Jean-Baptiste, comme les Religieuses chantaient l'antienne du *Magnificat*, le sang, placé sur l'autel dans une ampoule de cristal, se liquéfia tout à coup, à la grande joie des bonnes Religieuses. On observa le même phénomène jusqu'au coucher du soleil, après quoi le sang se coagula de nouveau.

On affirme que ce même sang précieux se liquéfie de même chaque fois qu'on l'expose sur l'autel et que l'on y célèbre la messe.

Le sérénissime Jean Guillaume, comte palatin du Rhin et frère aîné de l'impératrice d'Allemagne, étant venu à Naples, voulut y vénérer le sang du bienheureux Précurseur dont il portait le nom. Jean Pekens, qui l'avait accompagné pendant deux ans en Europe et qui a écrit une relation de ses voyages, écrit à ce sujet :

« Le sept des ides de mars, j'ai célébré la messe à Naples, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste. C'était le jour de la Décollation, et le sang du bienheureux était exposé sur l'autel. Ce sang, qui est contenu dans une ampoule de verre, est ordinairement coagulé. Vers la fin du sacrifice, il est d'abord devenu mou, puis liquide, et enfin il s'est mis à bouillonner comme s'il sortait des veines du martyr. Le prince, fort dévot à saint Jean, a été très-touché de ce miracle. Il s'est approché pour baiser le reliquaire, et il a invité ceux

de sa suite à imiter son exemple, ce que tous ont fait avec de grandes démonstrations de piété et de révérence. »

§ 3. — Le sang de saint Jean à Monza.

Barthélemy Zucchi, de Monza, au chapitre XXII de son *Histoire de la reine Théodelinde*, mentionne les reliques que le pape saint Grégoire avait envoyées à cette sainte femme, et, en particulier, du bois de la vraie Croix, un lectionnaire d'évangiles et *un vase contenant du sang de saint Jean-Baptiste encore liquide.*

Ces reliques, par le malheur des temps, étaient tombées en oubli, et on ignorait ce quelles étaient devenues, lorsque, au retour de la paix, les habitants, désireux de retrouver ce trésor, firent des prières publiques et particulières l'an 1298. Ce ne fut pas en vain. Le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, deux dames apparurent à un saint prêtre nommé Francion Juslani, custode de l'église Saint-Jean. Ces dames, vêtues de blanc, étaient, dit-il, sainte Elizabeth, la mère du Précurseur, et la reine Théodelinde. Elles lui dirent de se souvenir de la parole évangélique : « Cherchez et vous trouverez ; » puis elles indiquèrent le lieu où étaient cachées les reliques et s'envolèrent au ciel. A son réveil, le bon prêtre courut à l'église, suivi d'une foule nombreuse qu'il venait d'inviter à chercher avec lui. On se rendit à l'endroit précis que les saintes lui avaient indiqué en songe ; on creusa, et on découvrit un coffre de marbre où était le trésor tant désiré.

A cette bonne nouvelle, ceux de Côme accoururent aussi, et on fixa la prochaine fête de l'Ascension pour

en faire l'ostension solennelle au peuple qui la réclamait avec grandes instances.

L'Ascension tombait, cette année-là, le 18 mai. La foule qui accourut à cette solennité fut vraiment innombrable. Grands et petits, nobles et peuple, tous furent fidèles au rendez-vous. On y remarquait, entre autres, le comte Ottolini de Cortenuova, qui s'y rendit en la compagnie du vicomte Galéas, fils aîné de Mathieu le Grand, et qui devint peu après duc de Milanais. Ottolini osa toucher au sang glorieux qui bouillonnait dans l'ampoule de cristal. Il y appliqua la pointe de son poignard, en disant : « Voyons si ce n'est pas du sang de chevreau. » A peine avait-il proféré ce blasphème, que la colère de Dieu s'abattit sur lui ; une force invisible le chassa de l'église, et il se trouva atteint d'une maladie cruelle qui le conduisit au tombeau, après un an d'horribles souffrances. Saint Jean lui obtint toutefois la grâce du repentir, et il mourut dans les meilleurs sentiments de religion. Bonincontro Morigia, qui raconte le fait, déclare le tenir d'un très-grand nombre de personnes qui l'avaient vu de leurs yeux. Le manuscrit de l'*Histoire de Milan*, par Morigia, est conservé à la Bibliothèque Ambrosienne.

Mathieu, duc de Milan, résolut de renouveler l'église où l'on gardait le sang de saint Jean. Il construisit une nouvelle basilique, dont il jeta les fondements en 1299. Zucchi rappelle, dans une note marginale que Morigia rapporte dans son *Histoire*, plusieurs miracles qui s'opérèrent pendant la construction. Il ajoute que le sénat et le peuple de Monza, dans le but d'activer la sainte œuvre, instituèrent des oblations solennelles pour chaque semaine et pour chaque jour

de fête, et qu'ils établirent, en outre, que toutes les paroisses des environs y viendraient chaque année en pèlerinage, et offriraient un riche pallium (1) avec une grande quantité de cire. Ce même comte Mathieu, père de Galéas, succéda à son parent Othon en 1295. On le voit représenté dans l'église de Monza, vêtu de pourpre à la manière des vicaires impériaux. Il est à genoux, et offre à saint Jean-Baptiste l'église qu'il vient de restaurer. On le reconnaît sous les mêmes traits qu'il a dans les *Vies des princes milanais,* éditées par Paul Jove en 1545. Son portrait est admirablement gravé avec cette légende : MATHIEU, XII[e] VICOMTE DE MILAN (2).

Les détails qui suivent ont été copiés de la main même du Muratori, préfet de la Bibliothèque Am-

(1) On sait que les Italiens appellent encore *pallio* (de *pallium*, manteau) cette riche draperie que les usages liturgiques étendent devant l'autel et qui doit être de la couleur du jour. Anciennement, c'était un riche voile qui couvrait absolument l'autel dans tous les sens, de manière qu'il pouvait à bon droit en être appelé le manteau, *pallium.* Aujourd'hui le *pallium* ou *antipendium* n'occupe plus que le devant de l'autel, et il est le plus souvent tendu sur un cadre de bois plus ou moins précieux. Il est regrettable que le *pallium* ou *antipendium* ait disparu de la plupart de nos églises de France. Toutefois, il en reste encore un souvenir dans cette broderie généralement conservée et qui tombe devant l'autel avec ou sans transparent.

(2) C'est dans le trésor de l'église de Saint-Jean-Baptiste à Monza que l'on conserve la couronne de fer des rois de Lombardie, fondue, comme on sait, avec un des clous qui ont attaché le divin Sauveur à la croix. On ne l'en tire que pour le couronnement des rois d'Italie. L'usage s'en est conservé depuis la reine Théodelinde, qui la déposa elle-même sur la tête de son fils Astolphe. On dit qu'Othon III, qui avait ceint la même couronne avant de ceindre la couronne impériale, fixa comme il suit la forme du sceau de la ville de Monza. C'est une croix grecque au-dessus d'une couronne, à l'intérieur de laquelle est un cercle de fer. La légende est celle-ci : MODOETIA MAGNI EST SEDES ITALIÆ REGNI. « Nous déclarons, dit le même empereur, que Monza est notre siége particulier, qu'elle est ville impériale, capitale de la Lombardie et siége de ce royaume. »

brosienne, et furent transmis par ce même savant aux rédacteurs des *Acta Sanctorum*. Il résume Morigia, lequel, après avoir raconté la construction de l'église Saint-Jean par la reine Théodelinde, ajoute : « La bienheureuse reine Théodelinde, de concert avec le roi et les principaux parmi les Lombards, fit le vœu suivant : « Si saint Jean intercède pour nous auprès « du Seigneur Jésus-Christ, tous, unanimement, nous « lui promettons de lui envoyer des présents dans son « église au jour solennel de sa Nativité, afin d'obtenir « qu'il nous vienne en aide auprès de Notre-Seigneur « Jésus-Christ, soit pendant la guerre, soit en d'au- « tres cas et en tous lieux. » En conséqence, à partir de ce jour, ils prirent l'habitude d'invoquer saint Jean dans tous les actes publics et de lui demander assistance auprès de Notre-Seigneur. Les écrivains ajoutent que le bienheureux Précurseur exauça fidèlement leurs prières, et qu'« *ils furent constamment vainqueurs de leurs ennemis, sans en éprouver jamais aucun dommage* »

Les anciens racontaient que la construction de l'église primitive de Saint-Jean par la reine Théodelinde fut due à l'apparition d'une colombe en ce lieu. Cette colombe aurait même parlé et dit ce mot : *Modo,* ce qui peut vouloir dire : A présent, ici.

Bonincontro rapporte ce qui suit, après avoir décrit le combat qui eut lieu entre les vicomtes et l'armée du légat apostolique en 1324. « Le jour suivant, après la déroute sus-mentionnée, et qui eut lieu vers la première heure du jour, Henri de Flandre (1) arriva à Monza

(1) Henri, comte de Lodi, seigneur de Ninau en Flandre, fils de Gui, comte de Flandre en 1305. Il mourut à Milan en 1337.

avec deux personnages qu'il ne connaissait point. Ceux de Monza le virent avec plaisir et il leur dit : « Ne craignez rien ; nous garderons bien la place. Je vais vous « raconter ce qui m'est arrivé : Pendant le combat d'hier, « me voyant abandonné des miens, j'ai voulu fuir, et j'ai « fui en effet, mais je ne sais où. Je me suis trouvé au « milieu d'un bois, allant et venant sans trouver d'issue. « J'invoquais Dieu et saint Jean-Baptiste. Un vieillard à « longue barbe, à l'aspect fort austère, m'a apparu et m'a « dit : « Comment allez-vous ? — Bien mal, lui ai-je dit ; « je ne sais où je me trouve, ni comment faire pour sortir « d'ici. » Il me dit : « C'est bien. Allons à Monza. » J'ai « répliqué : « Je crois que les Milanais y sont. » Il me dit : « Tenez pour sûr qu'ils n'y sont pas. Je puis vous assurer « que saint Jean n'a pas encore abandonné ce lieu où l'on « conserve son sanctuaire vénéré. » Nous allions ainsi et causions de même, lorsque, à l'entrée de la ville, nous rencontrâmes les deux personnages avec qui j'étais venu. Me voyant en sûreté, je me retournai et leur dis : « Eh « bien ! où est ce vénérable vieillard ? » Ils répondirent : « Il a disparu sans que nous nous en apercevions. » Certes, je dois remercier Dieu et saint Jean-Baptiste, car c'est saint Jean lui-même qui m'a apparu et qui m'a conduit ici. »

Galéas Visconti, poussé par les Milanais, avait formé le dessein de s'emparer de Monza, de la piller, de la détruire et de n'y pas laisser pierre sur pierre. Saint Jean lui apparut en songe et lui tint ce langage : « Galéas, tu veux t'emparer de Monza ; tu ne réussiras point. Monza est terre de saint Jean, et il l'a protégera, quoiqu'elle ait déjà beaucoup souffert à cause de ses péchés. Tu as formé le projet de la détruire et d'en faire un désert. Tu

veux enlever aux pieux pèlerins la consolation de venir prier dans mon sanctuaire qu'on y garde avec tant de religion depuis plusieurs siècles. Eh bien, c'est moi qui te le dis, fais tout autre chose et rebâtis plutôt ce lieu qui est sous ma garde. Si tu fais ainsi, je te donne Monza. » A son réveil, Galéas, ne tint aucun compte de la vision. La nuit suivante, saint Jean lui apparut de nouveau, lui répétant les mêmes paroles, et il ajouta : « Si tu ne m'écoutes point, tu t'en repentiras. » Cette fois Galéas prit au sérieux les menaces aussi bien que les promesses de saint Jean, et changea tout à fait de résolution.

Selon toute probabilité, il faut faire remonter la translation du trésor de Monza dans la ville pontificale d'Avignon, à l'époque où les querelles des Guelfes et des Gibelins réduisirent Monza dans un état pitoyable, c'est-à-dire en novembre 1323. Le pillage dura trois jours, et il périt un très-grand nombre de victimes de l'un et de l'autre sexe et de toute condition. Les portes de la ville furent détruites. Toutefois, comme il avait été décidé de part et d'autre qu'on épargnerait l'église de saint Jean, on peut croire qu'elle demeura de bout et que des membres du clergé purent prendre le trésor et le transporter à Avignon, où résidait alors le pape Jean XXII. Bonincontro nous apprend qu'un malfaiteur, qui avait voulu l'enlever, fut heureusement découvert, et paya de sa vie son infâme sacrilége.

« Le prévôt et les chanoines de la cathédrale d'Avignon, déposèrent dans leur sacristie le trésor apporté de Monza et le mirent dans une châsse fermée de plusieurs clefs. Plusieurs mois s'étaient écoulés, lorsqu'un individu qui connaissait parfaitement les lieux, et vivait chaque jour avec le prévôt, les chanoines et les custodes du tré-

sor, s'aperçut qu'on ne faisait aucune attention à la châsse et qu'on l'abandonnait absolument sans jamais y aller voir. Il résolut donc d'enlever les précieuses reliques et de les emporter hors de la ville. Mais saint Jean était là, et il sut bien se défendre, comme on va le voir.

« Le voleur choisit son jour. Il ouvrit discrètement la porte de la sacristie; il ouvrit aussi, en les forçant, les grilles de la châsse, et brisant une partie des vases d'or où étaient enfermées les reliques, il se mit en devoir de les emporter. Il se rendit au pont du Rhône avec le dessein de passer sur la terre de France. Mais là, il se vit en présence de soldats armés, cavaliers et fantassins, qui défendaient le passage. Il essaya alors d'aller sortir par une autre porte, pour quitter le domaine papal. Même obstacle. Il en trouva autant à chacune des portes de la ville où il se présenta. S'étant pris à réfléchir, il se dit : « Je « vais vendre tout ce que je pourrai dans la ville d'Avi- « gnon, et je partirai avec mon argent. » Le malheureux ! il oubliait qu'il n'y a pas d'habileté qui tienne contre Dieu et contre ses saints. Il porta donc une partie du trésor sacré chez un orfèvre originaire de Florence et qui s'appelait Vano. Quand ils furent convenus du prix, l'orfèvre dit : « Vous n'avez pas autre chose à me ven- « dre? — Si bien, répondit le voleur. — Eh bien, portez- « moi le reste, je pèserai le tout et je vous paierai. » Il demeura convenu que la somme serait comptée après les Vêpres.

« Or l'orfèvre savait très-bien que le trésor avait été apporté de Monza à Avignon pour être remis au Souverain-Pontife. Il se rendit donc incontinent à la cour du Pape et raconta le fait. Le Pape fit venir le prévôt de la cathédrale et lui dit : « Où est le trésor de l'église

« Saint-Jean de Monza ? — Il est en bon état, Très-Saint-
« Père, répondit le prévôt. — Je ne crois pas, dit le Pape;
« allez vite voir, et revenez m'en donner des nouvelles. »
Le prévôt alla voir, en effet, et trouva la châsse ouverte et le trésor absent. Le Pape ordonna à plusieurs employés de son palais d'aller se poster en observation autour de la maison de l'orfèvre. Le voleur fut pris et soumis à la torture; il avoua son sacrilége dans tous ses détails. On le jugea, on le promena, pour l'exemple, dans toute la ville d'Avignon, et finalement on le pendit. L'orfèvre, en récompense de sa bonne action, fut nommé massier du Pape, et il exerce encore son emploi. » Bernardin Corio, après avoir copié ce récit de Bonincontro Morigia, ajoute : « Le trésor fut remis en l'église d'Avignon et suspendu à la voûte, près de l'autel majeur, dans un coffre solidement ferré. Il y est demeuré jusqu'au moment où il a repris la route de Monza. »

Le même Corio rapporte en ces termes la translation à Monza, sous l'année 1344.

« Au mois de décembre, Mathieu, évêque de Vérone, originaire de Monza, et qui résidait en Avignon à la cour pontificale, écrivit à Jean, archevêque de Milan, le priant d'envoyer à la cour du Pape des délégués, avec mission de recevoir le trésor de saint Jean et de le rapporter à Monza. L'archevêque communiqua la chose à son chapitre, lequel délibéra sans délai, et nomma le prêtre Graziano Arona syndic du chapitre. Arona partit muni de lettres de créance contre-signées par les princes de Milan, et se rendit à Avignon en la compagnie de Gui de Calice, ablégat de la famille des Visconti. Le Pape les accueillit avec une extrême bonté, et leur conseilla, pour plus de sûreté, de différer leur retour

jusqu'au moment où partirait pour la Toscane le légat qu'il y envoyait pour couronner le roi André. Les délégués milanais ne rentrèrent en effet à Milan que le 13 mars de l'année suivante. »

On peut supposer que le sang de saint Jean faisait partie de ce trésor enfermé dans un coffre de marbre, derrière l'autel de Saint-Jean à Monza, et qui est mentionné sous l'épiscopat de saint Charles Borromée. Zucchi rapporte que le saint archevêque, plein de dévotion pour les précieuses reliques, ordonna qu'on les exposât en un lieu plus décent. La translation en fut faite sous le cardinal Frédéric Borromée, successeur de saint Charles, l'an 1606 et le premier dimanche de novembre, au milieu d'un immense concours de pèlerins. Dans la soirée, le précieux trésor fut déposé dans deux armoires scellées aux piliers, vis-à-vis des premiers degrés de l'autel. La sculpture desdites armoires était tellement fine et soignée, que l'or lui-même qui étincelait sur les panneaux semblait pâlir au prix d'un travail si admirablement exécuté.

CHAPITRE II

DE LA PREMIÈRE DÉCOUVERTE DU CHEF DE SAINT JEAN ET DE SA TRANSLATION EN CILICIE, EN BITHYNIE ET A CONSTANTINOPLE

§ 1er. — Où et comment a été découverte pour la première fois la tête de saint Jean, et de sa translation en Cilicie.

Nous devons avertir le lecteur que nous n'avons pas la prétention d'éclaircir ce que les Bollandistes eux-mêmes ont laissé dans l'obscurité, à savoir les documents des Grecs en cette matière. Nous les citerons comme les Bollandistes eux-mêmes, et nous nous bornerons à reproduire l'exposé qu'ils en font.

Ces malheureux Grecs ont été tellement travaillés par l'esprit d'hérésie, qui est surtout esprit de chicane, qu'il leur serait impossible à eux-mêmes, le jour où ils voudraient agir avec bonne foi, de se débarrasser entièrement des ambages traditionnels et des incohérences inextricables de bon nombre de leurs pièces. Le proverbe qui les regarde est plein de vérité, et c'est pour cela qu'il s'est si bien acclimaté sur les terres de la philosophie et de l'histoire. Citons-les donc en ayant devant les yeux la seule chose qui importe vérita-

blement ici, à savoir la certitude que Dieu a conservé à l'Eglise et aux hommages de ses enfants cette relique, précieuse entre toutes, qui s'appelle la tête ou le *chef de saint Jean-Baptiste.*

Le *Synaxaire arabe,* manuscrit de la bibliothèque des Maronites de Rome, expose ce qui suit sous la date du 24 février : « On célèbre aujourd'hui la découverte de la tête du saint prophète Jean-Baptiste. Voici dans quelles circonstances le fait eut lieu : Hérode, attristé et repentant, fit emporter cette sainte tête, et comme son beau-père la réclamait pour sa fille, il la fit cacher dans sa maison. Ainsi réussit-il à tromper habilement Hérodiade et la fille de son beau-père. Ce dernier réunit une armée, ravagea plusieurs villes de Galilée et en livra d'autres aux flammes. Tibère, l'ayant appris et connaissant la cause de ce désastre, s'irrita violemment contre Hérode. Il lui reprochait d'avoir mis à mort le grand prophète admiré de toute la terre, et aussi d'avoir enlevé la femme de son frère. Il s'irrita de même contre le beau-père qui avait ravagé la Galilée. Il manda à Hérode qu'il eût à se présenter à Rome avec Hérodiade. A ce moment, Hérode avait déjà enseveli dans son palais la tête de saint Jean. L'empereur sépara Hérode de sa concubine et l'exila en Espagne, où il finit ses jours. En outre, Tibère donna ordre de détruire le palais d'Hérode, afin qu'il n'en restât point de trace. Le palais fut en effet ravagé et demeura sans portes et sans toiture. »

Ce récit est à peu près d'accord avec celui de l'historien Josèphe, sauf le nom de l'empereur, au moins pour le dernier fait, car ce fut Caligula qui fit la guerre à Arétas. Il se peut, disent les Bollandistes, que la femme

de ce roi arabe eût reçu le baptême de Jean et fût en conséquence très-dévouée au Précurseur. On comprendrait, dans ce cas, qu'elle ait désiré de posséder ce chef béni qu'elle savait dédaigné et traité sans honneur par Hérode et sa complice. On peut supposer qu'elle n'eut pas le bonheur de l'obtenir, soit parce qu'il était soigneusement caché, soit parce que les disciples de Jean l'avaient emporté avec son corps en dehors de la juridiction d'Hérode.

Pour ce qui est du palais lui-même, on peut ne pas admettre qu'il ait été ruiné par ordre de l'empereur; il suffit que les Arabes en aient été les maîtres sitôt qu'Hérode fut parti pour l'exil. Sous leur domination, il a dû dépérir et s'en aller en ruines, de manière à justifier le récit du synaxaire tel qu'on l'a lu plus haut. On y lit encore :

« Deux pèlerins, qui étaient venus visiter la Terre-Sainte, habitèrent le palais d'Hérode. Puis, s'étant rendus à Jérusalem, ils y menèrent une vie toute de prières et de mortification. Au bout de ce temps, ils retournèrent au vieux château ruiné. Or il arriva que le bienheureux Précurseur leur apparut en songe, leur dit qui il était, leur fit savoir où était sa tête et leur commanda de l'emporter dans leur pays. Au réveil, ils se communiquèrent leur commune révélation. Ils creusèrent au lieu indiqué et découvrirent un vase de terre soigneusement scellé. Au moment où ils l'ouvrirent, il s'en exhala un parfum délicieux, et ils virent la tête de saint Jean qui parassait les bénir. Ils l'emportèrent chez eux et l'enfermèrent dans une armoire, lui rendant de grands honneurs et tenant une lampe allumée devant la précieuse relique. A la mort des pieux pèlerins, une

sainte femme nommée Athalie, qui avait été mise dans le secret, conserva avec un soin religieux la tête de saint Jean qui devait ensuite passer en diverses mains, toujours gardée avec la même révérence. »

Tel est le récit du Synaxaire maronite.

Sozomène donne une autre version :

« Vers cette époque, dit-il, c'est-à-dire vers l'an 90, la tête de saint Jean-Baptiste fut transportée à Constantinople. On dit qu'elle fut découverte chez des moines appartenant à la secte des macédoniens qui avaient d'abord habité Jérusalem et qui étaient venus plus tard en Cilicie. »

Pour pouvoir admettre cette dernière version, il faudrait supposer que la sainte femme Athalie avait confié son secret et son trésor à des solitaires ou moines qui n'étaient pas encore tombés dans l'hérésie, et que le bienheureux Précurseur lui-même n'avait favorisé de son apparition que des personnages absolument orthodoxes et pieux.

D'ailleurs, comme le synaxaire ajoute un peu plus loin que l'endroit où se trouvait la tête de saint Jean était demeuré inconnu jusqu'à l'épiscopat de saint Cyrille de Jérusalem, et comme Sozomène dit, d'autre part, que la découverte eut lieu sous l'empereur Valens, il faudrait admettre que la pieuse femme mourut entre l'an 355 et l'an 375, qui est la date de la mort de Valens. Pendant cet intervalle, on le sait, l'hérésie macédonienne se répandit dans tout l'Orient. Quant à la révélation faite aux auteurs de la première découverte, on peut croire qu'elle eut lieu sous Constantin, c'est-à-dire avant l'an 337. Il faut même l'admettre absolument, s'il est vrai que Justinien, au moment où il fit dédier l'église

de Saint-Jean *in Hebdomo*, reçut la tête du Précurseur qu'on lui envoya d'Emèse, où il l'aurait renvoyée après la cérémonie, *munie des sceaux du saint empereur Constantin*, comme on le voit dans la pièce traduite du grec en latin, et qui a été imprimée à Venise telle qu'on la lit dans Lipoman et Surius. Il se peut que ce sceau de Constantin ne soit autre chose que le célèbre monogramme du *Labarum*.

Quoi qu'il en soit, la tradition est ferme sur la date de cette découverte, qu'elle fixe au 24 février (1).

§ 2. — Translation du chef de saint Jean de Cilicie en Bithynie, sous Valens, et à Constantinople, sous Théodose.

Nous avons encore le récit de Sozomène :

« Sous le précédent empereur (Valens), dit-il, l'eunuque Mardonius, préfet du palais impérial, en ayant parlé à l'empereur, celui-ci ordonna que le chef de saint Jean fût apporté à Constantinople. Ceux qui furent chargés de ce soin mirent la sainte tête sur une voiture publique et partirent; mais, à peine furent-ils arrivés à Pantichium, dans les environs de Chalcédoine, les mules qui traînaient la voiture refusèrent d'avancer. Menaces, fouet, tout fut inutile; ce qui surprit tout le monde, et l'empereur en particulier. C'est pourquoi la sainte relique fut déposée en un endroit voisin appelé Cosiléo, qui appartenait à Mardonius.

« Vers le même temps, Théodose se rendit en ce lieu, Notre-Seigneur et saint Jean le permettant ainsi. Au

(1) On a vu que l'église de Bazas en célébrait la fête le 24 février.

moment où il voulut emporter le chef sacré, une dame lui opposa une vive résistance. C'était une vierge consacrée à Dieu et qui était préposée à la garde du précieux dépôt; peut-être même l'avait-elle accompagné depuis la Cilicie. Devant une résistance si sérieuse et si vivement exprimée, l'empereur fut d'avis qu'il ne fallait pas employer la force, mais seulement la persuasion. La bonne religieuse finit par consentir, pensant bien qu'il serait impossible à l'empereur de réaliser son projet et qu'il ne pourrait pas même faire bouger la relique. Dieu en avait disposé autrement. Théodose enveloppa de son manteau impérial le précieux trésor et l'emporta. Arrivé à Constantinople, il fit construire une fort belle église dans le faubourg appelé *Septimus* (à sept milles), et y déposa l'inestimable gage. »

Paschalion raconte la même chose avec quelques variantes : « L'empereur Théodose, dit-il, ayant découvert la tête de saint Jean chez une pieuse femme qui habitait Cisique, en Macédoine, la déposa d'abord à Chalcédoine; puis, ayant fait bâtir à Constantinople l'église de Saint-Jean *in Hebdomo*, il y déposa cette précieuse relique le 18 février. »

Théodose ne tarda pas à recueillir le fruit de sa piété et à éprouver les effets de la protection de saint Jean. Au moment de partir en guerre contre Eugène qui se révoltait en Occident, il s'arrêta à sept milles de Constantinople, et adressa à Dieu une fervente prière dans cette même église qu'il avait fait élever en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Il demanda le triomphe de ses armes par l'intercession du bienheureux Précurseur. Il prit ensuite la route d'Italie et arriva jusqu'aux Alpes. S'étant rendu maître des premières positions, il s'avança hardi-

ment jusqu'au sommet de la montagne, et comme il considérait, de ce point élevé, une plaine toute couverte de fantassins et de cavaliers, il s'aperçut tout à coup que des troupes nombreuses occupaient également le plateau, tout près de lui. Au premier engagement, les chances furent longtemps balancées; mais au moment de pousser plus outre, l'empereur vit bien que c'en était fait de son armée si Dieu ne venait à son secours d'une manière extraordinaire. Cerné de tous côtés, pressé par les troupes ennemies qui occupaient le plateau, il se voyait irrémissiblement perdu. A ce moment, il se prosterna la face contre terre, et, les yeux pleins de larmes, il implora le secours divin. Dieu l'exauça promptement, car les chefs des troupes qui se trouvaient sur le plateau vinrent lui offrir de se donner à lui s'il voulait leur promettre un rang plus élevé dans son armée. L'empereur, n'ayant ni encre ni papier, prit des tablettes et assigna à chacun de ces officiers le grade qu'il lui conférait s'il tenait sa promesse. Tous acceptèrent; et comme une partie de l'armée de Théodose cédait encore, bien que la lutte fût des deux côtés courageuse et intrépide, un vent violent se mit tout à coup à souffler, et il fit de tels ravages que le désordre fut complet dans les rangs ennemis. Les javelots eux-mêmes se retournaient contre ceux qui les avaient lancés, les boucliers s'échappaient de leurs mains, la poussière les aveuglait et tous les éléments se déchaînaient contre eux. Les uns, dépouillés de leurs armes, furent tués; les autres, qui avaient réussi à s'échapper, ne tardèrent pas à être pris. Eugène lui-même vint se jeter aux genoux de l'empereur, lui demandant la vie; mais un soldat, interrompant sa prière, le frappa mortellement.

Au moment où cette bataille se livrait, on raconte qu'un possédé fut enlevé en l'air par le démon dans cette même église de Constantinople, où Théodose avait prié en partant pour la guerre. On entendit ce possédé blasphémer contre saint Jean et adresser ces paroles à l'illustre décapité : « Tu triomphes et tu trahis mon armée. » Ceux qui étaient en ce moment dans l'église et qui entendirent ce propos, préoccupés d'ailleurs de l'issue de la guerre, prirent note du fait et constatèrent peu de jours après que c'était le jour même et au moment précis où la bataille se livrait (1).

Sozomène raconte aussi que le prêtre qui gardait la sainte relique, et qui avait le malheur d'appartenir à la secte de Macédonius, aurait prononcé ces paroles au moment où l'empereur se préparait à l'enlever à Cosiléo : « Si le saint veut suivre, je suivrai moi aussi et j'embrasserai la religion de l'empereur. » Il se convertit, en effet. On peut croire que la femme, elle aussi, imita cet exemple, au moins après la mort de Théodose.

(1) Saint Jérôme atteste que sa chère sainte Paule avait entendu de même des hommes qui hurlaient comme des loups, aboyaient comme des chiens, rugissaient comme des lions, sifflaient comme des serpents et mugissaient comme des taureaux.

CHAPITRE III

DE LA DEUXIÈME DÉCOUVERTE DU CHEF DE SAINT JEAN. SA TRANSLATION A ÉMÈSE. CONCILIATION DES DIVERS RÉCITS

§ 1er. — Deuxième découverte du chef de saint Jean qui fut faite à Emèse sous l'empire de Marcien.

Il ne faut pas confondre cette femme qui gardait la tête de saint Jean à Cosiléo avec la sainte dame de Perge en Pamphilie, dont Métaphraste a écrit l'histoire, et qui se trouva présente à la seconde découverte de la relique. Tous les historiens grecs mettent cette dernière au temps de l'empereur Marcien. On ne la trouve point mentionnée dans la suite par les écrivains qui racontent la translation à Constantinople, ce qui n'est pas un petit embarras. Ils semblent même insinuer que les premiers auteurs de la découverte du chef de saint Jean le portèrent directement de Syrie à Emèse, où il aurait été tenu caché jusqu'au temps de l'empereur Marcien, époque à laquelle il fut découvert. Il n'aurait pas cessé d'y être vénéré même sous la domination des Sarrasins, dans le monastère de Spélea, jusqu'au moment où il fut empor-

porté à Comane une première fois, et une autre fois à Constantinople, sous Michel le Bègue et sous le patriarchat de saint Ignace. Le synaxaire arabe, après avoir raconté de qu'elle manière le chef du Précurseur était passé des mains d'une femme nommée Athalie à celles des hérétiques macédoniens, ajoute : « Il fut finalement en la possession d'un arien qui espérait bien que la sainte relique ferait des miracles en faveur de sa secte. Mais le bienheureux prophète le prévint en le faisant chasser du lieu où reposait son chef sacré. Ce lieu demeura inconnu jusqu'au temps de saint Cyrille de Jérusalem. A cette époque, saint Jean apparut à un homme nommé Marcien, et lui fit connaître l'endroit où était déposée sa tête. Marcien y alla sans retard et découvrit, en effet, la sainte relique. C'était le 24 février. »

Nous ne rapportons ce récit que pour mémoire, attendu que l'auteur paraît avoir confondu cette seconde découverte avec celle qui eut lieu en Cappadoce, le 25 mai. L'arien qui aurait possédé quelque temps la relique appartient à la deuxième.

Les évrivains d'Emèse ne sont pas plus exacts sur ce point, comme on va le voir.

§ 2. — De quelle manière le chef de saint Jean, précurseur et baptiste du Seigneur, fut transporté de Jérusalem à Emèse.

Nous empruntons ce récit aux Bollandistes, qui l'empruntent eux-mêmes à Du Cange. Ce dernier donne la version de Denys le Petit collationnée avec les manuscrits d'Hambourg, de Trèves et de Paderborn :

« Deux moines étaient venus d'Orient en dévotion pour contempler à Jérusalem la croix du Sauveur et

son sépulcre, aussi bien que le lieu de sa résurrection et de son ascension. Le bienheureux Précurseur saint Jean-Baptiste apparut à l'un d'eux et lui dit : « Allez-vous-en « au palais où habitait autrefois Hérode, et emportez « sa tête qui y est enterrée. » A son réveil, le religieux communiqua sa vision à son confrère; mais celui-ci, prenant le fait pour une hallucination, lui persuada de ne s'y point arrêter. Or voici que, deux jours après, saint Jean apparut à chacun d'eux en particulier et leur dit : « N'hésitez point, et vérifiez ce que je vous « dis. » Ils se communiquèrent leur commune vision, et craignant d'ête châtiés s'ils résistaient à l'ami du Sauveur, ils se mirent en mesure d'exécuter ses ordres. Ils eurent le bonheur de découvrir la sainte tête et l'enveloppèrent dans leur cilice. On doit penser que saint Jean fut tout heureux de ce vêtement, qui lui rappelait ceux de poils de chameau qu'il portait au désert.

« Ils s'en revenaient donc, emportant avec eux cette tête qu'Hérodiade avait reçue dans un plat pour récompenser sa fille d'avoir élégamment dansé devant Hérode. Cette femme impure, s'imaginant bien en avoir fini avec les reproches du prophète, ne voulut point que la tête de Jean fût ensevelie avec son corps. Elle semblait craindre qu'il parlât encore et que le bienheureux ressuscitât plus aisément si toutes les parties de son corps étaient réunies dans le même sépulcre. Aussi, n'avait-elle pas enterré le chef sacré dans un lieu quelconque, mais elle avait choisi, pour ce faire, un des endroits les plus secrets de sa maison, comme si elle avait redouté à chaque instant de nouvelles menaces.

« En possession de ce précieux gage, les deux moines se mettent en route pour regagner leur patrie. Mais

voici qu'un potier d'Emèse, accablé de chagrins domestiques et réduit à une extrême pauvreté, avait pris la résolution de s'éloigner de la ville. Pendant qu'il s'en allait ainsi, il fit la rencontre des deux moines, se lia avec eux et les suivit. Comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, le nouveau voyageur partageait avec ses compagnons de route le soin de porter le fardeau. Ceux-ci, d'ailleurs, lui avaient raconté leur vision et lui avaient fait connaître la nature du trésor qu'ils emportaient. Or saint Jean lui apparut pendant la nuit, et lui recommanda de se séparer de ses compagnons de route et de soustraire secrètement son chef. Il le fit et retourna dans sa maison. Avec le chef bienheureux, le bonheur et l'abondance prirent possession de ce foyer, naguère si dépourvu et si misérable. Le pauvre homme, plein de reconnaissance envers son bienfaiteur, lui rendait de son mieux un culte pieux et fidèle.

« Sentant sa dernière heure approcher, il scella avec grand soin l'urne qui renfermait la sainte relique et la confia à sa sœur, lui faisant connaître combien il s'était trouvé pauvre et combien cet affreux état avait cessé depuis qu'il était en possession de la tête de saint Jean. Il lui recommanda de rendre à ce dépôt les plus grands honneurs et de ne pas parler de l'urne jusqu'à ce que le contenu lui-même lui en donnât l'ordre. Il croyait, en effet, que ce même prophète qui, encore enfermé dans le sein de sa mère, avait reconnu et salué le Sauveur, saurait bien tressaillir au besoin et faire connaître sa volonté. « Femme, lui dit-il, tu apprendras par expérience « quelle a été notre fortune et comment nous avons vécu « depuis que ce trésor est entre nos mains. Vénère-le « comme moi, et tu seras riche dans le présent et dans

« l'avenir. Et s'il vient un moment où la maladie ou ton « état de santé ne te permette pas de rendre tes devoirs « à ce sacré dépôt, confie-le à des personnes qui soient « à même d'y suppléer convenablement. »

« La pieuse femme fut fidèle aux recommandations de son frère, et honora pieusement le chef sacré tant que ses forces le lui permirent; mais la vieillesse étant venue, elle le livra discrètement à des personnes pieuses, capables de lui rendre les honneurs qu'il méritait. Le gage béni passa successivement par plusieurs mains et vint finalement à celles d'un moine hérétique nommé Eustache, qui le reçut parfaitement scellé, comme avaient fait tous les autres dépositaires jusqu'à lui. Ceux qui le lui confièrent agirent d'ailleurs de bonne foi et le prirent pour un prêtre tout à fait orthodoxe. Eustache, pervers et orgueilleux, alla jusqu'à se faire attribuer à lui-même les miracles et les guérisons qu'opérait le saint Précurseur. Les catholiques s'aperçurent trop tard qu'ils avaient affaire à un ennemi de leur foi, et ils le chassèrent ignominieusement de leur ville d'Emèse.

« Au moment où on le chassait ainsi, il pria instamment qu'on lui permît de rester encore un jour dans une grotte qu'il indiquait, et qui n'était autre que le lieu où il avait déposé la relique. Mais Dieu ne permit pas qu'il pût l'emporter. Des ermites vinrent habiter la grotte, et y demeurèrent successivement jusqu'à ce qu'enfin il plût à saint Jean de se révéler d'une manière miraculeuse sous l'archimandrite Marcel. »

§ 3. — Comment le chef de saint Jean a pu être rapporté de Constantinople à Emèse, et du moyen de concilier le récit de Sozomène et de ceux d'Emèse.

Le pape saint Gélase, ayant assemblé à Rome un concile de 70 évêques, l'an 494, c'est-à-dire quarante-deux ans après la seconde découverte du chef de saint Jean, qui eut lieu à Emèse, publia un décret relatif aux livres canoniques et apocryphes, et en signala quelques-uns qui, *bien qu'ils ne soient pas lus dans la liturgie de Rome, sont néanmoins reçus par elle avec le plus grand respect.* Il en cite quelques-uns en particulier et dit : « Ce qui a été écrit sur l'invention de la Croix du Seigneur et *sur l'invention de la tête de saint Jean-Baptiste* est assez nouveau et plusieurs catholiques le lisent. Toutefois, ils doivent se rappeler la recommandation de saint Paul : « Eprouvez toutes choses ; acceptez ce qu'il y a de bon. » Il est à regretter que ni saint Gélase, ni les Pères de ce concile ne nous aient pas donné leur appréciation sur l'objet particulier qui nous occupe.

Pour ce qui est des écrits relatifs à la découverte de la tête de saint Jean, les savants se demandent si ce sont les mêmes qu'a suivis Sozomène au sujet de la première découverte qui en fut faite, et de sa translation à Constantinople, ou s'il s'est servi d'une relation encore récente au moment où il écrivait. Ceux qui supposent que Sozomène a été trompé par un hérétique rappellent ce passage de saint Grégoire : « Sozomène raconte d'un certain Eudoxe qu'il s'empara indûment de l'évêché de Constantinople ; mais le Saint-Siége n'accepte pas ce récit erroné en plusieurs points, dans lequel Sozomène

proclame que Théodore de Mopsueste a été un *grand docteur de l'Eglise jusqu'à sa mort.* Il est vrai que Melchior Canus ne lit rien de semblable dans Sozomène, ce qui fait croire à Baronius, à Mérée et à Vossio qu'une grande partie de l'*Histoire* de Sozomène a été perdue, et spécialement la période de dix-huit ans qui s'étend depuis le consulat d'Agricola et d'Eustathe jusqu'au dix-septième consulat de Théodose. Ce serait dans cette partie qu'auraient été écrites les choses signalées par saint Grégoire le Grand.

Adrien de Valois n'admet pas cette explication, et il établit par des témoignages que l'ouvrage de Sozomène était absolument celui que nous possédons aujourd'hui. Or, puisqu'il s'agit du temps où vivait Cassiodore, il ne faut pas oublier que ce dernier vivait avant saint Grégoire. Il ajoute qu'on peut s'en convaincre en lisant l'*Histoire divine*, en trois parties, de ce même Cassiodore. En conséquence, Valois est d'avis que saint Grégoire a, par oubli, attribué à Sozomène ce que Théodoret dit au chapitre XXXIX.

Rien ne prouve, d'ailleurs, que le pape Gélase ne parle pas de quelque récit de l'invention du chef de saint Jean, traduit en latin depuis peu, différent de celui dont il est question ici, et qu'on voulait introduire dans la liturgie de l'Eglise de Rome.

CHAPITRE IV

HISTOIRE DE LA SECONDE DÉCOUVERTE DU CHEF DE SAINT JEAN PAR MARCEL, ARCHIMANDRITE DE SPÉLEA

« Je vais raconter les trois apparitions du bienheureux et universel apôtre Jean-Baptiste, l'ami de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elles eurent lieu au milieu du Carême, le XII des calendes de mars, l'an 763, indiction VIe, sous le règne des très-pieux empereurs Valentinien et Marcien, serviteurs de Dieu. Ce fut sous l'épiscopat du saint évêque d'Emèse, Uranius, qui en eut aussi révélation le VI des calendes de mars, moi, Marcel, j'ai été favorisé de la vision d'une étoile brillante. J'étais tout saisi de crainte et de révérence, et il m'a fait voir très-clairement ce que je vais raconter, celui-là même qui a tout fait par sa puissance et a tout préparé dans sa sagesse, qui connaît toutes choses avant qu'elles arrivent, dispose tout pour le salut du genre humain, et qui est béni dans tous les siècles. Il a donc daigné me favoriser de la vision suivante :

« C'était pendant la nuit. Je vis que toutes les portes de notre monastère étaient ouvertes. Et comme j'accourus tout tremblant pour les fermer, je fus bien surpris de

voir que le fleuve s'avançait impétueux jusqu'à la porte. Et comme je me demandais d'où pouvait venir une aussi grande quantité d'eau, ayant levé les yeux, je vis le prêtre Marcel, qui était le second après l'archimandrite Maxence, venant du côté sud du fleuve. Et nous entendions la voix d'une foule nombreuse du côté du levant de la basilique de Saint-Julien-Martyr. L'eau nous apportait le murmure de cette immense multitude, et je voyais les gens qui s'avançaient sur l'eau et paraissaient tout joyeux de se laisser entraîner. Et comme je m'étonnais de les voir marcher sur les eaux et chanter, chacun en leur langue, les louanges de Dieu, j'entendis tout à coup ceux qui étaient du côté de l'orient qui s'écriaient : « Voici « saint Jean-Baptiste qui descend. » J'étais à la porte qui regarde le midi, lorsque je vis s'ouvrir les portes du levant, par où entrèrent immédiatement ces multitudes qui chantaient des hymnes. Je cessai alors de regarder les eaux du fleuve, et, me tenant à l'entrée de l'escalier, j'écoutai la psalmodie qu'on exécutait dans le monastère. J'aperçus aussi, de ce même escalier, deux vestibules, dont l'un regardait l'orient et l'autre le midi. Entre les deux vestibules, il y avait une église fort vaste. Les pèlerins entraient par le vestibule de l'orient et priaient dans l'église ; puis, sitôt qu'ils arrivaient au vestibule qui était du côté du midi, ils cessaient de chanter. Et quand ils cessaient de chanter, d'autres arrivaient et s'écriaient : « Voici saint Jean qui arrive. »

« J'étais toujours dans le même escalier, lorsque le bienheureux Précurseur arriva. Je l'ai vu dans l'église qui m'a été montrée. Deux personnages l'assistaient, l'un à droite, l'autre à gauche. Et comme il était debout dans l'église, les pèlerins venaient se présenter tour à tour

devant lui, demandant sa bénédiction. Ils s'en allaient ensuite en chantant des psaumes. Ils se dirigeaient du côté de l'occident, et semblaient s'être donné rendez-vous à l'église de Saint-Etienne.

« Quand la foule se fut retirée, je voulus me présenter à mon tour et recevoir la bénédiction du saint. Il me parut que j'entrais par la même porte par laquelle étaient entrés les pèlerins, et comme je les avais vus baiser les pieds de saint Jean, je me prosternai comme eux et je baisai ces pieds augustes. Pour cela, j'avançai avec crainte et révérence, la tête profondément inclinée, et je me jetai à ses pieds. Le bienheureux me prit par le menton et me baisa. A ce moment, je m'éveillai.

« Peu de jours après, j'eus une autre vision. Les portes du midi étaient encore ouvertes. Je reprochais à nos Frères de ne pas les avoir fermées, et j'accourais pour les fermer moi-même. Et voici que j'aperçus saint Jean qui se tenait en dehors de la porte, assisté des mêmes personnages que j'avais vus la première fois. J'approchai pour lui demander sa bénédiction. Il me releva et me donna la paix. Je remarquai que son vêtement était blanc. Je le vis qui tirait de son sein un vase plein de miel, et il me le donna en disant : « Reçois « cette bénédiction. » Il répandit le miel sur mes mains, et je lui dis : « Seigneur saint Jean, et d'où arrivez-« vous? » Il me répondit : « De Sébaste. »

« Je précédai alors, et le Précurseur, ainsi que les deux assistants, pénétrèrent dans la maison. Saint Jean répandit sur mes mains un autre vase de miel. Pendant que j'allais apporter sa bénédiction à nos frères dans l'intérieur du cloître, le bienheureux Précurseur entra dans l'église. Quand j'y arrivai moi-même, je vis

une colonne de feu qui brillait devant le prophète. Je fus saisi de frayeur et je m'éveillai.

« Après cet événement (et c'était avant l'époque où le précieux dépôt nous fut remis), nous venions de prendre le repas du saint temps de Carême. Je dis à nos Frères : « Que chacun de vous ait bien soin de répéter « ses psaumes. » Ils me quittèrent et descendirent à l'entrée de la grotte qui fait face aux deux monastères; et comme ils venaient de s'asseoir pour répéter leurs psaumes, Frère Isaac, levant les yeux, vit que les planches qui fermaient l'entrée de la grotte venaient de prendre feu, et il lui semblait que le feu prenait surtout à l'endroit où était la tête de saint Jean. A cette vue, il s'écria : « Père, Père, il y a du feu à l'entrée de la « grotte! » Je répondis : « Ne craignez point, mon « Frère, faites le signe de la Croix et demeurez tran- « quille. » Les Frères, tout effrayés, fermèrent la porte et coururent vers moi. Je reconnus le mystère qui m'avait été révélé dans les deux visions que j'ai déjà racontées, et je leur dis : « Ne craignez rien, mes Frè- « res; c'est un heureux présage que le Seigneur nous « envoie. »

« Cinq jours après, les deux vénérables prêtres et archimandrites, Maxence et Etienne, vinrent trouver notre saint évêque un dimanche au soir, et lui persuadèrent de nous livrer la grotte pour opérer la jonction des deux monastères. L'évêque y consentit et donna des ordres en conséquence. Le prêtre Etienne lui dit : « Dès demain matin je remets la grotte au Frère Marcel. » Le lendemain, en effet, il nous livra le monastère en présence des prêtres Pallade, Pierre, Gennade, et d'Etienne, archimandrite du monastère de Bethgaal.

Il nous ouvrit la porte qui était fermée à clef. Nous entrâmes et fîmes notre prière. Et comme il remarqua que le lieu était en mauvais état, il nous recommanda de le réparer et d'en prendre soin. Ce même prêtre Etienne s'en alla ensuite visiter les monastères qui se trouvaient dans les environs. Pour moi, je pris nos frères et me mis en mesure de réduire en meilleur état le monastère qu'on venait de nous donner. Nous travaillions de notre mieux, lorsque survint le prêtre de Bethmamali, nommé Pierre, qui me dit : « L'archimandrite de Bethgaal, Etienne, vous prie, au nom du Seigneur, de venir au monastère de Saint-Cartier (1). » Je répondis que la chose m'était impossible et que j'étais obligé de mettre en état le monastère qu'on venait de nous livrer. Il insista, et je dus le suivre. Chemin faisant, je lui dis : « Montons et allons saluer « le diacre Cyriaque et l'archimandrite. » Nous montâmes, en effet, et, après les avoir salués, nous nous disposâmes à aller au monastère de Saint-Cartier, lorsque le diacre Cyriaque me dit : « Etes-vous donc venus « ici pour en partir si promptement ? » Je répondis : « Nous sommes très-pressés parce qu'il faut absolument « nettoyer le nouveau monastère que l'évêque nous a « donné. » Nous descendîmes au monastère, et, après avoir salué les religieux et donné les ordres nécessaires, nous nous remîmes en route. Pierre et Etienne me dirent : « Nous vous disons bonjour ; priez pour nous. » Je leur dis : « Nous inaugurons aujourd'hui un monas- « tère, et vous voulez vous en aller ! Demeurez donc

(1) Saint Cartier est peut-être ce prêtre martyr qui fut mis à mort en Cappadoce, sous Dioclétien.

« pour nous faire plaisir. » Je réussis ainsi à les garder. Le soir nous fîmes en commun les prières accoutumées et après la collation nous allâmes dormir. Je logeai mes deux hôtes au-dessus, tandis que ma cellule était à l'étage inférieur.

« Pendant que je dormais, et la nuit même où on nous avait ouvert la grotte, après les prières de nuit, j'eus une troisième vision. Il me parut qu'un homme me frappait sur le côté droit et me disait d'une voix forte : « Voici donc que la porte est ouverte; re« connais bien et n'oublie pas celui à qui tu dois ce « bienfait. » Je me retournai tout saisi de crainte, et m'étant assis, je vis une étoile de feu sur la porte de ma cellule. Ma crainte redoubla et je fis le signe de la croix; mais l'étoile ne bougea point. Je me levai pour la toucher; mais, au moment où je voulais le faire, l'étoile était déjà sur la porte suivante. Comme j'ouvrais cette porte, celui qui était dans ma cellule s'en aperçut; mais à peine eus-je touché à cette seconde porte que l'étoile était déjà à la troisième. Je l'aperçus ensuite sur l'escalier, dans l'intérieur de la grotte. Les deux monastères étaient ouverts, ainsi que la grotte elle-même. L'étoile s'avança et je la suivis jusqu'à ce qu'enfin elle s'arrêta dans la petite absidiole de la grotte. A la vue de ce miracle, je me prosternai contre terre et j'adorai Dieu pendant plusieurs heures.

« Je me souvins alors que j'avais des hôtes dans le monastère. Ne voulant pas les mettre dans le secret de ma vision, je voulus rentrer tout doucement dans ma cellule; mais au moment où j'arrivai à la porte, ils me crièrent : « Où êtes-vous donc allé depuis si « longtemps? » Je répondis : « J'ai eu besoin de

« sortir. » Et comme j'entrai dans ma cellule, ils me dirent : « Vous entrez encore! » Comprenant que je devais paraître encore tout frappé de la vision, je m'excusai, disant qu'en vérité j'étais fou, et je me remis au lit. Le matin, mes hôtes prirent congé de moi et retournèrent à leur couvent. Quand ils furent partis, de bon matin, je dis aux Frères qui étaient avec moi : « Fer-« mez les portes et demeurez dehors, et si quelqu'un « me demande, dites que je suis occupé. » Pallade, en effet, venait souvent pour lire l'Evangile. Il vint ce matin même, et les Frères ne le laissèrent pas entrer, lui disant, ce qui était vrai, que l'archimandrite avait mis l'Evangile sous clef. Il accepta l'excuse, revint une seconde fois, puis une troisième, et cette fois seulement il put entrer.

« Je pris l'encensoir et j'y mis de l'encens, priant Dieu avec instances de me faire connaître où était ce trésor vraiment céleste. Je pris un outil, et m'étant mis à creuser, je trouvai un ciment pareil à celui qu'on emploie pour empêcher l'humidité, et à mesure que je descendais, j'entendais un son comme celui d'une terre cuite. Parvenu au sol primitif, je trouvai un sable qui ressemblait à la poudre d'airain. Je pris beaucoup de peine pour l'enlever. Finalement, j'aperçus une large tuile, sous laquelle était une plaque de marbre, et sous cette plaque, une urne en terre. J'allumai un flambeau, et je touchai l'objet avec crainte et révérence. Je mis de l'encens dans l'encensoir, j'adorai Dieu, et demeurai longtemps immobile et tout ému. Je recouvris ensuite l'urne bénie.

« Le diacre Gennade arriva à ce moment. Il me salua depuis l'entrée de la grotte et me dit : « Venez, je vous « prie; visitons ensemble la grotte. » Nous priâmes un

instant ensemble, et il me donna le baiser de paix ainsi qu'aux autres religieux, puis il dit : « Je viens d'arriver « de mon monastère de Caperet, et j'ai eu la vision que « voici : Nous étions les uns et les autres dans cette « grotte. Il y avait plusieurs pains très-beaux, comme « on a coutume de les faire pour le sacrifice, ainsi que « les fragments secondaires. Une foule innombrable « accourait pour recevoir ces pains consacrés. Le défilé « ne finissait point, et comme nous étions épuisés de « fatigue et ne pouvions plus les donner nous-mêmes, « ils s'envolaient par-dessus nos mains, de manière que « tous ceux qui se présentaient en recevaient immédia« tement. » Quand il eut fini de parler, je lui dis : « Ce « que vous avez vu est bon. » Et réfléchissant en moi-même au sens de la vision et me souvenant de tout ce qui avait précédé, j'ajoutai : « Oui, cette vision vient de « Dieu. » Je ne pouvais plus douter, et je fis connaître de quelle manière saint Jean m'avait apparu. L'archimandrite fut tout ému de mon récit et me pria de lui faire voir l'endroit où se trouvait la précieuse relique; ce que je fis à l'instant.

« Nous sortîmes alors et nous devisâmes sur ce qu'il convenait de faire. J'étais d'avis d'aller raconter le fait à Etienne, prêtre et archimandrite du monastère de Daramium, pour qu'il en fît part à l'évêque. Nous nous rendîmes bien à Daramium, mais Etienne était absent. Nous avons vu, en effet, que le jour même où il était venu nous livrer la grotte, il était parti pour visiter divers monastères des environs. En sortant de chez Etienne, nous fûmes d'avis de faire venir le diacre Cyriaque, pour lui faire connaître la chose et lui raconter comme quoi saint Jean m'avait apparu. Nous lui envoyâmes Frère

Isaac pour le prier de venir au plus vite. Cyriaque ne se fit pas attendre. A peine arrivé, il nous raconta ce qu'il avait vu lui-même en songe et qui était tout à fait d'accord avec ce que Gennade m'avait rapporté. Après que nous eûmes prié ensemble, suivant la règle, nous lui racontâmes l'apparition de saint Jean et j'ajoutai : « Je « crois que nous devons en faire part à l'évêque. »

« Voyant que l'archimandrite Etienne ne revenait pas, nous attendîmes encore cinq jours après l'apparition. Le samedi, dans l'après-midi, comme nous étions assis et discourions ensemble, nous vîmes arriver Salius et Marius, qui nous dirent quelques mots et se retirèrent. Dès qu'ils furent sortis, je priai frère Isaac de fermer la porte. Comme nous étions assis et que nous conversions, je me sentis tout à coup frapper sur les genoux, ce qui m'obligea à me courber. La douleur était si vive, qu'il m'était impossible de me lever ou de faire le moindre mouvement. Gennade et Cyriaque me dirent alors : « Nous « vous le disions bien, allons au plus tôt faire connaître « la chose à l'évêque, puisque l'archimandrite Etienne « tarde à venir. » Cependant ma douleur était toujours très-vive. Les deux archimandrites célébrèrent l'office du soir, puis vinrent me trouver en disant : « Nous avons « juré en votre nom à saint Jean-Baptiste que dès « demain, avant le lever du soleil, vous feriez connaî- « tre le fait à l'évêque. — Vous avez bien fait, leur « dis-je. » A peine avais-je prononcé ces derniers mots, que toute douleur disparut à l'instant.

« Le dimanche d'après, Cyriaque, le moine Julien et moi, dîmes à l'évêque au moment où il sortait de l'office du soir : « Saint Jean nous a révélé où était son chef « sacré. — Que personne ne le sache, dit-il, et gardez-

« vous d'y toucher. » Cyriaque, s'adressant à l'évêque, dit : « Quand daignerez-vous venir ? » L'évêque répondit : « Je viendrai demain. » Il vint en effet le lendemain avec des prêtres et des diacres, et ils se prosternèrent jusqu'à terre dans la sainte grotte. Seul, un prêtre de la suite de l'évêque, nommé Malchus, se prit à dire : « Et « qui prouve que la tête de saint Jean est ici ? » Et comme il étendait la main pour toucher l'urne, sa main se dessécha tout d'un coup et demeura comme scellée au rebord de l'urne, si bien qu'il lui fut impossible de l'en retirer. Tous les assistants se mirent à prier avec ferveur et obtinrent que Malchus pût retirer la main ; mais elle demeura desséchée.

« L'évêque, en présence de tous les assistants, retira l'urne qui renfermait la précieuse relique, et la déposa provisoirement dans le *diaconium* ou *secrétaire*, en attendant qu'on eût bâti une église sous le vocable du Précurseur. Quand cette église fut achevée, et au moment où on en préparait la dédicace, saint Jean apparut au malheureux Malchus, et lui dit : « Pendant la proces- « sion qui va avoir lieu, mets ta main sur l'urne et tu « seras guéri. » Il obéit et fut guéri instantanément. On déposa donc la sainte relique dans la nouvelle église, le 6 octobre de l'an 763, indiction VIe, sous l'empire de Valentinien le Jeune et de Marcien, empereurs très-religieux et très-orthodoxes, d'impérissable mémoire, à la gloire de Dieu tout-puissant et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit rendue gloire immortelle en même temps qu'au Père et au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

CHAPITRE V

TROISIÈME DÉCOUVERTE DU CHEF DE SAINT JEAN A COMANE ET SA SECONDE TRANSLATION A CONSTANTINOPLE

L'auteur du *Sermon sur les trois découvertes du chef de saint Jean* s'exprime ainsi au sujet de la troisième : « Dieu ayant permis que les barbares s'emparassent d'Emèse et de tout le pays environnant, Héraclius comprit qu'il ne pouvait résister à des forces si nombreuses. Il laissa donc Baan à Emèse à la tête d'une armée, et il quitta Jérusalem et la Syrie, emportant avec lui la sainte Croix. Baan se défendit avec courage et réussit à battre les Sarrasins. Il les poursuivit même jusqu'à Damas; mais, par malheur, la sédition ayant éclaté dans son armée, les infidèles reprirent l'offensive, battirent Baan et mirent son armée en déroute. Ils s'emparèrent de Damas et de toute la Syrie. De là ils passèrent en Egypte, et réussirent à s'en rendre maîtres. La même année ils entrèrent à Jérusalem et occupèrent toute la Palestine. L'an 37 ils s'emparèreut d'Antioche, d'Edesse, de Damas et de toute la Mésopotamie. Pendant les années qui suivirent, ils s'emparèrent de Césarée de Palestine,

après un siége qui dura sept ans. Ils se rendirent ensuite maîtres de ce qui restait de villes et de terres non conquises en Palestine. Quoique l'histoire ne nous apprenne point en quelle année eut lieu la prise d'Emèse, il est certain qu'elle fut prise elle aussi, puisqu'elle était située dans une province qui fut enlevée à l'empire. On doit le conclure absolument, puisque, s'étant révoltée en 746 contre ces barbares, elle fut réduite à *subir de nouveau* le joug avec Héliopolis et Damas.

« On peut tenir pour certain qu'Emèse, elle aussi, passa aux mains des Sarrasins l'an 761, la vingtième année de Copronyme, au moment où Théophane raconte que la tête de saint Jean-Baptiste fut trasportée du monastère de Spélea dans l'église qu'on venait de bâtir en son honneur à Emèse. Le même auteur ajoute qu'on y avait bâti une confession pour y enfermer la sainte relique, et que c'est là que les fidèles viennent vénérer le Précurseur. De sa dépouille sacrée s'exhale un parfum délicieux, et tous ceux qui l'invoquent avec confiance y obtiennent sûrement la guérison de leurs maux. Ainsi s'exprime Théophane.

« Et il ne faut pas s'étonner que ce saint lieu ait été fréquenté même sous la domination des Sarrasins, puisque cette même histoire de Théophane et celle de Paul Diacre, divisée en trois parties, nous apprend que les infidèles laissaient toute liberté aux chrétiens pour venir rendre leurs hommages à saint Jean, et que les patriarches de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie ne cessèrent pas, sous leur occupation, de réunir librement leurs synodes comme par le passé.

« Les Sarrasins, toutefois, s'écartaient de temps à autre de cette pratique. A plusieurs reprises, on les vit

tendre des piéges aux chrétiens, qu'ils accusaient d'entretenir des relations secrètes avec les empereurs de Constantinople. Ils en profitaient pour restreindre leur liberté et leurs priviléges. C'est ainsi, par exemple, que nous lisons dans Théophane que l'an XVI et XVII de Copronyme, et du Seigneur les 756ᵉ et 757ᵉ, le patriarche d'Antioche, Théodore, fut condamné à l'exil par Salem qui l'accusait d'écrire à Constantin tout ce qui se passait chez les Arabes. Théodore fut exilé dans la province moabite. Le même Salem défendit aux chrétiens de construire de nouvelles églises, d'arborer la croix en public, et d'avoir avec les Arabes des entretiens sur la religion. L'émir Abdélas augmenta le chiffre du tribut que les chrétiens devaient payer, et y soumit tous les religieux, qu'ils fussent moines, reclus ou stylites. Il scella de son sceau le trésor des églises et poussa des marchands juifs à en faire l'acquisition. En présence de pareils procédés, on comprend sans peine que les moines d'Emèse se soient retirés en Cappadoce ou en Arménie, et qu'ils aient emporté avec eux les précieuses reliques dont ils étaient dépositaires, et en particulier le chef béni du saint Percurseur.

« J'ai dit en Cappadoce ou en Arménie, attendu qu'il y deux villes du nom de Comane : l'une appelée Comane de Cappadoce qui fait partie de l'Arménie mineure, et qui est située sur le fleuve Saro ; l'autre est sur l'Iris, et s'appelle Comane du Pont. Cette dernière, comme cette appellation l'indique, est dans cette partie du Pont qui appartient à la Cappadoce et confine à la Colchide. Laquelle de ces deux villes eut le bonheur de recevoir le chef de saint Jean, c'est ce qu'il n'est pas aisé de dire. On sait seulement que la ville de Comane où fut

emporté le précieux dépôt était sans *importance aucune* (μικραπολις), circonstance qui en aura sans doute déterminé le choix pour échapper plus sûrement à la convoitise des barbares, des Juifs et des iconoclastes. On connaît la rage de ces derniers contre les reliques des saints. Copronyme ordonna qu'on jetât à la mer le corps de sainte Euphémie, qui était si vénéré à Chalcédoine. Il est vrai qu'Irène, sa femme, rétablit l'orthodoxie : mais les iconoclastes reprirent tout leur ascendant sous Léon l'Arménien.

« La sainte tête demeura donc soigneusement cachée à Comane. Elle y était encore au moment où écrivait Théophane, mais elle a dû être emportée vers le même temps, si l'on veut qu'elle soit demeurée à Comane trente ou quarante ans, et qu'elle ait été apportée à Constantinople vers l'an 840. Toutefois, comme il est certain que la petite ville de Comane avait très-peu de relations avec la cité impériale, il se peut que Théophane, mal renseigné, ait pu écrire que la tête de saint Jean était encore à Emèse, alors qu'elle en avait déjà disparu. Cet enlèvement a dû être fait sans bruit, et le lieu où reposait le gage sacré dut être longtemps vénéré avec une absolue bonne foi par les pieux pèlerins.

« Michel Syncello, cité par Allati à la suite de son *Traité sur l'accord perpétuel des deux églises*, parlant des dimanches et des fêtes des Grecs, cite entre autres choses l'image de saint Jean-Baptiste qu'on avait rétablie, et dit : « Les ossements ont été dispersés ; mais voyant représentée l'image du Percurseur, je baise cette tête auguste. » On peut inférer de ce passage que la tête de saint Jean était alors à Constantinople, sans qu'on puisse préciser l'année de la translation. Ni les méno-

loges ni les synaxaires n'indiquent, non plus, le lieu où elle fut déposée. L'auteur du *Sermon sur la troisième découverte du chef de saint Jean* se borne à dire qu'il fut déposé *dans l'église du palais.*

« On peut croire que, peu après son arrivée à Constantinople, la relique vénérée fut transportée dans l'église du monastère des Studites, puisqu'elle s'y trouvait au temps de Basile Porphyrogénète. Zonara et Glyca rapportent que ce dernier étant malade, Alexis, préfet du monastère des Studites, lui apporta la tête de saint Jean, et qu'en récompense il fut nommé Patriarche, l'an 1025. Or Alexis n'a pu apporter la relique que de son propre monastère, lequel avait été fondé, en 454, par Aétius, consul d'Orient, et dédié sous le vocable de saint Jean-Baptiste. La conclusion nous paraît d'autant plus raisonnable, qu'il n'est pas dit que le malade en ait fait la demande, mais bien que la démarche d'Alexis fût toute spontanée, ce qui lui valut la récompense que nous venons d'indiquer. »

Après avoir cité Du Cange, empruntons aux Grecs le récit de la troisième découverte de la tête de saint Jean.



CHAPITRE VI

AUTRE RÉCIT DE LA TROISIÈME DÉCOUVERTE DU CHEF DE SAINT JEAN

§ 1er. — Histoire de la troisième découverte de la tête de saint Jean, tirée d'un sermon d'un auteur anonyme, contemporain du fait.

« Il faut maintenant raconter la troisième découverte qui eu a lieu récemment, et c'est précisément le but de ce discours. Cette troisième invention est la plus connue et la plus remarquable.

« La sainte tête était à Emèse, comme nous l'avons dit. C'était une source de grâces abondantes pour les pèlerins qui y accouraient en foule. Le précieux trésor était depuis plusieurs années en ce lieu, et le saint ne bornait pas à combler de faveurs les habitants d'Emèse, car sa puissance et sa bonté s'étendaient au loin. Dieu qui avait ses desseins, toujours profonds et insondables, permit que la ville d'Emèse tombât aux mains de l'infidèle, mais il ne voulut pas que l'ennemi de la sainte Eglise s'emparât du chef de saint Jean. Un homme pieux, fidèle dévot du Précurseur, l'emporta à Comane,

petite ville fort obscure, mais qui devait emprunter à ce sacré dépôt une illustration singulière.

« Le vase qui contenait ce trésor était une urne d'argent ornée de lames d'or. Un petit nombre de fidèles connaissaient la chose, car la translation avait eu lieu secrètement pour divers motifs, et personne n'en avait parlé en public, sans doute pour éviter d'exciter la cupidité et de provoquer la profanation. Les habitants de Comane eux-mêmes ignoraient généralement quel trésor était dans leurs murs. Le silence était d'autant plus profond que les iconoclastes avaient pour habitude de profaner les reliques des saints et de les livrer aux flammes.

« Mais dès que Dieu eut permis que des princes orthodoxes reprissent les rênes de l'empire, le Précurseur jugea le moment favorable pour faire connaître en quel lieu se trouvait son auguste chef, et il voulut le confier non plus à telle ou telle ville sans renom, mais à la ville impériale elle-même, à la splendide cité de Constantinople. Il voulait ainsi assurer au précieux gage un asile plus inviolable et un culte plus solennel, en même temps qu'il ajouterait un nouvel éclat à toutes les autres gloires de cette noble capitale.

« A ce moment, l'empereur Michel et l'impératrice Théodora étaient assis sur le trône, et le siége épiscopal était occupé par Ignace, successeur de Méthodius. Ignace, on le sait, est un pontife orné de toutes les vertus. C'est sous de pareils auspices que la tête de saint Jean arriva à Constantinople. Nous allons dire dans quelles circonstances.

« Une nuit, comme le saint évêque Ignace était en prière, il eut une vision céleste. Il apprit que la ville de Comane possédait la tête de saint Jean-Baptiste; que

cette sainte tête était enfermée dans une urne d'argent, abritée dans un lieu sacré, et que saint Jean lui-même désirait qu'on la transportât à Constantinople. Il fit connaître cette vision à l'empereur, et ils combinèrent ensemble les moyens qu'il y avait lieu d'employer pour exécuter les ordres de l'ami du Seigneur. Ceux qui furent envoyés pour cette sainte mission arrivèrent à Comane, trouvèrent le lieu indiqué au pieux prélat, enlevèrent la relique et l'apportèrent à Constantinople. En apprenant leur arrivée, l'empereur, le patriarche, les grands de la cour, le clergé, les moines et tout le peuple, vinrent au-devant du Saint, en dehors de la ville, tenant en mains des flambeaux allumés, et ils firent ainsi un magnifique cortége à la tête de saint Jean. Tous voulurent voir et baiser la précieuse relique. Les cœurs, surtout, lui furent acquis en ce jour.

« Le prélat prit l'urne sainte d'une main tremblante, la porta et la déposa dans la chapelle du palais. C'était le 25 mai, et c'est à pareil jour qu'on en célèbre l'anniversaire. On célèbre, d'ailleurs, en même temps, les trois inventions. Il était bien juste que ce fidèle adorateur de la Trinité, et qui en avait si bien prêché le mystère au peuple, se révélât lui aussi trois fois et en reçût en échange une triple glorification.

« Ce nombre, en effet, est mystérieux et ineffable. Nous adorons trois personnes distinctes en une seule nature. L'âme, elle aussi, a trois facultés distinctes ; le corps a ses trois dimensions. L'humanité a eu trois lois différentes : la loi de nature, la loi écrite et la loi de grâce. Il y a de même trois objets de la science : la nature, l'intelligence et l'ordre surnaturel. Au baptême, on nous immerge trois fois en l'honneur de la Trinité. Le

Seigneur souffla trois fois sur ses disciples pour leur donner le Saint-Esprit. Mais pourquoi parler plus longuement de la Trinité? Ne puis-je donc tout résumer en un mot et dire que la Trinité c'est l'abrégé de notre foi?

« Donc, ce nombre mystérieux contribue, lui aussi, à glorifier saint Jean, puisqu'il a voulu se manifester trois fois.

« Puis donc, ô bienheureux Précurseur, que nous savons très-bien quels hommages vous avez rendus à l'auguste Trinité, et que c'est pour elle que vous avez courbé la tête sous la hache du bourreau, ne cessez point de nous la rendre favorable. Faites que nous suivions fidèlement la route qui nous conduit vers elle, et que, sous vos auspices, nous évitions tout funeste écart. Faites que nous soyons fidèles à votre culte puisque nous appartenons au troupeau béni que vous avez adopté. Accordez-nous de mériter fidèlement les grâces inestimables que vous nous réservez, et que nous parvenions enfin dans le sein auguste de la Trinité par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est digne d'être adoré dans les siècles des siècles avec le Père et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

§ 2. — A la gloire du chef sacré de saint Jean, pour la fête de la troisième invention.

« Nous sommes assemblés en ce jour, religieux auditeurs, pour honorer saint Jean-Baptiste. Le hasard, mais un hasard voulu de Celui qui prépare et dispose toutes choses, a voulu qu'on découvrît la tête du Précurseur. Vous accourez en grande joie pour contempler cette relique

inestimable, plus précieuse que l'or et les diamants. Réjouissons-nous donc et tressaillons d'allégresse, nous souvenant que la source de la joie, pour les fidèles, c'est la grâce de Dieu. Chantons, faisons retentir les hymnes de l'action de grâces. Cette fête est toute spéciale et veut des chants particuliers. Les fêtes des natalices nous parlent de la naissance du bienheureux. La nativité de saint Jean nous montre l'étoile du matin, à laquelle il ressemble quand il sort du sein béni de sa mère. La fête de la Décollation, c'est le coucher de l'astre. Pareil à l'astre du jour, saint Jean, après avoir illuminé le monde, va se cacher par-dessous la terre pour apporter aux morts les premiers rayons de l'espérance. La fête d'aujourd'hui nous figure et nous apporte une grâce particulière de résurrection. En nous montrant aujourd'hui son chef vénérable, le divin Précurseur semble reprendre une vie nouvelle.

« Chose admirable ! La terre n'a pas pu conserver plus longtemps dans son sein ce précieux trésor. Elle n'a pas voulu que nous en fussions privés plus longtemps. Elle a donné ce fruit au moment convenable et alors qu'il a été mûr pour les desseins de Dieu. Le Ciel a considéré cette tête auguste, et il s'est réjoui. Le monde l'a contemplée, et il a fait éclater de solennelles louanges. Les démons ont compris, et ils ont écumé de rage. La vérité s'est montrée plus éclatante que le soleil. Saint Jean, par sa sainteté, éclipse les innombrables étoiles qui brillent au firmament. Les miracles et les guérisons jaillissent pour ainsi dire de son chef vénéré, comme les sources et les fontaines jaillissent du sein de la terre. Son esprit a exhalé la grâce plus odorante et plus parfumée que les lis de nos vallons. Ce parfum, le monde entier

l'a respiré et il a tressailli. Tous en ont respiré au gré de leurs désirs, car la mesure des joies spirituelles ce sont les désirs mêmes de chacune de nos âmes.

« La tête de saint Jean est devenue la fin de nos souffrances et la guérison de nos maladies. Elle met les démons en fuite et nous déroule des trésors de grâces. C'est la tête de celui qui a tressailli dans le sein de sa mère en présence du Verbe divin, duquel parle David, quand il dit : « L'homme s'approchera, et Dieu sera glorifié. » C'est la tête de celui qui a été rempli du Saint-Esprit étant encore dans le sein de sa mère, et dont Zacharie, son père, a pu dire : « Et toi, enfant, tu seras appelé « Prophète du Très-Haut. Car tu marcheras par-devant « le Seigneur pour lui préparer les voies. » C'est la tête de celui qui, depuis le berceau jusqu'à l'heure où il devait être montré à Israël, a vécu au désert dans la plus austère pénitence. C'est de lui que parle Isaïe : « La voix « de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du « Seigneur; rendez droits ses sentiers. » C'est la tête de celui qui a prêché le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. C'est de lui que l'Ecriture a dit : « Voici que j'envoie mon ange devant vous. » Qu'ajouter encore? C'est celui qui a eu l'honneur de toucher la tête du Seigneur-Dieu et à qui ce même Seigneur a dit : « Permettez, oui, permettez; c'est ainsi que je dois « accomplir toute justice. » Et qui donc pourrait ici-bas louer dignement cette sainte tête? Quelle langue pourrait célébrer dignement ce chef sacré qui brille de toute la gloire immortelle!

« O divine tête où se sont formées les pensées les plus pures et les plus chastes! encensoir précieux où a brûlé le feu du Saint-Esprit! trésor béni, plein de

toutes les richesses spirituelles, je célèbre jusqu'à vos cheveux plus précieux que l'or d'Ophir, plus beaux que les atours de la fiancée, et que le rasoir, image du vice, n'a point profanés. Je célèbre votre barbe plus vénérable que celle d'Aaron, d'où découlait cette heureuse rosée qui guérissait les fidèles, préférable à la rosée d'Hermon qui descend sur la montagne de Sion. Je vénère vos yeux limpides, flambeaux ardents de l'Esprit de Dieu, plus doux et plus chastes que ceux de la colombe, et plus précieux que l'émeraude. Je vante vos oreilles, auxquelles Dieu lui-même fait résonner des mélodies plus suaves que celles de l'orgue le plus harmonieux. Je puis, en vérité, vous appliquer ces paroles des saints Livres : « Vos joues « sont belles comme celles de la tourterelle; elles « sont comme l'écorce de la grenade. Vos lèvres sont « de pourpre, et vos narines comme la tour du Liban. « Tout est doux, tout est beau dans votre voix. » Vos dents sont rangées en ordre et blanches comme du lait; c'est de votre bouche qu'est sortie cette prédication toute divine qui a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. Enfin, je loue votre cou que je compare à l'argent, ce cou que devait trancher la hache sacrilége et d'où est sorti, au lieu de sang, un fleuve miraculeux de grâces.

« Qu'en dis-tu, Hérode, car c'est à toi que je veux m'adresser à présent? As-tu donc bien réussi dans tes desseins? As-tu obtenu ce que tu désirais tant? Mais pas du tout. Le voilà encore ce témoin de la vérité. Le glaive de l'esprit est là qui te fait encore des reproches. Cette langue, qui dit si librement les choses de Dieu, est toujours vivante. En vain tu as voulu l'enchaîner,

elle est déliée et crie vers le ciel mieux encore que le sang d'Abel. Elle te dit encore : « Il ne t'est pas permis « de garder la femme de ton frère. » Saint Jean est toujours là qui t'entraîne loin du lit adultère et qui veut t'arracher à la colère à venir. As-tu compris? Mais pas du tout. T'es-tu corrigé? Pas le moins du monde. Ta passion a été la même; tu as livré ton âme tout entière à ta complice impudique. Tu as donné la tête du prophète dans un plat, pour récompenser la danseuse qui t'avait amusé. O cruauté! ô festin impudique! Voici que la scène se renouvelle chaque jour sous nos yeux, car, enfin, le chrétien adultère ne présente pas sans doute la tête de saint Jean dans un plat, mais il prend les membres de Jésus-Christ et en fait des membres de prostituée. L'Apôtre nous apprend que l'ivresse et les festins voluptueux ne font pas autre chose.

« A ton tour aussi, impure Hérodiade, femme méchante et scélérate. As-tu gagné quelque chose à ton infâme machination? Tu as enterré Jean-Baptiste. Eh bien! ne le vois-tu pas qui se montre à toi de nouveau et qui t'adresse encore ses reproches? En vérité, ton espoir est déçu; tu as joué un rôle inutile, tu as travaillé et peiné en vain. Les rôles sont changés. Tu voulais cacher ton crime; voici que tu l'as divulgué d'une façon étrange, et les précautions mêmes que tu prenais pour le tenir dans l'ombre, le feront connaître à jamais aux générations à venir.

« Ton complice et toi, vous êtes morts tristement. Vous avez pourri dans votre tombeau infect; les vers vous ont dévorés. Et voici que cette tête que vous avez tranchée bondit encore sur la terre! Les saints sont à son

service, les prêtres lui font cortége en grande pompe, les moines viennent l'invoquer en foule, les grands l'exaltent et publient ses louanges, les foules accourent pour lui rendre gloire, les anges eux-mêmes sont de la fête, car il s'agit d'honorer celui qui a été réellement un ange et qui a reçu ce nom de la bouche même de Dieu. Saint Jean est devenu une source de grâce. Plus brillant que le nard et la pourpre, plus odorant que le cinnamome et les parfums les plus précieux, tout en se taisant, il te reproche d'une manière éclatante la lâcheté de ton infâme machination. Voilà donc où tu as abouti, et quelle honte tu as récoltée! Comprenez bien, rois de la terre, satrapes et puissants, maîtres et sujets, que l'humanité tout entière comprenne, elle aussi, que le lien du mariage n'est honorable que s'il est légitime, et que si on en viole la sainteté, on n'a droit qu'à une honte éternelle!

« Mais puisque nous avons loué cette tête précieuse, comme il convient, louons aussi le bienheureux dans ses autres membres, afin que notre louange ne soit pas incomplète. Que peut-on imaginer de plus glorieux et de plus brillant que ces mains augustes qui ont été jugées dignes de toucher la tête du Seigneur? Elles sont devenues de feu dans cet acte magnifique. Ses épaules sont belles comme l'or, puisqu'elles ont porté la croix du Seigneur. Son sein est d'ivoire; il est plus précieux que le saphir, sanctifié qu'il a été par l'abstinence. Ses reins ont gardé l'innocence virginale. Ses jambes sont comme des colonnes de marbre qui reposent sur des bases d'or, c'est-à-dire sur la vertu qu'il a constamment pratiquée. Toutes les parties de son corps, en un mot, ont été employées au service de la sainteté. Il a été un instrument

de choix formé par la chasteté et perfectionné par la prière.

« N'oublions pas même ces détails, qui tiennent moins intimement à la personne, mais qui ont leur signification, eux aussi. Considérons son vêtement et sa ceinture. Le patriarche Jacob avait fait une très-belle tunique à Joseph, son fils bien-aimé. L'Evangéliste saint Mathieu nous dit que le vêtement du Précurseur était, au contraire, simple et pauvre. Il était, dit-il, de poil de chameau, et il portait autour de ses reins une ceinture de peau. Il y a un symbole en tout cela : c'est la vertu, c'est la chasteté. D'ailleurs, bienheureux Jean-Baptiste, qui suis-je pour oser parler de vos grandeurs? Je tente une œuvre qui est bien au-dessus des forces humaines. Excusez mon impuissance. Je suis le plus petit de vos serviteurs; daignez m'agréer et me bénir pour toujours. Bénissez aussi notre père spirituel et tout votre troupeau. Gardez et préservez de tout mal ceux qui viennent ici publier vos louanges en Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui appartient toute gloire et toute puissance, avec le Père et le Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

CHAPITRE VII

DISCOURS DE THÉODORE DAPHNOPATE
SUR LA TRANSLATION DE LA MAIN DE SAINT JEAN,
QUI EUT LIEU D'ANTIOCHE A CONSTANTINOPLE.
HISTOIRE DE CETTE RELIQUE.

Les. Bollandistes hésitèrent un moment, ne sachant s'ils devaient donner cette pièce dans son entier ou s'ils devaient se borner à la partie qui paraît seule avoir une autorité sérieuse et qui est d'un témoin oculaire. Ils se sont décidés finalement à n'en rien retrancher. Ils ont cru faire plaisir aux amateurs des textes anciens. Nous faisons comme eux. Voici donc le récit tel quel de cette translation :

« Voici que le saint Précurseur nous revient une fois encore, les mains pleines de faveurs spirituelles, et sous une forme que nous ne rencontrons pas aux autres fêtes de ce bienheureux. Elle brille donc de nouveau, cette étoile du matin qui précède le Soleil de justice; elle illumine de ses rayons joyeux l'Eglise tout entière. Ce n'est pas sa nativité que nous célébrons, ce n'est pas sa décollation par le cruel Hérode, ce n'est pas non plus la révélation qu'il a daigné faire de son

chef sacré. Il s'agit de sa main, de cette main que les anges eux-mêmes vénèrent, qu'illumine une gloire toute céleste et que l'Esprit-Saint couvre de sa grâce. Cette main ne s'est point souillée aux choses de la terre ; elle a gardé son innocence immaculée dans les sentiers de la pénitence et à un degré de perfection supérieur aux forces ordinaires de l'homme. C'est cette main qui a montré aux Juifs ingrats l'Agneau de Dieu, alors que le prophète déclarait que la cognée était déjà à la racine de l'arbre, et que cet arbre, c'est-à-dire le pécheur, était sur le point d'être coupé.

« Et aujourd'hui que cette main précieuse a été sauvée de la profanation des barbares, qui semblaient la tenir en captivité, il est juste que les amis de Dieu, qui mettent leur joie à célébrer les saintes solennités, puissent librement témoigner leur allégresse. Il appartient au bienheureux Précurseur de dissiper les ténèbres qui cachent à l'intelligence les splendeurs de la vérité, et d'attirer les élus à une fête à laquelle les anges eux-mêmes sont heureux de prendre part. On célèbre bien une fête quand on y court avec de saints désirs et qu'on cherche dans les objets extérieurs une occasion de profit spirituel. Qu'ils viennent donc à mon aide, ces esprits bienheureux qui planent au-dessus de notre terre d'exil ; qu'ils m'assistent à leur manière, ces autres saints qui vivent encore dans leur chair ici-bas. Unissons nos vœux, jouissons, avec son aide, du spectacle de ses grandeurs. Sans doute, il n'a payé aucun tribut aux misères de notre pauvre nature ; mais bien que nous soyons nous-mêmes de pauvres pécheurs, il ne laisse pas d'agréer les hommages que nous lui adressons, et il est prêt à nous en témoigner sa reconnaissance.

« Je ne parlerai pas de ce que l'Evangile nous raconte de l'admirable Précurseur. Je passerai sous silence sa vie au désert, comment il fut montré au peuple d'Israël, et le témoignage qu'il rendit à l'Agneau de Dieu, qui était venu ici-bas prendre notre nature; comment il fut invité du Ciel à descendre jusqu'au Jourdain pour baptiser celui qui est la pureté même et qui purifie toutes choses. Je ne rappellerai pas quel éloge fit de lui le Seigneur lui-même en cette circonstance, comment il loua la simplicité et la pauvreté de sa vie en la comparant à un roseau, pour mieux faire ressortir, par le contraste, la solidité de sa vertu qui en faisait un nouvel Elie. Je vais me borner à l'objet spécial de cette fête et y circonscrire tout mon discours.

« Elevé dans la loi mosaïque et constamment appliqué à la méditer, saint Jean s'interdisait tout autre souci. Hérode, le plus débauché des princes, tétrarque de Galilée, foulant aux pieds la loi de Dieu et celle de la nature, avait pris pour femme la femme de son frère, et donnait ainsi à tout son peuple un exemple scandaleux et funeste. Saint Jean entreprit de combattre Hérode avec les armes qu'il avait pris l'habitude de manier dans le désert, c'est-à-dire avec les armes de la vérité. Cette arme est bonne; écoutons-le : « Il ne vous est pas permis de « garder la femme de votre frère. » O sainte liberté que rien n'effraie ! O confiance que rien ne saurait ébranler ! O bouche ! O langue divine ! Elle pénètre comme un trait dans le cœur de l'impie, et l'impie renonce au combat, jette son bouclier et prend la fuite. O main sainte et vénérable, qui ajoutait par son geste à l'éloquence de la parole et montrait la confiance du prophète et son invincible courage !

« Jean est jeté en prison et chargé de fers à l'instigation de l'impure concubine. Vient ensuite le festin voluptueux au jour anniversaire de la naissance d'Hérode. C'était le moment attendu. La danseuse paraît; elle plaît. On lui offre une récompense, et cette récompense doit être la tête de saint Jean. Le prince hypocrite feint la tristesse, mais il cède et prononce la sentence; on apporte la tête dans un plat, et on la remet à la femme adultère. Peut-on imaginer une cruauté plus affreuse, un crime plus horrible? Les bêtes féroces elles-mêmes en sont incapables. Le voilà donc cet homme qui fut revêtu d'innocence dans le sein de sa mère, qui passa toute sa vie dans l'abstinence, dans le jeûne et dans la chasteté, qui a fui le commerce des hommes pour habiter dans la solitude, qui a vécu parmi les animaux dont le poil lui servait de vêtement et dont la peau lui servait de ceinture. Cet homme qui, pour sa nourriture, ne demandait à la terre que ses produits spontanés, cet homme qui fut un ange dans une chair mortelle, cet homme qui mit tous ses soins à pratiquer et à faire connaître la justice, la vérité et la loi, c'est celui-là même dont la tête est donnée en récompense à une impure danseuse!

« Comment Dieu a-t-il permis un crime aussi énorme? Laissons à ceux qui ont le don de pénétrer les choses spirituelles le soin de l'expliquer. Les disciples de Jean vinrent prendre son corps et l'enlevèrent; mais ils ne trouvèrent point la tête pour lui rendre le même devoir. Le corps fut enseveli et demeura en paix dans son sépulcre. C'est ici le lieu d'emprunter aux anciens récits ce qu'ils nous ont conservé relativement aux reliques de ce corps vénéré et spécialement à la main que nous hono-

rons en ce jour. Nous verrons comment le précieux dépôt a été apporté à Antioche et les détails de cette translation, enfin comment et dans quelles circonstances il en a été enlevé.

« Le premier Hérode, celui qui massacra les Innocents, étant devenu roi de Judée, n'en demeura pas moins soumis aux Romains. Il s'étudia même à leur témoigner tous les égards et toute la condescendance possibles. Il réussit par ce moyen à s'assurer leurs bonnes grâces et à gagner leur entière confiance. Il alla, pour flatter Auguste, jusqu'à fonder, à un jour de marche de Jérusalem, une ville qu'il appela Sébaste, mot grec qui veut dire *Auguste*. C'est là que son successeur, Hérode le tétrarque, fixa sa résidence. Ce fut là aussi qu'eut lieu le festin et le martyre de saint Jean (1). C'est là que le Précurseur fut jeté en prison; c'est là qu'on assure que fut enseveli son corps, au même lieu où avait été déposé jadis le prophète Elisée, de manière qu'on y voyait deux tombeaux. Une vaste église fut élevée primitivement en ce lieu pour abriter les saintes dépouilles, mais elle fut ruinée dans la suite. Il ne resta debout qu'un petit édicule qu'on appelait la *Custode des vases sacrés*. C'est là que furent conservées intactes les reliques des deux prophètes.

« Or il était arrivé que l'Evangéliste saint Luc, parcourant les chrétientés primitives, passa à Sébaste, se rendant à Antioche, sa patrie. Il eût bien voulu enrichir cette dernière du corps entier du Précurseur, mais on faisait bonne garde autour du précieux dépôt, et il dut se contenter d'emporter la main du grand serviteur de

(1) Inutile de rappeler que la tradition est pour Machéronte.

Dieu. Il en fit don à la ville d'Antioche, témoignant ainsi sa reconnaissance pour sa cité natale et l'enrichissant d'un trésor plus précieux que toutes les richesses. La main de saint Jean demeura donc à Antioche, entourée de grands honneurs, et l'ami du Seigneur récompensait par des grâces abondantes les pieux habitants de la ville toujours fidèles à son culte.

« Julien l'Apostat, le plus perfide et le plus dangereux des persécuteurs, s'appliqua, comme on sait, à saccager et à livrer aux flammes les monuments et les reliques des saints. Il n'oublia pas Antioche. Il vint donc dans cette ville pour y célébrer le culte idolâtrique, et aussi pour voir s'il n'y aurait pas des corps saints à brûler. En apprenant que le perfide empereur allait publier un décret dans ce sens, les bons chrétiens d'Antioche prirent soin de mettre en lieu sûr la main de saint Jean, et ils la déposèrent dans une tour appelée la *Tour de l'Angle*. De son côté, l'évêque de Jérusalem prit la même précaution pour le corps du Précurseur avant que Julien fût arrivé dans la ville. Il enleva le corps du bienheureux, et mit en place, pour tromper les profanateurs, les ossements d'un corps vulgaire.

« Julien, dès son arrivée à Antioche, fit faire des recherches actives; mais n'étant pas parvenu à trouver la sainte main, il espéra être plus heureux au sujet du corps du Précurseur, et il envoya des gens à Jérusalem pour s'en assurer, avec ordre de le livrer aux flammes.

« Les émissaires crurent avoir réussi, en effet; mais ils ne brûlèrent que les ossements dont nous venons de parler. Julien voulut se diriger ensuite vers la ville d'Edesse, dont il savait que les habitants étaient chré-

tiens et tout à fait attachés à la foi orthodoxe. On raconte qu'un personnage de ses amis qui était chrétien, mais en secret, et qui pouvait lui parler en toute liberté, le dissuada de faire ce voyage, lui conseillant de marcher plutôt contre les Perses. Ce fut dans cette expédition que Julien éprouva les effets de la vengeance divine et mourut misérablement.

« Le sceptre impérial étant revenu aux mains des princes orthodoxes, les habitants d'Antioche ne savaient plus ce qu'était devenue la main de saint Jean. Une vision surnaturelle vint le leur apprendre, et lorsqu'ils l'eurent découverte, ils ne pouvaient se rassasier de contempler l'auguste relique et de lui rendre leurs hommages. Ils continuèrent ainsi jusqu'à ce que l'empereur Justinien, auteur de tant d'actes éclatants de piété, transféra solennellement à Constantinople la main de saint Jean-Baptiste, la tunique de Notre-Seigneur qui était conservée dans la ville de Maratsemot, et le chef même du Précurseur qu'il fit apporter d'Emèse. On montrait ces reliques scellées du sceau du saint empereur Constantin (1). Justinien avait défendu que les pieux visiteurs emportassent désormais des fragments de ces précieux gages. On ajoute qu'après que ce même empereur eût construit l'église de Saint-Jean *in Hebdomo*, il renvoya les autres reliques dans les lieux d'où il les avait fait apporter, et qu'il ne garda que la main de saint Jean. Celle-ci demeura libre et non scellée, parce qu'on avait coutume de la parfumer et de la montrer au peuple pour la fête de l'Exaltation.

« Tel est le récit que nous ont transmis les anciens.

(1) C'était probablement le monogramme du *Labarum*.

Malgré les variantes de détail, le fond paraît hors de doute.

« C'est le cas de rapporer ici un miracle qui est attesté par des témoins oculaires. Il y avait aux environs d'Antioche une caverne, et dans cette caverne un dragon que les habitants adoraient. On célébrait chaque année une fête solennelle en son honneur, et cette fête consistait à faire dévorer une jeune vierge. La foule entourait la malheureuse victime, et la poussait insensiblement vers la gueule du dragon. Celui-ci saisissait sa proie et la dévorait avidement.

« Or il advint une fois que ce fut le tour d'un chrétien de donner sa fille au dragon. Ce père infortuné se mit à prier saint Jean de lui épargner un tel malheur. Une pensée lui vint à l'esprit, et il la mit à exécution. Comme il avait beaucoup d'or en réserve, il en offrit à celui qui gardait la main de saint Jean, et obtint de lui qu'il pût vénérer la sainte relique. Au moment d'accomplir cet acte, il fit semblant de laisser échapper par maladresse l'or qu'il avait apporté, et pendant que le custode ramassait les pièces précieuses, le fervent chrétien s'inclina profondément pour vénérer la relique, et cependant il saisit avec les dents un os du doigt qu'il sépara complétement de la main, et qu'il retira pour l'emporter avec lui. Il l'emporta, en effet, et quand le jour du fatal sacrifice fut arrivé, ce digne chrétien s'avança au milieu de la foule, conduisant sa fille pour la livrer au dragon ; mais au moment où la bête sanguinaire ouvrait avidement la gueule pour dévorer sa victime, il lui jeta l'os du doigt de saint Jean, et incontinent elle expira.

« L'heureux père ramena ainsi sa fille à sa maison, et raconta de quelle manière il l'avait délivrée

de la mort. Le peuple, témoin du fait, n'en revenait pas, et remerciait Dieu avec effusion. On en prit occasion de bâtir en ce lieu, en l'honneur de saint Jean, une église qu'on a appelée *Cremaston* (Κρεμάστον), c'est-à-dire suspendue, soit parce que le plateau sur lequel elle s'élève domine réellement tout ce qui l'entoure, soit encore parce qu'elle est tellement élevée qu'on la dirait suspendue en l'air. C'est dans cette église qu'on déposa le saint doigt, en l'honneur duquel on célèbre tous les ans une fête solennelle où l'on rappelle le miracle qui a donné lieu à la construction de l'église. On cite un autre miracle qui s'opère parfois à Antioche, et qui consiste en ce que les doigts de cette main bénie s'ouvrent et se referment, annonçant toujours, dans le premier cas, une grande abondance, et dans le second, une grande stérilité.

« Plusieurs empereurs désirèrent posséder la main de saint Jean et l'arracher à la profanation dont elle paraissait sans cesse menacée, étant sous la domination des barbares; mais des chrétiens, possesseurs d'un si riche trésor, résistaient obstinément et refusaient les offres les plus généreuses. Tous les fidèles désiraient aussi jouir de ce don inestimable et priaient Dieu de le leur accorder. Celui qui connaît d'avance l'heure et le temps de chaque chose, réservait ce bonheur à notre génération, sous le règne de nos empereurs Constantin et Romain. Nous allons dire comment la main de saint Jean fut enlevée d'Antioche.

« Un diacre d'Antioche, plein de zèle et de piété, obéissant d'ailleurs à une inspiration divine, cherchait en lui-même un moyen de remettre aux chrétiens la main tant désirée de saint Jean. Il s'y prit de la manière que nous allons dire :

« Il y a à Antioche une magnifique église dédiée à saint Pierre, prince des Apôtres. Le diacre alla se fixer dans le vestibule de cette église, et se lia d'amitié avec le custode des vases sacrés et des saintes reliques. Il tenta d'obtenir la permission de passer la nuit en prière devant la sainte main, mais il ne réussit point, et il dut recourir à un autre stratagème. Il invita le custode à un copieux repas et profita du sommeil profond qui le saisit ensuite pour se glisser dans l'église par une fenêtre. Il ouvrit discrètement la châsse et s'empara de la main précieuse. Il remonta de même en silence et mit le plus grand soin à tenir secret son pieux larcin.

« Il s'éloigna d'Antioche, non sans prier Dieu avec ferveur pour obtenir de n'être pas découvert et de ne pas tomber aux mains des ennemis. Il suivit les chemins les plus escarpés et les plus solitaires, et parvint ainsi sur les terres de l'empire romain. Une fois débarrassé de toute crainte, il se dirigea hardiment vers le palais impérial. L'empereur, apprenant la bonne nouvelle, ne savait comment témoigner à Dieu sa reconnaissance. Il donna immédiatement des ordres pour qu'on se rendît en foule et en grande pompe au-devant de la sainte relique, en chantant des hymnes et en tenant en main des flambeaux. Il voulut que celui qui avait reçu ordre de préparer les voies au Seigneur, les trouvât prêtes pour lui-même au moment où il ferait son entrée dans la ville des empereurs chrétiens. Au moment où la sainte relique approchait de la ville, le navire impérial partit pour aller au-devant, ayant à son bord le patriarche, les prêtres, le clergé et le sénat. Le peuple se pressait nombreux sur d'autres galères, et le spectacle était des plus imposants.

« Au moment où le patriarche reçut le précieux dépôt qu'il voulut porter lui-même, la mer devint tout à fait calme, les flots se mirent à caresser doucement les flancs du navire, et un sillon parut s'ouvrir de lui-même dans la direction de l'empereur qui attendait le cortége. Il y a dans ce fait une coïncidence très-digne de remarque : la main de saint Jean arriva à Constantinople la veille du jour où l'on célébrait la fête des Lumières, que les Occidentaux appellent l'Epiphanie. C'est précisément l'anniversaire du baptême du Seigneur. C'est à pareil jour que la Lumière véritable entra dans les eaux du Jourdain pour le sanctifier. Comme c'était un jour de jeûne, et que le sacrifice ne se célèbre dans ce cas que sur le soir, ce fut à l'heure même de cet office que l'empereur entra solennellement dans l'église du palais portant le précieux trésor. On eût dit que le saint lui-même entrait dans l'auguste asile et venait bénir de sa main les eaux de la piscine baptismale. Tous les yeux étaient naturellement fixés sur la sainte châsse ; ils étaient pleins de larmes, et l'émotion remplissait tous les cœurs.

« Après avoir célébré la fête des saintes Théophanies et le jour suivant spécialement consacré au divin Précurseur, on jugea qu'il était convenable d'instituer une fête spéciale de la translation de sa main bénie. C'est cette fête que le cycle de l'année religieuse nous ramène aujourd'hui pour le salut de nos âmes, qui voient s'ouvrir pour elles une source intarissable de grâces. Nous avons sous les yeux la main du Précurseur d'où s'échappe une vertu invisible, mais puissante. Y a-t-il quelque part aujourd'hui un temple plus vénérable que celui-ci ? Quelle enceinte renferme un trésor plus précieux ? Les flambeaux innombrables qui brillent autour de la sainte châsse nous

représentent les splendeurs célestes elles-mêmes. L'Esprit-Saint, du haut du ciel, fait descendre sa grâce sur ceux qui viennent ici rendre hommage à l'ami du Seigneur chacun à sa manière et selon ses moyens, mais tous en union avec Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui appartiennent la gloire et la puissance dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Il est bon de noter avec les auteurs des *Acta Sanctorum* que cette ville de Sébaste était, non pas à une journée, mais bien à deux de la ville de Jérusalem.

Tout le pays de Samarie, aussi bien que le reste de la Judée, était sous la dépendance du préfet romain. Il est tout à fait invraisemblable qu'Hérode y eût son palais et en fit son séjour. Sébaste était trop éloignée de la Galilée. Burchard, réfutant cette opinion qui paraissait accréditée au Xe siècle, s'exprime ainsi : « La ville de Samarie, qui porte aujourd'hui le nom de Sébaste, fut autrefois la capitale du royaume d'Israël. En punition de ses iniquités, elle a été complétement ruinée. Pas une maison n'est debout; on y voit seulement deux églises. L'une est au sommet de la montagne, à l'endroit où se trouvait le palais du roi..... L'autre est dédiée à saint Jean-Baptiste; elle marque le lieu où le bienheureux Précurseur fut enseveli entre les deux prophètes Elisée et Abdias. J'ai vu son tombeau, mais je n'ai pas pénétré dans l'intérieur, parce que les Sarrasins s'en sont emparés pour en faire un magasin. J'ai vu bien des ruines en Terre-Sainte, mais nulle part en aussi grand nombre et aussi complètes qu'à Samarie..... Les murs de la cité venaient jusqu'au pied de la montagne, et ils étaient flanqués de tours puissantes. A l'intérieur, la ville s'étendait sur une colline à pente douce, et tout

autour de cette colline les maisons s'égrenaient comme des graines de raisin autour de leur grappe. Au sommet de la montagne était le palais du roi qui paraît avoir été magnifique. On y voit encore un très-grand nombre de colonnes qui paraient cette splendide demeure. Autour de la montagne, en bas du palais et près des casernes des soldats, une colonnade de marbre, tournant avec la montagne elle-même, soutenait le marché couvert. Il y aurait beaucoup à dire pour ne rien omettre des beautés de cette ville, réduite aujourd'hui en si pitoyable état.

Jean de Phoca décrit la même ville : « Au milieu, dit-il, se trouve une prison à laquelle on descend par vingt degrés. Au milieu de cette prison s'élève un autel qui marquerait, dit-on, le lieu où saint Jean-Baptiste fut décapité. Or on sait que c'est une erreur. A droite de l'autel, on voit une petite urne où l'on conservait les reliques de saint Zacharie, le père du Précurseur; à gauche, une autre urne où était renfermé le corps de sainte Elizabeth, sa mère. Des deux côtés de la même prison, on voit les reliques de plusieurs saints et de divers disciples de saint Jean. Au-dessus de la prison s'élève l'église. On y voit deux urnes de beau marbre blanc. Celle de droite enferme les cendres du Précurseur dont les ossements ont été brûlés ; celle de gauche contient le corps du prophète Elisée. Au-dessus se trouve, dans un vase d'or, la main gauche de saint Jean qui est elle-même toute couverte d'or. Au milieu de la ville, et au sommet de la colline s'élevait autrefois le palais d'Hérode. A la place s'élève aujourd'hui un couvent grec. L'église du monastère a une coupole. On y remarque, à gauche, une petite cellule, au milieu de laquelle on voit une excavation

pratiquée dans le marbre. Elle marque l'endroit où fut découverte, pour la première fois, la tête auguste du Précurseur. »

On peut croire que cette excavation fut pratiquée pour un autre usage, et que l'erreur vulgaire en a fait le réduit où fut ensevelie la sainte relique.

En quelqu'endroit qu'ait été le tombeau de saint Jean, et certes il n'était pas dans l'intérieur de la ville, il est tout à fait invraisemblable que saint Luc lui-même ait pu si aisément en distraire une main. On peut croire que cette extraction eut lieu sous Constantin, par exemple, quand il eut fait construire à Sébaste même l'église de Saint-Jean, et peut-être encore réussit-on à soustraire aux flammes ce gage précieux au moment où Julien l'Apostat donna ordre de livrer aux flammes les précieuses reliques. Les deux mains auraient pu être sauvées, et l'une d'elles aurait été apportée à Antioche. Et comme saint Luc a été un des principaux évangélisateurs de sa ville natale, on lui aura tout naturellement attribué ce précieux souvenir en le faisant remonter à l'aurore même des jours évangéliques.

Julien l'Apostat était trop fourbe et trop fin politique pour se déchaîner ouvertement contre le culte des saints et contre leurs tombeaux. Il favorisa, au contraire, l'enlèvement des reliques de saint Babyle qui reposaient à Daphné, ce qui donna lieu aux fidèles d'en faire la translation avec une pompe inouïe. Il est vrai que le perfide empereur ne voyait dans cette tolérance qu'un moyen de rendre la parole à la statue d'Apollon qui refusait de répondre à ses questions. Or il attribuait ce silence à la présence du corps saint. Les chrétiens, de leur côté, saisirent avec empressement cette bonne occa-

sion de glorifier leur protecteur, à la grande honte de l'apostat et de son culte idolâtrique. Ce ne fut pas Julien lui-même qui se déchaîna contre les reliques des saints, ce furent les païens qui, se sentant assurés d'avance de sa faveur, commirent ces excès dont parle Pascal dans sa chronique : « Les païens, dit-il, dispersèrent les reliques de saint Jean-Baptiste qui reposaient à Sébaste, en Palestine. » Rufin, qui écrivait quarante ans à peine après l'événement, s'exprime ainsi : « Au temps de Julien, l'impiété eut une recrudescence effrénée. Les ennemis de Dieu profanèrent le tombeau de saint Jean à Sébaste, en Palestine. Ils dispersèrent d'abord les ossements, puis les recueillirent pour les jeter dans un brasier, afin d'en jeter ensuite les cendres dans la campagne. » Le même auteur raconte ensuite que quelques moines de Jérusalem, qui se trouvaient présents à cet acte sacrilége, furent assez heureux pour sauver quelques ossements au moment où les païens les ramassaient pour les jeter dans les flammes. Ce seraient ces ossements qu'ils auraient apportés à leur abbé et qui auraient été conservés depuis.

On avait coutume de verser de l'huile sur la tête de saint Jean à Emèse, ainsi qu'on le voit dans la vie de la sainte femme qui en avait la garde. Cette huile était ensuite distribuée aux pieux pèlerins qui lui attribuaient, avec raison, une vertu surnaturelle. Il est donc probable que la même chose avait lieu pour la sainte main à Antioche. Nous croyons-même que c'était un usage alors général. Et telle serait l'origine de ces reliques mentionnées dans plusieurs inventaires sous cette rubrique : *Item de l'huile de sainte Catherine*, etc. Il se peut aussi que plusieurs reliques ainsi désignées soient tout simplement de l'huile

prise aux lampes qui brûlaient devant les tombeaux des saints, et dont on emportait quelques gouttes au retour du pèlerinage, pour les conserver précieusement. On leur attribuait une vertu particulière. On en oignait les malades, par exemple, et les saints se plaisaient plus d'une fois à récompenser, par des guérisons inattendues ou par des grâces plus précieuses encore, la foi et la confiance de ceux qui les invoquaient devant ces modestes mais précieux souvenirs.

La fête de la Translation de la main de saint Jean était ainsi annoncée :

« En ce même mois de janvier, et le septième jour du mois, la fête de saint Jean, précurseur et baptiste. Ce jour est aussi l'anniversaire de la translation de sa sainte main en la ville royale de Constantinople (1). »

(1) *Eodem mense januarii die VII, festum sancti prophetæ prodromi et Baptistæ Johannis; concurrit autem in hunc quoque diem translatio venerandæ ac sanctæ manus ad regiam civitatem.*

CHAPITRE VIII

LE CHEF DE SAINT JEAN EN OCCIDENT

§ 1er. — Des reliques de la tête du Précurseur apportées en Occident.

Du Cange attribue à l'époque des croisades la translation en Occident des reliques du chef du Précurseur. Après avoir dit que Constantinople tomba aux mains des croisés le 12 avril de l'an 1204, il fait observer que la ville impériale ne livra pas seulement aux vainqueurs ses trésors matériels, mais que les trésors des saintes reliques tombèrent aussi en leur pouvoir. Parmi ces reliques il signale en particulier la partie antérieure du chef de saint Jean, et il cherche à s'expliquer comment cette relique auguste a pu se trouver dans l'église de Saint-Georges-des-Manganes, d'où elle paraissait venir, lorsqu'on la transféra au monastère des Studites, l'an 1050. Du Cange appuie ainsi sa conjecture :

« Constantin Monomaque avait épousé la nièce de Basile Porphyrogénète. En 1050, il éleva une église à saint Georges, dans un lieu connu sous le nom d'Arsenal des *Manganes*, à cause des machines de guerre qui s'y

trouvaient. Ce lieu était sur le bord de la mer. Cette église était magnifique. Elle a fini par donner son nom au bras de mer en face duquel elle s'élève, et qui s'appelle, en effet, le *Bras de Saint-Georges*. L'empereur, manquant de ressources pour achever cette somptueuse entreprise, pourrait bien avoir eu recours au moyen tant de fois employé en pareil cas, non sans succès. Il aurait fait transporter dans la nouvelle église les reliques les plus précieuses, pour y multiplier d'autant les offrandes de la piété. Jean Cantacuzène, qui renonça à la pourpre impériale pour revêtir le froc monastique dans cette même église de Saint-Georges, atteste que de son temps encore, c'est-à-dire l'an 1338, le monastère possédait un très-grand nombre de reliques.

Quoi qu'il en soit, c'est de cette église de Saint-Georges de Constantinople que la tradition fait venir la partie antérieure du chef de saint Jean que la ville d'Amiens se glorifie de posséder. Elle aurait été apportée par Walon de Sarton. Sarton est une localité picarde, située à six lieues d'Amiens. Le père de ce Walon, seigneur de Sarton, eut trois frères : Pierre, Nicolas et Walon. Tous les trois furent chanoines d'Amiens. De leur sœur Marguerite, qui épousa Enguerand, naquirent trois enfants, savoir : Anselme qui hérita du domaine paternel, Gautier et Walon. On retrouve ces deux derniers dans le catalogue des chanoines d'Amiens. Marguerite donna, en outre, le jour à Gérard, Jean, Raoul et Alise. Avant de partir pour la croisade, Walon avait été chanoine de Picquigny.

C'est de la bouche même de ce Walon qu'on a recueilli le récit de translation, à Amiens, de la partie antérieure du chef de saint Jean-Baptiste.

§ 2. — Histoire de la translation à Amiens du chef de saint Jean-Baptiste, d'après les manuscrits d'Amiens et d'Abbeville.

Il nous paraît convenable de rapporter dans quelles circonstances la partie antérieure du chef de saint Jean fut apportée à Amiens. Pendant que l'armée des croisés opérait dans les environs de Constantinople, alors que, vaincu à Blasta et à Cume, Baudouin fut tombé au pouvoir des ennemis, on demeura quinze mois sans en avoir de nouvelles, tellement qu'on ignorait s'il était mort ou s'il était encore de ce monde. Son frère Henri dit d'Anjou, qui gouvernait en son absence, fut appelé à exercer le pouvoir au lieu et place de son frère. Plusieurs des croisés français conçurent le désir de retourner dans leur pays. Parmi eux se trouvait Walon, clerc de l'église d'Amiens. C'est précisément à lui que nous devons le récit que nous allons exposer.

Un des grands chagrins de Walon était de n'avoir aucune relique insigne à rapporter dans son pays, tandis que plusieurs de ses compagnons en découvraient chaque jour de très-précieuses. Quand le moment fut venu où la ville allait tomber au pouvoir des croisés, il fut convenu, et tous en firent le serment, que tout le butin que l'on ferait pendant un an entier serait mis en commun et distribué ensuite, selon le rang et la dignité de chacun. Or, en cette même année, Walon découvrit la tête de saint Christophe, le bras de saint Eleuthère et quelques autres reliques précieuses, qu'il remit en toute loyauté, comme il en avait fait le serment, à l'évêque chargé de recueillir les objets relatifs au culte. Au bout

de l'année, il avait renoncé à son projet de retour, et il ne s'inquiétait guère plus de chercher des reliques. Il était d'ailleurs devenu chanoine de Saint-Georges, à Constantinople.

Le jour de la Nativité de Notre-Dame, étant entré dans son église, il n'osa se rendre au chœur pour y chanter Vêpres avec les autres chanoines, parce qu'il n'avait pas la tonsure. Il s'en alla les réciter en particulier dans le vestibule qui était derrière l'autel. Ce vestibule était un appendice entre l'église et un palais que les empereurs avaient autrefois habité. Dans la ferveur de sa prière, il demandait à Dieu de ne pas le laisser retourner dans son pays les mains vides, mais de le mettre à même, au contraire, de doter son église d'Amiens de quelque relique précieuse. Dieu l'exauça et bien au-delà de ses vœux, car, on le sait, après Jésus et Marie il n'y a rien de plus grand que Jean-Baptiste; et puisqu'il est vrai que le Seigneur et sa sainte Mère n'ont point laissé leur corps ici-bas, ne peut-on pas affirmer que parmi les reliques des saints, les premières de toutes sont celles de l'auguste Précurseur?

Cependant, le pieux chanoine, ayant jeté les yeux sur un pilier qu'il avait devant lui, aperçut à la base une toute petite fenêtre, qu'on paraissait avoir laissée par mégarde. L'ouverture était obstruée par divers matériaux tout en désordre et entremêlés de foin. Walon, naturellement curieux, et qui était d'ailleurs fort pressé, regarda autour de lui et s'aperçut que tous les custodes s'étaient retirés. Il était bien seul. Il ferma la porte du sanctuaire et commença par retirer les premiers matériaux entremêlés de foin. Il se trouva bientôt en présence de deux vases précieux, dans l'un desquels se trouvait

un doigt, et dans l'autre le bras de saint Georges. Craignant d'être surpris et de se voir enlever cette précieuse découverte, il remit le tout dans l'état et sortit. Quelle fut, la nuit suivante, sa préoccupation anxieuse, à quels desseins il s'arrêta tour à tour, inutile de le dire ici.

Le lendemain matin, il retourna à l'église et se posta de façon à ne pas perdre de vue sa précieuse cachette. Ses amis, qu'il voyait d'ordinaire avec tant de plaisir, paraissaient l'incommoder et l'ennuyer. Il attendait le moment propice. Et voici qu'après qu'on eut emporté les livres, les vases sacrés, les ornements et tout ce qui devait servir à la fonction liturgique, Walon, après s'être excusé de ne pas y assister, parce que, obligé de servir dans l'armée, il ne portait pas la tonsure, demeura seul dans la sacristie sans qu'on pût soupçonner son véritable dessein. Il ferma soigneusement la porte et enleva bien vite tous les matériaux qui obstruaient la petite fenêtre. Il trouva alors deux grands plats d'argent avec leurs couvercles. Il ne se donna pas même le temps de regarder ce qu'ils contenaient. Il alla bien vite les cacher dans un endroit du vieux palais où personne ne pénétrait, se promettant d'aller reprendre son trésor la nuit suivante. Il eut même soin d'effacer jusqu'à la moindre trace de ses pas, pour ne pas donner l'éveil à ses confrères. Le reste de la journée lui parut long, bien long...

Dès que le crépuscule fut arrivé, il alla chercher ses deux plats et les cacha dans sa chambre sans être aperçu de qui que ce soit. Il en découvrit un et lut l'inscription suivante : ΑΓΙΟΣ ΓΕΟΡΓΙΟΣ (saint Georges). Sur l'autre étaient écrits ces mots : ΑΓΙΟΣ ΙΟΑΝΝΗΣ ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ (saint Jean le Précurseur). Comme il ne comprenait guère le sens de ces deux inscriptions grecques, il n'osait point

demander à d'autres ce qu'elles pouvaient bien signifier. Il brisa les deux grands plats et garda les plus petits, sur lesquels se trouvaient les deux têtes; il les enferma dans deux linges et les mit sous son aisselle. Il vendit l'argent des grands plats, promettant à Dieu d'en employer la valeur en bonnes œuvres sitôt que ses moyens le lui permettraient. Il parcourut ensuite l'église dans tous les sens pour voir s'il n'y découvrirait pas, au bas des saintes images, quelques inscriptions qui ressemblassent à celles des deux plats. Il lut en plusieurs endroits Α. ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ, et ce mot était au-dessus de l'image de saint Jean-Baptiste. Quelle ne fut pas sa joie! Il serait difficile non-seulement de la décrire, mais même de l'imaginer.

Il se disposa à prendre la mer et dit adieu à ses confrères la veille des calendes d'octobre. Un mois après, il débarquait à Venise avec ses compagnons et poursuivait sa route à travers les plaines de la Lombardie. Il avait déjà franchi les Alpes sans encombre, lorsqu'il tomba entre les mains d'une bande de voleurs à Saint-Rambert, dans le diocèse de Belley; mais il eut le bonheur de gagner ces scélérats en leur offrant de l'or, et ils consentirent à ne pas même visiter ses bagages. Parvenu à Ambronay, il lui fallut encore débourser une forte somme pour échapper à une nouvelle visite. On peut juger de l'anxiété de ce pauvre Walon, qui se demandait à chaque instant s'il aurait le bonheur de porter la sainte relique jusque dans son pays. Découvrir son secret à ses compagnons, c'était les rendre jaloux et s'exposer à perdre son trésor. De plus, il se trouvait dans le voisinage de Belley, dont les habitants sont si fiers de posséder un doigt de saint Jean. Que serait-ce donc s'ils venaient à savoir qu'ils ont si près d'eux le visage même

du bienheureux Précurseur ? Ils ne balanceraient point, sans aucun doute, et ils en dépouilleraient le pauvre clerc pèlerin.

Mais Dieu qui fait bien toutes choses, et qui les fait à son heure, lui fournit le moyen de mettre son dépôt hors de danger. Ils étaient convenus entre eux que sitôt parvenus sur une terre où ils seraient à l'abri de tout danger, ils exhiberaient tous les objets qu'ils emportaient avec eux, et que chacun paierait selon la valeur de son butin. On fit une exception pour les objets sacrés, et cela à la demande d'un représentant de l'empereur Henri, qui ne portait absolument que des reliques, selon la recommandation de son maître. Walon bénéficia de cette exception, et n'eut pas à montrer son trésor. Quand il fut près d'Amiens, que les anciens applaient Somonobria (*Samarobriva*), il fit connaître son arrivée à son oncle Pierre qui était chanoine d'Amiens, et lui fit savoir en même temps qu'il portait la partie antérieure du chef de saint Jean. Il avait laissé la tête de saint Georges à Marmoutiers. Il en envoya le bras à Picquigny, et fit don du doigt à l'église de Sarton, son pays natal.

Pierre de Walon vint au-devant de son neveu jusqu'à l'endroit appelé Belfort ou Beaufort, et ayant reçu de ses mains le visage de saint Jean, il se mit en mesure de l'emporter à Amiens pour le remettre en grande révérence à l'éminent évêque de cette ville, Richard, celui-là même qui avait déjà composé des chants admirables pour la fête de la Décollation de saint Jean, chants que l'on exécutait encore au temps de Du Cange. Richard avait ainsi préludé sans le savoir au culte du bienheureux qui devait jeter tant d'éclat sur sa vénérable église.

Le dimanche d'après, qui était le troisième de l'Avent, on se rendit en procession au-devant de Walon, on revêtit la sainte relique d'un pallium précieux, et on se dirigea vers la cathédrale en chantant des hymnes et des psaumes. L'évêque conféra le canonicat au pieux donateur pour la fête de l'Ascension, qui, en cette année 1207, tomba le 16 mai. Walon se souvint de la promesse qu'il avait faite à Dieu au moment où il dut, par prudence, briser les grands plats d'argent dans l'église Saint-Georges de Constantinople, et il bâtit en compensation, dans le cloître d'Amiens et dans les appartements qu'il occupait, une chapelle en l'honneur de saint Jean-Baptiste et de saint Georges. La translation du visage de saint Jean à Amiens eut lieu le 16 des calendes de janvier l'an 1206, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartient honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

§ 3. — Du culte de la sainte relique à Amiens.

A partir du jour heureux où la vénérable relique fut déposée dans l'église d'Amiens, la dévotion des habitants s'accrut chaque jour envers le saint Précurseur. Saint Jean, d'ailleurs, récompensait la piété publique et particulière par des grâces signalées et par de nombreux miracles. Le Polonais Martin, qui vivait au milieu du XIV[e] siècle, raconte, au livre IV[e] de sa chronique, que les habitants d'Amiens se glorifient de posséder la tête de saint Jean, et que cette tête opère de nombreux miracles. Robert le Viseur, qui publia en 1604 un traité de l'invention de cette relique, rapporte, au chapitre VII[e] de ce

livre, de nombreux détails relatifs au même objet; et l'on peut croire qu'ils abonderaient outre mesure, si les personnes intéressées à en garder la mémoire avaient été fidèles à leur mission, et avaient pris soin de les consigner par écrit, pour l'édification et la consolation des pèlerins. Les chaînes, les menottes, les ceps et autres engins laissés en *ex-voto* par des captifs miraculeusement délivrés, sont là appendus aux saintes murailles, et attestent que ces malheureux n'avaient pas invoqué en vain le glorieux Précurseur. Peut-on demander un miracle plus évident que celui qui s'opère chaque jour sur les pauvres épileptiques que l'on conduit à l'autel du saint, et qui s'en retournent guéris? Cette affreuse maladie ne doit-elle pas à cette circonstance son nom de *maladie de saint Jean?* On les voit s'agiter dans d'horribles convulsions, et se rouler par terre pendant qu'on célèbre la messe pour eux; et sitôt qu'on leur lit l'Évangile, et surtout qu'on les met en présence de l'auguste relique, dès qu'ils sont parvenus à prononcer seulement le nom de saint Jean, le mal disparaît tout à coup.

Les rois et les princes ont témoigné de leur dévotion à la sainte chapelle, et l'on peut y contempler leurs présents et les châsses dont ils l'ont dotée après avoir fait des vœux au Précurseur et en avoir été exaucés. Charles VII, roi de France, ayant à combattre ses mortels ennemis les Anglais, se souvint de l'exemple de Théodose, invoqua saint Jean avant de livrer bataille, et fut exaucé. En reconnaissance, il fit don à saint Jean de plusieurs ornements de soie tout fleurdelysés. Ce même monarque ordonna qu'on fît tous les ans, à Amiens, le douzième jour d'août, une procession solennelle, où l'on porterait la tête de saint Jean, en action de grâces pour la délivrance de la

Normandie (1). Louis XI fit don de ce diamant rose, si rare à l'époque, et que l'on admirait sur la sainte châsse. Il fut apporté à Amiens par Etienne de Chambland, seigneur de Milan, qui le présenta au doyen et aux chanoines le 12 janvier 1474, avec une somme de douze écus d'or destinée au service de la chapelle. Ce diamant fut même l'objet d'un procès entre Louis de Gaucourt, évêque d'Amiens, et son chapitre; le prélat soutenait que c'était à lui qu'on aurait dû offrir le diamant en qualité de trésorier.

Du Cange est d'avis que l'écu d'or qui avait deux pouces et un tiers de diamètre, et qui était également scellé sur le couvercle de la châsse, avait été offert, sinon par Jacques III, roi d'Ecosse, du moins par un personnage qui le tenait du roi lui-même. On voit sur la face un roi imberbe, assis sur un trône et tenant à la main un glaive dégaîné. Il tient dans la main gauche les armes d'Ecosse, et au-dessous du trône on lit : VILLA, BERWICI, et autour, en exergue : MONETA NOVA JACOBI TERTII DEI GRATIA REGIS SCOTIÆ. Sur l'avers, on voit saint André, patron du royaume, avec sa croix, et on lit : SALVVM FAC POPVLVM TVVM DOMINE. Cette pièce vaut six ou sept pistoles.

Un seigneur de Coutisy offrit de même à l'église d'Amiens une statue de saint Jean en argent doré. Le saint tient à la main son agneau, et il a à ses pieds le pieux donateur qui est à genoux. On voit aussi, dans la même chapelle, une autre statue du saint offerte par

(1) Au reposoir stationnal de la procession, on chantait l'Antienne et la Collecte de saint Jean, ainsi qu'une absoute pour le repos de l'âme du roi. Au retour, on chantait la messe et l'office du même saint.

une duchesse d'Orléans. Il a à ses pieds un enfant également à genoux.

Du Cange dit également avoir vu un titre sur parchemin daté du 14 juin 1517, où il est dit que noble homme Honfroy de Winfeld, ablégat anglais (le titre ne porte pas le nom de la province, et l'exécuteur testamentaire a lui-même caché son nom), a offert à Notre-Dame d'Amiens deux statues d'argent doré, l'une de Notre-Dame, l'autre de saint Jean-Baptiste, ainsi que des chapes, des tuniques et autres ornements sacrés *destinés au culte de saint Jean* (ce sont les paroles textuelles). Notre historien a des raisons de penser que ce donateur n'est autre que Jean de Véra, troisième du nom, comte d'Oxford, baron de Bull, Sainfort et Scales, grand camérier d'Angleterre et amiral, qui mourut la quatrième année du règne d'Henri VIII, le 13 mars 1513. On en voit le blason brodé sur huit grandes chapes, sur quatre tuniques et sur une chasuble de la cathédrale d'Amiens. Ce blason est uni à celui de Marguerite de Neuville, sa première femme, et il est entouré du collier d'or de l'Ordre de Pericelle, dont Jean de Véra était chevalier. Sa seconde femme, Elizabeth Scroope, étant morte de même sans lui laisser d'héritier, le comté d'Oxford passa à Jean de Véra quatrième du nom, son parent.

Tels sont, ajoute Du Cange, les détails que j'ai pu recueillir sur la relique de saint Jean-Baptiste que l'on conserve dans la cathédrale d'Amiens, dans une chapelle élevée sous son vocable et que l'artiste a si merveilleusement enchâssée dans l'imposant édifice, qu'on la dirait conçue avec le plan primitif lui-même. La relique est enfermée dans un cadre contenant un plat; le tout est d'or massif. Le limbe est orné d'une guirlande de lys

Au-dessous est un écu d'azur à trois lys d'or surmontés d'une couronne royale : ce qui me ferait croire que la relique a été retirée du plat d'argent dans lequel elle était encore lorsque Walon l'apporta de Constantinople. Un ancien inventaire des reliques de la cathédrale d'Amiens atteste que la tête de saint Jean a été placée dans un autre plat d'or orné de pierreries, par Charles VII, roi de France, prince très-dévot à saint Jean. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas faire remonter le susdit écu à une époque antérieure à Charles VI, puisque c'est ce prince qui réduisit à trois les lys de l'écusson royal, lequel jusque-là en avait porté un nombre indéterminé. On a même des raisons d'attribuer ce plat à Isabeau de Bavière, femme de Charles VI. On a un titre royal du 12 février 1412 attestant que cette princesse fut très-dévote à l'église d'Amiens, tant à cause du culte qu'on y rend à saint Jean-Baptiste, qu'en souvenir de la bénédiction nuptiale qu'elle y avait reçue. Elle y fonda un office anniversaire à célébrer après sa mort, ainsi qu'une messe quotidienne *de Beata* tant qu'elle vivrait.

Au milieu de ce plat se trouve la tête de saint Jean sous un grand verre. Nous disons la tête, mais il faut plutôt dire la partie de la tête qui part de la lèvre inférieure et va au sommet du front. Ce dernier est dans son entier avec une partie des tempes. On voit que les trous des yeux et des narines ont été bouchés avec de la cire. Sur l'œil droit on remarque un trou barlong, ce qui a donné lieu à la croyance qu'Hérodiade aurait fait à saint Jean ce dont saint Jérôme parle dans son Apologie contre Rufin. Elle aurait percé avec une aiguille cette langue accusatrice, et aurait aussi enfoncé la pointe d'un couteau dans l'œil du bienheureux. La partie supé-

rieure de la tête se trouve dans une espèce de calotte d'argent doré, émaillée et ronde. Le bas du front est ceint d'un diadème orné de pierreries et de trois grands liens qui forment comme un bouquet. Ce motif porte une représentatior. en buste de saint Jean. Le Précurseur tient en main la croix pascale, telle qu'on la remarque dans le sceau de l'empereur Baudouin I[er], qui date de 1241. Il montre de la main droite une petite image du Sauveur indiquée par les lettres qui l'accostent ICXS (JESVS CHRISTVS), de même que les lettres qu'on voit de l'autre côté Α Ο, et Ο ΠΡΟΣ, veulent dire Ο ΑΓΙΟΣ ΙΩΑΝΝΗΣ, Ο ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ (*Sanctus Joannes Præcursor*).

Les trois miracles que nous allons raconter ne sont pas, tant s'en faut, les seuls qui se soient opérés par l'intercession de saint Jean devant son auguste relique; mais les auteurs des *Acta Sanctorum* se sont bornés à ceux-là, parce qu'ils les ont trouvés dans des titres publics où ils n'ont été consignés qu'après avoir été soumis à un minutieux examen et à une critique sévère.

Une femme de Moyencourt, âgée de 28 ans, et nommée Jeanne Eligamarde, avait perdu complétement la parole à la suite d'une grave maladie. Ses oncles et sa marâtre l'ayant conduite à l'hôpital d'Amiens, on l'y garda pendant un an entier, séparée de tous les autres malades. La pauvre malheureuse, ne pouvant parler, criait à Dieu du fond de son âme, et invoquait avec ardeur saint Jean-Baptiste pour lequel elle avait une tendre dévotion. Les Religieuses qui tenaient l'hospice s'étant aperçues de la chose, lui demandèrent si elle verrait avec plaisir la tête de saint Jean. Elle manifesta immédiatement son ardent désir par des signes expres-

sifs. On la conduisit donc à la sainte chapelle pendant qu'on y récitait l'office des Matines. Au moment où on lui montra la sainte relique, comme elle adressait au bienheureux une fervente prière, elle éprouva un mouvement subit et sa langue se délia tout à coup, comme autrefois celle de saint Zacharie, après un an et plus d'un mutisme complet. Ce miracle eut lieu le 14 mai 1425, sous l'épiscopat de Jean de Harcourt.

Dans le même temps et sous le même épiscopat, une jeune fille nommée Colette avait été tellement maltraitée par son père, qu'elle en avait complétement perdu l'ouïe. Elle s'éloigna secrètement de la maison paternelle et vint à Amiens dans le but de visiter la sainte chapelle le jour de l'ostension de l'auguste relique, et de se recommander avec ferveur à saint Jean-Baptiste. Et comme elle adressait à Dieu son instante prière, au moment même de l'ostension elle éprouva comme une révolution nerveuse dans toute la tête, après quoi le calme et l'équilibre se rétablirent soudainement, et elle entendit très-bien comme autrefois.

Nicoline de Vervin, qui fut l'objet de tant de miracles dans la ville de Laon, ayant été possédée du démon, fut exorcisée et délivrée, mais elle demeura complétement aveugle, ce qui fut regardé comme une vengeance du malin esprit obligé de céder aux exorcismes de l'Eglise. Elle fit vœu de venir à Amiens prier devant la relique de saint Jean-Baptiste. Elle accomplit son vœu pour les fêtes de Pentecôte, et recouvra la vue dès le troisième jour de la neuvaine qu'elle avait commencée dans ce but. On examina et on contrôla le fait, et le dimanche suivant on fit une procession d'actions de grâces. Nicoline y assistait et marchait derrière l'évêque, un cierge à la

main. Ce miracle eut lieu en 1577, la première année de l'épiscopat de Geoffroy de Martonic.

Bollandus ajoute les lignes suivantes :

« Jeanne Jaquillone de Verdun, veuve de Jean Laurent, ayant été épileptique pendant trente-deux ans, fut guérie de cet affreux mal en 1611. — Agnès Victor de Tournay fut guérie de même en 1619. — Louise Meslon, du faubourg Saint-Germain, à Paris, fut également guérie en 1623, après avoir souffert de ce mal pendant neuf longues années. — Charles Héron, noble homme de Gournay, qui en avait été tourmenté pendant quelques années, fut guéri en 1625. — Le fils du baron de Palavan, dans le Bas-Poitou, était dans un état désespéré lorsque, profitant de l'heure où son père se rendait à l'église, il se consacra au saint Précurseur tant honoré dans la ville d'Amiens. Il fut guéri tout à coup, en 1623, de l'affreuse fièvre néphritique qui devait l'emporter infailliblement selon les prévisions humaines. Il n'avait que dix-huit ans. — Michel Roger, fils de Porcaire, jeune enfant de trois ans et demi, tomba dans un puits plein d'eau et de chaux, le 14 septembre 1638. Il en fut retiré sans vie, et on le vit dans cet état depuis sept heures du soir jusqu'au lendemain matin à dix heures. Sitôt qu'on l'eut voué à saint Jean, il revint à la vie. — L'an 1637, au moment où deux fléaux terribles sévissaient, à savoir la peste et la guerre, l'évêque François de Commartin ordonna des prières publiques pour le 16 mai, prescrivant en outre qu'on jeûnerait la veille en l'honneur de Notre-Dame et de saint Jean-Baptiste. Le 16 mai devait être fête de dévotion jusqu'à midi. On porta en procession le chef de saint Jean, on offrit à Notre-Dame une statue d'argent, et le fléau cessa. »

§ 4. — De quelques parcelles du chef de saint Jean qui ont été données à diverses églises (1).

On vient de voir que la cathédrale d'Amiens était en possession d'une partie notable du chef de notre saint qui fut apportée de Constantinople, au commencement du XIII[e] siècle, par Walon. Il serait plus difficile de dire d'où proviennent divers autres fragments de cette même tête qu'on expose en d'autres églises à la vénération des fidèles. On peut néanmoins tenir pour probable que Constantin, le fondateur de la principale église de Saint-Jean à Constantinople, dut faire don aux autres églises de la ville qui étaient sous le même vocable, de quelques fragments du chef vénéré. Il dut tout particulièrement en gratifier l'église des Studites, d'où venait le précieux trésor. « Libre à chacun, dit Guibert, abbé de Nogent, d'avoir sur cette matière telle opinion qui lui plaira ; pour moi, je ne puis croire que les saints approuvent qu'on ouvre à tout propos leur sépulcre, et qu'on divise leur corps à l'infini pour en disperser çà et là les fragments. » Il faut convenir, toutefois, que le sentiment général des Pères et des Docteurs est tout autre, et qu'ils approuvent hautement l'usage si énergiquement condamné par le savant abbé.

Outre l'église des Studites et celle appelée *in Hebdomo* qui étaient toutes deux dédiées à saint Jean-Baptiste,

(1) On voudra bien observer que ces expressions : *la tête de saint Jean, la cervelle de saint Jean, la mâchoire de saint Jean*, etc., doivent signifier, en général : *une partie* ou *un fragment de ces reliques*. Ces expressions sont généralement reçues et adoptées quand il s'agit des reliques des saints. Il est bon d'en tenir compte, quand il s'agit de répondre à diverses objections relatives à un prétendu double emploi et à des contradictions plus apparentes que réelles.

Scylitzès et Constantin Porphyrogénète écrivent que Basile Macédon éleva une église à saint Jean chez les Macédoniens, et en restaura une autre dédiée au même saint dans la région de Strobel. Il y avait bien une autre église dédiée à saint Jean; c'est celle que Codin, dans ses *Antiquités de Constantinople*, désigne sous le nom d'*église de Probus*, parce que ce fut en effet Probus, un des douze sénateurs que Constantin avait amenés de Rome, qui la fit construire; mais on sait que Constantin Copronyme l'affecta à des usages profanes, et on peut se demander si elle subsistait encore au moment où les croisés français s'emparèrent de Constantinople. Le monastère de femmes de Petra était également dédié au Précurseur. L'empereur s'y rendait chaque année aux fêtes de la Nativité et de la Décollation de saint Jean. Anne Comnène place cette église en un lieu qu'il désigne sous le nom de Sidère, et la chronique d'Alexandrie l'approche plus des murs de la ville. Nicétas la met tout près du port, et Clusius la place à côté du monastère d'Aétius, non loin des Blachernes.

Du Cange ajoute qu'il a remarqué dans le ménologe des Grecs deux autres églises dédiées à saint Jean-Baptiste, l'une signalée au 24 juin et ainsi désignée εν τοις Σφαρακιου (dans le quartier ou sur le domaine de Spharace). Spharace est le nom du fondateur de cette église. L'autre était près de la citerne de Mocèse. Elle est mentionnée sous le 8 janvier.

Codin en signale deux autres : l'une qu'il désigne ainsi : Τα Κιντηλια, et l'autre qu'il appelle l'église d'Illus. C'est ce même Illus qui fut surnommé le Maître et qui remplit d'importantes fonctions sous les empereurs Léon Macela et Zénon.

On peut ajouter à ce catalogue, dressé par Du Cange,
église que Codin signale près de l'Horloge et qu'il
ppelle le Baptistère, ainsi que l'église du monastère de
alens. De même l'église que le ménologe désigne sous
 titre : Πλησιον του Ταύρου, et celle qu'il appelle εν τη οξεία.
Du Cange poursuit : « C'est dans quelqu'une de ces
glises qu'a dû être conservée autrefois la partie supé-
eure du chef de saint Jean que Baudoin II, empereur
e Constantinople, donna à saint Louis avec plusieurs
utres reliques spécifiées dans la bulle d'or de l'an 1247.
'est pour abriter ces précieux gages que le pieux roi fit
onstruire à Paris la Sainte-Chapelle du palais. Cette
elique du chef de saint Jean donnée à saint Louis est
nfermée dans une châsse d'argent doré qui représente
aint Jean-Baptiste. Une grosse perle est enchâssée,
ixée sur un socle surmonté de quatre lions également
l'argent doré. Il faut en dire autant de cette autre par-
ie du crâne que les Vénitiens emportèrent après qu'ils
e furent emparés à leur tour de Constantinople. Dan-
olo et Paul Rhamnusi, qui nous apprennent qu'elle fut
éposée dans l'église de Saint-Marc, ne nous disent pas
uelle était cette partie du chef glorieux; mais Sanso-
nus nous apprend que c'était la partie postérieure du
âne.

« Une parcelle du même crâne, de la grandeur d'un
u, se voit à Aire, en Artois. Baudouin le Barbu l'y
posa dans sa chapelle en 1017. Malebranche nous
prend qu'on n'a pu en découvrir l'origine (1). Une
rtie des tempes, prise au même crâne, est conservée
ns la châsse de l'église collégiale de Longpré, au dio-

(1) *De Morinis*, lib. V, cap. XIII.

cèse d'Amiens. Une autre partie de la même relique est conservée dans la cathédrale de Soissons. On tient qu'elle fut apportée de Constantinople avec plusieurs autres par l'évêque Névelon, alors qu'il fut envoyé en France pour obtenir des subsides après que l'empereur Baudouin eut essuyé la défaite d'Andrinople. On sait que Névelon eut le bonheur de réussir, et qu'il revint en Orient en 1207 avec un corps d'armée tout à fait respectable, comme nous l'apprend Robert du Mont. L'histoire ne dit pas de quelle grandeur était ce fragment, et la relique semble perdue; mais le martyrologe de la cathédrale de Soissons nous apprend qu'elle fut apportée le 13 octobre de l'an 1205, et que l'on en célèbre l'anniversaire le dimanche après la fête de saint Denys. Le catalogue des reliques de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons mentionne une parcelle du même chef, donnée par l'évêque Névelon. Il en est de même de l'église de Sainte-Madeleine de Noyon, qui se glorifie de posséder un léger fragment du sinciput.

« L'abbaye de Tiron, dans le Perche, possède le cerveau de saint Jean. On peut croire qu'il y fut envoyé par Etienne du Perche, frère du comte Geoffroy, qui se croisa avec les comtes de Flandre, de Champagne et de Blois, s'en alla tout droit en Terre-Sainte, s'arrêta au retour à Constantinople, et fut tué dans la désastreuse bataille d'Andrinople. »

A ce témoignage de Du Cange, on peut ajouter celui qu'Henschénius découvrit dans la Vie de Bernard de Tyron, qu'il a donnée sous la date du 14 avril, et qu'il emprunte peut-être au martyrologe local : « Aux Nones de mai, le lendemain de la fête de saint Jean l'Evangéliste devant la porte Latine, fête de la Translation du

de l'Invention du cerveau de saint Jean-Baptiste qui fut découvert, à la suite d'une guerre funeste, dans de vieilles ruines ou dans une antique muraille de l'église de Nogent-le-Rotrou, et qui fut élevée (1) par le révérend Père en Dieu et seigneur Robert de Loigny, évêque de Chartres. Ce même prélat ayant été témoin oculaire de nombreux miracles opérés en cette occasion, fit exécuter à ses frais un reliquaire en forme de tête, avec le cou jusqu'aux épaules. Des anges soutiennent le reliquaire. Le tout est en or et en argent. Le pieux évêque y enferma la sainte relique l'an du Seigneur 1325. — L'année suivante, ce même Robert de Loigny alla recevoir au ciel la récompense de ses vertus.

Le jésuite Théodore Rhays, dans son ouvrage intitulé *Les âmes illustres de Julia, de Clivie*, etc., écrit, sous la date du 29 août : « Le même jour, à Anrhaedt, terre de l'illustre et généreux Adrien Guillaume, fils du baron de Virmond et Nersen, seigneur d'Hersbach, on vénère la partie postérieure du chef de saint Jean, enfermée dans une châsse d'argent. On a coutume d'y faire toucher du vin, qui a ensuite la vertu de guérir les maux de tête, les douleurs et une infinité d'affections qui résistent aux soins les plus habiles de la médecine. »

On peut voir dans Du Cange que plusieurs autres églises possèdent divers fragments de la même relique.

(1) On connaît cette expression : *Elever un saint, élever le corps d'un saint*. La cérémonie consistait à tirer du sépulcre ou d'un endroit moins apparent le corps ou quelque relique d'un saint, pour la placer en un lieu éminent et l'exposer d'une manière plus solennelle et plus commode à la vénération des fidèles.

§ 5. — De quelques parties des mâchoires et du menton, des dents et des cheveux que l'on conserve en diverses églises.

La chapelle du château de saint Anemond, au diocèse de Lyon, possède une partie notable de la mâchoire de saint Jean, qu'elle dit avoir été apportée d'Orient. Elle est enfermée dans une châsse d'or sur laquelle on lit cette inscription :

« *O Baptiste, tu contemples les mâchoires des dragons brisées dans l'eau. Mais moi j'ai la fortune, grâce à ta précieuse relique, de briser la mâchoire de tous mes ennemis* (1). »

L'abbaye des Prémontrés de Saint-Jean d'Amiens possédait un morceau de la même mâchoire enfermé dans une tour d'argent. Quatre regards munis d'un cristal permettaient de voir la relique. Deux petits chérubins la soutenaient. On la fait remonter à ce même Walon qui apporta à Amiens le chef de saint Jean.

Severt, dans son *Histoire des Archevêques de Lyon*, écrit que Jean, duc de Berry, fit présent à l'église de Lyon de la mâchoire de saint Jean-Baptiste quand il sollicita la faveur d'être admis parmi les membres du chapitre de cette vénérable primatiale. Il cite à l'appui un titre du 13 juillet de l'an 1392. Jean Ferrand, dans son *Traité des reliques*, affirme que ce que l'on conserve de saint Jean à la Primatiale de Lyon est une partie du

(1) Σὺ μὲν Θεωρεῖς τῶν δρακόντων τὰς μύλας
Βαπτίστα, τοῖς ὕδασιν ἠλοημένας.
'Εγὼ δὲ τὴν εὐτύχων ταύτην μύλην
'Εχθρῶν ὅλας θραύσιμι παντοίων μύλας.

menton. Il y a d'ailleurs accord entre ce détail et celui que nous fournit l'auteur des *Antiquités de Paris*, lequel mentionne un don fait par le même duc, en 1391, d'un précieux reliquaire du poids de sept ou huit marcs, dans lequel était enfermé le menton de saint Jean. Le généreux donateur le destinait aux Chartreux de Paris, mais il ne le leur avait pas encore remis à cette date.

Louvet, au livre II de son *Histoire de Beauvais*, signale, parmi les reliques du trésor de la cathédrale de Saint-Pierre de Beauvais, le *menton de saint Jean-Baptiste avec deux dents*.

L'abbaye de Millebec, au diocèse de Bourges, possède également une *relique du menton de saint Jean* qui lui aurait été donnée par Dagobert, son fondateur.

L'abbaye de Saint-Cyran, en Brenne, vénère une relique de même nature, qu'elle dit tenir également de Clovis Ier, son fondateur.

Un titre de l'empereur Conrad, de l'an 1038, et Philibert Pignon, affirment que l'on conserve à Turin, en Piémont, *une mâchoire de saint Jean-Baptiste*.

Les religieux de Saint-Jean de Nîmes faisaient remonter le *côté droit de la mâchoire de saint Jean*, qu'ils gardaient dans leur monastère, au roi Louis le Jeune, qui la leur aurait apportée de Sébaste, au retour de sa croisade (1).

(1) On sait que le corps seul de saint Jean a reposé à Sébaste. La question du lieu où Louis le Jeune aurait pris la relique, nous importe peu. Il suffit qu'elle ait été apportée d'Orient à cette époque reculée pour que toutes les probabilités soient en faveur des Religieux nimois. On a pu, dans la suite, prononcer et écrire le nom de Sébaste, parce qu'on savait en tous lieux que là s'était trouvé pendant longtemps le tombeau du Précurseur.

On ne saurait dire, non plus, si le menton de saint Jean que l'on possède en la ville d'Aoste, en Savoie, a été pris au chef du Bienheureux à l'époque où il était à Constantinople, ou à la partie que l'on conserve à Rome, et dont nous parlerons plus bas.

Lucius Marini, à la fin de son livre *de Rebus Hispanicis,* livre V, affirme que l'église d'Oviédo possède le front et quelques cheveux de saint Jean-Baptiste. Jean Tamayo de Salazar, s'appuyant sur Prudence de Sandoval, dans son *Martyrologe d'Espagne,* dit que l'église de Léon conserve une des mâchoires de saint Jean. Il cite de même Gille Gonzalès d'Avila, qui en signale une autre dans l'église qu'il désigne sous le nom de *Cauriensis*. Le même Tamayo signale encore, dans la cathédrale de Burgos, une urne où l'on conserve deux cent cinquante fragments de saintes reliques, parmi lesquelles se trouve un morceau de la tête de saint Jean.

Du Cange ajoute : « Je passe plusieurs autres églises qui se glorifient de posséder diverses parcelles du chef de saint Jean, sans qu'elles puissent en indiquer la provenance. De ce nombre se trouvent : l'église de Sainte-Croix en Jérusalem, l'église Saint-Janvier de Naples, l'abbatiale du Mont-Cassin, Tournay en Belgique, Sainte-Croix d'Orléans, Notre-Dame de Noyon, Saint-Pierre d'Aire en Artois, la collégiale de Notre-Dame de Cologne. Ajoutons les abbayes de Moret en Gâtinois, de Saint-Bavan de Gand, de Beaulieu, de Douai, de Flines en Flandre, de Saint-Martin de Laon, de Corbie, et une infinité d'autres. »

L'église de Bégadan, en Médoc, possède un fragment du crâne du Précurseur. Sur le petit reliquaire on voit, gravée au trait, la tête du Précurseur. Mgr Cirot de la Ville a décrit, dans son admirable travail sur les *Origi-*

nes chrétiennes de Bordeaux, le reliquaire de Bégadan, qui contient un fragment du chef sacré. On y remarque, gravée au trait, la tête du Précurseur d'où découlent quelques gouttes de sang.

Saint-Jean-de-Guarguier, dans le voisinage d'Aubagne, est un très-antique monastère dont l'église conserve un fragment important de la mâchoire de saint Jean.

Venise, elle aussi, se glorifie d'avoir reçu du doge Dandolo plusieurs reliques précieuses, et entre autres le bras de saint Georges et *une partie du chef de saint Jean-Baptiste.*

Plusieurs autres églises, ajoute Du Cange, se glorifient de posséder, soit en entier, soit en fragments, des dents prises à cette sainte tête. Henri Rebdorff, au tome I de son livre *Rerum Germanicarum,* signale, sous l'an 1361, une dent de saint Jean-Baptiste conservée dans le trésor impérial d'Aix-la-Chapelle.

Buzelin, au livre VI de ses Annales flandro-françaises, raconte que l'archevêque de Thessalonique, se trouvant à Arras en 1216, donna aux Chanoines réguliers du monastère de Flines, au diocèse de Gand, une dent de saint Jean-Baptiste.

La cathédrale de Saint-Pierre de Beauvais en possède deux.

Celle de Tournay, une.

Il en est de même de l'église Saint-Germain à Auxerre, et de la collégiale de Longpré, au diocèse d'Amiens. Arnaud de Rayss cite plusieurs églises de Belgique qui revendiquent de même l'honneur de posséder quelques reliques du bienheureux Précurseur, telles que Saint-Amand *in Pabula,* Saint-Amat de Tournay, et les abbayes de Beaulieu de Douai, de Floreff au diocèse de

Namur, de Salsinies-sur-Save, de Flines en Flandre, le monastère des Chartreux de Réthel-sur-Meuse, le prieuré de Saint-Sauve près Valenciennes, et enfin Saint-Cunibert, Sainte-Barbe, et les Saints-Machabées de Cologne, au témoignage de Wenhem.

Enfin, César Heisterbach, au chapitre LIV du livre VIII des *Miracles célèbres* dans le diocèse de Cologne, parlant du monastère des Chartreux, dont il faisait partie, s'exprime ainsi : « Nous possédons une dent molaire fort belle du saint Précurseur ; elle a trois crochets parfaitement conservés. Je vais dire comment cette relique nous est venue et quels miracles il a plu à Dieu d'opérer à son occasion : Quand les croisés se furent emparés de Constantinople et l'eurent livrée au pillage, un soldat nommé Henri de Ulm eut le bonheur de mettre la main sur cette relique dans l'église de Sainte-Sophie. A son retour, il fit construire un oratoire dans son château, et il voulut y déposer ce précieux trésor. Sa sœur, qui nous était très-dévouée et qui était supérieure du couvent de Saint-Nicolas en l'Ile, tenta de l'en dissuader, mais n'y parvint pas pour le moment. Peu de temps après, il fut fait prisonnier par Werner de Boulant, et pour obtenir sa liberté, il implora le secours de nos prières et donna ordre qu'on nous apportât la dent de saint Jean. Dans le même temps, il fut révélé à une des religieuses de Saint-Nicolas que, sitôt que la sainte relique serait arrivée chez nous, Henri serait délivré. Ce qui arriva, en effet. Le prieur qui nous apportait le précieux gage courut le plus grand danger en naviguant sur le Rhin ; mais il y échappa comme par miracle et arriva heureusement à notre monastère. Il était accompagné de Henri, comte de Seyne, qui amenait

avec lui un de ses hommes d'armes, atteint d'aliénation mentale. Il espérait en obtenir la guérison par la vertu du Précurseur et avec le secours de nos prières. Sitôt qu'on eut signé et touché le malheureux avec la sainte relique, on se préparait à le remercier; mais à peine fut-il à la distance d'une flèche, qu'il fut entièrement guéri. » Le même auteur fait cette réflexion, qui paraît naïve et qui n'est que juste : « Cette dent précieuse a d'autant plus de vertu pour guérir et opérer des miracles, qu'elle a été moins employée au service de la sensualité. »

On signale encore une dent qui était conservée dans la maison professe des Jésuites d'Anvers, et une autre qui se trouve à Monza avec la partie du crâne que la reine Théodelinde déposa dans l'église célèbre dont nous avons déjà parlé.

Pour ce qui est des cheveux du saint, dit Du Cange, Zonaras, Scylitzès et Glycas, écrivent que l'empereur Nicéphore Phocas en apporta à Constantinople une mèche engagée dans du sang coagulé, au retour de son expédition de Syrie, et la déposa dans l'église appelée la *Sainte-Arche*. Le pape saint Grégoire, comme on le lit dans sa 128e lettre, au livre VII de ses Œuvres, envoya à Récarède, roi des Wisigoths, en Espagne, une parcelle de la vraie Croix et des *cheveux de saint Jean-Baptiste*. Peut-être que de cette relique fut extraite celle que l'on conservait à Oviédo. Louvet nous apprend que Philippe, évêque de Beauvais, transporta dans une nouvelle châsse le corps de saint Evroul, le 24 avril de l'an 1205. Il déposa dans le même reliquaire une parcelle d'un vêtement de Notre-Dame, des cheveux de saint Jean-Baptiste et un morceau du bois sur lequel le saint Précurseur fut décapité.

L'abbaye de Saint-Eloy de Noyon conservait aussi des cheveux de saint Jean.

Il en est de même de l'église de Saint-Nicolas-en-l'Ile, à Trèves. Brower nous apprend qu'ils étaient dans la châsse de la vraie Croix.

Il y avait aussi une relique des cheveux de saint Jean dans l'église de Saint-Alban de Namur.

La collégiale des Grecs à Cologne possédait aussi un fragment de la tête et un peu de barbe. Il y en avait aussi dans la maison de sainte Cordule.

L'église de Saint-Richer de Centule avait une relique de même nature, ainsi que l'abbaye de Corbie. Cette dernière fait remonter la sienne au temps de l'empereur Baudouin I[er]. Une ancienne inscription en français atteste qu'elle fut apportée par Robillard de Clairac.

Il n'est pas hors de propos de citer ici la description de la tête de saint Jean, telle que la donne Théodule ou maître Thomas, qui l'avait contemplée de ses yeux à Constantinople. Il ne faut pas perdre de vue ce que la tradition affirme, à savoir que le chef béni du Précurseur a été miraculeusement conservé pendant des siècles, et qu'au moment où les Français entrèrent à Constantinople, la réalité répondait au texte que nous reproduisons ici :

« Saint Jean avait une chevelure dure, âpre et négligée, d'ailleurs très-abondante et plate, sans se diviser en mèches. On aurait pu compter les cheveux. Le visage était fort bruni, ce qui est dû autant au soleil ardent sous lequel vivait le Bienheureux qu'à l'air vif et brûlant du désert. La longue pratique de l'abstinence lui avait épargné cet aspect frais et exubérant que donne une nourriture choisie, et il était comme desséché. »

CHAPITRE IX

DU CHEF DE SAINT JEAN-BAPTISTE QU'ON TIENT AVOIR ÉTÉ A SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Pour tout ce qui a trait à Saint-Jean-d'Angély, nous reproduisons le texte intégral et original de Du Cange. Nous ne croyons pas que rien ait été publié de plus complet et de plus satisfaisant sur cette matière :

« La dévotion que les chrétiens ont eue de tout temps à saint Jean-Baptiste a été si grande, que plusieurs églises ont cherché avec passion les moyens et les occasions de posséder quelques-unes de ses sacrées reliques. D'autres se sont persuadées aveuglément, et peut-être innocemment, qu'elles en possédaient ; et attribuant, quoique sans fondement, au saint Précurseur ce qui était d'un autre saint, elles ont dressé des relations et des histoires pour confirmer ce qu'elles mettaient en avant, n'ayant pu toutefois tellement déguiser la vérité, que la fausseté et le mensonge ne se soient manifestés avec le temps. C'est ce qui est arrivé à l'auteur du *Traité de la révélation du chef de saint Jean-Baptiste* qui se voit parmi les Œuvres de saint Cyprien et en divers légendaires manuscrits qui, pour persuader à ceux de son siècle que le chef de ce saint, que l'on tenait par une

pieuse tradition être en l'église de Saint-Jean-d'Angély dès le temps de Pépin, roi de France, était le même qui avait été trouvé dans la ville de Hiérusalem, se sert de la narration de l'abbé Marcel, quittant toutefois, sur la fin de son discours, la vérité de l'histoire, pour donner plus de couleur à ce qu'il avait proposé d'insinuer dans les esprits. Car, après avoir raconté comme ce chef fut trouvé dans la ville de Hiérusalem par des moines, comme il leur fut enlevé par des voleurs qui le cachèrent dans une caverne ou grotte, où il demeura jusques à ce que le saint Précurseur eût révélé à un saint ermite nommé Marcel le lieu où il était enfoui, il ajoute que le même saint lui enjoignit de le porter à Juranne, qui était pour lors évêque d'Alexandrie et qui avait succédé en cette dignité à Théophile. Et c'est là l'endroit où il commence à quitter son auteur et à s'éloigner de la vérité de l'histoire qu'il avait lue dans la relation de Marcel ou dans la chronique du comte Marcellin qu'il cite, où il avait appris que le chef de saint Jean-Baptiste n'avait point été transféré en Alexandrie, mais bien à Emèse.

« Cet auteur, poursuivant son discours, raconte que Marcel l'ayant porté, suivant cette révélation, en la ville d'Alexandrie, Juranne le reçut et le mit dans l'église qui avait été bâtie en l'honneur de saint Jean-Baptiste par l'évêque Théophile, du commandement du grand Théodose, et où ses autres reliques avaient été déposées. Il demeura dans ce lieu jusques au règne de Pépin, sous lequel un moine français nommé Félix ou Félicien, selon Sigebert, étant allé en pèlerinage en la ville de Hiérusalem, pour y adorer les vestiges de la passion du Sauveur du monde, eut la vision d'un ange qui lui ordonna de

se transporter en la ville d'Alexandrie, où il trouverait, dans l'église élevée en l'honneur du saint Précurseur, son sacré chef, qui y reposait avec les corps de trois petits innocents; et que, les ayant pris et enlevés de là, il les portât en la province d'Aquitaine, au lieu qu'il lui désignerait. Félix, accomplissant ce que l'ange lui avait prescrit, prit ces sacrées reliques, et avec sept des compagnons de son voyage s'embarqua sur un vaisseau et arriva dans l'Aquitaine. Je passe en cet endroit quelques miracles que cet auteur raconte être arrivés lorsqu'il était sur mer. Félix et ses compagnons vinrent prendre port à Angoulin au pays d'Aunis, et étant avancés jusques à deux lieues au delà, ils trouvèrent un grand nombre de corps morts, entre lesquels était celui du roi des Vandales, qui avait été défait avec toute son armée par Pépin, qui ne perdit en ce combat que vingt personnes de marque et de condition qu'il avait donné ordre de faire inhumer.

« Mais comme ce roi se fut retiré à quatre lieues de là, autant affligé et triste de la mort des siens que joyeux de sa bonne fortune et de la victoire qu'il avait remportée, un ange lui apparut la nuit, qui lui commanda de se lever promptement et d'aller au-devant du chef de saint Jean-Baptiste que quelques moines en habit de pèlerins apportaient avec les corps de trois petits innocents, et par l'intercession duquel il avait triomphé de ses ennemis. Pépin, obéissant à la voix de l'ange, dépêcha vers Félix pour l'avertir de son arrivée; et étant accompagné des principaux de sa cour, il vint au-devant des saintes reliques, les pieds nus et portant le cilice, comme il lui avait été ordonné du Ciel. Après avoir rendu les honneurs au chef du glorieux Précurseur et

aux corps des saints innocents, il arriva avec ces moines au lieu où l'on faisait les funérailles de ces vingt capitaines, sur les corps desquels Félix ayant mis le chef de saint Jean, ils ressuscitèrent tous au même instant. Ce miracle extraordinaire jeta de l'étonnement dans les esprits des assistants, et particulièrement de Pépin. Ensuite duquel, Félix et ses compagnons, continuant leur voyage avec les saintes reliques, arrivèrent en un lieu nommé Boutonne, où, s'étant reposés quelque temps, un aveugle y recouvra la vue par le mérite de saint Jean-Baptiste. Et passant plus outre, étant près des marais de Matheval, un boiteux fut aussi guéri miraculeusement. Enfin, ils arrivèrent au palais d'Angély, où les saintes reliques furent déposées, par le commandement du roi, en l'église de Notre-Dame, et où elles demeurèrent jusques à ce que Pepin eût achevé de faire construire une magnifique église en l'honneur de saint Jean-Baptiste, près de la rivière Boutonne, où il fit dresser un riche ciboire soutenu de six belles colonnes de marbre, sur lequel il fit placer le chef de saint Jean-Baptiste et les corps des trois saints innocents. Il fit encore bâtir un aquéduc voûté sous terre, qui conduisait dans son palais l'eau d'une fontaine qui avait sa source à deux milles de là, dont une partie venait par des canaux de fer et de cuivre dans cette église, et, passant jusqu'au ciboire, jetait son eau par le creux d'une colonne de marbre percée à cet effet, pour y représenter le mystère du baptême de Jésus-Christ, l'eau retournant ensuite dans le canal.

« Sigebert, suivant l'édition de Myræus, raconte cette histoire avec les autres circonstances, à la réserve qu'il ne dit rien des vingt capitaines ressuscités. Godefroy de Viterbe l'a aussi touchée en son *Panthéon,* avec quelques

particularités différentes de celles qui ont été décrites. Car il dit que le moine arriva dans l'église au temps que l'on faisait les obsèques des douze capitaines de Pépin (n'en mettant pas un plus grand nombre), qui ressuscitèrent incontinent, et vinrent droit au moine qui tenait le chef de saint Jean-Baptiste dessous son manteau, s'écriant que c'était à tort que l'on tenait le chef du saint Précurseur caché, par l'intercession duquel ils avaient recouvré la vie. Il ajoute que Pépin ayant bâti une église et un monastère en l'honneur de ce saint, ces douze capitaines y donnèrent tous leurs biens et s'y rendirent religieux. Eugésippe, en son *Traité des Lieux-Saints*, l'auteur de la Chronique de Tours, Roger de Hoveden, Martinus Polonus, Wernier de Rollewink, Nicole Gilles et autres, ont encore touché quelque chose du chef de saint Jean-Baptiste apporté à Angély, et de ces capitaines ressuscités.

« L'auteur de l'histoire de cette translation ne poursuit pas plus avant son discours, se contentant de l'avoir conduit jusque-là, afin d'autoriser la créance, que l'on voulait insinuer dans les esprits, que le chef qui fut trouvé dans l'église de Saint-Jean-d'Angély, sous le règne de Robert, était celui du saint Précurseur, qui y avait été apporté et qui y était conservé dès le temps de Pépin. Ce fut donc sous Robert, roi de France, que ce chef fut trouvé, sous le pieux règne duquel, ainsi que Glabert écrit, « au milieu de l'allégresse du monde entier, dans « les églises et dans les basiliques qu'on venait de rebâtir, « on découvrit de diverses manières plusieurs corps saints « qui y avaient été cachés. Ce fut comme une glorieuse « résurrection, Dieu permettant que ces saintes reliques « reparussent aux yeux des fidèles pour le bien des âmes

« et pour la consolation de tous (1). » Aymar de Chabanais, qui vivait lorsqu'il fut découvert, dit que Dieu, ayant voulu signaler les temps de Guillaume quatrième du nom, surnommé le Grand, duc de Guyenne, permit que le chef de saint Jean-Baptiste revît de rechef le jour sous ce prince; et que, pendant son absence de la province et durant le voyage qu'il fit à Rome, Alduin, abbé de Saint-Jean-d'Angély, trouva dans son église ou dans son monastère, une tête d'homme enfermée dans une clôture de pierre de taille en forme de pyramide. C'était la forme ordinaire des châsses ou des fiertres, dans lesquelles on enfermait les reliques des saints, fabriquées et ajustées à guise de tours, ou en figure d'églises, comme Prudence représente les châsses des saints : « Cet édicule si brillant, qui « contient la dépouille d'âmes glorieuses est fait d'argent « massif (2). » Alduin publia aussitôt que c'était le chef de saint Jean-Baptiste ; et le duc étant retourné de Rome quelques temps après, vers les fêtes de Pâques, joyeux de cette nouvelle, voulut que ce chef fût montré à tout le peuple, et le fit enchâsser dans une belle châsse d'argent, à laquelle Aymar donna le nom de *Thuribulum*, parce qu'elle était faite en forme de pyramide, comme les encensoirs, où il fit graver cette inscription : HIC QVIESCIT CAPVT PRÆCVRSORIS DOMINI.

« Pierre, moine de Maillezais, racontant le désir et la

(1) « *Candidato in novatis ecclesiarum basilicis universo mundo, revelata sunt diversorum argumentorum indiciis, quorsum diu latuerant plurimorum sanctorum corpora. Nam veluti quoddam resurrectionis decoramen præstolantes, Dei nutu fidelium obtutibus patuere quorum etiam mentibus plurimum intulere solamen.* » (Ademari, *Chron.*, t. II, biblioth. Labbæi.)

(2) *Ipsa, illas animæ exuvias quæ continet intus*
Ædicula, argento fulgurat e solido.
(Prudentius, Hymn. S. Hippol.)

passion que Théodelin, abbé de Maillezais, avait d'enrichir et d'orner son église de quelques reliques, écrit qu'en l'an 1020, qui est l'année où une ancienne chronique fait tomber cette invention vers le mois d'octobre (le cardinal Baronius la met sous l'an 1025), cet abbé et le duc Guillaume, avec les principaux du clergé et de la noblesse de Guyenne, ayant été convoqués pour être présents à l'élévation qui devait se faire du chef de saint Jean-Baptiste en l'église d'Angély, et y ayant eu quelque contestation sur le choix de la personne à laquelle on devait commettre ce précieux gage pour le montrer au peuple, Théodelin, sous prétexte de rendre témoignage à l'assemblée de sa dévotion envers saint Jean-Baptiste, s'offrit de se charger de cette commission. Ce qui lui ayant été accordé, après qu'il eut fait ses prières et qu'il eut rendu ses adorations, il s'approcha du chef de saint Jean-Baptiste, le découvrit et l'exposa l'espace de deux heures à la vue de tout le peuple. Ce qu'étant achevé, Théodelin, avant que de le renfermer, feignit de se remettre encore en prières pour avoir le temps de prendre, comme il fit adroitement, une dent de ce chef qu'il cacha dans sa bouche; mais à peine eut-il commis cet attentat, que, par un châtiment visible de Dieu, il perdit l'usage de la vue. Ce miracle lui fit reconnaître sa faute, qu'il avoua devant tous les assistants; et en ayant témoigné un véritable repentir, il la recouvra par l'intercession du même saint qu'il avait offensé. Aymar ajoute que la nouvelle de la découverte du chef de saint Jean-Baptiste s'étant répandue partout, non-seulement l'Aquitaine et la France, mais encore l'Espagne et l'Italie accoururent à ce nouveau spectacle. Robert, roi de France, Constance sa femme,

le roi de Navarre, Eudes, comte de Champagne, Sanche, duc de Gascogne, et autres princes, outre les évêques, les abbés, la noblesse et le peuple, vinrent en foule de toutes parts pour honorer de leur présence et de leurs magnifiques offrandes des reliques si vénérables. Le roi Robert y offrit une conque d'or du poids de trente livres et plusieurs riches ornements d'église; après quoi, ayant été régalé par le duc suivant sa dignité, il s'en retourna en France. Cette conque n'était pas ce que les Grecs appellent Κόγχη του Θυσιαστηρίου, *Concha altaris*, dont il est parlé dans l'*Histoire ecclésiastique* de Germain, patriarche de Constantinople, dans Codin, Pachimères et Evagrius (celle de Sainte-Sophie est élégamment décrite par Procope); mais j'estime que c'était une coquille, pour représenter celle avec laquelle on dit que le saint Précurseur baptisa Jésus-Christ, et dont une portion se conserve dans l'église de Saint-Jean-de-Rouvroy d'Abbeville, si nous en croyons un auteur de ce temps.

« L'*Histoire d'Aquitaine*, dont quelques fragments ont été donnés au public par M. Pithou, dit encore que toutes les compagnies religieuses de cette province assistèrent à cette cérémonie, et qu'elles y vinrent en procession, portant les corps et les reliques des saints qui étaient dans leurs églises; que ceux du Limousin avec l'évêque Gérard et l'abbé Joffroy y portèrent la châsse de saint Martial, principal patron de l'Aquitaine; et qu'ayant passé par Charroux, elles arrivèrent à Saint-Jean-d'Angély. Elle ajoute qu'en ce même temps, le duc Guillaume manda Odilon, abbé de Cluny, pour établir la réforme dans cette abbaye.

« L'auteur anonyme de la *Vie de saint Léonard* semble dire que la recherche qu'Alduin fit du chef de saint

Jean-Baptiste dans son église, se fit par le commandement qu'il en eut du duc Guillaume, sur le scrupule qui se forma dans le peuple et sur le doute que quelques esprits subtils, et qui n'étaient pas d'une légère créance, semèrent, savoir si le chef qui était à Angély était le véritable chef du saint Précurseur; sur quoi le duc fit assembler un synode d'évêques, d'abbés et du clergé de ses Etats, pour travailler de leur consentement à cette recherche; laquelle ayant réussi heureusement, cette précieuse relique fut exposée à la vue de tout le peuple; et au même temps il se fit plusieurs miracles, un grand nombre de malades et d'infirmes ayant été guéris par l'intercession des saints. Encore que ce discours ne s'accorde pas entièrement avec celui d'Aymar de Chabannais, auteur du temps, qui ne dit point que le clergé d'Aquitaine ait été assemblé pour la recherche du chef de saint Jean-Baptiste, mais bien qu'après son invention les prélats et la noblesse y vinrent en foule pour l'honorer, l'on peut néanmoins tirer cette conséquence et inférer de là qu'avant cette invention il y avait une traditive dans le peuple, de laquelle Aymar semble aussi convenir, que le chef de saint Jean-Baptiste était à Angély. Ce qui est encore confirmé par un titre de de Hugues Capet, roi de France, tiré du cartulaire d'Angély (si tant est qu'il soit véritable), par lequel le roi, à la prière de Guillaume, duc d'Aquitaine, met en sa sauvegarde et en sa protection certaine abbaye bâtie en l'honneur de saint Jean-Baptiste, où son chef repose avec le corps de saint Révérent, au lieu appelé *Ingeriacus*, qui est Angély.

« Quoi qu'il en soit, la dévotion fut grande depuis ce temps-là en ce monastère, à cause du chef du saint

Précurseur. Car nous lisons que Jordain de Larrous fut consacré évêque de Limoges en l'an 1023, en présence de cette sainte relique; qu'en sa considération, Guillaume neuvième du nom, duc de Guyenne, donna en l'an 1131 droit d'immunité et d'asile ou de franchise à l'église et à tout l'enclos du monastère d'Angély; et que le même duc, se prosternant la face contre terre, demanda pardon à Dieu et aux saints des invasions et des usurpations qu'il avait faites des biens de cette église, qu'il restitua à l'heure même, en mettant sur l'autel de Saint-Jean le parchemin et la patente portant la restitution de ces biens. Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély nous apprend encore qu'Isambert, seigneur de Chastellesson, s'étant trouvé présent à cette découverte avec un grand nombre de barons, vint dans le chapitre des moines, et que là, en leur présence, il confirma les donations et les bienfaits de ses prédécesseurs. Enfin, cette dévotion à l'endroit de cette relique dura jusques au temps que les religionnaires se saisirent de la ville de Saint-Jean-d'Angély, qu'ils pillèrent l'église et qu'ils la dépouillèrent de ses ornements, et particulièrement de ce chef qu'ils brûlèrent et dont ils jetèrent les cendres au vent.

« Une ancienne charte, tirée du même cartulaire de cette abbaye, justifie que ce qui se conserve en la ville de Turin, en Piémont, du chef du saint Précurseur, est une partie de celui qui fut à Angély, que Landulphe, évêque de Turin, obtint de Guillaume, duc de Guyenne, de l'évêque Islon et de Renaud, pour lors abbé de ce monastère, quelque temps après son invention, en reconnaissance duquel bienfait Landulphe donna à l'abbé l'église de Saint-Second, au diocèse de Turin. »

CHAPITRE X

LE CHEF CONSERVÉ A SAINT-JEAN-D'ANGÉLY ÉTAIT CELUI DE SAINT JEAN D'ÉMÈSE (1).

« C'est une erreur qui s'est conservée longtemps dans la France, et qui a été continuée depuis par une espèce de traditive, que le chef de saint Jean-Baptiste était entier en l'église de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. Toute l'Eglise latine l'a embrassée, et ceux qui ont dressé des chroniques se sont laissés emporter au courant d'une créance si universelle. Cependant, cet abus n'a pour autre fondement que la relation et l'histoire qui a été dressée de l'invention du chef du saint Précurseur en la ville de Jérusalem, et de son transport dans celle d'Alexandrie, laquelle, pour n'avoir pas été examinée, a été reçue et approuvée par un commun consentement. Mais si l'on veut se donner la peine d'en faire une censure exacte, et de faire une sérieuse réflexion sur les circonstances qu'elle contient, on y remarquera tant d'anachronismes et de contradictions extravagantes, qu'il ne sera pas malaisé de

(1) Rappelons que ce chapitre, aussi bien que le précédent, est reproduit, dans son entier, du savant ouvrage de Du Cange.

porter le même jugement qu'Aymar de Chabannais, du temps duquel il fut trouvé, qui s'étonne à bon droit qu'on mette en avant qu'il ait été apporté en ce lieu sous le règne de Pépin, vu qu'il n'en est rien remarqué dans l'histoire de ce roi, qui rapporte toutes les actions de sa vie jusques aux moindres particularités, où un fait si mémorable n'aurait pas été oublié.

« En second lieu, qui ne tiendra pas pour fabuleux ce que cette relation raconte des capitaines de Pépin, ressuscités à la présence de ce chef? Est-il probable que les écrivains du temps aient passé sous silence un prodige si grand et un miracle si extraordinaire? Où est l'auteur qui a parlé de la guerre que ce roi a eue dans l'Aquitaine contre les Vandales, dont le nom était éteint il y avait longtemps, ou du moins duquel nos historiens ne parlent point, depuis que les Sarrasins d'Espagne furent défaits par Charles Martel, que quelques-uns d'entre eux qualifient improprement du nom de Vandales? Et quand bien même on les voudrait prendre pour les Normands qui ravagèrent la France, il est constant qu'ils ne commencèrent leurs courses que longtemps après le règne de Pépin. Que si, par méprise, elle a parlé de cette guerre des Vandales, au lieu de celle qui était pour lors dans l'Aquitaine entre ce roi et le duc Waïfer, on ne trouvera pas encore de quoi autoriser ce qu'elle avance. Car en l'an 761, auquel elle rapporte cette translation, Pépin ne gagna aucune bataille contre ce duc; au contraire, les *Annales* d'Eginard et les autres auteurs du temps font voir qu'en cette année Pépin ne passa pas le Limousin, et qu'ayant poursuivi son chemin jusque-là, il revint passer l'hiver en son palais de Cressy; et ne sert de rien que le car-

dinal Baronius rapporte l'an vingtième du règne de Constantin Copronyme, sous lequel on dit que cette translation fut faite en l'an 760, puisqu'en cette année-là nos *Annales* justifient que Waïfer n'eut point de guerre avec Pépin, et qu'au contraire, il lui envoya des otages pour assurance de sa fidélité. Il est vrai que la Chronique de Tours dit que cette translation arriva peu avant la prise de Bourges et de Thouars par ce roi, que nos histoires rapportent à l'an 762; mais, en tout cas, elles ne parlent point qu'il se soit donné aucun combat dans l'Aquitaine en cette année-là. Je sais bien aussi que l'auteur du *Roman des Lorrains*, cité vulgairement sous le titre de *Roman de Garin*, a discouru amplement de quelques batailles remportées par Pépin, dans la Guyenne, sur les Sarrasins d'Afrique, qui y avaient été amenés par Fromondin, comte imaginaire de Bordeaux; mais ce livre, quoique rempli de belles et singulières remarques qui peuvent servir à illustrer les antiquités françaises, ne contient que des fables, et n'a été composé que sous le règne de Louis le Jeune, comme les doctes l'ont observé. En un mot, il est du genre de ceux auxquels on peut appliquer ce trait de Symmaque : *Sine argumento rerum, loquacitas displicet.* « Je n'aime pas un amas de paroles vides de « choses. »

« L'auteur de cette relation de l'invention du chef de saint Jean-Baptiste et ceux qui l'ont suivi ajoutent que Pépin fit bâtir et fonda en ce même temps l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély; mais c'est encore un point dont on ne tombe pas bien d'accord. Cet Adémar, l'auteur de la *Vie de saint Genoul*, et une charte citée par Jean Bouchet en ses *Annales d'Aquitaine*, et après

lui Belle-Forest, attribuent cette fondation à Pépin, roi d'Aquitaine, fils de l'empereur Louis le Débonnaire. Adémar dit qu'il la fit bâtir par ordre de son père. Guillaume troisième du nom, duc de Guyenne, en un titre de l'an 990, s'en dit le fondateur; à quoi Geoffroy, abbé de Vendôme, semble s'accorder, lequel, écrivant à Guillaume, duc de Guyenne, donne assez à connaître que ce monastère fut bâti et fondé par les prédécesseurs de ce duc.

« Mais remontant au commencement de cette narration, qui ne voit qu'elle a été fabriquée par quelque moine de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, qui, pour vouloir persuader au peuple dévot de son temps une chose qui était tenue pour douteuse, l'a accompagnée de fausses circonstances, qui n'ont pas laissé de trouver créance dans un temps où l'ignorance était en règne, et où le peu de connaissance des bonnes lettres était renfermé dans les monastères? On peut cependant blâmer celui qui en est l'auteur plutôt d'artifice que d'ignorance; car, puisqu'il avait appris que le chef de saint Jean-Baptiste, trouvé sous Marcien, était à Emèse, pourquoi a-t-il inventé qu'il était à Alexandrie, ce que pas un auteur ancien n'a écrit? Où a-t-il trouvé que Juranne, qui est peut-être cet Uranie, évêque d'Emèse, mentionné dans la relation de Marcel, ait succédé en l'évêché d'Alexandrie à Théophile, qui bâtit l'église de Saint-Jean-Baptiste du temps de Théodose? Nicéphore et les autres, qui ont donné la suite des évêques ou patriarches d'Alexandrie, ne donnent-ils pas à Théophile pour successeur Cyrille, qui se trouva au premier concile d'Ephèse? D'ailleurs, comment accorder que le chef du saint Précurseur ait été apporté au successeur de

Théophile, dont l'invention, si nous l'en voulons croire, a été faite seulement sous Marcien ? Car il est constant que Théophile vivait sous Théodose; qu'il mourut l'an de Notre-Seigneur 402, suivant la Chronique arabe donnée au public par *Abraham Echellensis;* que Cyrille, qui lui succéda, mourut l'an 435, et Dioscore, successeur de Cyrille, l'an 450, en laquelle année Marcien commença à régner; d'où il faudrait conclure qu'il aurait été reçu par le successeur de Théophile avant qu'il eût été découvert. Ainsi, la seule considération des temps, n'y eût-il pas d'autre preuve, découvre la fausseté de cette relation.

« Il est sans aucun doute que celui qui le premier l'a rédigée par écrit, vivait, avant la découverte du prétendu chef de saint Jean-Baptiste, au monastère d'Angély, sous le duc Guillaume quatrième du nom, puisqu'Aymar de Chabannais, qui vivait en ce temps-là, et qui nous a laissé dans son histoire ce qui y arriva, marque assez l'avoir vue, lorsqu'il réfute ce qui y est raconté de Pépin et des Vandales. Ou, en tout cas, il faut croire qu'elle fut dressée au temps même de cette invention pour rassurer les esprits des peuples, qui mettaient en doute si le chef trouvé dans l'église d'Angély par Alduin était véritablement le chef de saint Jean-Baptiste. Car j'ai fait voir qu'avant cette invention on tenait par une traditive qu'il y était, quoiqu'il ne parût point, et qu'il y avait été apporté autrefois. Cette tradition ainsi justifiée, jointe aux circonstances de cette histoire, me porte à embrasser la pensée du cardinal Baronius, qui tient être probable qu'effectivement un chef de saint Jean fut apporté d'Alexandrie à Angély, mais non de saint Jean-Baptiste, comme veut l'auteur de cette relation, mais

de saint Jean d'Edesse, qui y souffrit le martyre avec saint Cyre : ce qu'il infère de ce que le même auteur écrit que ce chef reposait en la ville d'Alexandrie, en une église consacrée en l'honneur du saint Précurseur, avec les corps des petits innocents, d'autant que l'histoire de saint Cyre et de saint Jean, martyrs, assure que la maison ou la boutique de saint Cyre, qui était chirurgien ou médecin de profession dans la même ville, fut changée en un oratoire et en une église dite des Trois-Enfants, qui sont : Ananias, Azarias et Misaël. Ce qui se rapporte à ce que l'auteur cité dit des trois petits innocents, et ce qui lui aurait donné lieu de confondre les deux saints Jean. D'ailleurs, il est encore vraisemblable que ces reliques furent apportées d'Alexandrie en France sous le règne de Pépin, qui envoya deux évêques en Orient pour obtenir de l'empereur Constantin Copronyme, et des églises et des prélats de la Terre-Sainte, diverses reliques pour en orner les églises qu'il avait fondées et autres de France. Ainsi, un moine, envoyé de la part du patriarche de Hiérusalem, en apporta un grand nombre à Charlemagne. Or il se peut faire qu'entre ces reliques, celles de saint Jean d'Edesse et des trois enfants s'y trouvèrent, et que Pépin les aurait obtenues du patriarche d'Alexandrie, dont il aurait fait présent à l'église d'Angély. Et même j'oserais presque assurer que ce sont des portions de ces reliques qui furent données depuis à l'église de Casaure, en Italie : l'histoire de la fondation de ce monastère remarquant qu'à la Dédicace de l'Eglise, qui fut faite sous l'empire de Louis deuxième du nom, entre les reliques qu'on enferma dans l'autel furent celles de saint Cyre et de saint Jean. Et ainsi il est fort probable qu'au temps

de la découverte de ce chef, quelque marque du nom de saint Jean ayant été trouvée au reliquaire, ou plutôt la tradition ayant été de longtemps qu'un chef de saint Jean avait été à Angély, celui-ci ayant été trouvé sous le duc Guillaume IV, Alduin et les moines, qui n'avaient aucune preuve de quel saint Jean il était, l'auraient attribué à saint Jean-Baptiste, comme le plus célèbre et le plus grand d'entre tous les saints. Suarez, rendant la raison pourquoi diverses églises se vantent de posséder les mêmes reliques, « le motif, dit-il, a pu être « qu'il y a eu plusieurs saints de même nom. Par suc- « cession des temps, on aura fini par les attribuer au « même personnage, et l'on aura préféré celui qui était le « plus vénérable et le plus glorieux (1). » C'est ce qui est arrivé infailliblement à l'église de Saint-Jean-d'Angély, laquelle, comme les autres de France, ayant été obligée de cacher ce qu'elle avait de plus précieux, pour le mettre à couvert de l'irruption des Normands, et entre autres la relique de saint Jean d'Edesse, il ne lui en resta qu'une notion très-légère; en sorte que tous les monuments qui en eussent pu donner quelque connaissance ayant été perdus, il ne demeura que la tradition qu'un chef de saint Jean avait été autrefois dans cette église; et comme on ignorait de quel saint Jean, on l'attribua au saint Précurseur, de même qu'il est arrivé à quelques églises de Naples dédiées à saint Jean, évêque, que l'on a cru par ignorance être consacrées à saint Jean-Baptiste.

(1) *Causa interdum esse potuit quia sancti fuerunt ejusdem nominis; et successu temporis reliquiæ ejusdem personæ existimatæ sunt; et propter nominis ambiguitatem illi attributæ, qui majoris habetur gloriæ et sanctitatis.* (Suarez in part. t. I, quæst. 25, dist. 55, sectio 2, dub. 1.)

« Or il est constant que sous Charles le Chauve et ses successeurs, les Normands ravagèrent la France, pillèrent les églises, dépouillèrent de leurs reliques celles qui n'eurent pas un soin particulier de les conserver, soit en les cachant en des lieux souterrains, ou en les transportant en des pays d'assurance, comme nous lisons que le corps de saint Martin fut porté de Tours à Auxerre, celui de saint Philibert fut transféré de l'île de Nermoutier, qui est en Poitou, en la ville de Tournus, au duché de Bourgogne. Il se peut donc faire qu'en ce même temps où la Saintonge, aussi bien que le Poitou et la Touraine, était exposée à leur rage, les reliques de l'église d'Angély, et particulièrement la tête de saint Jean, furent cachées en terre ou en quelque autre lieu, d'où elles ne furent tirées qu'en l'an 1010. Durant ce temps-là, la tradition s'étant glissée parmi les moines et les habitants de ce lieu que leur église avait possédé, avant les irruptions des Normands, le chef de saint Jean, ils se persuadèrent innocemment ou divulguèrent avec ce dessein, et pour attirer en leur église une plus grande affluence de peuple, que c'était le chef de saint Jean-Baptiste. Ensuite, mêlant ce qu'ils avaient appris par la même tradition que ce chef avait été apporté d'Alexandrie avec les corps des trois innocents, ils composèrent une narration, la plus probable qu'ils purent, et qui se rapportait, en quelque façon, à ce que les historiens ont écrit du chef de saint Jean-Baptiste, y entremêlant, pour l'accommoder à leur dessein, un grand nombre de miracles qui ne furent jamais, pour gagner par là la dévotion des peuples qui se laissent aisément emporter à ces apparences, sans chercher si exactement la vérité. Ce qui est arrivé à plusieurs vies des saints que nous avons,

pour la plupart, remplies de fables et de choses controuvées, ainsi que le cardinal Baronius a remarqué en ses notes sur le martyrologe romain.

« Guibert, abbé de Nogent, parlant du chef de saint Jean-Baptiste, que ceux de Constantinople et les moines du monastère de Saint-Jean-d'Angély se vantaient respectivement de posséder, attribue l'incertitude des reliques aux fréquents transports qui s'en font d'un lieu à un autre; laquelle n'arriverait point, si on les laissait reposer dans les tombeaux où elles ont été premièrement déposées, ce qu'il semble imputer à l'avarice de ceux qui les possèdent. Le passage de cet auteur est singulier et fait à mon sujet : c'est à l'endroit où il parle de la lettre que l'empereur Alexis Comnène écrivit à Robert le Frison, comte de Flandre, où cet empereur se vante de posséder entre autres reliques le chef de saint Jean-Baptiste aussi entier comme que s'il était encore vivant, et ajoute ces mots : « Si c'est vrai, il faut s'enquérir auprès des moines d'Angély à quel Baptiste appartient cette tête; car il est très-sûr qu'il n'y a pas eu « deux Baptistes, et non moins certain que l'unique « Baptiste n'avait pas deux têtes. » Et, à ce propos, il faut considérer une erreur fort commune et très-pernicieuse, surtout dans les églises de France. Une d'elles possède le corps d'un saint; une autre déclare et soutient qu'elle possède le même bienheureux, soit martyr, soit confesseur. Et cependant le saint ne peut pas être tout entier en deux endroits à la fois. La cause vraie de ce mal, c'est qu'on ne laisse pas les corps saints en paix dans leur tombeau, comme il convient, sans les en tirer jamais. Je suis loin de nier que la piété seule ait introduit, dans l'origine, l'usage de couvrir d'argent et d'or

les saintes reliques ; mais n'est-ce pas évidemment un motif de honteuse avarice qui fait aujourd'hui montrer leurs reliques et porter à prix d'argent d'un lieu dans un autre les châsses qui les renferment ? Tout cela cesserait bien si les tombeaux des serviteurs de Dieu étaient solidement fermés et scellés comme le fut celui du Seigneur Jésus (1). Le même auteur, au traité qu'il a fait des reliques des saints, se plaint encore de l'incertitude des reliques ; puis, descendant au particulier du démêlé, qui était entre ceux de Constantinople et les moines de Saint-Jean-d'Angély, touchant le chef du saint Précursur, il tient ce discours : « Il y a malheureusement, « au sujet des reliques des saints, des erreurs sans nom- « bre. Ainsi, ceux de Constantinople déclarent qu'ils pos- « sèdent la tête de saint Jean-Baptiste. Les moines d'An- « gély soutiennent que ce sont eux, au contraire. Quoi « de plus ridicule, à la honte d'un si grand saint, que de « soutenir qu'il a eu deux têtes ? » Mais ne jouons pas, et parlons sérieusement. Puisqu'il est constant qu'une chose qui n'a pas été divisée ne peut être en deux endroits à la

(1) *Quod si verum est, quærendum est apud Angeriacenses monachos de cujus Baptistæ capite glorientur, cum pro certo habeamus neque duos Joannes fuisse Baptistas, neque unum ipsum (quod dici nefas est) fieri potuisse bicipitem. Et considerandus etiam sub hac occasione plurimus quidem, sed perniciosus error, qui Gallicanas præcipue de Sanctorum corporibus obsedit ecclesias, istis illum, illis eumdem seu Martyrem, seu Confessorem se habere jactantibus, cum duo loca non valeat occupare integer unus. Quod totum intentionis malum inde sumit originem, quod Sancti non permittantur habere debitæ et immutabilis sepulturæ quietem. Et plane ex pietate descendisse non ambigo, quod eorum corpora argento operiuntur et auro, sed jam evidenti et nimium turpi avaritiæ militant, et ossium ostensiones, et feretrorum ad pecunias corrogandas circumlationes, quæ omnia desivissent, si eorum, uti Domini* Jesu, *forti apposito obice, immobili clauderentur membra sepulcro.* (Guib. lib. I, de Gestis Dei per Francos, *de Pignoribus SS.*, cap. iv, § 1.)

fois, il faut nécessairement qu'un des prétendants ait raison et que l'autre soit convaincu d'une très-grande erreur. Et si, dans une lutte qui intéresse absolument la religion, les adversaires s'entêtent par orgueil et avec mauvaise foi, ils ne soutiennent pas la cause de Dieu, mais ils jouent plutôt le rôle de Satan. Les uns et les autres, ceux qui trompent et ceux qui sont trompés, rendent à leur prétendu trésor des honneurs qui ne lui conviennent pas. C'est grand dommage, il faut en convenir, pour tous ceux qui les écoutent. Et si au lieu d'être le chef de saint Jean, celui qu'on vénère est celui d'un autre saint, c'est un vrai malheur et une imposture déplorable (1).

« Pour conclure ce qui se peut dire de celui qu'on a prétendu être à Saint-Jean-d'Angély, il ne faut pas s'arrêter à ce que plusieurs auteurs ont écrit, s'étant laissés emporter à une créance vulgaire, et ayant suivi une histoire reçue, sans en examiner les circonstances. Il est certain que ce qui en est rapporté dans Sigebert n'est pas de lui, puisque les anciens exemplaires disent seulement qu'en l'an 761, le chef de saint Jean-Baptiste fut porté à Edesse ou à Emèse, mais qu'il a été ajouté à

(1) *Certe et de ipsis error est infinitus : verbi gratia caput Baptistæ Dominici cum Constantinopolitani habere se dicant, Angeriacenses monachi idem se habere testantur. Quid ergo magis ridiculum super tanto homine prædicetur quam si biceps esse ab utrisque dicatur? Sed abrogatis ludicris seria attendamus. Cum ergo constet id quod nusquam geminari potuerit, alterutras habere non posse, perspicuum est hos vel illos plurimæ falsitati succumbere. Quod si in hac re quæ tota pietati commilitat, mutua ad se versus arrogantia mendacioque confligunt, pro divinis dæmoniaca agunt. Alterutri ergo qui decipiuntur, et qui decipiunt, idipsum profecto, quo se jactitant, indebite colunt : ecce quanto discrimini series ei obsequentium universa addicitur. Quod si Joannis Baptistæ non est, alicujus vero Sancti est, non mediocre mendacii malum est.* (Guib. lib. I, *de Pignoribus SS.*, cap. III, § 2.)

sa chronique par quelqu'un qui avait lu ce traité. Il en est arrivé de même à Adon, archevêque de Vienne, en celui qu'il a fait des fêtes des Apôtres, sous le 29e jour du mois d'août, où il dit que le chef de saint Jean-Baptiste fut transporté à Emèse, ville de la Phénicie : certains exemplaires, suivant la remarque de Rosweid, ayant ces mots ajoutés : « Découvert d'abord; puis, perdu et « retrouvé une nouvelle fois, il fut porté en la ville « d'Edesse, dans la Phénicie, où il demeura enfoui sans « honneur, jusqu'à ce que Juriolan, évêque de cette « même ville d'Edesse, le découvrit, sur les indications « de l'abbé Marcel. Or saint Jean-Baptiste lui-même « avait révélé son chef à cet abbé. La précieuse relique « fut dès lors traitée avec de grands honneurs. C'est à « partir de ce jour que l'on célébra la fête de la Décolla- « tion. » Ces termes sont pleins d'erreur, soit pour ce qui regarde Edesse, qu'ils confondent avec Emèse, soit pour l'évêque Juriolan, qui est celui qu'on dit avoir succédé à Théophile, évêque d'Alexandrie, et qui n'a été inventé que par l'auteur dont je viens de parler. C'est encore un argument qu'on ne tenait point en France, même avant les courses des Normands, que le chef du saint Précurseur fût à Saint-Jean-d'Angély, de ce que le même Adon qui vivait sous Charles le Chauve, c'est-à-dire sous l'an 870, et ainsi fort peu de temps après Pépin, n'en a rien écrit en ce traité, ni dans son Martyrologe; au contraire, il a avancé qu'il était à Emèse, n'étant pas à présumer que si l'on eût tenu pour lors qu'il était en France, il l'eût oublié. Enfin, ce qui justifie absolument la fausseté de cette histoire, c'est qu'elle dit que le chef de saint Jean-Baptiste, qui fut trouvé à Emèse sous l'empire de Marcien, fut apporté en la ville d'Alexandrie,

contre l'autorité des meilleurs écrivains. Car Théophane assure que de son temps, et vers l'an 800, il était encore à Emèse, où il avait été transféré de la grotte où il fut premièrement trouvé l'an 20e de Constantin Copronyme, et de Notre-Seigneur 761 ; à laquelle année, par une erreur manifeste, quelques-uns des auteurs dont j'ai parlé ci-dessus rapportent la translation du chef du saint Précurseur au monastère d'Angély, ayant voulu appliquer ce que les bons écrivains disaient de cette translation à Emèse à celle d'Angély. »

CHAPITRE XI

LES DEUX MAINS DE SAINT JEAN-BAPTISTE

§ 1er. — Des autres reliques du saint Précurseur conservées et vénérées en Occident.

La chronique d'Alexandrie raconte que, « sous le consulat de Mamertin et de Névitta, c'est-à-dire en l'an 362, l'empereur Julien, ayant appris la mort de Constance, ne prit plus soin de cacher son apostasie. Il en fit au contraire profession publique, et lança un édit afin que les idoles fussent rétablies dans le monde entier. Les païens d'Orient en prirent occasion de tout oser. Ils tirèrent de leur sépulcre les cendres de saint Jean-Baptiste et les jetèrent au vent. » Rufin, de son côté, dit en termes à peu près identiques : « Sous Julien, la rage des païens n'eut plus de frein, et elle se porta à tous les excès. Elle se déchaîna en particulier sur le tombeau de saint Jean qui était à Sébaste. Les ossements bienheureux furent dispersés, puis recueillis de nouveau et jetés dans les flammes. On prit les cendres mêlées à la poussière et on les jeta dans les champs. » On a même voulu que les feux de joie que l'on allume, dans le monde entier, pour la fête du saint Précurseur, aient été surtout établis pour rappeler le souvenir de cette profanation.

Mais Dieu permit que le sacrilége lui-même contribuât à répandre très-efficacement en tous lieux le culte du saint prophète. Les fidèles eurent le bonheur de recueillir une grande partie des ossements bénis, pour en enrichir, dans la suite des siècles, les diverses contrées de l'univers et, en particulier, les régions de l'Occident.

Rufin rapporte que des moines du monastère d'un saint religieux de Jérusalem, nommé Philippe, s'étant trouvés en pèlerinage à Sébaste, au moment où le tombeau de saint Jean fut profané, se glissèrent parmi la foule autour du brasier, et parvinrent à en retirer divers ossements, qu'ils s'empressèrent de porter à leur vénérable supérieur. Celui-ci, soit qu'il se jugeât indigne de posséder un si précieux trésor, soit qu'il redoutât une nouvelle profanation, envoya son diacre, nommé Julien, le porter au grand évêque d'Alexandrie, saint Athanase. L'illustre défenseur de la foi les fit sceller au-dessous du sol, dans la muraille du sanctuaire, et prophétisa que ces gages précieux seraient, dans l'avenir, une source de grâces pour les fidèles, et qu'un jour viendrait où, tirés de terre, après que les idoles seraient renversées et vaincues, ils recevraient sous des lambris d'or les hommages de la postérité.

Rufin lui-même nous apprend de quelle manière la prophétie du grand docteur s'accomplit sous ses yeux : « Maintenant, dit-il, sous l'épiscopat du saint évêque Théophile, le tombeau de Sérapis a disparu, l'ancien temple a été renversé et, à la place, on contemple, d'un côté, une confession, et, de l'autre, une église. » Il indique assez clairement que cette confession était destinée à renfermer les reliques du Précurseur, puisqu'il ajoute : « Il convient que je dise dans quel but fut construite

cette confession; » et il raconte de quelle manière le tombeau du saint fut violé à Sébaste et comment on parvint à en sauver les fragments les plus précieux.

Il est bon d'observer (et ces détails corroborent ceux que nous avons signalés dans la description du saint chef vénéré à Amiens), que saint Jean n'avait pas été enseveli à la hâte par ses disciples, ni mis en terre sans précaution aucune. Bien au contraire, ses disciples le mirent dans un sépulcre parfaitement construit, et lui rendirent tous les honneurs possibles, selon l'usage de leur nation. Ils le lièrent avec des linges qui enveloppaient eux-mêmes des parfums, *linteis cum aromatibus*. On fit pour lui ce que nous savons avoir été pratiqué pour le Sauveur lui-même, pour lequel Nicodème n'apporta pas moins de cent livres de myrrhe et d'aloès. Les disciples de Jean y mirent tout le temps voulu, et firent la chose avec le plus grand soin, d'autant qu'ils avaient choisi un lieu tout à fait exempt de la juridiction d'Hérode. On peut croire, en outre, que, parmi les disciples du Précurseur, il y avait des nobles et des gens fort riches. Enseveli dans ces conditions, le corps de saint Jean a pu se conserver, se dessécher comme il arrive en pareil cas, et les chairs sont naturellement demeurées attachées aux os, sans s'en aller en pourriture et tomber en poussière. Et ainsi s'expliquerait cette merveilleuse conservation dont parle la tradition. Sans doute, on peut admettre sans difficulté un miracle de Dieu, comme nous le constatons dans le chef béni qui paraît avoir été enterré sans précaution et qui conserve encore les chairs adhérentes à l'ossature; mais il ne nous répugne pas d'admettre ici le concours simultané de ces deux circonstances, qui nous permet à la fois et de

rendre hommage à la piété des disciples de saint Jean, lesquels embaumèrent son corps avec le plus grand soin, et de rendre gloire à Dieu pour avoir conservé, malgré des accidents contraires, dans une admirable intégrité, le chef auguste de son prophète.

On peut croire, en outre, que les ossements de saint Jean, que les fidèles purent habilement retirer du brasier, n'étaient pas de simples ossements absolument dénudés, mais qu'ils étaient encore revêtus des chairs desséchées du serviteur de Dieu.

§ 2. — De la main droite de saint Jean et d'une partie de son bras conservés et vénérés à Cîteaux.

Les Bollandistes empruntent les données suivantes à un manuscrit conservé à Cîteaux : « Si l'on veut savoir quel précieux trésor a été apporté à Cîteaux, au mois de septembre de l'an du Seigneur 1263, qu'on lise ce qui suit, et qu'après l'avoir lu on bénisse le Seigneur. Qu'on ne félicite pas seulement la maison de Cîteaux, mais la Bourgogne, mais la France tout entière. Voici la lettre que le seigneur Othon de Cycons écrivit à l'abbé de Cîteaux, en lui envoyant le bras de saint Jean dans un reliquaire d'or, enfermé lui-même dans une cassette d'argent, et en le lui faisant apporter par l'abbé de Bellaval et par l'abbé de Dauphinet.

A mes vénérables Pères en Dieu l'abbé de Cîteaux et à tous les abbés, prieurs et autres religieux de l'Ordre de Cîteaux, assemblés en leur chapitre, Odon de Cycons, seigneur de Chariste, salut.

Si le divin Maître nous conseille de nous faire ici-bas,

au moyen de la monnaie qui est la source de tant d'iniquités, des amis qui puissent nous accueillir dans les demeures éternelles, nos avantages seront bien autres si nous nous faisons des amis avec les saints trésors. Or comme nous avons en notre possession le bras et la main de celui qui a fait retentir comme un tonnerre les enseignements célestes, et a montré aux hommes le divin Rédempteur, trésor que nous tenons du sérénissime Baudouin, empereur de Constantinople, me jugeant indigne de garder moi-même un gage si précieux ;

Attendu que j'ai pour la maison de Cîteaux et pour l'Ordre entier une affection toute particulière; sachant, d'ailleurs, que votre vénérable monastère sera un gardien digne et fidèle de la sainte relique, je ne crains pas de vous la confier.

Le bras enfermé dans une gaîne d'or, enfermée elle-même dans une châsse d'argent, vous sera apporté et remis par les vénérables abbés de Bellaval et de Dauphinet, qui appartiennent à votre Ordre. Nous prions Dieu afin que, devenus possesseurs de cette perle précieuse, que vous traiterez avec tous les honneurs convenables, vous obteniez, par son moyen, des grâces précieuses. Je me recommande en toute humilité et dévotion, ainsi que ma femme et mes enfants, aux saintes prières de votre congrégation qui, ayant fait vœu de tout faire pour Dieu, ne saurait manquer d'en être exaucée. Nous vous supplions de demander au divin Sauveur qu'il nous pardonne nos péchés et nous préserve de tant de périls qui nous menacent. Pour cela, nous avons besoin de tout le secours de vos prières. Vous lui demanderez aussi pour nous la grâce de goûter un jour les joies bienheureuses de la vie éternelle et de contempler face à face Celui que le bienheureux Précurseur a montré aux hommes, alors qu'il venait à eux revêtu d'une chair mortelle.

Donné en Roumanie, dans la ville de Négrepont, l'an du Seigneur 1263, le 11 des calendes d'avril.

Nous avons aussi la lettre authentique que l'empereur Baudouin écrivit au seigneur de Cycons, en français du

temps, pour l'aviser qu'il lui faisait don de l'auguste relique :

Nos Balduine, per la grâce de Dieu très feiaux empereres, de Dieu coronez, gouverneres de Romanie, et tos ceux accressans, faisons à sçavoir, à tous cels qui ces présentes lettres verront, que com nostre amez, nobles homs Ottes, sire de Cycons et de la Cariste, nos eust presté à nostre requeste, par la grand nécessité de nos et de nostre empire V mill. pest prer sus nos gages, lesquex Niquifoies nostre meslages li délivra de par nos... en a fait assais de grâce et de bonté de l'attendre, et de garder les outre lou terme que il nos donna : de quoi nos li savons bon gré, non por ce que ne sumus pas aisie de rachater cels devant dits nos gages, dou devant dit Monseignour Otte, ne de faire a lui satisfaction de la dette présentement, et por ce que nos ne volons que il en ait plus deshoresenavant grevance de garder et tenir ces devant dits gages, et desette de son paiemant, quitons au devant dit Monseignour Otte, et à ses hoirs perpétuement, por nos et por nos hoirs, les devant dits gages, a faire sa volonté comme de sa propre chose, sans rappeler ne de nos ne de nos hoirs en nul temps. Et en témoignage de ceste chose, nos avons donné, au devant dit Monseignour Otte, ces présentes lettres, scellées de notre sceel et seignies de nos impériaux en seignes. Ces lettres furent données à Athènes, en l'an de la Incarnation de nostre Seignour MCC. et LXI. au mois d'octobre, ou XXII an de nostre empire.

Enfin, il y a une autre lettre du même Odon de Cycons à l'abbé et à la Congrégation de Clairvaux :

Aux vénérables Pères en Dieu le seigneur abbé de Cîteaux et à tous les abbés de l'Ordre assemblés capitulairement, Odon de Cycons, seigneur de Cariste, qui leur offre le tribut de sa vénération et de son dévouement.

Un trésor précieux demande un lieu sûr et convenablement orné. L'âme qui a soif a besoin d'une source

d'eau vive, et un arbre faible a besoin d'un solide appui. N'ayant aucun mérite qui me soit propre, mais éclairé par Celui qui illumine tout homme qui vient en ce monde, je reconnais ma faiblesse et sais que je dois mourir. C'est pourquoi, désirant tomber du bon côté et non du mauvais, je souhaite d'être transplanté dans le jardin céleste. J'implore le secours de vos prières et de vos suffrages, ainsi que des prières et des suffrages de tous vos Frères. Dieu vous a placés aux angles du monde pour en soutenir le poids et pour l'illuminer par l'éclat de votre sainte vie. Je vous conjure donc, de toutes mes forces et de tout mon cœur, de prier pour moi pendant ma vie et pendant ma mort, ainsi que pour ma chère épouse et pour mes enfants, pour le repos de l'âme de tous mes parents et de tous mes proches, présents et à venir, et pour mes amis, afin que tous nous ayions part au mérite de toutes vos bonnes œuvres, que nous puissions être assurés de fleurir un jour au Paradis, après avoir été soutenus ici-bas contre les assauts de nos ennemis, grâce au puissant secours de vos prières.

Pour vous donner une preuve de mon dévouement, pour obtenir l'effet de ma prière et consacrer le tout par un souvenir durable, j'offre à votre monastère de Cîteaux, abri sûr et précieux, l'inestimable trésor du bras de saint Jean-Baptiste dans une gaîne d'or, enfermée elle-même dans une cassette d'argent. Cette relique m'a été d'abord remise en gage par l'empereur de Constantinople, lequel, finalement, m'en a cédé l'absolue propriété pour en faire tel usage qu'il me conviendrait d'en faire aux termes des lettres patentes du même empereur, que je vous envoie en même temps que la relique. Vous avez donc ce même bras qui a baptisé Celui qui soutient avec trois de ses doigts le monde entier, et qui baptise dans le Saint-Esprit et le feu, c'est-à-dire Notre-Seigneur Jésus-Christ. Daigne ce bon Maître nous réunir un jour dans les splendeurs célestes en la compagnie des bienheureux.

Donné à Négrepont, l'an du Seigneur MCCLXIII et le XII des calendes d'avril.

La présence de cette relique insigne dans l'archimo-

nastère de Cîteaux explique l'usage de cette illustre Congrégation qui, dans tous les monastères de l'Ordre, fait mémoire de saint Jean à Laudes et à Vêpres (1).

§ 3. — De la main gauche et d'une partie du bras de saint Jean, conservés et vénérés au couvent des Frères-Prêcheurs, à Perpignan.

Vincent Domenec raconte ce qui suit dans son *Histoire générale des saints de Catalogne,* éditée à Barcelone en 1602 :

« Vers l'an 1323, il y avait à Perpignan, dans le couvent des Frères-Prêcheurs, un religieux nommé Pierre d'Alène, homme de grande foi et de sainte vie. Pendant qu'il était prieur de ce couvent, un beau jeune homme le fit appeler, le conduisit à l'écart, et lui déclara son désir de lui confier une relique fort précieuse, parce qu'il admirait fort sa vertu et qu'il avait pour l'Ordre de Saint-Dominique une affection toute partculière. Il lui recommanda de n'en parler à personne, et de

(1) Mémoire de saint Jean à Laudes et à Vêpres, dans tous les monastères de l'Ordre de Cîteaux.

Antienne. Perpetuis nos, Domine, sancti Joannis Baptistæ tuere præsidiis, et quanto fragiliores sumus, tanto magis necessariis attolle suffragiis.

℣. Fuit homo missus a Deo,
℟. Cui nomen erat Joannes.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui præsentem ecclesiam honorabilem fuiste dexteræ beati Joannis Baptistæ præsentia; concede propitius, ut ipsius virtute defensi, mereamur ab hostibus mentis et corporis liberari.

Christi Baptista, thalamus tuus est domus ista.
Nos igitur dextra tua protegat intus et extra.

conserver la relique jusqu'à son retour du pèlerinage de Compostelle, ne voulant point qu'il la remît à qui que ce fût, quand bien même on se présenterait avec une lettre écrite de sa main. Il ajoutait que s'il ne revenait point, la relique appartiendrait de droit au couvent. Le Frère Pierre garda le secret pendant plusieurs années; mais à la fin, ne voyant pas revenir le jeune pèlerin, et ne pouvant, malgré les informations les plus minutieuses, en retrouver la trace, il s'imagina que c'était un ange que Dieu lui avait envoyé, et qui avait disparu après avoir remis entre ses mains la relique bénie. Il résolut donc de communiquer son secret à ceux de ses Frères qui se faisaient remarquer par une piété plus ardente et par une vie plus vertueuse. Il appela donc les RR. PP. Jacques Ramon, Janvier et Barthélemy Rollan, et leur raconta la visite mystérieuse.

« La relique n'est rien moins que la main gauche avec environ la moitié du bras, le tout enveloppé de sa chair et de sa peau. Il n'y manque absolument que le dernier article du pouce (1), qu'une reine, dont on ne dit pas le nom, aurait enlevé avec les dents pendant qu'elle

(1) Il y manque égalemnt le petit doigt que certains chroniqueurs ont dit replié sous la main. Ce petit doigt de la main gauche de saint Jean est conservé dans le splendide baptistère de Saint-Jean, à Florence. Il est encore revêtu de sa peau. On le voit à travers le tube de cristal qui l'enveloppe. Ce tube lui-même est enfermé dans un reliquaire d'or muni de son inscription, tel qu'il a dû être apporté de Constantinople. Ce reliquaire antique et précieux est contenu lui-même dans un autre reliquaire plus grand, également en or, don des Médicis. Une tradition acceptable veut que le pape Jean XXII en ait fait don à l'église de Florence. On pourrait croire qu'il a fait partie du trésor de Monza, lequel fut apporté en Avignon pendant les troubles qui désolaient la Lombardie. Le Pape, en renvoyant à Monza les précieuses reliques, aurait retenu pour lui le doigt de saint Jean, dont il portait le nom, et il en aurait fait don finalement à l'église de Florence.

vénérait la relique, et qui se trouvait, et se trouve peut-être encore, au couvent des Dominicains, à Urgel. On peut y voir aussi (disent les Bollandistes) et y compter les veines, les artères et les nerfs comme si le sujet était en vie. La main a tous ses ongles, et au poignet on voit la trace de la chaîne dont fut lié le saint Précurseur dans la prison. Le poignet est notablement tordu du côté gauche. A l'extrémité du bras et à l'endroit où commence la main, on remarque un nerf plus coloré que tous les autres. Du reste, la main est admirable de tous points. Les trois doigts principaux paraissent plutôt étendus que tournés vers la paume.

« Cette relique fut apportée par un ange dans un petit coffre de bois, que l'on montre encore dans ledit couvent (1). Sur le couvercle, le Précurseur est peint avec des ailes semblables à celles d'un ange. De la main droite il tient un livre ouvert, appliqué sur sa poitrine, et sur lequel on lit : *Criez, Précurseur, ministre du Verbe ; modèle de pénitence, montrez le Verbe de Dieu revêtu de notre chair*. De la main gauche il tient sa tête avec cette épigraphe : *Saint Jean, le Précurseur*. Au pied, on lit en grec une autre épigraphe dont voici le sens : *Quel nom vous donnerons-nous? Faut-il vous appeler prophète, apôtre, ange ou martyr?* Enfin, on lit tout

(1) Ce coffret a été dessiné, avec un soin et une exactitude admirables, par le colonel Puy-Garry, vaillant archéologue, dont le savoir égale la modestie, ce qui est beaucoup dire. Nous faisons des vœux pour que les diverses études de ce fervent serviteur de saint Jean voient bientôt le jour. M. Puy-Garry ne saurait refuser plus longtemps au glorieux patron de sa chère ville de Perpignan ce bon témoignage de sa piété filiale. Nous serons heureux de profiter un jour de ses savantes études sur la relique de Perpignan, au lieu de nous borner, comme aujourd'hui, à reproduire le texte tel quel des Bollandistes.

autour du reliquaire des vers grecs qui ont le même sens que les épigraphes.

« Les procès-verbaux ont conservé le récit de plusieurs miracles opérés par la sainte relique.

« L'an 1377, dame Sybille, comtesse de Rode, atteinte d'une fièvre violente, envoya un sien domestique porter au couvent des Frères-Prêcheurs de Perpignan, un mouchoir, un anneau et un chapelet pour qu'on les fît toucher à la main et au bras de saint Jean. Au retour, ayant mis le mouchoir sur sa tête et l'anneau à son doigt, elle fut complétement guérie. La domestique, qui souffrait aussi très-violemment de la fièvre, ayant mis, à son tour, le mouchoir sur sa tête, se sentit d'abord soulagée, et, peu après, tout à fait guérie ; et comme elle souffrait d'un mal de côté, elle appliqua le linge béni sur la partie malade, et fut guérie de même.

« La main de saint Jean a également la vertu de guérir l'arthrite. La femme de Raymond Dardène, avait une de ses nièces encore en bas âge tellement tourmentée du feu de cette fièvre, que les médecins attendaient sa mort. Elle fit vœu, si l'enfant guérissait, d'aller nu-pieds la porter dans la chapelle de Saint-Jean et de lui être tout à fait dévote le reste de sa vie. Sitôt le vœu formulé, une sueur abondante délivra tout d'un coup la petite malade.

« La main de saint Jean guérit aussi les scrofules.

« Pierre de Cases, chirurgien, déclare avoir soigné le fils d'un jardinier de Perpignan, atteint de scrofules énormes et certainement incurables. Voyant le jeune malade dans cet état désespéré, il crut devoir avertir le père. Celui-ci fit un vœu à saint Jean, et conduisit son fils à la chapelle du Précurseur. On signa l'enfant avec

la sainte relique, et peu de jours après la guérison était parfaite, à la grande surprise du chirurgien.

« La main gauche de saint Jean fait aujourd'hui partie du trésor de la cathédrale de Perpignan, dédiée au saint Précurseur. Cette auguste relique, admirablement conservée, correspond de tous points à la description qu'en font les Bollandistes, telle qu'on vient de la lire. »

§ 4. — Des doigts de la main droite de saint Jean conservés à Venise et à Saint-Jean-de-Maurienne.

On a déjà vu que la main droite du Précurseur avait été à Antioche. Dans la suite, elle fut transpartée à Malte, où elle n'est plus dans son entier. On peut donc expliquer la relique conservée à Venise dans l'église de Saint-Hermagoras, en admettant qu'il en a été de cette relique comme du chef lui-même. Une fois transportée à Constantinople, elle a dû être partagée entre plusieurs. Peut-être même n'était-elle plus dans son entier quand on la transporta à Malte. Ughelli dit que la relique de saint Jean, conservée et vénérée en l'église de Saint-Hermagoras de Venise, est la seule de toutes les reliques de la ville que l'on porte en procession dans la cité sous un baldaquin. Saint-Jean-de-Maurienne se glorifie de posséder un pouce de saint Jean. Grégoire de Tours raconte ce qui suit au *Livre des Miracles,* chapitre XIV : « Une femme étant allée vénérer la main de saint Jean fit serment de ne pas s'en retourner sans avoir obtenu une parcelle du précieux gage. Et comme on lui disait que c'était absolument impossible, elle venait chaque jour se prosterner devant

le reliquaire, priant le saint de l'exaucer. Elle passa deux années entières à Maurienne, priant chaque jour et avec ferveur devant l'autel de Saint-Jean. Au commencement de la troisième année, voyant que le divin Précurseur ne l'exauçait pas, elle se prosterna devant le reliquaire, jurant de ne pas se relever jusqu'à ce qu'elle eût obtenu l'objet de tant de prières. Le septième jour, comme elle était entièrement exténuée, elle se releva et aperçut sur l'autel un pouce blanc et rayonnant de lumière. Ce que voyant, la pieuse femme se releva, prit la sainte relique, s'empressa de la mettre dans une châsse d'or, et retourna dans son pays. Ainsi s'accomplit pour elle ce qui est dit dans l'Evangile : « Je vous le dis en vérité, si « quelqu'un s'obstine à frapper, on lui ouvre, non point « par amitié, mais pour n'être plus incommodé, et on « lui accorde tout ce qu'il demande. »

« Il advint que trois évêques étant venus au lieu où était la sainte relique, voulurent en emporter chacun un fragment; mais ce fut en vain. Ils ne purent pas en arracher la moindre parcelle. Ils passèrent dans de saintes veilles une nuit entière pour obtenir cette faveur; et comme ils avaient mis un linge sur la relique pour en détacher un fragment, une goutte de sang en sortit. Ils veillèrent encore les deux nuits suivantes, prosternés devant le saint autel et adressant à Dieu de ferventes prières, et deux autres gouttes de sang coulèrent encore. Ils partagèrent entre eux le linge béni, de manière que chacun eût un des morceaux sur lesquels était une goutte du sang de saint Jean, et ils s'en retournèrent dans leur diocèse. Et comme l'endroit qui portait le nom de Maurienne dépendait alors de Turin, l'évêque de cette dernière ville, nommé Rufus, fut sollicité par son archi-

diacre de porter la goutte précieuse dans son église cathédrale, sous prétexte de lui donner un abri plus distingué. L'évêque répondit qu'il n'osait le faire. « Je m'en « chargerai, dit alors l'archidiacre, si vous le permettez. » L'évêque dit : « Faites comme vous croirez. » L'archidiacre s'étant approché de la châsse, et ayant avancé la main pour prendre la relique, fut tout à coup atteint de folie, et il mourut trois jours après, dévoré par une fièvre brûlante. Ce terrible accident frappa de stupeur tous les témoins, et il fut dit que saint Jean ne permettrait jamais qu'on enlevât la relique sacrée. »

La Vie de sainte Tigrie affirme que le pouce de saint Jean conservé à Maurienne ne vient point de Saint-Jean-d'Angély, comme plusieurs l'ont prétendu, mais bien d'Alexandrie.

Les Bollandistes rapportent le miracle suivant opéré par l'intercession de saint Jean sur un prisonnier originaire de Maurienne.

« Un homme nommé Tabvise, originaire de Saint-Julien-de-Maurienne, fut fait prisonnier par les Turcs et mis aux fers. Il se mit à prier saint Jean avec tant de ferveur que le lendemain il se trouva miraculeusement transporté tout près de Maurienne, de manière qu'il en distinguait clairement l'église. Il rendit grâces à Dieu et s'avança à genoux jusqu'au saint autel où l'on vénérait la précieuse relique. Les cloches sonnèrent d'elles-mêmes, et le peuple accourut en foule louant et bénissant Dieu. Vers la même époque, un petit enfant fut ressuscité, et un muet recouvra la parole par l'intercession de saint Jean.

« Un serviteur de la maison noble de Tybaud, étant tombé de cheval, roula dans la rivière d'Arque. Il prononça avec une tendre invocation le nom de saint Jean,

et fut préservé de tout mal. Il se rendit à l'église sur-le-champ pour remercier son bienfaiteur. »

On citait au dernier siècle plusieurs sujets guéris du haut mal le jour de saint Jean dans l'église de Maurienne. Les habitants d'Abanard vouèrent un cierge au bienheureux Précurseur, pour avoir préservé leur village de la destruction au moment où un torrent grossi menaçait de l'emporter. En Portugal, en Flandre, on cite plusieurs guérisons et, en particulier, des femmes en couches, délivrées tout à coup au contact de chapelets qui avaient touché la relique de saint Jean dans l'église de Maurienne.

§ 5. — Du doigt de saint Jean-Baptiste conservé à Saint-Jean-du-Doigt, en Bretagne.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici, telle que nous l'avons reçue, la lettre du vénérable Recteur de Saint-Jean-du-Doigt. Nous avions pensé, non sans raison, que personne mieux que lui ne pouvait nous renseigner sur le précieux trésor qui a valu à sa chère paroisse son nom partout célèbre et sa gloire connue de tous les pieux fidèles.

Saint-Jean-du-Doigt, le 15 février 1880.

Mon Très-Révérend Père,

Je vais essayer de vous fournir quelques détails ou renseignements sur le doigt de saint Jean. Ces renseignements, je les trouve dans les *Vies des Saints de Bretagne*, par Albert le Grand, de Morlaix, avec des notes de M. de Kerdanet, de Lesneven (Finistère).

A la première question que vous me faites, je réponds que le doigt de saint Jean est toujours chez nous. Il est

enfermé dans un étui en argent. « Cette relique, « M. Aymar de Blois, de Morlaix, qui l'avait examinée e 1805, est évidemment la dernière phalange d'un doigt. Elle est de couleur noire. On y distingue fort bien l'ongle; la chair paraît en être desséchée; un morceau de peau déborde dans la partie inférieure et présente à l'intérieur une couleur et une substance ressemblant à celle de l'amadou. Je n'ai pu en juger qu'à la vue; il ne m'a pas été possible de déterminer par la forme à quel doit et à quelle main elle avait appartenu; mais elle m'a semblé être le bout d'un index ou d'un médius. Elle est enveloppée de parchemins de l'écriture du XVe siècle, dont l'encre a beaucoup jauni. » Voilà les paroles de ce M. Aymar de Blois.

Maintenant, à quelle époque a-t-il été apporté chez nous? Voici ce que dit Albert le Grand à ce sujet :

« Ce fut une jeune vierge nommée Thècle, native de la province de Normandie, qui emporta de Jérusalem en son pays le doigt du Saint. On y édifia une église de Saint-Jean, et le doigt y fut mis. *Ce gage si précieux et digne de tant d'honneurs fut apporté en Normandie par une vierge nommée Thècle, qui fit construire dans son pays, à cette occasion, une église en l'honneur de saint Jean-Baptiste* (1). Ceci se lit dans un ancien manuscrit de Saint-Jean-du-Doigt. »

A quelle époque eut lieu cette translation? — Vers le XIe ou le XIIe siècle, dit M. de Kerdanet, archiviste distingué. — Je continue à citer Albert le Grand, qui ne fait que rapporter la tradition du pays sur ce fait, tradition qui est exprimée dans un cantique breton de 196 vers.

« Auprès de ladite église demeurait un grand seigneur, au service duquel était un jeune bas Breton, natif de la paroisse de Plougasnou. Son nom est inconnu. Ce jeune homme portait une singulière dévotion au saint Précurseur, et révérait d'une tendre et sincère affection son sacré

(1) *Tam pretiosum et honore dignum quædam puella, nomine Thecla, de Neustriæ partibus, in patriam transtulit, ibique construere Beato Joanni Baptistæ ecclesiam fecit.*

doigt ; et, étant sur le point de prendre congé de son maître pour s'en retourner en Bretagne, il désirait extrêmement d'avoir quelque portion de la sainte relique pour l'apporter en son pays, priant continuellement Dieu et saint Jean de lui faire cette faveur, persévérant quelques semaines en prières devant l'autel, accompagnées de jeûnes et de larmes. Au moment de son départ, il entre une dernière fois à l'église ; puis, se sentant saisi d'une joie et d'une allégresse intérieures, sans savoir bonnement d'où elles pouvaient procéder, il se mit en chemin. Je passe les merveilles de son voyage qui eut lieu avant 1429. D'après M. de Kerdanet, on peut fixer le retour du jeune Breton soit à l'année 1418, époque où Henri V, roi d'Angleterre, s'empara de Saint-Lô, soit en l'année 1422, époque où les Normands, chassés de leur pays, vinrent chercher un asile en Bretagne. Voici ce qu'on lit dans l'ancien manuscrit de Saint-Jean : *Plusieurs années après, un jeune homme très-dévot à saint Jean-Baptiste, persuadé avec raison que cette relique serait un trésor pour la Bretagne d'où il était originaire, se mit à prier chaque jour avec grande ferveur et à honorer de son mieux le glorieux Précurseur, demandant à Dieu de mettre en sa possession quelque chose de l'inestimable relique. Lors donc qu'il eut prié tant et tant devant le doigt de saint Jean, ce doigt se trouva tout d'un coup sur la table de l'autel. A cette vue, le jeune homme remercia hautement le Très-Haut, et, s'emparant du gage sacré, se mit à même de retourner dans son pays. A son passage, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes par une permission de Dieu, au grand étonnement de ceux qui se trouvèrent présents et entendirent. Dieu le protégea pendant la route et il arriva heureusement dans son pays* (1).

(1) *Multis abhinc annis, juvenis quidam Beati Joannis Baptistæ valde devotus putans hujus digitum suæ Britanniæ non modicen fore pignus, inæstimabili honore, charitateque Deum quotidie precabatur ut ejus aliquid habere potuisset. Cumque tam ac tam assidue orasset, digitus Beati Joannis super altare, ut fertur, resiliit. Quo viso gratias egit soli Deo Altissimo, atque in patriam redire cupivit. Quique cum rediret campanæ, Domino operante, ita sonuerunt ut omnes hoc audientes et videntes non parum obstupuerunt. Sed Domino cum ducente ad hanc patriam illæsus pervenit.*

« Abstraction faite du miracle, dit M. de Blois, on peut expliquer le fait d'une manière plausible. Le jeune homme, profitant des désordres que les Anglais commettaient en Normadie, ne voulant pas qu'ils s'emparassent de cette relique, et désirant faire jouir sa patrie de ce précieux trésor, l'enleva et la déposa dans une petite chapelle de la paroisse de Plougasnou, dédiée à saint Mériadec. Beaucoup de pèlerins arrivèrent à cette chapelle, qui devint bientôt insuffisante. Grâce aux offrandes de ces pèlerins, on résolut de bâtir une église. Les fondements de cette église furent pris en l'an 1440. Ce fut la duchesse Anne de Bretagne qui, étant venue en pèlerinage à Saint-Jean, fit achever notre église. Le voyage de la reine Anne peut être placé, d'après les historiens, en l'an 1505. »

Ce qui me fait croire à la véracité de la translation du doigt de saint Jean de la Normandie ici, c'est que dans ce pays il y a une paroisse qu'on appelle Saint-Jean-du-Day, située à trois lieues nord de Saint-Lô. La tradition du pays est que l'église de cette paroisse possédait autrefois une relique du doigt de saint Jean, et que cette relique a disparu. Pour témoignage de ce que j'avance, je puis citer une lettre qui m'a été écrite par M. le curé de Saint-Jean-du-Day, et par laquelle il me demandait une partie des reliques du doigt. Mais comme je ne suis point le propriétaire de ces reliques, je n'ai pu me rendre à son désir.

Aujourd'hui, comme dit Albert le Grand, Saint-Jean est paroisse et commune. Nous comptons quatorze cent cinquante âmes, et nous sommes deux prêtres ici. C'est l'un des pèlerinages les plus hantés du pays. Le pardon est célébré le 24 juin; mais dès le 22, les pèlerins commencent à nous arriver. Toute la journée du 23 et du 24, un prêtre est occupé à appliquer le doigt de saint Jean sur les yeux des pèlerins. C'est pour la vue et pour les maux de tête que l'on invoque saint Jean dans ce pays. A certaines époques, on a pu constater des guérisons presque miraculeuses.

Voilà, mon Très-Révérend Père, les quelques détails que je puis vous fournir. Puissent-ils vous être utiles!

Je me recommande aussi à vos bonnes prières et vous

prie de vouloir bien agréer l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

Votre tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur,

HILY,
Recteur de Saint-Jean-du-Doigt.

Notre reconnaissance est bien sincère et bien vive pour cette intéressante communication. Nous ne saurions trop inviter nos vénérables confrères à étudier et à écrire les faits et les traditions relatifs à leur église. Ce soin d'ailleurs fait partie de la charge pastorale et fut recommandé dans tous les temps aux gardiens des sanctuaires. C'est par la communication de semblables notices que nos travaux à nous, pauvres chercheurs, pourront se fortifier et se compléter pour préparer un jour une histoire générale des églises de France, œuvre aussi chrétienne que nationale, que nous espérons toujours réaliser avec la grâce de Dieu.

CHAPITRE XII

LES CENDRES DU PRÉCURSEUR A GÊNES

§ 1er. — Expédition des Génois en Terre-Sainte. Ils découvrent à Myre les cendres de saint Jean et les emportent dans leur pays.

La Palestine gémissait sous le joug cruel des Sarrasins, et cette terre auguste, arrosée par le sang du divin Sauveur, était honteusement opprimée. Le pape Urbain II, animé d'un saint zèle, prêcha la croisade au Concile de Clermont. Il écrivit de tous côtés aux princes et aux seigneurs, prodiguant en leur faveur les trésors spirituels, s'ils prenaient les armes pour la délivrance du tombeau de Jésus-Christ. Il parvint à réunir une armée considérable dont les divers éléments finirent par se réunir en Palestine. Mais comme l'expédition paraissait devoir être longue et pénible, on crut qu'il était indispensable d'avoir une flotte pour protéger et recueillir au besoin les soldats de l'armée chrétienne. Le Pape s'adressa naturellement aux populations maritimes, et les premiers qui répondirent à son appel furent les Génois qui, sur l'invitation des légats apostoliques, réunirent une

flotte considérable et merveilleusement équipée. Arrivés sur les côtes de Syrie, les Génois apprirent que l'armée chrétienne était occupée au siége d'Antioche, que les infidèles défendaient avec acharnement. Ils se dirigèrent de ce côté et vinrent mouiller à l'embouchure de l'Oronte. Leur arrivée ranima le courage des autres croisés qui commençaient à manquer de vivres. Les Génois mirent à leur disposition des provisions abondantes, des ouvriers expérimentés et habiles en toute espèce de travaux, et ils protégèrent la côte contre les attaques des Sarrasins.

Après un long siége, Antioche tomba aux mains des croisés, le 13 juin de l'an 1098, ou, selon d'autres, le dernier jour du mois de mai. Mais il fallut bientôt qu'ils soutinssent eux-mêmes un nouveau siége. Les Perses, conduits par un chef du nom de Curbagathe, arrivèrent en retard au secours de cette place, mais ils ne l'assiégèrent pas moins et se répandirent sur toutes les collines d'alentour.

Cette irruption soudaine répandit la terreur dans l'âme du plus grand nombre, et quelques-uns même, désespérant d'en réchapper, se laissèrent glisser par des cordes le long des murailles et s'enfuirent hors de la ville. Plusieurs des chefs les imitèrent, et, pour couvrir leur honte et leur lâcheté, ils vinrent exposer aux Génois que tout était désespéré; que l'ennemi était revenu en trop grand nombre et qu'Antioche était de nouveau en son pouvoir; que plusieurs chefs avaient péri et que c'en était fait de l'armée chrétienne; qu'une grande partie de cette armée et plusieurs chefs avaient péri; qu'ils n'avaient échappé eux-mêmes que par miracle aux mains des barbares; que ces derniers allaient fondre sur la flotte génoise, et qu'enfin il fallait lever l'ancre et au plus vite. Les

Génois, effrayés à ce récit, réunirent leurs soldats dispersés sur la côte, chargèrent le matériel de guerre déjà débarqué, et se dirigèrent vers les régions de l'Occident. Après avoir navigué quelque temps, ils arrivèrent à Myre, où Dieu ne les conduisit que pour les mettre en possession d'un trésor précieux.

Sur la côte de Lycie, dans l'Asie Mineure, entre les îles de Rhodes et de Chypre, se trouvent deux villes célèbres et jadis populeuses, Myre et Patère. Elles sont aujourd'hui désolées et presque sans habitants. Myre, qu'on appelle aujourd'hui Stamire ou Stamille, était autrefois la métropole de la province. Elle est à peu près à trois milles du rivage. Patère, qui est tout à fait sur la côte, a un port magnifique. C'est dans cette dernière ville que naquit l'illustre saint Nicolas, évêque de Myre. L'oncle de saint Nicolas, qui portait le même nom que lui et l'avait précédé sur le siége épiscopal de Myre, avait fait construire, en dehors des murs de la ville, une magnifique église avec un monastère qu'il confia à des religieux. Il appela ce monastère le monastère de Sainte-Sion, et lui donna pour supérieur son propre neveu Nicolas, le futur évêque, qui était alors simple prêtre. Le saint vieillard fut enseveli dans cette église devant l'autel principal, qui fut dédié dans la suite à saint Jean-Baptiste. Là repose également saint Théodore, qui succéda à saint Nicolas l'Ancien. Après la mort de Théodore, on élut pour évêque un nommé Jean, homme de sainte vie, auquel succéda le célèbre évêque saint Nicolas, patron des marins, des enfants et des écoliers. Les peuples de l'Orient et ceux du monde entier l'appellent le *grand saint Nicolas*. Cet auguste pontife vécut soixante-cinq ans. Averti surnaturellement du jour de

sa mort, il se rendit au monastère de Sion où il rendit son âme à Dieu, et fut enseveli devant l'autel majeur, dans l'église même du monastère.

Le monastère de Sainte-Sion s'élevait sur une colline à trois milles environ de Myre, du côté de l'Orient. Il avait plu à Dieu que les saintes reliques du glorieux Précurseur, déposées d'abord à Alexandrie, fussent plus tard transportées à Myre, sans qu'il soit possible de dire ni à quelle occasion, ni à quelle époque précise. On peut croire que Dieu permit la chose à partir de l'époque où les populations orientales, se rendant indignes de ses dons, plusieurs gages sacrés, trésors des églises antiques, commencèrent à prendre la route de l'Occident.

On sait que les cendres de saint Jean étaient déjà à Myre au temps de Jean Diacre, qui assistait saint Janvier vers l'an 873. Jean Diacre vivait sous le pontificat de Jean VIII, auquel il dédia sa *Vie de saint Grégoire*. Dans la *Vie de saint Nicolas*, ce même auteur, décrivant le lieu où était enseveli le célèbre évêque de Myre, mentionne les reliques de saint Jean parmi un grand nombre d'autres qu'il a vénérées en personne. *Ce même monastère de Sainte-Sion possède*, dit-il, *les précieuses reliques d'un grand nombre de martyrs, entre autres : de saint Jean-Baptiste, le glorieux Précurseur ; de saint Etienne, premier martyr et premier diacre ; de saint Théodore ; des saints martyrs Serge et Bacchus ; des quarante martyrs immolés sous Licinius à Sébaste, en Arménie. C'est en si belle et si glorieuse compagnie que repose le grand saint Nicolas.*

Ce fut à Myre que ceux de Bari, à leur retour d'Antioche, enlevèrent le corps de saint Nicolas, en l'an 1087. Ce fut dans le même lieu que les Vénitiens s'emparèrent

plus tard des reliques de saint Nicolas l'Ancien, oncle du premier.

Les Génois, ignorant ces détails, vinrent eux-mêmes à Myre, bien persuadés que saint Nicolas reposait encore dans cette illustre église, et ils formèrent le projet d'emporter à Gênes le précieux dépôt. Ils débarquèrent donc et purent agir avec d'autant plus de liberté et de sécurité que Patère et Myre ne comptaient alors qu'un très-petit nombre d'habitants. Ils vinrent donc à l'église de Saint-Nicolas, dont les moines leur firent le plus gracieux accueil. Sans perdre de temps, ils se mirent à creuser sous l'autel et découvrirent bientôt une urne assez grande, mais absolument vide. Ils continuèrent leurs fouilles malgré le dire des religieux qui leur répétaient : « Vous perdez votre peine ; le corps de saint Nicolas n'est plus ici ; il a été transporté ailleurs. » Les Génois s'imaginaient bien que les moines ne parlaient ainsi que pour les empêcher de découvrir les saintes reliques.

Ils allèrent donc plus avant et déterrèrent un coffre de marbre dans lequel se trouvaient, croyaient-ils, les restes glorieux de saint Nicolas, et ils emportèrent le tout à bord de leurs navires. Les moines suivaient en pleurant et protestaient que les reliques de saint Nicolas avaient été réellement enlevées par d'autres. Mais comme les Génois ne tenaient aucun compte de leurs protestations, ils ne purent s'empêcher de leur dire ouvertement que ce qu'ils emportaient ce n'était point les reliques de saint Nicolas, mais bien celles du glorieux Précurseur saint Jean-Baptiste. Les Génois ne s'en estimèrent que plus heureux. Ils distribuèrent les précieux ossements de manière que chaque navire eût l'honneur d'en recevoir une part, autant pour sa protection particulière que pour

être plus sûrs de ne pas tout perdre si Dieu leur réservait quelque désastre pendant la traversée. Ils levèrent l'ancre pendant que les moines contemplaient en pleurant l'auguste trésor qui s'éloignait, et la flotte chrétienne cingla dans la direction de l'Occident.

Le vent, favorable d'abord, changea bientôt, et une horrible tempête se déchaîna, si bien que les passagers commençaient à croire que c'était Dieu lui-même qui vengeait la gloire de son Précurseur et les larmes des pauvres moines. Alors un prêtre qui se trouvait sur le navire amiral se crut inspiré de Dieu pour déclarer que telle n'était pas la véritable cause de la tempête, mais que saint Jean avait vu avec déplaisir qu'on eût ainsi séparé ses précieux restes et qu'il fallait les réunir tous ensemble comme on les avait trouvés. L'amiral se rendit et fit vœu à l'instant de réunir les ossements dispersés. Tout à coup un calme profond régna sur la mer, et le ciel reprit sa sérénité. Les précieux gages furent en effet réunis et déposés à bord du navire amiral. A partir de ce moment, la mer obéit, et la flotte chrétienne, poussée par un vent favorable, arriva heureusement à Gênes, où la ville fut doublement heureuse de revoir ses enfants et de recevoir de leurs mains un si précieux trésor. Quand les navires eurent touché au rivage, la foule était là qui attendait le moment où paraîtraient les saintes reliques. Comme l'évêque Oger venait de mourir, le chapitre, qui administrait pendant la vacance du siége, décréta que les cendres du Précurseur devaient être transportées dans la ville avec une pompe extraordinaire.

Une ancienne tradition de Gênes rapporte que les reliques de saint Jean furent d'abord déposées dans la très-ancienne église du Saint-Sépulcre, qui porte aujourd'hui

le nom de Saint-Jean, dans le quartier de Pré (de Prato), et qui est une commande des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L'ancien édifice était construit sur le modèle du Saint-Sépulcre de Jérusalem, et l'on montre encore la place où furent déposées les cendres du Précurseur. Il est probable qu'elles n'y séjournèrent qu'une nuit et que, dès le lendemain, elles furent solennellement transférées dans la cathédrale qu'on venait de reconstruire et dont on admire encore aujourd'hui la splendide façade.

Plusieurs auteurs, et parmi eux Nicolas de la Porte, affirment que les restes précieux de saint Jean arrivèrent à Gênes le dimanche dans l'octave de l'Ascension. On allègue à l'appui la fête de la Translation que célèbre en ce jour l'archidiocèse de Gênes. Selon d'autres, ce jour ne marquerait point l'anniversaire précis de l'arrivée des saintes reliques, mais serait seulement le jour fixé pour les montrer solennellement au peuple.

Ces reliques furent bientôt après transférées de l'autel majeur dans une chapelle du collatéral nord, où elles reposent encore aujourd'hui. Cette chapelle, décorée avec une très-grande richesse, est d'ailleurs plus remarquable par l'inestimable trésor qu'elle renferme que par une réelle valeur artistique. C'est un fouillis d'ornements d'un goût forcé et d'un genre trop théâtral.

L'an 1102, une nouvelle flotte étant partie de Gênes pour la Palestine, sous les ordres de Pierre de Castello, l'envie prit aux Génois de repasser par Myre, afin d'interroger de nouveau les moines sur la provenance réelle des reliques emportées lors de la première expédition. Les moines répétèrent avec assurance que c'étaient bien les reliques de saint Jean et suppliaient qu'on les rapportât. Finalement, ils s'aperçurent qu'ils perdaient leur

temps et leur peine, et ils déclarèrent ouvertement que ces restes précieux étaient les mêmes qui avaient été soustraits à la profanation des païens à Sébaste, l'antique Samarie, et qui, remis à saint Athanase, évêque d'Alexandrie, furent enfin transportés à Myre. Ils allèrent ensuite à l'autel de Saint-Jean, et, appuyant les mains sur la table consacrée, ils firent le serment que ce qu'ils disaient était l'exacte vérité. Les Génois se réjouirent grandement, prirent congé des moines, et une fois de retour dans leur pays, ils racontèrent le tout à leurs compatriotes, ce qui contribua puissamment à développer le culte du saint Précurseur dans la ville de Gênes.

§ 2. — Les reliques de saint Jean, vénérées à Gênes, sont approuvées et opèrent des miracles aux XIIe et XIIIe siècles.

Des miracles de toute sorte ne tardèrent pas à faire connaître au-dehors et au loin quelle grâce signalée Dieu venait de faire à la religieuse ville de Gênes.

En 1106, des Catalans, étant venus à Gênes pour vénérer les reliques de saint Jean, s'imaginèrent dans leur simplicité qu'ils lui montreraient bien leur dévotion s'ils parvenaient à emporter chez eux le précieux dépôt. Ils parvinrent à gagner le sacristain, qui consentit, moyennant une forte somme d'or, à laisser ouverte, pendant la nuit, la porte du baptistère. Mais à peine les pèlerins, sacriléges inconscients, furent-ils arrivés sur le seuil de la porte, que l'un d'eux perdit tout à coup la parole et le sentiment, et demeura comme mort. Ses compagnons, épouvantés, prirent la fuite et disparurent à toutes jambes. Les chanoines, qui habitaient tout auprès,

furent éveillés et descendirent à la hâte. Quand ils arrivèrent auprès du malheureux Catalan, celui-ci reprit ses sens et, se jetant à leurs genoux, demanda grâce pour avoir tenté un acte si sacrilége.

Les chanoines comprirent qu'il était peu prudent d'exposer ainsi le précieux trésor à la profanation du premier venu. Ils éveillèrent les plus proches voisins et organisèrent une garde pendant toute la nuit. Le lendemain, ils cachèrent les reliques sous l'escalier de l'évêché, et c'est là qu'elles demeurèrent jusqu'en 1118, époque à laquelle le pape Gélase II vint consacrer la nouvelle cathédrale en l'honneur de saint Laurent. Il transporta lui-même, avec grande solennité, l'inestimable dépôt et l'exposa à la vénération des fidèles. A partir de ce jour, le saint Précurseur multiplia les miracles autour de ses saintes reliques.

L'an 1158, une grande sécheresse désola le pays de Gênes. Le ciel paraissait de bronze, et pas une goutte d'eau ne tomba depuis le mois de mai jusqu'à la fin du mois de mars de l'année suivante. A ce fléau se joignirent bientôt des maladies mortelles et des tremblements de terre qui firent crouler plusieurs maisons. Un homme de grande foi se sentit inspiré de Dieu et conseilla de recourir à saint Jean, pour obtenir la cessation de tant de maux. On décréta, en effet, des prières publiques et on résolut de porter en procession les restes du saint Précurseur. Or à peine la châsse eut-elle franchi le seuil de l'église que des nuages se formèrent, et la pluie se mit à tomber à torrents.

En 1169, une grande inimitié régnait entre les principales familles de Gênes. Déjà on en était venu aux mains et, selon le déplorable usage du temps, on allait se

mesurer les armes à la main. L'archevêque Hugues, remplissant le devoir de son ministère, s'entendit avec les consuls et convoqua dans son palais ses irréconciliables diocésains. En même temps, il donna ordre à son clergé d'apporter dans la salle les reliques de saint Jean, espérant bien que ses conseils seraient mieux écoutés s'ils étaient donnés en présence de celui qui fut *la voix du Seigneur*. Ce ne fut pas en vain. A peine le prélat eut-il fini de parler et d'inviter les chefs de parti à venir s'embrasser devant les restes augustes du Précurseur, qu'il vit les deux principaux meneurs, Orland et Foulques, se jeter dans les bras l'un de l'autre et se donner le baiser de paix. Tous les autres les imitèrent, et ainsi saint Jean obtint sans peine ce que n'avaient pu obtenir jusque-là ni les conseils de l'amitié, ni l'autorité des magistrats.

On voit les mêmes saintes reliques éteindre un incendie en 1176 et, la même année, arrêter un tremblement de terre.

En 1178, l'empereur Frédéric I[er] vint vénérer à Gênes les reliques de saint Jean, et fit don d'une châsse d'argent pour les renfermer.

Le pape Alexandre III les approuva en 1179, et institua la fête de leur translation.

En 1181, pendant un affreux incendie, elles furent apportées sur le lieu du sinistre, et le feu s'éteignit à l'instant.

En l'an 1200, diverses populations s'obligèrent à offrir chaque année un présent spécial au saint Précurseur.

En 1204, Pierre II, roi d'Aragon, se trouvant à Gênes, le feu prit pendant la nuit au palais où il était logé. Les reliques de saint Jean qu'on apporta ayant

arrêté l'incendie, il offrit au bienheureux un de ses chevaux richement caparaçonné.

Saint Jean apaisa une violente tempête en 1207, et l'équipage, préservé de la mort, vint acquitter solennellement le vœu qu'il avait fait à son libérateur.

En 1222, saint Jean arrêta un nouveau tremblement de terre.

En 1226, par une mer formidable, les vagues avaient déjà emporté les chaussées du port, et le port lui-même était sur le point de disparaître, lorsque la tempête s'arrêta tout à coup au moment où arrivèrent les reliques de saint Jean.

Mais le miracle le plus surprenant fut celui qui se produisit en 1230. C'était sous l'archevêque Othon, alors que Crispin de Sorésina était préteur de Milan. Quatre pirates fameux et redoutés furent pris et condamnés à la potence, tandis qu'on devait couper la main à leurs compagnons. Il arriva, on ne sait comment, que le peuple s'apitoya sur le sort de ces misérables, et alla jusqu'à maltraiter le préteur au moment où il se présenta pour assister au supplice. On pendit les pirates, et deux d'entre eux expirèrent promptement. Les deux autres, nommés Récupère et Guillaume Vintimille, se débattirent longtemps et paraissaient ne pouvoir expirer. Le peuple obtint, à force de clameurs, qu'on les détachât, et ils furent ramenés en prison; et comme on leur demandait quelle cause extraordinaire avait bien pu les préserver de la mort, ils répondirent qu'ils devaient la vie à saint Jean et qu'ils s'étaient recommandés à ses saintes reliques. On respecta religieusement la décision du saint Précurseur, et on leur rendit la liberté en leur faisant promettre de renoncer à la vie de pirate.

En 1231 et en 1240 tout un quartier de Gênes fut préservé de la destruction complète dont le menaçait un affreux incendie.

En 1242, une flotte gênoise très-considérable fut préservée d'un horrible naufrage dans les environs de l'île Monte-Christo; et, dans le même temps, une tempête semblable fut apaisée dans le port même de Gênes dès l'apparition des saintes reliques.

Un incendie fut miraculeusement arrêté en 1243.

En 1244, le pape Innocent IV, gênois, offrit au tombeau de saint Jean trente-six lampes d'argent qui devaient y brûler de nuit et de jour. Ces lampes demeurèrent jusqu'en 1328, époque où elles furent enlevées pendant les horreurs de la guerre civile. Le même pape donna en faveur des restes glorieux du Précurseur une bulle dans laquelle il confirmait celle d'Alexandre III, et accordait de nouvelles indulgences.

En 1245, nouvelle tempête apaisée par l'intercession de saint Jean.

En 1269, on institua dans la cathédrale de Gênes la confrérie de Saint-Jean, que l'archevêque s'empressa de confirmer et d'enrichir d'indulgences. Cette précieuse institution donna un nouvel essor à la piété des pèlerins et au culte des saintes reliques.

§ 4. — Le culte du tombeau de saint Jean à Gênes et les miracles qui s'y opérèrent au XIVe siècle.

En 1316, quelques nobles habitants de Mondovi, en Piémont, étaient sur le point de tomber aux mains de leurs ennemis. Ils ne purent échapper que par miracle, grâce à la protection de saint Jean qu'ils invoquèrent en

faisant le vœu d'aller en personne lui offrir à Gênes leurs actions de grâces.

En 1323, deux Gênois, Nicolas et Aubert Campanari, firent construire une nouvelle chapelle pour abriter le tombeau de saint Jean. On leur accorda, par une exception unique, que les filles de leur famille pourraient, à perpétuité, pénétrer dans cette chapelle pour y recevoir la bénédiction nuptiale. Or l'entrée de ce saint lieu est et demeure interdite à toute femme, sous peine d'excommunication, en haine d'Hérodiade.

Le jour même où eut lieu la translation des saintes reliques dans leur nouveau sanctuaire, saint Jean montra encore une fois qu'il ne voulait point que ses cendres fussent de nouveau dispersées et ses ossements séparés. L'évêque de Luni, Antoine Flischi, prélat de haute piété et fort dévot à saint Jean, dont il était venu plusieurs fois vénérer les cendres glorieuses, crut pouvoir, par pure dévotion, profiter du moment où l'on mettait les précieux restes dans leur nouvelle châsse pour en extraire quelque fragment dont il voulait enrichir son église. Bien que le motif qui le poussait ne paraisse digne d'aucun blâme, bien au contraire, il n'en fut pas moins privé de la vue. L'homme de Dieu comprit humblement ce que le divin Précurseur désirait. Il avoua le fait et recouvra la vue par l'intercession de saint Jean.

La nouvelle châsse fut élevée au-dessus de l'autel et solennellement exposée, comme celle qu'on voit encore aujourd'hui.

En 1327, la république de Gênes choisit saint Jean pour patron, protecteur et père de la ville. On vota qu'on ferait exécuter une châsse d'argent pour enfermer les restes glorieux, et que chaque année, le jour de la Na-

tivité du Précurseur, le 24 juin, les gouverneurs de la république et tous les corps constitués viendraient faire solennellement leur visite au tombeau de leur patron, un cierge à la main, et offriraient un pallium d'or à son autel, aux frais de la commune de Gênes. Un sauf-conduit général était accordé à tous les pèlerins d'alentour et de loin pour leur faciliter le moyen de satisfaire leur dévotion pendant ce jour solennel. Deux massiers, élus par un vicaire et par douze anciens de la commune de Gênes, étaient chargés de recueillir les offrandes des pèlerins. Ces offrandes devaient toutes, sans exception, être employées à la décoration de l'autel de Saint-Jean.

On trouve dans les annales des miracles opérés par le contact des chaînes auxquelles était suspendue la sainte châsse. On voit en particulier des pestiférés échappés à l'horrible fléau qui sévissait en Italie en 1348 et 1349.

En 1357, Léonard Oliva, prieur de la Confrérie de Saint-Jean, ayant touché avec une pieuse confiance une des hampes du baldaquin sous lequel on devait porter la châsse de saint Jean, sentit revenir tout à coup dans son bras la vigueur qui l'avait presque totalement abandonné depuis plusieurs années.

En 1386, les Gênois étant parvenus à délivrer le pape Urbain VI des mains du roi de Naples qui le tenait assiégé à Nucéric avec quelques cardinaux, le Souverain-Pontife se réfugia à Gênes, où il montra toute sa piété envers le saint Précurseur, patron de la cité. Il accorda au tombeau de saint Jean les mêmes indulgences qu'Alexandre III avait autrefois accordées à Saint-Marc de Venise.

En 1387, les chanoines abandonnent à saint Jean

toutes les oblations de cire, et ne se réservent que le pallium votif.

En 1391, une tempête, que les reliques des autres saints n'avaient point apaisée, cesse tout à coup à l'arrivée des cendres de saint Jean.

Nouveaux miracles en 1366 et en 1398.

§ 5. — Le culte du tombeau de saint Jean à Gênes et les miracles qui s'y opèrent pendant le XVe et le XVIe siècle.

Divers priviléges furent accordés à plusieurs reprises à la Confrérie de Saint-Jean, tant par l'autorité ecclésiastique que par la civile. Eugène IV accorda une indulgence à tous les fidèles qui visiteraient avec piété le tombeau de saint Jean en la fête de sa Nativité.

En 1451, on construit une nouvelle chapelle plus riche encore que la précédente, et on délibère que la fête de la Décollation sera fête chômée pour les Gênois.

Innocent VIII accorda de nouveaux priviléges à la Confrérie de Saint-Jean, l'an 1485. Sa bulle confirme celle de Sixte IV. Il accorde une indulgence plénière en forme de jubilé.

Léon X confirme et renouvelle cette même bulle; et pour inspirer un plus grand respect pour la chapelle du saint Précurseur, il confirme, par une inhibition apostolique, un usage qui paraît remonter très-haut dans la cathédrale de Gênes. Il défend à toute femme d'entrer dans la chapelle de Saint-Jean, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*.

Le pape Eugène IV fit aux Gênois un don des plus précieux : c'est le plat dans lequel la tête du saint Précurseur fut apportée à Hérodiade, et il voulut qu'il fût

solennellement exposé sur l'autel du saint à chacune de ses fêtes.

Le cardinal Pierre d'Aubusson, grand-maître des chevaliers de Rhodes, devenus plus tard les chevaliers de Malte, considérant que l'Ordre possédait à Gênes une très-ancienne commanderie, sous le titre de Saint-Jean-de-Pré, voulut, par honneur pour le saint qui avait choisi Gênes pour le lieu suprême du repos de ses restes glorieux, établir un chapitre dont la mission serait de rivaliser avec celui de la cathédrale elle-même, pour chanter les louanges du Précurseur. Mais, comme la place lui manquait autour de son église, il choisit un petit endroit entre l'église cathédrale et le baptistère, où il éleva une chapelle à saint Jean, et obtint de pratiquer une petite fenêtre dans le mur mitoyen de la cathédrale. Il fut réglé que les prêtres de la nouvelle chapelle célèbreraient leurs offices de manière que tout fût fini quand les chanoines commenceraient le leur, et cela à cause du voisinage absolu des deux édifices, et pour empêcher qu'ils s'incommodassent mutuellement. Pierre d'Aubusson voulut que sa chapelle fût dédiée sous le titre de Notre-Dame de la Victoire, parce qu'il reconnaissait devoir la délivrance de l'île de Rhodes à la très-sainte Vierge en même temps qu'à saint Jean-Baptiste.

Un nommé Jean-Baptiste Ottagio laissa par testament une somme qui devait produire successivement intérêt jusqu'à ce qu'elle fût suffisante pour acheter quatre belles colonnes de bronze, destinées à remplacer celles de marbre qui soutenaient le tombeau de saint Jean. Le comte Philippe Doria y pourvut lui-même en 1532, en faisant restaurer l'autel de Saint-Jean et en élevant, sur quatre colonnes de porphyre, un nouveau mausolée en

marbre précieux et richement sculpté par le célèbre Marco Corte. Devant ce mausolée, on lit l'inscription suivante :

DEO OPTIMO MAXIMO, DIVOQUE JOANNI BAPTISTÆ PRÆCURSORI SACRUM.

Derrière, on lit cette autre :

PHILIPPUS DORIA COMES MILLE AUREIS IN HOC SACELLUM CONSTRUENDUM COLLATIS FIERI CURABAT.

Et au-dessous du sarcophage on lit :

ANNO QUARTO LIBERTATIS.

En 1521, nouvelle tempête apaisée, sitôt que les reliques de saint Jean firent leur apparition sur le port.

La sainte chapelle reçoit de nouveaux dons en 1541 et en 1575. Une sédition qui troublait toute la ville est apaisée par l'intercession de saint Jean, pendant que le cardinal Moroni, légat du pape Grégoire XIII, présidait à une procession solennelle des glorieuses reliques. A cette occasion, le Pape accorda à l'autel de Saint-Jean toutes les indulgences dont ses prédécesseurs avaient enrichi jusque-là la chapelle de saint Grégoire au Mont-Célius.

Vers le même temps, Cyprien Pallavicini et les prieurs de la Confrérie de Saint-Jean réunirent les cendres précieuses dans un sac de soie et enfermèrent le tout dans un petit coffre d'argent, sur lequel ils firent graver l'inscription suivante :

Ce sont les cendres et les ossements du divin Précurseur qui étaient répandues dans une châsse d'argent, et que

Cyprien Pallavicini, archevêque de Gênes, Jacques Vivaldi, et Jean-Paul Justinien, de concert avec les conseillers de la Confrérie, recueillirent et arrangèrent en la manière décente où on les voit, et cela par les soins de Jean-Antoine Tacio, 1576 (1).

Dès avant l'année 1292, il y avait un office de la translation ou de la révélation de saint Jean, qu'on récitait à Gênes, à la cathédrale et dans les autres églises de la ville. Le synode provincial tenu par l'archevêque André Torriani l'étendit à tout le diocèse en 1375. Le même office fut plus tard étendu à tout le territoire de la république.

En 1592, il y eut une ouverture de la sainte châsse. L'archevêque Alexandre Centurion, en prenant possession de son siége, voulut voir de ses yeux ce précieux trésor. La cérémonie eut lieu en présence du chapitre, des autres membres du clergé et des prieurs de la Confrérie. La châsse demeura ouverte pendant environ une heure, et chacun des assistants put satisfaire à l'aise sa dévotion en contemplant ces restes augustes. Ce fut le huitième jour de janvier.

La reine Marguerite d'Autriche étant de passage à Gênes en 1599, au moment où elle se rendait en Espagne pour rejoindre son mari, Philippe III, on ouvrit de nouveau pour elle la châsse bienheureuse, et, par une faveur tout à fait singulière, on lui accorda une parcelle des reliques de saint Jean.

(1) *Divi Præcursoris cineres atque ossa quæ in capsula argentea sparsa jacebant, Cyprianus Pallavicinus Archiepiscopus Genuensis, ac Jacobus Viraldus et Joannes Paulus Justinianus, et Consiliarii sodalitatis ejusdem Præfecti in hunc venustum modum componi curaverunt, procurante Joanne Antonio Tacio. MDLXXVI.*

§ 6. — Le culte du tombeau de saint Jean à Gênes et les miracles qui s'y opèrent pendant le XVIIe siècle.

En 1604, les dorures de la chapelle de Saint-Jean se trouvant défraîchies par la fumée des nombreuses lampes et des cierges qu'on y allumait en très-grande quantité, on fit dorer de nouveau le béni sanctuaire.

En 1613, une tempête, plus épouvantable que toutes celles dont les Génois avaient conservé la mémoire, sévissait dans le port et menaçait d'engloutir quatre-vingt-seize navires de fort tonnage, dont les uns étaient vides et les autres chargés de marchandises. Toute la ville était dans la consternation. On eut recours à saint Jean pour conjurer la plus horrible des catastrophes. On exposa d'abord la châsse sur le môle, puis sur le rempart. A ce dernier moment, le vent, jusque-là furieux, se calma tout à coup, les flots s'apaisèrent et la mer parut vouloir s'éloigner à l'aspect des saintes reliques.

En reconnaissance, les Génois ornèrent de nouveau et enrichirent la chapelle de leur fidèle protecteur.

En 1640, saint Jean apaisa de nouveau une tempête furieuse, et le sénat se rendit solennellement en action de grâces dans la chapelle du Saint, le jour même de la Translation. On décréta ensuite que chaque année, et à perpétuité, les reliques de saint Jean seraient portées en procession jusqu'à l'extrémité du vieux rempart, et qu'on les y déposerait sur un autel qui devait être construit tout exprès. Devant cet autel, le clergé devait remercier publiquement le bienheureux de la protection spéciale dont il favorisait la ville de Gênes. On devait y faire aussi des prières pour que Dieu protégeât tout particuliè-

rement le port et en écartât les orages. Tous les navires du port et les forts de la ville devaient répondre à l'allégresse publique par des salves répétées.

§ 7. — De quelques autres reliques de saint Jean conservées et vénérées à Gênes.

Outre les cendres du saint Précurseur dont nous venons de traiter, la république de Gênes possédait encore un os du bras enfermé dans une gaîne d'argent. C'était la partie qui est entre le coude et la main. La chair y adhère encore, disent les Bollandistes, mais elle est desséchée et comme brûlée. Il a été impossible de découvrir par quelle voie cette précieuse relique est arrivée à Gênes.

Cette relique était demeurée inconnue, ainsi que plusieurs autres, pendant de longues années, lorsque, le 29 décembre de l'an 1613, on eut le bonheur de les découvrir au moment où l'on allait faire des prières publiques pour obtenir le beau temps par l'intercession de la Vierge immaculée. Le vice-chancelier de la république et le sacriste ayant ouvert une châsse, en tirèrent le bois de la vraie Croix qu'on devait porter en procession. Et comme ils eurent la curiosité d'ouvrir un petit coffret de bois fort vieux et tout noir, qui se trouvait dans le même sacraire, c'est là qu'ils trouvèrent la précieuse relique avec cette inscription :

OS CUM CARNE BRACHII B. JOANNIS BAPTISTÆ.

Peu de temps après, on enferma le bras de saint Jean dans le sarcophage où sont contenues les cendres précieuses.

La châsse dans laquelle on porte processionnellement les reliques du saint Précurseur est riche et somptueuse. Elle est en argent doré, mais le travail est plus remarquable encore et plus précieux que la matière elle-même. Des clochetons gothiques, d'une élégance admirable, forment comme une couronne autour de la sainte châsse. Les quatre faces représentent les principaux mystères de la vie et de la mort de saint Jean, et comment ses restes glorieux furent jetés dans les flammes. Tous ces tableaux ciselés font l'admiration des artistes. Cette châsse fut exécutée en 1437, Lazare Vivaldi et Jean de Pasiano étant prieurs de la Confrérie, ce que rappellent les lignes suivantes conservées sur un vieux parchemin et qui paraissent écrites de la main même de l'ouvrier :

Hoc opus factum fuit tempore prioratus DD. Lazari de Vivaldis et Joannis de Pasiano anno MCCCCXXXVII, die III maii, et Teramus Danielis fabrofabrichavit.

C'est-à-dire : « Ce travail fut exécuté sous le priorat de MM. Lazare de Vivaldis et Jean de Pasiano, l'an 1437, le 3 de mai. Il a été forgé et travaillé par Téramo Daniel. »

L'an 1641, le sénat de Gênes ayant appris que l'on conservait un doigt de saint Jean dans la collégiale de San Remo, ordonna que cette précieuse relique fût apportée à Gênes. On prit des informations sur sa provenance, et il fut raconté que Constant Nivelli avait reçu le doigt précieux dans une petite châsse d'argent de la main d'un vieillard qu'il avait à son bord en se rendant de Barcelone à Gênes. Il profita d'une affreuse tempête qui l'obligea à jeter à la mer une partie de sa cargaison

pour laisser croire que la sainte relique avait suivi la même route. Mais il avait voulu seulement s'en assurer la possession et empêcher qu'on la lui réclamât. Il répétait d'ailleurs que le doigt de saint Jean avait péri en même temps que l'argent qu'il avait à son bord. Constant laissa le vénérable vieillard déplorer la perte qu'il venait de faire et montrer à tout le monde les titres authentiques qui établissaient que l'objet perdu n'était autre chose que le doigt de saint Jean. Il confia le précieux dépôt aux chanoines de la collégiale de San Remo, son pays, se réservant de le reprendre à son gré. Après avoir examiné le récit de Constant, le chancelier de la république, auquel ce dernier avait apporté le saint objet, jugea à propos de l'enfermer dans la châsse où se trouvait le plat d'Hérodiade. Le R. P. Noceto, de la Compagnie de Jésus, fut chargé d'examiner le cylindre en or qui enveloppe le doigt. C'est un travail oriental des plus curieux et des plus délicats. Il est percé de plusieurs trous qui permettent de voir le doigt lui-même entouré de sa peau, comme la plupart des autres reliques heureusement conservées du saint Précurseur.

On conserve également à Gênes une précieuse relique du sang de saint Jean que le prince Doria gardait et vénérait dans sa chapelle particulière, et qu'il estimait à bon droit plus précieuse que toutes ses immenses richesses. Cette relique est enfermée dans une ampoule de verre. Chaque année on voit ce sang béni devenir miraculeusement liquide depuis les premières Vêpres de la Décollation jusqu'à la fin de l'octave, tandis qu'il est entièrement coagulé tout le reste de l'année. Les Bollandistes pensent que cette relique vient de Naples, et que celle de Naples elle-même a été apportée de Bazas, où

nous avons vu que sainte Véronique avait déposé le sang de saint Jean.

On cite encore une tempête apaisée par la présence des reliques de saint Jean en 1694.

Enfin, l'an 1700, comme une affreuse tempête bouleversait le port de Gênes, un protestant raillait les bons Génois qui attendaient leur délivrance sitôt que la sainte châsse paraîtrait sur le port. Mais comme il fut témoin lui-même du miracle qui se produisit instantanément, non-seulement il cessa de railler, mais il voulut contribuer personnellement comme tous les autres à l'achat d'une lampe d'argent qui devait brûler nuit et jour devant les saintes reliques.

Faut-il ajouter qu'aujourd'hui encore la précieuse chapelle de Saint-Jean et surtout le tombeau et les cendres qu'elle enferme sont le plus précieux joyau de la cathédrale et de la ville de Gênes. Les femmes ne pénètrent point dans l'auguste sanctuaire, et l'interdit pontifical est toujours en vigueur pour rappeler à jamais la scélératesse de l'impudique Hérodiade. La piété des Génoises n'en est pas moins ardente ni leur confiance moins absolue. Les mères chrétiennes et leurs filles, chastement élevées, viennent prier à genoux devant la précieuse balustrade, et le glorieux Précurseur ne cesse d'exaucer leur prière. Et n'est-ce point à l'intercession de saint Jean que la ville de Gênes, privilégiée entre toutes les villes d'Italie, doit de voir conserver dans son sein et en si grand nombre les saintes traditions de la famille et de la fidélité conjugale ?

APPENDICE

L'APPARITION DE SAINT JEAN-BAPTISTE A PONTE-CORVO

On cite l'église de Ponte-Corvo comme ayant été bâtie sur le lieu de l'apparition de saint Jean.

Ponte-Corvo se trouve en Campanie, entre la ville épiscopale d'Aquin et la rivière de Léris, à peu de distance de l'une et de l'autre. Au commencement du XII[e] siècle, Ponte-Corvo était le siége d'un archiprêtré.

Un saint personnage du nom de Grimaldi, que l'église a placé sur les autels aussi bien que ses deux frères nommés Foulque et Eleuthère, dut se rendre aux instances du peuple et construire une église en ce lieu. Sur un avis du Ciel, il se mit à l'œuvre, et la première pierre du saint édifice fut bénie et posée en 1137, par Guarini, évêque d'Aquin, celui-là même auquel Pierre Diacre, moine du Mont-Cassin, dédia la *Vie de saint Constance*, qui avait été, lui aussi, évêque d'Aquin dans le cours du VI[e] siècle. Les Bollandistes regrettent de n'avoir pu se procurer une Vie complète du saint évêque Grimaldi, écrite par son successeur, et où se trouve rapportée l'apparition miraculeuse.

Faut-il entendre par ce mot *successeur* le successeur immédiat? Nous l'ignorons; mais nous pensons, avec les auteurs des *Acta Sanctorum*, que son autorité est grande,

si l'on considère, d'une part, sa qualité d'évêque d'un lieu tout voisin de l'apparition, et, de l'autre, qu'il était presque contemporain du fait qu'il rapporte. En outre, cette relation se lisait aussi dans un vieux légendaire d'écriture lombarde à l'usage de l'église de Ponte-Corvo, de cette teneur :

« En voyant l'ennemi du genre humain inspirer à l'homme toute espèce de crimes et, sans se lasser jamais, travailler avec ardeur à le perdre, il est aisé de conclure qu'il est poussé par un sentiment de haine et de basse jalousie. Il voit l'homme, dont le corps n'est qu'une vile matière, capable de s'élever jusqu'au ciel, tandis que lui, pur esprit, n'a pas su se maintenir dans cette région de la gloire. C'est par sa faute, et pour l'avoir bien mérité, qu'il a été précipité dans les ténèbres avec tous ses complices. Le dragon, dit saint Jean dans l'Apocalypse, en tombant du ciel a entraîné dans sa chute le tiers des étoiles, etc.

« Au temps où le roi Roger, triomphateur magnifique, gouvernait la Sicile, la Pouille et la terre de Labour; alors que ce prince s'efforçait d'établir partout la paix qu'il avait obtenue par une guerre glorieuse, un pauvre et simple habitant de Ponte-Corvo travaillait humblement et péniblement sa terre sur les bords de la rivière Léris. Satan se présenta devant lui sous forme humaine. L'ennemi du salut s'assit sur un petit tronc de saule tout près de la rive. Il tenait dans sa main une coupe d'argent qu'il montrait au pauvre terrassier, auquel il faisait, d'ailleurs, les plus belles promesses... Dieu lui envoya le saint Précurseur pour le délivrer de cette tentation... De là l'église de Saint-Jean. »

Des miracles nombreux se sont opérés à Ponte-Corvo.

CONCLUSION

Nous avons donc voulu, nous aussi, entrer dans la lice et concourir, dans la mesure de notre faiblesse, à la gloire du Précurseur! Notre œuvre, on a pu le voir, ne ressemble en rien à tant d'autres publications relatives à saint Jean-Baptiste. Ce n'est point une Vie de saint Jean, ce n'est pas une étude monographique historique, mystique, artistique sur le fils de Zacharie. Il y a peut-être un peu de tout cela; mais c'est sans aucune préméditation de notre part. Le sujet, par quelque côté qu'on l'aborde, comporte nécessairement toutes ces choses. Pour nous, le point capital était de publier un des monuments les plus curieux, élevés par le moyen âge à la gloire de saint Jean. Nous voulions faire connaître le *Baptista Salvatoris*. Nous l'avons fait. Mais dans ce *Baptista* lui-même, un détail particulier nous tenait à cœur : la fondation apostolique d'une antique et vénérable église d'Aquitaine, et l'arrivée en

Occident du sang du Précurseur dans les mains bénies de sainte Véronique, peu d'années après l'Ascension du Sauveur.

Nous avons dû, dans les premiers chapitres, faire accepter notre thèse par les lecteurs peu habitués à l'étude des origines chrétiennes. Il a fallu démontrer que le bruit des miracles du Sauveur avait pu pénétrer en Occident dès l'an 31 de notre ère. Il a fallu établir la possibilité pour la sainte femme de connaître le moment précis de la décollation du Précurseur, et probablement d'assister à ce martyre dans la prison de Machéronte. Enfin, nous avons dû établir la possibilité pour la sainte Apôtre de se trouver sur les rivages de l'Occident peu d'années après l'Ascension du divin Maître. A la suite de ces démonstrations, que nous croyons aussi fondées que neuves, nous avons cru pouvoir enchâsser comme une perle précieuse le livre antique, rare et précieux, écrit au milieu du XIIe siècle par le vénérable Garcia, d'abord chanoine, puis évêque de la ville de Saint-Jean, car c'est bien ainsi qu'il convient d'appeler la ville de Bazas, l'antique Cossio, la capitale des Cocosates.

Enfin, nous avons cru entrer dans la pensée et compléter le désir du chanoine Dibarrola, en formant un troisième livre du *Baptista*, dans lequel nous avons résumé ou transcrit, d'après les meilleures autorités, l'historique du culte et des reliques du saint Précurseur.

Avons-nous réussi à réaliser à la fois une œuvre d'art, de science et de piété? Il ne nous appartient pas de le dire; mais nous supplions humblement le fils de Zacharie de répandre sa grâce et sa bénédiction sur ces pages où nous n'avons cherché que sa gloire. S'il est vrai que la vie des saints et ce qu'on écrit à leur louange doit être

lu, aussi bien que l'Ecriture, dans le même esprit qui l'a dicté, — gloire à Dieu! nous sommes sûrs d'avance du succès de notre œuvre et du résultat de nos efforts.

Nous avons parlé ailleurs de l'apparition, sur notre terre des Gaules, des premiers ouvriers évangéliques du vivant de saint Pierre, et nous avons appelé cette apparition le premier sourire de Dieu à notre chère patrie. Nous ne nous trompions pas.

« Jésus, dit le P. Lacordaire en parlant des premiers apôtres de la Provence, a jeté Béthanie au-delà des mers (1). » Il a voulu marquer par là ses préférences pour le peuple, prédestiné dont le devouement et la fidélité devaient être la consolation et l'appui de ses vicaires. Certes, nous travaillons depuis plus de vingt-cinq ans à recueillir et à compter les divers sourires de Dieu à la future terre des Francs pendant la période apostolique et catacombaire. Nous espérons bien en poursuivre et en compléter la publication, pour ramener enfin, selon le vœu du grand pape Léon XIII, notre histoire ecclésiastique nationale à sa vérité primitive. Nous finirons bien par écarter une bonne fois les broussailles et les scories amoncelées sur la route par la funeste école de Launoy. Nous commençons par ceux que nous appelons à bon droit les *Apôtres d'avant-garde*. Véronique, Zachée, saint Jacques le Majeur, Madeleine, Marthe, Sara, Lazare, Maximin, Sidoine, Marie Jacobé, Marie Salomé viendront tour à tour préparer le terrain à d'autres prédicateurs apostoliques, lesquels, à la suite et sous l'autorité de l'apôtre saint Martial, quatorze ans après l'Ascension du Sauveur, viendront réduire en province

(1) Sainte Marie-Madeleine.

chrétienne la Gaule tout entière, pendant que leurs compatriotes, venus comme eux de la Galilée, de la Judée et d'Antioche, iront fonder les églises d'Espagne, de Germanie et d'Angleterre, aidés dans cette œuvre colossale par les Juifs fidèles répandus dans tout l'Occident, et dont un grand nombre, pèlerins de Pâques et de Pentecôte, ont rapporté dans leurs foyers, depuis plusieurs années, la grâce du baptême et le feu de l'apostolat.

Nous verrons le monde entier chrétien comme aujourd'hui, mieux qu'aujourd'hui, et les plus anciens siéges épiscopaux fondés, en Orient comme en Occident, dans toutes les cités romaines et autres : et cela avant la date inéluctable de la chute de Jérusalem, selon la prédiction du divin Maître.

Telle est l'histoire, l'histoire vraie, basée sur le granit de la tradition universelle des églises, religieusement conservée par les monuments liturgiques de tous les siècles, depuis les catacombes jusqu'à nous.

Oui, les Apôtres, répétons-le, ont fidèlement exécuté l'ordre reçu. Ils sont allés par le monde entier, et ils ont prêché à toute créature. Ils ont enseigné toutes les nations.

Et leur parole n'a pas été stérile. Bien au contraire; le Seigneur ayant dit : « Je suis avec vous, » il a fait ce qu'il avait promis, selon la parole expresse de saint Marc, lequel, secrétaire du Prince des Apôtres, écrivait sous ses yeux, au moment même où il pouvait apprendre à Rome, par des messagers venus des extrémités de la terre, que le monde entier avait entendu la parole des Apôtres et accepté la foi. *Ceux-ci partirent et prêchèrent partout, le Seigneur coopérant à leur prédi-*

cation et confirmant leur parole par les miracles qui l'accompagnaient (1).

Et de même que, pour la première prédication évangélique sur la terre de Judée, Dieu avait voulu avoir son Précurseur, de même il semble nous l'envoyer pour préparer encore aujourd'hui les voies à une série de publications historiques et apologétiques, destinées à nous rendre dans toute sa pureté la grande tradition apostolique.

Oui, glorieux Précurseur de JÉSUS, c'est vous qui venez préparer la voie à mes humbles études. L'histoire de votre sang, recueilli à Machéronte par Véronique et porté jusque dans notre vieille Aquitaine avant l'apparition des Apôtres officiels, ne semble-t-elle pas dire : « Je ne fais qu'ouvrir la marche. D'autres vont venir après moi qui confirmeront et fixeront les premières bénédictions que je vous apporte. Au bout de peu d'années, voici venir Martial, l'apôtre; voici venir, à sa suite et à son appel, les fondateurs apostoliques de la Gaule : Saturnin, Front, Georges, Julien, Clair de Nantes, Clair de Lectoure et ses compagnons, Paul Serge, Trophime, Nazaire, Celse, Ruf, Firmin, Auxile, Julien, Sabinien, Potentien, Altin, Saintin, Lucien, Taurin, Nicaise, Exupère, Menge, Valère, Materne, Euchair, Denys, Rustique, Eleuthère, et tant d'autres dont les noms mystérieux, longtemps oubliés, se révèleront peut-être sous la plume de la science et de la piété pour la gloire de l'Eglise et pour la consolation des fidèles. »

Oui, en vérité, vous êtes le Précurseur de toutes ces

(1) *Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante, sequentibus signis.*

grandes choses, glorieux saint Jean. Et je bénis le divin Maître d'avoir permis, en dehors de toute préméditation de ma part, que l'histoire de votre sang précédât tous mes autres volumes, comme pour les introduire d'une manière plus authentique et plus solennelle.

Votre voix sera entendue sur la terre auguste que vous êtes venu sanctifier de si bonne heure. Ces princes de l'Eglise, ces archevêques, ces évêques de France, ces prêtres séculiers et réguliers, successeurs des hommes apostoliques, liront, dans l'enthousiasme de leur âme, les justes et solides fondements de votre gloire; ils en sentiront le prix; et pendant les heures sombres qui approchent, ils n'invoqueront pas en vain votre secours. Les fidèles eux-mêmes seront touchés de l'empressement que vous mîtes à porter à leurs pères vos premières bénédictions. Il faut du courage aujourd'hui pour prononcer hardiment, en haut comme au bas de l'échelle, le *non licet* qui est devenu votre gloire propre. Vous obtiendrez à tous la force de le dire, et s'il faut encore, pour avoir défendu les droits de la justice, courber la tête sous la hache du bourreau, vous obtiendrez cette grâce aux premiers capitaines comme au plus humble soldat.

Mais alors, au lendemain de ces jours funèbres, les décapités reparaîtront dans une gloire nouvelle et tout à fait incomparable. Après l'infection et l'obscurité de la prison de Machéronte, viendront les glorieuses apothéoses que l'Eglise seule sait décerner à propos aux vaillants athlètes de son CHRIST.

Hérode, tyran insensé, tu as voulu imposer silence au fils de Zacharie, et voici que depuis dix-huit siècles il parle avec une éloquence souveraine. Et il arrive que ta honte durera autant que sa gloire. Car, partout où



retentit le *non licet* à la gloire de saint Jean, le genre humain tout entier se rappelle ta luxure homicide et l'impudicité de ta complice.

Et bénissons Dieu de ce qu'il a voulu que la sainte Eglise en glorifiant ses saints, perpétuât à jamais, pour le triomphe de la justice, la honte des tyrans et l'opprobre de leur lâcheté.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

(1) Le *Baptista Salvatoris* contient les livres premier et second, lesquels sont indiqués dans la table de ce livre, page 209.

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

APPENDICE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Toulouse. — Impr. Hébrail et Delpuech, rue de la Pomme, 5.

Librairie L. SISTAC & J. BOUBÉE, à Toulouse.

PUBLICATIONS

DE

L'ŒUVRE DES MILICES APOSTOLIQUES

POUR L'ÉDUCATION DES CLERCS

(Scolasticats et Orphelinats monastiques).

Le Véritable Paroissien de l'Eglise romaine, ou le Bréviaire et le Missel des laïques, contenant, avec tous les Offices de l'Année ecclésiastique, la Somme théologique et liturgique du fidèle. — 1 vol. in-18, brochés. — Prix : **3** fr. **50** le volume.

L'APOTRE SAINT MARTIAL ET LES FONDATEURS APOSTOLIQUES DES ÉGLISES DES GAULES, par Dom Aurélien, des Célestins de l'Ordre de Saint-Benoît. — Collection des plus complètes, contenant l'évangélisation de l'Occident tout entier par les Apôtres et par leurs délégués immédiats.

Chacun des volumes de cette collection se vendra séparément, excepté la Vie de l'Apotre saint Martial, qui renfermera à elle seule trois volumes.

Cette collection formera, en réalité, les premiers volumes de notre Histoire ecclésiastique nationale. C'est une véritable et fort heureuse révolution dans le sens de la tradition liturgique et apostolique. L'œuvre du R. P. Dom Aurélien est en même temps une œuvre d'art et une œuvre de haute et délicate littérature. La piété, basée sur la science et sur l'archéologie chrétienne, y trouvera aussi un très-gracieux aliment.

Deux volumes d'avant-garde ont paru jusqu'à ce jour :

Sainte Véronique de Jérusalem, Apôtre de l'Aquitaine; son apostolat, sa mort, son tombeau et son culte à Soulac, ou Notre-Dame de Fin-des-Terres (archidiocèse de Bordeaux); 2e édition. — Un fort volume grand in-8° raisin. — Prix : **5** fr.; *franco* par la poste, **6** fr.

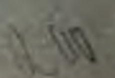
Baptista Salvatoris, ou le Sang de saint Jean apporté à Bazas peu d'années après l'Ascension de Notre-Seigneur. — Un fort volume in-8°. — Prix : **6** fr.; *franco* par la poste, **7** fr.

La Survivance du Roi-Martyr, par un Ami de la vérité. — Un volume in-12. — Prix : **3** fr.; *franco* par la poste, **3** fr. **50**.

Saint Léonce, ou Histoire de la sainte église de Bordeaux (sixième siècle), par Hippolyte Caudéran, oblat bénédictin. — Prix : **3** fr.; *franco* par la poste, **3** fr. **50**.

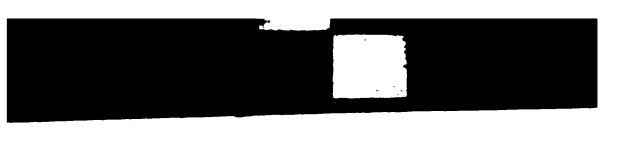
Les Trésors de l'Eglise catholique, ou la Rançon des âmes du Purgatoire, contenant le Calendrier des indulgences que l'on peut gagner tous les jours de l'année, suivi d'un Recueil de prières, la plupart indulgenciées; 4e édition. — 1 vol. in-32. — Prix : **2** fr.; *franco* par la poste, **2** fr. **25**.

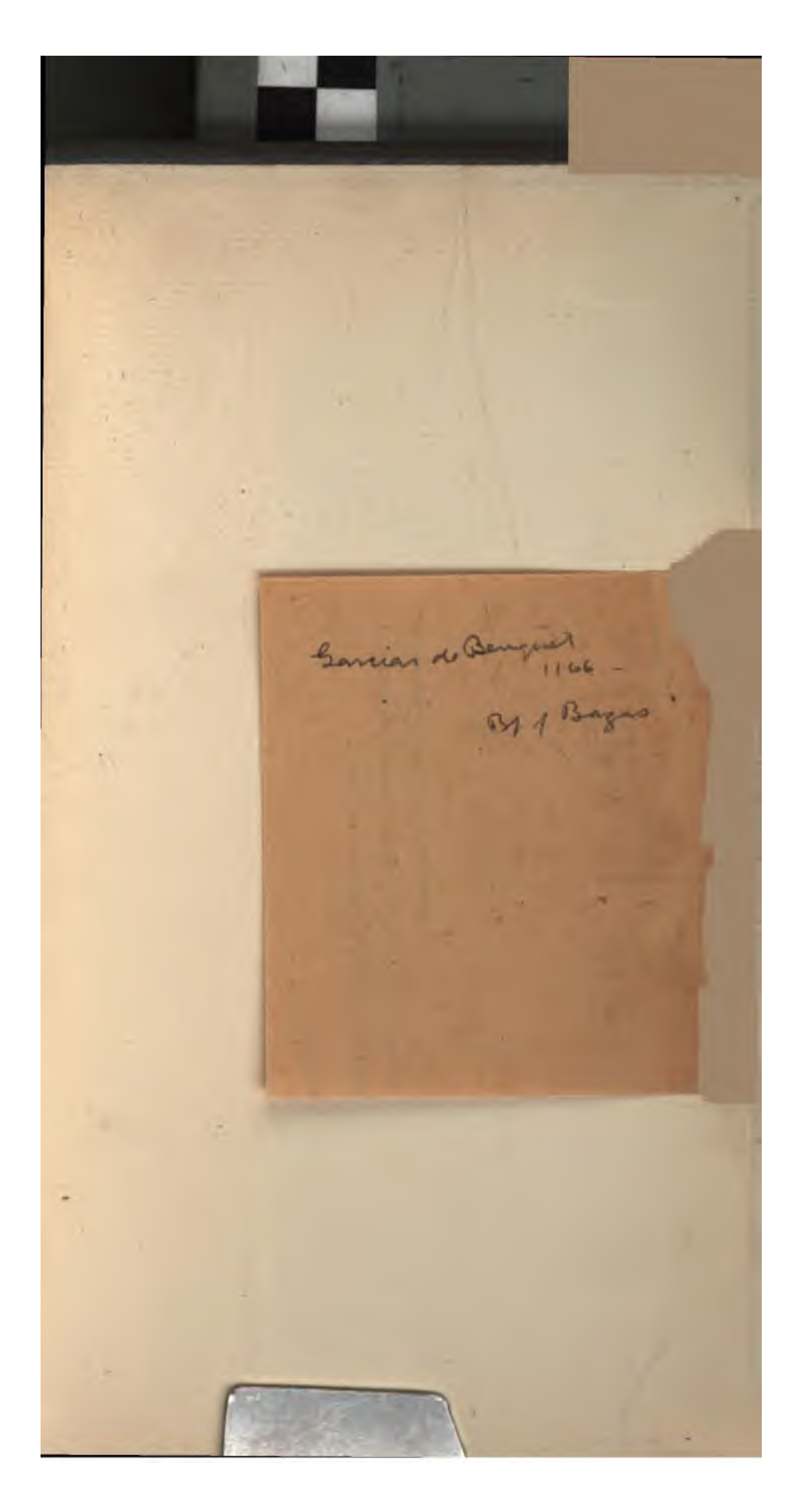
Toulouse, impr. L. Hébrail et Delpuech, rue de la Pomme, 5.










Garcias de Benquet
1166 -
Bf 1 Bagas


C 729.2.5
L'apotre saint Martial et les fond
Widener Library 002841339
3 2044 081 743 395